Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine. . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . 7 fr. »

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais**. Indre, Cher, Allier. . . . . . 4 fr. »

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

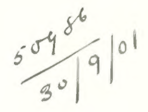
DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

CHAMPAGNE

Ardennes — Marne — Haute-Marne — Aube



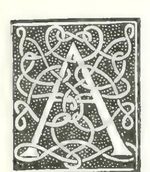
PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Ardennes

Nom — Situation



dossé à la Belgique, dans laquelle il enfonce une pointe longue d'environ 54 kil. qu'arrose la Meuse, le département des Ardennes tire son nom du plateau boisé qui en recouvre toute la partie [illegible] N. et au N.-E. C'est un département de la frontière N.-E. Sans tenir compte de la partie qui s'enfonce dans la Belgique, il affecte la forme d'un quadrilatère régulier, orienté de N.-O. à S.-E. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le soixante-huitième rang. De la pointe N.-O. de l'arrondissement de Rocroi à l'extrémité orientale de celui de Sedan, il y a environ 91 kil. Les diverses hauteurs, perpendiculaires à cette direction, varient de [illegible] minimum à 100 kil. maximum, de la pointe S. de l'arrondissement de Rethel à la pointe N. du canton de Givet. Ses limites naturelles sont : au N., quelques kilomètres des cours de l'Artoise (8 kil.), de l'Eau Noire et du Viroin, de l'Alise (7 kil.), de [illegible], la Houille, la Semoy (5 kil.), la Marche (7 kil.), la Wamme avec le [illegible] (7 kil.) [illegible] la Dormoise (5 kil.) ; à l'O. (2 kil.) du cours du Canal latéral à l'Aisne et [illegible] kil. du cours de la Serre. Il est borné au N. par les provinces belges de Hainaut, de Namur et de Luxembourg ; à l'E. par le département de la Meuse ; au S. par celui de la Marne et à l'O. par celui de l'Aisne.

Il a été formé en 1790 de parties empruntées à trois provinces : Champagne (*Principauté de Sedan*), Picardie, Hainaut.

Histoire

Nous ne savons rien des peuplades préhistoriques qui habitèrent la région des Ardennes. Des clients des *Treveri*, des *Condrusi*, sur la rive droite de la Meuse, et des *Segni* l'occupaient à l'arrivée des Romains avec des *Remi* dans la partie [illegible]nale. Facilement soumis, ils acceptèrent facilement la domination du vainqueur, qui y fit des routes dont on voit encore des traces nombreuses à Warcq, Sedan, [illegible] la-Forêt, Villers-devant le-Thour, ainsi que des vestiges de camp à Aiglemont.

Le christianisme y apparut vers la fin du [illegible] s. Les Barbares en furent successivement repoussés. Bientôt Clovis avec ses guerriers refoula les Romains et s'établit dans la Champagne et la région de Soissons. A sa mort, la région des Ardennes fit partie du royaume d'Austrasie et n'eut pas à souffrir des rivalités de Frédégonde et de Brunehaut. Il n'en fut pas de même pendant les luttes de compétition entre Charles le Chauve et Louis le Germanique. Arches, où s'éleva un palais mérovingien, dans lequel Charles le Chauve signa avec son neveu Lothaire un traité d'alliance contre son frère Louis le Germanique, fut cédé aux évêques de Liège. Une diète [illegible] convoquée à Metz [illegible] le mariage de Lothaire. Les Normands en brûlèrent en 882 le château qui, relevé de ses ruines, fut à nouveau détruit en [illegible] par les Lorrains. Attigny, où fut baptisé Witikind, fut habité souvent par les rois des deux premières races ; des conciles s'y tinrent, ainsi qu'à Douzy.

Les premiers seigneurs indépendants furent les comtes de Vermandois, qui [illegible] nèrent la Champagne. Cette province passa ensuite dans la maison de Blois [illegible]. Le roi Louis le Gros, à la tête d'une nombreuse armée, se préparait à attaquer l'empereur

Henri V ; mais ce dernier, à la suite d'une entrevue qu'il eut à Mouzon avec le pape Calixte II (1119), s'éloigna sans combat. Parmi les comtes de Champagne, l'un, Henri II, devint roi de Jérusalem, et Thibault IV s'illustra par ses poésies.

Les abbés de Saint Remi ayant accepté le don de la ville de Rethel fait par l'évêque Adalbéron, chargèrent le frère du comte de Château-Porcien de les défendre. Ce prince accepta et prit peu après le titre de comte de Rethel. Manassès Ier vint en aide à l'archevêque de Reims contre Hugues Capet. Manassès II agrandit son domaine en y ajoutant le comté de Porcien, Sainte Ménehould et Stenay que l'évêque de Verdun reprit à son fils Hugues Ier. Hugues II embellit Mézières, dota Rethel d'un Hôtel-Dieu et fonda l'abbaye d'Elan. Puis le comté passa successivement dans un grand nombre de maisons différentes jusqu'à la Révolution. Le cardinal Mazarin l'avait acheté en 1659 pour l'offrir à son neveu Armand de la Meilleraye. La principauté indépendante d'Arches appartenait au XVIIe s. à la maison de Condé ; cette indépendance cessa à la Révolution. Le bourg d'Arches devint en 1609 Charleville, dont la prospérité fut rapide.



BRIENNE. — Église. Reliquaire (XIIe s.) (Face postérieure).

La principauté de Sedan, que le traité de 1260 laissait indivise entre les mains de l'évêque de Liège et de l'archevêque de Reims qui se l'étaient disputée, dépendait de Mouzon à l'origine. Ce fut Gérard de Jausse qui enleva cette dernière ville aux abbés qui en étaient les seigneurs. La fille de Gérard l'apporta en dot à Hugues de Barbançon qu'elle épousa ; puis Mouzon et Sedan furent réunis à la couronne par Charles V. De nouveau cédé à Guillaume de Braquemont par Charles VI, Sedan passa par contrat de vente dans la famille de La Marck (1424) dont plusieurs membres s'illustrèrent dans les guerres des XVe et XVIe s. L'un d'eux, Guillaume, dit le Sanglier des Ardennes, se fit céder le duché de Bouillon. Attiré dans un guet-apens à Maëstricht, on le décapita. Ses frères le vengèrent et reprirent ses états à titre définitif. En 1555, Sedan passa aux protestants et c'est de cette époque que date le grand essor industriel qui depuis ne s'est pas ralenti. C'est au prince éclairé Henri Robert qu'il faut faire remonter la longue période de prospérité dont jouit la principauté. Mais le dernier des La Marck, Guillaume-Robert, eut à lutter contre les ducs de Guise et de Lorraine qui s'emparèrent de Mézières et mirent le siège devant Sedan. Le duc de Guise fut bien battu près de Givonne et dut lever le siège, mais Guillaume-Robert tomba mortellement blessé en Lorraine.

Pendant la rivalité de François Ier et de Charles-Quint, Bayard, enfermé dans Mézières, résista durant 28 jours aux Impériaux et les força à se retirer (1521). Ils occupèrent toutefois Mouzon que l'on fortifia plus tard. Pour contre-balancer les précautions



MÉZIÈRES

prises par François Ier dans le pays, Charles-Quint éleva la forteresse de Charlemont.

Les guerres de religion troublèrent à nouveau la Champagne. Rocroi passa tour à tour dans les mains des deux partis. Le vicomte de Turenne, duc de Bouillon, à la tête des protestants, s'empara de Mouzon en 1591. Henri IV n'avait pu prendre Mézières, mais ses troupes purent toutefois se rendre maîtresses du château d'Omont qui passa une seconde fois au pouvoir des Ligueurs. Revenons à la principauté de Sedan. Quand Henri IV se fut converti au catholicisme, le duc de Bouillon prit parti contre lui ; mais Henri IV lui pardonna cette trahison et le duc put rentrer à Sedan où il mourut en 1623. Sous Louis XIII, un autre duc de Bouillon, fils du précédent, conspira deux fois, avec le comte de Soissons d'abord, puis avec le jeune Cinq-Mars. Cette dernière conspiration lui coûta ses états (1642). Un autre duc de Bouillon jeta un lustre plus brillant encore sur la famille de La Tour d'Auvergne. Nous avons nommé le grand maréchal de France Henri de Turenne, qui lui aussi s'allia aux Espagnols et fut battu avec eux sous les murs de Rethel en 1650. Cette fugue ne fut pas de longue durée heureusement. Les succès de Turenne, qui mourut à Salzbach, sont présents à toutes les mémoires.



AMBLIMONT. — Église. Monstrance.

Pendant la guerre de Trente ans, Louis XIII accusa les habitants d'Yvois d'avoir appelé les Espagnols ; il s'empara de leur ville en 1636, les en chassa et en rasa les fortifications. Louis XIV les releva et donna la ville en apanage au comte de Soissons, fils du prince de Carignan, dont elle prit le nom. En 1643, le jeune duc d'Enghien, qui devait plus tard s'appeler le grand Condé, remporta une brillante victoire à Rocroi sur les Espagnols. La paix de Nimègue nous ramena Charlemont (1680). Givet nous fit retour en 1699 et Fumay cessa de former une petite principauté indépendante en 1770. La révocation de l'Édit de Nantes porta un coup funeste à l'industrie de la région. Rien à signaler pendant la Révolution. Puis vint la première invasion prussienne (1792). L'armée de Dumouriez, partie de Châlons, et dont une aile avait été débordée à l'entrée de l'un des défilés de l'Argonne, à la Croix aux Bois, fut victorieuse à Valmy. L'ennemi dut se retirer au delà de notre frontière. Mais en 1815, après Waterloo, les armées étrangères envahirent le pays. Mézières soutint un siège de six semaines, Rocroi lutta pendant un mois contre des forces nombreuses. Quant à Charlemont, serré de près par les Prussiens, il n'ouvrit ses portes qu'après avoir appris la rentrée de Louis XVIII à Paris.

Pendant la guerre franco-allemande, le département des Ardennes fut le théâtre de l'un des drames les plus sombres de notre histoire. Après la défaite de Frœschwiller, le maréchal de Mac Mahon avait formé à la hâte une armée de 100 000 hommes, com-



MOUZON. — Église. [illegible]

MÉZIÈRES. — [illegible] Mohon.

posée d'éléments disparates. Parti de Châlons, il conçut le projet de débloquer Bazaine enfermé dans Metz. Gagné de vitesse par l'armée du prince royal et par celle du prince de Saxe, il arriva à Sedan où les troupes ennemies l'eurent bientôt entouré. Le 1er septembre 1870 le canon tonne. Bazeilles est en flammes. De toutes les hauteurs voisines pleuvent des projectiles sur nos troupes qui occupent le fond d'une espèce d'entonnoir. Le maréchal de Mac Mahon est blessé à la Moncelle, le général Margueritte est tué en chargeant à la tête de ses régiments de cavalerie sur le plateau d'Illy ; les troupes enlevées par le général Ducrot essayent vainement de rompre le cercle de fer : elles tombent littéralement fauchées. Toute résistance devient inutile. Napoléon III fait hisser le drapeau blanc. Le lendemain, la capitulation est signée au château de Bellevue. Le roi de



BAZEILLES — Maison des Dernières cartouches

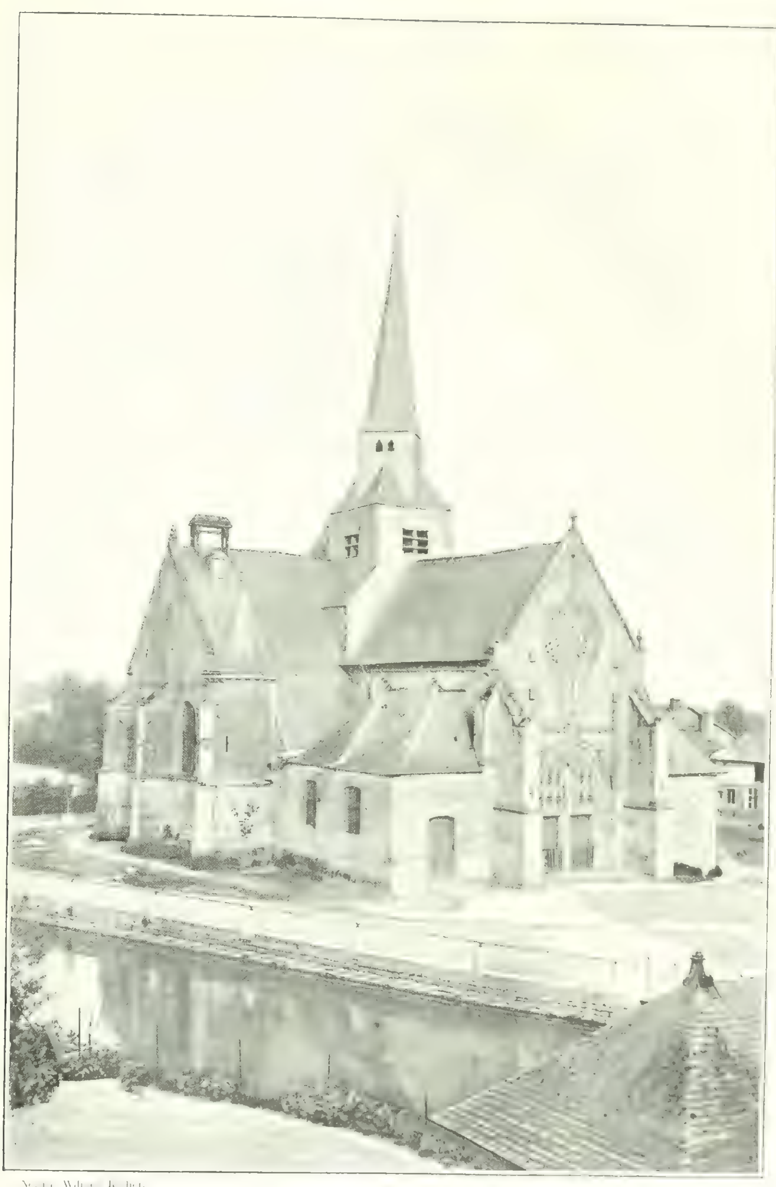
Prusse envoie Napoléon III au château de Wilhelmshöhe. L'armée française campe dans la presqu'île d'Iges, au bord de la Meuse, pendant dix jours et prend le dur chemin de l'exil où elle subit des privations de toutes sortes. Plus de 21 000 hommes étaient frappés mortellement sur le champ de bataille. Mézières, bombardée à trois reprises, ne capitule que le 2 janvier 1871. Accablé sous le poids des réquisitions, le pays subit encore une longue occupation qui ne cessa qu'après le payement de l'énorme rançon exigée par le vainqueur.

Géologie — Topographie

On peut diviser ce département en trois régions très différentes d'aspect : au S. la *Champagne*, plateau crayeux, planté de pins et de bouleaux, d'une altitude moyenne de 125 m. et comprenant des parties des arrondissements de Rethel et de Vouziers. Cette partie est limitée au N. par la rivière de l'Aisne ; le point le plus élevé se trouve au S. de



VOUZIERS. — Église. Façade O.



Négatif Walbaum, Reims.

AMAGNE. — Église. Extérieur N.-O.

Semide entre Monthois et Machault (205 m.). Du sommet de la butte de Bourcq, un peu au dessus de ce point, on aperçoit une trentaine de villages. La deuxième région, ou région du centre, est constituée par une partie de l'*Argonne*. C'est un plateau tout bosselé et boisé, dont l'altitude varie de 250 à 300 m.; il est limité au S. par la rive d. de l'Aisne, au N.-O. par la rive d. de la Vence et à l'E. par la rive g. de la Meuse ; il est formé par une roche dure mais légère, nommée *gaize*. L'Argonne entière s'étend sur une longueur de 70 kil. avec une largeur de 15 kil., presque à pic vers l'E. et le S. et s'abaissant vers l'O. et le N. La troisième région occupe la partie septentrionale du département : c'est l'*Ardenne*, terre de légendes, plateau de forêts, dont l'altitude oscille entre 300 et 500 m., couvrant, outre une faible partie du département auquel il a donné son nom, des espaces beaucoup plus vastes dans la Belgique, le Luxembourg et la Prusse Rhénane. Sa longueur est de près de 220 kil. sur une largeur variant de 40 à 50 kil. Dans la partie septentrionale du département des Ardennes, la Meuse et son affluent la Semoy, coupent le plateau dans des gorges admirables, d'une profondeur de 280 à 290 m., Dans l'arrondissement de Rocroi, dont l'altitude dépasse 400 m., on trouve des terrains tantôt dénudés, tantôt couverts de bruyères, avec des cuvettes à sous-sol imperméable que les eaux de pluie transforment en étangs tourbeux que l'on nomme *rièzes* et *fagnes* dans le pays de Thiérache. Comme on voit par ce qui précède, au fur et à mesure que l'on se dirige du S.-O. vers le N.-E., l'altitude va en augmentant. On devine dès lors la direction des eaux ; toutefois, la rivière la plus importante du département, la Meuse, a pu se frayer une route dans le sens inverse de la pente générale. Le point le plus bas, 58 m., coïncide avec la sortie de l'Aisne du département. Le point culminant, 504 m., se trouve à la Croix Scaille, à la limite du département et de la Belgique, vers la source de la Houille, dans le bois des Hayes. La Haute Manise est à 469 m. et tout à fait à l'extrémité, le fort Charlemont, sous lequel passe la voie ferrée de Charleville à Givet, n'a que 205 m. Au signal de Marlemont, dans la partie S. du canton de Rumigny, point où bifurquent les trois bassins de l'Oise, de l'Aisne et de la Meuse, l'altitude est de 296 m.

Hydrographie

Les eaux du département relèvent de deux bassins, de surface à peu près égale : le bassin de la Seine et celui du Rhin. Les eaux du premier gagnent la Seine par l'*Oise*, qui ne touche même pas le département et l'*Aisne* ; celles du second vont au Rhin par la *Meuse*.

A l'Oise se rendent, uniquement par la rive g. : le *Gland*, qui traverse de petits étangs sur le plateau de Rocroi, se grossit (rive d.) de l'*Artoise* et (rive g.) de la *rivière des Champs*, qui passe au S. de Signy-le-Petit ; — le *Thon*, qui s'augmente (rive g.) de l'*Aube* en aval de Rumigny qu'elle arrose ; — la *Serre*, qui prend sa source un peu à l'O. de la bifurcation de Liart et reçoit (rive g.) l'*Hurlaut*.

L'*Aisne*, qui entre dans le département à l'altitude de 125 m., en sort à un peu plus de 58 m. Elle prend sa source dans le département de la Meuse, se dirige vers le N., traverse celui de la Marne, pénètre dans celui des Ardennes, décrit un arc de cercle vers l'O. en séparant la Champagne de l'Argonne, baigne Vouziers, où commence sur la rive g. le *canal latéral* qui l'accompagne, puis successivement : Attigny, Rethel, Château-Porcien, Asfeld, enfin passe dans le département auquel elle a donné son nom. Elle reçoit : (rive g.) la *Dormoise* ; (rive d.) l'*Aire*, qui se creuse un fossé dans l'Argonne, se grossit (rive d.) de l'*Agron*, vers lequel se rend une partie des eaux de la *Bar* et se fait une trouée à Grandpré, qu'elle arrose ; (rive g.) l'*Avègres*, le *Jailly*, l'*Indre* ; (rive d.) en aval de Vouziers, la *Fournelle* ; (rive g.) la *Loire* ; puis, après avoir été rejointe par le

HARMACIE A HARLAY

Canal des Ardennes à Semuy, (rive d.) le *ruisseau de Saint-Lambert* qui frôle Tourteron, le *Mogny*, la *Saulces*, la *Vaux*, formée par la source de Givergeon et le petit lac de la Fosse-au-Mortier qui arrose Signy l'Abbaye et se gonfle d'un certain nombre de ruisseaux du Porcien, entre autres (rive g.) du *Plumion* ; (rive d.) le *ruisseau de Saint-Fergeux*, qui naît un peu à l'O. de Chaumont-Porcien et a son confluent en aval de Château-Porcien ; le *ruisseau des Barres* ; (rive g.) la *Retourne*, qui baigne Juniville ; enfin, hors du département, par la *Suippe*, l'*Arnes*, qui a sa source à 5 kil. au S. de Machault.

La *Meuse*, longue rivière de 895 kil., naît au plateau de Langres, dans le département de la Haute-Marne, traverse ceux des Vosges et de la Meuse, avant de pénétrer dans celui des Ardennes, où elle arrose Mouzon, Sedan, Flize, Mézières, Charleville ; au delà de cette dernière ville, la vallée se creuse et la Meuse coule entre des gorges profondes, tantôt rocheuses et tantôt boisées, embellissant les sites au milieu desquels elle décrit ses méandres nombreux. Elle baigne ensuite : Monthermé, d'où part l'embranchement qui remonte l'admirable vallée de la Semoy et que dominent les curieux rochers des quatre fils Aymon ; Laifour, où les collines portent sur leurs flancs les beaux reliefs des Dames de Meuse ; Revin, entouré d'un cirque admirable ; Fumay, la ville aux ardoises ; passe entre les deux Vireux et baigne le pied de la dernière forteresse française, le fort de Charlemont qui, du haut des rochers sur lesquels il s'appuie domine fièrement Givet. Son cours en France est d'environ 500 kil. dont 177 dans le département des Ardennes. Entrée à 162 m., elle en sort par 100 m. Elle reçoit (rive g.) la *Wiseppe*, qui n'a que quelques kilomètres de son cours supérieur dans le département ; la *Wamme*, grossie du *Tortu*, séparant tous deux le département de celui de la Meuse ; (rive d.) la *Chiers*, qui naît en Hollande, dans la province de Luxembourg, sous le nom de *Korn*, traverse en décrivant de nombreux détours la pointe N. des départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, pénètre dans celui des Ardennes où elle se grossit (rive d.) de la *Marche* avant d'arroser Carignan et de s'augmenter de quelques ruisseaux qui sourdent à la lisière boisée de la frontière ; — (rive d.) la *Givonne* qui gagne la Meuse en aval de Bazeilles ; — (rive d.) la *Vrigne* ; — (rive g.) la *Bar*, qui laisse un peu à droite Buzancy, se gonfle de plusieurs riviérettes, se rapproche du *Canal des Ardennes* dont elle accompagne la rive d. jusqu'à son embouchure à Pont-à-Bar, un peu en amont de celle du canal ; — (rive g.) la *Vence*, qui coule dans une vallée où l'industrie est active et gagne la Meuse à Mohon ; — (rive g.) la *Sormonne*, qui prend sa source à l'O. de Rocroi, se dirige d'abord vers le S., rejoint la voie ferrée d'Hirson à Mézières, qui en emprunte la vallée, et chemin faisant, se gonfle (rive g.) du *ruisseau de la Verge*, de la *Sauldry* et de la *Richolle*, puis (rive d.) de l'*Audry* et du *Thin*, avant de gagner la Meuse à Warcq ; — (rive d.) la *Goutelle* ; la *Semoy*, tristement célèbre par ses débâcles, rivière au cours sinueux qui arrive de Belgique, pénètre dans le département, où elle coule entre de sombres gorges à pic, puis tombe dans la Meuse, non loin de l'église abbatiale de Laval-Dieu, après avoir franchi les rapides de Phade ; — (rive g.) le *ruisseau de Faux*, qui coule dans la sauvage Vallée de Misère et débouche dans la Meuse à Revin ; — (rive d.) la *Haute Manise*, qui descend des Bois des Hayes ; — (rive g.) l'*Alise*, limite commune au département et à la province de Namur ; — (rive g.) le *Véronin*, qui ne possède guère dans les Ardennes que sa source au Gué d'Hossus et son embouchure à Vireux-Molhain ; — (rive d.) enfin la *Houille* qui sépare sur une partie de son cours la Belgique du département.

Lacs, Étangs, Marais. — Le département ne renferme qu'un petit lac près de Signy-l'Abbaye, celui de la *Fosse-au-Mortier*, d'un hectare de superficie, profond, et alimentant la Vaux. On trouve des étangs, que remplit le Gland, et des marais, sur le plateau de Rocroi. On peut encore citer celui de *Boiron*, qui alimente le Canal des Ardennes.

Sources minérales. — *Laifour* possède une source froide, bicarbonatée, ferrugi-



CHARLEVILLE — Vieux moulin.

[illegible]neuse, qui se répand en une cascade haute de 10 m., vis-à-vis des roches du [illegible]. Dans le canton de Rumigny citons aussi la fontaine *Rouge [illegible]*.

CANAUX. — On range sous le nom de **Canal de l'Est** (Branche N.) la *Meuse canalisée*, entre la frontière belge près Givet et le *Canal de la Marne au Rhin*, à Troussey (Meuse), reliée d'autre part au **Canal des Ardennes** à Pont-à-Bar. Sa longueur, dans le département, est de 155 kil. Nous ne retiendrons ici que les divers embranchements destinés à abréger la navigation de la Meuse, ceux de Chooz, Montigny, de Pont-Saint-Nicolas à Revin, des Dames de Meuse, de la Sucrerie et de la Verrerie de Charleville, etc., dont la longueur totale est d'environ 20 kil. La différence totale de niveau est de 148 m. 58, rachetée par 26 écluses dans les Ardennes. Il y a 10 bacs sur la Meuse et un sur la Chiers, son affluent.

Le **Canal des Ardennes** relie le bassin de la Meuse à ceux de l'Aisne, de la Marne, de l'Oise et de la Seine. Il se trouve en entier dans les Ardennes et comprend deux parties : 1° la partie à point de partage servant de jonction entre la Meuse et l'Aisne, d'une longueur de 58 kil. 556 m., commençant à Pont-à-Bar, sur la Meuse canalisée, et aboutissant à Semuy sur l'Aisne ; 2° la partie latérale à l'Aisne, commençant à Vouziers, suivant l'Aisne jusqu'à Vieux-lès-Asfeld, où elle se prolonge par le **Canal latéral à l'Aisne**. Sa longueur est de 61 kil. 559. La différence de niveau est de 128 m. 54.

Les études du **Canal de la Chiers** sont complètement terminées et les travaux vont prochainement commencer.

Climat

Il est fort varié. Les arrondissements de Rethel et de Vouziers sont sous l'influence du climat *Séquanien*, tandis que les trois autres, par suite de leur altitude, sont sous la dépendance du climat *Vosgien*, beaucoup plus rude. Dans la partie septentrionale du département, l'hiver est long et rigoureux. Trop souvent les brouillards remplissent les vallées de la Meuse et de la Semoy ; il n'y a pour ainsi dire pas de printemps. L'automne est généralement la saison la plus agréable. Au fur et à mesure que l'on remonte vers le N. du département, la hauteur moyenne des pluies augmente, variant de 0m60 à 0m70, minimum, jusqu'à 1m, maximum atteint vers les sources de l'Oise, au N.-O. de Rocroi. La moyenne totale du département est sensiblement la même toutefois que la moyenne générale de la France, 0m77. La gelée se fait sentir environ le quart des jours de l'année. Le 10 décembre 1879, le thermomètre a marqué — 28° à Charleville.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 523.500 hectares (Cadastre).
POPULATION (1896) : 318.565 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Mézières	1	7	106
Sous-Préfectures	*Rethel*	1	6	11[illegible]
	Rocroi	1	[illegible]	71
	Sedan	1	[illegible]	8[illegible]
	Vouziers	1	8	1[illegible]1
		Total. . 5	Total. . 31	Total. . [illegible]

LISTE DES CANTONS

Mézières. Charleville, Flize, Mézières, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye.
Rethel. Asfeld, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.
Rocroi. Fumay, Givet, Rocroi, Rumigny, Signy-le-Petit.
Sedan. Carignan, Mouzon, Raucourt, Sedan N., Sedan S.
Vouziers. Attigny, Buzancy, Le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

Panorama de Monthermé, près de Laval Dieu.

CULTES. — **Culte catholique.** Ce département forme, avec l'arrondissement de Reims (Marne), le diocèse de Reims dont l'évêché remonte au IIIe s. D'abord métropole de la Gaule belgique, puis en 1790 métropole de l'arrondissement du Nord-Est avec Sedan entre autres comme suffragant, il se vit enlever en 1802 son siège archiépiscopal et épiscopal même qui ne fut rétabli qu'en 1821 par le concordat. Le département des Ardennes n'a pas de séminaire diocésain. Il ne compte qu'un très petit nombre de communautés religieuses d'hommes. Les communautés de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, ou sont vouées à la vie contemplative. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. de l'Espérance ou de la Miséricorde à Mézières, N.-D. de Bon Secours à Neuvisy, N.-D. de Consolation aux Mazures, N.-D. de l'Épine à Mouzon, Saint-Méen à Attigny et à Harcy, Saint Walfroy sur une hauteur près de Margut.

Culte protestant. — Le culte réformé compte plus d'un millier d'adhérents rattachés au consistoire de Sedan qui comprend les départements des Ardennes et de la Marne et fait partie de la 1re circonscription synodale. Il y a des annexes à Douzy, Francheval, Illy et Raucourt.

Culte israélite. — On compte une centaine d'adhérents à ce culte, rattachés à la communauté de Sedan faisant partie de la circonscription consistoriale de Lille.

ARMÉE. — Ce département est compris dans la sixième région militaire qui compte 4 subdivisions dont l'une, celle de Mézières, appartient au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 6e corps d'armée dont le chef-lieu est **Châlons-sur-Marne**. La garnison de Givet comprend 1 régiment d'infanterie (P. C.); celle de Rocroi, 2 régiments d'infanterie (P. C.); celle de Charleville-Mézières, 1 régiment d'infanterie et la P. C. d'un second; celle de Sedan, 1 régiment d'infanterie (P. P.), 2 régiments de cavalerie (dragons) (P. P.); celle de Château de Villers la P. C. des deux mêmes régiments de cavalerie; celle de Vouziers, enfin, 1 régiment de cavalerie (cuirassiers) (P. P.).

Ouvrages militaires. — Les places de Givet et de Rocroi sont déclassées en principe. Pour la première de ces places, le fort de Charlemont a été conservé. On a construit au-dessus de Mézières-Mohon le fort des Ayvelles.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Nancy.** Il y a 1 **Tribunal de 1re Instance** à Charleville (la **Cour d'assises** siège à Mézières), Rethel, Rocroi, Sedan et Vouziers; 1 **Tribunal de commerce** à Charleville et à Sedan; 1 **Conseil de prud'hommes** à Charleville, Sedan et Rethel, et 1 **Justice de paix** dans chacun des 31 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département des Ardennes ressortit à l'**Académie de Lille** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : 1 **Lycée** à Charleville (Lycée Chanzy), 1 **Collège communal** à Sedan (Collège Turenne); pour les filles, 1 **Lycée** à Charleville (Lycée Sévigné) et un **Collège** à Sedan. Il y a des **établissements libres** à Charleville, Rethel et Vouziers et 1 **petit séminaire** à Charleville.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec École annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec École annexe et École maternelle annexe) de Charleville. Il existe 1 **École manuelle d'apprentissage** à Monthermé. On trouve des **Écoles primaires supérieures** de garçons à Charleville, Givet, Mézières et Rethel; de filles, à Charleville et Mézières. Il y a des **Cours complémentaires** pour garçons à Attigny, Maubert-Fontaine, Mohon, Mouzon, Nouzon, Rocroi, Sedan, Vireux-Wallerand et Vouziers, et pour filles, à Nouzon et Vouziers. Attigny, Charleville, Maubert-Fontaine, Mézières, Rethel, Vouziers ont des **Pensionnats primaires** de garçons et Charleville, Mézières et Vouziers des **Pensionnats primaires** de filles.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Nancy, sous-arrondissement de Mézières (division du N.-E.); à la 5ᵉ région agricole (N.-E.), à la 6ᵉ conservation forestière et à la 4ᵉ inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

La Champagne et l'Argonne sont les deux régions les plus fertiles et les mieux cultivées du département; on peut encore y joindre la partie de l'Ardenne située sur la rive g. de la Meuse, comprenant la majeure partie de l'arrondissement de Rocroi et la moitié occidentale de celui de Mézières. Dans le reste du département, le sol schisteux se prête mal à la culture; aussi l'industrie y est-elle active et accapare-t-elle tous les bras. Ce n'est d'ailleurs qu'au prix d'un labeur acharné, de l'emploi de bonnes méthodes, d'engrais et d'outils perfectionnés que l'agriculture peut faire vivre ceux qui s'y adonnent. C'est dans la partie la plus rapprochée du département de l'Aisne qu'elle est le plus rémunératrice. La culture de la betterave industrielle y fait des progrès; la surface des pâturages augmente au détriment de la culture des céréales. Voici pour l'année 1899 le tableau des cultures avec les surfaces ensemencées et le rendement :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment.	67.455 hectares	1.281.645 hectol.	Orge.. . . .	8.265 hectares	171.500 hectol.
Méteil.	485 —	8.245 —	Sarrasin .	595 —	8.895 —
Seigle.	11.555 —	205.590 —	Avoine.. . .	62.829 —	1.570.725 —

Les pommes de terre dont les meilleures se récoltent aux environs de Charleville ont occupé 12.967 hectares et ont produit 1.478.258 quintaux. Les prairies des bords de la Meuse, de la Chiers et de l'Aisne sont fort belles; le plateau de Rocroi est presque uniquement occupé par des pâturages. Voici pour la même année la surface et le rendement en fourrages :

	Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betteraves fourragères.	4.541	1.276.254	Fourrages annuels. . . .	2.101	79.858
Trèfle	8.455	546.575	Prairies temporaires. . .	1.261	52.786
Luzerne..	14.552	644.940	Prés naturels..	58.940	1.552.440
Sainfoin..	6.559	228.924	Regains..	9.588	201.548
Légumineuses. .	4.158	128.898			

La culture des plantes industrielles comprend : la betterave à sucre, concentrée dans l'arrondissement de Rethel, qui avec une surface de 4857 hectares a produit 1.165.680 quintaux; le lin, le chanvre et l'œillette, qui ont respectivement occupé des surfaces fort restreintes, 5, 6 et 16 hectares. La vigne, dont la limite extrême de culture se trouve dans le département, n'est cultivée que dans la partie méridionale des arrondissements de Rethel, Vouziers et Sedan. Les 566 hectares cultivés ont produit 8987 hectol. en 1899. La même année, 5 hectares seulement ont été replantés. Les pommiers à cidre sont surtout plantés dans les cantons de Novion-Porcien et de Signy-l'Abbaye. La récolte a été de 104.856 quintaux. Les mêmes cantons, ainsi que ceux de Grandpré, Monthois, Tourteron, Chaumont-Porcien et Signy-le-Petit, renferment un grand nombre d'arbres à fruits à noyaux et à pépins. Les noyers ont fourni 251 quintaux. Les forêts, qui s'étendent surtout à la lisière N. du département, occupent près de 160.000 hectares dont 69.016 hect. 90 ares sont la propriété de l'État, de communes ou d'établissements publics. Les principales, outre celle des Ardennes, sont celles de l'Argonne, de Mazarin et du bois d'Luelle, qui la prolongent vers le N.-O., de Froidmont et du Hailly autour de Mézières, de St-Martin, de Signy-l'Abbaye, d'Estremont, de Signy-le-Petit, etc. Les produits, non compris celui des écorces, ont été de 1.446.117 fr. 54. Pendant la campagne 1899-1900 on y a tué 144 sangliers, 85 renards et quelques autres animaux sauvages. Dans quelques cantons dotés d'une humidité suffisante, on trouve des oseraies dont les produits sont employés dans les centres où prospère l'industrie de la vannerie.

En 1899, l'espèce chevaline, dont les centres d'élevage se trouvent à Buzancy et à Bourg-Fidèle, comptait 47.566 représentants. Il y a 6 stations d'étalons dans le département : Renwez, Hannappes, Sedan, Mouzon, Vouziers et Rethel. Les autres espèces comptaient les nombres suivants : espèces mulassière 17, asine 816, bovine 108.142, ovine 277.957, porcine 49.887, caprine 8141. Il a été produit 942.287 hectol. de lait et 5551 quintaux de laine. Enfin 19.905 ruches ont fourni 109.400 kil. de miel et 20.104 de cire.

Charleville possède une chaire départementale d'agriculture et Rethel une école pratique d'agriculture. Ajoutons en terminant que le département consacre une somme annuelle au repeuplement de la Chiers, de la Semoy et de l'Aisne, cours d'eau dans lesquels on dépose des alevins de truites et quelques centaines d'écrevisses.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Elles sont extrêmement importantes. Le **schiste ardoisier** est exploité souterrainement à Fumay, Haybes, Rimogne, Harcy, Deville et Monthermé. 26 ardoisières ont occupé 2208 ouvriers, dont 1054 de fond et 1154 au jour, et ont produit, en 1899,



THUGNY-TRUGNY. — Église de Thugny.

155 172 000 ardoises d'une valeur moyenne de 52 fr. 50 le mille. Le minerai de **fer** se rencontre dans un grand nombre d'étages géologiques, mais les minières ne sont pas exploitées. La production des **tourbières** va en diminuant : elle n'a guère été que de 100 t. en provenance du plateau de l'Ardenne. Une quinzaine d'ouvriers a seule été occupée à cette extraction dans quelques communes. Les différentes carrières ont employé un millier d'ouvriers qui ont extrait 468 200 t. d'une valeur de 1.800.000 fr. **Le marbre**, que l'on rencontre dans le terrain devonien, provient de Givet et de Fromelennes. Les **quartzites**, que l'on trouve dans le terrain silurien et qui sont employées à l'empierrement des routes, viennent surtout de Monthermé et de Château-Regnault. Les **grès** et **arkoses** pour pavés, tirés du terrain devonien, sont en provenance de Montigny-sur-Meuse, Vireux et Chooz. Quant aux **pierres de taille**, on les tire principalement de Dom-le-Mesnil, Hannogne-St-Martin, Sapogne-et-Feuchères, Bulson, etc. Les arrondissements de Vouziers et de Rethel fournissent des **phosphates de chaux** et des **sables verts**. Le département compte de nombreuses **briqueteries**, notamment à Attigny, Balaives, Blanchefosse, Charleville, le Chesne, Douzy, Mondigny, Signy-le-Petit, Warcq. On fabrique de la **poterie** à Jandun, Mondigny, Signy-le-Petit. Charleville et surtout Givet font des **pipes** renommées. Enfin Charleville a une **verrerie** et fabrique des miroirs.

INDUSTRIES AGRICOLES. [illegible] mais la minoterie est importante [illegible] Sedan, etc. On y compte [illegible] séries, [illegible] des sucreries à [illegible] Attigny [illegible] Douzy [illegible], St-Germainmont [illegible] Vouziers [illegible] distilleries à l'Adhuy, Coucy, Mazerny, Mesmont [illegible]
Les industries du bois sont assez variées. Outre les scieries mécaniques de [illegible] Mohon, Carignan, Fumay, Haybes, Gespunsart, on compte des ateliers de carrosserie à [illegible] Balan, Charleville, Carignan, Sery-le-Petit se livre à la saboterie [illegible] de bois cintré, Sapogne fabrique des chaises, [illegible] cerceaux et des merrains, et [illegible] crayons. La vannerie prospère à Vouziers, Givry [illegible]

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Ce sont celles qui tiennent le premier rang. [illegible]



[illegible]

THUGNY-TRUGNY. — Château de [illegible]

vier 1900 on comptait en activité 64 fours à puddler, 150 fours [illegible] 2 fours de fusion au creuset; il n'y avait en inactivité que 2 hauts fourneaux [illegible] et 2 fours de fusion au creuset. A la même date, on comptait 101 fonderies [illegible] produit 87 979 t. de fonte moulée d'une valeur de 25 000 000 de fr. [illegible] occupe 6 777 ouvriers. La production en fer puddlé en barres et en tôles [illegible] 29 765 t. par réchauffage, en aciers ouvrés de 5 996 t. et en aciers soudés de 780 t. La ferronnerie comprend 6 à 7 usines dans la vallée de la Givonne et 17 à [illegible] dans la vallée de la Vrigne. Ces usines fabriquent de [illegible] des loquets et des targettes en fer ou en cuivre, des articles de ferronnerie pour le bâtiment. Les boulons, écrous et rivets ne sont fabriqués qu'à Charleville; les essieux, les roues de wagons à Charleville, Apremont et Revin. La boulonnerie est pratiquée [illegible] court; la construction mécanique à Sedan, Balan, Rethel, Aubrives, Boulzicourt, Mohon. Les clouteries et pointeries ne se rencontrent que dans [illegible] Givonne et Vouziers fabriquent des machines aratoires. La taillanderie [illegible]

HIERGES. — Vue.

à Charleville, Douzy, Givonne, qui produisent des étaux, etc. ; et à Nouvion-sur-Meuse, Vivier-au-Court, qui fabriquent des objets variés.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ce groupe est surtout représenté par les **teintureries** de Sedan (5 établissements), de Floing et de Mézières, les usines d'**apprêt** de Gaulier et de Donchery. On peut encore citer l'usine à **colle forte** de Givet, les fabriques de **couleurs** de Prix-lès-Mézières et de Raillicourt ; de **noir animal** de Dom-le-Mesnil et de Signy-le-Petit ; les **savonneries** [illegible] et de Givet ; enfin la **poudrerie** de St-Ponce à la Francheville, sur la Vence.

INDUSTRIES TEXTILES. La **filature** de la laine est très importante dans l'arrondissement de Sedan, qui compte une quinzaine d'établissements. Environ 40 fabricants s'occupent du drap, qui est justement réputé ; mais on ne peut guère compter que 7 à 8 usines réellement importantes. Les arrivages en laine, en 1899, se sont élevés à 4 245,507 kilog. Les expéditions de drap, du 1er juillet 1899 au 30 juin 1900, ont atteint 2 692 557 kilog. Citons encore Neuflize qui fabrique du **mérinos** et Rethel de la **flanelle**.

INDUSTRIES DIVERSES. Les établissements de **tannerie** et de **corroierie** sont un peu disséminés partout ; nous nommerons toutefois quelques centres : Givet, Charleville, Mouzon, Rethel et Vouziers. Signy-le-Petit fabrique des **chaussures**. Enfin Charleville, Braux, Mohon, Renwez et Sapogne font de la **brosserie**.

Pour terminer, ajoutons que 48 sortes d'industrie comptaient au 15 janvier 1900 un total de 875 établissements pourvus d'appareils à vapeur disposant d'une force de 25 770 chevaux-vapeur.

Commerce

En 1899, le département a importé 602 530 t. de houille et coke, dont 556,517 t. de provenance belge ; des laines brutes pour les usines de l'arrondissement de Sedan ; des articles de toutes sortes : modes, livres, bijoux, des denrées alimentaires, des produits coloniaux, etc. Il exporte des métaux, des articles de ferronnerie et de quincaillerie, des clous et pointes, des machines, du drap, des bois de toutes sortes, des bestiaux, des chevaux ; les divers produits du sol ; des écorces ; du sucre, de la bière, des alcools, etc.

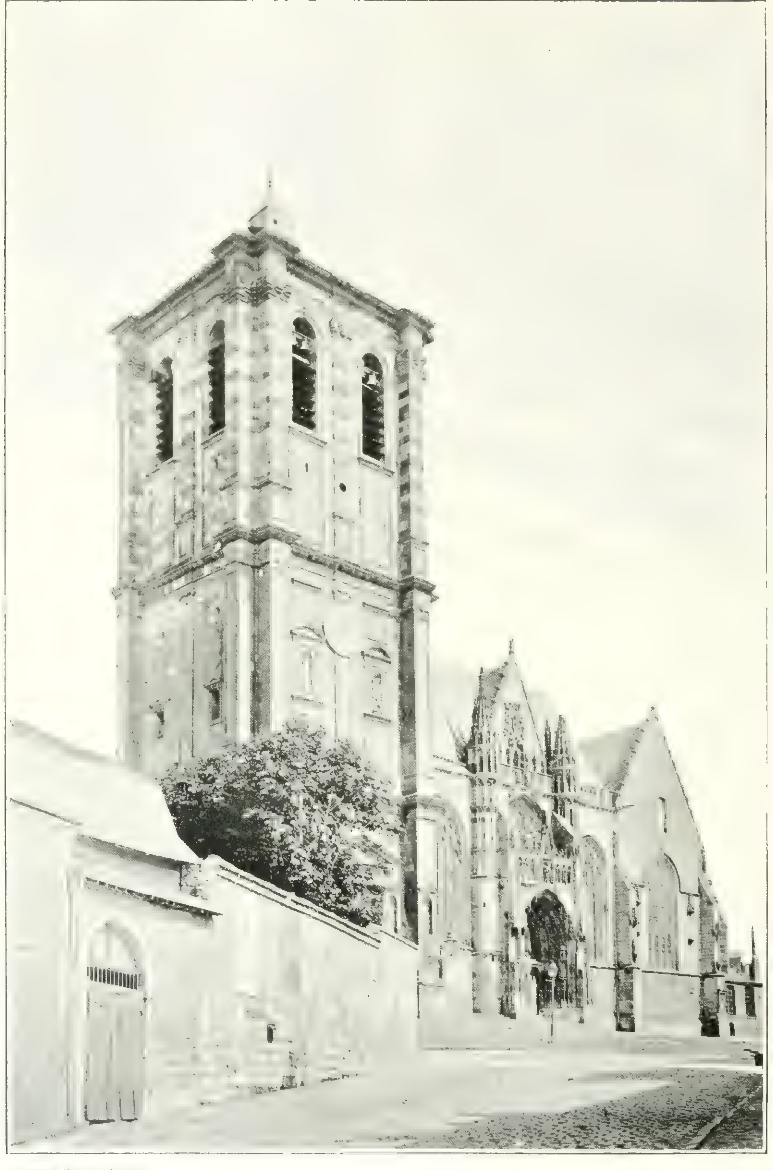
Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale)	458,118
— (voie étroite)	90,475
Routes nationales	586,922
Chemins vicinaux de grande comm.	1269,605
— d'intérêt commun	1500,598
— de petite communication	1925,099
Rivière navigable	
Chiers (de la Ferté à son embouchre).	56, »

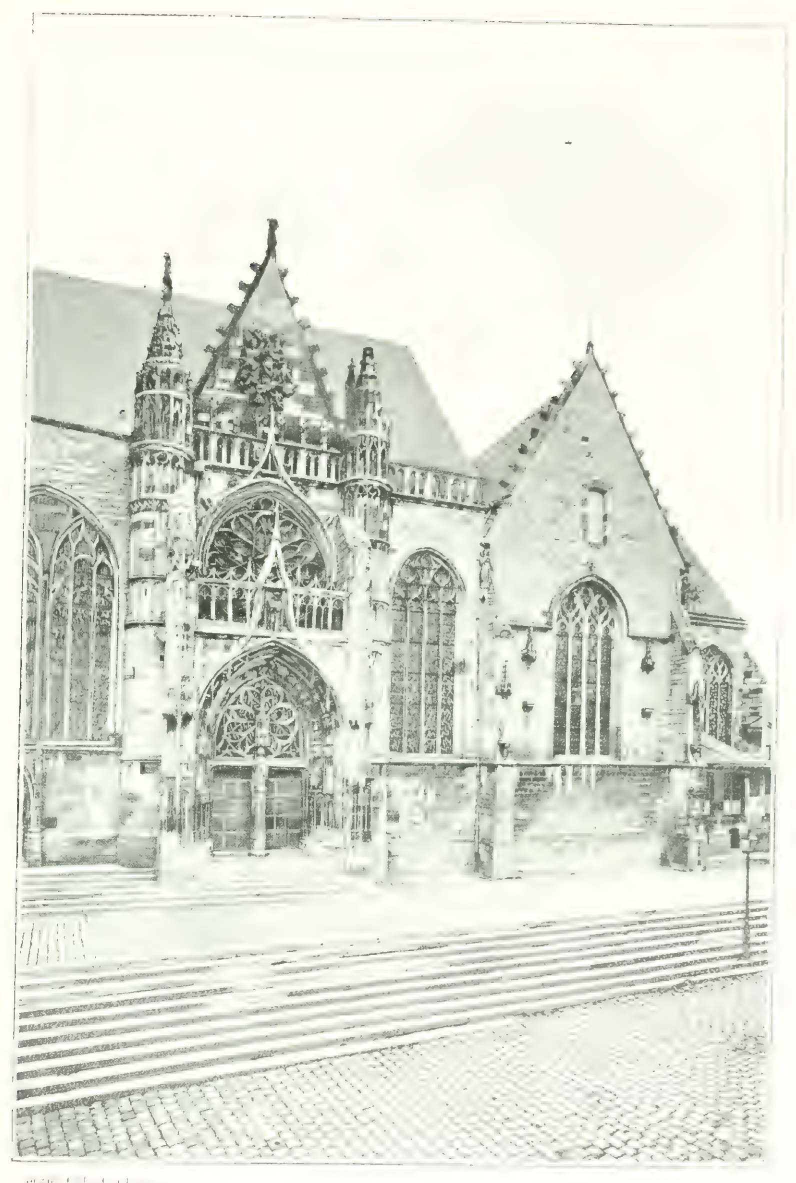
	[illegible]
Canaux :	
Canal de l'Est (branche N. ou Meuse canalisée)	[illegible]
Embranchements divers	20
Canal des Ardennes :	
1° de Pont-à-Bar à Semuy	[illegible]
2° de Vouziers à Vieux-lès-Asfeld	[illegible]
Canal latéral à l'Aisne (de Vieux-lès-Asfeld à la sortie du département)	4,



ÉZIÈRES est une vieille cité resserrée dans une partie d'un isthme formé par une boucle de la Meuse, dont le cours en cet endroit est orienté de l'E. à l'O. La rivière, en la touchant une première fois, l'isole du faubourg de Pierre et de Mohon, gros bourg industriel relié à Mézières et à Charleville par un tramway électrique. Après avoir décrit sa boucle, elle la touche une seconde fois en séparant de Charleville le faubourg d'Arches, qu'une prairie basse inondée en temps de crue isole encore de Mézières. En réalité, Charleville, Mézières avec les faubourgs d'Arches et de Pierre, forment avec Mohon une agglomération de trois villes fort différentes [illegible] mais très solidaires d'intérêt. Des anciennes fortifications de Mézières [illegible] quelques parties de remparts couronnés d'échauguettes percées de [illegible] fossés envahis par la végétation, il reste encore la [illegible] au pied de laquelle [illegible] un canal évitant à la batellerie la traversée de la boucle de la Meuse. Vue du pont [illegible]



RETHEL. — Église Saint-Nicolas. Ensemble S.



ville se profile sous son aspect le plus pittoresque, dominée par la flèche élégante de son *Église*. Construite de 149[illegible] à 1[illegible] avec une tour de la première moitié du XVIIe s., reconstruite en 1861 et restaurée après le siège désastreux de 1870-71, elle présente une flèche élégante couronnant la tour de la façade O.; la façade latérale S. est précédée d'un escalier à double rampe aboutissant à un porche. A l'intérieur on remarque quelques clefs de voûte ornées de pendentifs et d'élégants culs-de-lampe à la naissance des nervures des voûtes, dans les bas-côtés et à l'entrée de la nef. La *Tour de l'Horloge* ou *Beffroi* se dresse au-dessus d'une maison particulière. Une belle construction du XVIIIe s. abrite la *Préfecture* avec ses bureaux, ainsi que les appartements du général commandant la subdivision. L'*Hôtel de Ville* (1752) est situé en face d'un corps de bâtiment abritant des turbines actionnées par la Meuse. Le *Théâtre* est de 1854. Le *Palais de Justice* et l'*Hôpital* n'ont rien de remarquable. Mézières possède deux belles promenades, l'une au faubourg de Pierre, qui escalade la colline surplombant la route de Mohon, l'autre au N., le *Square Mialaret*, entre les anciens fossés et la rive d. de la Meuse. La *Statue de Bayard* (1895), qui en 1521 défendit si habilement la ville contre les Impériaux, en orne le centre. Chaque année les Macériens reconnaissants célèbrent l'anniversaire de leur délivrance (27 septembre). Le *Monument aux Ardennais* morts en 1870-1871, groupe en bronze dû au sculpteur Croisy, se dresse à l'extrémité S. des avenues de Charleville aboutissant à l'entrée du faubourg d'Arches.

Charleville, qui occupe également une boucle de la Meuse, ne s'éleva qu'en 1606 par le caprice d'un seigneur d'Arches, Charles de Gonzague, duc de Nevers, de Mantoue et de Rethel, gouverneur de Champagne, dont la *Statue* (1899) au-dessus d'une *Fontaine* orne le centre de la *Place Ducale*, la plus belle et la plus caractéristique de la ville avec sa bordure de pavillons en briques et pierres de taille recouvrant une galerie à portiques. Si grâce aux privilèges accordés par son fondateur elle prospéra rapidement, il est juste d'ajouter qu'en 1789 Charleville refusa d'en jouir plus longtemps ; son commerce et son industrie n'en sont pas moins prospères. Construite sur un terrain plat, dotée de rues se coupant à angles droits avec des avenues larges et bien ombragées, en bordure desquelles s'alignent de belles constructions modernes, elle diffère totalement d'aspect avec Mézières dont elle partage, en bonne voisine, les avantages administratifs. Une courte énumération de ses monuments suffira à les faire connaître. Outre les maisons à toits élevés de la Place Ducale, il reste encore à l'extrémité d'un petit bras de la Meuse, en face du Mont Olympe, un vieux *Moulin* datant de la fondation de la ville, aujourd'hui restauré et dont les salles sont affectées aux réunions de plusieurs Sociétés. Le *Théâtre* est de 1839. L'*Hôtel de Ville* (1843) est précédé d'un perron auquel on accède par une double rampe d'escalier : une tour carrée renfermant le beffroi s'élève sur le bâtiment central, un peu en arrière de la façade. L'*Église* (1865), de style roman, a sa façade flanquée de deux clochers couronnés de flèches assez élégantes. L'*Hôtel-Dieu*, le *Petit Séminaire* avec sa chapelle (1877), le *Palais de Justice*, le *Lycée Chanzy* en façade sur la *Promenade du Petit Bois*, le *Lycée Sévigné*, sont dépourvus d'intérêt. Un bâtiment spécial renferme le *Musée*, qui possède quelques toiles modernes avec des moulages, et la *Bibliothèque*, qui compte 177 incunables, 555 manuscrits et environ 27 000 volumes. Outre la Promenade dont nous venons de parler, Charleville possède de beaux quais sur la rive g. de la Meuse, ainsi qu'un *Square* charmant vis-à-vis de la *Gare* (1892).

Mohon, gros bourg industriel, se trouve au confluent de la Vence avec la Meuse. Ce centre métallurgique rejoint peu à peu Mézières, et le jour est proche où il n'y aura plus de solution de continuité entre les habitations des deux villes. Mohon ne possède d'intéressant qu'une *Église* (XVe et XVIe s.) dont la façade O. est ornée d'un porche de la Renaissance surmonté d'une galerie ; elle est en outre flanquée de tourelles latérales.

RETHEL, cité industrielle s'occupant surtout de la filature et du tissage de la laine, est bâtie sur l'Aisne qui s'y divise en deux bras et sur le Canal des Ardennes. Elle se partage en *Ville Haute*, curieuse avec ses rues montantes bordées de maisons anciennes, ses ruelles et ses escaliers, sa vieille *Halle en bois* datant de 1656 et la *Ville Basse* où se trouvent groupés les établissements industriels nombreux et divers : brasseries, fabrique d'automobiles, coupage de poils, etc. La première est dominée au N. par une colline du sommet de laquelle on jouit d'une belle vue sur la ville et la vallée de l'Aisne. Le plus beau monument de Rethel est l'*Église St-Nicolas*, autrefois Ste-Marie de la Croix (XIIIe, XVe et XVIe s.) dont la tour carrée du XVIIe s. est assez massive ; en revanche, le portail de la façade latérale S., dont les voûtes sont ornées de groupes

GIVET [illegible]

sculptés reproduisant la légende de St-Nicolas, est élégant. L'intérieur se compose de deux nefs accouplées appartenant à deux églises autrefois distinctes ; on y remarque une petite crypte dite du Sépulcre, la chapelle St-Gorgon, restaurée en 1871, et un curieux bénitier dont le piédestal est formé de trois dauphins entrelacés. *L'Église des Minimes* (1752), dans le faubourg du même nom, a de belles boiseries. *L'Hôtel de Ville* (1750) se termine par un campanile comme le pavillon central de l'ancien *Hôtel Dieu* (1690), transformé en école. Il ne reste qu'une partie des communs (1685) de l'ancien château fort près de l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui un élégant *Palais de Justice* (1869). La crèche Noirel (1892) occupe la place de l'ancienne maison de l'Arquebuse. Signalons encore la *Caisse d'épargne* (1900). Rethel a élevé un monument au normalien Noirel, dû au sculpteur Croisy. Outre le *Square* près de la gare, la ville est dotée de la belle *Promenade des Iles*, sur la rive d. de l'Aisne. On trouve enfin un certain nombre de maisons intéressantes dans les rues Choffin, Boucher-de-Perthes, d'Évigny, Lassalle, place de la Halle, etc. Une des plus curieuses est une maison d'angle avec tourelle à encorbellement (22, rue Lassalle).



Nég. du Wemel, Rethel.

PARGNY-RESSON. — Église (XVIe s.).

ROCROI, sur le haut et froid plateau des Ardennes, se résume en une grande *Place* de forme rectangulaire sur laquelle débouchent neuf rues dont la plus longue n'a pas 100 m. et qui toutes se heurtent aux remparts percés de deux portes, élevés par Vauban et dont la double ceinture enserre cette petite cité silencieuse si souvent prise et reprise. Le tramway à vapeur qui se détache au Tremblois de la ligne Charleville-Hirson a son terminus sur la même place dont un coin est planté d'ormes et de marronniers et sur laquelle se trouvent les édifices publics. *L'Hôtel de Ville* et la *Sous-Préfecture* occupent le même bâtiment dont la façade est précédée d'un porche à double étage couronné par un campanile et auquel on accède par un double escalier. Presque en face est *l'Église* (XVIIe s.) dont la façade est surmontée par une tour carrée que termine une flèche pyramidale. La plupart des maisons y sont bâties en briques peintes et, comme de l'autre côté de la frontière, il n'est pas rare de rencontrer dans les rues de petites voitures traînées par des chiens. Aux environs se trouvent des forges et des fonderies.

Givet, tout à l'extrémité N. du département, est situé dans la jolie vallée de la Meuse qui s'y élargit et y reçoit la Houille à Givet Notre-Dame ou Petit Givet, sur la rive g. Cette dernière est dominée par le Mont d'Haur que couronne une vieille *Tour*, tandis que Givet St-Hilaire ou Grand Givet, sur la rive d., est dominé par les roches escarpées qui portent à 215 m. d'altitude la pittoresque forteresse de Charlemont. Cette cité industrielle, débarrassée de ses fortifications, a ses usines situées sur la rive g. longée par une *Promenade* et réunie à la rive d. par un *Pont* de cinq



[illegible]



RETHEL. — Vieille halle en bois.

arches en pierre que fit construire Napoléon Ier et au haut duquel la vue [illegible] rable. Dans le Grand Gavet se trouvent l'Hôtel [illegible] et l'[illegible], édifié [illegible]. Elle renferme de belles boiseries ; une tour terminée en flèche de forme [illegible]. L'Église N.-D. (1521), couronnée d'une flèche élancée, s'élève dans le Petit Gavet. [illegible] belle *Place Méhul*, en bordure de laquelle sont construites de [illegible] maisons [illegible] la *Statue* du célèbre compositeur qui y naquit en 1763.

SEDAN est bâti sur la rive d. de la Meuse qui y décrit un coude rectangulaire. Un petit canal de navigation en réunit les deux pointes en formant une île dont la partie [illegible] par la prairie de Torcy sur la rive d., tandis que sur la rive g. se trouve le faubourg [illegible] où l'on a construit une *Église* dans le style du XIIIe s. Des collines entourent la ville. [illegible] ses fortifications ont été démantelées et remplacées par de beaux boulevards. Sedan [illegible] Lorsque l'on quitte la gare pour gagner par l'*Avenue Philippoteaux* [illegible] l'on parcourt les rues où s'alignent des maisons et des hôtels des XVIIe et XVIIIe s. [illegible] civil avec ses deux pavillons du XVIIe s., des manufactures de drap imposantes, on est frappé du grand caractère qu'offre la cité où s'attachent de si douloureux souvenirs de notre histoire contemporaine. Au centre de la Place Alsace-Lorraine, ornée de platanes, se dresse le [illegible], élevé en 1897 aux victimes de la guerre franco-allemande. Sur deux faces du piédestal [illegible] reliefs en bronze reproduisent la « *Défense du Pont de Bazeilles* » et [illegible] *Floing* ». En bordure se trouvent le beau *Jardin d'Horticulture* aménagé en 1888-1890 [illegible] la *fondation Crussy*, construction renfermant un asile à d., une crèche à g. et au centre le *Musée* qui contient quelques toiles, des moulages, des antiquités, des objets d'art et des collections d'histoire naturelle. Sur une autre face on voit le *Collège Turenne* (1886) avec un [illegible] sculpté et une annexe renfermant la *Bibliothèque* (15 600 volumes, 8 manuscrits [illegible]). En face est le nouveau *Temple protestant* (1895), de lignes harmonieuses, avec des [illegible] rieures très sobres. Sur la *Place d'Armes*, centre de la ville, près de laquelle se croise le réseau de tramways électriques qui dessert le faubourg de Torcy, Gaulier, Daigny, Balan, et [illegible] s'élève l'*Église* (1595) ex-temple protestant. Sur la *Place Turenne*, où se dresse la *Statue* [illegible] *de Turenne*, né à Sedan en 1611, se trouvent le *Palais de Justice* et l'*Hôtel de Ville*, ainsi que le *Théâtre*. L'ancien *Temple protestant* renferme quelques tombes de membres de [illegible]. La *Citadelle* ou donjon, château du XVe s., avec ses murs éventrés, ses fossés à peine comblés, présente un aspect lamentable. Du haut des Boulevards qui la contournent au S. et au S.-E. on jouit d'une belle vue sur Sedan et la vallée de la Meuse. Le [illegible] est l'ancien palais des princes de Sedan, bâti vers 1614. La *promenade des Prières* s'étend au pied du donjon. La *Sous-Préfecture* est un hôtel moderne. Modernes aussi sont le [illegible] et la [illegible].

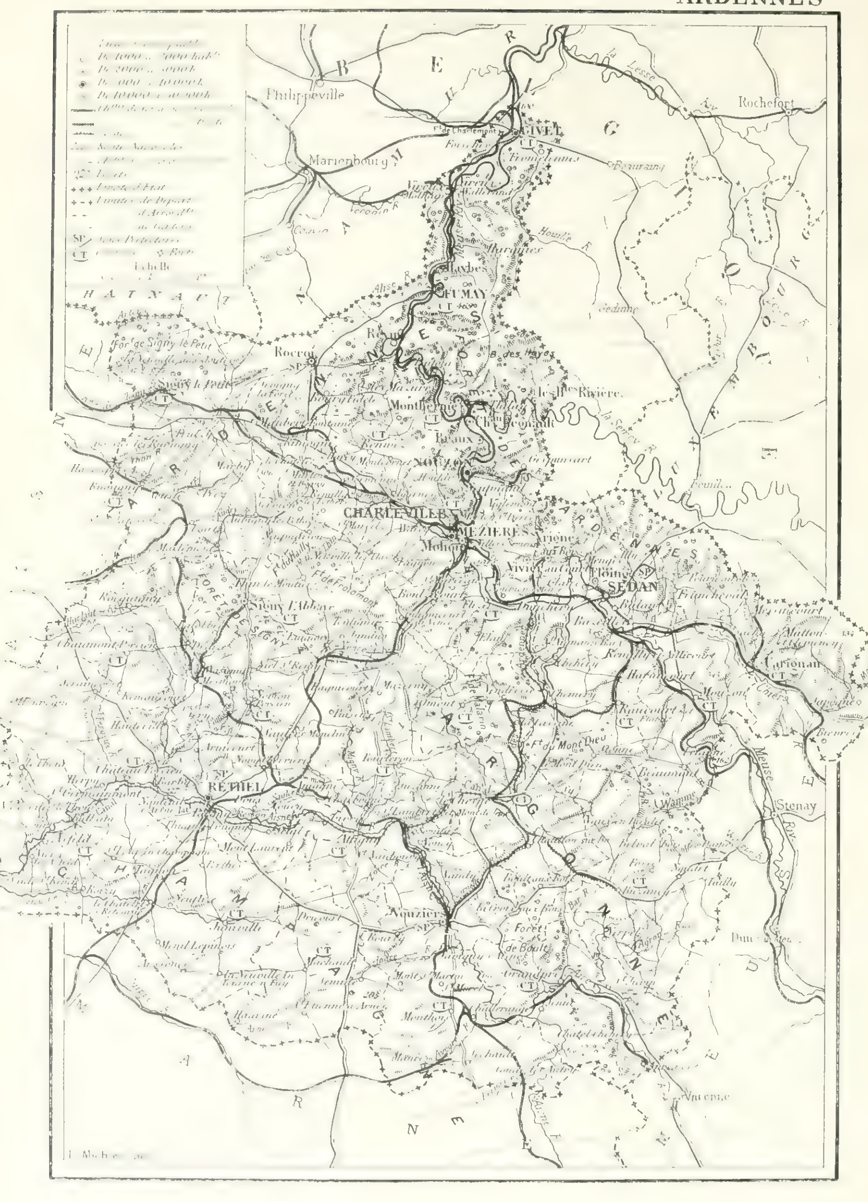
On ne peut quitter Sedan sans aller faire un douloureux pèlerinage à **Bazeilles**. Sur [illegible] du malheureux village incendié en 1870 par les Bavarois s'élève une [illegible] ses défenseurs. Derrière le petit cimetière est l'*Ossuaire* de 80 m. de surface environ [illegible] dans 14 caveaux une partie des ossements des soldats français et allemands tués pendant la bataille du 1er septembre. Bazeilles renferme encore la *Maison de la Dernière Cartouche* [illegible] passa un épisode glorieux de la défense immortalisé par le pinceau d'A. de Neuville.

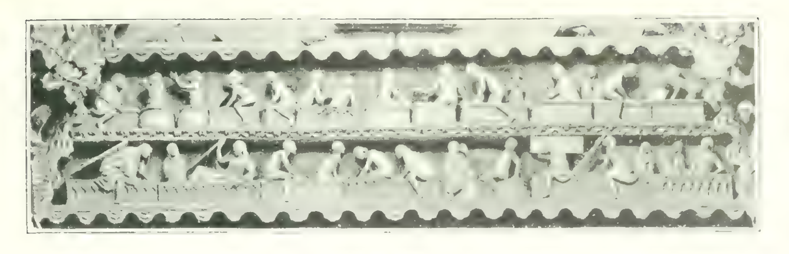
VOUZIERS s'élève sur une colline de la rive g. de l'Aisne. C'est une petite ville industrielle s'occupant de bonneterie, de vannerie, etc. L'*Hôtel de Ville* sur la place principale [illegible] *Tribunal* et la *Sous-Préfecture* ne présentent d'intérêt. Seule l'*Église* (XVIe et XVIIe s.) [illegible] d'un clocher fort laid, offre une façade à triple portail des débuts de la Renaissance [illegible] remarquable. Citons à l'intérieur une tapisserie d'après Raphaël (La Visitation). Vouziers possède des casernes de cavalerie.

Liste des Monuments historiques

Mouzon	Église (XIIIe s.)	St-[illegible]	Église (XVe s.)
	Bas-relief gothique dans l'église	[illegible]	Église [illegible]
Rethel	Église St-Nicolas (XIIIe, XVe et XVIe s.)	Vouziers	Portail de l'église

ERRATUM. — Page [illegible] MÉZIÈRES [illegible]
[illegible] MOUZON [illegible]

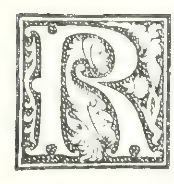

Philippeville
Rochefort
GIVET
Marienbourg
FUMAY
Rocroi
Signy le Petit
Monthermé
NOUZON
CHARLEVILLE
MÉZIÈRES
SEDAN
Signy l'Abbaye
Carignan
RETHEL
Vouziers
Stenay
Forêt de Boult
Ft du Mont Dieu
Echelle



REIMS — [illegible]

Marne

Nom — Situation

ivière la plus importante du département auquel [illegible] son nom, la *Marne* le traverse du S.-E. au N.-O. [illegible] deux parties à peu près égales. De plus, elle en [illegible] Châlons, qui en occupe le centre, ainsi que deux [illegible] d'arrondissement : Vitry-le-François et Épernay. Le département [illegible] Marne appartient à la région est de la France. Sa forme est [illegible] d'un parallélogramme irrégulier, dont la direction des [illegible] forme une légère inclinaison avec celle du méridien [illegible] N.-E. à S. O. Au point de vue de l'étendue il occupe le neuvième rang. [illegible] tirées de la pointe N.-O. du canton de Fismes vers la pointe S.-E. de celui de Saint-Rémy en Bouzemont et de la pointe N.-E. du canton de Ville-sur-Tourbe vers le point de rencontre des trois départements de la Marne, de Seine-et-Marne et de l'Aube, ont respectivement 121 et 125 kil. Ses limites naturelles sont de peu d'importance [illegible] grande partie du cours de la Biesme et 1500 m. environ du cours du canal [illegible] au S. 6 kil. du cours de la Droye et 4 kil. de celui de l'Aube [illegible] petit Morin et 5 kil. de celui de la Marne, en aval de Dormans. Il est borné au N. par le département des **Ardennes**; à l'E. par celui de la **Meuse**; au S.-E. par celui de la **Haute-Marne**; au S. par celui de l'**Aube**; au S.-O. par celui de **Seine-et-Marne**; au N.-O. enfin par celui de l'**Aisne**.

Il a été formé en 1790 de pays ou de parties de pays dépendant de la Champagne: *Rémois*, *Haute-Champagne*, *Perthois*, [illegible] [illegible]

Histoire

Quelques menhirs ou dolmens restés debout, des sépultures à [illegible] la montagne de Sarran, les puits funéraires de Tours-sur-Marne [illegible] voilà tout ce qu'il reste du passage des peuplades préhistoriques qui ont habité [illegible] qui nous occupe. A ces habitants primitifs, sur le compte desquels l'histoire [illegible] succédèrent les *Remi*, que César trouva comme alliés lors de sa venue dans la Gaule. Fidèles à l'amitié romaine, ils en recueillirent les bénéfices. Leur capitale [illegible]

Reims), devint un centre important. Sept à huit voies y avaient leur point de départ ou d'arrivée. L'une d'elles, vers Bar-le-Duc, longeait le camp de la Cheppe, non loin de *Fanum Minervæ*. Une foule d'objets de l'époque romaine, provenant de fouilles faites à Reims, ornent les musées de cette ville. On y admire encore la *Porte de Mars*. Des vestiges d'aqueducs se voient encore à Jonchery-sur-Suippe.

Quelques peuples de la Gaule tentèrent de secouer le joug romain à la faveur des troubles qui surgirent à la fin du règne des Antonins. Tetricus, chef des Rèmes, tout en feignant de vouloir combattre Aurélien qui marchait contre lui, trahit sa propre cause. Il se laissa isoler et faire prisonnier avec quelques-uns de ses guerriers. Les Gaulois vaincus durent se soumettre à nouveau (275).

C'est sous le règne de l'empereur Aurélien que le christianisme se répandit en Champagne. Au siècle suivant, le consul Jovinus, qui habitait Reims, se convertit à la nouvelle religion et son exemple entraîna les hésitants (366).

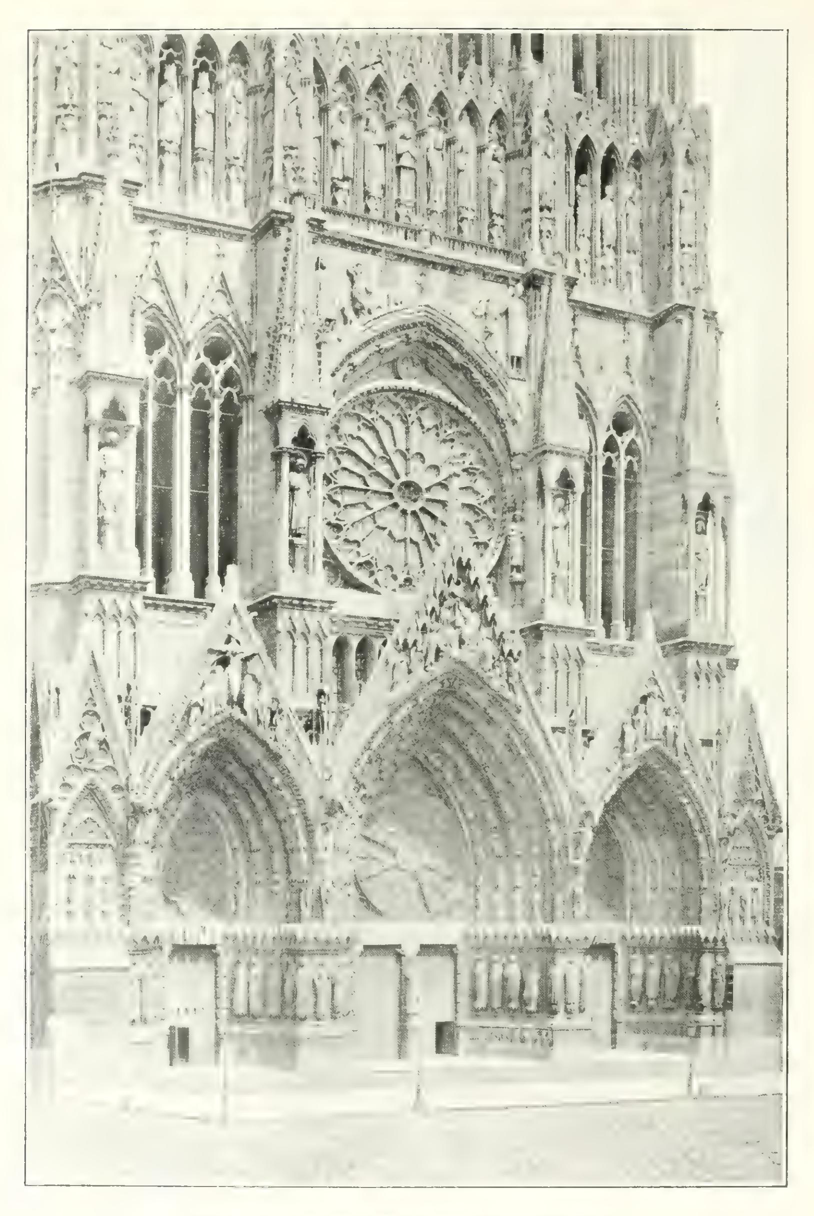
Le pays eut beaucoup à souffrir des Barbares. Une première invasion des Germains fut repoussée d'abord par Probus; puis une seconde par Julien, Mais il n'en fut pas de même en l'an 406, au cours duquel des hordes beaucoup plus nombreuses pillèrent un grand nombre de villes et massacrèrent l'évêque de Reims. Les Huns, avec Attila à leur tête, arrêtés sous les murs d'Orléans, revinrent vers la Champagne, dont les plaines virent la défaite ou mieux le massacre complet (451). Pour anéantir l'immense armée des Barbares il avait fallu la coopération du général romain Ætius et de ses troupes avec les masses guerrières fournies par les Francs, les Burgondes et les Wisigoths. En 486, Clovis, à la tête de ses Francs, anéantit à son tour la domination romaine par sa victoire de Soissons. Remi, évêque de Reims, que Clovis avait su habilement ménager, lui fit épouser Clotilde, une princesse chrétienne. Peu après le prélat baptisait solennellement dans l'église de Reims Clovis converti (496). De ce jour le siège archiépiscopal de cette ville joua un rôle important dans l'histoire de la monarchie franque. A la mort de Clovis, son royaume fut partagé entre ses fils. Mundéric, un bâtard, n'ayant reçu qu'un petit domaine dont Perthes était la capitale, fit la guerre à Thierry, roi de Metz, auquel Reims et Châlons étaient échus. Tombé dans une embûche, il périt massacré, et le Perthois, réuni au royaume de Metz, fit partie du royaume d'Austrasie, créé à la mort de Clotaire Ier. Deux des fils de ce dernier, Chilpéric, roi de Neustrie, et Sigebert, roi d'Austrasie, eurent de nombreux démêlés dont les villes de Reims, Châlons, Ste-Ménehould, etc.,



REIMS. — Cathédrale. Piédroit d'un portail de la façade O.



REIMS — [illegible]



REIMS — Cathédrale, Portail, Rosace et Galerie des Rois.

firent les frais. La victoire définitive de Sigebert amena la chute du royaume de Neustrie. A la mort de Sigebert, sa veuve, une femme énergique, Brunehaut, gouverna. Son nom est demeuré célèbre dans les fastes de l'histoire non seulement à cause de sa lutte contre Frédégonde, mais encore par tout ce qu'elle sut accomplir d'utile. Avec les maires du palais, le pouvoir prend une autre direction. Après avoir relégué Childéric III dans un monastère, Pépin le Bref reçut du pape Étienne II le titre de roi. En 754 il lui donna l'hospitalité à Ponthion, alors qu'il venait implorer son aide contre les Lombards révoltés. L'archevêque de Reims, Ebbon, qui avait pris l'initiative de faire dépouiller de ses prérogatives royales le trop pacifique Louis le Débonnaire, fut déposé à son tour et le roi rétabli sur son trône. Un des successeurs d'Ebbon fut le fameux Hincmar qui, en face de la puissance des seigneurs, sut maintenir son autorité. En 858, un parti nombreux de prélats fit proclamer roi à Ponthion Louis le Germanique contre son frère Charles le Chauve; mais en 866 un concile réuni dans la même ville confirma à nouveau les titres de Charles le Chauve à la royauté. Aidé de seigneurs qui lui avaient arraché toutes sortes de privilèges, il avait au préalable reconquis tous ses États.

A la fin du IXe s., quelques abbayes prospères et de petites bourgades furent pillées et rançonnées par les Normands.

Lorsque la lutte entre les seigneurs et les derniers représentants de la royauté carlovingienne fut à son apogée, les archevêques de Reims se rangèrent du côté de la monarchie. Louis IV d'Outremer ayant sollicité contre les seigneurs l'appui du roi germain Otton Ier, celui-ci vint à son aide et entra dans Reims, malgré les efforts de Hugues le Grand. Il rendit la ville à Louis d'Outremer qui y mourut en 954. Lothaire lui succéda et voulut à son tour ravir à Otton II une partie de ses États. Mais Otton II marcha contre Lothaire et ravagea la Champagne. Adalbéron occupa alors le siège archiépiscopal de Reims et le savant moine Gerbert lui conseilla de ne plus prêter son appui à Lothaire. Ce prince allait se venger quand la mort le surprit. Louis V, son fils, reprenant les projets paternels, voulut faire déposer l'archevêque. Il n'était pas de taille pour réussir. S'orientant vers une nouvelle puissance, l'archevêque aida Hugues Capet à gravir les marches du trône que sa dynastie devait conserver si longtemps. Ajoutons que sous Adalbéron les écoles créées à Reims jouirent d'un grand renom. L'érudit Gerbert y enseigna lui-même jusqu'au jour où il devint pape sous le nom de Sylvestre II.

A Châlons comme à Reims les évêques eurent rapidement la suprématie seigneuriale. Malgré les puissantes maisons qui se succédèrent en Champagne, ils se rangèrent du côté de la monarchie. En 1124 une armée imposante fut réunie à Reims pour résister à l'empereur d'Allemagne Henri V, résolu à attaquer le roi Louis le Gros. L'empereur d'Allemagne se retira sans combattre. C'est en 1139 que Reims s'érigea en commune. Mais pour conserver leurs droits, les bourgeois durent souvent les défendre contre les empiètements des archevêques.

En 1142, Louis VII fut contraint d'aller châtier la révolte du comte de Champagne Thibault II; il s'empara de Vitry-en-Perthois, massacra, dit-on, les habitants réfugiés dans l'église et mit le feu à la ville. Thibault IV, que ses poésies ont mis au premier rang des trouvères, avait été admirablement élevé par une femme supérieure, sa mère, Blanche de Navarre, qui avait octroyé à Ste-Menehould une charte d'affranchissement. Il s'éprit de la reine Blanche de Castille lorsqu'il l'aperçut à la cour; aussi celle-ci sût-elle mettre à profit les sentiments du comte lorsque les seigneurs révoltés pensèrent que la mort de Louis VIII et la minorité de son fils leur fournissaient une occasion favorable au recouvrement de leur indépendance. Thibault prit le parti de la couronne. A son tour la reine le soutint contre les ennemis de la Champagne. Thibault IV mourut après avoir hérité du royaume de Navarre. Le mariage de sa petite-fille, Jeanne,



REIMS — Église Saint-Remi. Façade O.

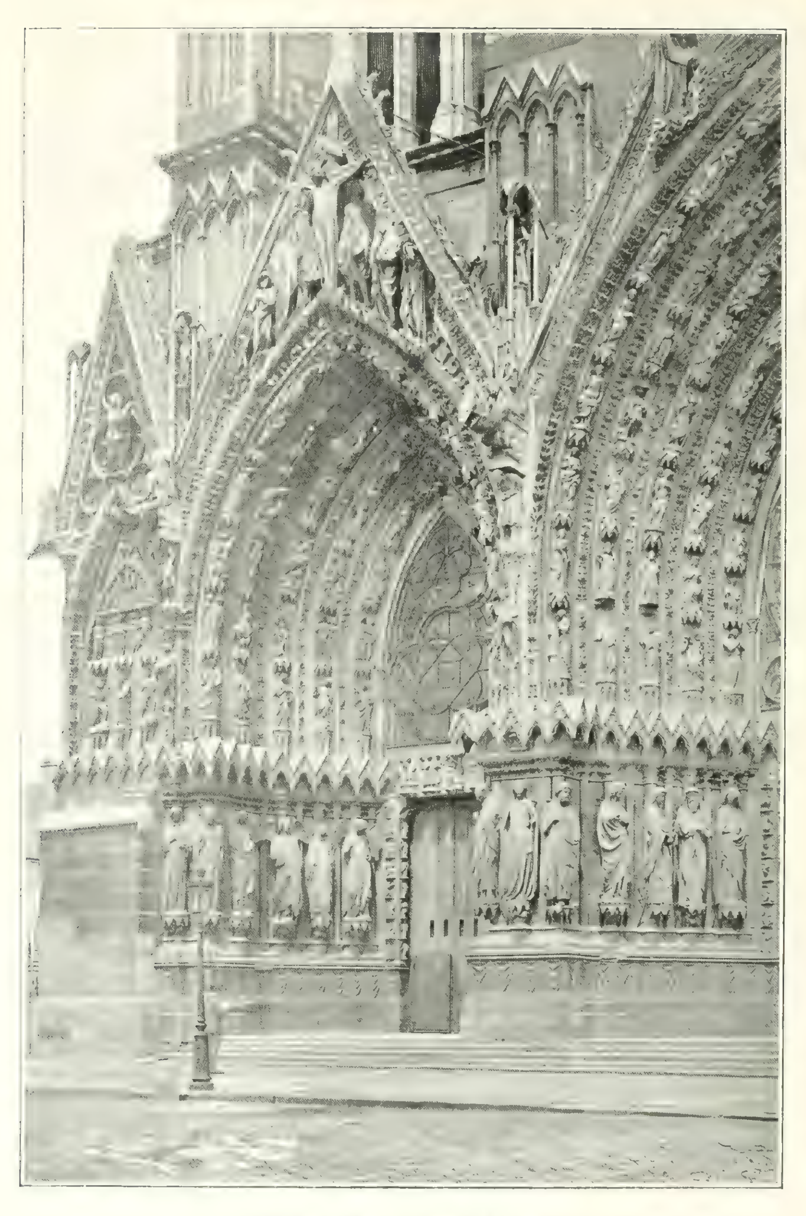
Navarre, avec le fils de Philippe le Hardi (en 1284) amena la réunion de la Champagne et de la Navarre à la couronne.

La guerre de Cent ans conduisit les Anglais en Champagne. Ils y commirent toutes sortes d'exactions sous la conduite de Robert Knolles, des ducs de Lancastre et de Buckingham. Pendant les querelles entre Armagnacs et Bourguignons, la malheureuse Champagne, reprise par le duc de Bourgogne Philippe le Bon, passa à nouveau aux mains des Anglais. Après la folie de Charles VI, la France était tombée bien bas. L'indigne Isabeau de Bavière avait donné sa fille au roi Henri V d'Angleterre qui s'était fait couronner roi de France. Mais Jeanne d'Arc, autant Champenoise que Lorraine, allait paraître et rendre son sceptre à Charles VII. Après la délivrance d'Orléans, son armée gagna Reims qui ouvrit ses portes le 16 juillet 1429. Le lendemain eut lieu dans la cathédrale le sacre de Charles VII. Toutes les places de la région furent reprises les unes après les autres par le valeureux sire de Barbazan. A part la surprise de la place d'Epernay et les méfaits de quelques bandes d'Ecorcheurs, la Champagne connut un repos jusqu'à la rivalité de François I[er] et de Charles-Quint. C'est pendant cette rivalité que Vitry fut anéanti par les Impériaux (1548). Aussi François I[er] choisit-il un autre emplacement pour réédifier la ville qui, de son nom, s'appela Vitry-le-François, tandis que la première conserva celui de Vitry-le-Brûlé. Après le massacre de Wassy (1562), les guerres de religion eurent leur répercussion en Champagne. Les protestants essayèrent plusieurs fois, mais sans succès, de s'emparer de Ste-Menehould ; ils se vengèrent sur l'abbaye de Beaulieu qu'ils incendièrent. Henri de Guise reçut à Dormans en 1575 la blessure qui lui valut le surnom de Balafré. Reims et Châlons s'étaient toujours rangés du côté des catholiques ; mais à la mort de Henri III, Châlons reconnut pour roi légitime Henri IV, quoique protestant. C'est à Châlons que la réunion des membres du Parlement de Paris vota la destruction des bulles écrites par les papes Sixte-Quint et Grégoire XV contre Henri IV. Peu après le sacre de ce roi à Chartres, Epernay fut repris, Reims ouvrit ses portes au Béarnais et Vitry se laissa acheter. Pendant la minorité de Louis XIII, la révolte du prince de Condé troubla à nouveau le pays. Ste-Ménehould fut prise et reprise au début de la Fronde.

Lorsque l'armée du duc de Brunswick envahit la France en 1792, Dumouriez déborda dans les passes de l'Argonne, remonta avec ses troupes la vallée de l'Aisne et remporta près de Ste-Ménehould la fameuse victoire de Valmy (21 septembre). En 1814, les armées alliées reviennent dans le pays combattre Napoléon I[er], qui bat le 11 février à Montmirail le corps de Sacken et, trois jours après, à Vauchamps celui de Blucher. Les rangs des troupes d'invasion grossissent toujours. Reims est enlevé par elles et Napoléon le reprend le 13 mars. Mais Schwarzenberg et Blucher sont maîtres des vallées de l'Aube et de la Seine. Reims devient leur proie et après les combats de Sézanne et de Fère-Champenoise, il faut se replier sur Paris. Pendant la guerre franco-allemande, c'est à Châlons que se forma l'armée que le maréchal de Mac-Mahon devait conduire sous les murs de Metz pour débloquer Bazaine et qui aboutit à Sedan. Après ce désastre, l'armée allemande fit de Reims un quartier général. La Champagne connut toutes les tristesses de l'invasion : réquisitions accablantes, charges de toutes sortes et longue occupation.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, on peut diviser le département en trois régions : la région occidentale qui appartient au bassin tertiaire de Paris (terrains [illegible] et [illegible]). Cette région englobe la Brie pouilleuse et le Tardenois ; sa lisière Est se termine par la falaise de l'Ile de France formant terrasse au-dessus de la seconde région, ou [illegible]



REIMS. — Portail O. Porte de gauche.



REIMS. — Cathédrale. Portail du transept N.

dont la largeur moyenne est de 60 kil. Cette zone, qui comprend la Champagne pouilleuse relève du terrain *crétacé sénonien*. Plaine plate et monotone, jadis toute blanche, elle est aujourd'hui agréablement coupée de cultures variées et de bois de pins. Des îlots montagneux y sont semés sur le pourtour, îlots tertiaires, dont quelques-uns sont couronnés de batteries et de forts. Elle se termine aussi à l'E. en terrasse par la falaise de Champagne, dominant la troisième région, qui comprend le Bocage, le Perthois et l'Argonne et est formée de terrain *infracrétacé* contenant de la glaize, des grès verts, etc. Cette dernière, humide, aux terres imperméables avec des dépressions remplies par des marais et des étangs, contraste par sa végétation puissante avec celle de la Champagne pouilleuse. Les *alluvions quaternaires* ne se rencontrent que dans les vallées des cours d'eau importants : Marne, Blaise, Saulx, Ornain, Chée, Vière, etc.

En général, le département est assez pauvre en rivières, sauf sur la lisière E. Ailleurs, les eaux de pluies, filtrées par la craie, forment à une certaine profondeur des sources abondantes qui tarissent pendant les saisons sèches.

C'est dans la Montagne de Reims, dont l'altitude oscille entre 200 et 280 m., qu'il faut chercher le point culminant du département, 280 m., au-dessus de Verzy. Le Mont Joly, au-dessous duquel est creusé le tunnel de la ligne de Paris à Reims, n'a que 274 m. Au S.-O. du département, la Montagne de Sézanne a sa cime culminante, 221 m., au Mont d'Août ; sur sa bordure orientale, les hauteurs varient de 180 m. à 220 m. L'altitude de la Champagne pouilleuse oscille entre un peu moins de 100 m. et 200 m. A l'E. le sol s'exhausse dans l'Argonne, à la lisière de la Meuse ; son point culminant, 265 m., se trouve entre Passavant et Brizeaux. A l'E. du Perthois, dans la forêt de Trois-Fontaines, on trouve une cote de 219 m. et une de 194 m. au confluent de la Chée avec la Saulx. Le point le plus bas, 50 m., est à la sortie de l'Aisne du département.

Hydrographie

Toutes les eaux du département gagnent la Manche par la Seine qui n'y a guère qu'un cours de 21 kil. A part l'Aube, tous les autres tributaires principaux, directs ou indirects de la Seine : *Marne*, *Aisne*, ont leurs confluents en dehors du département de la Marne.

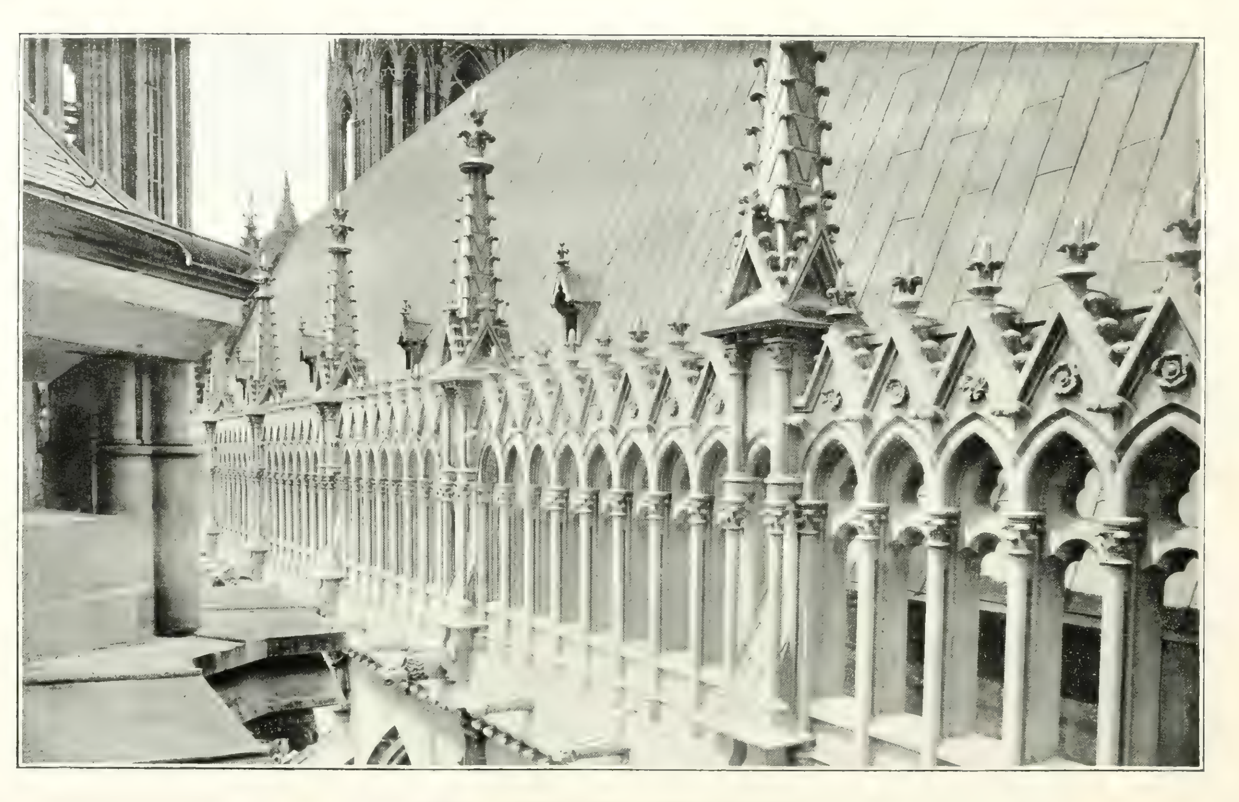
C'est à la pointe S. de l'arrondissement d'Épernay, que coule la *Seine*, dans la direction E. à O. C'est par sa rive d., à Marcilly, qu'elle reçoit l'*Aube*, aux eaux blanches, venue du département auquel elle a donné son nom et qui arrose Anglure.

A l'*Aube* se rendent indirectement par la rive d. : la *Droye*, qui traverse l'extrême pointe S.-E. du canton de St-Rémy-en-Bouzemont et se grossit des eaux d'un grand nombre d'étangs (l'un d'eux, celui du Grand-Droué, s'écoule par un affluent de la Droye, la *Varanne*) ; — le *Meldançon*, qui sert de déversoir à quelques étangs, s'augmente (rive d.) du *Sois* ; — le *Puis*, qui naît à Sompuis ; — la *Superbe*, dont le cours supérieur se nomme *rivière des Auges*, simple dérivation du *Grand-Morin*, qui arrose Sézanne ; la Superbe se gonfle en outre (rive g.) de la *Vaure*, qui baigne Fère-Champenoise et dans laquelle tombe (rive g.) la *Maurienne*.

La *Marne*, qui naît sur le plateau de Langres, pénètre par 125 m. dans le département, à la pointe S.-E. du canton de St-Remy-en-Bouzemont. Elle y décrit une grande courbe, se dirigeant d'abord vers le N. puis vers l'O. avant d'en sortir, en aval de Dormans, pour pénétrer dans celui de l'Aisne. Dans ce voyage de 169 kil., elle baigne Vitry-le-François, Epernay, frôle Châtillon-sur-Marne et arrose Dormans.

La *Marne* reçoit : (rive g.) la *Blaise*, qui n'a que son cours inférieur dans le département ; l'*Isson*, qui arrose St-Rémy-en-Bouzemont ; (rive d.) l'*Orconté*, grossi (rive d.) de la *Censière* ; la *Saulx*, rivière aux eaux abondantes qui, dès son entrée dans le département,

FISMES. — Grande Place



REIMS. — Cathédrale. Galerie extérieure sur la façade.

REIMS. — Maison des Musiciens (détail).

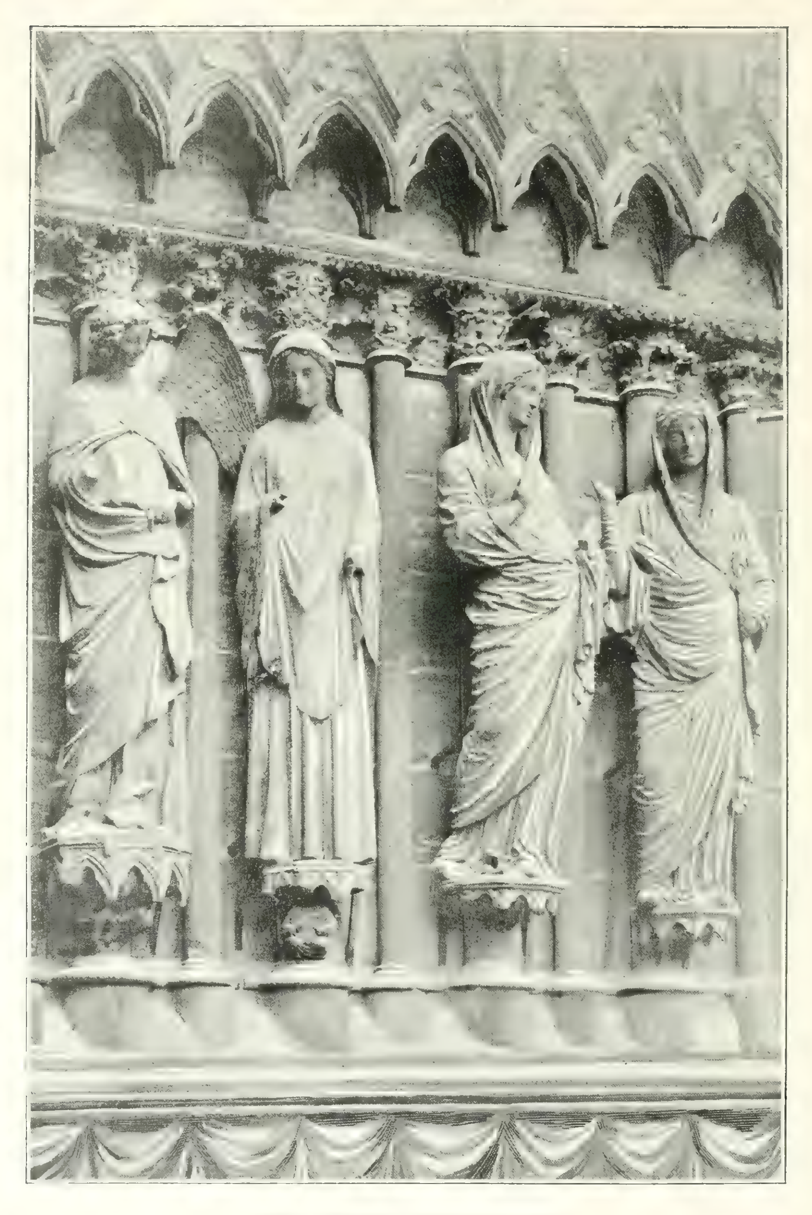


HERMONVILLE. — Église, Façade O.

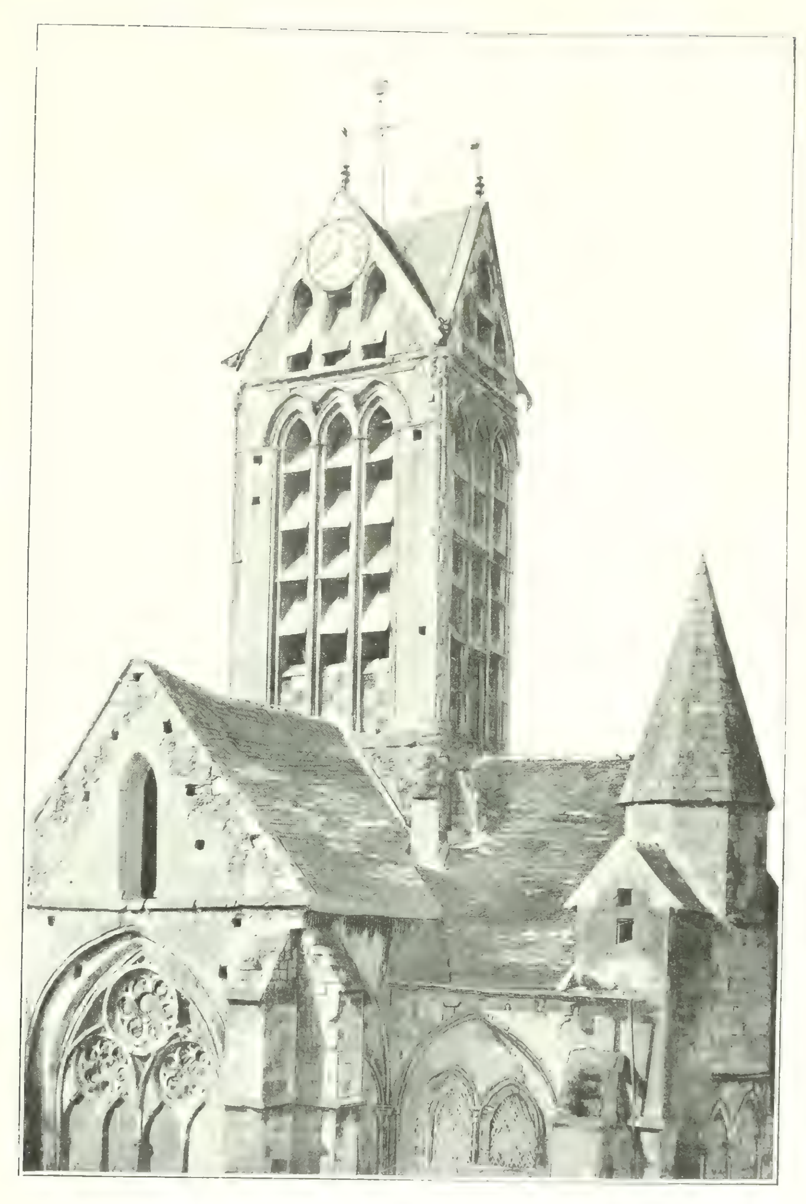
baigne Sermaize-les-Bains, s'augmente ensuite (rive d.) de l'*Ornain*, de la *Chée*, qui passe à Heiltz-le-Maurupt et se gonfle (rive d.) de la *Vière*, où tombe le [illegible], avant d'arroser Vitry-le-Brûlé, où elle recueille encore (rive g.) la *Bruxenelle*, grossie du [illegible]; (rive g.) la [illegible], dont le cours moyen prend le nom d'[illegible] et le cours supérieur celui de [illegible]; (rive d.) le *Fion*, augmenté (rive d.) de la [illegible]; la *Moivre*, qui laisse Marson à près de 5 kil. sur sa droite et dont une partie des eaux gagne la Marne à Pogny; l'autre partie accueille la *Blaise* et s'écoule à Châlons, dérivée dans le *Canal latéral à la Marne*; (rive g.) la *Coole*, qui passe à Écury et tombe dans la Marne, un peu en amont de Châlons; la [illegible] ou *Pisseleu*; la *Somme-Soude*, formée de la *Somme*, qui naît à Sommesous, et de la *Soude*, dont l'origine est à Soudé-Ste-Croix; au delà de ce confluent, elle s'augmente de quelques ruisseaux, parmi lesquels (rive g.) la *Berle*, qui recueille celui de Vertus; une des branches gagne alors la Marne entre Aulnay et Condé et l'autre ne la rejoint qu'au-dessus d'Épernay, sous le nom de *rivière de [illegible]*. Entre les deux confluents de la Somme-Soude, la Marne reçoit en amont de Mareuil-sur-Ay le *Livre*, petite rivière qui descend de la Montagne de Reims et baigne Avenay; à Épernay, elle recueille (rive g.) le *Cubry*, où tombe le *Sourdon*, et s'augmente (rive d.) du *ru* [illegible]; puis sur sa rive d. le *Brunet*, en amont de Damery, le *Belval*, en amont de Port-à-Binson; (rive g.) le *Flagot*, à Mareuil-le-Port; (rive d.) enfin, la *Semoigne*. Hors du département, ce n'est plus que par sa rive g. que lui parviennent des cours d'eau venant du département. C'est d'abord le *Surmelin*, auxquels des étangs de la forêt de la Charmoye ont donné naissance; cette rivière arrose Montmort et sert de déversoir à un certain nombre d'étangs de la forêt de Vassy. Puis c'est le *Petit Morin*, qui traverse les marais de St-Gond, contourne la colline où s'élève Montmirail et après un cours de 45 kil. dans la Marne, passe dans Seine-et-Marne. C'est enfin le *Grand Morin*, qui naît à Lachy, au N. de Sézanne, qu'il contourne à l'O. pour s'enfoncer ensuite dans une vallée profonde, arroser Esternay et passer aussi dans Seine-et-Marne.

L'*Aisne*, dont la source se trouve dans les collines de l'Argonne, n'a qu'un cours de 60 kil. dans le département de la Marne; elle coule à d. de la forêt de Belval, dont elle recueille les eaux de quelques étangs, passe à Ste-Ménehould, continue sa course vers le N., et entre dans le département des Ardennes. Dans l'Aisne tombent: (rive g.) l'*Ante*, déversoir d'un certain nombre d'étangs; l'*Auve*, augmentée (rive d.) de l'*Yèvre*, qui arrose Dommartin, et dont le confluent se trouve vis-à-vis de Ste-Ménehould; la *Bionne*; (rive d.) la *Biesme*, qui traverse la forêt d'Argonne en servant longtemps de limite commune aux départements de la Meuse et de la Marne; (rive g.) la *Tourbe*, qui près de son confluent arrose Ville-sur-Tourbe; la *Dormoise*, dont l'embouchure se trouve dans le département des Ardennes. Les autres rivières qui gagnent l'Aisne ont la plus grande partie de leur cours dans l'arrondissement de Reims et coulent vers le N.-O. Ce sont: la *Suippe*, qui arrose Suippes et reçoit (rive d.) l'*Ain*, le *Py*, l'*Arne* et (rive g.) le *ruisseau d'Époye*; la *Vesle*, qui se grossit (rive d.) de la *Noblette* et du *ruisseau de Mourmelon*, longeant le camp de Châlons, l'une au S. et l'autre au N., arrose un faubourg de Reims, traverse des marais et s'augmente (rive g.) de l'*Ardre* ou *Navarre*, qui, avant de baigner Fismes, se gonfle (rive g.) de l'*Orillon* et passe ensuite dans le département de l'Aisne.

Marais, Étangs. — On trouve des marais dans plusieurs régions de la Marne, mais principalement dans l'arrondissement d'Épernay. Les plus considérables sont ceux de St-Gond. Des étangs nombreux se trouvent dans les trois arrondissements de Ste-Ménehould, Vitry-le-François et Épernay. On les assèche et on les met en culture alternativement. Le plus considérable, celui de Belval, a 1800 m. de longueur sur une moyenne de 1500 m. de largeur. Citons encore celui du Grand Broué, d'où sort la Vatanne; celui de la Somme-Vesle, formé par la Vesle, d'une longueur de 800 m., etc.



REIMS. — Cathédrale. Statues de la façade O.



DORMANS — Église. Clocher et façade O.

T. III — 4

Sources minérales. — On en compte quelques unes dans le département ; nous ne mentionnerons, outre la fontaine pétrifiante de Cumières, que la source des Sarrasins à Sermaize, bicarbonatée, calcique, ferrugineuse et sulfatée magnésienne, d'une température de 11°.

CANAUX. — Le **Canal de la Haute-Marne** commence dans le département du même nom, à Rouvroy, et se termine à Vitry-le-François, où il rejoint le Canal de la Marne au Rhin. Le **Canal de la Marne au Rhin**, qui commence à Vitry-le-François, suit la vallée de la Saulx et passe dans le département de la Meuse. Le **Canal latéral à la Marne**, qui est la continuation des deux précédents, commence aussi près de Vitry-le-François, suit la rive d. de la Marne, passe à Châlons, où il forme un port important, et se termine près d'Épernay, entre Dizy-Magenta et Cumières. Le **Canal de l'Aisne à la Marne** commence à Condé-sur-Marne et se termine à Berry-au-Bac, dans le département de l'Aisne, en passant par Reims, son port le plus considérable. Le **Canal de la Haute-Seine**, qui vient du département de l'Aube, pénètre dans celui de la Marne, à 5 kil. en aval de Méry-sur-Seine et se termine à Marcilly-sur-Seine, un peu en amont de l'embouchure de l'Aube.

Climat

Placé sous l'influence du climat *séquanien*, ce département est à l'abri des froids rigoureux, par suite de son peu d'altitude. Si le printemps y est variable, en revanche l'automne y est généralement beau. La moyenne de sa température est à peu près celle de Paris ; les écarts extrêmes du thermomètre ne se constatent que dans les années exceptionnelles. La Marne fait partie d'une zone sèche où les jours de pluie, quoique plus nombreux qu'en d'autres régions régies par le même climat, donnent cependant une hauteur moyenne inférieure à celle de la France. Cela tient au manque presque absolu de pluies torrentielles. Cette hauteur moyenne, résultant d'observations pratiquées dans sept stations du bassin de la Seine, a été de 0m647 en 1898 et de 0m777 en 1899.

Divisions administratives

Étendue : 817 955 hectares (cadastre).
Population (1896) : 439 577 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Châlons-sur-Marne	1	5	104
Sous-Préfectures	*Épernay*	1	9	174
	Reims	1	10	180
	Sainte-Menehould	1	3	80
	Vitry-le-François	1	5	123
	Total.	5	32	661

LISTE DES CANTONS

Châlons-sur-Marne — Châlons-sur-Marne, Écury-sur-Coole, Marson, Suippes, Vertus.

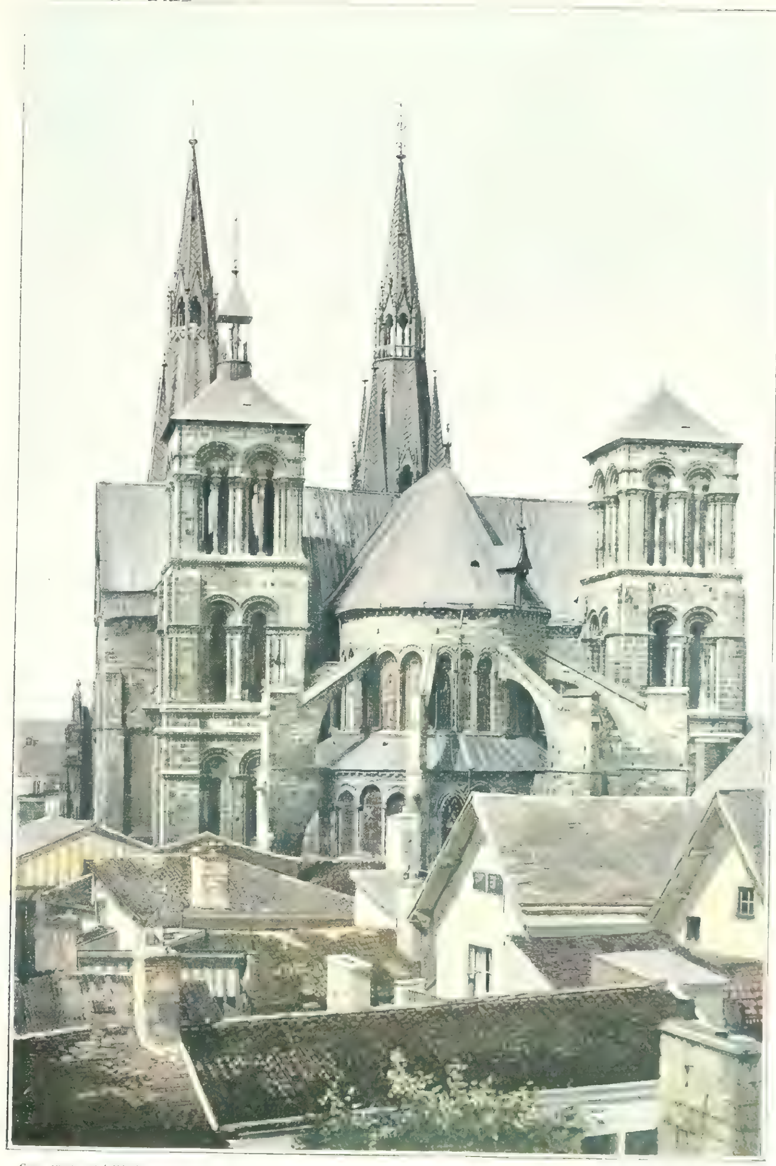
Épernay — Anglure, Avize, Dormans, Épernay, Esternay, Fère-Champenoise, Montmirail, Montmort, Sézanne.

Reims — Ay, Beine, Bourgogne, Châtillon-sur-Marne, Fismes, Reims (4), Verzy, Ville-en-Tardenois.

Sainte-Menehould — Dommartin-sur-Yèvre, Sainte-Ménehould, Ville-sur-Tourbe.

Vitry-le-François — Heiltz-le-Maurupt, Saint-Remy-en-Bouzemont, Sompuis, Thiéblemont, Vitry-le-François.

CULTES. — **Culte catholique. Archevêché : Reims.** — L'arrondissement de Reims forme avec le département des Ardennes un diocèse qui comprend 47 cures,



G[illegible] impr. par G[illegible]

CHALONS-SUR-MARNE. — Église Notre-Dame. Ensemble.

545 succursales et 5 vicariats rétribués. Le diocèse de Châlons est formé des 4 autres arrondissements de la Marne. L'évêché de Châlons est suffragant de Reims. Il compte 25 cures, 512 succursales, 8 chapelles paroissiales et 6 vicariats rétribués. Archevêché et évêché ont été érigés dans le Ier s. Supprimé en 1790, l'évêché de Châlons fut rétabli en 1822 et rendu à la métropole de Reims. Reims et Châlons ont chacun un séminaire diocésain. Les congrégations religieuses d'hommes, peu nombreuses dans le département, s'occupent d'enseignement ou se livrent à la prédication. Celles de femmes, très nombreuses, sont vouées à la vie contemplative, aux œuvres charitables et à l'enseignement ; plusieurs ont leur maison mère dans le département.



VERTUS — Porte de ville.

Culte protestant. Le culte réformé compte près de 1800 adhérents rattachés au consistoire de Sedan (1re circonscription synodale). Il y a des églises à Châlons (4 annexes), Épernay (1 annexe) et Reims.

Culte israélite. On compte 800 adhérents dans les quatre communautés d'Épernay, Châlons, Reims et Vitry-le-François rattachés à la circonscription de Lille.

ARMÉE. — Ce département est compris dans la 6e région militaire, comprenant les départements des Ardennes, de la Marne, de la Meuse et l'arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle) avec 4 subdivisions de région dont 2, Reims et Châlons-sur-Marne, appartiennent au département de la Marne. Les troupes qui en dépendent font partie du 6e corps d'armée dont le chef-lieu est **Châlons-sur-Marne**.

Ouvrages militaires. Reims est le centre d'un camp retranché. Les buttes en avant de la montagne de Reims sont couronnées de forts : au N. Brimont, à l'E. Fresnes, Vitry, Berru, Nogent-l'Abbesse et Pomponelle ; au S. Monbré. Sur la falaise, à l'entrée du défilé de la Vesle est le fort de St-Thierry avec batterie annexe au dessus de Chenay (rive d.). On a projeté un ouvrage symétrique sur la rive g. au-dessus de Vrigny. Le périmètre des ouvrages extérieurs de Reims est de 64 kilom. Les fortifications de Châlons et de Vitry-le-François ont été démantelées.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Paris**. Il y a 1 **Tribunal de 1re instance** à Châlons, Épernay, Reims, Ste-Ménehould et Vitry-le-François, 1 **Tribunal de Commerce** à Châlons, Epernay et à Reims, 1 **Justice de paix** dans chacun des 32 cantons et 1 **Conseil de prud'hommes** à Châlons et à Reims.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département de la Marne ressortit à l'Académie de Paris. L'enseignement supérieur comprend l'**École préparatoire de médecine et de pharmacie** de Reims.

L'enseignement secondaire comprend : 1 **lycée** à Reims ; 1 **collège** à Châlons-sur-Marne (enseignement professionnel préparatoire à l'École des arts et métiers), à Épernay, à Ste Menehould (collège Chanzy) et à Sézanne. Pour les filles il y a 1 **lycée** à Reims, 1 **collège** à Vitry-le-François et à Épernay, des **cours secondaires** à Châlons. Il y a des **établissements libres** à Châlons, Fismes, Montmirail, Reims (4, dont 2 d'enseignement moderne exclusivement). Tous les autres établissements secondaires distribuent l'enseignement classique et l'enseignement moderne. Il y a 1 **petit séminaire** à St Memmie (près Châlons) et à Reims.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Châlons. Il existe une **école primaire supérieure** de garçons, annexée au Collège à Châlons, des **cours complémentaires** de garçons à Fère-Champenoise, Reims, Suippes, Vertus, Vitry-le-François et de filles à Pontfaverger et Vertus.

Dans un autre ordre d'idées, Châlons possède 1 **école nationale d'arts et métiers**, 1 **école normale de tir** du camp de Châlons. Reims a également 1 **école pratique de commerce et d'industrie** (garçons), 1 **école des arts industriels**, et 1 **maîtrise**.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de



VERTUS. — [illegible]



L'ÉPINE. — Église Notre-Dame. Ensemble N. O.

Nancy, sous-arrondissement de Reims, division du N. E., à la 5e région agricole N. E., à la 6e conservation forestière (Charleville), à la 4e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Si la propriété est très divisée dans le département de la Marne, ce pays cependant compte un nombre considérable de grandes propriétés et c'est en partie grâce à cette circonstance que son sol jadis ingrat a été considérablement amendé et transformé par des plantations d'espèces résineuses. Associations agricoles nombreuses et puissantes, méthodes nouvelles employées judicieusement, matériel mécanique agricole abondant et varié ont métamorphosé la Champagne, c'est-à-dire la moitié du département. Des cultures autrefois impossibles y sont devenues rémunératrices. Sur 817 955 hectares de surface, les céréales en occupent 520 000. La production en avoine surtout est considérable. La culture de la pomme de terre et des légumes secs diminue au bénéfice de celle des plantes industrielles dans l'arrondissement de Vitry. La surface des prairies artificielles augmente dans celui de Châlons.

Le vignoble de la Champagne est célèbre. Il occupe les coteaux de la Marne aux environs d'Épernay, les côtes d'Avize et de Vertus, les pentes des coteaux de la montagne de Reims. C'est en partie au sol que ces vins doivent leurs qualités de saveur, de finesse, leur mousse pétillante que développent les procédés des industriels de la région. Outre les vins blancs mousseux, la Champagne produit encore des vins rouges estimés. Citons ceux de Vertus et des environs, ceux de Dizy, Hautvillers et Cumières sur la rive d. de la Marne. En 1899 le vignoble champenois comprenait 15 749 hectares ayant produit 265 906 hectolitres. On a replanté la même année 110 hectares. La surface occupée par les bois et forêts est considérable, 154 000 hectares sur lesquels 27 184 appartiennent à l'État, à des communes ou à des établissements publics.

En 1899, on comptait 48 500 animaux d'espèce chevaline, 165 d'espèce mulassière, 1890 d'espèce asine, 120 005 d'espèce bovine, 294 155 d'espèce ovine, 64 415 d'espèce porcine et 5060 d'espèce caprine. La production du lait s'est élevée à 1 026 200 hectolitres, celle de la laine à 7915 quintaux. Les ruches ont fourni 256 010 kilog. de miel et 45 560 kilog. de cire.

Ajoutons en terminant que la culture maraîchère donne des produits renommés. Citons les melons de Châlons qui alimentent le marché de Paris pour une bonne part, les asperges de Ste-Menehould, les navets de St-Quentin-les-Marais et de Courtisols, les oignons d'Anglure, Villers et Courcelles, de Marigny et de Courville, les pois de Serzy-et-Prin, les haricots d'Alliancelles et de Trécon.

Le département possède une chaire départementale d'agriculture avec des champs de démonstrations, 2 professeurs spéciaux de viticulture à Reims et à Épernay, des pépinières départementales avec de nombreux cours de greffages, un laboratoire de pisciculture.

Industrie

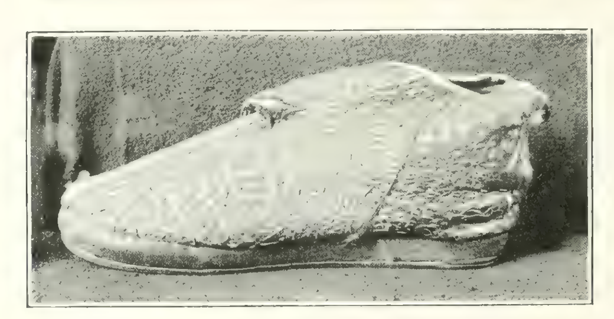
INDUSTRIES EXTRACTIVES. — En 1899 il existait 560 carrières occupant 1100 ouvriers dont 110 dans les travaux souterrains. Dans 152 exploitations le travail a eu lieu d'une manière continue. La production des carrières a été de 509 565 T. La production de la **tourbe** a été évaluée à 5272 T. d'une valeur de 12 fr. 50 la T. On compte plus de 200 établissements fabriquant des **produits réfractaires** (tuiles, briques, carreaux, tuyaux de drainage, faïence). Nous citerons parmi ces établissements les tuileries de Pargny-sur-Saulx, les plus importantes, la faïencerie de Vitry-le-François, etc. Sézanne et Esternay fabriquent de la **porcelaine**. On trouve aussi un grand nombre de **verreries** livrant des millions de bouteilles aux fabricants de vins de Champagne.

INDUSTRIES AGRICOLES. — Au premier rang se place la fabrication des **vins de Champagne** dont les grands centres sont Épernay, Reims, Châlons, Avize. Cette industrie s'exerce dans des caves immenses creusées dans les bancs de craie sous les villes même, et emploie de 20 à 25 000 ouvriers aux diverses manipulations qu'exige la fabrication. Toutes sortes d'industries corollaires concernant les bouteilles, les bouchons, les articles de caves, etc., se sont greffées dans ces centres ou aux alentours. La **minoterie** compte une vingtaine d'établissements à vapeur, mais est pratiquée surtout sur les cours d'eau suivants : Somme-Soude, Sourdon, Vesles,

Suippe, Ardre, Blaise, Coole. Reims fabrique des **biscuits** et du **pain d'épice**. On compte 50 **huileries** environ; un peu plus de **brasseries**. Les plus importantes se trouvent à Châlons (2); il y en a aussi à Épernay, Ste-Ménehould, etc. Vitry-le-François a une **malterie**. En 1899, les six sucreries d'Épernay, Ste-Ménehould, Loivre, Fisme (2) et de Sermaize ont mis en œuvre 116 867 270 kilog. de betteraves et ont produit 15 862 255 kil. de sucre. On trouve des **distilleries** à Fère-Champenoise, Sommesous, Heutrégiville, Baslieux, Sermaize, Witry-lès-Reims et au domaine des Marais. L'industrie du bois qui dispose de plus de 40 **scieries mécaniques** comprend surtout la **tonnellerie**, importante à Florent. La **vannerie** est répandue à Condé-sur-Marne, Jâlons, Ay, Esternay et Sézanne.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. — On a compté, en 1899, 14 **fonderies** de fonte de 2e fusion occupant 245 ouvriers et ayant produit 5587 T. Mourmelon-le-Grand et Ste-Ménehould fabriquent de la **quincaillerie**, Reims fait des **limes**. Châlons a une importante usine **d'objets en fil de fer** (150 ouvriers). Il existe un grand nombre de centres pour la fabrication des **instruments aratoires** de toutes sortes : Fismes, Reims, Vitry-le-François, Châlons, etc. La Cie des chemins de fer de l'Est possède à Épernay des **ateliers** considérables. N'oublions pas les ateliers de **constructions mécaniques** de Reims, Châlons, etc.

INDUSTRIES CHIMIQUES. — Mentionnons au premier rang les nombreux établissements de **teinturerie et d'apprêt** de Reims et de sa banlieue; les usines de **produits chimiques** de Reims et de St-Brix. Les établissements de **stéarinerie** sont de moins en moins nombreux. Sogny-aux-Moulins produit du carbure de calcium. Ste-Ménehould fabrique des spécialités pharmaceutiques.



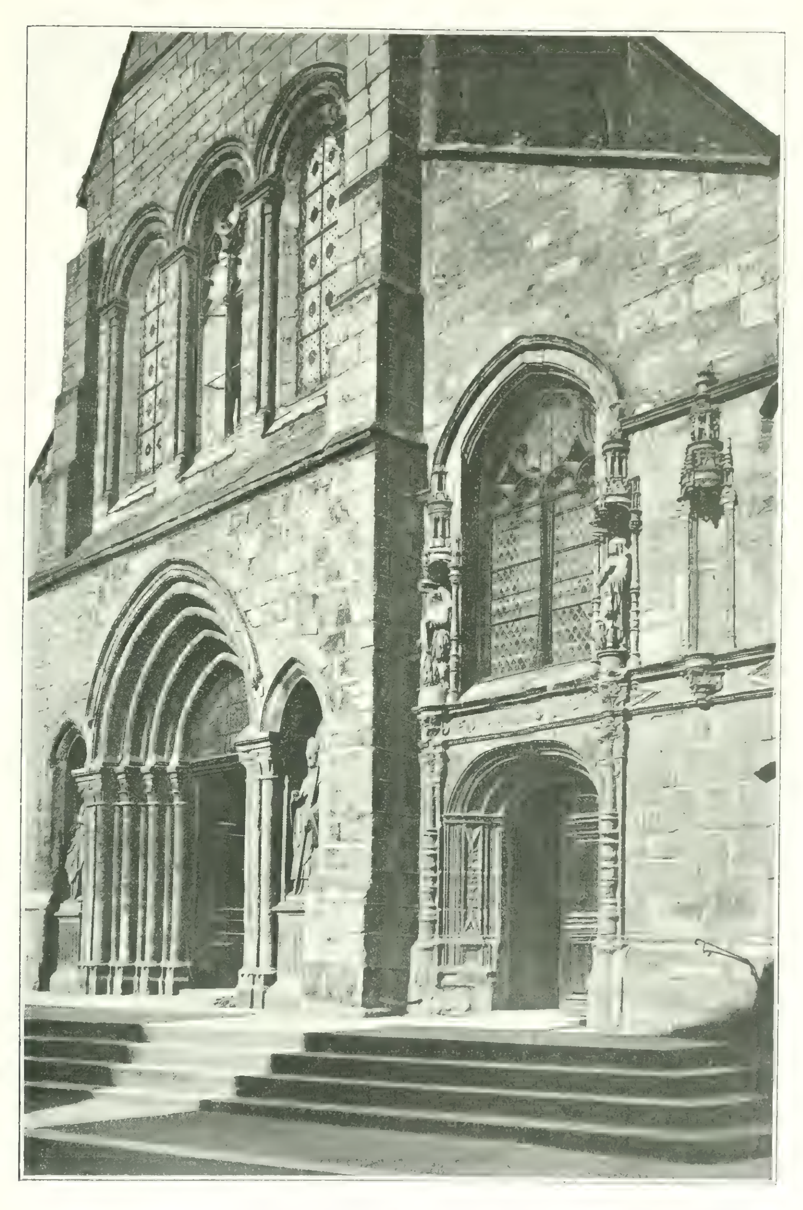
CHALONS-SUR-MARNE. — Trésor de la cathédrale. Chaussure (XIe s.).

INDUSTRIES TEXTILES. — La **filature** et le **tissage** de la laine peignée et cardée sont l'une des deux principales branches de l'industrie rémoise qui produit des tissus mérinos, sergés, cachemires d'Écosse, nouveautés en tous genres, robes et flanelles fantaisie, flanelles lisses et croisées, feutres de laine. En 1898, on a importé 60 000 balles de laines brutes pour alimenter les usines rémoises. En 1899, le bureau central de mesurage des tissus de Reims a donné un relevé de 157 898 pièces mesurant ensemble 6 272 845 mètres en tissus écrus, tant au-dessous qu'au-dessus de 1m 60 de largeur, en mérinos doubles et en tissus apprêtés. Le **peignage** de la laine compte à Reims deux établissements de premier ordre. On trouve encore à Suippes et dans la vallée de la Suippe des établissements de filature et de tissage pour la laine et où l'article de Reims est fabriqué. Vienne-le-Château fabrique de la **bonneterie** commune en laine. Suippes et les cantons d'Anglure et de Fère-Champenoise font de la bonneterie de coton.

INDUSTRIES DIVERSES. — Les **tanneries**, les **corroiries**, comptent une soixantaine d'établissements disséminés dans le département. Châlons, Avize, Conflans fabriquent de la **chaussure**. Épernay possède une manufacture de **chapeaux** et de casquettes, Châlons fait de la **brosserie**, du **papier peint** (200 ouvriers). Ablois, Breuvery, Chaintrix, Courlandon, l'Épine et Reims s'occupent de **papeterie** ou de carton.

Commerce

Le département de la Marne importe surtout des laines brutes d'Australie et de la Plata, dont



CHALONS-SUR-MARNE. — Église Saint-Alpin [illegible]

les 8/10 en laine mérinos, et 2/10 en laine croisée. En 1899, la quantité de houille et de coke importée, en provenance du bassin de Valenciennes, de la Belgique, de l'Angleterre et de l'Allemagne, a été de 405584 T. de houille et 1500 T. de coke seulement. Les autres articles principaux d'importation sont le kaolin, les vins de Saumur, des articles de modes et de nouveautés, de bijouterie, d'ameublement, des denrées coloniales et autres.

Pour l'exportation, en dehors de 26777 hectolitres de vins en cercles expédiés à l'étranger, les grandes caves de Champagne ont envoyé 21773513 bouteilles à l'extérieur de la France, et 6680925 bouteilles en France (1er avril 1899 au 1er avril 1900). Les tissus de laine, la bonneterie de Reims et de la région forment en outre une branche importante de l'exportation.

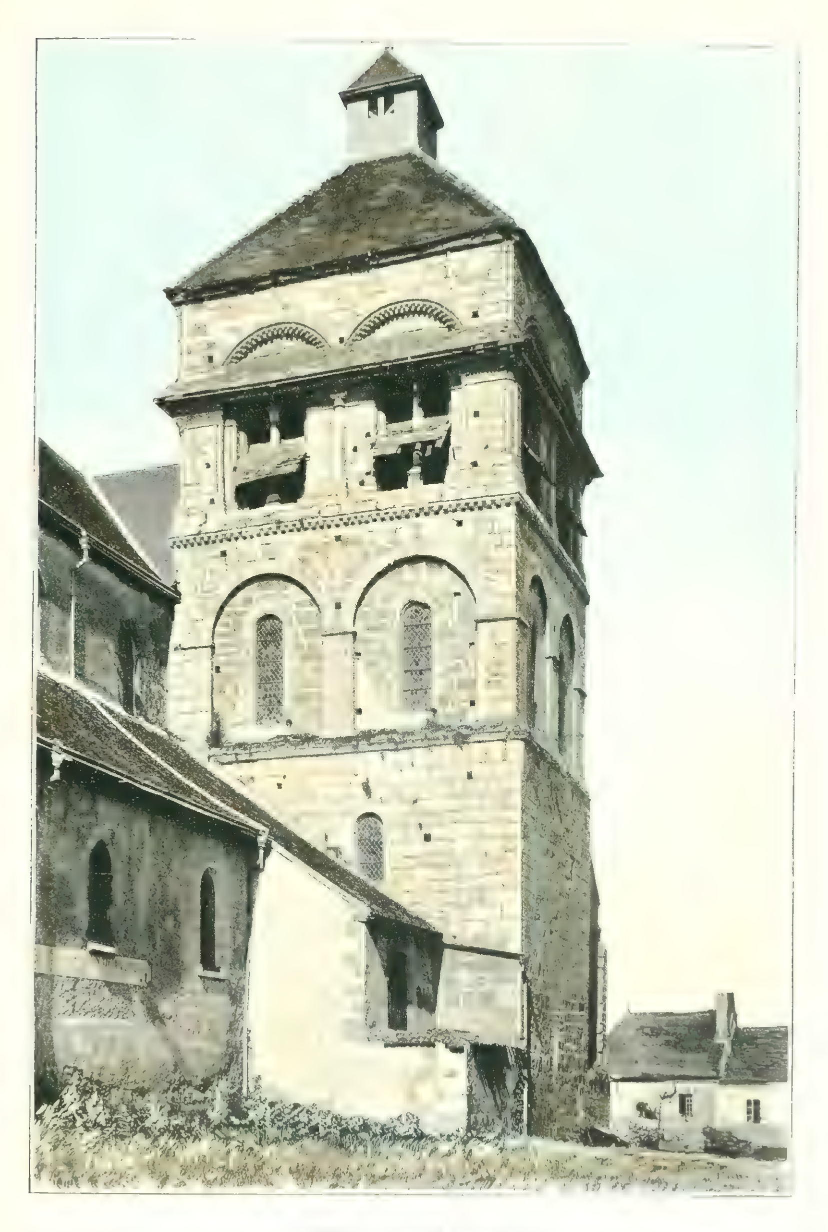
Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale) . . .	667,500
— (voie étroite)	47,992
Routes nationales	590,270
Chemins vicinaux de grande communon.	2.626,924
— vicinaux ordinaires.	5.295,452
Rivières navigables.	
Seine (cours dans le département) .	21, »
Aube (derniers kilom.).	14, »
Marne (tout le cours dans le départ, mais surtout depuis Épernay). .	169, »

Canaux.	kil.
Canal de la Haute-Marne (de l'entrée dans le départ à Vitry-le-François). .	20, »
Canal de la Marne au Rhin (de l'entrée dans le départ à Vitry-le-François). .	29,500
Canal latéral à la Marne (de Vitry-le-François à Dizy Cumières)	65, »
Canal de l'Aisne à la Marne (de Condé-sur-Marne à la sortie du départ.). .	58, »
Canal de la Haute-Seine (de l'entrée dans le dép au confluent de l'Aube).	11,550

CHALONS, entouré d'une plaine fort peu pittoresque, a des rues étroites et peu régulières; on y rencontre des maisons à galerie, notamment sur la *place de la République*. C'est une cité commerçante et industrielle, dotée de grands établissements militaires, en partie entourée de fort jolies promenades et possédant quelques monuments intéressants, notamment ses églises. La *Cathédrale Saint-Étienne* (XIIIe et XIVe s., avec une façade principale du XVIIe s.) a fort grand air avec son porche, ses arcs-boutants et ses fenêtres de la façade latérale S. précédée d'un joli square. L'église *Notre-Dame* est encore plus intéressante; reconstruite du XIIIe au XIVe s., elle a été fort bien restaurée de 1852 à 1870. *Saint-Alpin*, outre sa nef, a conservé une porte du XIIe s. L'intérieur de *Saint-Jean* (XIIIe et XIVe s.) a été restauré ainsi que *Saint-Loup* (XVe s.), surmonté d'une tour carrée et qui possède un curieux triptyque du XIVe s. Citons encore l'*église Saint-Joseph* et l'église moderne de *Saint-Memmie*. La *Préfecture* est logée dans l'ancien Hôtel de l'Intendance (1759-1761). En face se trouvent les *Archives* renfermant, entre autres pièces remarquables, le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Remi, de Reims. L'*Hôtel de Ville* (XVIIIe s.), élevé sur la *place Carnot*, au-dessous de laquelle se trouvent de vieilles caves, est d'aspect assez imposant. Des bâtiments annexes abritent le *Musée*. La *Bibliothèque*, qui est installée dans l'ancien Bureau des Finances (XVIIe s.), compte 70000 volumes, 91 incunables et 461 manuscrits. Le *Collège* (XVIIe s.) n'est autre que l'ancien établissement des Jésuites agrandi (1900), avec une chapelle assez élégante. L'*École normale d'instituteurs* occupe l'abbaye de Toussaints, dont on admire encore quelques belles salles voûtées. En face se trouve l'*École des Arts et Métiers* (XVIIIe s.), ancien séminaire restauré et agrandi. La *Caisse d'épargne* (1897) a été construite sur le Vieux Pont des Archers, au-dessus du Nau, dont on voit encore deux arches et une tourelle fort élégante encastrée dans la façade postérieure. L'*École normale d'institutrices* est près de là. Le *Palais de Justice* est moderne. Le Théâtre (1771) a eu sa façade refaite. Châlons a élevé devant l'Hôtel de Ville un beau *Monument à Carnot* et un buste à *de Jessaint*, son préfet de 1800 à 1838. Sur la place de la République se dresse une belle fontaine. Au delà de Saint-Memmie, à l'E. de Châlons, est le bourg de **L'Épine**, qui possède une admirable église élevée de 1450 à 1520.

ÉPERNAY est construit dans le vallon encaissé du Cubry, qui coupe la ville en deux parties et est dominé à l'O. par le plateau qui porte les forêts d'Épernay, d'Enghien, de Vassy, et à l'E. par le mont Bernon (200 m.). La Marne, en décrivant un coude vers le N.O., le touche par sa rive gauche. Si les monuments anciens font défaut dans une cité si souvent prise, reprise et brûlée, en revanche, on y trouve de fort beaux hôtels modernes, principalement dans le *faubourg de la*



VERTUS. — Église. Clocher N.-O.

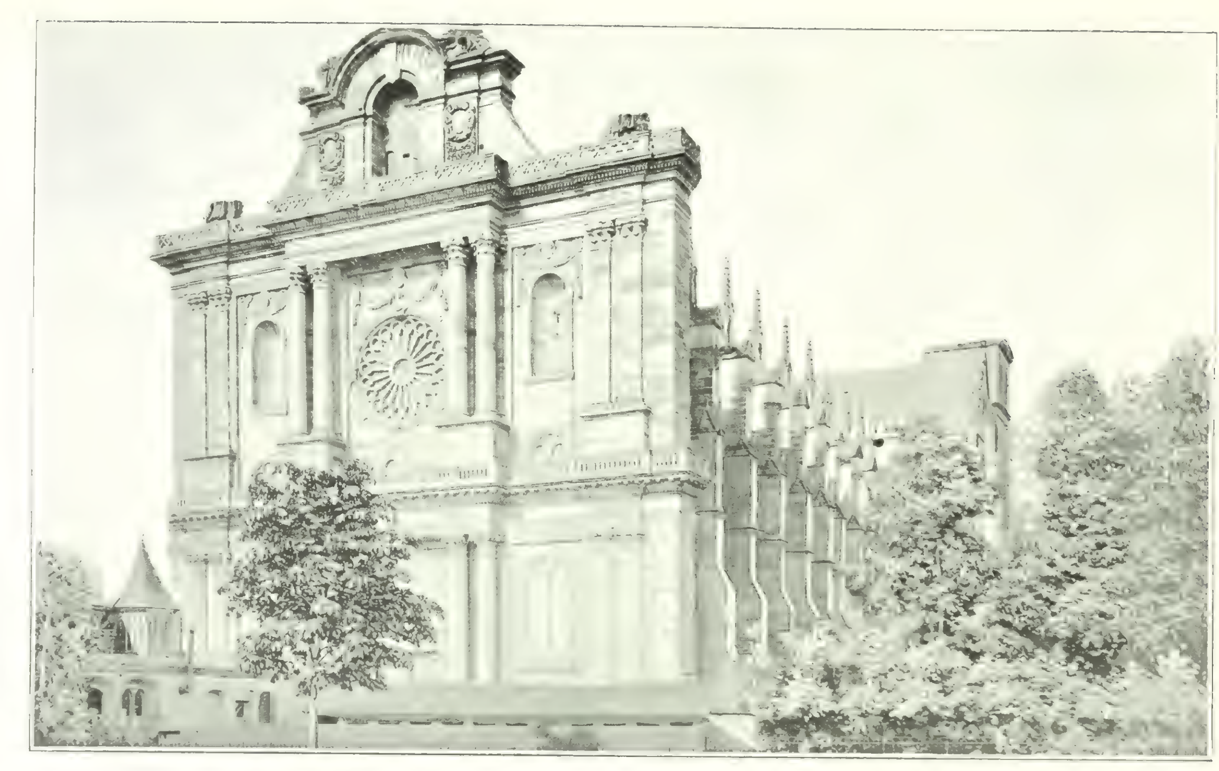
Folie, que les négociants en vins de Champagne se sont fait élever. Une belle avenue nouvellement percée, deux églises neuves : *Saint-Pierre* et *Saint-Paul*, dans le style byzantin, et *Notre-Dame*, un *Théâtre* neuf ajoutent encore à l'éclat de la coquette et gaie cité moderne. De l'ancienne *église*, il reste à sa façade latérale N. un charmant portail du XVIe s., et, à l'intérieur, des vitraux de la même époque. L'*Hôtel de Ville* abrite la *Bibliothèque*, qui compte 50000 volumes. L'*Hôpital Auban-Moët* est dans une jolie situation à l'extrémité S. de la ville. Le *Palais de Justice* moderne, s'élève en bordure de la belle *promenade du Jard*. Si la visite des caves souterraines, où les vins mousseux se préparent, excite la curiosité du touriste, on ne doit pas oublier de monter le faubourg de la Folie. Du point le plus élevé, on aperçoit tous les mamelons couverts de vignes qui s'étendent aux pieds du spectateur; de cet observatoire il embrasse tous les crus célèbres de la région. **Ay** et **Mareuil**, reliés à Épernay par un tramway, ont chacun une église intéressante du XIIe s.; celle d'Ay a été restaurée en 1850.


CHALONS-SUR-MARNE. — Trésor de la cathédrale. Châsse émaillée.

REIMS s'étale dans la plaine arrosée par la Vesle et le canal de l'Aisne à la Marne coulant dans la direction S.-E. à N.-O.; il est circonscrit avec ses faubourgs neufs par la boucle de voies ferrées ouverte seulement au S.-E. Au centre, entre l'admirable cathédrale, joyau de la cité, et l'Hôtel de Ville, se trouvent un grand nombre de rues irrégulières bordées de *vieilles maisons*. Le groupe le plus caractéristique est celui de la *place Drouet-d'Erlon*, composé de maisons formant galerie couverte et dont les étages surplombants sont supportés par des piliers en pierre ou en bois. Les plus intéressantes sont celles de la *place du Marché*, avec leurs curieuses sculptures en bois. C'est au S.-E. que se trouvent creusées, dans la craie, les grandes caves de Reims appartenant aux riches fabricants dont les hôtels superbes bordent une ligne de boulevards coupant perpendiculairement le *faubourg Cérès*. Ce dernier communique avec celui de Laon par le nouveau *pont Huet* jeté au-dessus du chemin de fer et facilitant un grand courant de circulation. Les *Promenades publiques*, entre le chemin de fer et la ville, sont dignes d'une grande cité; quelques *Places* contribuent d'ailleurs à donner un certain cachet de beauté à Reims. Si l'on veut avoir une idée du panorama qu'offre la ville, il faut aller le contempler du sommet de la *Butte Saint-Nicaise*.

La *Cathédrale N.-D.* (XIIIe et XIVe s.) est une des plus belles œuvres du moyen âge.

Le *Palais archiépiscopal* se soude par le croisillon S. à la cathédrale; il renferme les appartements réservés aux souverains pendant les fêtes du sacre et surtout la *Salle du Tau* ou salle du festin royal, et une chapelle à 2 étages, la *chapelle Palatine*. *St-Remi* (XIe, XIIe et XVIe s.) possède une façade curieuse par ses remaniements et un beau portail latéral S. A l'intérieur on remarque des vitraux du XIIIe s., des tapisseries du XVIe s., un trésor avec des objets remarquables. Le tombeau de St-Remi, fréquenté par de nombreux pèlerins, est de 1847. Les autres églises de Reims sont *St-Jacques* (XIIe et XVIe s.) avec des verrières anciennes; *St-Maurice* (?) une des plus vieilles de la ville, reconstruite en partie en 1867, *St-André*, *St-Thomas*, *Ste-Geneviève*,



CHALONS-SUR-MARNE. — Cathédrale Saint-Étienne [illegible]



MONTMORT. — Château. Vue N. O.

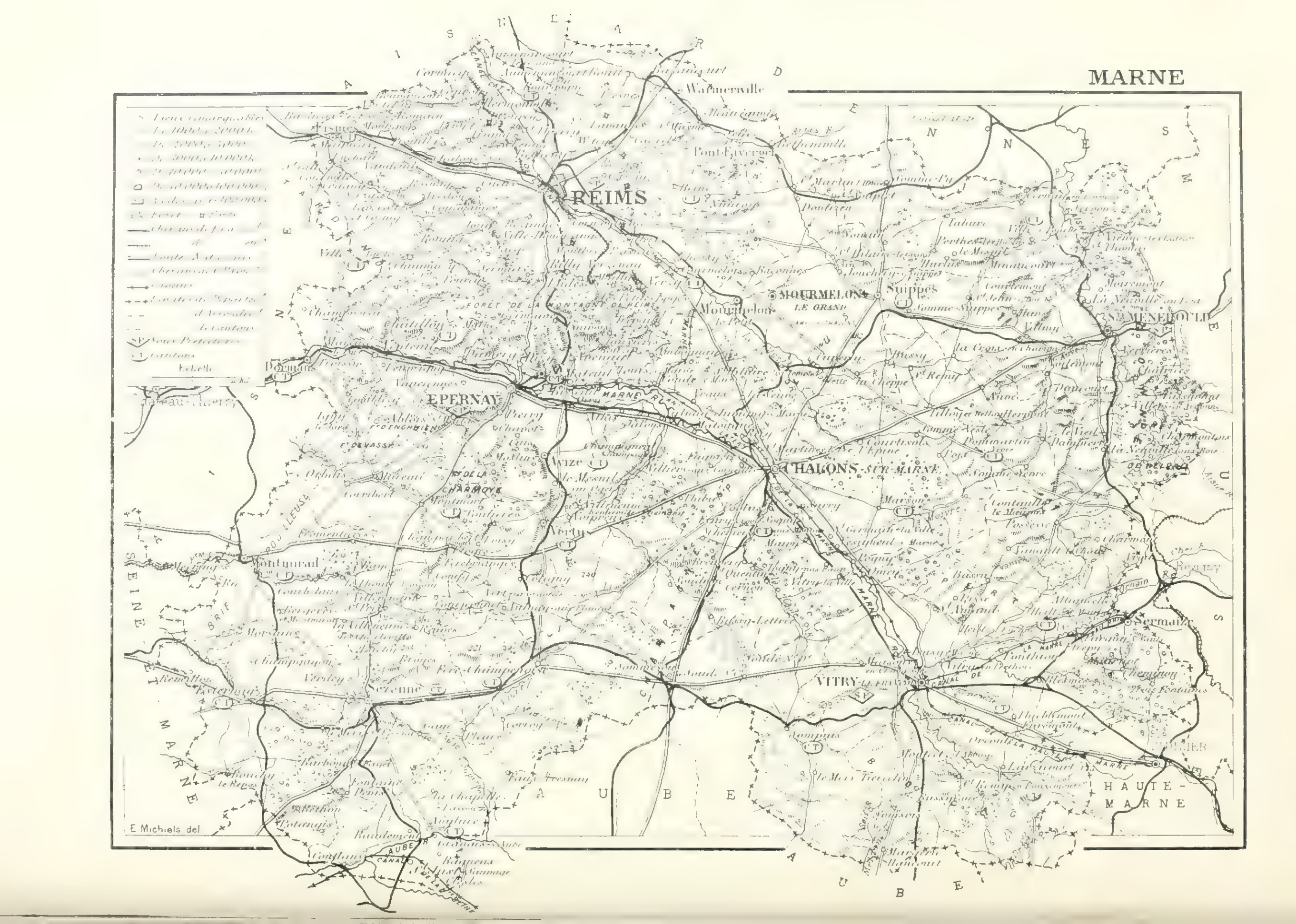
Ste-Clotilde, sont modernes. L'*Hôtel de Ville* a été construit de 1627 à 1634; il porte au fronton une statue équestre de Louis XIII et est terminé par un campanile. On y a ajouté des annexes en 1875, qui renferment la Bibliothèque et les Musées. La *Bibliothèque* compte 105.000 volumes (fonds très riche sur la Champagne), 1800 manuscrits, dont un superbe missel de la cathédrale de St-Nicaise et 175 incunables. Les *Musées* comprennent plusieurs salles de peintures des écoles anciennes et modernes, françaises et étrangères, un *Musée du vin de Champagne*, le *Musée archéologique*, etc. L'*ancien Théâtre* date de 1778, le *nouveau Théâtre* (1866-1873) est décoré de peintures de Bin. Le *Palais de Justice* a été construit en 1845. Le *lycée* est en partie du XVIIe s. Le *grand séminaire* occupe l'ancienne abbaye de St-Denis (XVIIIe s.). L'*Hôtel-Dieu* occupe les bâtiments de l'abbaye de Saint-Remi; de plus un côté du cloître renferme un *Musée lapidaire* fort riche. L'*Hôpital Général* a de curieuses peintures; sa lingerie est installée dans l'ancienne bibliothèque des Jésuites où les boiseries sculptées se voient encore. La seule porte restée debout est la *Porte de Paris* (1775) en fer forgé et doré. Les *Places* sont toutes bien décorées. En bordure de la *Place de la République*, le centre d'un petit square est occupé par l'arc de triomphe à 3 arcades dit *Porte de Mars*. La *statue de Colbert*, né à Reims, orne le milieu du square en face la gare. Sur la *Place Drouet-d'Erlon* a été érigée en 1849 la *statue du Maréchal Drouet d'Erlon*. Au centre de la place Royale se trouve la *statue de Louis XV*. La *fontaine Godinot* décore la *Place* du même nom, enfin sur la *Place St-Nicaise* se trouve une fontaine exécutée en 1750 sur les dessins de Coustou.

SAINTE-MÉNEHOULD est bâtie au pied et sur le sommet d'un rocher isolé, à la base duquel coule l'Aisne. De l'extrémité du promontoire qui portait le *Vieux Château*, Ste-Menehould apparaît dans une charmante situation; la ville proprement dite est resserrée entre des collines dont celle de g. est presque à pic, tandis que celle située vis-à-vis porte des vignes et est accompagnée par un bras de l'Aisne. La rue principale se poursuit à l'O. par un faubourg, tandis qu'à l'E. le vallon s'élargit. Au-dessous s'élèvent la *Caisse d'Épargne* (1900) et un bâtiment du XVIIIe s. renfermant le *Palais de Justice* et l'*Hôtel de Ville*. L'*Église* (1280-1550), à laquelle on accède par un escalier de 115 marches, a été restaurée en 1900; elle est pittoresquement située au milieu du cimetière. La *promenade du Jard*, bien ombragée, est située sur la rive d. de l'Aisne. **Valmy**, où s'élèvent le *monument* du centenaire de la bataille du 20 septembre 1792 et la *pyramide* renfermant le cœur de Kellermann, qui commandait avec Dumouriez, n'est qu'à 10 kilom.

VITRY-LE-FRANÇOIS a son centre occupé par la *Place d'armes*, avec une fontaine, et sur laquelle débouchent ses quatre rues principales se coupant à angles droits. De ses fortifications il ne reste qu'une porte ornée de trophées sculptés, la *Porte du Pont*. L'*Hôtel de Ville*, installé dans un ancien couvent de Récollets, renferme en outre le *Palais de Justice*, la *Bibliothèque* et le *Musée*. Il est entouré d'un beau jardin où l'on a érigé en 1898 un *Monument* à la mémoire de Carnot qui passa une revue près de Vitry le 17 septembre 1891. L'*Église N.-D.* (XVIIe s.), terminée en 1898, renferme à l'intérieur quelques monuments funéraires. Le *Collège* avec sa chapelle date aussi du XVIIe s. Citons encore une vieille *Halle* en bois. Outre l'*allée du Mont-Faigre*, Vitry possède de belles promenades aux bords de la Marne. Cette ville a élevé une *statue* à Royer-Collard.

Liste des Monuments historiques

Avenay.	Église (XIIe s.).
Avize.	Menhir.
Cauroy	Église (XIe, XIIe et XVIe s.).
Châlons	Cathédrale St-Étienne (XIIIe au XVIIe s.).
—	Église Notre-Dame (XIIe et XIIIe s.).
—	Église St-Alpin (XIIe au XVIe s.).
—	Église St-Jean (XIe, XIIIe au XVIIe s.).
Cheminon	Église (XVe s.).
Cheppe (La)	Camp romain.
Coligny	Retable dans l'église (XVe s.).
Congy	Menhir de l'étang de Chenevry.
Dormans	Église (XIIe au XIVe s.).
Épernay	Porche S. de l'église (XVIe s.).
Épine (L')	Église Notre-Dame (XVe et XVIe s.).
Ferebrianges	Menhir dit la Pierre Fitte.
Fontaine-Denis	Dolmen de Nuisy, les Pierres de Ste-Geneviève.
Fromentières	Retable dans l'église (XVe s.).
Maisons-sur-Vitry	Église (XIIe et XVe s.).
Mareuil-en-Brie	Retable dans l'église (XVe s.).
Mareuil-le-Port	Église (XIIe et XVIe s.).
Margerie	Église (XIIe s.).
Orbais	Église (XIIe et XIIIe s.).
Reims	Mosaïque dans le Musée.
—	Porte de Mars.
—	Tombeau de Jovin.
—	Cathédrale N.-D. (XIIIe et XIVe s.).
—	Église St-Remi (XIe, XIIe et XVe s.).
—	Restes du cloître dans l'Hôtel-Dieu (XVe s.).
—	Chapelle de l'Archevêché (XIIIe s.).
—	Hôtel de Ville (XVIIe s.).
—	Maison des Musiciens (XIVe s.).
—	Maison en bois (XVIe s.), Place du Marché, 9.
Rieux	Église (XIIIe s.).
St-Amand	Église (XIe au XVe s.).
Somme-Py	Église (XVe s.).
Vertus	Église (XIIe s.).


MARNE
REIMS
EPERNAY
CHALONS-SUR-MARNE
VITRY-LE-FRANÇOIS
MOURMELON LE GRAND
Mourmelon le Petit
S^TE MENEHOULD
Suippes
Pont-Faverger
Warmeriville
Montmirail
Sézanne
Sermaize
Avize
Vertus
Dormans
FORÊT DE LA MONTAGNE DE REIMS
MARNE
CANAL DE LA MARNE AU RHIN
AUBE
CANAL
A I S N E
A R D E N N E S
M E U S E
H A U T E - M A R N E
A U B E
S E I N E - E T - M A R N E
E. Michiels del

Haute-Marne

Nom — Situation



Traversé du S. au N. dans presque toute sa longueur par le cours supérieur de la *Marne*, ce qui lui a valu son nom de **Haute-Marne**, ce département présente une forme allongée, semblable à une poire légèrement inclinée du S.-E. au N.-O. Il appartient à la région de l'E. La Marne, qui naît à quelques kil. S.-S.-E. de Langres, coupe ensuite en deux parties l'arrondissement de Chaumont en passant un peu à l'E. de cette ville qui occupe le centre du département, traverse l'arrondissement de Wassy et, un peu en amont de St-Dizier qu'elle arrose, s'infléchit vers l'O. pour aller gagner le département de la Marne. Sa plus grande hauteur est de 129 kil. du S. au N.; sa plus grande largeur de 76 kil. de l'O. à l'E. Peu de départements ont des limites aussi fantaisistes. Ses limites naturelles ne sont formées que par des parties insignifiantes de quelques cours d'eau : au S.-E. l'Amance, au S. la Vingeanne et au N.-O. la Laine. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le trente-huitième rang. Il est borné au N.-E. par le département de la **Meuse**, à l'E. par celui des **Vosges**, au S.-E. par celui de la **Haute-Saône**, au S.-O. par celui de la **Côte-d'Or**, à l'O. par celui de l'**Aube**, au N.-O. par celui de la **Marne**.

Il a été formé, en 1790, de fractions empruntées à quatre provinces : **Champagne** (*Vallage, Perthois, Basse-Champagne, Bassigny*), **Bourgogne**, **Lorraine** et **Franche-Comté** (ensemble 64 communes pour ces trois dernières provinces).

Histoire

L'histoire ne dit rien des premiers peuples qui habitèrent la région de la Haute-Marne et qui n'ont laissé d'ailleurs que peu de témoignages de leur passage. Tout au plus peut-on citer le dolmen dit *Pierre-Alot* dans le bois de Landigny à Vitry-lès-Nogent et le menhir de la Haute-Borne à Fontaine-sur-Marne, dont une face porte gravée une inscription romaine. Les Lingons, dont les ancêtres comptèrent au nombre des premières tribus gauloises qui firent des expéditions en Italie, remplacèrent ces peuples primitifs. Après l'échec des Helvètes à Autun, les Lingons, pour plaire à César, durent chasser les fuyards qui s'étaient retirés chez eux. Leur amitié pour le proconsul ne se démentit pas plus que celle des Rèmes et lui fut d'un grand secours pendant la dernière campagne qui aboutit à la chute d'Alesia. Aussi la cité et le pays des Lingons furent-ils embellis par les Romains. Outre la porte encastrée dans les remparts de Langres, le beau musée de la ville contient une foule de fragments architectoniques fort intéressants. Des traces de voies romaines se voient encore à Montigny-le-Roi, à Lavilleneuve; Gourzon possède des vestiges d'une villa gallo-romaine; on trouve des débris de constructions romaines à Noidant-Châtenay, sur le plateau de Neuroy, à Perthes, Rimaucourt, Viéville; des vestiges de forteresse à Outremécourt et à Marac. Nijon enfin a des restes d'une ville des Leuques. Les Lingons ne se soulevèrent qu'une seule fois, après la mort de Néron, avec leur chef Sabinus. La tradition rapporte qu'il se cacha pendant neuf ans avec son admirable épouse Éponine dans la grotte de la source de la Marne. Découverts, on les con-

duisit à Rome où tous deux périrent, Vespasien ayant refusé la grâce de Sabinus demandée par Eponine.

Le christianisme apparut dans la région vers la fin du IIe s. avec Saint-Bénigne; on ignore la date certaine de la nomination du premier évêque de Langres, date qui varie de plus d'un siècle, suivant les auteurs.

Les premiers Barbares qui pénétrèrent dans le pays furent les Alamans qui assiégèrent Langres en 264, s'emparèrent de la ville et la pillèrent après avoir tranché la tête à l'évêque Didier. Quelques-uns des malheureux habitants échappés au massacre emportèrent le corps de leur évêque, descendirent la vallée de la Marne et s'arrêtèrent à l'endroit nommé depuis St-Dizier. Constance Chlore en 301 et Julien un peu plus tard



CHAUMONT. — Viaduc du chemin de fer.

repoussèrent de nouvelles invasions des Barbares germains. Les Burgundes s'installèrent dans la région que les Huns traversèrent dans leur marche sur Orléans. En 534 les Francs succédaient aux Burgundes. Perthes, en partie détruit par les Huns, fut la capitale d'un fils de Clovis, Mundéric, qui chercha à s'agrandir au détriment de Thierry, son frère, roi de Metz, qui grâce à une trahison s'empara de Mundéric, le tua et s'appropria le Perthois.

A la mort de Clotaire Ier, le partage du royaume divisa le pays dont une partie fut rattachée au royaume d'Austrasie et l'autre à celui de Bourgogne. Les rivalités entre la Neustrie et l'Austrasie, comme entre Frédégonde et Brunehaut, troublèrent la région. C'est à Andelot que fut signé, en 587, un traité qui prépara les voies au régime de la Féodalité. Un des articles de ce traité, intervenu entre les souverains de Bourgogne et



[illegible]

CHAUMONT. — [illegible]

d'Austrasie stipulait en effet la révocabilité des bénéfices accordés aux *leudes*. Mais ces derniers manœuvrèrent si bien qu'ils rendirent la clause illusoire.

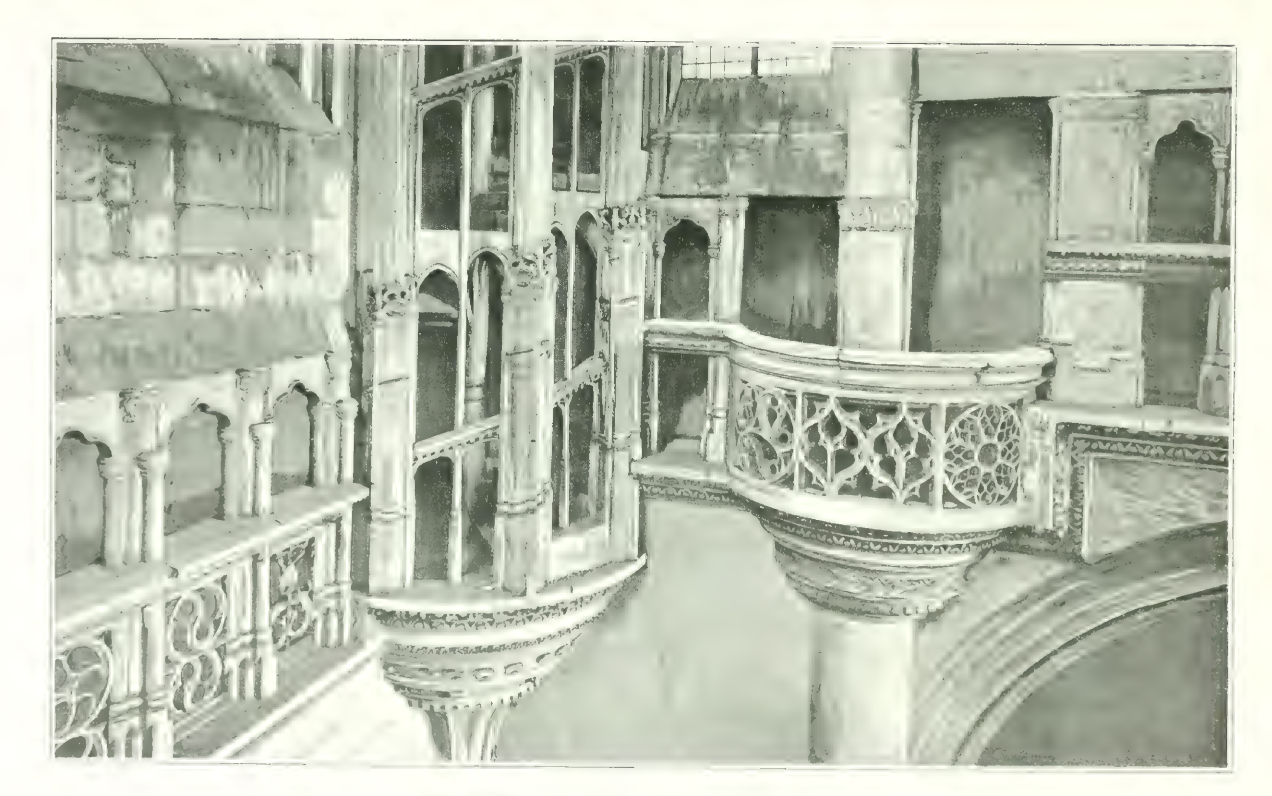
On doit aux princes carlovingiens la fondation de plusieurs abbayes. Citons celle du Der fondée en 674 par Saint Berchaire, l'abbaye de femmes de Poulangy, celle de St-Urbain, due à Charles le Chauve (874). Le roi accorda en outre aux évêques de Langres le droit de battre monnaie. Le Musée de la ville en renferme une remarquable collection. Vers la fin du IXe s., les Normands parurent et commirent toutes sortes de déprédations. Revenus en 911, ils furent repoussés de Chaumont. Après la chute de la dynastie carlovingienne, ce sont les évêques de Langres qui gouvernent. En même temps qu'ils se taillent une principauté, d'autres seigneurs s'implantent aussi dans le pays, reconnaissant la suzeraineté des comtes de Champagne, des ducs de Bourgogne ou même des comtes de Bar. Beaucoup de ces seigneurs suivirent leurs suzerains en Terre Sainte. Au XIIe s., les abbayes surgissent partout. Ce sont les abbayes cisterciennes de Lacrète (1121), de Belmont (1127), d'Auberive (1135), de Longeville et de Vaux la Douce (1152), du Val des Écoliers (1211), etc. Le comté de Langres fit retour à la couronne sous le règne de Louis le Gros; l'évêque Gauthier de Bourgogne, qui l'avait offert au roi par haine du comte de Champagne, reçut en échange le titre de duc.

Lors de l'affranchissement des communes, les seigneurs cédèrent d'assez bonne grâce au mouvement. Chaumont obtint sa charte en 1190, Bourbonne-les-Bains en 1204, St-Dizier en 1228, Bourmont et Clefmont, un peu plus tard, en 1248.

Un des grands chroniqueurs de France, Jean, sire de Joinville, naquit dans la ville de ce nom en 1224; il fut le fidèle conseiller et le compagnon du roi Louis IX, dont il retraça la vie. Il mourut en 1318 et assista donc à la réunion de la Champagne à la France qui eut lieu à la mort de Jeanne, comtesse de Champagne (1297), femme de Philippe le Bel. A partir de cette réunion, les calamités de tout ordre se mirent à pleuvoir sur le pays. Après Poitiers, les bandes anglaises le parcourent en tous sens, pillant et rançonnant. Les seigneurs, sans plus se soucier de l'ennemi qui souille le sol de la patrie, se font entre eux une guerre acharnée. Un autre danger le menace bientôt : les Allemands arrivent près de Langres, conduits par le comte de Montbéliard. Cette fois l'évêque Guillaume de Poitiers se joint au seigneur de Châteauvillain pour les poursuivre et débarrasser la région. De nouveau la rivalité entre Armagnacs et Bourguignons les empêche de respirer. Ce n'est qu'après le sacre de Charles VII à Reims qu'une détente se produit. Le sentiment national, qu'a réveillé la bonne Lorraine, rapproche les seigneurs du roi qu'ils aident à reconquérir son royaume.

En 1440, Langres est pris par les *Écorcheurs* et Charles VII est obligé d'organiser une campagne contre eux. Trois ans après, le comte de Montbéliard, qui commande des Suisses cette fois, se jette sur la contrée et la dévaste. Enfin, à la mort du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, les parties de la Haute Marne dépendant de cette province deviennent françaises.

Deux puissantes familles, celle d'Amboise d'abord, puis celle de Guise, réunirent bientôt dans leurs mains toutes les seigneuries du pays; celle d'Amboise s'éteignit avec le dernier prince de ce nom (qui tomba en 1525 à Pavie). Celle de Guise lui succéda. C'est le 1er mars 1562 qu'eut lieu le massacre de Wassy, prélude des guerres de religion au XVIe s. Il existe plusieurs versions contradictoires sur ce déplorable événement. Voici celle que l'on admet généralement. Le duc François de Guise avait quitté Joinville le 28 février pour se rendre à Paris. Il arriva le dimanche matin 1er mars à Wassy où l'attendaient des hommes de sa compagnie. Il se rendit à l'église pour y entendre la messe. Des protestants réunis dans une grange toute proche se mirent à chanter. Les gens du duc voulurent les faire cesser et, entrant dans la grange, une lutte s'ensuivit. Le duc,



CHAUMONT



CHAUMONT. — Chapelle du Lycée. Ensemble S.-O.

sorti de l'église pour s'enquérir des causes du bruit, fut atteint d'une pierre. Aussitôt les catholiques, l'épée à la main, se ruèrent sur les protestants. 60 de ces malheureux furent tués et 200 blessés. Les protestants allemands vinrent bientôt au secours de leurs coreligionnaires français. Après la St Barthélemy, le château de Choiseul, près de Clermont, tomba en leur pouvoir et fut repris en 1575 par les catholiques; les protestants faits prisonniers furent pendus. Les Allemands rançonnèrent le pays jusqu'à ce qu'on les eût éloignés en leur fournissant de l'argent. C'est à Joinville que fut organisée en 1576 la Sainte-Ligue, qui fut si puissante dans la région; c'est dans cette même ville que le duc de Guise signa, avec les envoyés du roi d'Espagne Philippe II, l'acte par lequel il s'assurait le concours de l'armée espagnole. Un conseil de la Ligue se tint à Chaumont. Langres resta neutre malgré la pression du clergé. A la mort de Henri III, cette dernière ville ne fit aucune difficulté pour reconnaître Henri IV dont Chaumont ne voulut pas. Les premières années du règne de ce roi furent une période de troubles pour ce pays; mais tout s'aplanit après son abjuration. La paix n'y fut troublée que par l'échauffourée des *Croquants*, paysans du Vallage insurgés contre la soldatesque (1596).

Pendant la minorité de Louis XIII, une grande partie de la noblesse se souleva contre la régente Marie de Médicis. De petits corps commandés par des seigneurs firent des incursions dans le Bassigny (1616). Cette région souffrit encore plus lors de la venue des Suédois alliés de la France dans la guerre de Trente ans. On peut presque affirmer que les exactions des alliés ou des ennemis lui firent autant de mal. C'est au cours de cette guerre que la forteresse de la Mothe fut prise et détruite après un long siège par les Français (1645). Sous le règne de Louis XIV, le pays fut prospère jusqu'à la Révocation de l'Édit de Nantes (1685), époque à laquelle un grand nombre d'industriels le quittèrent. Les dernières années du règne de ce monarque furent marquées, là comme dans le reste de la France, par des misères de tout ordre. La tranquillité put renaître au XVIIIe s. Le mouvement philosophique compta bientôt l'un de ses chefs parmi les enfants du pays, Diderot, qui vit le jour à Langres en 1715.

Quand éclata la Révolution, les députés du tiers-état inscrivirent sur leurs cahiers des revendications approuvées par ceux du clergé. A l'exception de l'évêque député de Langres et d'une infime minorité, tous les autres membres prêtèrent le serment exigé par la Constitution. Accueillie avec faveur, la révolution ne fut accompagnée d'aucun excès dans la Haute-Marne. Les volontaires du nouveau département s'enrôlèrent nombreux. La campagne de 1814 amena les armées alliées, liguées contre Napoléon Ier. Langres et Chaumont tombèrent au pouvoir de l'armée austro-russe que commandait Schwartzemberg et qui devint bientôt maîtresse de tout le département. L'armée prussienne, à la tête de laquelle était Blücher, devait la rejoindre pendant la marche concertée sur Paris. Pour s'opposer à cette jonction, Napoléon quitta Châlons, et entra le 26 janvier à St-Dizier, puis traversant la forêt du Der, il attaqua Blücher le 29 au matin, à Brienne, où après un combat acharné de 12 heures, pendant lequel la ville fut presque entièrement détruite, il le força à se retirer. Malgré des prodiges de valeur et de tactique, la jonction ne put être que retardée. Le 1er mars, les souverains alliés signèrent à Chaumont le traité par lequel ils s'engageaient à ne déposer les armes qu'après avoir détrôné Napoléon. Ce dernier songea alors à couper les communications sur les derrières de l'ennemi. Il comptait sur la résistance de Paris qu'un seul combat permit à l'ennemi d'occuper le 30 mars. L'abdication de l'empereur suivit.

En 1870, la garnison de Langres, peu nombreuse, fut très active et gêna par ses opérations extérieures les manœuvres de l'ennemi. Les Allemands n'allèrent pas au delà de Longeau, au S. de Langres, et de Nogent-en-Bassigny au N. dont ils incendièrent des maisons. Chaumont fut occupé par eux.

Géologie — Topographie

Le département de la Haute-Marne s'étend sur des régions fort différentes de structure, puisqu'il recouvre à l'O. et au N.-O. une faible portion du Perthois et du Der, à cheval sur le contour extérieur du bassin de Paris, relevant du terrain *infracrétacé*, au centre les étages *jurassiques* du Barrois et du Bassigny, enfin au S. et à l'E. la terrasse *liasique* du plateau de Langres, la plus considérable en surface.

Le plateau de Langres est la région élevée comprise entre les sources de la Marne et de la Suize, son affluent, de l'Aube, affluent de la Seine, de la Vingeanne et du Salon, affluents de la Saône. Il occupe donc une partie de la ligne de faîte séparant les eaux allant à l'océan Atlantique de celles qui se rendent à la Méditerranée. Il est formé de deux étages dont les talus tournés à l'E. et au S.-E. sont raides et présentent des reliefs d'une centaine de mètres ; du côté opposé, ils s'abaissent en pentes douces de crête en



JOINVILLE. — Maisons au bord du canal des Moulins.

crête, de sorte que le profil de la coupe ressemblerait « aux ressauts d'une crémaillère ». C'est dans cette partie qu'il faut aller chercher le point culminant du département, au Haut-du-Sec, colline de 516 m., entre Langres et Auberive. Le Mont Saule, au-dessus des sources de l'Aube atteint 512 m. A part ces deux sommets, l'altitude du plateau de Langres oscille entre 400 et 500 m. La chaîne des Faucilles, fermant au N. le bassin de la Saône, a la même direction S.-O. à N.-E. que le plateau de Langres; elle se compose de deux branches dont une seule doit nous occuper ici : la branche occidentale, allant du plateau de Langres à la rivière du Madon. Les pentes qui en descendent sont longues et douces ; des sources minérales (Bourbonne-les-Bains) en descendent. Vers le N. des escarpements variant de 480 à 495 m. continuent sur la rive g. de la Meuse vers Montigny-le-Roi, Clefmont et Bourmont. Dans ce canton, un sommet isolé, qui portait jadis la cité fortifiée de la Mothe, atteint 506 m. La haute plaine du Bassigny oscille entre 500 et 400 m. d'altitude. Le point le plus bas se trouve à la sortie de la Voire du département (11[illegible] m.).

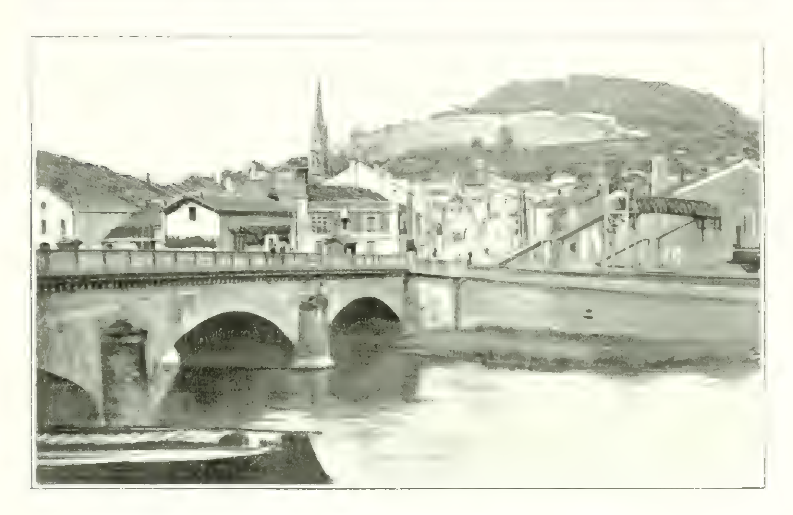
Hydrographie

Les eaux du département appartiennent à trois bassins : ceux de la Seine, de la Meuse et de la Saône, le premier plus considérable à lui seul que les deux autres.

La Seine ne touche pas par elle-même le département ; son point le plus rapproché en est encore à [illegible] kilom. ; mais trois de ses affluents lui amènent une partie des eaux de la Haute-Marne : l'Ource, l'Aube, la Marne qui s'y rend par sa rive d[illegible]

L'Ource, qui naît dans le département de la Côte-d'Or, pénètre par la pointe S.-O. du canton d'Auberive [illegible] la Haute-Marne qu'elle quitte, après un cours d'une quarantaine de kilom., pour [illegible] dans celui de la Côte-d'Or.

L'Aube, dont les différentes sources descendent du plateau de Langres, baigne Aube-



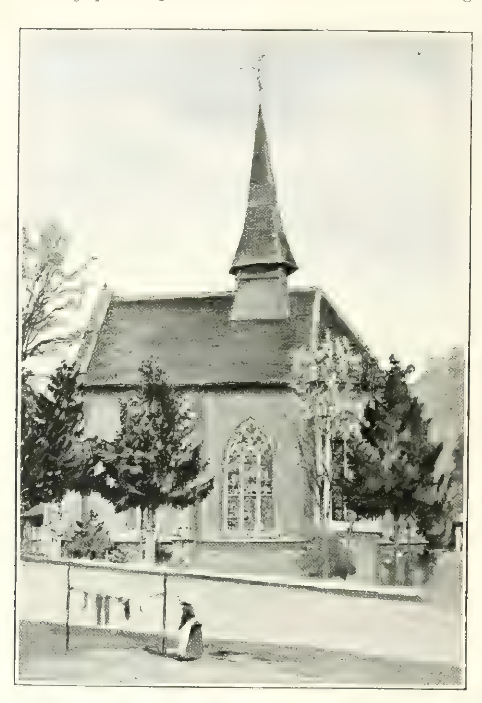
JOINVILLE. — [illegible]

rive, se grossit [illegible] qui n'a guère que son embouchure dans le département [illegible] qu'elle quitte [illegible] pour accomplir un parcours de près de [illegible] kilom. dans le département de la Côte-d'Or, sert à deux reprises de limite commune [illegible] départements de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne, puis rentre à nouveau dans celui-ci [illegible] se dirigeant franchement vers le N. pour aller achever son cours dans le département [illegible] Hors du département, elle reçoit [illegible] qui descend [illegible] Arc-en-Barrois, Châteauvillain et s'augmente [illegible] la [illegible] qui prend sa source à Sommevoire, se gonfle de plusieurs [illegible] eaux abondantes [illegible] la [illegible] département de la Marne et dans laquelle [illegible] qui dans son cours supérieur sert de limite aux deux départements de l'Aube et de la Haute-Marne.

La Marne [illegible] de Balesmes, à 381 m. d'altitude, sur le plateau de Langres, à [illegible] kilom. S.-S.-E. de cette ville. Elle suit la direction N.

passe à l'E. de Langres et de Chaumont, laisse Vignory à 2 kilom. de sa rive g., traverse Joinville, laisse à dr. Chevillon et Ancerville, fait un coude vers l'O., passe au S. de Saint-Dizier et pénètre dans le département de la Marne, à l'altitude de 125 m. après un parcours de 176 kilom. dans le département natal.

A la Marne se rendent : (rive d.) la *Liez*, emmagasinée en partie dans le grand réservoir de Lecey ; (rive g.) la *Mouche* dont les eaux sont également recueillies dans un autre réservoir et vers laquelle se rend le ruisseau de *Bonnelle* ; le *Val-de-Gris* ou *ruisseau de Neuilly* qui remplit le réservoir de Charmes et s'augmente du ruisseau de Charmoilles en amont du couloir de Rolampont; (rive d.) la *Traire*, dont les sources sont voisines de celles du *Val-de-Gris* et qui passe au pied de la colline qui porte Nogent-en-Bassigny ; (rive g.) la *Suize*, longue rivière de 52 kilom. venant du Haut-du-Sec, coulant parallèlement à la Marne et qui passe au milieu de la combe au-dessus de laquelle est jeté le beau viaduc de Chaumont; (rive d.) le *Rognon* qui a sa source près de Montigny-le-Roi, arrose Andelot, en aval duquel il se grossit (rive d.) de la *Sueur* où tombe (rive d.) la *Manoise*, baigne Doulaincourt et se termine en aval de la jonction des canaux de la Haute-Marne et de la Marne à la Saône; (rive d.) le *Rongeant* utilisé pour le service des éclusées du même canal et qui s'augmente (rive d.) du *Tarnier* et (rive g.) *de la Pisancelle* qui arrose Poissons; (rive d.) l'*Osne*, ruisseau qui passe aux forges du Val-d'Osne; la *Couzance*, rivière abondante et l'*Ornel* ayant tous deux leur source dans le département de la Meuse. Hors du département, viennent encore à la Marne : (rive g.) la *Blaise*, qui baigne Juzennecourt, Doulevant-le-Château, accueille (rive d.) le *Blaiseron*, arrose Wassy, suit quelque temps la rive d. du canal de Wassy à Saint-Dizier qu'elle croise à Eclaron et passe dans le département de la Marne; (rive d.) la *Saulx*, forte rivière qui n'a que sa source et une vingtaine de kilom. de son cours supérieur dans le département; (rive d.) l'*Ornain*, dont l'une des branches, l'*Oignon*, a sa source près de celle de la Saulx.

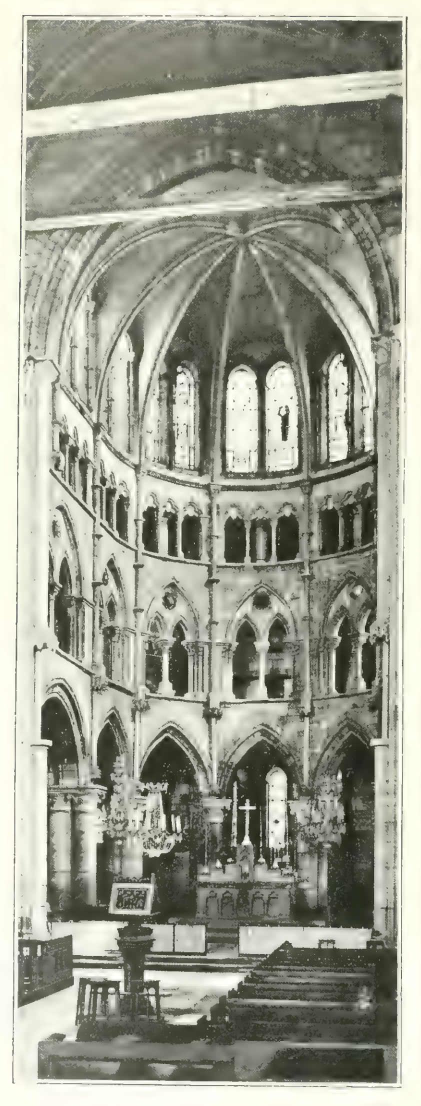


JOINVILLE. — Chapelle Ste Anne, dans le cimetière.

La *Meuse*, qui naît à Pouilly, à l'altitude de 409 m., passe au pied de la colline qui porte Montigny-le-Roi qu'elle laisse à près de 3 kilom.; elle laisse à g., à la même



VIGNORY — Église. Abside et transept S.



MONTIÉRENDER. — Église. Chœur.

distance et du même côté Clefmont, bâti à 471 m. d'altitude, contourne la base de la colline où s'élève Bourmont à dr. et dont le faubourg s'étend sur la rive g., puis passe dans le département des Vosges, non sans s'être grossie (rive d.) du *Flambart* et, hors du département, du *Mouzon*, qui n'a que quelques kilom. de son cours dans la Haute-Marne.

La *Saône*, qui a sa source dans les Faucilles, ne touche pas au département de la Haute-Marne : tous les affluents qu'elle en reçoit lui parviennent par la rive d. Ce sont l'Apance, l'Amance, la Rigotte, le Saulon, la Vingeanne, la Tille.

L'*Apance* est le cours d'eau qui arrose Bourbonne-les-Bains et c'est à son confluent avec la Saône que se trouve le point le plus rapproché du département que possède cette dernière rivière. L'*Amance* a sa source au pied du tunnel de Culmont-Chalindrey, se grossit d'un certain nombre de ruisseaux et gagne la Saône hors du département. La *Rigotte* est un ruisseau qui se perd sous terre de même que le ru de *Tornay*, plus à l'O. ; tous deux reparaissent dans la Haute-Saône sous le nom de *Vannon*. Le *Saulon*, qui naît un peu au N. de Culmont, se grossit (rive g.) du ruisseau de *F[illegible]s*, (rive d.) de la *Resaigne* et passe dans la Haute-Saône. La *Vingeanne* a sa source entre le Haut-du-Sec et le Mont Saule ; elle reçoit : (rive g.) le ruisseau de Longeau, (rive d.) celui de Prauthoy et le *Badin* augmenté de la *Coulange*. La *Venelle* descend du Mont Saule et passe dans la Côte-d'Or. La *Tille* part aussi du Mont Saule et va à la rencontre de la Venelle dans la Côte-d'Or.

Étangs. — On peut citer ceux d'Harméville, de Bologne ; les grands étangs d'Humbécourt ; celui de la

Herre, commun avec le département de l'Aube ; enfin l[illegible] formé par l'[illegible] au bord duquel s'élevait l'abbaye de Morimond.

Sources minérales. — Les plus importantes sont celles de Bourbonne-les-Bains provenant de 14 sondages et retenues dans 8 bassins de [illegible], [illegible] de haute thermalité (65°). Elles sont très [illegible] lithinée et bromée. On les emploie en boisson, en bains et en douches ; on en tire des [illegible]. A l'[illegible] au N.-O. de la ville, se trouve la source Maynard froide, sulfatée calcique [illegible] carbonatée [illegible] ; [illegible] la source sulfatée calcique et ferrugineuse de [illegible] ; les sources ferrugineuses d'Essey-les-Eaux (10°) ; les deux sources de Saint-Dizier, l'une sulfatée calcique ferrugineuse (9°5) et l'autre ferrugineuse (9°[illegible]) ; la source ferrugineuse et purgative d'Attancourt ; la [illegible] carbonatée calcique d'[illegible] à Aubepierre ; celles d'[illegible] et de la [illegible] de Marnesse.

CANAUX. — Le **Canal de la Haute-Marne** commence à Rouvroy sur la rive g. de la Marne, puis passe sur la d. en aval de Donjeux ; il accompagne constamment la rive [illegible], passe à Joinville, Saint-Dizier ; en aval de cette ville, il se soude à son annexe, le **Canal de Saint-Dizier à Wassy**, puis passe bientôt dans le département de la Marne où il se termine à Vitry-le-François, à la jonction du canal de la Marne au Rhin et du canal latéral à la Marne.

Le **Canal de la Marne à la Saône** est la prolongation du canal de la Haute-Marne ; il commence aussi à Rouvroy sur la rive d. de la Marne qu'il accompagne tantôt à d., tantôt à g., passe à l'E. de Chaumont et de Langres dont il coupe le plateau sous le tunnel de Balesmes (4820 m. de longueur) ; c'est par la vallée de la Vingeanne qu'il quitte le département pour celui de la Côte-d'Or.

Climat

La **Haute-Marne** relève de trois climats différents correspondant aux trois bassins qui s'en partagent la surface : le climat *séquanien* pour le N.-O., le climat *rhodanien* pour le S.-E., et le climat *vosgien* pour l'E. et le centre. La moyenne générale de la température est légèrement inférieure à celle de Paris. Langres à 475 m. d'altitude a de plus forts minima et des maxima moins élevés que Chaumont ; la moyenne accuse une différence de 1° en faveur de cette dernière ville. La hauteur moyenne de la pluie inégalement répartie dans le département, est inférieure à la hauteur moyenne pour la France. Cette moyenne de 0 m. [illegible]00 pour la vallée de la Marne augmente dans les vallées de la Meuse et de la Saône. Ajoutons que la saison pluvieuse coïncide surtout avec la saison froide. Le département possède un observatoire central, 4 observatoires secondaires isolés et disséminés, 24 postes d'observations pour la pluie, 15 postes d'observations d'échelles dans les rivières et quelques postes d'observations des orages.

Divisions administratives

Étendue : 621 968 hectares (Cadastre).
Population (1896) : 232 05[illegible] habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	CHAUMONT	1	10	19[illegible]
Sous-Préfectures	*Langres*	[illegible]	1[illegible]	[illegible]10
	Wassy	1	[illegible]	15[illegible]
	Total	[illegible]	Total [illegible]	Total [illegible]0



BOURBONNE-LES-BAINS. — Église, Clocher et flèche.

LISTE DES CANTONS

Chaumont . Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Châteauvillain, Chaumont, Clefmont, Juzennecourt, Nogent-en-Bassigny, St-Blin, Vignory.

Langres . Auberive, Bourbonne-les-Bains, Fays-Billot, La Ferté-sur-Amance, Langres, Longeau, Montigny-le-Roi, Neuilly-l'Évêque, Prauthoy, Varennes-sur-Amance.

Wassy . Chevillon, Doulaincourt, Doulevant-le-Château, Joinville, Montier-en-Der, Poissons, St-Dizier, Wassy.

Cultes

Culte catholique *Évêché : Langres*, érigé au IIIe s. Ce diocèse ne comprend que le département de la Haute-Marne. Suffragant de Besançon en 1790, l'évêché de Langres fut supprimé en 1802 et réuni à celui de Dijon. Rétabli en 1822, il est resté depuis cette époque suffragant de Lyon. Il compte 28 cures, 416 succursales et 28 vicariats rétribués par l'État. Les rares communautés religieuses d'hommes qu'il possède s'occupent d'enseignement ; les communautés de femmes beaucoup plus nombreuses sont vouées à la vie contemplative, aux œuvres charitables et à l'enseignement. Quelques-unes ont leur maison mère dans le département. Langres possède un séminaire diocésain.

Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. de Délivrance à Langres, N.-D. de Montrol près d'Arc-en-Barrois, N.-D. des Victoires à Bourmont, N.-D. du Val à Vignory, N.-D. des Ermites à Cuves, St-Joseph à Maranville, N.-D. de Presles à Mareilly, N.-D. de Méchinex ou des Anges à Biaucourt, N.-D. de la Reconnaissance à Laneuvelle, N.-D. de Blécourt.

Culte protestant. Les adhérents de ce culte, dont le nombre dépasse 1000, sont rattachés au consistoire de Dijon qui comprend 5 départements et fait partie de la 5e circonscription synodale. Il y a deux paroisses officieuses : Chaumont et St-Dizier.

Culte israélite. Les israélites, au nombre de 550, sont rattachés à la circonscription consistoriale d'Épinal, qui comprend dans le département les 4 communautés de Chaumont, Joinville, Langres et St-Dizier.

Armée

Ce département appartient à la 7e région militaire et les troupes qui en dépendent font partie du 7e corps d'armée dont le chef-lieu est **Besançon**. Il comprend 2 subdivisions de région : Langres et Chaumont. La garnison de cette dernière ville se compose d'un régiment d'infanterie ; celle de Langres comprend 1 régiment d'infanterie, la P. C. de 2 autres régiments et 1 bataillon d'artillerie à pied. En outre ce département ressortit à la 7e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. La seule place forte du département est Langres dont le périmètre est fort étendu. Autour de Langres se trouvent les ouvrages suivants : forts de St-Menge, de Dampierre, de Plesnoy, de Montlandon, de Chalindrey, de Cognelot, de Peigney et ouvrages du Diamant, de Buzon, de la Bonnelle et des batteries intermédiaires.

Justice

Ce département ressortit à la **Cour d'appel de Dijon**. Il y a 1 **Tribunal de 1re Instance** à Chaumont, Langres et Wassy. La **Cour d'assises** siège à Chaumont. Chaumont, Langres, St-Dizier ont chacun 1 **Tribunal de commerce**. Enfin il y a 1 **Justice de paix** dans chacun des 28 cantons.

Instruction publique

La **Haute-Marne** ressortit à l'**Académie de Dijon** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur. L'enseignement secondaire comprend les établissements suivants : 1 **Lycée** à Chaumont, 1 **Collège** à Langres et à Wassy ; il existe des **établissements libres** à Langres et à St-Dizier. Langres a 1 **petit séminaire**. L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) de Chaumont. Il y a 1 **école primaire supérieure** de garçons à Joinville et 1 de filles à Chaumont ; 1 **Cours complémentaire** existe à St-Dizier. Enfin il y a 1 **Pensionnat primaire** à Malroy. Langres possède en outre 1 **maîtrise**.

Le département ressortit en outre à l'arrondissement minéralogique de Chaumont, sous-arrondissement de Troyes (division du N.-E.), à la 5e région agricole (N.-E.), à la 51e conservation forestière (Chaumont) ne comprenant que la Haute-Marne ; à la 4e inspection des Ponts et Chaussées.



WASSY. — Le Dôme et la Tour de l'Horloge.

Agriculture

La propriété est très divisée dans ce département : on y trouve peu de terres incultes. C'est un pays d'élevage pour les espèces chevaline, bovine et ovine. On pratique l'engraissement dans les pâturages du Bassigny. La production en céréales dépasse la consommation. On ne cultive pour ainsi dire plus le méteil. Voici d'ailleurs le tableau statistique de la récolte en 1899.

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	100 590 hectares	1 664 466 hectol.	Méteil	97 hectares	1 205 hect.
Avoine	95 745 »	1 824 277 »	Orge	2 447	41 105
Seigle	5.485 »	54.250 »	Sarrasin	1 567	18 046

La pomme de terre n'a occupé que 15 825 hectares et a produit 522 647 quintaux. La culture maraîchère donne d'excellents légumes à St-Dizier comme aux environs de Langres.

Les prairies naturelles se trouvent principalement dans les vallées de la Marne, de la Blaise, de la Meuse, de l'Amance, etc. La surface des prairies artificielles va en augmentant. Voici pour la même année la surface et le rendement en fourrages.

	Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betteraves fourragères	5 291	675.780	Fourrages annuels	452	14 726
Trèfle	7 450	241 695	Prairies temporaires	445	6 9.0
Luzerne	8 406	445 445	Prés naturels 1re coupe	50 667	1 256 768
Sainfoin	8 400	166.498	regains	25 274	259 758
Mélange de légumineuses	251	1 798	Herbages	551	5 549



WASSY. — É[illegible]

Le houblon a occupé 69 hectares et a produit 1522 quintaux. La culture des plantes industrielles comprend : la betterave à sucre qui n'a occupé que 202 hectares avec un rendement de 54879 quint. ; le chanvre, 24 hectares avec 105 quint. de filasse et 110 de graines ; le lin, 10 hectares seulement avec 90 quint. de filasse et 45 de graines. Parmi les plantes oléagineuses, la navette tient le premier rang avec une surface de 546 hectares et une production de 5325 hectolitres ; puis viennent le colza avec 75 hectares et 251 hectolitres, et la cameline enfin avec 11 hectares et 92 hectolitres.

La vigne plantée dans 11 600 hectares a produit 197 200 hectolitres. Le vin blanc de Soyers est particulièrement estimé. Les meilleurs vins rouges sont ceux de Coiffy, Aubigny, Vaux-sous-Aubigny, Montsaugeon, Prauthoy, Rivières-les-Fosses, Créancey, Cirfontaines-en-Azois, St-Urbain, Poissons, Noncourt, Joinville. Les arbres à fruits comprennent surtout les pommiers, cerisiers, pruniers, qui ont donné 580 quintaux de prunes, quelques noyers et peu de châtaigniers.

En 1899 l'espèce chevaline comptait 40 816 représentants. C'est surtout dans le Bassigny que se concentre son élevage. Montier-en-Der possède un dépôt d'étalons. On comptait en outre 51 mulets et 220 ânes. On comptait 98 417 animaux d'espèce bovine et 122 524 de race ovine. Parmi cette dernière, on recherche le mouton de Langres pour la finesse de sa chair. Il y avait encore 49 904 porcs et 5005 chèvres.

La production en lait a été de 644 929 hectolitres, en laine lavée à dos de 2658 quintaux. En outre, 30 268 ruches ont produit 525 440 kilog. de miel et 42 297 kilog. de cire.

Les forêts occupent plus du quart de la surface du département ; les bois domaniaux occupent 16 080 hectares, les bois communaux ainsi que ceux d'établissements publics en occupent 89 127. La valeur des coupes en 1899 a atteint 1 575 205 francs. La même année on a reboisé 290 hectares. Le pâturage s'y est exercé dans 85 forêts communales où 15 994 hectares de cantons défensables ont été livrés à 9640 têtes de bétail et dans 1 forêt domaniale 448 hectares ont été abandonnés à 280 têtes. Parmi les forêts, nous citerons celles de Montavoir, d'Arc, de la Chaume, du Der, du Val, de Trois Fontaines, de l'Étoile, de Blinfey, du Heu, du Pavillon, etc.

Les sociétés agricoles sont nombreuses dans la Haute-Marne. Il y a une chaire départementale à Chaumont. Langres, Wassy et Joinville ont de plus une chaire spéciale d'agriculture. Le département possède des champs de démonstration, des pépinières expérimentales et une école pratique d'agriculture à St-Bon avec domaine d'exploitation et laboratoire de pisciculture ayant fourni en 1899, pour être disséminés dans les rivières du département, 50 000 alevins de truites.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Le minerai de **fer** est exploité sur les communes de Wassy, Voillecomte, Louvemont, Châteaurupt. La production en 1899 a été de 158 542 T. d'une valeur de 506 061 francs consommées : 128 064 T. dans le département, 16 154 T. dans Meurthe-et-Moselle et 1256 T. en dehors de ces deux départements. 442 ouvriers ont été occupés dans les minières. Les carrières exploitées, au nombre de 510, dont 9 souterraines, ont occupé 1172 ouvriers. Leur production totale en pierre de taille, mœllons, chaux hydraulique, argile pour briques et tuiles, castine, sable pour fonderie, gypse, matériaux pour empierrement, ballast, meules, a été de 229 708 T. d'une valeur de 850 462 francs. Les établissements de **tuileries**, **briqueteries** ne sont pas très nombreux. Citons la **faïencerie** d'Aprey.

INDUSTRIES AGRICOLES. Au premier rang se trouve la **minoterie**, concentrée surtout sur les cours d'eau : Marne, Blaise, Apance, Aujon, Aube, Rognon, Meuse, Suize, Voire, etc. Eclaron et Sermaize ont 1 **sucrerie**. Si les grands établissements de **distillerie** ne sont pas fort nombreux, en revanche le nombre des bouilleurs de cru est considérable. Il existe des **brasseries** à St-Dizier, Chaumont, Joinville, Bourbonne, Fresnoy, Fays-Billot, Humes. On compte une trentaine d'**huileries**. L'industrie du bois est surtout représentée par un grand nombre de **scieries mécaniques**. La **vannerie** est importante à Fays-Billot et à Bussières lès-Belmont.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Ce sont les plus considérables de la Haute-Marne. En 1899, on a compté 7 **hauts fourneaux** en activité ayant produit 54 551 tonnes de fonte d'une valeur de 4 095 288 francs. Les **fonderies**, avec 40 cubilots en activité, ont produit 61 279 T. de fonte de 2e fusion, d'une valeur de 11 745 604 francs. Les **forges** ont livré 75 855 T. de fer et 50 770 T. d'acier



LANGRES. — Cathédrale

avec l'outillage suivant : 46 fours à puddler, 41 à réchauffer, 2 fours Martin à acier, 1 convertisseur à acier, 6 marteaux et martinets, 25 marteaux à vapeur, 57 trains de laminoir. La valeur totale des produits métallurgiques pour l'année 1899 est estimée à 21 761 764 francs. Son centre le plus actif est St-Dizier, qui possède des forges et laminoirs, des fonderies de fer et de cuivre, avec des ateliers de constructions mécaniques et qui fabrique des essieux, des pièces forgées, des lits et des meubles en fer, des chaines, des pointes, des clous pour fer à cheval, de la quincaillerie, des serrures, des automobiles, etc. Les établissements métallurgiques sont surtout situés dans les vallées de la Marne, du Rognon et du Rongeant, de la Blaise et du Blaiseron. Une autre industrie spéciale au département est la fabrication de la **coutellerie** et des **instruments de chirurgie**, concentrée principalement à Nogent-en-Bassigny, faisant vivre une population nombreuse dans les cantons de Clefmont, Montigny-le-Roi et Neuilly-l'Évêque. Langres est surtout le centre d'écoulement des produits dont la valeur annuelle dépasse 5000000 de francs. Cette fabrication comprend tous les genres connus de couteaux et de ciseaux, les ustensiles de pêche en fer, certaines spécialités chirurgicales, de menus objets de quincaillerie, garnitures de nécessaires, etc. Une mention spéciale est due aux fontes artistiques du Val d'Osne.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Elles sont presque nulles. On fabrique de l'alcool dénaturé, de la bougie, etc.

INDUSTRIES TEXTILES. Elles sont de moins en moins importantes. Quelques petits centres se livrent encore au **tissage** de la laine et à la fabrication de quelques étoffes de laine.

INDUSTRIES DIVERSES. Le département ne compte qu'un nombre restreint de **tanneries** et **corroiries**. Chaumont possède un grand établissement de **mégisserie** et de **ganterie** occupant 1500 ouvriers.

Pour terminer, disons que 555 établissements, possédant 594 appareils à vapeur, disposent de 11 020 chev. vap.

Commerce

Le département a importé 180 274 T. de houille et 90 504 T. de coke, tant de provenance française qu'étrangère (Allemagne et Belgique). Les autres importations consistent en denrées coloniales, articles d'épicerie, vins et liqueurs, modes et nouveautés, étoffes, bijouterie, horlogerie. Il exporte principalement les articles de ses usines métallurgiques, fers, fontes, quincaillerie, coutellerie, machines; les produits de ses carrières, principalement des meules à aiguiser et des pierres de taille, de la ganterie et de la vannerie, des bois de toutes sortes, ainsi que des céréales.

Le trafic de ses canaux en 1899 a atteint le tonnage brut suivant :

Canal de la Haute-Marne .	3555 bateaux (descente et remonte)	739 547 T.
Canal de la Marne à la Saône	614 bateaux (descente et remonte). . . .	145 004 T.
Canal de Wassy à St-Dizier	746 bateaux (descente et remonte).	164 610 T.

Voies de communication

	kil		kil
Chemins de fer (voie normale) .	561,550	Rivière navigable et canaux :	
— d'intérêt local	28,110	Marne (de St-Dizier à la sortie du département)	12,700
Routes nationales	411,478	Canal de la Haute-Marne (de Rouvroy à la sortie du département). . .	46,540
Chemins vicinaux de grande comm.	1018,452	Canal de la Marne à la Saône (de Rouvroy à la sortie du département) . .	112,084
— d'intérêt commun. .	1250,128	Canal de Wassy à St-Dizier.	22,750
— ordinaires	2244,685		



LANGRES. — Maison du XVI

LANGRES. — Cloître attenant à la Cathédrale.

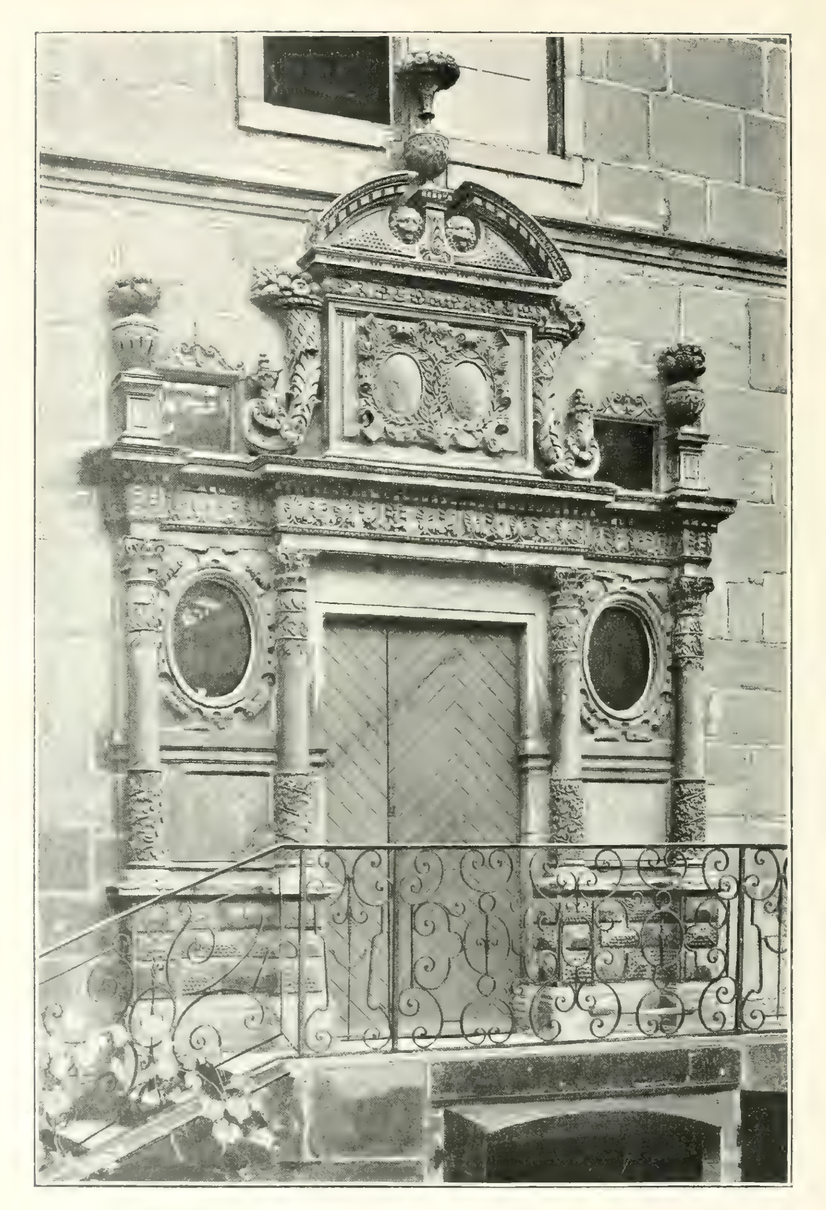
**HAUMONT** s'élève sur un plateau de plus de 300 m. d'altitude aux contours tourmentés et pittoresques, resserré d'une part entre la sinueuse vallée de la Suize, à l'O., au-dessus de laquelle est jeté un hardi viaduc à trois étages, où passe, à une hauteur de 50 m., la voie ferrée de Paris à Belfort, et d'autre part celle non moins capricieuse de la Marne, à l'E. Ce plateau s'achève en promontoire vers le sommet et à l'intérieur de l'angle où se réunissent ces deux rivières. Si l'on veut jouir du panorama qu'offre la ville, il faut monter au sommet du *Donjon* ou *Tour Hautefeuille* (XIe et XIIe s.) terminée par une plate-forme avec balustrade et dominant un éperon tourné vers la rive d. de la Suize. Chaumont a de très jolies promenades. La plus pittoresque est celle de l'*Escargot*, établie en terrasse vis-à-vis du donjon, surplombant un vallon vers lequel s'abaissent des jardins. De là l'on aperçoit à d. le campanile de l'Hôtel de Ville et les deux tours de l'église St-Jean-Baptiste dominant les toits des maisons qui s'étagent les unes au-dessus des autres. Citons encore : celle du *Boulingrin*, square très ombragé ; la ceinture de larges boulevards entourant la ville à l'E. et au S. (*boulevards Gambetta, Thiers*) ; surtout la fraîche promenade du *Val de Suize*, au-dessous du viaduc ; enfin l'*avenue* en droite ligne du *Fort-Lambert*, de l'extrémité N. de laquelle la vue est charmante. Les rues de l'intérieur de la ville, à l'exception des principales, sont généralement tortueuses et étroites ; on y rencontre fréquemment un type particulier de maisons dont le milieu de la façade est flanqué d'une tourelle demi-cylindrique renfermant l'escalier.

L'*Hôtel de ville* est un élégant édifice moderne ainsi que la *Préfecture*. Le *Musée* et la *Bibliothèque* ont été installés dans l'ancien Hôtel de la Préfecture. Le Musée renferme quelques toiles remarquables, des sculptures, des moulages et des objets divers ; la *Bibliothèque* compte 40 000 volumes, 520 incunables et 160 manuscrits. Le *Palais de Justice*, dont on admire la Salle des assises, est installé dans l'ancien château des Comtes de Champagne. Les deux *Écoles normales* sont agréablement situées. L'*Hôpital* renferme une chapelle du XVIe s. L'intérieur de celle du *Lycée*, construite par les Jésuites, est richement décoré. Le plus beau monument religieux est l'*Église St-Jean-Baptiste* (XIIIe s.) dont le portail O. est surmonté de deux clochers terminés en flèches pyramidales ; les portails latéraux portent de riches sculptures. L'intérieur est harmonieux et élégant ; une jolie galerie ajourée court autour du chœur et des transepts avec des encorbellements autour de chacun des piliers ; une tourelle ajourée à g. contient un escalier tournant. Outre des chapelles des XVe et XVIe s. on remarque encore un Arbre de Jessé sculpté en plein mur, un certain nombre de toiles remarquables ainsi qu'un Saint Sépulcre à onze personnages (1460) ; la chaire à prêcher et le banc d'œuvre sont de Bouchardon, le père. Chaumont a élevé un *Monument* (1898) *aux enfants de la Haute-Marne* morts pour la patrie, une *statue* en bronze au chimiste *Ph. Lebon*, inventeur du gaz d'éclairage, né à Brachay, dans le département, et un *buste*, qui surmonte une fontaine, au sculpteur *Bouchardon*.

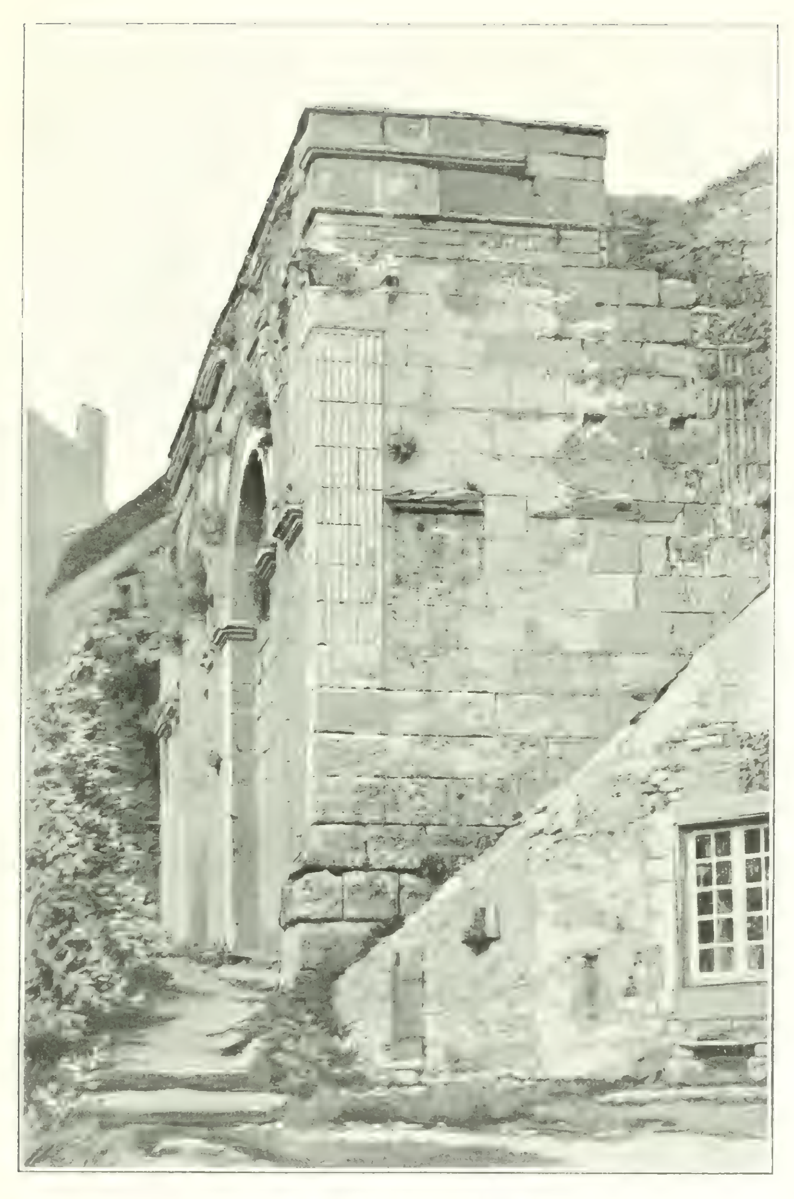
Bourmont est un chef-lieu de canton bâti à 452 m. d'altitude sur une hauteur dominant la rive droite de la Meuse, sur laquelle est jeté un vieux pont en pierre mettant la ville en communication avec son faubourg de la rive gauche. Bourmont, dans une position charmante, possède deux églises : l'une couronnant le sommet de la colline, l'autre, bâtie à mi-côte. On y remarque encore une maison de la Renaissance.

C'est dans ce canton et au N.-E. que s'élevait sur une colline isolée, de 506 m. de hauteur, la célèbre forteresse de **La Mothe**, jadis une des plus puissantes de la région, si souvent prise et reprise au cours des guerres entre la France et la province de Lorraine. Assiégée en 1635, pendant cinq mois, par le maréchal de La Force qui s'en empara, elle fit retour à la Lorraine en 1641. L'année suivante, assiégée de nouveau par le maréchal de Villeroy, elle capitula. C'est sous ses murs que Turenne, jeune encore, se couvrit de gloire. Par suite du rôle important qu'elle avait joué, Mazarin en ordonna la destruction complète ; ses ordres furent si étroitement exécutés qu'il est à peu près impossible d'en retrouver un vestige. En revanche, des hauteurs où elle s'élevait, on jouit d'une vue superbe sur tous les environs. L'œil embrasse en effet la petite chaîne des Faucilles, puis au delà, le plateau de Langres ; il perçoit même les premiers contreforts des Vosges avec le profil lointain des cimes élevées.

LANGRES occupe une situation exceptionnelle sur un gradin du plateau auquel elle a donné



LANGRES. — Porte d'un hôtel particulier.



LANGRES — [illegible]

son nom, qu'elle domine d'une hauteur de 100 m. de tous côtés sauf vers le S. où un isthme étroit la rattache à sa citadelle et au gradin supérieur. Les flancs du contrefort qui la porte sont tellement abrupts qu'un chemin de fer à crémaillère a été établi pour faire communiquer la ville avec la gare située à ses pieds. Elle est enserrée dans l'angle que forment, avant leur confluent, le ruisseau de Bonnelle, à l'O., qui coule dans un vallon rempli de cultures maraîchères et la Marne, à l'E., qu'accompagne sur sa rive d. le canal de la Marne à la Saône. Rien de plus pittoresque que le tour de ses remparts d'où la vue s'étend au loin dans toutes les directions surtout vers l'E., où l'œil plonge sur le grand réservoir de Lecey retenant les eaux de la Liez. De cette antique cité des Lingons, on trouve encore, enclavée dans les remparts, une des 4 portes *gallo-romaines*, à double arcade, qu'elle possédait. Des fortifications du moyen âge, la partie la plus intéressante est la *Tour de Navarre* (1517); signalons encore la *Tour Piquante* (XVIe s.), ainsi que la *Tour St-Jean* dans laquelle on a établi un pigeonnier militaire, la *Tour* et la *Porte Longe-Porte*, toutes deux de la même époque, la *Tour St-Ferjeux* (XVe s.), les *Tours* du *Petit-Saut* et *Virot*, les *portes Neuve*, du *Marché*, *Bouillère* et de *Sous-Murs*. L'architecture monastique est très développée dans les maisons, ce qui prête à l'intérieur de la ville très propre, un air austère. L'édifice le plus intéressant est la *Cathédrale St-Mammès* (XIIe s.) dont la façade et les deux tours ne remontent qu'à la seconde moitié du XVIIIe s. L'intérieur est imposant; on y remarque les chapiteaux antiques des colonnes du chœur, les stalles, la chaire à prêcher, le buffet d'orgue, provenant de l'abbaye de Morimond et deux superbes tapisseries; la *Salle du Chapitre*, outre une série de tableaux intéressants, possède des objets d'orfèvrerie religieuse, etc. D'un cloître du XIIIe s. il reste encore deux côtés. Du sommet des tours on découvre les Vosges, le Jura et les Alpes, lorsque le temps est très clair. L'*Église St-Martin* (XIIIe s.), remaniée aux XVIe et XVIIIe s., est flanquée à g. d'une tour unique à deux étages terminée par une coupole (1745); l'intérieur, complètement restauré et très élégant, se compose d'une nef et de doubles bas-côtés. L'abside est carrée; derrière le maître-autel on remarque quatre séries de stalles en bois et un beau Christ sculpté du XVIe s. que l'on attribue à un élève du Primatice. L'*Hôpital de la Charité* et le *Collège* (XVIIIe s.) ont du caractère. L'*Hôtel de Ville* (1778) restauré en 1894, possède dans la salle du Conseil un beau buste de Diderot par Houdon. On voit encore la maison du célèbre écrivain sur la place qui porte son nom, et où se dresse sa *statue*. Le *Palais de Justice* et la *Bibliothèque* qu¹ compte 135 incunables et 156 manuscrits, sont installés dans l'Hôtel de Ville. Le *Musée*, fondé par la *Société historique et archéologique de Langres* est l'un des plus intéressants de la France: l'abside de *St-Didier*, qui en fait partie, est riche en sculptures antiques et fort bien aménagée; on y trouve des monuments gallo-romains, du Moyen Age et de la Renaissance, des antiquités égyptiennes, celtiques, romaines et gallo-romaines; des tableaux dont plusieurs fort remarquables, des sculptures; des armes et ustensiles de différentes peuplades, des collections d'histoire naturelle; des monnaies fort rares des évêques de Langres et des sceaux en métal recueillis dans les fouilles nécessitées pour les fortifications. La *Sous-Préfecture* est logée dans un hôtel du XVIIe s. Langres renferme quelques vieux *hôtels* intéressants (Hôtel Dubreuil de St-Germain 1580), des *maisons* de la Renaissance (rues de la Tournelle, du Cardinal-Morlot, etc.). Outre le *square* de la *Place Henryot* cette ville possède une belle promenade, formée de plusieurs allées parallèles et plantée de vieux arbres : l'*avenue de Blanchefontaine*.

Du sommet de la Butte des Fourches couronnée par la Chapelle de N.-D.-de-la-Délivrance, à l'O. on jouit d'une belle vue sur Langres. On ne saurait quitter cette ville sans aller faire une excursion à la *Marnotte* ou source de la Marne, ainsi qu'au *Tunnel de Balesmes*, sous lequel passe le canal de la Marne à la Saône.

Bourbonne-les-Bains est une station thermale fort suivie, agréablement située entre la vallée de l'Apance, qui entoure la ville au N. et à l'E., et le vallon de Montlétang au S. Quelques restes de l'ancien château féodal, autour duquel Bourbonne s'est développée, sont encore visibles. L'*Eglise* (XIIe s.) est pittoresquement construite dans la partie supérieure de la ville ainsi que l'*Hôtel de Ville*. Au bas, dans le vallon du ruisseau de Borne, se trouvent le bel établissement des *Bains civils* avec son parc en amphithéâtre, et l'*Hôpital militaire* (1735). Aux environs l'on visite avec intérêt l'*abbaye de Morimond*, avec son lac et sa ceinture de forêts; les *bois de France*, une des plus belles futaies de la région; **Aigremont**, avec les ruines de son château fort défendu par les quatre fils Aymon et au pied duquel sourd la *source Bayard*, *eau d'Aigremont* renommée



[illegible] — Église. Abside. Côté N.

pour la gravelle et les maladies du foie : **Coiffy-le-Haut** dont il ne reste que des ruines mais d'où l'on jouit d'une jolie vue sur la vallée de l'Amance ; **Montigny-le-Roi**, enfin, un peu plus à l'O., perché au sommet d'un promontoire. C'est dans cette dernière localité qu'est né Camille Flammarion, l'astronome qui par son style poétique a si bien su rendre accessible à tous cette science ardue.

WASSY, paisible petite ville célèbre par le massacre des protestants en 1562, dont une plaque posée sur le mur d'un bâtiment remplaçant la grange où il eut lieu, rappelle seule le souvenir, est arrosée par la Blaise, longée par une belle *Promenade*. De la porte de la Madeleine, il ne reste que les pilastres avec le *Dôme* ou *Tour de l'Horloge*; ce sont les seuls vestiges des anciennes fortifications. L'*Église* (XIe s.), en partie restaurée, possède une façade assez intéressante, quoique mutilée en 1591 ; à l'intérieur on trouve des chapelles des XVe et XVIe s., un retable provenant de l'abbaye de St-Urbain. L'*Hôtel de Ville* (1750) n'a rien de remarquable. Il abrite : un *musée* de création récente, où l'on trouve des objets se rattachant à l'histoire de la ville, quelques monnaies et des armes du Congo; la *Bibliothèque* qui compte 6000 volumes et manuscrits et le *Tribunal civil* dont la salle d'audience renferme une *Descente de croix* de Martin de Vos. La salle du Conseil municipal possède une curieuse horloge. L'*Hospice civil*, le *Théâtre municipal* et le *Marché couvert* construits sur l'emplacement de l'ancien château de Marie Stuart n'offrent rien d'intéressant. Les « caisses » de Wassy, meringues aux amandes en forme de biscuit, sont renommées.

Joinville, resserrée entre le *Canal des Moulins*, petit bras g. de la Marne que dominent des coteaux élevés couverts de vignes ou de bois, et la voie ferrée, est une ville industrielle pittoresquement située agréable à regarder avec ses maisons et ses jardins bordant la rivière. Outre le *Château du Grand Jardin* élevé au XVIe s. par le duc Claude de Guise, dont quelques sculptures et le plafond de la chapelle présentent seuls de l'intérêt, on peut signaler : l'*Église* (XIIe au XVIe s.), presque entièrement reconstruite sauf le portail du bas-côté d. et terminée par une flèche élégante; l'*Hôtel de Ville*, à l'intérieur duquel on remarque des boiseries (XVe s.) ayant décoré l'ancien Château, deux statues provenant du tombeau de Claude de Lorraine et d'Antoinette de Bourbon, une vieille tapisserie des Gobelins et trois vases en étain; l'*Hôpital Ste-Croix* (XVIe s.) où l'on a installé un petit *Musée* d'objets provenant également du château; la *Chapelle Ste-Anne* (XVe s.), dans le cimetière, ornée de beaux vitraux en partie endommagés malheureusement; enfin une vieille *Halle* en bois. Joinville a élevé une *statue* ornée de 3 bas-reliefs au grand chroniqueur *Joinville* qui y naquit en 1224. La ville possède une charmante promenade, fraîche et bien ombragée, la *Promenade du petit bois*.

St-Dizier, la ville la plus considérable du département et en même temps l'un des marchés les plus importants pour la métallurgie en France, est bâti entre le canal de la Haute-Marne et la Marne, au débouché du petit vallon de l'Ornel. Ses rues propres et larges sont bien percées. En bordure de la grande Place s'alignent l'*Hôtel de Ville*, la *Halle* et le *Théâtre*, qui n'ont rien de saillant. Signalons la façade O. de l'*église paroissiale* (XVe s.), l'*église St-Martin*, bien restaurée, la flèche élancée de l'ancienne chapelle du couvent des Capucins (aujourd'hui Collège) et deux autres chapelles modernes de communautés religieuses. Plus de la moitié de la population vit de l'industrie. La culture maraîchère, l'horticulture se développent aux alentours de ce centre qui jadis était entouré d'un vignoble important mais qui disparaît. La ville possède les deux *promenades* du *Jars* et du *Fort-Carré*.

Les environs de St-Dizier sont sillonnés de petits embranchements industriels desservant des forges, des hauts-fourneaux et des usines de toutes sortes.

Montier-en-Der, qu'arrose la Voire toute bordée de prairies, grandit autour de l'abbaye que fonda St-Bercaire au VIIe s. au milieu de l'immense forêt du Der. Ce petit chef-lieu de canton aux rues larges et proprettes, possède une remarquable *église* dont la nef remonte au Xe s., avec un chœur et une fort belle abside du XIIIe s. Elle a été restaurée avec beaucoup de goût; la partie supérieure du clocher a été refaite. Un petit square précède la façade. A gauche, se trouvent les écuries du dépôt d'étalons. A droite et à gauche de l'Hôtel de Ville se trouvent des maisons à porche en bois. A côté de ce petit bourg se trouve **Ceffonds** où naquit Jacques d'Arc, père de la Pucelle d'Orléans, comme le rappelle une inscription fixée à la façade d'une maison élevée sur l'emplacement de la demeure primitive. L'*église* de Ceffonds (XIIe et XIIIe s.) a été remaniée



LANGRES. [illegible]

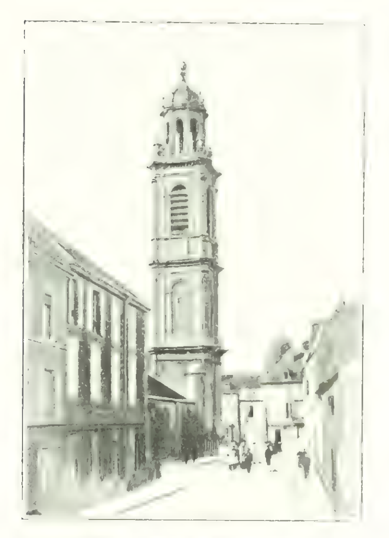


MONTIÉRENDER. — Église. Pourtour du chœur.

[illegible]

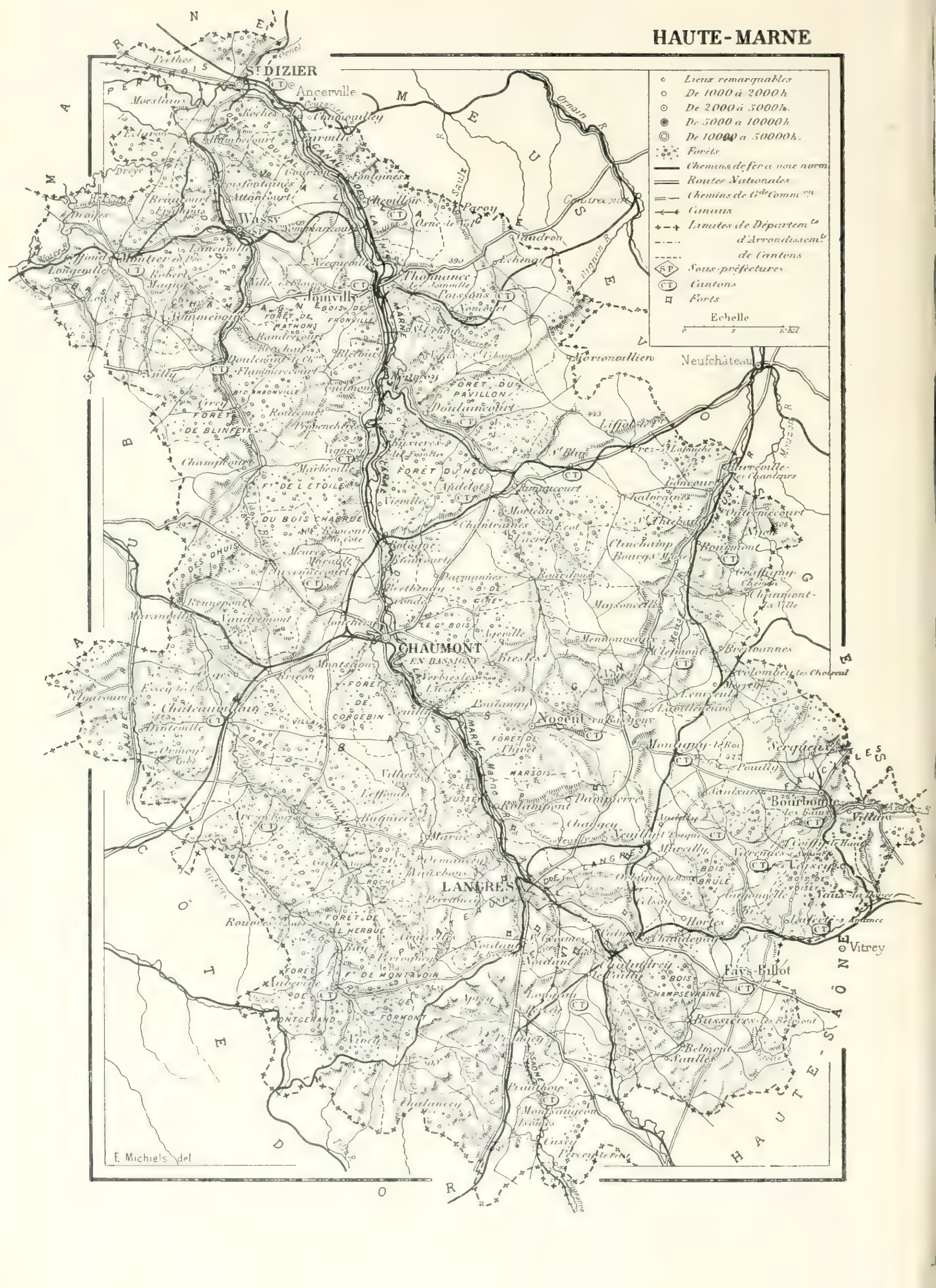
Liste des Monuments historiques

[illegible]



LANGRES — [illegible]

HAUTE-MARNE



Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 3000 h.
De 3000 à 10000 h
De 10000 à 30000 h.
Forêts
Chemins de fer à voie norm
Routes Nationales
Chemins de Gde Comm.on
Canaux
Limites de Départemts
d'Arrondissemts
de Cantons
Sous-préfectures
Cantons
Forts
Echelle
St DIZIER
Ancerville
Wassy
Joinville
CHAUMONT EN BASSIGNY
LANGRES
Nogent en Bassigny
Bourbonne les Bains
Neufchâteau
Vitrey
Fays-Billot
Chateauvillain
Montier en Der
Doulevant le Ch.au
Andelot
Vignory
Bologne
Juzennecourt
Clefmont
Montigny le Roi
Prauthoy
Longeau
Auberive
Varennes
Laferté s. Amance
Poissons
Doulaincourt
Saint Blin
Arc en Barrois
Neuilly l'Evêque
Fayl-Billot
E. Michiels del



VERRIÈRES. — [illegible]

Aube

Nom — Situation



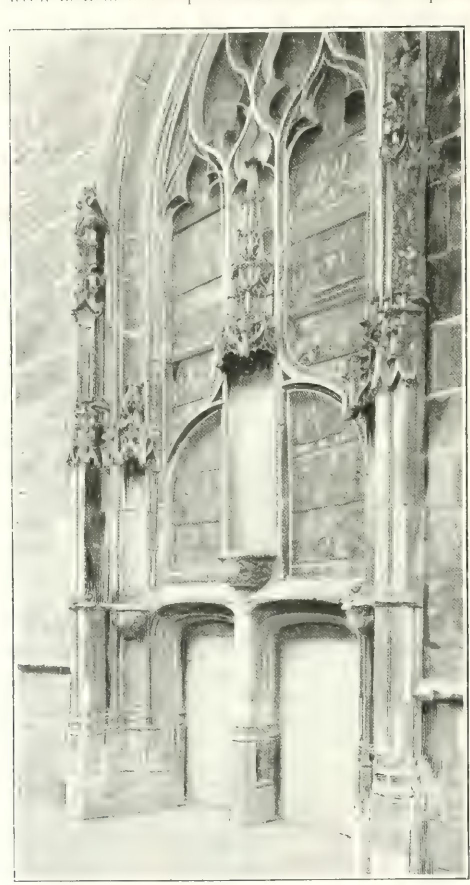
B[illegible] que parcourt du S.-E. au N.-O. par la Seine, ce département tire son nom d'un affluent de ce fleuve, l'Aube, qui coule plus à l'E., dans une vallée sensiblement parallèle, coupant en deux parties à peu près égales deux de ses arrondissements, dont elle arrose les chefs-lieux : Bar-sur-Aube et Arcis-sur-Aube. Ce département, qui appartient à la région E. de la France, a la forme d'un parallélogramme dont les grands côtés sont perpendiculaires au cours de la Seine qui forme un angle de 45° environ avec le méridien. De la pointe S.-E. de l'arrondissement de Bar-sur-Aube à la pointe N.-O. de celui de Nogent-sur-Seine, la distance est de 117 kilom. ; de la pointe N.-E. de celui d'Arcis-sur-Aube à la pointe S.-O. de celui de Troyes, il y a un peu plus de 87 kilom. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le quarante-huitième rang. Troyes, le chef-lieu, est arrosé par la Seine ; cette même rivière arrose encore les deux autres chefs-lieux d'arrondissement de Bar-sur-Seine et de Nogent-sur-Seine. Il a peu de limites naturelles : quelques-unes du Cellondez à l'E., de la Vanne et de la Seine à l'O., enfin de l'Aube au N.-O. Il est borné au N. par le département de la Marne, à l'E. par celui de la Haute-Marne, au S.-E. par celui de la Côte-d'Or, au S.-O. par celui de l'Yonne, au N.-O. enfin par celui de Seine-et-Marne.

En 1790, il a été formé de territoires appartenant principalement à la Champagne (*Basse-Champagne*) et d'une petite portion de la Bourgogne.

Histoire

Les populations primitives qui ont habité le territoire du département y ont laissé quelques traces de leur passage. Parmi les monuments [illegible] on cite la Pierre aux dix doigts, d'Aix-en-Othe ; [illegible] Pierre aux [illegible] ; [illegible] la Pierre [illegible] ; enfin de la Saulsotte la Pierre [illegible]. Aux premiers habitants dont nous ignorons l'histoire succédèrent des peuplades celtiques [illegible]

gons dans la partie orientale et des Tricasses dans la partie occidentale. Au témoignage de Pline l'Ancien, ces derniers, dont la capitale était *Trecae* (Troyes), avaient une certaine importance puisqu'il subsiste des monnaies frappées chez eux. Ils paraissent avoir facilement accepté la domination romaine. Après la conquête définitive de la Gaule, la région fut sillonnée de routes. Troyes prit le nom d'*Augustobona* et fut incorporé dans la Lyonnaise Ire puis dans la IVe. De l'époque romaine il reste encore de nombreux vestiges de voies, notamment dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine à Balnot-la-Grange, Metz-Robert, Fouchères, Marolles-lès-Bailly ; à Auxon, Macey, dans celui de Troyes ; à Bayel, Lesmont, Bar-sur-Aube dans ce dernier arrondissement. On trouve des restes de substructions à Estissac, de bains à Aix-en-Othe, d'oppidum dans le Val de Thors, près de Bar-sur-Aube, de villa avec mosaïques à Paisy-Cosdon, de pont à Fontaine, de camp à Etrelles dans les champs Mauriciens, d'enceinte gallo-romaine à Laines-aux-Bois. Citons encore les restes d'amphithéâtre et de constructions d'Allibaudières, d'autres vestiges à Bray (c. des Bordes), enfin le tombeau gallo-romain de St-Lupien dans la commune du même nom.


ERVY — Église. Portail N.

Le christianisme, prêché au milieu du IIIe s. par les S. S. Savinien et Potentien, se répandit rapidement dans Troyes, grâce surtout aux persécutions. Le premier évêque fut St Amateur (340).

Avant la fin du IIIe s. les incursions des Burgondes avaient ruiné la région. Lorsque les Huns parurent sous les murs de Troyes, le grand évêque St Loup sut en éloigner Attila avec ses hordes. Les Barbares n'allèrent pas loin d'ailleurs ; rejoints bientôt par les Romains d'Aétius, les Francs de Mérovée, les Wisigoths de Théodoric et les Burgondes, une mêlée effroyable eut lieu, suivie d'un des massacres les plus épouvantables dont l'histoire fasse mention (451). On n'est pas d'accord pour



TROYES — Hôtel-Dieu et Cathédrale

déterminer l'emplacement des Champs catalauniques qui virent la ruine de l'armée d'Attila. On les place au N.-E. de Troyes, suivant l'opinion la plus accréditée.

Vers 484 Clovis fut maître de la ville et du pays. A sa mort (511) la Champagne fit partie du royaume d'Austrasie. La lutte entre Frédégonde et Brunehaut devint funeste à la région; de plus elle coûta la vie au duc de Champagne Wintrio que Brunehaut fit massacrer (598).

Jusqu'à la fin du IXe s. la Champagne fut encore ravagée à diverses reprises; d'abord par les Sarrasins (720), puis par les Normands (889), qui remontèrent la Seine jusqu'à



ERVY. — Église. Statuettes en pierre.

Troyes, mettant tout à feu et à sang. Ces derniers reparurent une seconde fois en 905, mais l'évêque Ansegise sut les éloigner.

Des comtes de Troyes avaient supplanté les ducs de Champagne dès la fin du IXe s. L'évêque Ansegise, après avoir anéanti les Normands auprès de Chaumont en 925, voulut aussi substituer son autorité à celle du comte Robert; mais il échoua dans sa tentative et le comte le chassa de Troyes. L'empereur d'Allemagne Otton Ier, sollicité de lui venir en aide, ne fut pas plus heureux.

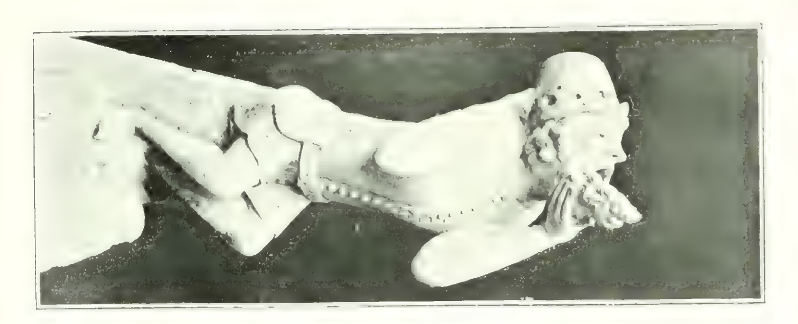
Au début du XIIe s. des monastères célèbres furent fondés : à Clairvaux en 1115 par St Bernard, l'homme le plus influent de son siècle et que le pape Eugène III, chargea de prêcher la seconde croisade; au Paraclet, à 6 kilom. S.-E. de Nogent-sur-Seine, par l'éloquent Abélard et dont Héloïse fut la première abbesse; à Basse-Fontaine, près de Brienne-la-Vieille, en 1145, etc.

La soumission du comte de Champagne Thibault IV, le plus puissant des vassaux

TROYES. — Église de la Madeleine. Jubé [illegible]



TROYES. — Hôtel de Ville.



TROYES. — Cadavre [illegible]

coalisés contre la régente Blanche de Castille, amena celle-ci et ses alliés en 1227. Ceux-ci se retournèrent contre Thibault qui fut secouru par Blanche de Castille. Grâce à cet appui le siège de Troyes fut levé (1229), mais des troupes anglaises vinrent se joindre l'année suivante aux seigneurs qui cette fois triomphèrent de Thibault. La paix fut conclue. Une période relative de tranquillité s'ouvrit pour la région, période pendant laquelle prospérèrent le commerce et l'industrie. Troyes eut avec quelques autres villes de France le privilège d'attirer les marchands de toute l'Europe et sa foire Chaude ou foire de la St Jean, devint fameuse. Bar-sur-Aube en eut quatre franches par année. Les étrangers qui y commerçaient, occupaient des quartiers différents où étaient installées leurs factoreries. Cet état de choses dura jusqu'en 1648, époque à laquelle les foires franches de Bar furent transférées à Lyon.

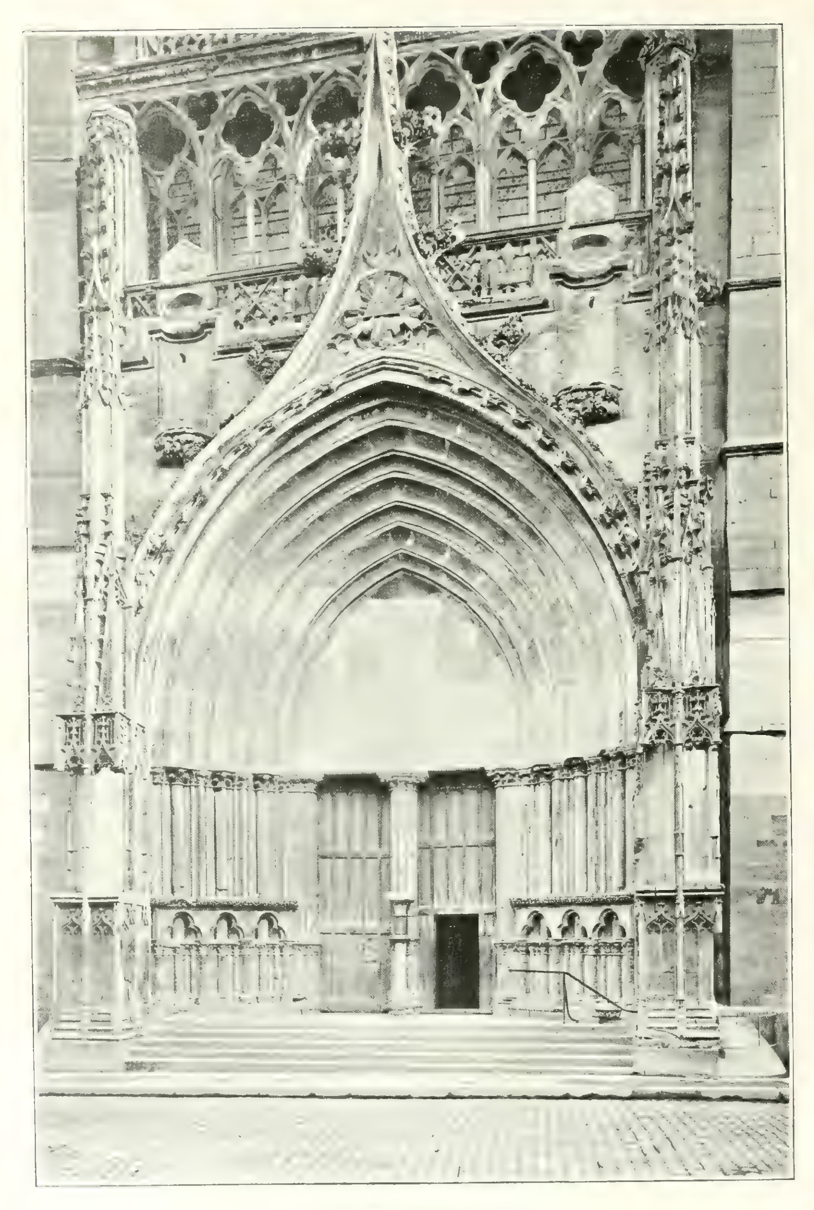
A l'avènement de Louis X, Bar-sur-Aube fut réuni au domaine royal avec toute la Champagne, mais trois ans après, Philippe le Long vendit la ville à Philippe de Croï. Les habitants offrirent de l'argent au seigneur et se replacèrent sous l'autorité du roi de France.

C'est en 1420 que fut signé le honteux traité de Troyes. Par cet acte Henri V, roi d'Angleterre, épousait Catherine de France, fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière; à la mort de Charles VI, la couronne de France revenait au roi d'Angleterre. Henri V mourut en 1422, Charles VI le suivit la même année au tombeau et Henri VI d'Angleterre fut proclamé roi de France avec l'approbation du Parlement et de l'Université de Paris. Sans Jeanne d'Arc, la France était à jamais perdue. Mais en quelques mois la face des choses était changée. Après la délivrance d'Orléans, la Pucelle marcha sur Troyes dont les habitants lui ouvrirent les portes le 9 juillet 1429.

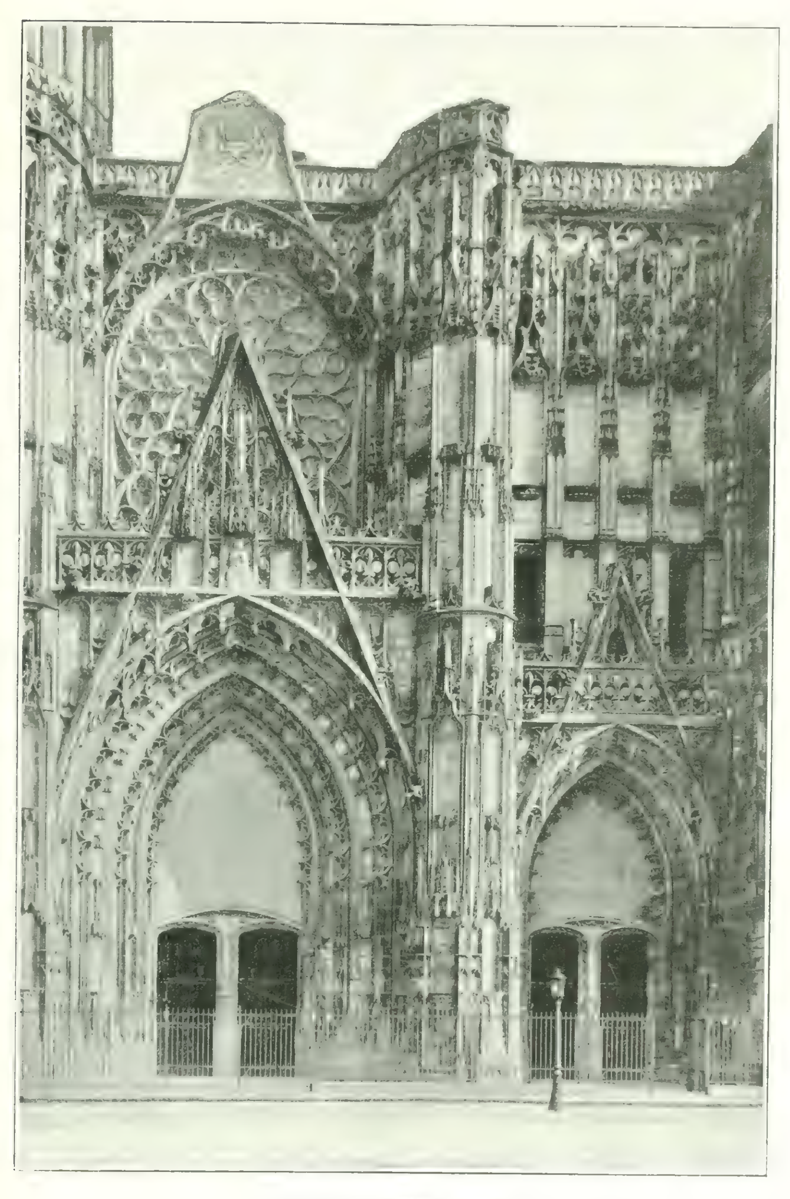
Bar-sur-Seine, qui avait été le chef-lieu d'un comté particulier rattaché à la Champagne, passa à la Bourgogne en 1435.

A la mort de Charles VII (1461), Louis XI, réfugié à la cour de Bourgogne à la suite de démêlés avec les conseillers de son père, accourut à Paris. Troyes, une des premières villes, reconnut le nouveau souverain qui en fit le centre de ses opérations dans sa lutte contre Charles le Téméraire.

Sous le règne de François Ier, les Impériaux incendièrent Troyes. Les guerres religieuses du XVIe s. firent de nombreuses victimes dans la plupart des villes de la région. Après la St Barthélemy, les protestants furent emprisonnés et massacrés à Troyes. En 1577 cette ville passa à la Ligue; en 1578 le duc de Mayenne y fit une entrée solennelle. Ce n'est qu'après l'abjuration de Henri IV qu'elle ouvrit ses portes au nouveau roi (1594).



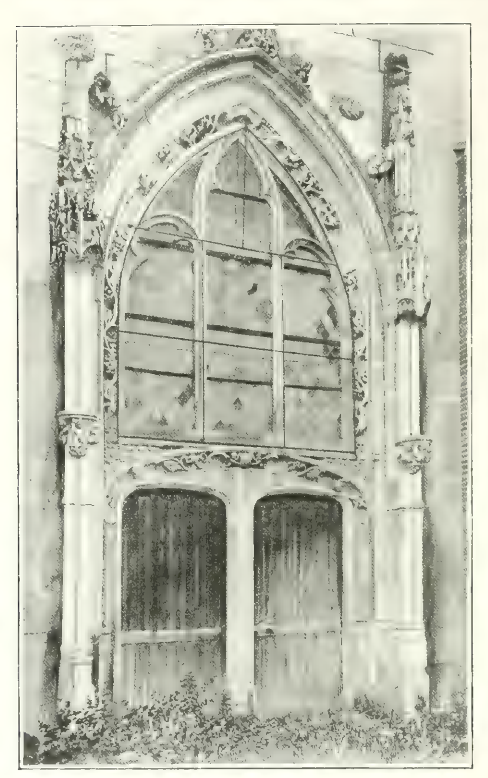
TROYES. — Cathédrale. Portail N.



TROYES — Cathédrale. Portail O.

Sous le règne de Louis XVI, le Parlement, ayant refusé d'enregistrer les deux édits établissant l'impôt du timbre et celui de la subvention territoriale (juin 1787), fut exilé à Troyes et rappelé seulement au mois de septembre suivant pour enregistrer un impôt substitué aux deux précédents.

La Révolution se passa paisiblement dans le département de l'Aube. En 1814, il fut le témoin des dernières et inutiles victoires remportées par Napoléon Ier contre les armées alliées. Vainqueur à Brienne le 29 janvier, il se bat toute une journée à la Rothière avec 40 000 hommes contre 160 000, perd 6000 hommes et 50 canons et bat en retraite sur Troyes. Puis quittant Nogent-sur-Seine avec 15 000 hommes, il tombe sur le flanc de l'armée de Silésie qui descendait la Marne, est vainqueur le 10 février à Champaubert, le 11 à Montmirail, le 12 à Château-Thierry, le 13 à Vauchamps. En six jours l'armée de Blücher avait perdu 40 000 hommes et 100 canons. L'armée de Bohême pendant ce temps suivait la vallée de la Seine. Le 16 février le corps de Wréde est refoulé à Mormans, une division bavaroise est rejetée le 17 février à Valjouan; enfin le corps de Schartzenberg, culbuté le 18 à Montereau, bat en retraite sur Troyes et l'Aube. Napoléon refuse les conditions de paix établies au congrès de Châtillon. Les alliés resserrent leur union par le traité de Chaumont du 1er mars. Soissons ayant capitulé, Napoléon essaye vainement de le reprendre; il remonte l'Aisne, bat les alliés à Craonne le 7 mars, mais est forcé de se replier sur Reims le 14 mars, chassant de St-Priest le même jour le corps russe qui l'occupait. A la tête de 20 000 hommes seulement, il ose attaquer 100 000 alliés à Arcis-sur-Aube, mais écrasé, il se retire sur St-Dizier. Là il imagine de couper les lignes de communication sur les derrières de l'ennemi; il compte sur la résistance de Paris qui capitule le 30 mars. Le 1er avril Napoléon est déposé par le Sénat. En 1815 le retour de l'île d'Elbe de Napoléon ramena les alliés en France; après Waterloo, ils y demeurèrent trois ans. L'Aube ne fut évacué que le 30 novembre 1818.



LAINES-AUX-BOIS. — Église. Porte S.



TROYES — Cathédrale [illegible]

La guerre franco-allemande ramena encore l'ennemi dans nos provinces de l'Est. D'énormes contributions de guerre y furent levées. Nous passons sous silence les atrocités commises. L'Aube ne fut délivré de l'occupation étrangère que le 19 août 1871.

Géologie — Topographie

Dans son ensemble le territoire du département de l'Aube fait partie de la zone de terrains *secondaires* entourant le bassin de Paris; on peut le diviser en trois régions distinctes. L'une, la partie sud orientale des arrondissements de Bar-sur-Aube et de Bar-sur-Seine, se rattache au plateau de Langres et à la Côte-d'Or; elle est formée de trois assises de terrains *jurassiques*. C'est dans cette région que l'on trouve le point culminant du département, 366 m. au Bois du Mont dans la forêt de Clairvaux et à 7 kil., à l'O. de la célèbre abbaye du même nom. Les rivières qui descendent de cette région, suivent le sens de la pente générale, orientée de S.-E. à N.-O. et d'autant plus rapide que l'on remonte vers la limite du département commune avec ceux de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or. Cette région est extrêmement boisée. Une autre partie, partie médiane, est celle qui comprend la plus grande portion de l'arrondissement de Troyes, la totalité de celui d'Arcis-sur-Aube et la plus grande partie de celui de Nogent-sur-Seine; c'est la Champagne Pouilleuse relevant du terrain *crétacé*. Un fort courant de dénudation a privé cette région de la couche tertiaire qui la recouvrait jadis, comme le prouvent encore certains témoins de la vaste plaine champenoise. Cette plaine monotone et nue varie de 80 m. à 200 m. d'altitude. La troisième partie se compose de l'O. et du N.-O. de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine et de la lisière occidentale de celui de Troyes. Cette région, qui se partage entre les terrains *tertiaires* du bassin de Paris et ceux de l'Orléanais, a des falaises souvent à pic; elle est très pittoresque avec ses contours accentués, ses vallons resserrés, ses blocs erratiques disséminés un peu partout, mais dont le nombre diminue graduellement par suite de leur exploitation.



VILLEMAUR. — Église. Lutrin

En dehors de ces grandes divisions, il faut mentionner les dépôts de terrains de formation *quaternaire* dus aux cours d'eau suivants : Armance, Aube, Barse, Hozain, Seine, Voire. Ces dépôts d'alluvions se rencontrent surtout dans les plaines de Brienne et de



BOUILLY. — Église. Porche O.



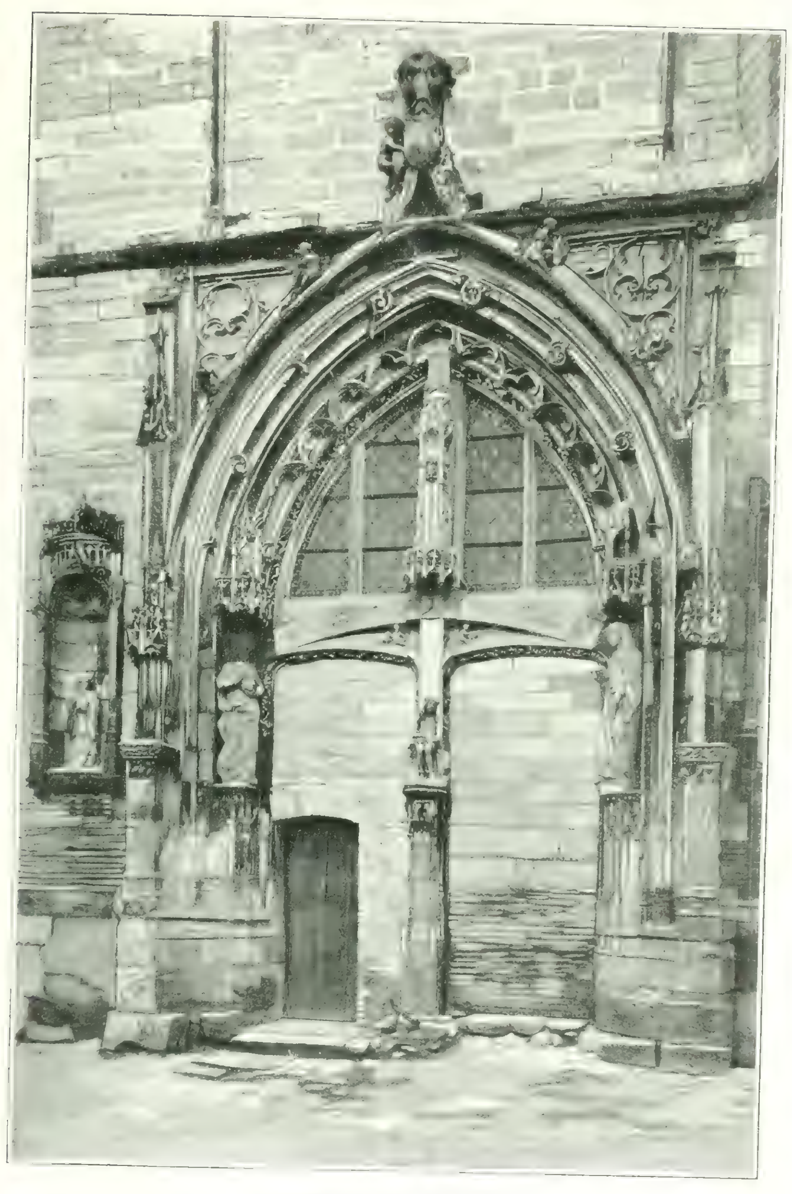
Négatif Neurdein frères

TROYES. — Hôtel de Vauluisant.

VILLEMAUR. — Église. Le jubé, côté du chœur.



AUXON. — Église. Portail S.



SAINT-PHAL — Église. Portail N.

Troyes et dans les marais situés entre Méry-sur-Seine et Nogent-sur-Seine. Le point le plus bas du département se trouve à 60 m. environ et coïncide avec la sortie de la Seine.

Hydrographie

Toutes les eaux du département gagnent la Seine soit directement, soit indirectement par ses importants affluents, l'Aube et l'Yonne.

La *Seine*, née dans le département de la Côte-d'Or, quitte ce département par 188 m. d'altitude, en amont de Mussy-sur-Seine qu'elle arrose. De là, par un cours sinueux, elle gagne Bar-sur-Seine où commence le canal latéral dit de la Haute-Seine. De Bar-sur-Seine à Méry-sur-Seine, elle coule dans la direction N.-O. et rencontre à peu près à la moitié de ce parcours, le chef-lieu du département, Troyes, qu'elle contourne à l'E. et où elle envoie de nombreuses dérivations. A partir de Méry, la Seine décrit une courbe vers l'O., passe à 2 kil. au-dessus de Romilly, pénètre dans le département de la Marne, rentre à nouveau dans celui qui nous occupe, passe devant Nogent-sur-Seine. En amont de cette ville, elle est devenue navigable à Marcilly où elle s'est accrue de l'Aube. Au delà de Nogent elle pénètre dans le département de Seine-et-Marne.



MAROLLES-LES-BAILLY — Église.
Descente de croix, bas-relief en pierre.

La Seine reçoit (rive g.) la *Laigne*, qui vient de la Côte-d'Or où elle arrose les Riceys; (rive d.) l'*Ource* née aussi dans la Côte-d'Or et qui baigne Essoyes; l'*Arce* dont le confluent est un peu en aval de celui de l'*Ource*; (rive g.) la *Sarce*, puis l'*Hozain*, qui disparaît pendant quelques kilom., reparaît près de Lantages, aux Bordes, s'accroît de plusieurs ruisseaux dont le plus important est (rive g.) la *Mogne*; (rive d.) la *Barse*, dont la source est à Vendeuvre et qui se grossit (rive g.) de la *Boderonne*, baigne Lusigny, recueille (rive g.) la *Civanne*, avant de tomber dans un bras de la Seine en aval de Troyes. En dehors du département elle se double à Marcilly par l'arrivée de l'*Aube*; rentrée à nouveau dans le département, elle s'augmente encore : (rive d.) de la rivière de Villenauxe; (rive g.) de l'*Ardusson* qui se termine à quelques kilom. en amont de Nogent-sur-Seine. Elle compte encore comme tributaire qui lui parvient hors du département : l'*Orvin* qui baigne Marcilly-le-Hayer. La *Vanne*, charmante rivière, fraîche et abondante, captée en partie pour alimenter Paris, naît à Fontvannes, à l'O. de Troyes, arrose Estissac où elle reçoit (rive g.) l'*Ancre*, se gonfle (rive d.) du *Bétro* et (rive g.) de la *Nosle* qui baigne Aix-en-Othe, puis passe dans le département de l'Yonne. L'*Armance*, dont la plus forte source, appelée *Vlaine*, est proche de Chaource, se grossit (rive d.) du ruisseau de *Tremogne*, (rive g.) du *Landion*, baigne Ervy, se gonfle (rive d.) du *Bernon* qu'alimente surtout le ru de la *Mandrille*, et sort du département pour aller tomber dans l'Armançon en aval de St-Florentin.

SAINT-ANDRÉ. — Église, Façade S.

L'*Aube*, qui vient de la Côte-d'Or, traverse la Haute-Marne sur une longueur de 15 kilom. et pénètre dans le département auquel elle a donné son nom, à l'altitude de 200 m. environ ; elle passe à Clairvaux, coule entre les forêts de Clairvaux à l'O. et de Beauregard à l'E., après avoir recueilli (rive d.) l'*Aujon*, arrose Bar-sur-Aube, s'augmente (rive d.) de la *Bresse*, s'attarde en de nombreux méandres, recueille (rive g.) le *Landion*, frôle Brienne-la-Vieille, presque un faubourg de Brienne-le-Château, fait au S. de cette ville un léger coude vers le S.-O., reprend la direction N.-O., reçoit (rive d.) la *Voire* où tombent (rive g.) le *Ceffondet* qui sert un instant de limite commune aux deux départements de la Haute-Marne et de l'Aube, traverse une pointe de ce dernier avant de repasser dans celui de la Haute-Marne, puis la *Héronne*, s'augmente (rive d.) du *Ravet* qui naît à l'E. de Chavanges, (rive g.) de l'*Auzon* qui laisse Piney à 2 kilom. de sa rive gauche et du *Meldançon*. Une partie des eaux du *Puis*, né à Sompuis, dans le département de la Marne et qui arrose Ramerupt, lui parvient au S. de cette ville mais la véritable embouchure du Puis est plus loin en aval et à l'O. de Ramerupt. Avant de parvenir à Arcis-sur-Aube, l'Aube s'augmente encore (rive d.) de l'*Huitrelle* et de l'*Herbissonne* (rive g.) de la *Barbuise* qui lui parvient par un bras de gauche. En aval du confluent de la *Superbe* ou rivière des *Auges*, dérivation du Grand-Morin, l'Aube passe dans le département de la Marne où après avoir baigné Anglure elle est rejointe par le *canal de la Haute-Seine* et tombe dans la Seine à Marcilly.



LES NOËS. — Église. Fenêtre de la façade N.

Étangs. Marais. On trouve des étangs dans la forêt du Grand-Orient, à cheval sur les arrondissements de Troyes et de Bar-sur-Aube. Nous citerons les plus importants : ceux de la *Morge-des-Champs*, de la *Morge-des-Bois*, du *Rossignol*, de l'*Orson*, de [illegible] de *Vromasse*, du *Parc-aux-Pourceaux*, etc.

La vallée de la Seine comprise entre Méry et Romilly et entre cette dernière ville et Nogent est très marécageuse.

Sources minérales. Il existe à la Chapelle-Godefroy, à près de 5 kilom. S.-O. de Nogent-sur-Seine, une source ferrugineuse froide. On en trouve une autre également ferrugineuse à Fuligny, au S. de Soulaines. Citons encore une source dans la forêt du Grand-Orient et les sources pétrifiantes de Fouchères et de Villemoyenne.

CANAL. Le seul canal que possède le département est le **canal de la Haute-**



SAINT-ANDRÉ — [illegible]



BÉRULLES — Église. Ensemble N. O.

Seine. Il commence à Bar-sur-Seine, accompagne la rive g. du fleuve, partage en deux parties la ville de Troyes où il forme un port important et dans laquelle il a emprunté un bras de la Seine rectifié. Dans la commune de Barberey-St-Sulpice il passe sur la rive d. du fleuve, contourne Méry-sur-Seine, évite les marais qui s'étendent de cette ville à Nogent-sur-Seine et débouche dans l'Aube à Marcilly, à environ 400 m. en amont du confluent de l'Aube avec la Seine.

Climat

A l'exception de quelques cantons de l'arrondissement de Bar-sur-Aube (Bar, Vendeuvre, Soulaines) et de l'arrondissement tout entier de Bar-sur-Seine qui sont sous l'influence du climat *vosgien*, tout le reste du département est sous l'influence du climat *séquanien*. En remontant les vallées de la Seine et de l'Aube la moyenne de la température s'abaisse. Les parties E. et S.-E. du département, sans être fort élevées, mais très boisées, ont des saisons plus tranchées que celles de la partie N.-O. L'hiver y est plus long et plus rigoureux, l'été plus chaud. C'est dans le pays d'Othe que le froid est le plus intense.

Le département fait partie d'une zone où la hauteur moyenne de la pluie est un peu inférieure à la hauteur moyenne de la France. Cette moyenne dépasse rarement 0m 75 dans l'E.; elle est d'environ un cinquième celle de l'O.



PONT-SAINTE-MARIE. — ÉGLISE, PORTAIL O.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 602.500 hectares (cadastre).
POPULATION (1896) : 251 435 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	TROYES	1	9	120
Sous-Préfectures	*Arcis-sur-Aube*	1	4	93
	Bar-sur-Aube	1	4	88
	Bar-sur-Seine	1	5	85
	Nogent-sur-Seine	1	4	60
		Total. 5	Total. 26	Total. 446

LISTE DES CANTONS

Troyes . . . . Aix-en-Othe, Bouilly, Ervy, Estissac, Lusigny, Piney, Troyes (3).
Arcis-sur-Aube . . Arcis-sur-Aube, Chavanges, Méry-sur-Seine, Ramerupt.
Bar-sur-Aube . . . Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines, Vendeuvre.
Bar-sur-Seine . . . Bar-sur-Seine, Chaource, Essoyes, Mussy-sur-Seine, les Riceys.
Nogent-sur-Seine . . Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe.

CULTES — Culte catholique. *Évêché* : *Troyes*, fondé au début du IVe s. Il a été suffragant de Sens depuis cette époque, excepté de 1802 à 1821 où il eut Paris pour métropole. Le département de l'Aube forme ce diocèse. Il y a un séminaire diocésain à Troyes. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. du Chêne, près Bar-sur-Seine, N.-D. de la Ste-Espérance au Mesnil-St-Loup, N.-D. de Valsuzenay près de Vendeuvre et St-Parres à la Saulsotte.

Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent d'enseignement ou de prédication. L'une a sa maison mère à Troyes. Quant aux communautés de femmes, plus nombreuses, elles s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables ou sont vouées à la vie contemplative. Plusieurs ont leur maison mère dans le département.

Culte protestant. Le culte réformé compte plus de 600 adhérents rattachés au consistoire de Meaux qui comprend les départements de Seine-et-Marne, de l'Aube et l'arrondissement de Château-Thierry (dans l'Aisne) et fait partie de la 5e circonscription synodale. Il y a un consistoire à Troyes.

Culte israélite. Ce culte ne compte pas 100 adhérents rattachés à la communauté de Troyes, faisant partie de la circonscription consistoriale de Nancy.

ARMÉE. Ce département est compris dans la 20e région militaire qui compte 4 subdivisions dont l'une (Troyes) appartient au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 20e corps dont le chef-lieu est **Nancy**.

La garnison de Troyes comprend la P. C. de 2 régiments d'infanterie, de 1 bataillon de chasseurs à pied, la P. P. de l'autre régiment, de 2 régiments de cavalerie (dragons et hussards), de 2 régiments d'artillerie, 1 compagnie du train des équipages, 1 section de commis et ouvriers militaires d'administration; celle de Brienne, la P. C. de 5 bataillons de chasseurs à pied; celle de Clairvaux, 1 compagnie d'infanterie. Ce département ressortit en outre à la 20e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Il ressortit à la **Cour d'appel de Paris**. Il y a 1 **Tribunal de 1re instance** à Arcis-sur-Aube, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et Troyes où siège la **Cour d'assises**; 1 **Tribunal de commerce** à Troyes; 1 **Conseil de prud'hommes** à Troyes et 1 **Justice de paix** dans chacun des 26 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département de l'Aube ressortit à l'**Académie de Dijon**. Il n'a pas d'établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : 1 **lycée** à Troyes; 1 **collège communal** à Bar-sur-Aube; pour les filles des **cours secondaires** à Troyes.



JAVERNANT — Le Portail O.

Il y a des établissements libres à Chaource et Troyes (2). Cette dernière ville possède 1 petit séminaire.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école normale d'instituteurs (avec école annexe) et à l'école normale d'institutrices (avec école annexe et école maternelle annexe) de Troyes. Il y a 1 école primaire supérieure de garçons à Bar-sur-Seine. Des cours complémentaires pour garçons ont lieu à Arcis-sur-Aube et aux Riceys, et pour filles à Bar-sur-Seine.

Dans un autre ordre d'idées, il faut signaler l'école française de bonneterie de Troyes et l'école de dessin et d'architecture de la même ville. Mentionnons encore les cours de physique, de chimie industrielle, de comptabilité et de législation commerciale établis par la Chambre de commerce de Troyes.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Chaumont, sous-arrondissement de Troyes (division du N.-E.); à la 5e région agricole (N.-E.); à la 8e conservation forestière; à la 4e inspection des Ponts et chaussées.

Agriculture

L'Aube est surtout un département agricole. La propriété y est en général très divisée, sauf dans l'angle N.-O. du département où l'on trouve quelques exploitations d'une certaine importance. Les syndicats et sociétés agricoles ont beaucoup fait pour l'amélioration du sol de la Champagne pouilleuse; les parties les plus ingrates de cette région sont plantées en pineraies. Ailleurs, le sol, marné et amendé, donne d'excellentes récoltes. Voici le tableau de la statistique des céréales pour l'année 1899 :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	84.559 hectares	1.691.100 hectol.	Orge	26.506 hectares	578.752 hectol.
Avoine	87.141	1.662.910	Sarrasin	1.796	16.752 »
Seigle	24.592	475.472	Méteil	456	7.980 »

La culture maraîchère est bien entendue dans les vallées de la Seine et de l'Aube où l'on récolte toutes sortes de légumes, notamment de l'ail et de l'échalotte dans la banlieue S.-O. de Troyes. La pomme de terre plantée dans 9478 hectares a produit 966 756 quintaux.

La culture des plantes industrielles est peu répandue. La betterave à sucre, pour une surface ensemencée de 959 hectares, a donné 207 144 quintaux. Voici le tableau pour les autres cultures.

Cultures	Surface	Production en filasse	En graines
Chanvre	10 hectares 40 ares	46 quintaux 80	62 quintaux 40
Lin	57 — 19 —	545 — 14	285 — 95
Colza	14 —		52 — 80
Navette	275 —		1057 — 50
Œillette	2		16 —

La vigne, fortement atteinte par le phylloxéra, occupe encore une surface de 14 002 hect. 55 ares et a été replantée sur 79 hectares 65 ares en 1899. Cette même année la récolte a été de 196 052 hectolitres. On estime particulièrement les vins des Riceys, des coteaux des arrondissements de Bar-sur-Seine et de Bar-sur-Aube, du canton de Bouilly, etc. La récolte en cidre a été de 45 694 hectol.

Le département possède de belles prairies naturelles aux bords de la Seine et de l'Aube ainsi que dans d'autres petites vallées : l'Hozain, la Barse, l'Amance, affluents de la Seine, la Voire et l'Auzon, affluents de l'Aube. La valeur de la production totale fourragère a dépassé la somme de 17.000.000 de francs pour l'année 1899. En voici le tableau statistique :

	Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betterave fourragère	5.885	1.471.250	Fourrages annuels	2.270	90.800
Trèfle	7.025	224.800	Prairies temporaires	1.288	58.640
Luzerne	12.952	455.520	Prés naturels 1re coupe	32.558	744.254
Sainfoin	21.991	595.757	— Regain		161.790
Mélange de légumineuses	955	23.856	Herbages	279	5.022



Sur environ 125 000 hectares de bois et de forêts existant dans le département, on compte 15 409 hectares 28 ares de forêts domaniales et 26 788 hectares 91 ares de forêts communales et d'établissements publics. La valeur des coupes exécutées dans ces dernières a été respectivement de 586 180 fr. 79 et de 675 170 fr. 11. Les pépinières de la banlieue de Troyes, qui possède des établissements de premier ordre, celles de Brienne-le-Château, de Méry-sur-Seine et de Bar-sur-Seine, sont renommées. Les fruits à pépins de l'arrondissement de Troyes sont excellents. La production en noix a été de 600 quintaux, celle des prunes de 151 et celle des pommes à cidre de 45 000.

Dans les vallées riches en prairies, dont nous avons déjà parlé, on trouve de nombreux troupeaux de vaches laitières avec le lait desquelles on confectionne des fromages renommés dits de Troyes. Sur 88 797 animaux d'espèce bovine que l'on comptait en 1899, il y avait 62 548 vaches. La production en lait a été de 950 804 hectolitres. On comptait, la même année 205 954 représentants de l'espèce ovine qui ont fourni 4151 quintaux de laine lavée et 526 quintaux en suint; 31 224 de l'espèce chevaline; 42 seulement de l'espèce mulassière; 452 de l'espèce asine; 25 881 de l'espèce porcine et 5747 de l'espèce caprine. Le département élève encore de la volaille estimée, surtout des oies, des dindons et des canards. Ajoutons enfin que 30 654 ruches ont fourni 150 608 kilog. de miel et 57 115 kilog. de cire.

Au point de vue de l'enseignement agricole, l'Aube compte une chaire départementale à Troyes, une chaire spéciale à Bar-sur-Aube, des champs d'expériences et de démonstration, des écoles de greffage pour la vigne. Les laboratoires de pisciculture ont livré une certaine quantité d'alevins de truites, carpes, tanches, perches, répandus dans la Seine, la Vanne, la Barse, l'Aube et la Barbuise. On a en outre jeté quelques centaines d'écrevisses dans la Barse, la Mogne, l'Armance, la Vanne, le Betrot, la Seine, l'Aube et le Puis.

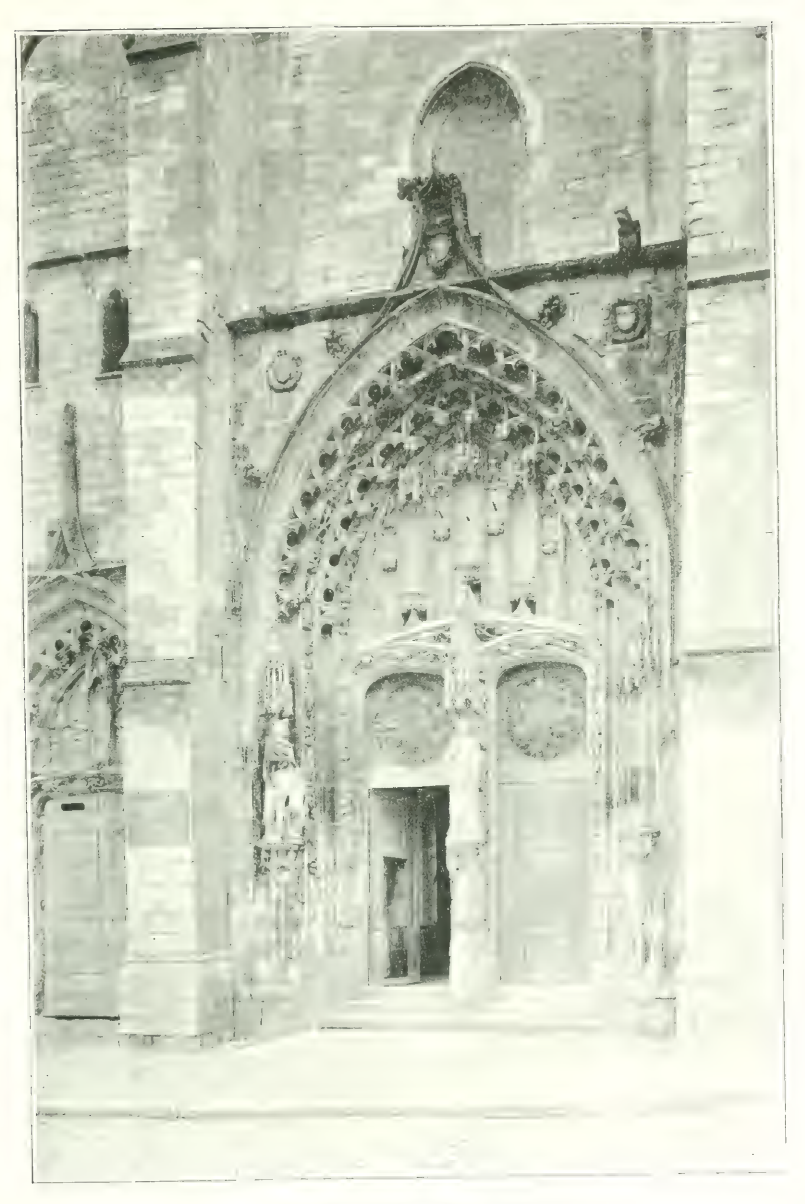
Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On a compté 14 carrières souterraines exploitées dans le département et ayant occupé 98 ouvriers pendant l'année 1899; on a extrait du terrain corallien des **pierres de taille** aux Riceys, à Beauvoir et à Channes; des **moellons** et de la **pierre de taille** dans le portland supérieur, à Lagesse, aux Maisons; de l'**argile** fine pour poteries à Villenauxe et Montpothier. Les carrières à ciel ouvert y sont disséminées en grand nombre. La **pierre à chaux**, recueillie à Ville-sous-la-Ferté, Mussy-sur-Seine, etc. a pu alimenter 56 fours. En outre on en a tiré des matériaux d'empierrement, du gravier, du sable et de la marne. Toutes ces carrières, au nombre de 215, dont 59 exploitées d'une façon continue, ont occupé 488 ouvriers. L'extraction totale s'est élevée à 205 996 T. d'une valeur de 957 902 francs. Le **blanc de Troyes** s'extrait d'une craie friable à Aix-en-Othe, Villeloup, etc. Il y a des **tourbières** dans les vallées de l'Aube à Boulages et de l'Orvin à Trainel. Les 15 exploitations dans ces deux centres ont fourni 194 T. Les minières de **fer** ne sont plus exploitées. On compte une soixantaine de **tuileries** et de **briqueteries** importantes, environ 25 établissements de **poterie**. On fabrique de la **porcelaine** à Villenauxe-la-Grande, de la **faïence** à Vendeuvre et à Révigny. Il y a des **verreries** à Bar-sur-Seine, Bayel et Bligny.

INDUSTRIES AGRICOLES. Au point de vue industriel, la **minoterie** occupe le second rang dans le département qui compte 254 moulins tant à vapeur que mus par une force hydraulique. Nogent-sur-Seine possède une **sucrerie** et Trainel une **râperie**. On trouve dans l'Aube une cinquantaine d'**huileries**, une centaine de **distilleries** notamment à Troyes qui compte en outre quelques établissements de **vinaigrerie**, une fabrique de **chocolat**. Il y a aussi des **brasseries** à Brienne-le-Château et dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement.

L'industrie du bois est représentée par un grand nombre de **scieries** dont quelques-unes volantes. On fabrique du parquet, des jouets, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Les deux **forges** en activité de Clairvaux et de Plaines disposent de 5 fours à puddler, de 5 fours à réchauffer, d'un marteau à vapeur et de 4 trains à laminoirs. En 1899 Clairvaux a produit 5929 T. de fer et 511 T. d'acier; Plaines, qui ne s'occupe que de tréfilerie et de galvanisation, a produit 580 T. de fil d'acier. Il existait la même année



ARCIS-SUR-AUBE. — Église. Portail.



BAR-SUR-AUBE. — Église Saint-Pierre. Ensemble S.-O.

5 **fonderies** de seconde fusion ayant produit avec 87 ouvriers 5 000 t. Aix-en-Othe, [illegible] et Troyes fabriquent des **aiguilles** pour bonneterie. Clairvaux fait des **lits** en fer. La Cie des chemins de fer de l'Est possède à Romilly des ateliers considérables de **constructions mécaniques**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ce groupe est surtout représenté par les établissements de **teinturerie** et de **blanchisserie** de Troyes et de la région. Signalons encore la fabrique d'engrais des Hauts-Clos à St-Germain, celle de **couperose** à Piney, etc.

INDUSTRIES TEXTILES. Ce sont de beaucoup les plus importantes. La **filature de coton** comptait, en 1898, 72 000 broches employant 800 ouvriers pour une production totale de 7 000 000 de kilog. environ dont moitié en coton de couleur. Sur cette quantité totale, la proportion de coton peigné n'a été que de 1/8, tout le surplus a été en coton cardé. Les débouchés de la filature dans l'Aube sont : en première ligne la bonneterie, en seconde ligne le tissage et commerce. De



BRIENNE-LA-VIEILLE. — Abbaye de Basse-Fontaine. Cloître.

nouveaux procédés de **mercerisage** transforment un simple fil de coton en un textile brillant ayant l'aspect et le toucher de la soie. C'est Troyes qui compte le plus grand nombre de filatures de coton ; c'est également cette ville qui est le centre de la fabrication de la **bonneterie**. Cette industrie, qui exportait en 1880 en articles de tous genres (coton, soie) 1 227 757 kilog. d'une valeur de 7 590 955 francs, a été en déclinant. Elle s'est relevée en 1890, mais n'a encore atteint qu'un chiffre de 561 270 kilog. d'une valeur dépassant 5 000 000 de francs. La **filature de la laine**, qui compte aussi quelques établissements à Troyes, est la seconde en importance. Il y a des **corderies** à Nogent-sur-Seine et à Piney.

INDUSTRIES DIVERSES. Il existe un assez grand nombre de **tanneries** dans le département, notamment à Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Troyes et Villeneuve-au-Chêne. Troyes fait aussi de la **chamoiserie**, de la **carrosserie**, fabrique des billards, des [illegible], etc. Signalons enfin les 2 papeteries de la Moline, près Troyes, et de [illegible] Villeneuve, près de Bar-sur-Seine. En 1899 on comptait 519 établissements représentant 52 sortes d'industries, [illegible] appareils à vapeur et disposant d'une force de 9187 chevaux-vapeur.



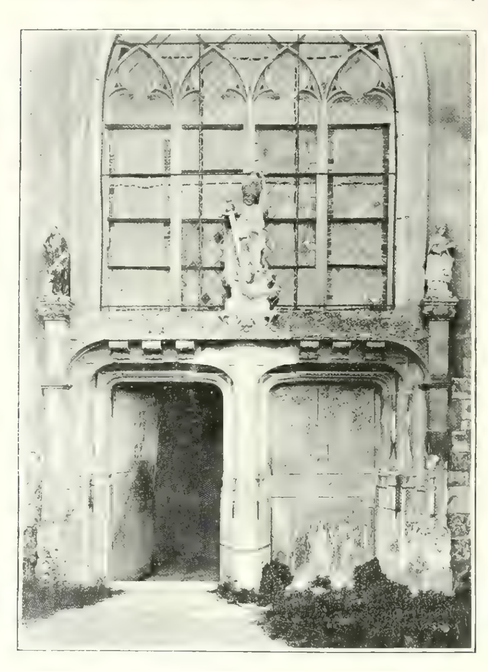
DIENVILLE. — Église. Porte N.



BAR-SUR-SEINE

Commerce

L'Aube exporte des bois sous forme de parquet, traverses de chemins de fer, étais de mine des écorces de chêne, etc. ; des céréales dirigées, les seigles vers les distilleries du Nord et des environs de Paris, les orges vers les malteries et brasseries de l'Est et du Nord, les avoines vers Paris ; des articles de bonneterie sur l'Angleterre, la Belgique, les régions méditerranéennes, le Mexique, le Brésil, les colonies françaises ; des produits agricoles : vins, légumes, fromages ; de la charcuterie, etc.



BAR-SUR-SEINE. — Église. Fenêtre sur la façade O.

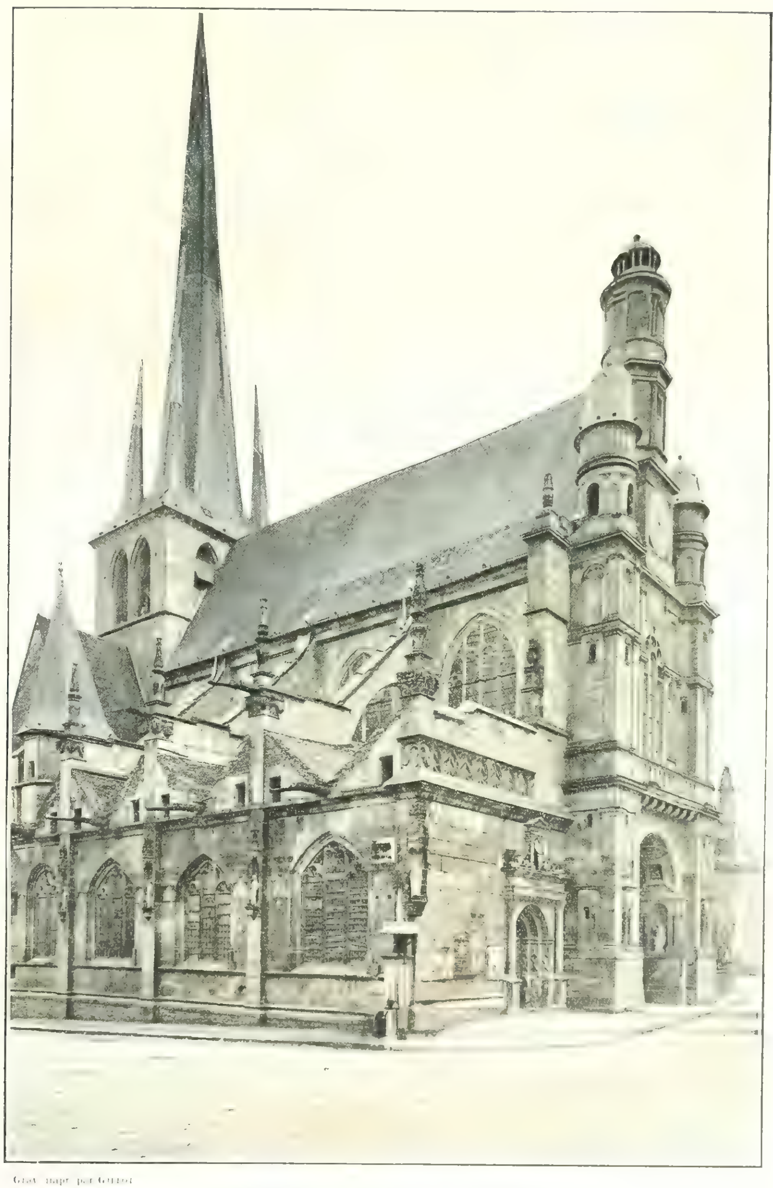
En 1899, il a importé des laines et cotons bruts ; 154 188 T. de houille et de coke, en provenance pour les 3/4 des bassins du Nord de la France et pour l'autre 1/4 de la Belgique ; des machines et des métiers ; des porcs, des denrées coloniales, des articles d'épicerie, des modes et nouveautés, etc.

Le chiffre des opérations de la succursale de la Banque de France a été la même année de 71 081 720 francs, ce qui la place au 51e rang.

Le trafic du canal de la Haute-Seine, ramené au parcours entier de la voie, a été de 27 900 T. Le trafic sur la petite Seine canalisée (de Marcilly à Montereau) a été de 91 170 T. Ce dernier trafic est appelé à augmenter rapidement par suite de l'achèvement des dérivations à alignements droits de la Seine, qui ont diminué de 25 kilom. le trajet de Marcilly à Montereau, mettant ainsi Paris en relations plus rapides avec Troyes. Enfin 1812 T. de bois sont descendues sur l'Aube de Lesmonts, Magnicourt, Brillecourt, Nogent et Ramerupt à Arcis-sur-Aube.

Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale)	441.087
Routes nationales	578.857
— départementales	585.655
Chemins vicinaux de grande comm.	520.499
— vicinaux d'intérêt commun	879.655
— vicinaux ordinaires	2 564.905
Aube flottable depuis Brienne-la-Vieille jusqu'à son confluent	61. »
Aube (navigable depuis Arcis-sur-Aube jusqu'à son confluent	45.100
Seine canalisée, ou petite Seine (de Marcilly à Montereau)	67.626
Canal de la Haute-Seine (de Bar-sur-Seine à Marcilly)	74. »



Grav. napr. par Gillot

LES RICEYS. — Église du Ricey-Bas. — Façade N. O.



ROYES est une ville industrielle bâtie dans une vallée alluvionnaire fort large; la Seine la contourne au N.-E. Le canal de la Haute-Seine la partage en deux parties : Ville-Haute sur la rive gauche et Ville-Basse sur la rive droite; il y forme un port avec de beaux quais bien ombragés. Elle occupa d'abord la partie située entre deux petits bras de Seine, là où s'élève la cathédrale, puis s'agrandit dans la direction du S.-O. Une enceinte entoura la ville au moyen âge et c'est sur son emplacement que l'on a établi les beaux boulevards et les cours ombragés qui lui font une si belle ceinture de verdure. C'est surtout vers l'O. que la ville s'est développée dans ces dernières années; là ont surgi des établissements militaires, de vastes usines, de jolies maisons modernes entourées de jardins.

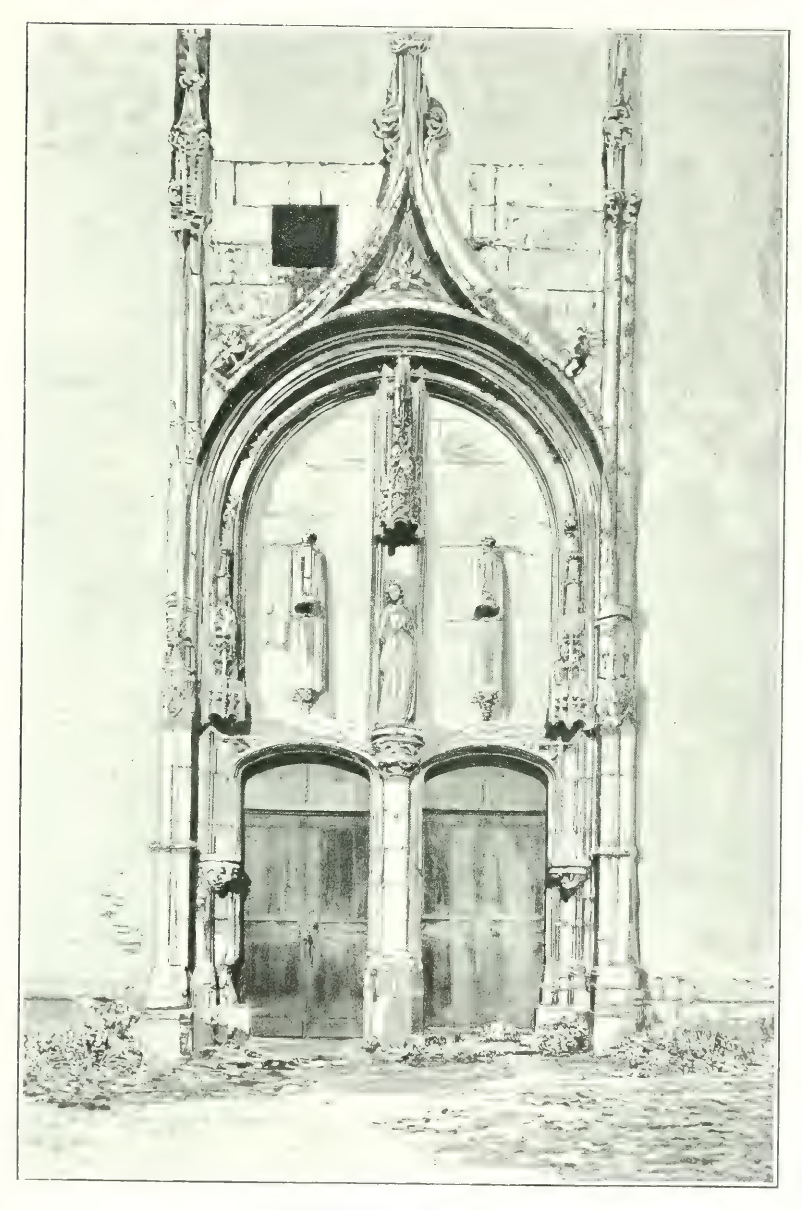
Le touriste qui parcourt les rues de Troyes, peu régulières en général, n'aperçoit guère les petits bras de la Seine qui courent pour la plupart dans des ruelles étroites; une échappée pittoresque s'offre toutefois à ses yeux dans la ville basse où l'un de ces petits canaux coupe la rue Kléber, un autre borde l'un des côtés de la rue de la Rothière où l'on aperçoit au pied des maisons les



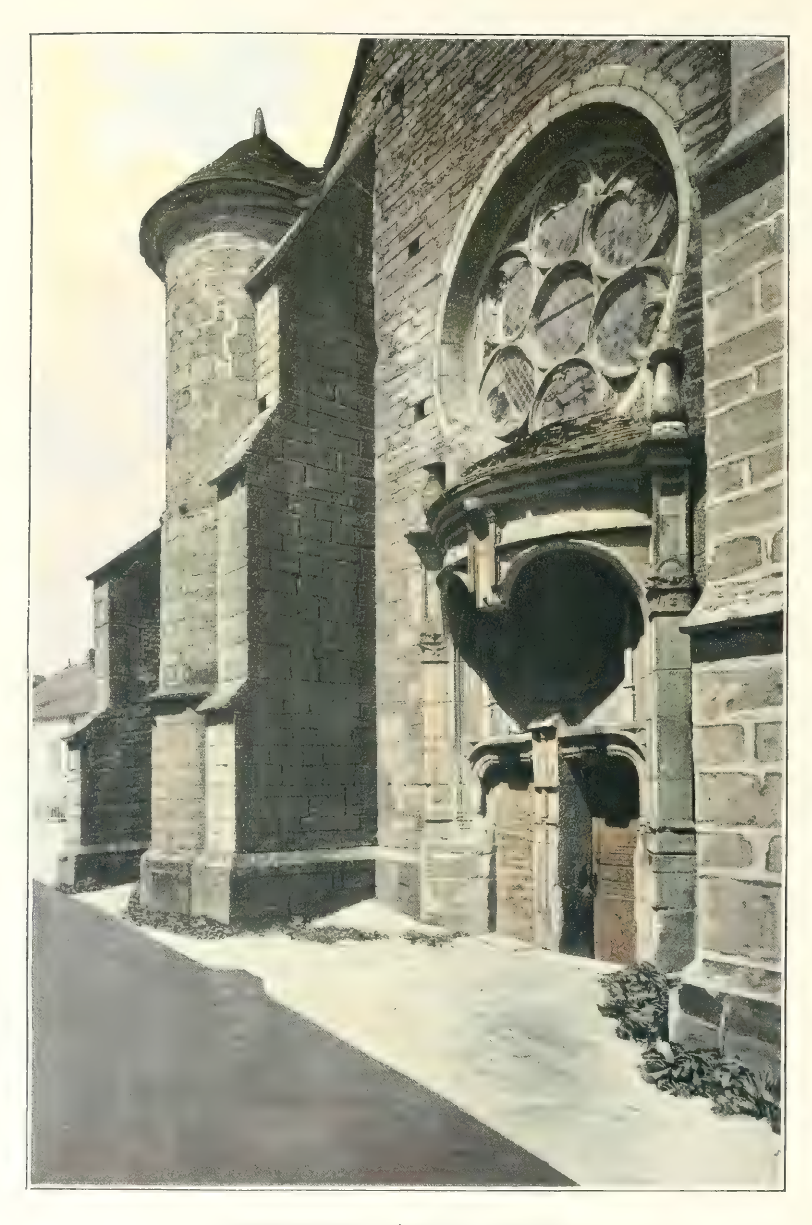
VILLY-EN-TRODES. — Martyre de saint Laurent.

ménagères utilisant le passage de l'onde plus limpide qu'on ne le supposerait. A côté des rues principales parcourues par les cars électriques, on rencontre des rues tortueuses et étroites, des ruelles nombreuses bordées de vieilles maisons en bois ou en pisé, à encorbellements, à toits aigus, etc., dont les curieuses silhouettes se détachent sur le ciel.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les voies intéressantes qui en renferment. Contentons-nous de citer les noms de quelques Hôtels comme ceux de Vauluisant (1566) avec sa façade flanquée de deux tourelles et une cheminée monumentale au rez-de-chaussée, de *Chapelaines* (1550); de *Mauroy*, avec de jolies colonnes sur la cour intérieure, des *Ursins*, de *Marisy*, de *Mesgrigny*, du *Petit Louvre* dont il subsiste une curieuse porte intérieure. Troyes a d'admirables monuments religieux : ses églises, comme un très grand nombre de celles du département, offrent les plus beaux spécimens de l'art du XVIe s., en France. Au premier rang se trouve la *cathédrale* (XIIIe au XVIe s.), avec son riche trésor; puis viennent *St-Urbain* (XIIIe s.) avec ses porches sveltes et élégants, son curieux plan qui passionnait Viollet-le-Duc (la restauration n'en est pas encore achevée); *St-Pantaléon* (XVIe s.) décoré avec profusion de peintures et de sculptures; *Ste Madeleine* (XIIe et XVIe s.) avec un charmant jubé et à côté de laquelle l'on voit encore une porte élégante du cloître qui l'entourait; *St-Nicolas* (XVIe s.) avec une tribune curieuse; *St-Jean* (XIIe au XVIe s.) encastré dans des maisons; *St-Remi* (XIIe au XVIe s.) dominé par une flèche



JULLY-SUR-SARCE. — Église. Portail O.



AVIREY-LINGEY. — Église d'Avirey. Porte S.

pointue; *St Nizier* (XVIe s.), avec sa toiture de tuiles émaillées; *St M*[illegible] [illegible] *Chapelle St Gilles* (XVe s.). Il reste encore quelques anciens [illegible] et [illegible] *de St Martin-ès-Vignes* (XVIIe s.). L'*Hôtel-Dieu* (XVIIIe s.) possède une remarquable grille en fer forgé et doré (1754).

L'*Hôtel de Ville* (1624-1670), agrandi d'un pavillon nouveau, possède une façade assez [illegible]. La *Préfecture*, installée dans les bâtiments de l'ancienne abbaye N.-D.-aux-Nonnains, [illegible] été reconstruite en 1896. Un bâtiment spécial renferme les [illegible] très riches [illegible] la guerre de Sept Ans (fonds de Saxe). Ce fonds provient du château de Pont-sur-Seine [illegible] à partir de 1775 par François-Xavier de Saxe, fils de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, marié à la comtesse Spinucci, italienne de grande beauté. L'ancienne Abbaye St-Loup, à laquelle a été ajouté le pavillon Bissonnet, abrite le *Musée* et la *Bibliothèque*. Cette dernière renferme 125 000 pièces, 5000 manuscrits et 550 incunables. La salle principale



CHAOURCE. — Église. Mise au tombeau.

dans laquelle sont exposés des manuscrits, des reliures et les raretés bibliographiques les plus remarquables, a ses fenêtres ornées de beaux vitraux dus au célèbre artiste [illegible] Gontier. Outre une collection de toiles des écoles anciennes et modernes, françaises et étrangères, le Musée renferme un certain nombre d'œuvres sculptées, des objets d'art de toutes sortes, des collections archéologiques, un petit [illegible] et des collections d'histoire naturelle. Le *Grand Séminaire* occupe l'ancien prieuré de N.-D.-en-l'Isle [illegible] *Séminaire*, l'ancienne Commanderie de St-Antoine. Le [illegible] est [illegible] *d'épargne*, le *Théâtre*, le *Lycée* sont des constructions modernes. Troyes a élevé un *Monument aux Enfants de l'Aube* morts en 1870-1871 et un autre à ses [illegible] *Halle* [illegible]

ARCIS-SUR-AUBE se trouve sur la rive gauche de l'Aube, au milieu d'une plaine [illegible] à la jonction de routes venant de Châlons-sur-Marne, Brienne-le-Château, Troyes et Nogent-sur-Seine. C'est une petite cité très propre, fort calme et légèrement industrielle [illegible] moulin, tuilerie, bonneterie. Danton y naquit en 1759. Une statue en bronze [illegible]



CHAOURCE. — Église. Portail N.



POITSOT — [illegible]

1888 devant la façade O. de l'*Église* (XVIe s.) où l'on remarque de belles verrières de la même époque. Un château (XVIIIe s.) occupe l'emplacement de celui qu'habita Diane de Poitiers. Arcis possède une petite promenade ombragée, le *Mail Notre-Dame*.

BAR-SUR-AUBE se trouve dans une situation charmante au confluent de la Bresse et de l'Aube, sur la rive droite de cette dernière rivière. Sur la rive gauche une colline de près de 300 mètres d'altitude, qui porte la chapelle de Sainte-Germaine et du sommet de laquelle on jouit d'une belle vue sur toute la vallée de l'Aube, la domine. De beaux boulevards, remplaçant les remparts du passé, l'entourent complètement. On y trouve encore de vieilles maisons à porches (Rue Nationale 9 et 107) ; d'autres du XVIe s. (Rues d'Aube, du Corps-de-Garde, etc.), un hôtel du XVIIe s. (Rue Saint-Pierre). L'*église Saint-Pierre* (XIIe et XIIIe s.) est flanquée de deux porches et de galeries extérieures en bois du XVIe s. L'*église Saint-Maclou* (XIIe s.) a un portail du XVIIIe s. ; contre sa façade latérale N., s'arc-boute une tour carrée percée d'une porte. Dans l'intérieur de ces deux églises, on remarque quelques pierres tombales intéressantes. La *chapelle Saint-Jean* (XIIe et XIIIe s.) a été transformée en habitation particulière. Sur le vieux pont en pierre jeté sur l'Aube et du milieu duquel on aperçoit le moulin et les diverses usines bordant la rivière, on voit aussi la petite chapelle commémorative élevée par les amis du seigneur A. de Bourbon, cousu dans un sac et précipité dans la rivière en 1441. Le *Palais de Justice*, l'*Hôtel de Ville*, qui abrite la Justice de Paix, la Poste et le Théâtre, la *Sous-Préfecture* installée dans l'ancien collège, n'offrent aucun intérêt. Bar, qui possède de beaux établissements scolaires, a sur les bords de l'Aube une superbe promenade bien ombragée.



CHAOURCE. — Église. Retable.

Au S.-E. de l'arrondissement de Bar-sur-Aube se trouve **Clairvaux**, dans le vallon de l'Aube, où saint Bernard fonda en 1115 la fameuse abbaye du même nom, dont il ne reste guère que le cellier et quelques autres parties. Les bâtiments ont été reconstruits au XVIIIe s. et servent aujourd'hui de maison centrale de détention. Au N.-O. est **Brienne-le-Château** où Napoléon Ier fit ses études militaires de 1779 à 1784 et où il remporta l'un des derniers succès de la campagne de 1814. La masse imposante du *Château*, élevé de 1770 à 1778 par l'architecte Fontaine, domine la ville qui a érigé en 1859 une *statue* de bronze à *Napoléon Ier* enfant. Tout près de là est **Brienne-la-Vieille**, sur la rive d. de l'Aube, dont l'*Église* (XVIe s.) renferme de belles verrières de la même époque, ainsi qu'un porche et un reliquaire provenant de l'*abbaye de Basse-Fontaine* (XIIe s.). Le petit village de la Rothière, illustré par la bataille du 30 janvier 1814, en est proche.

BAR-SUR-SEINE se compose surtout d'une longue rue en bordure de laquelle se voient encore quelques vieilles maisons en bois du XVIe s. La ville s'étend d'une part entre une colline boisée dont un tertre porte encore les ruines du château des comtes de Bar avec un pan de muraille s'avançant en éperon où est fixée l'horloge publique, et d'autre part la rive g. de la Seine qui y fait tourner un moulin. Là, le petit fleuve aux eaux vertes est longé sur sa rive d. par un sentier occupant la lisière d'un bois, but d'une charmante promenade. Sur l'autre rive, à

BAGNEUX-LA-FOSSE. — Église. Ensemble N.

l'extrémité de jardins, sont bâtis des pavillons où viennent se reposer les citadins; les lavoirs alternent avec les terrasses où sont arrimées des barques de plaisance. Aux deux extrémités de la ville deux belles avenues ombragées relient la Grande Rue aux bords de la rivière. C'est dans cette vue et sur la rive g. de la Seine que commence le canal de la Haute Seine, derrière l'abside de l'*Église St Étienne* (XVIe et XVIIe s.), à l'intérieur de laquelle on remarque des bas-reliefs intéressants, un triforium et de belles verrières. Bar, dont les fortifications ont été démolies en 1590, possède encore une porte du XVIIIe s., la *Porte de Châtillon*. Le *Palais de Justice* est moderne. L'*Hôtel de Ville*, qui n'a rien de saillant, est couronné d'un campanile. Aux environs, l'*Église N.-D. du Chêne* occupe le sommet d'un coteau dominant la ville et d'où la vue est charmante.

NOGENT-SUR-SEINE se trouve bâti au confluent du petit ru qui descend de Mâcon et qui gagne la rive g. de la Seine. Cette rivière y forme une île et un vieux pont en franchit les deux bras. Nogent renferme quelques rues et ruelles étroites. Signalons une maison du XVIe s. dite de l'*Auditoire* avec fenêtres sculptées. L'*Église St Laurent* (XIIIe au XVIe s.) est flanquée à sa façade O. d'un beau clocher carré couronné par une lanterne dont les colonnettes figurent les barres d'un gril et qui supporte la statue du saint. On admire à l'intérieur un buffet d'orgue (XVIe s.), un retable sculpté en plein mur et plusieurs toiles de valeur, parmi lesquelles on peut citer un tableau du XVIIe s., le « *Triomphe de la Vierge* » et deux autres toiles modernes : la « *Fuite en Égypte* » d'Eugène Devéria et la « *Prédication du Christ* » de Glaize. Sur le terre-plein de l'île, entre les deux ponts, se dresse au milieu d'un petit square le beau groupe en bronze d'A. Boucher, l'« *Amour filial* ». Le cimetière de Nogent renferme encore un monument funéraire digne d'intérêt élevé par le sculpteur Paul Dubois à son père, ancien notaire à Nogent. Le *Théâtre* et la *Caisse d'Épargne* sont modernes. Cette ville a quelques places bien ombragées, l'une triangulaire sur la rive d. de la Seine; une autre sur la rive g. entoure la Halle; une troisième enfin borde au S. et à l'O. l'église St-Laurent.



MUSSY-SUR-SEINE. — Église. Statuette « Mater dolorosa ».

C'est à quelques kilom. de cette ville que se trouve la ferme du *Paraclet* bâtie sur l'emplacement de la fameuse abbaye fondée en 1125 par Abélard et dont la première abbesse fut Héloïse. De cette abbaye, il reste encore une espèce de crypte ou caveau du XIIe s. qui a renfermé le tombeau des deux célèbres amants. **Romilly**, plus à l'E., est une ville industrielle importante qui s'agrandit tous les jours. Outre de grands ateliers de construction et de réparation qu'y a élevés la Compagnie des chemins de fer de l'Est, on y compte des ateliers de bonneterie. Les voies nouvelles, larges, bien percées, sont bordées de jolies maisons en briques. L'Hôtel de Ville est moderne. A 4 kil. au N.-O. de Romilly, se trouve l'ancienne abbaye de Scellières, où Voltaire fut inhumé avant sa translation au Panthéon, à Paris. Plus au N. de Romilly se trouve **Villenauxe**, chef-lieu de canton situé dans une gorge pittoresque arrosée par la Nauxe. C'est une petite ville industrielle assez ancienne qui possède une *église* intéressante (XIIIe, XVe et XVIe s.), avec de curieuses maisons en bois sculpté. Enfin à 8 kil. à l'E. de Romilly est **Pont-sur-Seine**, dont l'*église* (XIIe et XVIe s.) a d'intéressantes peintures murales. Son ancien château, qu'habita vers la fin du XVIIIe s. François de Saxe, n'existe plus.



PONT-SUR-SEINE — Église, Portail N.

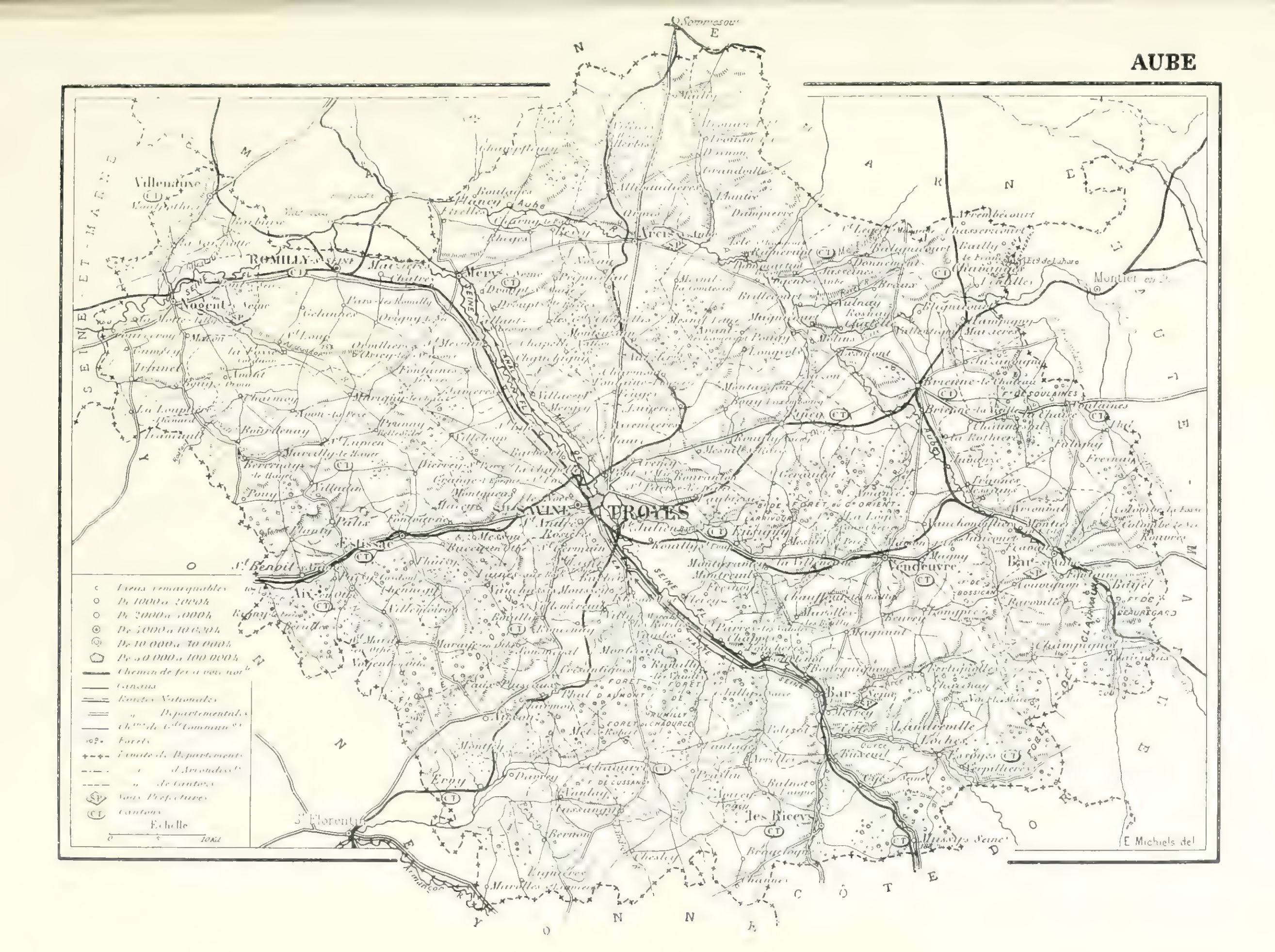


MUSSY SUR SEINE. — Église. Ensemble O.

Liste des Monuments historiques

Arcis-sur-Aube	Église (XVIe s.)	R[illegible]	[illegible]
Auxon	Vitraux de l'église (XVIe s.)	R[illegible]	Vitraux de l'église [illegible]
[illegible]	Église [illegible]	[illegible]	[illegible] [illegible] Ricey-Haut, Ricey-Bas
[illegible]	Vitraux [illegible]	R[illegible]	Église [illegible]
[illegible]	[illegible]	R[illegible]	Vitraux de l'église [illegible]
Bar-sur-Aube	Église St Maclou [illegible] Église St Pierre [illegible]	R[illegible]	Vitraux de l'église [illegible]
Bar-sur-Seine	Vitraux et sculptures [illegible] l'église (XVIe s.)	R[illegible]	Église [illegible]
B[illegible]	Église (XVIe s.)	R[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)
Bouilly	Retable en pierre et [illegible] de l'église (XVIe s.)	St André	Église [illegible]
[illegible]	Église (XVe s.)	St Germain	Vitraux de l'église (XVIe s.)
[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)	St Léger-près-Troyes	Vitraux de l'église (XVIe s.)
Chaource	Église (XVIe s.)	St [illegible]	[illegible]
[illegible]	Retable [illegible] et vitraux de l'église (XVIe s.)	Ste Maure	[illegible] dans l'église
Chappes	Église (XIe et XVIe s.)	[illegible]	[illegible] l'église (XVIe s.)
[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)	Troyes	Cathédrale St Pierre (XIIIe [illegible] XVIe s.)
[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Chapelle St Gilles (XVe s.)
[illegible]	Fonts baptismaux (XV[illegible] s.) et vitraux de l'église (XVIe s.)		Église de la Madeleine (XIIe et XVIe s.)
Dampierre	Tombeau de Pierre de [illegible] (XVIe s.) dans l'église		Église St Jean (XIIe, XVe et XVIe s.)
D[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Vitraux de l'église St Martin-ès-Vignes (XVIe s.)
D[illegible]	Grille du chœur (XVIIIe s.) et vitraux de l'église (XVIe s.)		Église St Nizier (XVIe s.)
D[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Église St Pantaléon (XVIe et XVIIe s.)
Ervy	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Église St Urbain (XIIIe s.)
[illegible]	Église (XVIe s.) Croix de cimetière (XVIe s.)		Église St Nicolas (XVIe et XVIIe s.)
[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Grille de l'Hôtel-Dieu (XVIIIe s.)
H[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Hôtel de Marisy (XVIe s.)
Laines-aux-Bois	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Hôtel de Mauroy (XVIe s.)
[illegible]	Église (XIIe, XIIIe et XVIe s.)		Hôtel de Vauluisant (XVIe s.)
Longpré	Vitraux de l'église (XVIe s.)		Monument [illegible] Guichardon et [illegible] (XVIIe s.) dans l'église St [illegible]
M[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		[illegible] dans la chapelle de l'orphelinat de St Martin-ès-Vignes
M[illegible]-lès-[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)	V[illegible]	Vitraux de l'église [illegible]
M[illegible]-lès-[illegible]	Stalles de l'église (XVIe s.)	V[illegible]	Vitraux de l'église [illegible]
M[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)	V[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)
M[illegible]	Église (XIe et XVIe s.)	Vendeuvre	Maître-autel [illegible] fonts baptismaux, retable de la chapelle [illegible]
M[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)	V[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)
Mussy-sur-Seine	Église (XIIIe s.)	V[illegible]	Jubé de l'église (XVIe s.)
N[illegible]	Retable en [illegible] et vitraux de l'église (XVIe s.)	V[illegible]	Église [illegible]
Nogent-sur-Aube	Vitraux de l'église (XVIe s.)	V[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)
Nogent-sur-Seine	Chapelle (XVIe s.) [illegible] de l'église St Laurent (XVIe s.)	V[illegible]	Vitraux de l'église (XVe s.)
P[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)	V[illegible]	Vitraux de l'église (XVe s.)
P[illegible]	Vitraux de la chapelle de [illegible] (XVIe s.)		
Pont-Ste-Marie	Église (XVIe s.)		
P[illegible]	Retable de [illegible] et vitraux de l'église (XVIe s.)		
P[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		
P[illegible] St Martin	Vitraux de l'église (XVIe s.)		
P[illegible]	[illegible] l'église (XV[illegible] s.)		
R[illegible]	Vitraux de l'église (XVIe s.)		

AUBE


AUBE
TROYES
ROMILLY
Nogent
Arcis
Bar-s-Aube
Bar-s-Seine
Vendeuvre
Brienne-le-Château
les Riceys
Ervy
S.t Florentin
Villenauxe
Mery
Aix-en-Othe
Chaource
Montier en D.
Sommesous
SEINE
AUBE
SEINE-ET-MARNE
MARNE
HAUTE-MARNE
CÔTE-D'OR
YONNE
Echelle
E. Michiels del

Géographie

Pittoresque et Monumentale

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine. . . . . **4 fr. 50**

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . **6 fr. 50**

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais. Nord. . . . . **6 fr. 50**

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . **8 fr. »**

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . **10 fr. »**

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, **4 fr. 50**

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais**. Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . **7 fr. »**

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais**. Indre, Cher, Allier. . . . . . **4 fr. »**

9e Fascicule. — **Champagne**. Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. **6 fr. »**

PARIS. — Imprimerie de Ch. Guyot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

LORRAINE — BELFORT

Meuse — Meurthe-et-Moselle — Vosges — Belfort

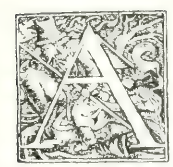
PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Meuse

Nom — Situation



A une forme de parallélogramme très allongé dont les grands côtés sont parallèles au méridien, ce département qui tire son nom de la rivière de *Meuse*, dont la direction est celle de la diagonale S.-E. à N.-O. du parallélogramme, est un département frontière. Il touche en effet au N. à la **Belgique**. De la pointe N. de l'arrondissement de Montmédy à la pointe S. de celui de Commercy, on compte 157 kilom. Sa largeur maxima ne dépasse pas 65 kilom. Sous le rapport de la surface, il occupe le quarantième rang. Sur quatre arrondissements qu'il comporte, la Meuse en arrose trois : ceux de Commercy et Verdun, dont elle baigne les chefs-lieux, et celui de Montmédy. Bar-le-Duc, chef-lieu du département, qui est situé dans l'angle S.-O., se trouve à près de 27 kilom. à vol d'oiseau de la rivière de Meuse. Ses limites naturelles sont peu importantes ; à peine peut-on citer à l'O. la Biesme qui pendant 17 kilom. lui sert de limite commune avec le département de la Marne. Il est borné au N.-O. par le département des **Ardennes**, au N.-E. par la province belge du **Luxembourg**, à l'E. par le département de **Meurthe-et-Moselle**, au S. par celui des **Vosges**, au S.-O. par celui de la **Haute-Marne**, à l'O., enfin, par celui de la **Marne**.

Il porta le nom de département du **Barrois**, pendant près d'un mois, puis celui de **Meuse**. Il a été formé en 1790, pour la plus grande partie, de la **Lorraine** (*Barrois, Clermontois*) et une portion des **Trois-Évêchés** (*Évêché de Verdun*), et une petite partie de la **Champagne** (*Perthois*).

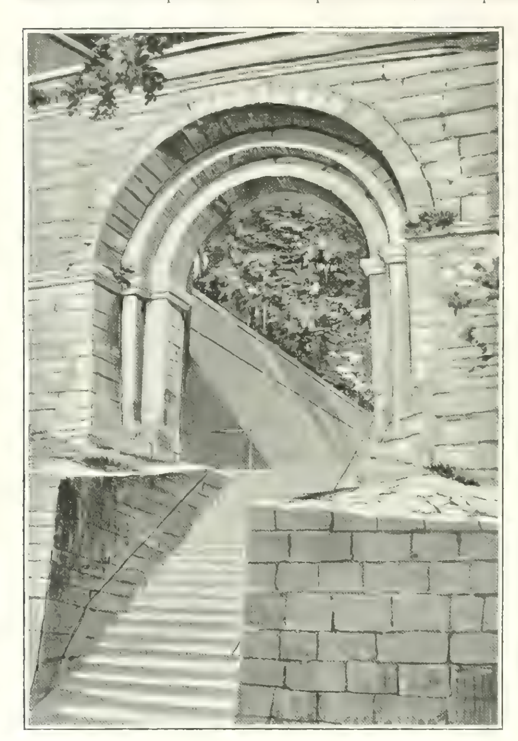
Histoire

Les peuplades primitives qui ont séjourné dans la région qui nous occupe y ont laissé peu de traces de leur passage ; tout au plus peut-on citer le menhir dit la Dame Schonne à St-Mihiel. A ces premiers habitants succédèrent les *Verodunenses* et les *Leuci*, d'origine germanique. Les premiers occupèrent le N. du territoire ; leur capitale était *Verodunum* (Verdun). On connaît plusieurs villes des Leuques qui en habitèrent le S. : *Tullum* (Toul), *Barrum* (Bar-le-Duc), *Nasium* (Naix-aux-Forges, à côté de Ligny). Des fouilles pratiquées sur l'emplacement de Nasium ont mis à jour une foule d'objets antiques dont une grande partie occupe le Musée de Bar-le-Duc ; des restes de thermes, d'aqueduc, de théâtre, de temple, en un mot de tous les édifices que les Romains construisaient habituellement dans les cités de leur choix. A Stenay et à Triaucourt, on a fait aussi quelques trouvailles. Sur la côte orientale de St-Jean, à Sorcy-St-Martin, sur une hauteur dominant St-Mihiel, dans la forêt d'Argonne, près de Montblainville, se trouvent des vestiges de camps romains, etc. Ce pays fut rangé dans la Belgique par les Romains.

Le christianisme y apparut dès le IIIe s. Le premier évêque fut saint Saintin. Les invasions des Vandales ruinèrent cette contrée qui était devenue fort prospère. Les Francs s'en emparèrent ensuite. A la mort de Clovis, le pays fit partie du royaume d'Austrasie, puis après il fut divisé en un certain nombre de comtés. C'est à Verdun que fut signé en 845, entre les fils de Louis le Débonnaire, le traité du même nom qui consacrait le

partage de l'empire carlovingien. Les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, étaient rattachés aux États de Lothaire Ier. A la mort de Charles le Chauve, ses successeurs essayèrent de les reprendre, mais leurs efforts échouèrent. Ce pays fit partie de la Lotharingie ou Lorraine, qui fut si longtemps disputée par les rois de France.

Du xe au xiiie s. l'histoire est remplie par les luttes des seigneurs et des évêques qui cherchent tour à tour à dominer. Un comte de Verdun, Frédéric, est assez simple pour reconnaître la suprématie de l'évêque Heimon, et l'empereur d'Allemagne, Otton III, le véritable souverain, acquiesce à cet arrangement. Le duc Godefroi parvient à reprendre Verdun dont il brûle et la cathédrale et le palais épiscopal. Mais de nouveau le comté passe sous la tutelle de l'Église et ce n'est que vers le milieu du xiiie s. que cesse à jamais la puissance temporelle ecclésiastique. Le comté de Bar, fondé en 964, tomba sous la suzeraineté nominale de la France, reconnue en 1301 par traité entre le comte Henri III et le roi de France Philippe le Bel qui l'avait fait prisonnier à Bruges. Cette suzeraineté toutefois n'alla pas au delà de la rive g. de la Meuse limitant le *Barrois mouvant*, tandis que la partie située sur la rive d., ou *Barrois non mouvant*, avec St-Mihiel pour capitale, releva du duché de Lorraine. En 1354 le comté de Bar fut érigé en duché. A partir de 1431, la Lorraine, cessant d'être gouvernée par les héritiers du comte Gérard d'Alsace, passa dans les mains de la maison d'Anjou jusqu'en 1475, époque à laquelle Antoine de Vaudemont, descendant de Gérard, la lui reprit.



BAR-LE-DUC. — Porte donnant accès au vieux Château des Ducs de Bar.

C'est dans ce département, à Vaucouleurs, que Jeanne d'Arc, quittant Domrémy, vint faire part au sire de Baudricourt, gouverneur de la ville, de son dessein de se présenter au roi Charles VII. C'est également de cette même ville qu'elle partit pour Chinon, équipée aux frais de ses habitants qui lui fournirent en outre une petite escorte.

Verdun fut assiégé et pris par Charles Quint en 1544, la même année ce prince s'em-

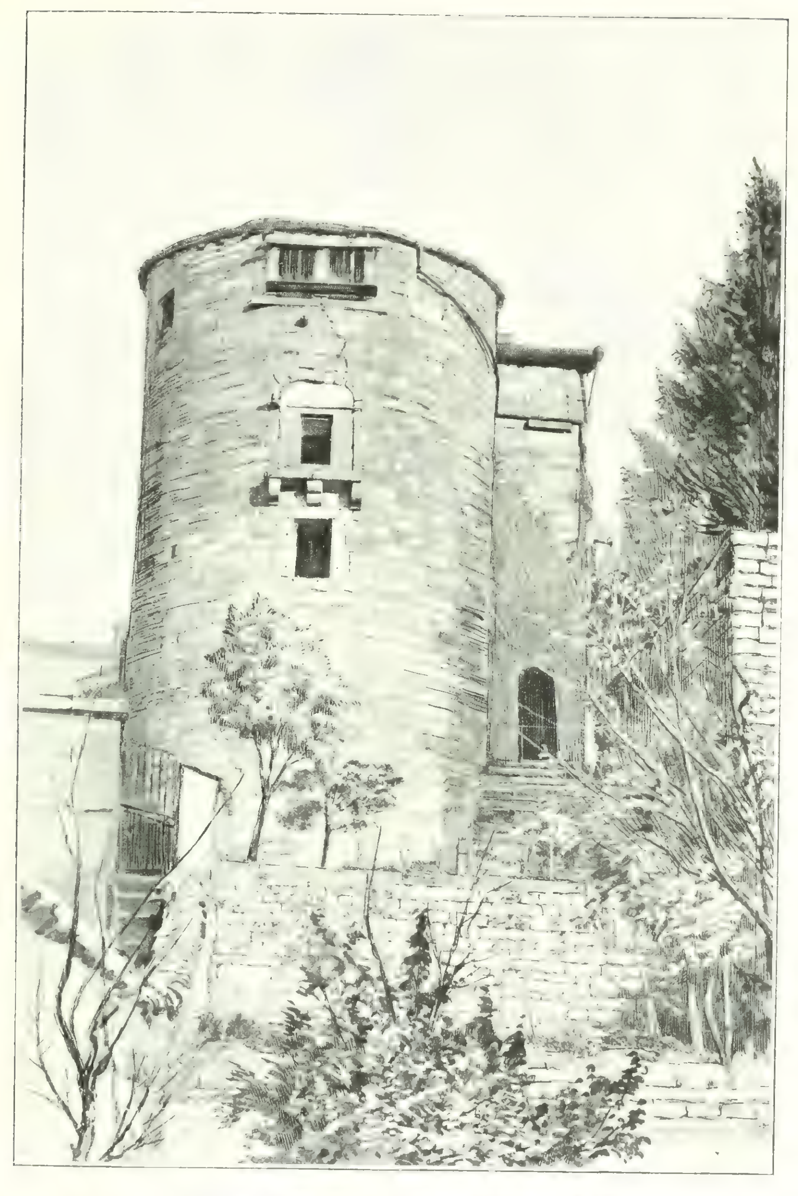


BAR-LE-DUC — Le pont Notre-Dame sur l'Ornain



Négatif Cavenaget

BAR LE DUC. — Le « Rossignol » un coin du vieux Bar.

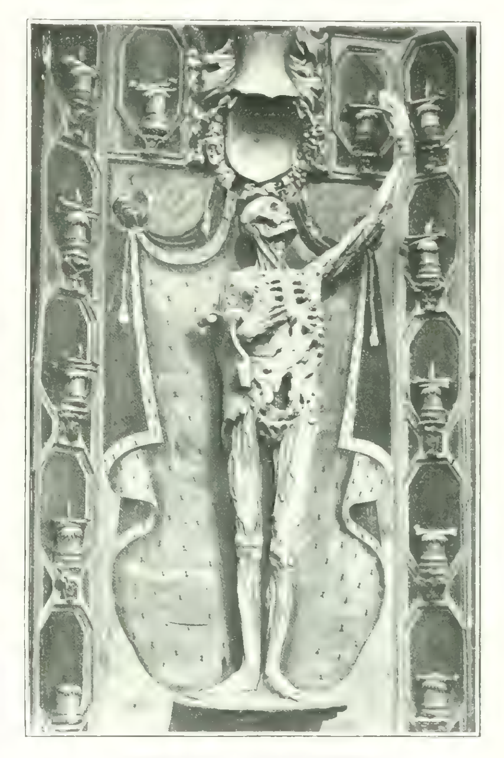


BAR-LE-DUC. — Tour Heudelet. Débris des premières fortifications.



BAR LE DUC. — Le canal des Usines.

para également de Commercy qui fut à moitié détruit par l'incendie. Le roi de France Henri II ne reprit Verdun qu'en 1555. Saint-Mihiel, où les ducs de Bar possédèrent un château où ils parurent souvent, fut doté d'une Cour des Grands Jours ou assemblée souveraine par le duc de Lorraine en 1571. Elle s'y réunissait quatre fois par an pour juger en appel les causes du bailliage. Cette cour siégea aussi quelquefois à Commercy. St Mihiel fut assiégé plusieurs fois et Louis XIII, s'en étant emparé en 1635, supprima le tribunal.



BAR-LE-DUC. — Église Saint-Pierre.
Mausolée de René de Châlons.

Les guerres de religion eurent leur retentissement dans cette région. Les protestants formèrent bientôt un état dans l'état et appelèrent à leur secours leurs coreligionnaires d'Allemagne. Ces derniers s'emparèrent de Bar-le-Duc en 1589, mais ne purent rien contre Verdun qui ouvrit ses portes au duc de Bouillon après la conversion de Henri IV ; sa possession par la France n'en fut ratifiée toutefois qu'en 1648 au traité de Westphalie.

Les Suédois, qui promenaient partout avec eux le fer et le feu, ravagèrent Étain en 1622. Richelieu fit raser le château de Gondrecourt en 1635. Stenay subit bien des sièges et changea souvent de maître. C'est en 1641 que cette dernière ville passa à la couronne. Démantelée sur l'ordre de Louis XIII, elle passa à la maison de Condé qui la fortifia à nouveau. Le maréchal Fabert s'en empara en 1654.

Montmédy, fondé au XIIIe s. par un comte de Chiny, fut possédé par la maison de Luxembourg, puis par l'Espagne. Louis XIV accompagna le maréchal de la Ferté qui en fit le siège en 1657 et s'en empara. Le traité des Pyrénées (1659) en confirma la possession à la France.

Par les préliminaires de Vienne en 1735, convertis en paix définitive en 1738, Stanislas Leczinski, appelé par une partie de la noblesse polonaise à accepter la couronne de Pologne, mais mollement soutenu par la France, y renonça et reçut en échange la Lorraine avec le duché de Bar. Il fut de plus stipulé qu'à sa mort ces belles provinces feraient retour à la France, ce qui eut lieu en 1766.

BAR LE DUC. — L'Ornain, en aval du pont Saint-François.

BAR-LE-DUC. — Vue de l'ancien Château des ducs de Bar, prise au S.-O.

La Révolution y fut bien accueillie, sauf à Bar-le-Duc où eurent lieu quelques scènes sanglantes. C'est à Varennes-en-Argonne que fut arrêté Louis XVI fuyant Paris dans la nuit du 17 juin 1791 et reconnu le soir du même jour à son passage à Ste-Ménehould par le fils d'un maître de poste, Drouet, qui le devança à Varennes. Quelques traits d'héroïsme, qui se passèrent pendant les diverses invasions qu'eurent à subir ces provinces, sont à citer. En 1792, les bourgeois de Stenay marchent contre les avant-postes de l'armée autrichienne commandée par Clairfayt. Irrité, ce général exige une fois vainqueur qu'on lui livre douze bourgeois comme otages. Le maire Collin s'offre comme victime et désarme ainsi la colère de Clairfayt. La même année, Verdun se rend aux Prussiens malgré les objurgations du commandant de Beaurepaire qui se brûle la cervelle pour ne pas assister à l'entrée de l'ennemi dans la ville. Citons encore la courageuse résistance de Ligny-en-Barrois et de Montmédy en 1814.



BAR-LE-DUC. — Cheminée dans le Musée

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-71, le prince de Saxe essaya de s'emparer de vive force de Verdun, mais inutilement. Malgré des sorties heureuses et après trois bombardements successifs, la garnison dut se rendre, mais obtint les honneurs de la guerre. La place de Montmédy, bombardée à plusieurs reprises, en septembre et en décembre, ne se rendit également que lorsque la ville Haute eut été à moitié réduite en cendres, le 14 décembre 1870.

Géologie — Topographie

Le territoire du département se compose d'une suite de plateaux qui vont en s'élevant du N. au S. Au N. il se rattache aux Ardennes et au S. au plateau de Langres. La partie du territoire qui relève du bassin de la Seine et comprend le Perthois, le Barrois, le Clermontois et l'Argonne, va en se relevant de l'O. vers l'E. C'est dans cette région qu'il



LIGNY-EN-BARROIS — Tour dite de Luxembourg

faut aller chercher le point le plus bas, 115 m., en aval de Revigny, où la Saulx passe dans le département de la Marne.

Le Perthois, situé entre la Marne et la Saulx, appartient aux étages inférieurs du terrain *crétacé néocomien*. Son point le plus élevé, 314 m., se trouve au S. de Brauvilliers. Une bande alluviale dont le fond ne dépasse pas 140 m. le sépare du Barrois, plateau à l'inclinaison accentuée, aux talus calcaires d'une grande profondeur, aux croupes recouvertes de vignes, dont la hauteur moyenne varie de 240 à 250 m. Dans la forêt de Ligny, un point atteint 357 m.; entre Ligny et Bar-le-Duc, un autre s'élève à 355 m. Vers le S. une chaîne s'élève encore plus haut entre les sources de l'Aire et le cours de la Meuse. On trouve 380 m. à Mandres, au S. de l'arrondissement de Bar-le-Duc; à l'O. de Gondrecourt, capitale du Bassigny Barrois, 425 m. au Buisson d'Amanty, point culminant du département, 395 m. à l'O. au dessus de Delouze qui sépare le pays de l'Ornois au S. de celui du Blois, au N. C'est là que passe en tranchée parfois souterraine le canal de la Marne au Rhin. Plus au N.-E. encore, une côte atteint 414 m. près de Ménil la-Horgne, entre les deux vallées de l'Aire et de la Meuse.

Entre le plateau du Barrois et l'Argonne s'étend le Clermontois, qui se termine au S. à la Fontaine des Trois Évêques, au N. de Rembercourt-aux-Pots. Au centre s'élève Clermont, la capitale, assise sur un promontoire élevé; un point de la partie méridionale atteint 311 m. et, dans la partie septentrionale, la ville de Montfaucon est juchée à 342 m.

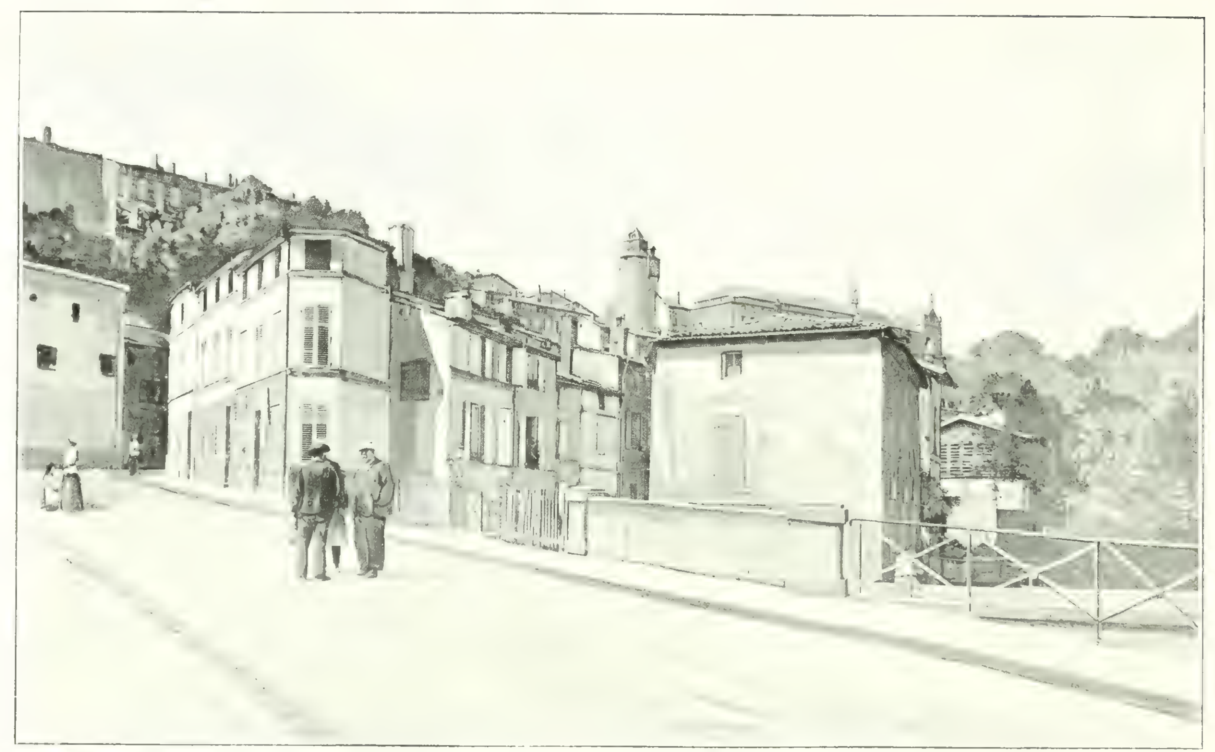
L'Argonne, formée de *gaize* ou grès poreux recouvert de terre molle et vaseuse, est un plateau dentelé, déchiré d'étroites fissures, aux flancs abrupts, situé sur la rive g. de la Meuse et faisant pendant aux Côtes de Meuse, collines élevées de la rive d. Elle est couverte de magnifiques forêts, coupée de frais vallons, aux eaux abondantes. Les villages se composent pour la plupart d'une longue rue montueuse bordée de maisons à toits plats se terminant à une clairière sur le plateau. L'Argonne s'élève de 280 m. à 310 m. La croupe qui borde la rive g. de la Meuse a près de 150 kilom. de longueur. Près de Void, c'est une région presque déserte; vis-à-vis de Verdun, cette croupe est dentelée et forme une bande n'excédant pas 5 kilom. de largeur.

La Meuse coule sur une formation *corallienne*; elle semble se composer d'une série de lacs coupés par des défilés. Les Côtes qui l'accompagnent sur la rive d. forment le premier rempart naturel qui sépare la France de l'Allemagne, depuis que les provinces de Lorraine et d'Alsace nous ont été arrachées. Elles se plient à toutes les fantaisies de la rivière, l'accompagnent sur tous ses méandres. Leur altitude est de 394 m. à l'E. de Commercy et de 412 m. près de Vigneulles lès-Hattonchâtel. Sur le versant oriental des Côtes, s'étend la plaine de la Woevre, plaine monotone parsemée d'étangs, dont l'altitude varie de 240 m. à 390 m. Vers Damvillers, la contrée est plus riante, au fur et à mesure que l'on remonte vers le N. Entre Damvillers et Dun-sur-Meuse, une côte atteint 390 m., une autre 385 m. entre Charny et Etain. A l'extrémité du département, Montmédy se dresse fièrement dans une région de collines bien découpées. Au N.-O. de cette ville un point s'élève à 355 m. Au delà on entre dans les Ardennes.

Hydrographie

Le département de la Meuse est fort bien arrosé; il relève en effet de trois bassins qui viennent dans l'ordre suivant, selon leur importance : le bassin de la Meuse, celui de la Seine, celui du Rhin.

Bassin de la Meuse. La *Meuse*, qui naît dans la Haute-Marne, traverse le département des Vosges avant de pénétrer par 260 m. environ dans celui auquel elle a donné



BAR-LE-DUC — [illegible]



REMBERCOURT-AUX-POTS. — Église. Façade N.-O.

son nom. Elle a un cours extrêmement sinueux, de près de 200 kilom. de longueur; elle coule en gardant une direction générale S.-E. à N.-O. Elle laisse Vaucouleurs à 1 kilom. à l'O., passe au N. de Void, baigne le pied du château de Commercy, arrose St-Mihiel, Verdun, Charny, coule devant Dun, Stenay, s'infléchit vers l'O. à Inor, quitte par 160 m. environ le département pour passer dans celui des Ardennes.

Ses tributaires sont : rive g. : la *Vaise*, grossie du ruisseau d'Amanty ; rive d. : le *Coloncq*; rive g. : le *Flavent* ou *Vidu*, augmenté du *Méholle*, qui arrose Void et prête sa vallée au canal de la Marne au Rhin auquel il fournit des écluses, plusieurs ruisseaux, notamment (rive d.) la *Marsoupe* qui lui parvient à St-Mihiel ; rive d. : le ru de Creue, puis le *Rupt* ; rive g. : les ruisseaux des *Étangs*, de *Wameau* et de *Vadelaincourt* ; rive g. : l'*Andon* qui a sa source à l'E. de Montfaucon ; rive d. : le *Loison* qui a son embouchure en amont de Dun ; rive g. : la *Wiseppe* qui débouche en aval de Stenay et la *Wamme* qui lui amène les eaux du Grand Étang et limite le département soit directement, soit par son affluent de d. le *Forta*. Hors du département, la Meuse reçoit encore la *Chiers*, qui vient du Luxembourg Hollandais, pénètre dans le département de Meurthe-et-Moselle qu'elle sépare pendant 4 kilom. de celui de la Meuse, passe au pied de Montmédy, décrit de nombreux méandres et coule ensuite dans le département des Ardennes. A la Chiers vont : rive g. : la *Crusne* qu'elle reçoit à Longuyon ; rive d. : la *Thonne*, qui vient du Duché de Luxembourg qu'elle sépare du département pendant 2 kilom. près de son embouchure ; rive g. : l'*Othain*, qui arrose Spincourt, puis quitte le département qu'elle limite une première fois sur 1600 m. et une seconde fois sur près de 9 kilom. pour y pénétrer de nouveau et tomber dans la Chiers un peu en amont de Montmédy ; rive d. : la *Fontaine d'Avioth* ; rive g. : le *Loison*, accru (rive g.) de l'*Azanne* et de la *Thinte* qui passe à Damvillers.

Bassin de la Seine. Les eaux qui relèvent de ce bassin gagnent la Seine par la Marne et l'Oise.

La *Marne* sert pendant 4 kilom. de limite commune aux deux départements de la Haute-Marne et de la Meuse, accompagnée sur la rive d. par le *canal de la Haute-Marne*. Une seule rivière gagne la Marne par sa rive d., la *Saulx*, qui naît dans le département de la Haute-Marne, pénètre dans celui de la Meuse où elle arrose Montiers, serpente entre la forêt de Montiers à d. et celle de Morley à g., coule parallèlement à son affluent l'Ornain dans la direction N.-O., passe au-dessous de Revigny, s'incline vers l'O. et passe dans le département de la Marne. Entrée par 282 m., elle en sort par 116 m. Elle s'accroît dans le département (rive g.) de la *Lamme* et, hors du département (rive d.), de l'*Ornain*. Cette dernière rivière se forme en aval de Gondrecourt de deux ruisseaux : la *Maldite*, qui vient des Vosges et l'*Ognon* qui descend de la Haute-Marne. En aval de Gondrecourt qu'il arrose, il prête sa vallée au *canal de la Marne au Rhin* qui en suit d'abord la rive d., se grossit (rive g.) de la *Marche* et (rive d.) de la *Barboure*, augmentée (rive d.) de plusieurs ruisseaux, baigne Ligny-en-Barrois, Bar-le-Duc, s'infléchit vers l'O. en se rapprochant de la Saulx, arrose Revigny-aux-Vaches et pénètre dans le département de la Marne. Citons encore la *Chée* dont le cours supérieur appartient au département qui nous occupe et qui se dirige vers le S.-O. à la rencontre de l'Ornain, qu'elle n'atteint pas toutefois, puisqu'elle gagne la Saulx par sa rive d. à Vitry-le-Brûlé. L'Oise, qui ne touche pas le département, reçoit l'Aisne, son principal affluent ainsi que d'autres petits tributaires moins importants. L'*Aisne* a sa source à Sommaisne, arrose Vaubecourt, décrit un demi-cercle vers le S.-O. et après un parcours de 22 kilom. quitte par 160 m. le département de la Meuse pour celui de la Marne, avant reçu l'eau de divers étangs, notamment de celui de Belval par le ruisseau du même nom qui sert de limite au département. Hors du département, l'Aisne s'augmente en outre (rive d.) de l'*Aire*, qui arrose Triaucourt.

de l'*Hardillon*, de la *Biesme* qui sert de limite commune aux deux départements de la Meuse et de la Marne dans son cours moyen, de l'*Aire* enfin, son plus gros affluent. Cette rivière, qui prend sa source à égale distance entre Ligny-en-Barrois et Commercy, arrose Pierrefitte, se gonfle (rive g.) de l'*Èzerulle*, passe au pied de la colline qui porte Clermont-en-Argonne, accueille (rive d.) la *Couzance* où tombe (rive d.) le *Néron*, puis gagne le département des Ardennes.

Bassin du Rhin. C'est par la Moselle que le Rhin recueille une partie des eaux du département. Son point le plus rapproché du département en est encore à 7 kilom. environ. Elle n'a que deux affluents qu'elle accueille par sa rive g. : le Rupt de Mad et l'Orne.

Le *Rupt de Mad* naît dans la forêt de la Reine, à l'E. de Commercy, s'augmente des eaux d'un grand nombre d'étangs, pénètre dans le département de la Meurthe-et-Moselle, touche la pointe orientale du département de la Meuse en amont de laquelle il



LISLE-EN-RIGAULT. — Château de Jeand'heurs (ancienne résidence du maréchal Oudinot).

s'augmente de la *Madine*. Quant à l'*Orne*, qui tire son nom du village d'Ornes où elle naît, elle s'augmente (rive d.) du *ruisseau de Vaux*, baigne Étain, absorbe (rive d.) la *Taranne*, (rive g.) l'eau de plusieurs étangs, arrose Conflans (Meurthe-et-Moselle) où elle se grossit (rive d.) de l'*Yron*, qui, descendu des Côtes de Meuse, absorbe le trop-plein d'un certain nombre d'étangs, s'accroît du *Longeau* où tombe (rive d.) la *Seigneulle*, tous deux nés dans le département.

Étangs. Les étangs sont nombreux dans le département ; on en trouve surtout dans la Woëvre. Les principaux du N. au S. sont ceux d'*Amel*, de *Bloucq*, de *Rouvres*, de *Darmont* et de *St-Jean* qui recueille l'Orne ; de *Vigneulles*, de *St-Benoît*, de *Champfontaine*, de *la Chaussée* dont les eaux vont à l'Yron ; de la *Perche*, de *Jeanpré*, de *Lambepeyal* et de *Bremy* qui se déversent dans la Madine ; du *Moulin Neuf*, de la *Bouquenelle*, de *Bouconville* et de *Vargevaux* que recueille le Rupt de Mad. Citons encore l'étang d'*Harmeville* que forme la Saulx, les étangs de *Chassey* dont les eaux s'écoulent dans l'Ognon, enfin le *Grand Étang* qui s'écoule dans la Wamme.

Sources minérales. Le département possède quelques sources ferrugineuses ou



REMBERCOURT-AUX-POTS. — Église. Portail de la façade [illegible]

renfermant des traces de manganèse. Nous citerons celles de Bouligny (Amermont), de Brabant (fontaine Ste-Foy), de Buzy (puits de Braux), de Laimont (Gros-Terme), de Lissey (bois des Aulnes), du Pré Ramont près de Neuvilly. Citons encore la source salée de Vignot, les sources incrustantes de Jupille à Douleon et d'Hannonville.

CANAUX. Canal de l'Est (branche N.). Il comprend la Meuse canalisée entre la frontière belge, près de Givet et Troussey (Meuse), où le rejoint le canal de la Marne au Rhin. Sur une longueur totale de 272 kil. qu'il comporte, il s'en trouve 157 dans le département de la Meuse où il comprend en outre deux petits embranchements : ceux du port du moulin de Morvaux à St-Mihiel, et du port de Boncourt, au dessus de Commercy.



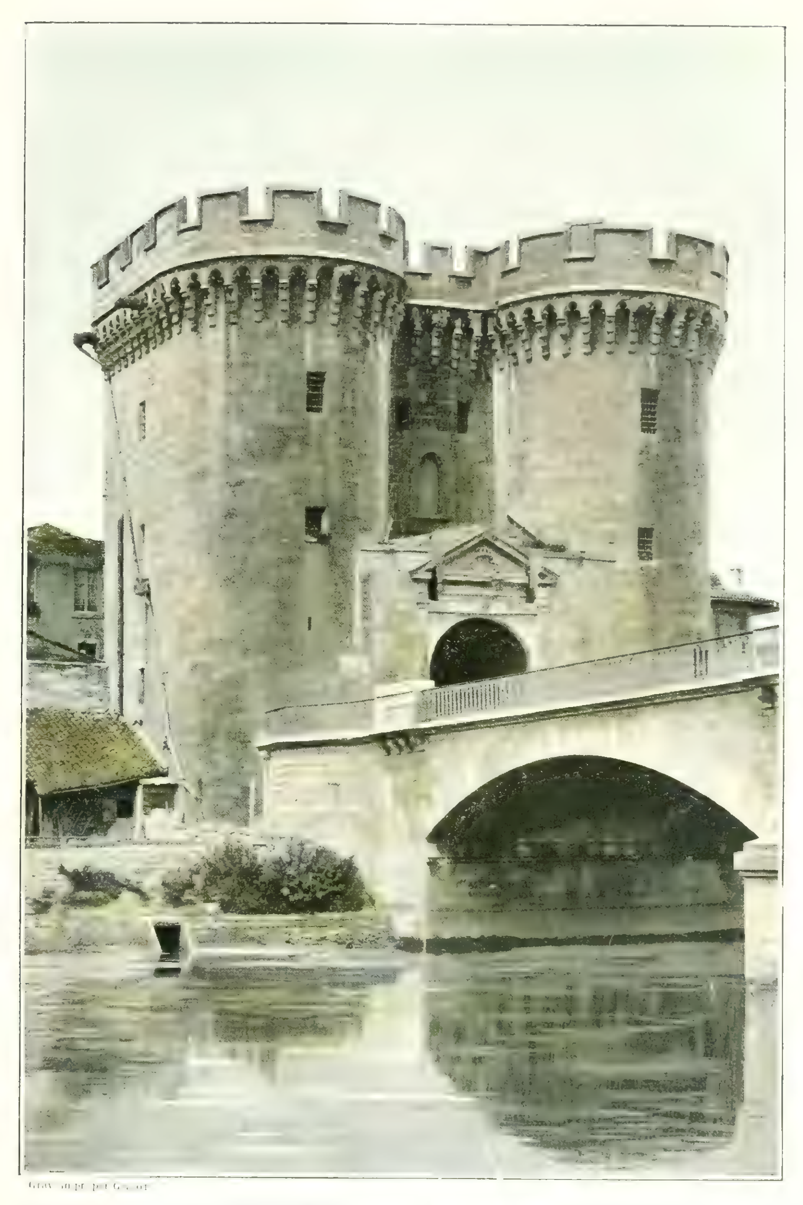
CONDÉ EN BARROIS. — Église. Porte O.

Canal de la Marne au Rhin. Il va de Vitry-le-François à Strasbourg; entre Troussey et Toul, il se confond avec le canal de l'Est (branche N.). Sa longueur totale en France est de 207 kil. 115 dont 92 k. 991 dans le département de la Meuse. Il ne possède qu'un seul embranchement de 3 kil. celui d'Houdelaincourt à Demange-aux-Eaux.

Canal de la Haute-Marne. Il n'a que 3 kil. 511 dans le département.

Climat

Coupée par de nombreuses vallées, avec des collines parfois assez élevées, la Meuse jouit d'un climat tempéré, qui participe tout à la fois du climat *séquanien*, quoique un peu moins doux que lui, et du climat *vosgien*, moins dur que ce dernier toutefois. Les variations y sont brusques. La moyenne de la température est d'autant moins élevée que l'on s'avance plus vers la partie orientale. Le nombre des jours de gelée y est assez considérable. L'hiver y est plus long que rigoureux. La hauteur moyenne de la pluie croît avec l'altitude; le minimum s'observe dans le Perthois et la Woevre; ce minimum, qui oscille entre 0 m. 750 et 0 m. 760, est inférieur à la moyenne générale de la France. Le maximum 0 m. 997 se trouve dans le Barrois. Le



VERDUN. — Porte Chaussée côté de la rivière

printemps est la saison la moins pluvieuse. Dans la vallée de la Meuse la précipitation de la pluie croît d'amont en aval. Le nombre des jours de pluie oscille vers 150.

Les vents dominants sont ceux du S. O.; dans les vallées ceux du N. et du S. sont fréquents, par suite de l'orientation; sur les plateaux ce sont ceux du N. et de l'E.

Divisions administratives

Étendue : 622.700 hectares (Cadastre).
Population (1896) : 290.584 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	Bar-le-Duc	1	8	150
Sous-Préfectures	*Commercy*	1	7	176
	Montmédy	1	6	151
	Verdun	1	7	149
		Total. . 4	Total. . 28	Total. . 586



SAINT-MIHIEL. — Église St-Étienne. Bas-relief d'un monument funéraire.

LISTE DES CANTONS

Bar-le-Duc. Ancerville, Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois, Montiers-sur-Saulx, Revigny, Triaucourt, Vaubecourt, Vavincourt.

Commercy. Commercy, Gondrecourt, Pierrefitte, Saint-Mihiel, Vaucouleurs, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Void.

Montmédy. Damvillers, Dun-sur-Meuse, Montfaucon, Montmédy, Spincourt, Stenay.

Verdun. Charny, Clermont-en-Argonne, Etain, Fresne-en-Woevre, Souilly, Varennes-en-Argonne, Verdun-sur-Meuse.

CULTES — Culte catholique. *Évêché* : *Verdun*, fondé au IIIe s. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1821 avec Besançon pour métropole. Le département de la Meuse forme seul ce diocèse qui compte un séminaire diocésain à Verdun. Les communautés reli-

gieuses d'hommes sont peu nombreuses : l'une a sa maison mère à Verdun. Parmi les communautés de femmes, dont le nombre est plus considérable, plusieurs ont leur maison mère dans le département. La plupart s'occupent d'enseignement ou d'œuvres charitables. Le diocèse compte 30 cures, 444 succursales et 28 vicariats rétribués. Une quinzaine de pèlerinages y sont fréquentés. **Culte protestant.** Ce département relève du consistoire de Nancy, 1re circonscription synodale. Il comprend les églises de Bar-le-Duc et de Verdun, avec chacune un temple. D'autres annexes du culte réformé se trouvent à Commercy, Gondrecourt, Revigny, Vaucouleurs, St-Mihiel, Stenay, Trondville-en-Barrois. **Culte israélite.** Les adhérents à ce culte sont rattachés à la circonscription consistoriale de Nancy qui comprend les communautés de Bar-le-Duc, St-Mihiel, Vaucouleurs, Étain et Verdun.

ARMÉE. — Ce département fait partie de la sixième région militaire, qui compte



SAINT-MIHIEL. — Église St-Étienne. Saint-Sépulcre, par Ligier Richier. Groupe central.

4 subdivisions dont l'une, celle de Verdun, appartient au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 6e corps d'armée dont le chef-lieu est **Châlons-sur-Marne**. La garnison de Bar-le-Duc comprend 1 régiment entier d'infanterie et la P. C. d'un second ; celle de Commercy, la P. P. de 1 régiment d'infanterie et la P. P. de 1 régiment de cavalerie (hussards) ; celle de Léronville, la P. P. de 1 régiment d'infanterie ; celle de St-Mihiel, la P. P. de 2 régiments d'infanterie, de 2 bataillons de chasseurs à pied, de 1 régiment de cavalerie (chasseurs) et de 1 régiment d'artillerie ; celle de Sampigny, la P. P. de 1 régiment de cavalerie ; celle de Montmédy, 1 bataillon d'infanterie ; celle de Stenay, la P. P. de 1 bataillon de chasseurs à pied ; celle de Verdun enfin, de la P. P. de 2 régiments d'infanterie, de 1 bataillon de chasseurs à pied, de 2 régiments de cavalerie (hussards), de 2 bataillons d'artillerie à pied et de 1 bataillon du génie. Le département ressortit à la 6e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. La France s'est reconstituée une frontière militaire en forti-

VERDUN. — Abside de la Cathédrale. Vue prise de la rive droite de la Meuse.

flant les Côtes lorraines. Voici la liste des ouvrages en allant du N. au S. La place de Montmédy n'est qu'un fort d'arrêt. Celle de Verdun a été très agrandie : l'enceinte des forts extérieurs a été élargie et de nouveaux forts se sont élevés sur le sommet des Côtes en regard de la plaine de Woëvre. Les ouvrages de la rive g. de la Meuse sont le poste de la Belle-Épine, le fort de Marre, la redoute des Bois Bourrus, le fort de la Chaume, l'ouvrage des Sartelles, les forts du Regret et de Landrecourt, la redoute de Dugny. Sur la rive d. on trouve le fort de Belleville, la redoute de St-Michel, les forts de Douaumont, de Souville, de Vaux, de Tavannes, de Moulainville, du Rozellier, de Belrupt et la redoute d'Houdainville. En suivant la côte on rencontre les forts de barrage de Génicourt-sur-Meuse, de Troyon, des Paroches et du Camp des Romains à St-Mihiel, puis les ouvrages qui commandent la route de Commercy, les forts de Liouville, de Gironville et de Jouy-sous-les-Côtes, enfin, au-dessous de Vaucouleurs, le fort de Pagny-la-Blanche-Côte, sur la rive d. de la Meuse.



ÉTAIN. — Église N.-D. de Pitié, par Ligier Richier.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Nancy**. Il y a **1 Tribunal de 1re Instance** à Bar-le-Duc, à St-Mihiel où siège la **Cour d'assises**, à Montmédy et à Verdun ; **1 Tribunal de commerce**, à Bar-le-Duc et à Verdun ; **1 Conseil de prud'hommes** à Bar-le-Duc et **1 Justice de paix** dans chacun des 28 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département de la Meuse ressortit à l'**Académie de Nancy** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend : **1 Lycée** à Bar-le-Duc, **1 Collège** à Commercy, Étain, St-Mihiel, Verdun-sur-Meuse. Il y a des **établissements libres** à Bar-le-Duc et à Juvigny-sur-Loison. Verdun possède **1 petit séminaire**.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** avec école annexe de Commercy et à l'**école normale d'institutrices** avec école annexe et école maternelle annexe de Bar-le-Duc. Il y a une **école primaire supérieure** de garçons à Vaucouleurs et une de filles à Commercy. Des **cours complémentaires** pour garçons ont lieu à Bar-le-Duc, Clermont-en-Argonne, Ligny-en-Barrois, Varennes-en-Argonne et Verdun-sur-Meuse. Enfin il y a des **pensionnats primaires** à Clermont-en-Argonne, Ligny-en-Barrois, Varennes et Vaucouleurs.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Nancy (sous-arrondissement de Nancy N.), pour l'arrondissement de Montmédy et sous-arrondissement de Nancy S., pour les arrondissements de Bar-le-Duc, Commercy et Verdun (division du N.-E.), à la 5e région agricole (N.-E.), à la 16e conservation des forêts (Bar-le-Duc) et à la 4e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

L'agriculture, dans ce département, fait vivre près de la moitié de ses habitants, en comprenant dans ce nombre tous ceux auxquels les bois et les forêts, dont l'étendue comprend 28 pour 100 de la surface totale, apportent un métier. Les cultures y sont aussi variées que les aspects. On y trouve de belles prairies, des vignobles; on y cultive les céréales et les plantes industrielles. Ces dernières toutefois ne sont pas aussi répandues que par le passé, surtout les plantes oléagineuses et textiles. Le tabac, dont la culture est autorisée dans le département, n'a occupé en 1899 que 2 hectares 5 ares. Le chanvre n'a occupé que 25 ares et le lin 6 hectares.

La surface cultivée en vigne décroît d'année en année. En 1879, elle était de 11 867 hectares; en 1899 elle n'est plus que de 8678 hectares et 19 hectares ont été replantés dans l'année. La production en vin a été de 197 858 hectolitres. Les vins gris de la Meuse jouissent d'une réputation méritée; les meilleurs sont ceux de Bar et de la vallée de l'Ornain. Citons encore le vin blanc de Creué. Quelques localités de la vallée de la Meuse produisent des vins rouges estimables. La récolte en pommes à cidre n'a donné que 275 quintaux. En dehors des groseillers à grappes que l'on cultive sur une grande échelle en vue de la fabrication des confitures fameuses de Bar, on cultive peu les autres arbres à fruits. Les noyers et pruniers n'ont donné qu'une récolte insignifiante en 1899.



HATTONCHATEL. — Ancien poste.

Les forêts occupent une surface de 177 000 hectares environ dont 51 662 hect. 68 appartiennent à l'État, 95 975 hect. 68 à 540 communes ou sections de communes et à 4 établissements publics, le reste à des particuliers. L'exploitation des forêts domaniales a produit 1 036 960 fr. et celle des forêts communales 2 504 866 fr.; les produits accessoires se sont en outre élevés à la somme de 218 982 fr. Les forêts sont surtout exploitées en taillis. L'arrondissement le plus boisé est celui de Commercy. Les oseraies de l'Argonne ont une certaine importance. Les céréales, dont la production dépasse la consommation, se présentent dans l'ordre suivant, selon leur importance : froment, avoine, seigle, orge, sarrasin.

La pomme de terre avec 25 904 hectares a fourni 2 642 208 quintaux; la betterave à sucre avec 245 hectares a donné 66 640 quintaux. Les plus belles prairies sont celles de la vallée de la Meuse.

Les races d'animaux domestiques sont en général médiocres. Le nombre des chevaux est assez élevé : 47 005, celui des mulets 60 et celui des ânes 264. La race bovine compte 105 492 têtes, dont 56 858 vaches ayant produit 882 855 hectol. de lait. Une partie a fourni d'excellents fromages. La race ovine compte 100 950 animaux dont la laine a fourni 953 quint. de laine en suint et 1852 quint. de laine lavée à dos. Enfin la race porcine est représentée par 75 211 sujets et la race caprine par 9955. En outre 24 679 ruches ont fourni 158 888 kil. de miel et 20 800 kil. de cire. Les cours d'eau du département abondent en truites. Les établissements de pisciculture d'Orval et de Beaus-



HATTONCHATEL [illegible]

sogne fournissent des alevins pour le repeuplement. Les écrevisses de la Meuse jadis si vantées ont disparu. Depuis quelques années on procède au repeuplement. Le département possède une chaire départementale d'agriculture, un laboratoire agricole, des champs d'expériences, de nombreuses sociétés et syndicats agricoles, enfin une école primaire agricole, l'école Descomtes, à Menil-la-Horgne.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On compte dans le département 5 concessions de mines de **fer** instituées en 1900 et que traverse la limite commune aux deux départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle : Dommary, Amermont, Jondreville, Bouligny et la Mourière. On y trouve 565 **carrières**, dont 58 souterraines. Leur production totale a été de 456525 T. Il y a des carrières de pierre de taille tendre à Savonnières, Aulnay-en-Perthois et Brauvilliers, et de pierre de taille dure à Euville et Lérouville. Dans la région O. on trouve un grand nombre de petites exploitations dans lesquelles on extrait à ciel ouvert ou par puits et galeries des nodules de **phosphate de chaux** 52072 T. en 1899. Cousancelles, les Marats, Rangeval, Villers-aux-Vents fabriquent des **produits réfractaires**. Tronville-en-Barrois a des usines importantes de **chaux hydraulique**. Boureuilles, Montigny-les-Vaucouleurs, Sommelonne font de la **poterie**. Il y a des **briqueteries** ou des **tuileries** importantes au Claon, à Combles, Lisle-en-Barrois, aux Islettes, à Laheycourt, aux Marats, à Montfaucon, Barecourt, Varennes, Verdun; des **verreries** aux Islettes, à Fains, Lachalade, au Neufour, occupant environ 500 ouvriers. Bar a des fabriques de **vitraux** peints.

INDUSTRIES AGRICOLES. Les principaux centres de la **minoterie** sont : Aubréville, Bar-le-Duc, Marville, Robert-Espagne, Varney, Verdun. On trouve des **brasseries** à Bar-le-Duc, Chauveney, Ligny-en-Barrois, Montmédy, Stenay; des **distilleries** à Bar-le-Duc, Damvillers, Fains, Laheycourt, Montfaucon, Neuvilly, St-Mihiel, Sivry-sur-Meuse, Verdun, Void; des **huileries** de graines à Brieulles, Marville, Murvaux, Pagny-sur-Meuse, St Mihiel, Sivry. La **charcuterie** de Dannevoux est renommée; les **confitures** de Bar-le-Duc et de Ligny ont les faveurs des gourmets, de même que les **dragées** de Verdun. Noyers a une **fromagerie** importante. Les industries du **bois** sont représentées par des **scieries mécaniques** nombreuses; les **carrosseries** de Bar-le-Duc et d'Etain; les fabriques de **meubles** à Verdun; de **parquets** dans la même ville; de **sabots** à Montiers-sur-Saulx; de **bois de brosses** de Dieue, Recourt, Rupt-en-Woëvre, Souilly et Thonnelle; les **tourneries** de Vaubecourt. On pratique la **vannerie** dans l'Argonne à Auzéville, Cheppy, Varennes.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Ces industries sont assez importantes. Elles comprenaient, en 1899, 16 **fonderies** de seconde fusion pourvues de 2 fours à reverbère et de 24 cubilots, ayant produit avec 1140 ouvriers 27867 T. de fonte moulée d'une valeur de 6150740 francs. Cinq usines métallurgiques dotées de 2 foyers Bessemer, de 1 four Martin, de 9 fours à puddler, de 6 fours à réchauffer, ont produit 9540 T. de fers, et 11155 T. d'acier. Il y a des **forges** à Dammarie-sur-Saulx, Écurey, etc.; des **fonderies** à Verdun, St-Mihiel, Mont-Devant-Sassey, etc.; des **tréfileries** à Ancerville, Commercy, Vacon; des fabriques de **limes** à Ligny et à Verdun; des **clouteries** à Commercy, Marville et Verdun. On fabrique des **instruments de mathématiques** à Tréveray et à Ligny; des **moteurs** à Longeville; des **machines** à Bar-le-Duc, Commercy, Etain, Vaucouleurs et Verdun; des **outils** à Tronville; de la **taillanderie** à Vaubecourt, etc.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ce groupe ne comprend guère que les **teintureries** de Bar; les fabriques de **couleurs** de Lisle-en-Rigault et de Stenay; les **blanchisseries** de cire de Sivry-sur-Meuse; quelques usines où l'on fabrique de la chandelle, du savon, etc.

INDUSTRIES TEXTILES. Au premier rang se trouve la **bonneterie** qui compte de nombreux établissements à Bar-le-Duc; il y en a également à Chaumont-sur-Aire, Étain, Robert-Espagne, St Mihiel, Vaucouleurs, Xivray-et Marvoisin. Malencourt s'est spécialisé dans la **passementerie** et les **boutons**, comme Bar dans les **corsets** sans couture. Commercy, St-Mihiel, Sampigny, Verdun sont connus par leurs **broderies**; Marville par ses **gants** pour l'armée. Montmédy et Pouilly s'occupent du **tissage** de la laine; Bar-le-Duc, Dieue, Etain, Guerpont, Ornes, Vaucouleurs, Vautrin ont des **filatures** ou fabriquent des tissus de coton; Auzéville et Ornes ont des **filatures** de lin, de chanvre et de jute.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries** ou **corroiries** à Bar, Étain, Laheycourt, St-Mihiel, Verdun; des fabriques de **chaussures** à Hannonville-sous-les-Côtes, Guerpont,

VERDUN. — Cloître attenant à la Cathédrale, Galerie S.

Jametz, Ligny, Montmédy, Revigny-sur-l'Ornain, Verdun; des **corderies** à Fresne-en-Woevre, Rembercourt, Verdun. La **papeterie** occupe un des premiers rangs dans l'industrie; la valeur annuelle de ses produits atteint 1 000 000 de francs. Bar-le-Duc fait des papiers peints.

En 1900 le département comptait 290 établissements en activité disposant de 6444 chev.-vapeur.

Commerce

La Meuse a consommé 151 440 T. de houille et 2056 T. de coke en provenance des bassins du N. de la France, de la Belgique et de l'Allemagne. Elle importe en outre du minerai de fer, du bétail, des grains, des liquides (vins, eaux-de-vie, huiles), des articles de modes et de nouveautés, d'épicerie, des denrées coloniales, des articles de luxe, bijouterie, ameublement, librairie, etc.

Elle exporte des bois, du fer, de la fonte, de l'acier, des produits réfractaires, de la bonneterie, de la quincaillerie, des broderies, des dragées, des confitures, des instruments de mathématiques, des tissus de coton, des corsets, de la vannerie, des farines, des fromages, du papier.

Le plus fort tonnage constaté à l'une des écluses du canal de la Marne au Rhin dans le département, tant à la montée qu'à la descente, a été 1 596 000 T. Sur le canal de l'Est (branche N.) le tonnage le plus élevé, 772 000 T., s'est produit à l'écluse de Sorcy.

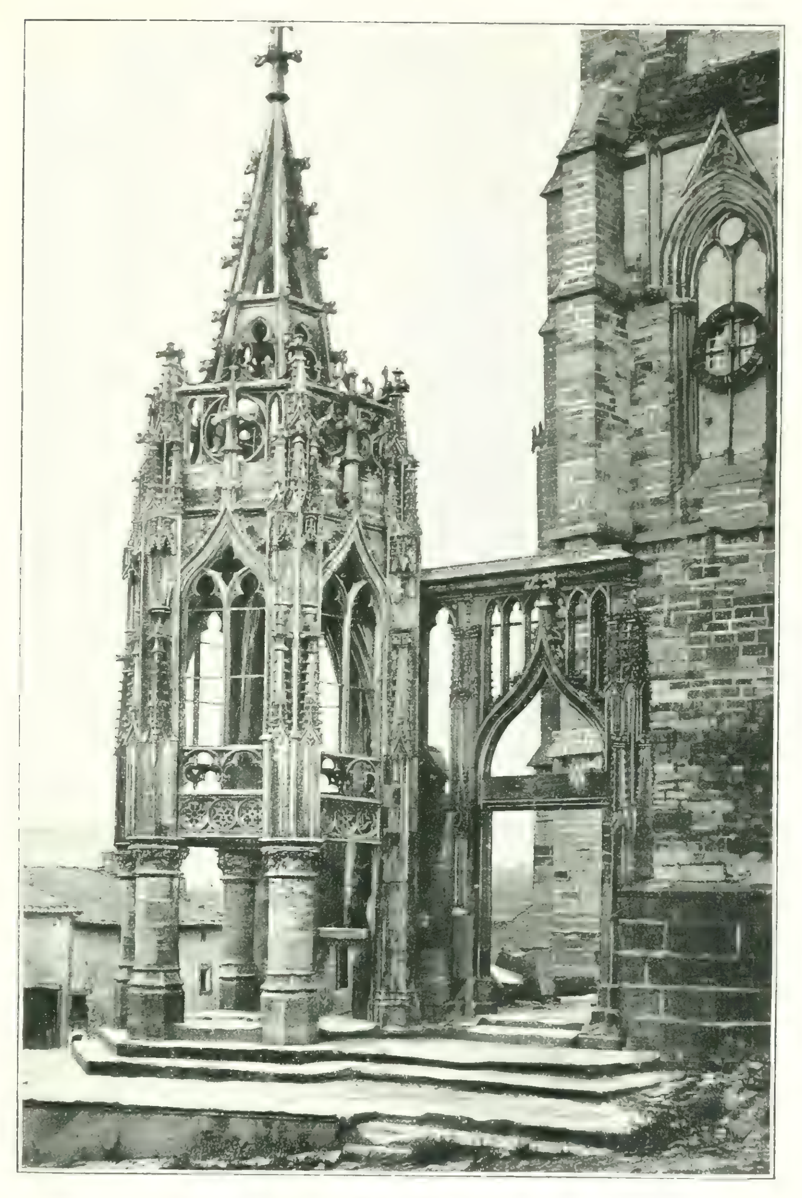
Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale) . . .	500,049	Canal de l'Est (branche N.) de Troussey à l'entrée dans le dép^t des Ardennes.	137,000
— (voie étroite).	155,	Canal de la Marne au Rhin. (Longueur dans le département)	92,991
Routes nationales.	509,455	Embranchement d'Houdelaincourt. . .	5, »
— départementales	408,124	Canal de la Haute-Marne. (Longueur dans le département).	5,311
Chemins vicinaux de grande comm^tion.	959,009		
— vicinaux d'intérêt commun .	1.578,128		
— vicinaux de petite comm^on .	1.647,075		

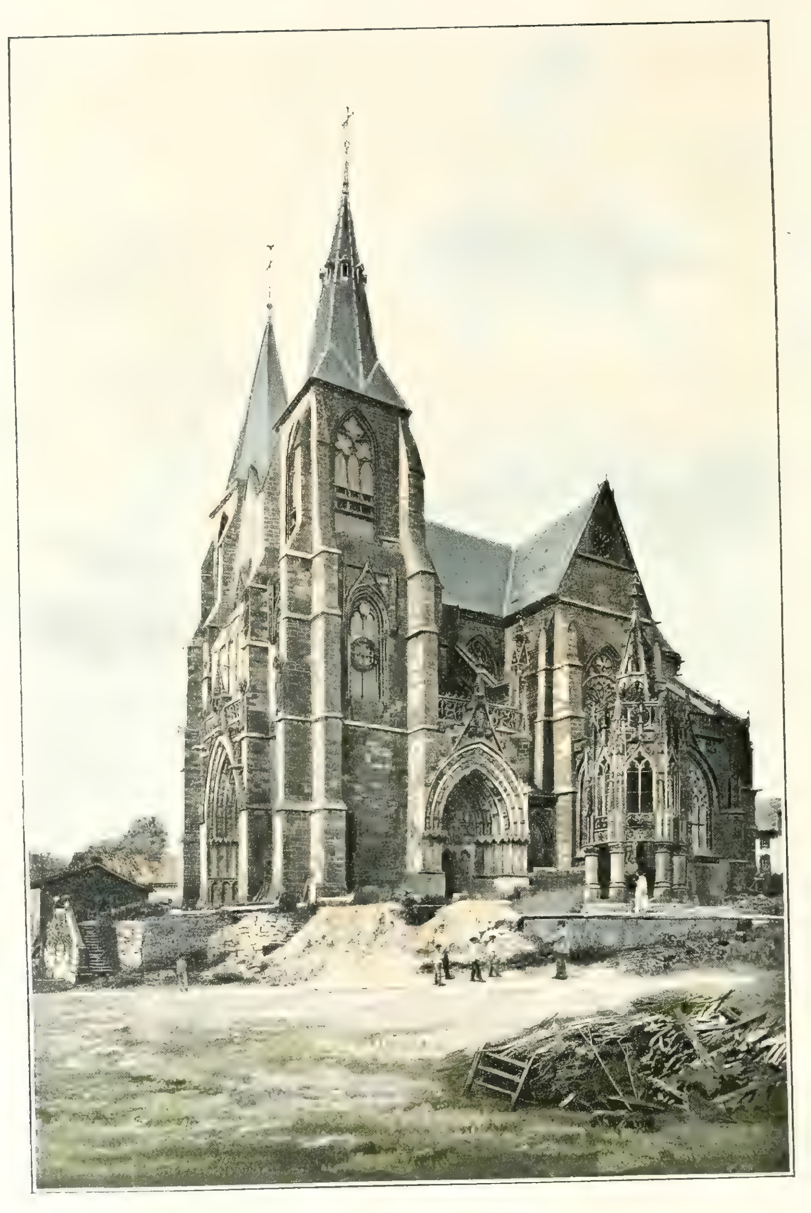


AR-LE-DUC est une ville pittoresque et intéressante, bâtie surtout en longueur, dans un vallon étroit, entouré de collines boisées ou plantées de vignes, au milieu duquel coule l'Ornain, qui envoie à g. un petit bras nommé *Canal des Usines*, et est accompagné sur sa rive d. par le canal de la Marne au Rhin. Sur la rive g. du Canal des Usines s'élève la ville haute, par opposition à la ville basse sur la rive d. Rien de curieux comme la ville haute à laquelle on parvient par des escaliers, des rues et des ruelles étroites et montantes. Une rue longue, large, bordée de maisons et d'hôtels des XVe, XVIe et XVIIe s., dans les façades desquels se reflète l'influence de la Renaissance allemande, italienne et française, traverse ce quartier jadis habité par la noblesse lorraine, groupée ainsi autour du vieux *Château ducal* dont il reste des parties intéressantes. Non loin de là est l'ancien *Collège* de Bar, fondé et construit entre 1571 et 1574 par Gilles de Trèves. La vieille *Tour de l'Horloge*, dont le cadran fait face à la ville, s'élève sur le flanc d'une colline dont le flanc opposé porte une agglomération de maisons bâties en amphithéâtre, au milieu d'un cadre de verdure. Ce coin s'appelle « le Rossignol ». Dans la ville haute s'élèvent : l'*École normale de filles*, l'*église St-Pierre* (XIVe et XVe s.) à la façade intéressante et qui renferme à l'intérieur la *statue* en marbre blanc, chef-d'œuvre de Ligier-Richier, représentant un cadavre en décomposition, élevée à la mémoire de René de Châlons tué en 1544 devant St-Nizier et le *Musée*.

Le silence et la solennité d'aspect de la rue des Ducs-de-Bar dans la ville haute contrastent avec le mouvement et l'animation des principales voies de la ville basse. Cette dernière renferme : l'*église St-Jean*, inachevée, élevée sur crypte, dans le style roman (1882); l'*église St-Antoine* (XIVe s.) qui n'a qu'une seule nef; l'*église Notre-Dame* flanquée d'une tour du XVe s.; le *Pont N.-D.* sur l'Ornain, décoré d'une petite chapelle au centre en amont. La *Synagogue*, du style byzantin et le *Temple protestant*, du style roman, sont modernes. L'*Hôtel de Ville* occupe l'ancienne demeure du maréchal Oudinot. La *Préfecture*, le *Lycée* (1857) n'ont rien de remarquable. Le *Théâtre* occupe le même immeuble que le fameux *Café des Oiseaux* dont l'intérieur renferme une remarquable collection ornithologique. Bar-le-Duc a élevé un *Monument aux enfants de la Meuse* morts pendant la guerre de 1870-71, une *statue* en bronze au *général Exelmans* et au *maréchal Oudinot*



AVIOTH. — Église. Chapelle des Morts dite la Recevresse.



AVIOTH. — Église. Ensemble S.-O.

(1767-1847), un *buste* au *Dr Chevenier*, une *statue* à l'industriel *[illegible]*, un *monument* à *[illegible] et E. Michaux* (1894), inventeurs de la pédale.

COMMERCY est bâti sur la rive g. de la Meuse, sur le versant de collines boisées. Son trait le plus caractéristique est la belle perspective qu'offre le *Château* (XVIII[e] s.), transformé en caserne. Sur la grande place se trouvent l'*Hôtel de Ville* et la *Halle couverte*. Sur une autre place, s'élève une fontaine pyramide avec la *statue de Dom Calmet*, l'historien de la Lorraine, érigée en 18[illegible]. L'*Église* (XVIII[e] s.), le *Collège*, l'*Hôpital militaire*, la *Sous-Préfecture* n'offrent rien de remarquable. Les rues de la ville, en général peu animées, sont étroites et tortueuses. — La ville la plus importante de l'arrondissement est **Saint-Mihiel** dont les terrasses calcaires se profilent [illegible] au-dessus de la Meuse, à l'extrémité de son faubourg de Verdun. On y parvient par des escaliers qui conduisent également au sommet des *Capucins*, jolie promenade boisée. Du haut de ces belvédères, la vue sur la vallée et la ville est charmante. On rencontre dans un certain nombre de rues des maisons anciennes intéressantes (des XV[e] et XVI[e] s.). C'est dans les bâtiments de l'ancienne abbaye (XVII[e] s.) qu'ont été installés le *Palais de Justice*, la *Gendarmerie*, [illegible], la *Bibliothèque* et le *Collège*. C'est dans l'*église St-Étienne* que se trouve le *Saint Sépulcre* du célèbre Ligier Richier. L'*Hôtel de Ville*, dont la façade porte des médaillons effrités, est intéressant. Un pont est jeté sur la Meuse; il se continue par une belle avenue reliant la ville à la gare.

MONTMÉDY se divise en ville basse, bâtie sur la rive d. de la Chiers, entre le confluent de l'Othain (rive g.) et celui de la Thonne (rive d.), et en ville haute occupant le sommet d'une colline du haut de laquelle on jouit d'une belle vue. La ville haute, qui renferme l'*Église* (1756) et le *Palais de Justice*, est resserrée dans une étroite enceinte. — A 7 kilom. au N.-N.-E. se trouve **Avioth** où l'on admire une magnifique *église* (XIII[e] et XVI[e] s.), dont la façade latérale est flanquée de la jolie chapelle dite la *Recevresse* (XIV[e] s.), restaurée en 185[illegible]. — A l'O. est **Stenay**, ville industrielle, où l'on a trouvé des restes de monuments antiques.

VERDUN, avec sa citadelle, est le centre d'un camp retranché. La Meuse, qui s'y divise en plusieurs bras et y forme un port, lui prête un certain charme en rasant le bas des maisons aux toits peu inclinés, recouverts de tuiles rouges, qui la bordent de leurs lavoirs. La citadelle est précédée de l'Esplanade de la Roche qu'ombragent des ormes séculaires et du haut de laquelle l'œil plonge sur les prairies qui s'étendent au pied des Côtes de Meuse. Des quais de la rive d. on aperçoit la masse imposante formée par le Grand Séminaire, l'Évêché (XVIII[e] s.) et son jardin en terrasse surplombant la rive g., le tout dominé par l'abside et les tours de la cathédrale. Les rues du centre de la ville doivent en partie leur animation à la présence d'une nombreuse garnison. Ces rues sont en général peu régulières, étroites, montueuses vers la citadelle. La *Porte Châtel* a conservé ses mâchicoulis. La *Porte Chaussée* (XV[e] s.), formée de deux tours accouplées, plonge sa base dans la Meuse sur la rive g. La *Cathédrale* (XI[e] et XII[e] s.), élevée sur crypte du XI[e] s., a eu l'intérieur souvent remanié. Un *cloître* (XV[e] s.) la relie au *Grand Séminaire*. L'*église St-[illegible]* est du XV[e] s., ainsi que la chapelle de l'*Hospice Sainte-Catherine*. L'*église St-Sauveur* est moderne. L'*Hôtel de Ville* (1623-1898) renferme dans sa cour quatre canons offerts par le gouvernement pour récompenser la conduite des habitants de Verdun pendant le siège de 1870. Une annexe contient le *Musée*; la *Bibliothèque* est installée dans l'ancien théâtre. Le *Palais de Justice* et la *Sous-Préfecture* occupent des dépendances de l'abbaye de St-Paul. Le *Collège* est moderne, sa chapelle date de 1[illegible]. Signalons aussi la *Promenade* de la *Digue* et le *Square* où a été érigée en 1896 la *statue de Chevert*.

Liste des Monuments historiques

Ancerville	Stalles et boiseries du chœur de l'église.	Rembercourt-aux-Pots	Église (XV[e] et XVI[e] s.).
Avioth	Église (XIII[e] et XVI[e] s.).	St-Mihiel	Menhir dit la Dame Schonne.
—	Chapelle des Mo[illegible] (XV[e] s.).		Sépulcre et [illegible], dans l'église St-Étienne (XVI[e] s.).
Bar-le-Duc	Église St-Pierre (XIV[e] et XV[e] s.).		[illegible] dans l'église St-Michel (XV[e] s.).
Étain	Église (XIV[e] et XV[e] s.).	[illegible]	[illegible]
Hattonchâtel	Cloître (XVI[e] s.) [illegible].	[illegible]	Porte de France [illegible] (XV[e] s.).
Lachalade	Restes de l'église de l'ancienne abbaye (XIII[e] et XIV[e] s.).	Verdun	Tour de la Porte Chaussée (XV[e] s.).
Ligny	Tour de Luxembourg (XIII[e] s.).		Hôtel de Ville (XVII[e] s.).
Naix	Ruines de Nasium.		
Nubécourt	[illegible] de l'église.		

MEUSE

- Lieux remarquables
- De 1000 à 2000 h
- De 2000 à 5000 h
- De 5000 à 10.000 h
- De 10.000 à 50.000 h

- Routes Nationales
- Départementales
- Ch^ins de G^de Comm^on
- Ch^ins de fer à voie n^le
- étr^te
- Limites d'Etat
- de Départem^t
- d'Arrondiss^t
- de Cantons
- Forêts
- Forts
- SP Sous-Préfectures
- CT Cantons

Echelle 0 5 10 Kil

BELGIQUE

ARDENNES

MEURTHE-ET-MOSELLE

MARNE

HAUTE-MARNE

VOSGES

Montmédy

Stenay

Dun

Longuyon

Étain

Conflans

VERDUN

Thierville

Clermont

Fresnes

St MIHIEL

COMMERCY

BAR-LE-DUC

LIGNY

Void

Vaucouleurs

Gondrecourt

TOUL

Meurthe-et-Moselle

Nom — Situation



Deux rivières, la *Moselle* et la *Meurthe*, affluent de droite, ont donné le nom de Meurthe-et-Moselle au département où elles se réunissent. Sans tenir compte de l'arrondissement de Briey, bande étroite et verticale de la partie N., ce département a la forme d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse regarde la Lorraine. Nancy, le chef-lieu, en occupe à peu près le centre géométrique. De la pointe septentrionale de l'arrondissement de Briey à la pointe méridionale de celui de Toul, la distance est de 155 kilom.; perpendiculairement à cette direction, le minimum de largeur (7 kilom.) est atteint dans l'étranglement où est Chambley et le maximum (107 kilom.) entre l'extrême pointe orientale de l'arrondissement de Lunéville et la limite occidentale du département. Sous le rapport de l'étendue il occupe le soixante-neuvième rang. Ses limites naturelles sont : au N. 3 à 4 kilom. du cours de la Chiers qui le sépare de la Belgique ; à l'E. quelques parties peu importantes du cours de l'Orne, de la Moselle, de la Seille, du ruisseau de l'étang de Grave et la ligne de faîte des Vosges ; au S. quelques kilom. du cours de la Plaine et du Madon ; à l'O. enfin quelques kilom. également du cours de la Madine, de la Crusne et de l'Othain. Il est borné au N. par la province belge de Luxembourg ; au N.-E. par le Duché de Luxembourg ; à l'E. par la Lorraine ; au S. par le département des Vosges ; à l'O. enfin par celui de la Meuse.

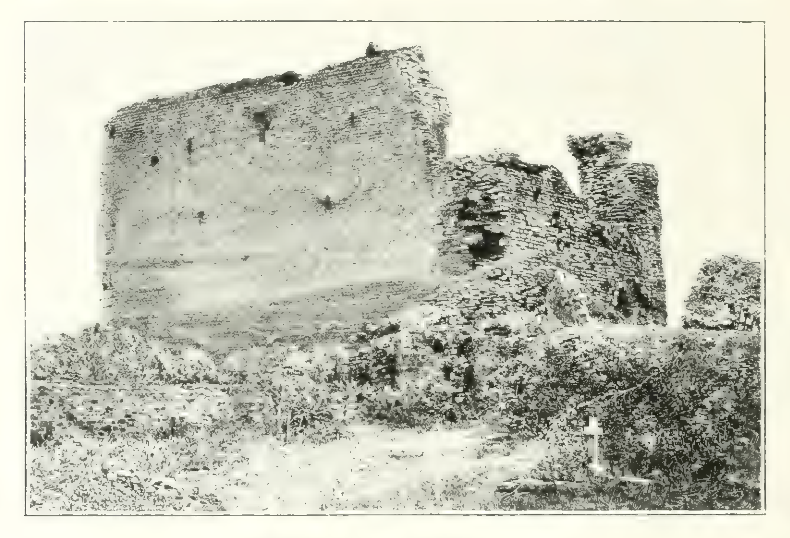
Il a été formé en 1871 de l'arrondissement de Briey, seul lambeau qui nous est resté du département de la Moselle, que l'on a joint aux 3 arrondissements ou parties d'arrondissements de la Meurthe demeurés français. Par le traité de Francfort, l'Allemagne nous a arraché 504 communes du département de la Moselle et 242 communes de celui de la Meurthe. En 1790 ces deux départements avaient été formés de parties de la Lorraine et des Trois Évêchés.

Histoire

Nous ne savons rien des peuplades préhistoriques qui habitèrent cette région et qui ont cependant laissé quelques témoignages de leur passage. A ces peuplades succédèrent les *Leuci* dont la capitale était *Tullum* (Toul). Dès la venue de César les Leuques se rangèrent de son côté. Réuni au pays des *Mediomatrici* et des *Treviri*, le pays des Leuques fit partie de la Belgique I sous l'empereur Constantin.

Pour se garantir contre les premières incursions des Germains, ces peuples élevèrent des fortifications sur les hauteurs dominant la rive droite de la Moselle. Ces précautions firent échouer en 366 une invasion des Barbares que Jovinus défit près de Pont-à-Mousson. Au III[e] s. les prédications de saint Mansuy répandirent le christianisme ainsi que celles de saint Euchaire, qui suivant la tradition fut martyrisé, sur l'ordre de Julien, près de son ermitage non loin de Pompey. Jusqu'au V[e] s. la région demeura prospère. Les hordes d'Attila, qui y campèrent dans plusieurs endroits, anéantirent Scarponne et ruinèrent Toul. Les Francs s'en emparèrent ensuite et rattachèrent le pays au royaume d'Austrasie. La lutte entre ce dernier et celui de Neustrie causa des dommages sans nombre. Le traité de Verdun (843) établit un nouvel état de choses. L'empire, fondé par les Mérovingiens, agrandi par les premiers Carolingiens, est fini ; le morcellement va com-

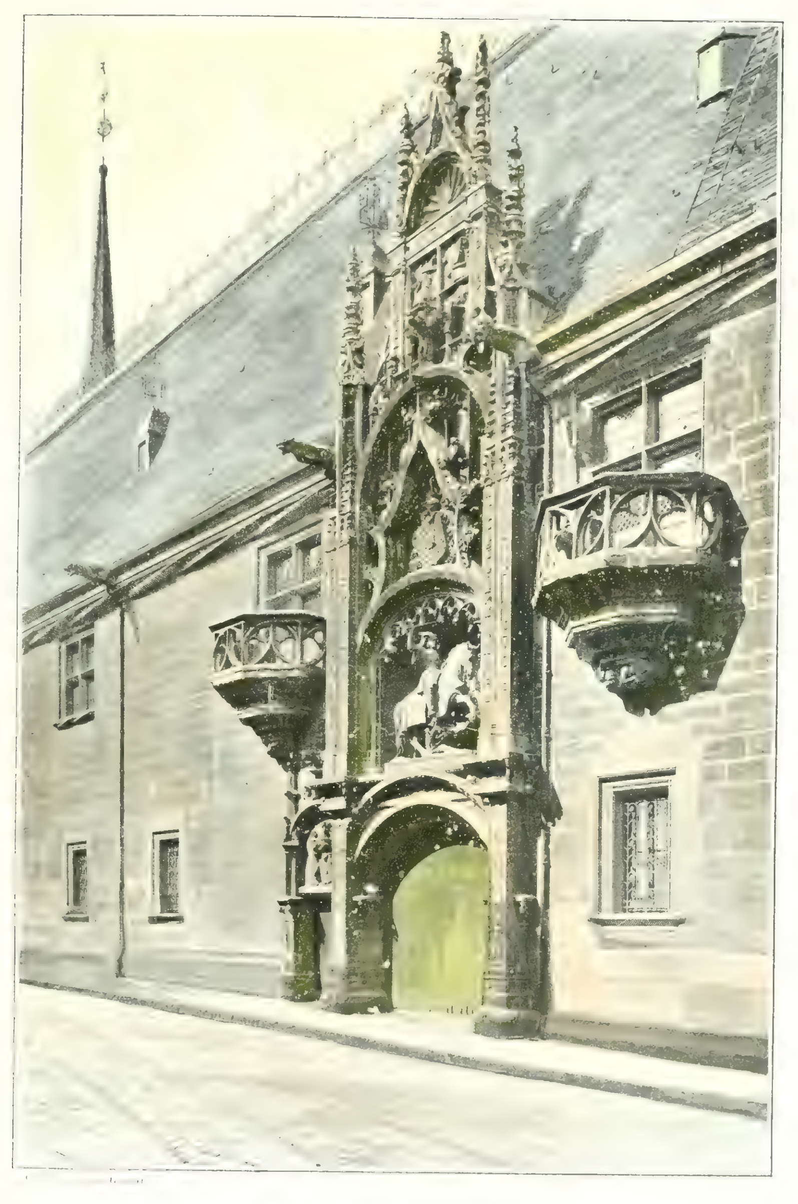
mencer. Charles le Chauve garde les pays francs à l'O. de la Meuse, qui devient frontière entre ses états et ceux du N. E. qui vont à Louis le Germanique. Entre les deux s'étend une zone où les éléments gallo-romains et germains sont confondus, zone qui est la Lotharingie ou Lorraine, dont Lothaire II, fils de l'empereur Lothaire, qui lui prête son nom, devient roi (855-869). Ce royaume fut éphémère. Au début de la féodalité, les évêques de Toul sont maîtres de leur fief. L'empereur d'Allemagne Henri Ier l'Oiseleur le leur octroye. En 984 cet évêché ne fait plus partie de la Haute-Lorraine. La portion de cette province arrosée par la Moselle et qui comprend Briey est gouvernée par des ducs à titre bénéficiaire jusqu'en 1048. A peu près à la même époque, la Haute-Lorraine est gouvernée par Gérard d'Alsace qui prend le titre de duc également. C'est en faveur de ce dernier que l'empereur d'Allemagne Henri IV crée le comté



VAUDÉMONT. — Ruines du Donjon, côté N. E.

de Vaudémont (1072) dont la capitale fut plus tard Vézelise, et qui compta près d'une soixantaine de bourgades. Au XIIe s. des luttes privées entre ducs et comtes couvrent de ruines la région. St-Dié, résidence primitive des ducs de Lorraine, est remplacé en 1155 par Nancy, localité de minime importance à cette date. La première commune affranchie est celle de Beaumont-en-Argonne (Meuse), 1182, et cette première coutume sert de modèle à toutes celles qui lui succèdent en Lorraine de 1200 à 1289. Au XIIIe s. les luttes locales recommencent. Thiaucourt est brûlé en 1258. Il en est de même de Maxéville en 1298. C'est dans le château de cette ville que le duc de Lorraine Ferry III avait été retenu trois ans prisonnier (1288). Pendant ce siècle, de même que pendant le suivant, les Toulois se montrèrent très batailleurs. On les trouve mêlés à toutes les querelles, très entreprenants pour défendre leur indépendance.

Parmi les ducs de Lorraine, quelques-uns offrirent leurs services à la France. On peut citer Ferry IV et Raoul le Vaillant qui tomba en 1346 à Crécy.



NANCY. — Palais ducal. Porterie

Au XV s. le mariage de la fille de Charles le Hardi avec René d'Anjou suscita entre ce dernier et le comte de Vaudémont une rivalité qui se termina par la captivité de René à Dijon, après sa défaite à Bulgnéville en 1431. Sur le conseil du roi de France, René d'Anjou donna sa fille en mariage à Ferry, fils d'Antoine de Vaudémont, son vainqueur, et recouvra sa liberté. C'est René II, petit-fils d'Antoine, qui devint duc de Lorraine en 1473. Cette famille gouverna le duché jusqu'en 1737, époque de l'avènement du roi Stanislas.

L'ambition de Charles le Téméraire mit aux prises le duc de Bourgogne tout-puissant avec René II de Vaudémont. Après les défaites de Granson et de Morat, le Téméraire se jeta sur la Lorraine et essaya de prendre Nancy qui résista deux mois. Une bataille s'engagea sous les murs de la ville. Les Bourguignons furent écrasés. Le duc disparut pendant l'action et ce ne fut que le lendemain matin qu'on le retrouva dans l'étang glacé de St-Jean (5 janvier 1477).

En 1544 Toul jura fidélité à l'empereur Charles Quint, mais rompit l'année suivante ce serment en reconnaissant le roi de France comme protecteur perpétuel. Henri II prit possession de la ville en 1552; la même année il s'empara de Metz, de Toul et de Verdun. Après avoir fait la paix avec les princes allemands, il marcha à la tête de 60000 hommes, 7000 pionniers et 114 pièces de canon contre Metz que défendit vigoureusement le duc François de Guise avec 10 000 hommes seulement. Après 65 jours de siège Charles Quint se retira, ayant perdu 20 000 hommes. Le règne du duc Charles III (1545-1608) fut une ère de prospérité pour la Lorraine. C'est à ce prince que Nancy doit la création de la Ville-Neuve, élevée d'un bloc, d'après un plan systématique, de 1587 à 1600. C'est également Charles III qui octroya la charte de fondation de l'Université de Pont-à-Mousson (1572). Cette université devint florissante. Les troubles de la Ligue vinrent interrompre cette période de tranquillité. Toul fut tour à tour pris et perdu par les Ligueurs, pendant que les protestants allemands ravageaient le pays. En 1589 Nancy contraignit Henri III à devenir chef de la Ligue et en 1590 Toul était pris par le duc Charles III, pour se soumettre en 1605 au roi Henri IV.

Sous le règne de l'aventureux duc Charles IV, la Lorraine essuya bien des maux. Louis XIII y entra en 1631, prit Nancy dont il rasa les fortifications. Tous les châteaux-forts de la région furent démantelés pendant les années suivantes. De leur côté les Suédois détruisirent St-Nicolas-du-Port en 1635. Ainsi la Lorraine expiait le tort que son prince avait eu d'encourager les seigneurs à lutter contre Richelieu. Le traité de Munster ratifia la réunion définitive de Toul à la France. Louis XIV obtint encore mieux de Charles IV. Ce dernier, privé d'enfants, lui abandonnait ses états après sa mort. Mais comme le neveu du duc de Lorraine s'opposait à l'exécution de la clause convenue, Louis XIV prit les armes et s'empara du duché en 1670. La paix de Ryswick rétablit à peu près l'ordre de choses antérieur (1697).

La tranquillité fut presque complète sous le règne du duc Léopold qui en 1702 fit construire à Lunéville le grand palais que l'on y voit encore et dont il fit sa résidence habituelle. Il sut en outre encourager les arts et ne négligea pas Nancy qui devait resplendir d'un lustre nouveau sous le gouvernement de Stanislas, roi détrôné de Pologne que le traité de Vienne de 1736 mit en possession du duché. Stanislas éleva de 1750 à 1760, sur l'emplacement des fortifications du Nancy du moyen âge et du Nancy de Charles III, une troisième ville qui les reliait et dont la magnificence lui valut le surnom mérité de Nancy la Belle. La bonté et la générosité de Stanislas le fit regretter de ses sujets lorsqu'il mourut en 1766.

Quand éclata la Révolution, quelques épisodes sanglants eurent lieu dans Nancy. Le 31 août 1790, le jeune lieutenant Désilles tomba mortellement frappé en voulant s'inter-



NANCY — Palais ducal. Galerie des [illegible]

NANCY. — Place Stanislas, Fontaine de Neptune.

[illegible] entre les soldats insurgés de la garnison et les troupes commandées par le marquis de Bouillé qui venaient par ici Nancy.

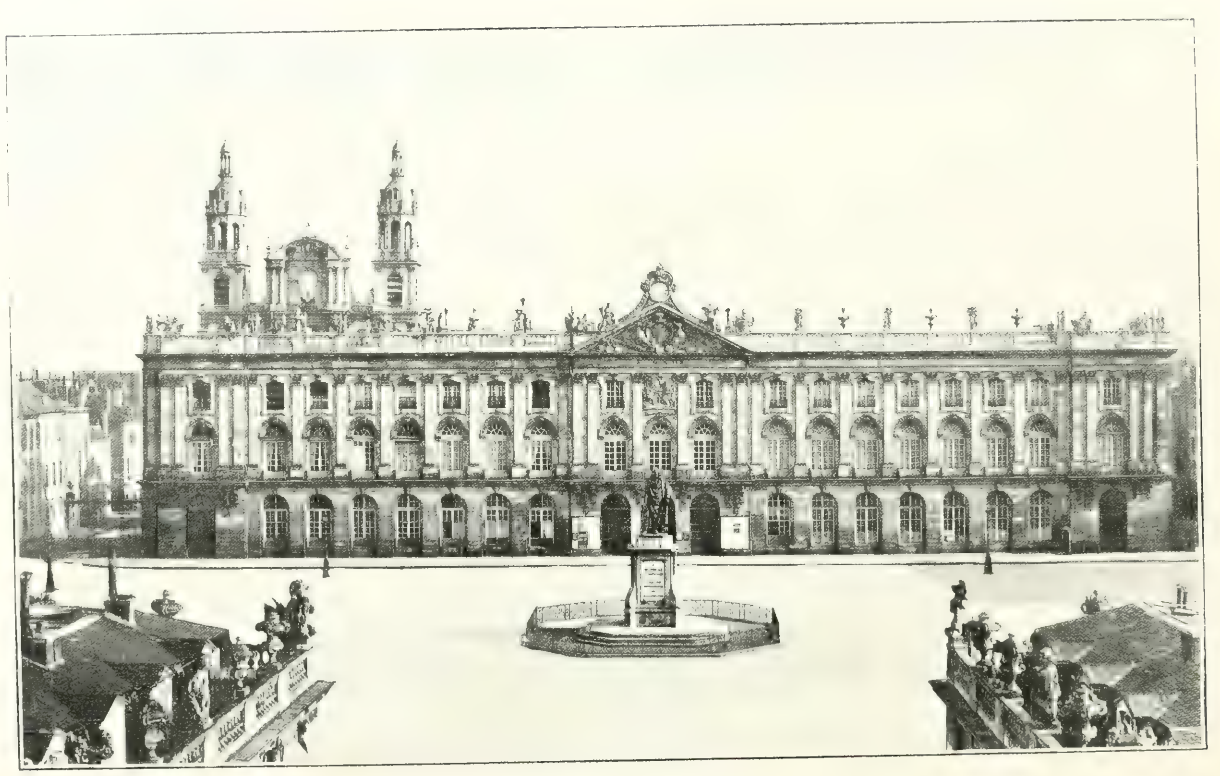
C'est à Lunéville que fut signée en 1801 la paix qui nous donnait la rive g. du Rhin. En 1814, lorsque les alliés envahirent la France, Toul fut assiégé et sa résistance lui valut une capitulation honorable. En 1815 toute la région les revit à nouveau. Jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870-71 les faits économiques jouent seuls un rôle important. L'industrie prospère et les transactions sont facilitées par l'ouverture du canal de la Marne au Rhin.

Mais la guerre éclate. Le 12 août 1870 l'avant-garde de l'armée commandée par le prince royal de Prusse arrive à Nancy. Frédéric-Charles est à Pont-à-Mousson avec la [illegible]. Alors se succédèrent les batailles autour de Metz où Bazaine se laisse enfermer. Metz capitule le 27 octobre 1870. Toul, assiégé et bombardé des hauteurs qui commandent la ville, capitule le 25 septembre après avoir résisté courageusement. Il en était [illegible] de Longwy qui ne se rendit qu'à moitié brûlé.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, ce département comprend deux grandes divisions : les deux arrondissements de Toul et de Briey formant une bande verticale, relèvent du terrain *jurassique*, tandis que ceux de Nancy et de Lunéville relèvent du terrain *triasique*. Entre ces deux grandes divisions se trouve une bande de *lias* qui les soude. En général les collines ou plateaux ont une inclinaison douce vers l'O., tandis que la pente est abrupte vers l'E. Le point le plus bas du département se trouve à la sortie de la Moselle (170 m.), le point le plus élevé est dans la cime des Vosges tout à fait à l'E. (800 m.).

La bande verticale qui longe la frontière du département de la Meuse contient quelques parties de la paroi coralliennne qui constitue les Côtes de Meuse dans l'angle S.-O. et dont la hauteur se maintient à 400 m. environ dominant la plaine de Woëvre de plus de 100 m. Au pied de ces pans courent des vallons marneux. En remontant vers le N. on trouve la trouée de Toul entourée de collines élevées au sommet calcaire et couronnées de défenses solides : les côtes d'Écrouves, de Barine et du Mont St-Michel, ce dernier isolé. L'argile qui repose à la surface de la plaine retient l'eau dans des flaques comme dans le département voisin de la Meuse et cesse au rebord du plateau calcaire du pays de Haye, couvert de bois impénétrables et rempli de fissures. La Moselle, qui fait un coude dans cette région, longe une falaise à parois fort raides où se trouve bâtie la pittoresque bourgade de Liverdun. Le Jarnisy, qui réunit la Haye au plateau de Briey, est une zone de transition argileuse. Le calcaire reparaît avec le plateau de Briey, dont l'altitude moyenne est d'environ 270 m., augmentant vers l'E. et atteignant jusqu'à 400 m. Ce plateau est très accidenté de Briey à Longwy. Les déchirures y ont mis à jour un minerai de fer très riche. Sur le rebord oriental de l'escarpement oolithique qui termine le plateau de Briey et le pays de la Haye, affleure le *lias* qui relie la bande verticale décrite plus haut à la seconde, *triasique*. Le terrain liasique se termine au N. à la lisière du pays messin et au S. à la vallée du Vair et de la Vraine. Ses étages sont composés de marnes et de schistes argileux, de calcaire mélangé de grès avec quelques gîtes de phosphates. La hauteur la plus considérable de cette région atteint 545 m. à l'endroit où s'élève Vaudémont, descend à 524 m. à la côte de Pulney et ne dépasse pas 400 m. dans le Xaintois. Sur le premier gradin du trias convergent la Mortagne, la Meurthe et la Vezouse. On y trouve la côte d'Essey (427 m.) et celle de Manonviller. Au delà commencent les Vosges constituées par le grès qui en a pris le nom. Dans cette région qui s'étend à l'E. et au S.-E. de Lunéville, les Vosges occupent une longueur de



Négatif Neurdein frères

NANCY. Place Stanislas. Hôtel de Ville et Statue du duc Stanislas.

NANCY. — [illegible]

près de 18 kilom. et sont circonscrites par la pointe triangulaire du canton de Cirey. Elles présentent des sites grandioses, avec leurs cimes escarpées, leurs flancs couverts de forêts, leurs ruisseaux nombreux. Les habitations s'y font rares, mais on y rencontre des scieries. L'altitude augmente rapidement : le Grand Rougimont est à 622 m. et au S. de ce dernier, le Taurupt, sur la rive d. de la Plaine, atteint 752 m.

Hydrographie

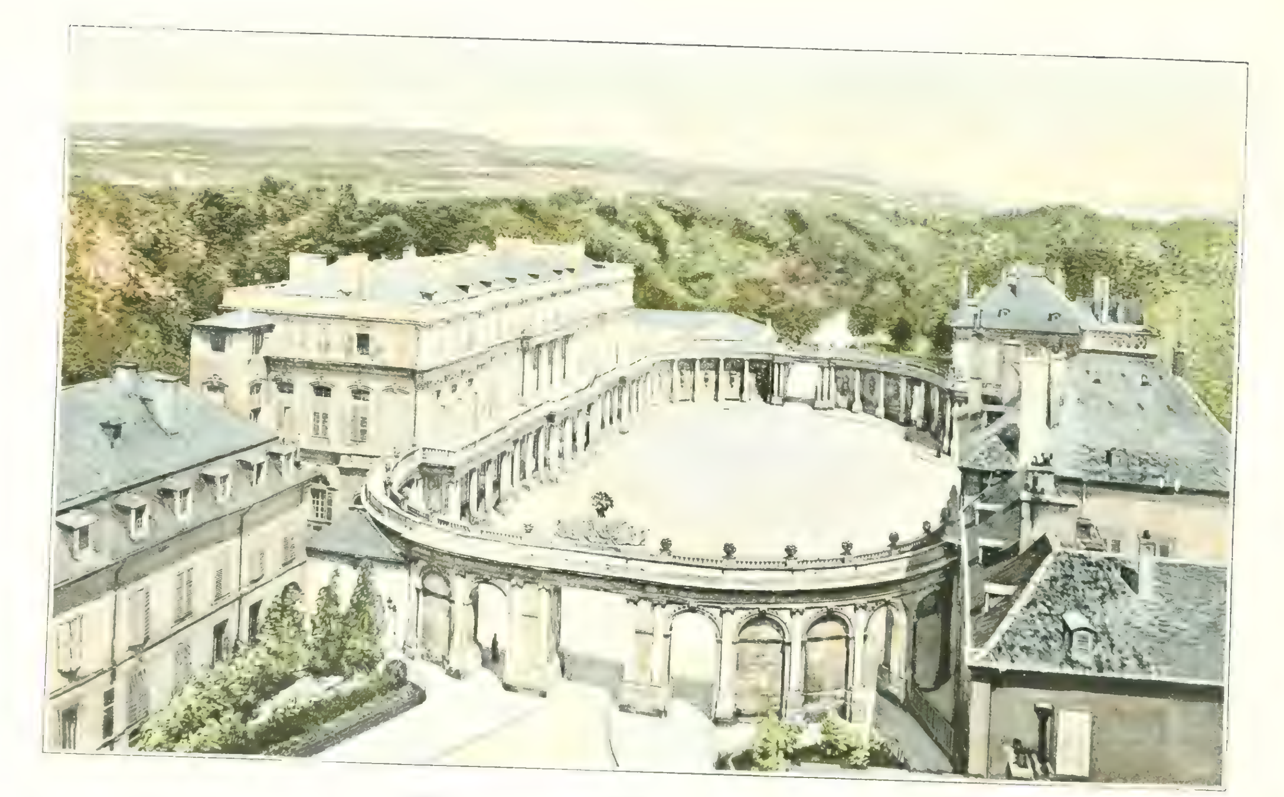
La presque totalité des eaux du département va à la mer du Nord par le Rhin qu'elles gagnent par l'intermédiaire de la Moselle et de ses affluents. Une très petite quantité gagne la Meuse par de petits affluents de la rive d. seulement.

La *Moselle*, qui a sa source dans le département des Vosges, pénètre par 265 m. dans celui de Meurthe-et-Moselle, à quelques kilom. en aval de Charmes (Vosges). Elle prend la direction N. arrose Bayon, tourne au N.-O. dans la direction de Toul qu'elle baigne, puis court au N.-E. jusqu'au point où elle rencontre la *Meurthe*, dont elle usurpe la vallée, à une dizaine de kilom. en aval de Nancy. Puis elle reprend sa course vers le N., arrose Pont-à-Mousson et passe en Lorraine par 170 m. où elle va gagner Metz. Dans son cours de 120 kilom. dans le département, elle est accompagnée de l'entrée jusqu'à Toul par le *canal de l'Est* (branche S.). La Moselle, qui est flottable depuis Épinal, devient navigable à partir de Frouard.

Elle reçoit, (rive d.) l'*Euron*, qu'elle accueille à Bayon, augmenté (rive g.) du *Loro*, (rive g.) le *Madon*, qui vient des Faucilles, baigne Haroué, se grossit (rive g.) du *Brénon* qui arrose Vézelise où tombe l'*Uvry*, et du ruisseau d'Athenay; (rive g.) la *Bouvade*, puis l'*Ingressin* à Toul, le *Terroin*, qui traverse le pays de Haye où il s'augmente du *ruisseau de Woëvre* qui lui amène l'eau des étangs de la forêt de la Reine; (rive d.) la *Meurthe* son plus grand tributaire.

Cette dernière, qui vient des Vosges, entre par 284 m. dans le département à 2 kilom. environ en aval de Raon-l'Etape, se dirigeant vers le N.-O.; elle arrose Baccarat, laisse sur sa rive d. Lunéville, décrit un demi-cercle vers le S., arrose St-Nicolas-du-Port, Laneuveville-devant-Nancy où se détache le *Canal de Nancy* qui va rejoindre à Messein la Moselle, ou mieux le canal de l'Est, touche par sa rive g. les faubourgs de Nancy où elle devient navigable et va tomber 12 kilom. plus loin dans la Moselle. A la Meurthe vont : (rive d.) la *Vezouze*, qui arrose Cirey, où se rejoignent ses deux branches mères : *Vezouze-du-Val* ou *Haute Vezouze* et *Vezouze de Châtillon*, puis Blâmont, où elle boit (rive d.) le ruisseau de Richeval, recueille successivement : (rive g.) le *Vacon*; (rive d.) l'*Albe*; (rive g.) la *Blette*, qui passe à Badonviller; (rive g.) la *Verdurette*; (rive g.) la *Mortagne*, qui circule dans les Vosges sous le nom de *Rouges-Eaux*, et jusqu'à Gerbéviller sous celui d'*Agne*, et se grossit à son entrée dans le département de l'*Embleuvette*; (rive d.) le *Sanon*, qui recueille l'eau des torrents de la forêt de Paroy et qui finit en aval de St Nicolas-du-Port; (rive d.) enfin l'*Amezule*.

Au delà du confluent de la Meurthe, la Moselle reçoit encore : (rive g.) l'*Ache* qui sert d'écoulement à un ruisseau de la forêt de la Reine et gagne, augmentée des fontaines de Dieulouard, Pont-à-Mousson; (rive g.) encore, le *Trey*, le *Rupt de Made*, qui vient de la Meuse comme son affluent de dr. la *Madine*, baigne Thiaucourt, et finit à l'endroit où la Moselle entre dans la Lorraine. Hors du département, elle a pour tributaires : (rive d.) la *Seille*, dont le cours moyen seul est français et qui sert de limite à la Lorraine et au département; la Seille passe devant Nomény; son cours dans le département est de 55 kilom.; (rive g.) l'*Orne* de Woëvre, qui passe à Conflans où elle s'augmente (rive d.) de l'*Yron* où tombe (rive g.) le *Longeau*, grossi lui-même (rive d.) de la *Seigneulle*;



rive g.) le *Woigot* ou *Mance* qui arrose Briey, et enfin l'*Alzette* qui n'a que quelques kilom. de son cours supérieur dans le département. La Meuse, qui passe à moins de 1500 m. de la lisière commune aux deux départements de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle, reçoit par sa rive d. : la *Vaunes* qui côtoie à l'O. la Forêt au-dessus de Meine et la *Chiers* qui vient du Grand Duché de Luxembourg, pénètre par 265 m. dans le département de Meurthe-et-Moselle, baigne Longwy-Bas, serpente dans une vallée étroite, s'augmente (rive g.) du ruisseau de la *Côte-Rouge*, de la *Moulaine*, passe à Longuyon où tombe (rive g.) la *Crusne*. A partir de Longuyon qu'elle a gagné en suivant la direction S.-O. la Chiers remonte vers le N.-O. à la rencontre de la Meuse qu'elle n'atteint que dans le département des Ardennes, non sans s'être grossie encore (rive g.) de l'*Othain*.

Étangs. On peut citer ceux qui se trouvent sur le plateau argileux qui porte la forêt de la Reine, à l'O. du département : le *Grand Étang* d'Hamonville, l'*Étang Neuf de Mandres*, l'étang *Romé*, l'étang *Lerey*, l'étang *Bazolle*, etc.

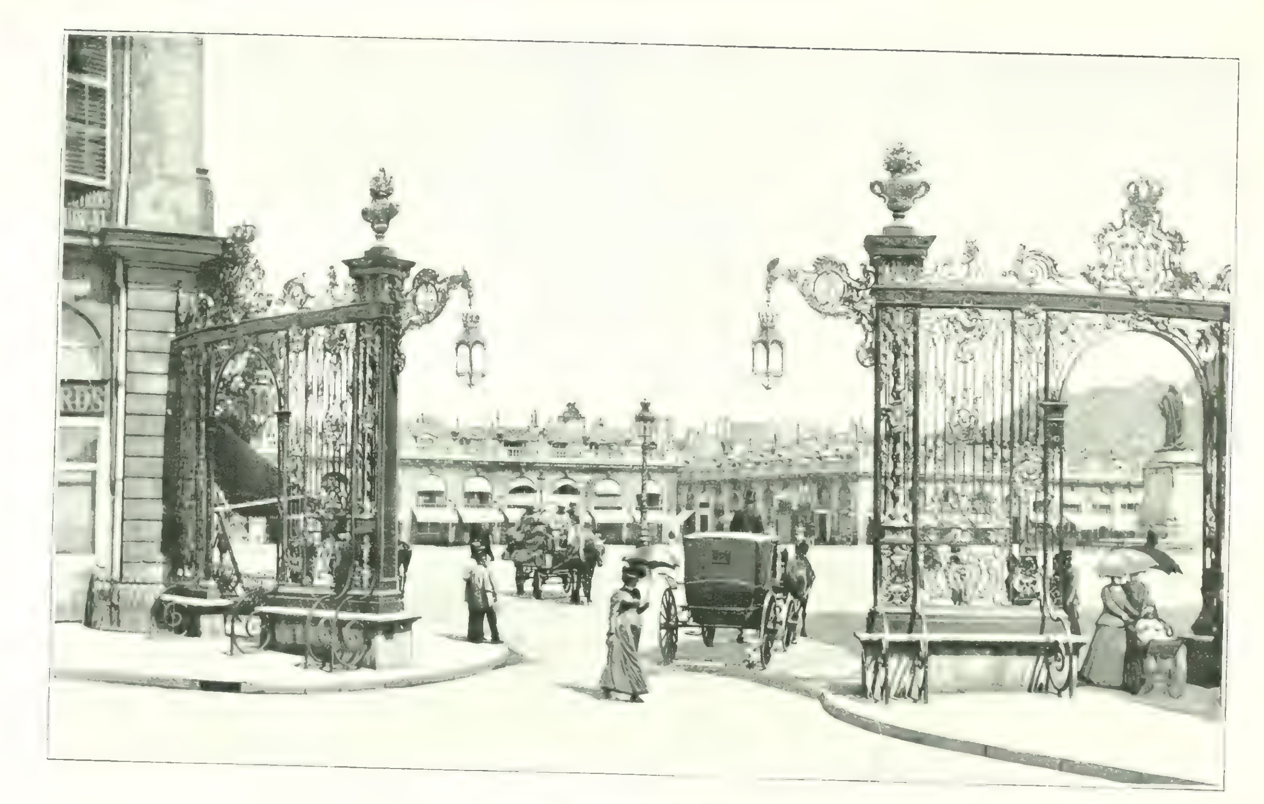
Sources minérales. Il existe des sources à *Pettonville*, *Viterne*; citons les eaux ferrugineuses d'*Agincourt*, d'*Écrouves* (ces dernières laxatives) et de *Burlioncourt*. L'eau du ruisseau du Val des Noues est pétrifiante.

CANAUX. Le canal de la Marne au Rhin commence à Vitry-le-François où il se soude au *canal de la Haute-Marne* et au *canal latéral à la Marne*. Il pénètre dans le département un peu en amont de Pagny-sur-Meuse, prêtant depuis Troussey, dans le département de la Meuse, son lit au *canal de l'Est (branche N.)*; passe à Toul, où il rejoint le *canal de l'Est (branche S.)* qui descend vers la Saône en passant par Corre; à Frouard, où il rencontre la *Moselle canalisée*; à Champigneulles, Nancy, la Neuveville-devant-Nancy (où lui parvient l'embranchement du canal de l'Est (branche S.) dit de Nancy, qui commence à Messein); à St Nicolas-du-Port, puis franchit la frontière imposée par le traité de Francfort pour se terminer à l'embranchement de l'Ill près Strasbourg. La longueur dans le département est de 88 kilom. 520 m.

Le canal de l'Est (branche S.) commence à Toul où il rejoint le *canal de la Marne au Rhin* et comprend : la *Moselle canalisée* de Toul à Pont St-Vincent (24 kilom. 600); le *canal latéral à la Moselle* [entre Pont-St Vincent et le pont de Flavigny (10 kilom. 800); entre le pont de Flavigny et la limite du département des Vosges (20 kilom. 997)]; enfin le *canal de la Moselle à la Meurthe* ou embranchement de Nancy (10 kilom. 200). La *Moselle canalisée* entre Frouard et la frontière allemande, sorte de branche N. du canal de la Marne au Rhin, a 55 kilom. 600; le cours naturel de la rivière également navigable a 54 kilom.

Climat

L'orientation des vallées, généralement de S. à N. et N.-O., l'obstacle opposé par le massif de l'Argonne au passage des courants venant de l'Océan, la fréquence des vents du S. et du S.-E. se chargeant d'humidité au-dessus des cimes couvertes de neige, l'altitude relativement élevée du plateau lorrain, voilà autant de causes pour placer le département de Meurthe-et-Moselle sous le régime d'un climat plutôt rude que tempéré. Il est en effet placé sous l'influence du climat *vosgien*, climat aux brusques variations, ne comprenant guère que deux saisons : l'été et l'hiver. La température moyenne, inférieure de 1° à celle de Paris, est d'environ 9°. Cette moyenne est d'autant plus basse que l'on s'éloigne vers l'E. de l'arrondissement de Lunéville. La pluie apparaît surtout à l'automne, abondante et continue, surtout dans la région vosgienne, avec un chiffre moyen de 160 à 170 jours de pluie par année normale. La hauteur moyenne annuelle varie suivant la région de 0 m. 700 à 0 m. 801, augmentant d'aval en amont du cours de la Moselle.



NANCY — [illegible]



NANCY. — Fontaine et Place d'Alliance.

Divisions administratives

Étendue : 524 598 hectares (cadastre).
Population (1896) : 466 417 habitants.

		Arrondissements		Cantons		Communes
Préfecture	Nancy	1		9		[illegible]
Sous-Préfectures	*Briey*	1		6		[illegible]
	Lunéville	1		9		164
	Toul	1		5		[illegible]
	Total.	4	Total	29	Total	598

LISTE DES CANTONS

Nancy Haroué, Nancy E., Nancy N., Nancy O., Nancy S., Nomeny, Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas-du-Port, Vézelise.

Briey Audun-le-Roman, Briey, Chambley, Conflans, Longuyon, Longwy.

Lunéville Arracourt, Baccarat, Badonviller, Bayon, Blâmont, Cirey, Gerbéviller, Lunéville N., Lunéville S.

Toul . Colombey-les-Belles, Domèvre-en-Haye, Thiaucourt, Toul N., Toul S.

CULTES. — **Culte catholique.** *Évêché : Nancy*, érigé en 1777 suffragant de Trèves. Ce diocèse, qui comprend uniquement le département de Meurthe-et-Moselle, a été formé aux dépens de celui de Toul. Attaché en 1790 à la province de Reims, il est suffragant de Besançon depuis 1802. Il possède 54 cures, 465 succursales et 15 vicariats rétribués. Il compte un petit nombre de communautés religieuses d'hommes, dont 2 ont leur maison-mère dans le département, vouées principalement à l'enseignement et à la prédication. Les communautés religieuses de femmes, plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, ou sont vouées à la vie contemplative; plusieurs ont leur maison-mère dans le département. Il possède un séminaire diocésain et une école ecclésiastique des Hautes Études à Nancy.

Culte protestant. L'Église réformée compte dans le département environ 2500 adhérents, rattachés au consistoire de Nancy (1re circonscription synodale), qui comprend 3 départements : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges. Meurthe-et-Moselle compte deux églises : Lunéville, avec annexe à Igney-Avricourt; Nancy, avec annexes à Toul, Pont-à-Mousson et Dombasle.

Culte israélite. Il comprend 5600 adhérents, rattachés à la circonscription consistoriale de Nancy, qui compte en outre dans le département les communautés de Baccarat, Blâmont, Lunéville, Longwy, Lunéville, Parroy, Pont-à-Mousson, Rosières-aux-Salines, Thiaucourt, Toul, Vézelise.

ARMÉE. — L'arrondissement de Briey, rattaché à la subdivision de Verdun, est compris dans la 6e région militaire, dont les troupes font partie du 6e corps d'armée, chef-lieu **Châlons**. Les 3 autres arrondissements de Nancy, Lunéville et Toul sont compris dans la 20e région militaire, qui compte 2 subdivisions de région : Nancy et Toul, appartenant au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 20e corps d'armée dont le chef-lieu est **Nancy**. La garnison de **Baccarat** comprend : 1 bataillon de chasseurs à pied (P. P.); celle de **Lunéville**, 1 bataillon de chasseurs à pied (P. P.); la P. P. de 4 régiments de cavalerie (2 cuirassiers et 2 dragons) et 2 batteries d'artillerie; celle de **Nancy**, la P. P. de 4 régiments d'infanterie, de 1 régiment de cavalerie (hussards) et de 1 régiment d'artillerie; celle de **Pont-à-Mousson**, la P. P. de 1 régiment de cavalerie (dragons); celle de **St-Nicolas-du-Port**, 1 bataillon de chasseurs à pied (P. P.); celle de **Toul**, 2 régiments d'infanterie, la P. C. de 2 autres régiments; la P. P. de 2 autres régiments; la P. P. de 1 régiment d'artillerie, 1 bataillon d'artillerie à pied et 6 compagnies du génie. La garnison de **Longwy** (6e corps) comprend 1 bataillon de chasseurs à pied (P. P.), 1 bataillon d'infanterie et 1 bataillon d'artillerie à pied.

Le département ressortit en outre à la 6e légion de gendarmerie pour l'arrondissement de Briey et à la 20e (Nancy) pour les trois autres arrondissements.

Ouvrages militaires. Longwy-Haut, seul fortifié, ne constitue qu'un simple fort d'arrêt. Toul est au contraire une place très forte. Au N. s'élèvent les forts de Lucey et de St-Michel; à l'E. les ouvrages de Gondreville et de Villey-le-Sec; au S. les forts du Tillot, de Domgermain et de Blénod; à l'O. le fort d'Écrouves. Les projets de fortification du périmètre de Nancy ayant



NANCY. — Porte Stanislas ou Désilles.



NANCY. — Porte de la Citadelle, côté [illegible] de la Ville.

pas été réalisés, on a élevé le fort de Frouard, pour commander le confluent de la Meurthe et de la Moselle ainsi que les lignes ferrées de Château-Salins et de Nomény, le fort de la Côte Ste-Barbe au dessus de Pont-St-Vincent pour commander le confluent de la Moselle et du Madon. Enfin le fort de Manonviller est jeté, sentinelle avancée, sur la rive d. de la Vezouze.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Nancy** où se tient également la Cour d'assises. Il existe **1 Tribunal de 1re instance** à Nancy, Briey, Lunéville et Toul; **1 Tribunal de commerce** à Nancy; **1 Conseil de Prud'hommes** à Nancy et **1 Justice de Paix** dans chacun des 29 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Ce département ressortit à l'**Académie de Nancy**. L'Université de Nancy comprend les quatre facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres et l'école supérieure de pharmacie. Elle est admirablement installée et outillée. Au 1er janvier 1900, la bibliothèque universitaire comptait 94 267 volumes; enfin les cours étaient fréquentés par 1157 étudiants.

L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : **1 Lycée** à Nancy, **1 Collège** à Longwy, Lunéville, Pont-à-Mousson et à Toul et pour les filles **1 Lycée** à Nancy. Il y a des **établissements libres** à Jarville, Lunéville, Nancy (5). Pont-à-Mousson possède **1 petit séminaire**.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école primaire et école maternelle d'application) de Nancy, qui possède également une **école professionnelle.** On trouve des **écoles primaires supérieures** de garçons à Nancy, et de filles à Nancy et Pont-à-Mousson. Il y a des **cours complémentaires** pour garçons à Nomény et Vézelise. Enfin il existe des **pensionnats primaires** à Longuyon, Nancy et Saxon-Sion.

Dans un autre ordre d'idées, signalons l'École forestière, l'École supérieure de commerce, l'École municipale et régionale des Beaux-Arts, le Conservatoire de musique de Nancy et l'École pratique d'agriculture Mathieu de Dombasle à Tomblaine.

Le département ressortit encore à l'arrondissement et au sous-arrondissement minéralogique de Nancy (division du N.-E.); à la 3e région agricole (N.-E.); à la 4e conservation forestière (Nancy) et à la 4e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Les terres du département sont en général très fertiles, surtout celles de la vallée de la Meurthe et du Madon et les plaines recouvertes d'alluvions des environs de Lunéville. Les cultures y sont extrêmement variées. Sur un millier de fermes, une vingtaine ont une étendue de 200 à 500 hect., une cinquantaine de 150 à 200 hect., 190 de 100 à 150 hect., 620 de 50 à 100 hect.

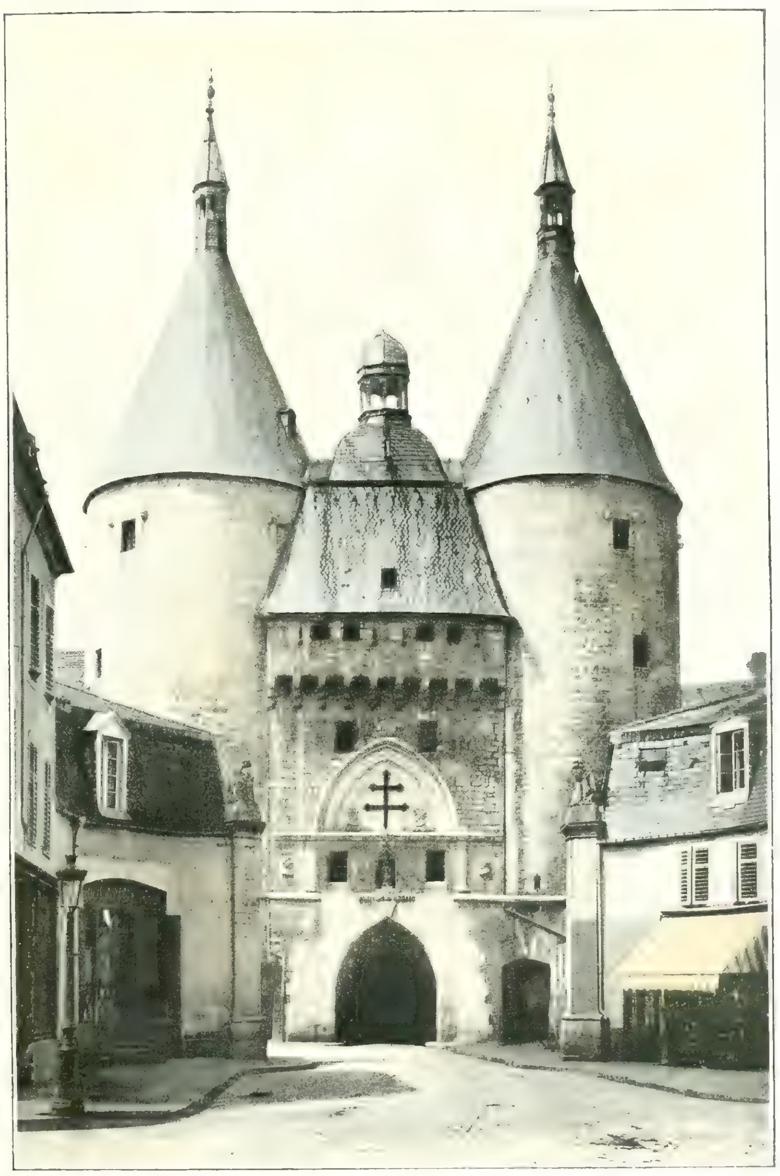
La culture des céréales et des pommes de terre se fait sur une grande échelle. Les plantes industrielles pourraient donner lieu à une culture plus importante, sauf en ce qui concerne le houblon, le tabac et le colza.

Les meilleures prairies sont celles de la vallée de la Meurthe. En 1899 la valeur des fourrages a dépassé une somme de 17 000 000 de francs. La culture de la vigne a occupé 14 671 hect. et l'on a replanté dans la même année 82 hect. 20 ares. La production en vin a été de 429 214 hectol. C'est l'arrondissement de Toul où le vignoble est le plus important et le produit de meilleure qualité.

Parmi les arbres fruitiers, les plus répandus sont le pommier, le poirier, le cerisier, le prunier et le noyer.

Le nombre des chevaux est élevé : 51 241. Il y a un dépôt d'étalons à Rosières-aux-Salines et 12 stations dans le département. On comptait cette même année 55 mulets et 152 ânes. L'espèce bovine était représentée par 91 586 animaux dont 56 296 vaches ayant fourni 857 985 hectol. de lait, l'espèce ovine par 115 115 animaux qui ont donné 1610 quintaux de laine. Les porcs étaient au nombre de 87 618 et les chèvres au nombre de 13 174. La production du miel a été de 157 461 kilog., celle de la cire de 17 957 kilog.

Le département occupe un des premiers rangs pour la surface boisée : les forêts domaniales ont une étendue de plus de 31 000 hectares. L'osier est cultivé dans la vallée de la Vezouze, surtout autour de Blâmont.



NANCY. — Porte de la Craffe [illegible] de la Ville

L'enseignement agricole comprend la station agronomique de l'Est à Nancy. En outre, le département possède une chaire départementale d'agriculture, des écoles pratiques de greffage, des champs d'essais et l'école pratique d'agriculture de Tomblaine.

Industrie

Meurthe-et-Moselle est un département extrêmement industriel et dont l'importance ne cesse de s'accroître. Pour la production du sel et de la fonte, il occupe le premier rang. L'extension des concessions minières en 1900, la création de nouvelles usines et surtout la riche teneur en fer des minerais vont donner une extension énorme à la production du fer et de l'acier. La fabrication des chaussures, des chapeaux de paille, la tannerie, la brasserie, la céramique forment des branches importantes de l'industrie locale se chiffrant par des millions de francs.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Fer. Les concessions de minerai portent toutes sur la formation ferrugineuse oolithique de la partie supérieure du lias. Elles constituent deux groupes distincts : le bassin de Nancy et celui de Briey. Le **bassin de Nancy** a 46 concessions, dont 26 en 1899 ont fait l'objet de reconnaissances, de préparation ou d'exploitation; 20 sont restées en chômage; une, dite de Leyr, a été instituée le 24 juillet 1899; une extension a été accordée aux 3 concessions anciennes de Font-de-Monvaux, Liverdun et Maron Val de fer et à celle de Sexey-aux-Forges. Dans ce bassin, la production du minerai en 1899 a atteint 1 701 668 T. Le **bassin de Briey** a 66 concessions (les 11 dernières datent du 20 mars 1899) dont 21 ont donné lieu à des travaux d'aménagement : 17 dans le groupe de Longwy et 4 dans celui de l'Orne. Un puits d'extraction a été commencé à la mine de Moutiers et les travaux ont été repris dans les concessions de Crusnes et de Pulventeux. 52 concessions sont restées en chômage dont 17 dans le groupe de Longwy et 15 dans le bassin de l'Orne; 6 demandes de concessions sont à l'étude, 17 sondages ont été entrepris ou continués. La production en minerai de ce bassin a été de 1 998 859 T. Le nombre total d'ouvriers employés dans les deux bassins a été de 5008. **Minières.** Celles qui sont en activité et toutes exploitées à ciel ouvert sont situées dans l'arrondissement de Briey, aux environs de Longwy. En 1899 on a exploité 15 minières, établies sur des terrains concédés, constituant 4 groupes naturels s'étendant sur les communes de Saulnes, Herserange, Longlaville, Haucourt, Hussigny-Godbrange et Villerupt. Elles ont occupé 420 ouvriers. Leur production totale a été de 405 704 T. **Sel.** Le terrain salifère forme un groupe unique entre Nancy et Einville dans les vallées de la Meurthe et du Sanon. En 1899 il existait 22 concessions dont 17 exploitées. On fabrique du sel raffiné dans 16 salines et de la soude dans les 3 soudières de Dombasles, de la Madeleine et de Meurthe. La production des salines a été de 159 555 T., celle de la soude de 171 774 T. Les 3 mines de sel gemme, de St-Nicolas-Varangéville, de Rosières-Varangéville et de St-Laurent ont produit 109 202 T. de sel de roche. **Carrières.** On en compte environ 555, toutes à ciel ouvert, fournissant de la **pierre à chaux** utilisée dans les soudières de la région de Nancy, de la **castine** pour hauts-fourneaux, des moellons, de l'argile, etc. Longwy-Bas fournit des **pavés**. On fabrique du **ciment** à Saulnes. Parey-Ste-Catherine a une **tuilerie** importante. Le département compte des établissements considérables de **faïencerie** : celui de Lunéville (produits communs et artistiques) occupe 1200 à 1500 ouvriers, celui de Longwy 500 ouvriers; il en existe d'autres, à St-Clément, Badonviller, Pexonne et Toul. Foug produit des carreaux céramiques. La **cristallerie** de Baccarat jouit d'une réputation universelle; elle a occupé 2225 personnes et a livré pour 7 850 000 francs de produits en 1899. Cirey, qui produit des **glaces** de très grande dimension, emploie 600 ouvriers. La **verrerie** est une branche importante de l'industrie du département; il y a des usines à Vannes-le-Châtel, Croixmare, Laneuveville près Nancy (verre à vitre) et à Nancy (verres de montres, gobeletterie, goulotterie).

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** est représentée par 500 moulins environ à Nancy et dans tout le département. On compte une douzaine de **féculeries** et une **amidonnerie** (Tomblaine). Lunéville produit du sucre de fécule de glucose. La **brasserie** compte des établissements de premier ordre à Tantonville, Maxéville-Nancy, etc. On en trouve une trentaine d'autres moins importantes : la production atteint 10 000 000 d'hectolitres; les **distilleries** d'alcool fournissent environ 4000 hectolitres par an. La manufacture de **tabac** de Nancy a occupé 769 ouvriers en 1899 et a fourni à la consommation intérieure 1 556 581 kil. de tabacs. L'industrie du bois est



FEMME LORRAINE EN COSTUME DU PAYS

NANCY. — Porte Sainte-Catherine.

représentée par les **scieries** mécaniques de l'est de l'arrondissement de Lunéville; on en trouve à Raon-lès-Leau, Val-et-Châtillon, Nancy, etc.; par la **tonnellerie** de Nancy. La fabrication de la **vannerie** occupe un certain nombre de bras à Ogéviller, Azerailles, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. En 1899, on comptait 24 usines métallurgiques en activité, comprenant 62 hauts-fourneaux. La région de Nancy en comprenait 6 nouveaux en construction dans 5 usines; une aciérie Thomas était également en marche en 1900. Une autre usine importante s'élève à Homécourt, dans l'arrondissement de Briey. La production totale de la fonte a été de 1576212 T.; celle du fer brut ou ouvré de 52691 T.; celle de l'acier brut de 557516 T. Longwy et sa région ont des aciéries remarquables; Pont-à-Mousson produit surtout des fontes pour les conduites d'eau et de gaz; Champigneulles est réputé pour ses fontes moulées. Les forges de Pompey produisent de la tôle et des essieux, celles de Gorcy du matériel de chemins de fer. Nancy fabrique des **instruments aratoires**; Blâmont, de la **chaudronnerie**; Bainville-aux-Miroirs a une importante **pointerie**. Enfin le département a des usines où l'on fabrique des limes, des instruments de pesage, des meubles en fer.



LUNÉVILLE. — Statue du général Lasalle.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ces industries comprennent la fabrication de **produits chimiques** qui occupe une centaine d'ouvriers, du **noir d'os** à Malzéville, du **prussiate de potasse** (250 T. par an) à Laneuveville-lès-Nancy, de la **bougie** à Nancy (400000 kil. par an), du **savon** à Nancy et à Champigneulles, des **allumettes** à Blénod.

INDUSTRIES TEXTILES. Il existe des **filatures de laine** à Auboué, Badonviller, Nancy, Pierrepont, St-Nicolas, Tomblaine et Vézelise. Le **drap** pour l'armée est fabriqué à Moutiers, Pierrepont (500 ouvriers). On trouve des **filatures de coton** à Briey, Lunéville, Nancy; on fabrique des **tissus de coton** à Badonviller, Blâmont (velours), Nancy. Dans cette dernière ville, à Badonviller et à Pont-à-Mousson on fait de la **bonneterie**. Malgré la concurrence du métier, on fait encore de la **broderie** à Badonviller, Blainville, Gerbéviller, Toul, Vézelise.

INDUSTRIES DIVERSES. Des **tanneries** et **corroieries** existent à Blâmont, Badonviller et Nancy; les fabriques de **chaussures** de Nancy et de la région font un chiffre d'affaires considérable (16000000 de francs). Les environs de Lunéville s'occupent de **ganterie**. La fabrication

des **chapeaux de paille** compte 8 établissements : à Nancy, St-Max, St-Firmin, Lunéville (6000 000 de francs). Toul fabrique aussi des chapeaux de feutre et des casquettes. La **papeterie** est importante : l'usine de Mainbotel et Gentyval occupe 200 ouvriers ; l'usine de carton comprimé de Pont-à-Mousson en occupe 600. Mainbotel fabrique aussi des **crayons** pour lumière électrique. Enfin Nancy fabrique de la **brosserie**, possède de remarquables industries d'art : meubles en bois, verrerie, etc., ainsi qu'une grande maison d'**imprimerie** et 3 maisons fabriquant des dragées.

On comptait au 1er janvier 1900 un ensemble de 488 établissements disposant d'une force de 99 483 chevaux-vapeur. Sur ce nombre, 20 disposant de 2033 chevaux-vapeur étaient inactifs.

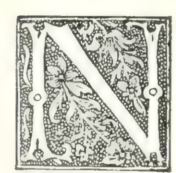
Commerce

Nancy est la métropole commerciale de la région de l'Est. Depuis que le traité de Francfort nous a arraché l'Alsace et la Lorraine, ce commerce s'est développé d'une façon continue et ne cesse de s'accroître. Les droits de douanes et autres perçus pendant l'année 1899 aux bureaux de la frontière se sont élevés à la somme de 16 408 556 fr. Le trafic du canal de la Marne au Rhin, la même année, comprenait 3 195 000 T. effectives (houille, matériaux de construction, produits sidérurgiques, sel, soude, etc.). Le trafic du canal de l'Est (branche S.) a atteint dans ses diverses sections les chiffres suivants : 824 000 T. comptées à la plus forte écluse (Toul à Flavigny) ; 331 000 T. sur l'embranchement de Nancy et 376 133 T. sur la section de Flavigny à la limite du département des Vosges. Le département exporte des minerais de fer, des métaux, des glaces et cristaux, du cuir, des chaussures, des chapeaux de paille, du houblon, du sel, de la soude, des produits chimiques, des bois de toutes sortes, des faïences, des pianos, des broderies, etc.

Il importe de la houille et du coke (4 041 200 T.), du coton, de la laine, des tissus, des grains, des bestiaux, des articles d'épicerie et des denrées coloniales, des vins, des bijoux d'Allemagne, etc.

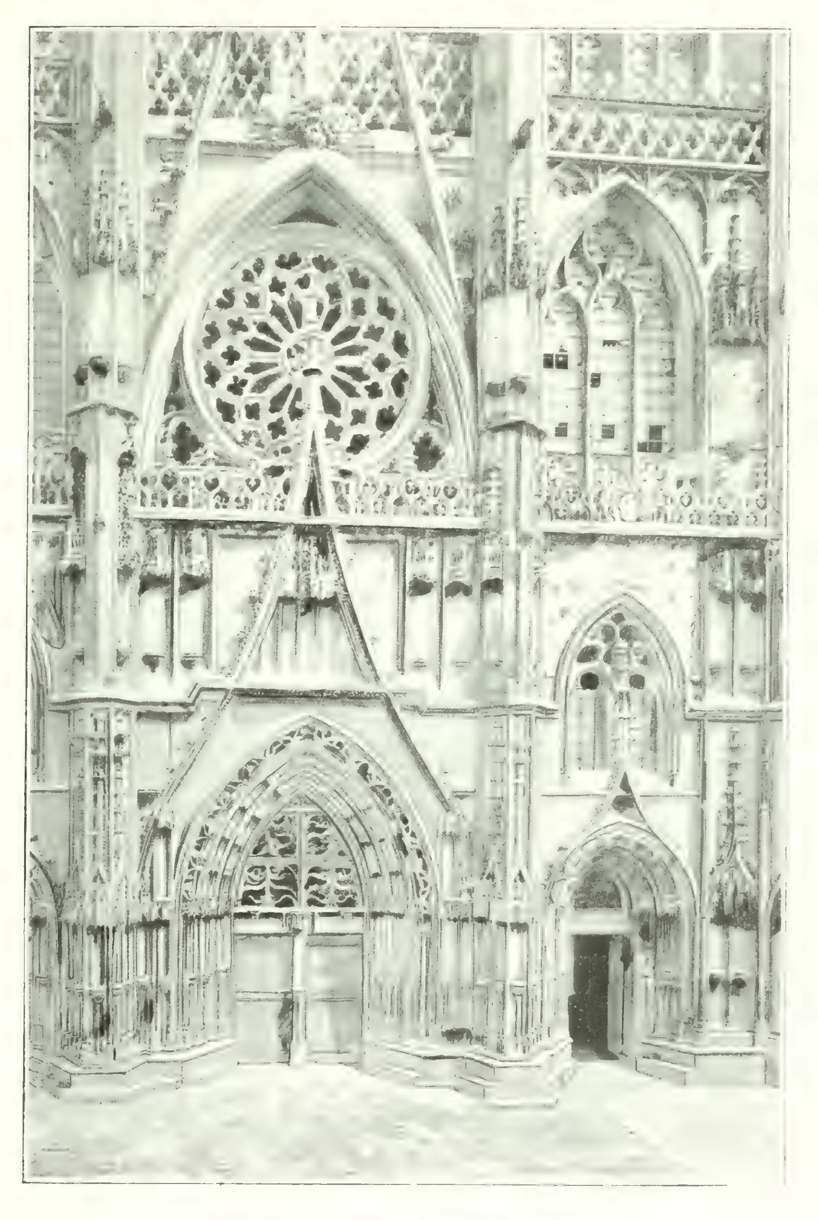
Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	589,505	Cours d'eau non navigables, ni flottables	4840,277
(tramways, voie étroite)	14 761	Rivières flottables : (Moselle, Meurthe, Vezouze et affluents) .	217,900
Routes nationales	450,001	Rivières navigables.	
départementales	456,819	Moselle (partie canalisée, de Frouard à la frontière de Lorraine).	33,600
Chemins vicinaux de grande comm. .	588,475	Moselle (cours naturel, de Frouard à la frontière lorraine)	54 »
d'intérêt commun. .	1057,246	Meurthe (du pont de Malzéville à l'emb.)	12,260
ordinaires. . . .	2497,679		
Canal de la Marne au Rhin .	88,520		
Canal de l'Est (branche S.) . .	65,597		

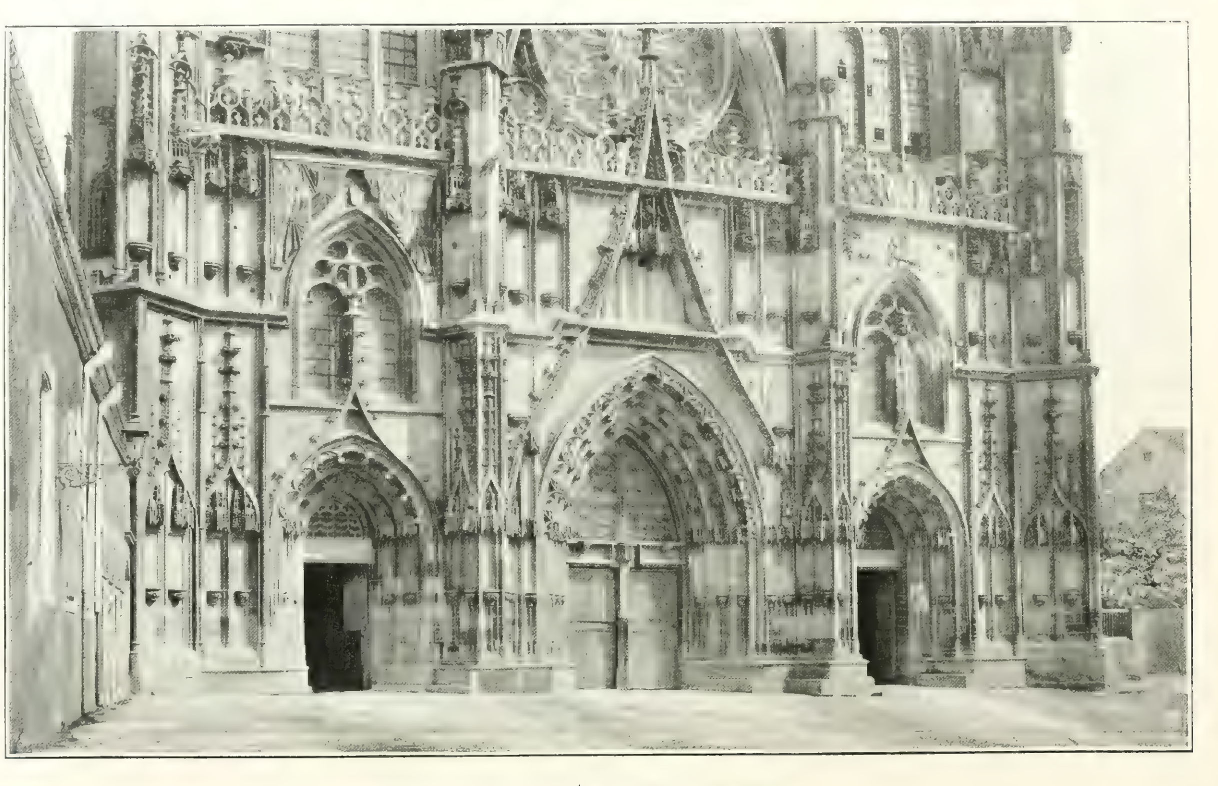


ANCY ancienne capitale de la Lorraine, est une des plus belles villes de France et de l'Europe. C'est surtout la cité élevée de 1750 à 1760 par Stanislas, son dernier duc, qui lui a valu son renom artistique. Depuis la guerre franco-allemande de 1870-1871, l'émigration alsacienne-lorraine, les nombreuses industries qui s'y sont créées ou développées, ont plus que doublé le chiffre de la population qui atteint aujourd'hui 100 000 habitants. La ville s'étend entre la rive g. de la Meurthe à l'E. et les collines surplombant à l'O. la voie ferrée de Paris à Strasbourg. Les faubourgs Stanislas, St-Jean et St-Pierre débordent au S. de ces limites. Le canal de la Marne au Rhin, qui y forme un port important, accompagne la rive g. de la Meurthe et coule suivant l'axe d'orientation de la ville.

Le plus vieux monument de Nancy est la *Tour de la Commanderie* (XIIe s.) enclavée dans une propriété privée non loin de la *Croix de Bourgogne* érigée en 1822 sur l'emplacement où Charles le Téméraire fut trouvé mort en 1477. Le *château des Ducs de Lorraine* ou *Palais Ducal* a été bâti de 1529 à 1512, dans la ville vieille où les rues sont encore irrégulières, étroites parfois, enchevêtrées les unes dans les autres, bordées de quelques vieux hôtels ou de maisons intéressantes. Il en reste une aile avec la fameuse *Porterie* (1511-1512) due à Mansuy Gauvain, et d.a.t. le



TOUL. — Église Saint-Étienne. Portail [illegible]



TOUL. — Église Saint-Étienne. Portail O. Ensemble.

TOUL. — Cloître Saint-Gengoult. Galerie N.

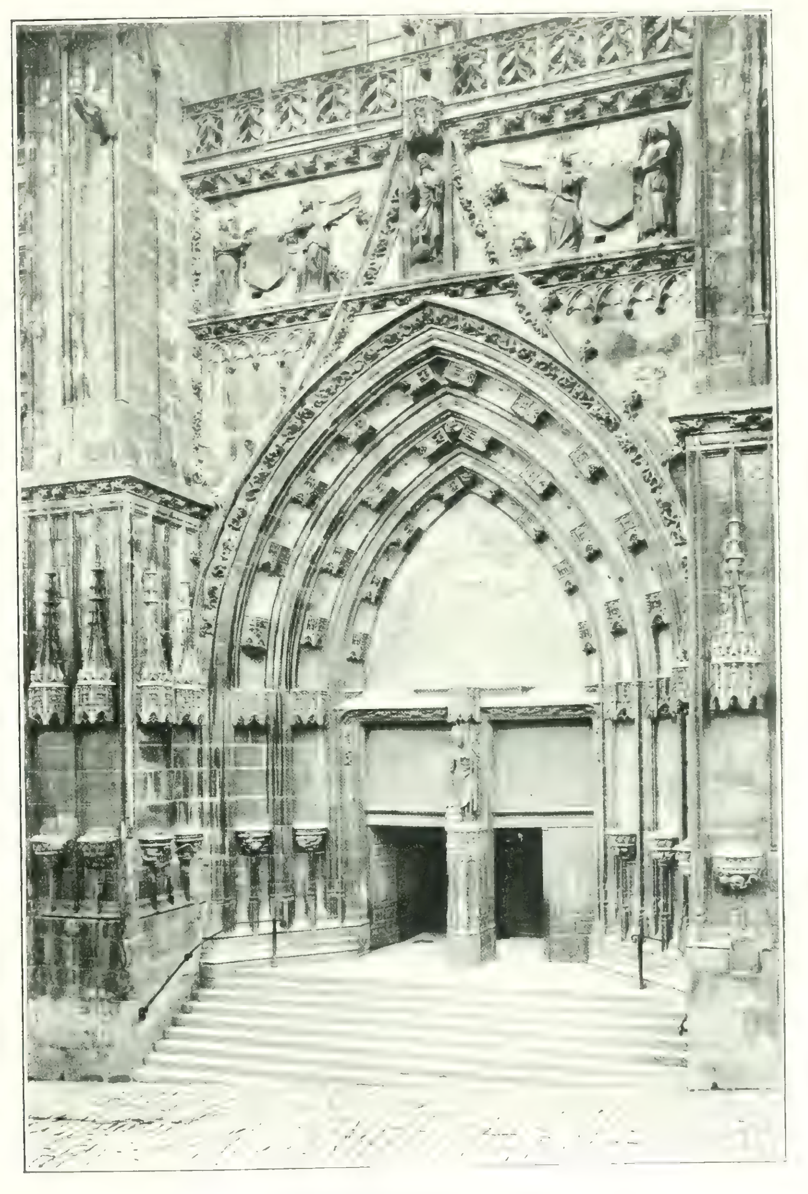
fronton est orné de la statue équestre du duc Antoine, reconstruite après l'incendie de 1871. Près de là se trouve l'*église des Cordeliers*, élevée en 1482 par René II et à l'intérieur de laquelle on a ramené de divers points de la Lorraine les tombeaux des anciens comtes de Vaudemont et relevé le tombeau du grand artiste J. Callot. Dans la chapelle ronde de cette église, on a réuni les restes des membres de la famille de Lorraine. Entre autres beaux morceaux de sculpture renfermés dans l'église, citons la statue couchée de la veuve de René II, Philippe de Gueldre, par Ligier Richier et le mausolée polychrome de René II, refait en 1818, etc. Nancy a conservé un certain nombre de portes : la *Porte de la Craffe* (XIVe s.), flanquée de deux tours élevées en 1465 et restaurée en 1861; la *Porte de la Citadelle* (1598) décorée de statues à la façade extérieure : la *Porte St-Georges* (1608) couronnée de la statue équestre du saint; la *Porte St-Stanislas* et la *Porte Ste-Catherine*, toutes deux élevées en 1762 aux deux extrémités de la ville neuve; la *Porte St-Nicolas* (XVIIe s.) restaurée en 1865; la *Porte Stainville* ou Désilles (1782).

A part l'église des Cordeliers dont nous avons parlé, les monuments religieux de Nancy ne remontent pas au delà du XVIIIe s. La *Cathédrale* a été élevée sur les plans d'Hardouin Mansard et de Germain Boffrand (1703-1740) : on remarque à l'intérieur la coupole peinte à fresque par Claude Jacquard et nouvellement restaurée, des grilles de Jean Lamour, l'artiste serrurier qui a doté Nancy d'œuvres exquises; un curieux tableau du XVIe s. (N.-D. du Rosaire) et un riche trésor. L'*église St-Sébastien* (1720-1731) a sa façade décorée de bas-reliefs et renferme à l'intérieur le monument du peintre Girardet. L'*église N.-D. de Bon-Secours* (1739-1741), bâtie par Héré, l'architecte du duc Stanislas, qui renferme les mausolées de Stanislas (1766) et de sa femme (1747). La belle *église St-Epvre* (1845-1874), du style ogival, a été élevée sur l'emplacement de l'ancienne église du même nom (1440). L'*église St-Nicolas* (1875-1881) du style roman, renferme une statue de Clodion. L'*église St-Léon* (1861-1879) se trouve dans le nouveau Nancy; l'*église St-Vincent-St-Fiacre* (1852) est du style gothique. La chapelle du Grand-Séminaire (1742) n'est autre que l'ancienne église St-Pierre reconstruite en 1885. Le *Temple* protestant occupe l'ancienne église des Prémontrés.

Sur la *Place Stanislas*, qui occupe le centre de la ville, se trouvent disposés harmonieusement l'*Hôtel de Ville* (XVIIIe s.), en face de la *Rue Héré* qui conduit à l'*Arc de Triomphe* (1751), en retrait; à d. l'*Évêché*, installé dans l'ancien hôtel des Fermes, fait face au *Théâtre* (1755). Aux angles, des grilles encadrent les *fontaines de Neptune et d'Amphitrite*. Au centre de la place s'élève la *statue de Stanislas*. Cet ensemble forme un tout d'une beauté classique et absolument unique en Europe. Au delà de l'Arc de Triomphe se trouve la *Place de la Carrière*, bordée de deux côtés par des maisons à façade uniforme; les arbres qui l'ombragent sont entourés d'une balustrade élégante décorée de vases et de groupes sculptés. Au fond est le *Palais du Gouvernement* (1752) avec une colonnade à d. et à g. de la façade, formant hémicycle. Ce palais est la résidence du général commandant le 20e corps d'armée. L'Hôtel de Craon, sur la Place de la Carrière, est devenu le *Palais de Justice*; l'Hôtel de la Bourse (1752) sert de *Tribunal de commerce*.

Les monuments consacrés aux lettres et aux arts sont dignes de cette grande cité. Le *Palais de l'Université* (1858-1870) et les divers *Instituts* pour l'étude des sciences, les *Lycées Drouot* et *Jeanne d'Arc*, l'*École de médecine* (1901), l'*École forestière* avec son musée sont fort bien installés. La *Bibliothèque* est installée dans les bâtiments de l'ancienne Université. Elle possède 110 000 volumes et brochures, 1421 manuscrits et 205 incunables. Le *Musée* de peinture et de sculpture, installé à l'Hôtel de Ville, comprend des toiles des écoles étrangères anciennes, de l'école française moderne, 800 dessins du caricaturiste Gérard, dit Grandville, des moulages, quelques maquettes et des œuvres originales de sculpteurs. Le *Musée historique lorrain* occupe les salles du Palais ducal : aménagé avec beaucoup de soin, il présente un réel intérêt avec les meubles, les portraits, les objets d'art qu'il renferme. Les *Archives* sont logées dans un bâtiment du XVIIIe s.

Les maisons intéressantes ou curieuses, les vieux hôtels s'y comptent encore en nombre. Citons dans le vieux Nancy, les *Hôtels des Armoises*, de *Fontenoy*, de *Mahuet*, des *Pages*; les maisons de J. Callot, de Jean Lamour, des frères Adam, d'Isabey, et plusieurs habitations de la Grande-Rue. Nancy possède des industries artistiques remarquables : sa verrerie, sa gobeletterie, ses meubles jouissent d'une renommée dépassant la frontière. La fleur symbolique du chardon qui fait partie de ses armoiries, sert de thème à toutes sortes de fantaisies charmantes ornant les devantures des boutiques. Cette grande cité lorraine possède deux superbes promenades : la *Pépinière*, créée en 1765, agrandie à diverses époques, au N.-E., le *cours Léopold* au



SAINT-NICOLAS-DU-PORT. — Église.

SAINT-NICOLAS-DE-PORT. Église. Façade latérale N.

N.-O., un beau *square* à la *Place Thiers* décorée au centre de la *statue* du libérateur du territoire. La *Place d'Alliance*, en bordure de laquelle s'alignent de superbes hôtels, est décorée au centre d'une *Fontaine* érigée en l'honneur du traité de 1756 conclu entre la France et Marie-Thérèse d'Autriche. Sur le cours Léopold se dressent la *statue du général Drouot* et le *Monument de Carnot*. La *statue* équestre de *René II* décore la *Place de la Petite Carrière*, celle de *Jeanne d'Arc*, due à Frémiet, orne la *Place Lafayette* tandis que celle de l'agronome *Mathieu de Dombasle* occupe la *Place Dombasle*. Le grand peintre *Claude Gellée* a la sienne sur une pelouse du parc de la Pépinière ; le *buste du Dr Crevaux* se dresse dans le *Jardin botanique* tandis que celui de *Grandville* est à l'extrémité de la Terrasse de la Pépinière. Enfin, à g. de l'Arc de Triomphe, s'élève une fontaine surmontée de la *statue de Jacques Callot* et flanquée des bustes de deux autres graveurs : *Israël Sylvestre* et *Ferdinand de St Urbain*. A [illegible] a été érigée en 1894 la *statue* du grand architecte *Héré*.

BRIEY est situé au sommet d'une colline au pied de laquelle coule le Woigot. La *Sous-préfecture* et la *Prison* occupent une plate-forme au-dessus d'un éperon. L'*église* (XVe s.) a quelques curieuses gargouilles. L'*Hôtel de Ville*, devant lequel se dresse la *statue de Maillot*, président du conseil des armées pendant la Révolution, est en contre-bas. On remarque encore dans la ville un beffroi, ou *tour de l'Horloge* (XVIIe s.), ainsi qu'une maison à tourelle en encorbellement (1601).

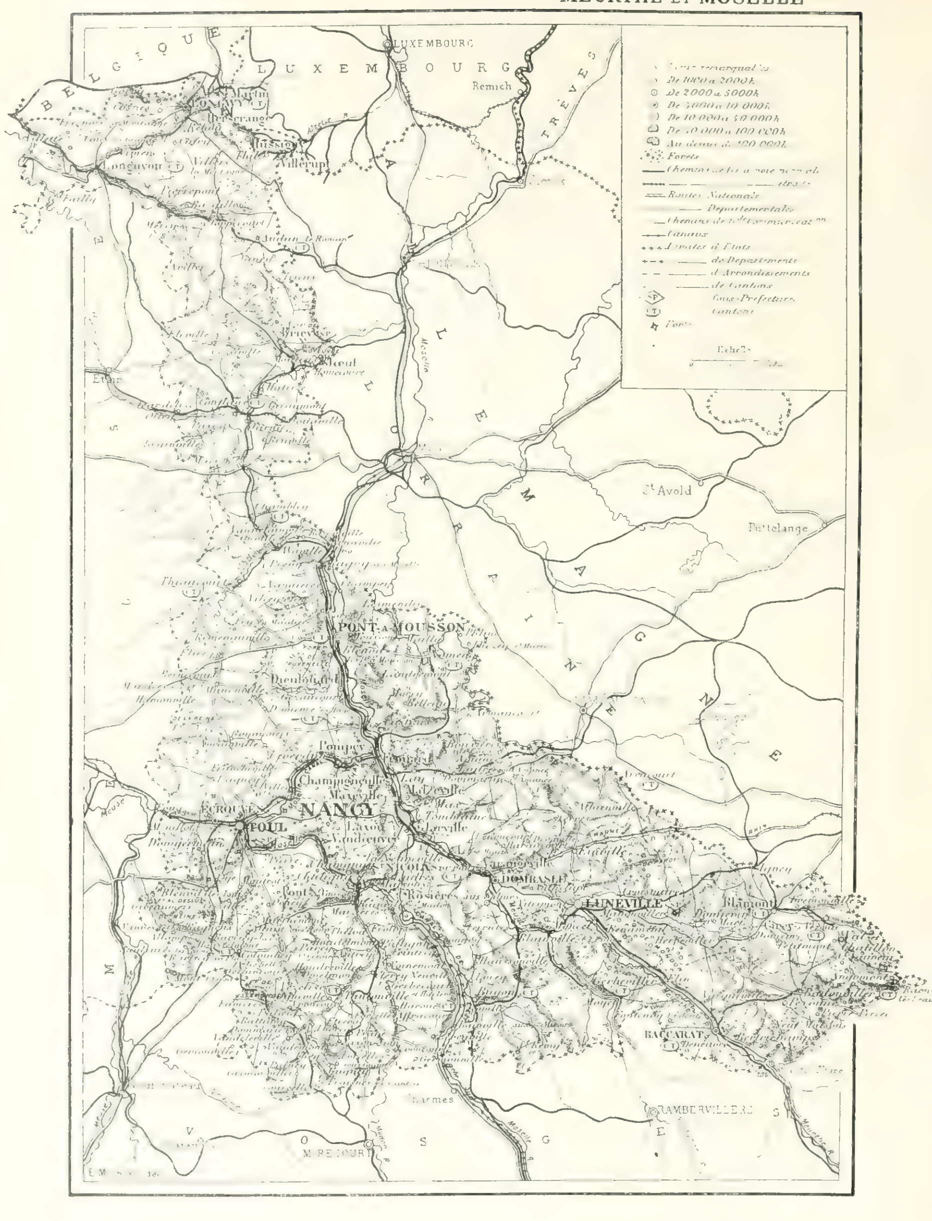
LUNEVILLE s'étend dans une large plaine, entre la rive d. de la Meurthe et la rive g. de son affluent la Vezouze, qui va la rejoindre un peu en aval. C'est une ville industrielle possédant de plus une nombreuse garnison. Le duc de Lorraine Léopold en avait fait son séjour préféré. Au début du XVIIIe s., il y avait fait élever par Boffrand un vaste *palais*, incendié en partie en 1719 et que le duc Stanislas fit reconstruire sur de plus vastes proportions. C'est ce palais qui est transformé aujourd'hui en caserne. Au centre de la cour d'honneur s'élève la *statue* équestre *du général Lassalle*, né à Metz en 1775, tué à Wagram en 1809, œuvre du sculpteur H. Cordier. Derrière la façade postérieure du Palais, s'étend la superbe *Promenade des Bosquets* comprenant des jardins, des bosquets décorés de statues avec un vaste parc. Au delà est le *Champ de Mars*. L'*église St Jacques*, surmontée de deux tours sculptées et couronnées d'une statue, ainsi que l'*Hôtel de Ville*, qui y est attenant, sont bordés d'un *Square* au milieu duquel se dresse le *Monument de* 1870. La *Bibliothèque*, qui, outre quelques manuscrits, possède 15.000 volumes, et le *Musée* sont installés dans l'Hôtel de Ville. Sur la grande *Place des Carmes* se dresse la *statue* de *l'abbé Grégoire* (1751-1830). Des anciens remparts de la ville il reste encore la *Tour Blanche*.

TOUL occupe une position stratégique importante entre le canal de la Marne au Rhin et la rive g. de la Moselle, au point le plus rapproché de la Meuse. Son plus beau monument est l'*église St Étienne* (XIVe et XVe s.), ancienne cathédrale. La façade en est fort élégante. Un joli *cloître* des XIIIe et XIVe s. est adossé à la façade S. latérale. L'*église St Gengoult* (XIIIe s.) a une façade du XVe s. ; elle est également accompagnée d'un *cloître* du XVIe s.

Cette vieille cité a pour *Hôtel de Ville* l'ancien Palais épiscopal (XVIIIe s.) dont une façade donne sur le *Jardin public*. Les salles intérieures sont ornées de tapisseries et de portraits où est logé un petit *Musée*. Dans une annexe se trouve la *Bibliothèque* qui renferme outre 12.000 volumes un beau Missel du XIIe s. et la *Charte* des franchises de la cité (1567). On trouve encore quelques vieilles maisons du XVIe s. et les restes de deux abbayes dans Toul qui a élevé un *Monument aux victimes du siège de* 1870 dans le petit *Square V. Hugo*.

Liste des Monuments historiques

Blénod-lès-Toul	Église (XVIe s.).	Nancy (suite)	Place Stanislas, Hôtel de Ville, Grilles et Fontaines (XVIIIe s.).
Écrouves	Église (XIIe, XIIIe et XIVe s.).	Olley	Église (XIe s.).
Jœuf	Hypogée.	Pont-à-Mousson	Monument de la Paix, à la limite des communes de Pont-à-Mousson et de Norroy.
Laître-sous-Amance	Église (XIe s.).	—	Église St Martin (XIIIe et XVe s.).
Longuyon	Église (XIIe et XIIIe s.).	Prény	Château.
Martincourt	Château de Pierrefort.	St-Nicolas-du-Port	Église (XVe et XVIe s.).
Mont St Martin	Église (XIe et XIIe s.).	Toul	Église St Étienne (XIIIe et XVe s.) et cloître (XIIIe et XIVe s.).
Mousson	Fonts baptismaux (XIe s.) dans la chapelle.	—	Église St Gengoult (XIIIe et XVe s.) et cloître (XVIe s.).
Nancy	Chapelle des Cordeliers (XVe s.) et Tombeaux des ducs de Lorraine (XIIe et XIVe s.).	Vaudémont	Ancien château (XIe s.).
—	Ancien palais ducal (XVe au XVIe s.).		
—	Porte St Georges (XVIIe s.).		
—	Porte de la Graffe (XVe s.).		


LUXEMBOURG
BELGIQUE
LUXEMBOURG
Remich
TRÈVES
LONGWY
Longuyon
Villerupt
Briey
Etain
Conflans
St Avold
Puttelange
PONT-A-MOUSSON
Dieulouard
Pompey
Champigneulles
Maxéville
NANCY
ECROUVES
TOUL
Vandœuvre
Tomblaine
Jarville
DOMBASLE
Rosières aux Salines
LUNEVILLE
Blamont
BACCARAT
Charmes
RAMBERVILLERS
MIRECOURT
ALLEMAGNE
LORRAINE
VOSGES
MEUSE

Vosges

Nom — Situation



Allongé de l'O. à l'E., ce département a emprunté son nom de **Vosges** à la chaîne de montagnes qui, depuis le traité de Francfort, sert de limite commune à la France et à l'Alsace et d'où descendent la Moselle, la Moselotte, la Meurthe, etc. Il a la forme d'un trapèze, dont la plus grande base, perpendiculaire au méridien, occupe le N., la plus petite le S.; le petit côté à l'O. a une direction S.-E. à N.-O., tandis que celui à l'E. a une direction S.-O. à N.-E. Épinal, le chef-lieu, se trouve à peu près à la rencontre des diagonales. De la pointe occidentale de l'arrondissement de Neufchâteau à la pointe orientale de celui de Saint-Dié, il y a 150 kilom. La hauteur varie de 42 kilom. minimum à 75 kilom. maximum, du N. au S. Ses limites naturelles sont peu importantes : au N., 2 kilom., du cours de l'Agne et tout le cours inférieur de la Plaine qui le sépare du département de Meurthe-et-Moselle; au S., 2 kil. 500 de l'Augrogne, 5 kil. de la Semouse et 2 kil. du Coney. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le 50e rang. Il est borné au N. par le département de **Meurthe-et-Moselle**, à l'E. par l'**Alsace**, au S.-E. par le **Territoire de Belfort**, au S. par le département de la **Haute-Saône**, à l'O. par celui de la **Haute-Marne** et au N.-O. par celui de la **Meuse**.

Il a été formé en 1790, principalement de pays relevant de l'ancienne province de **Lorraine** et de parties de la **Franche-Comté** et de la **Champagne**. A la suite du traité de Francfort et de différentes conventions en 1871, le département des Vosges s'est vu arracher 18 communes d'une superficie de 20.559 hectares.

Histoire

Dans cette contrée jadis recouverte de forêts impénétrables vécurent des peuples primitifs qui ont laissé des témoignages de leur séjour. On trouve en effet les deux menhirs des Pierres Fittes à Remiremont et d'autres menhirs à Escles, à Cheniménil (Pierre des Fées), à Éloyes (Pierre Huguenote). Sur quelques cimes des Vosges on a retrouvé des traces du culte druidique modifié sous l'influence romaine, comme en témoignent les antiquités conservées au musée d'Épinal et provenant des fouilles opérées au sommet du Donon.

Les Romains séjournèrent longtemps dans cette région et s'y établirent solidement. Ils eurent des thermes à Bains, à Plombières, Bleurville. A Grand, les fouilles pratiquées ont mis à jour les restes d'un établissement militaire considérable : enceinte fortifiée, salle voûtée, mosaïque et surtout un amphithéâtre de proportions remarquables. Les antiquités trouvées à *Solimariaca* (Soulosse) ont été transportées au musée d'Épinal. Des vestiges de voies romaines se rencontrent à Charmois-l'Orgueilleux, Claudon, Monthureux-sur-Saône, Roville-aux-Chênes, Uriménil, au Val-d'Ajol sur le plateau près de l'Augronne, à Vomécourt, Zincourt, etc. Neufchâteau (*Neomagus*) et St-Dié se sont élevés sur l'emplacement d'anciennes villes romaines. Des restes de camps, d'aqueduc, de ponts se voient encore en différents points du territoire.

La difficulté de pénétrer et de circuler dans les Vosges préserva des invasions barbares les habitants de ce pays, où, pour les mêmes raisons, le christianisme apparut un

peu tard. Les Vosges firent partie du royaume d'Austrasie. Les rois mérovingiens, grands chasseurs, y eurent des villas.

La tranquillité de la région aussi bien que la beauté des sites attira et retint des moines. Au VIIe s. se fondèrent les abbayes d'Étival, de Moyenmoûtier, de Senones. Saint Dieudonné ou saint Dié mourait à la fin du même siècle dans le monastère de Galilée qu'il avait fondé au bord de la Meurthe. Le prieuré de Saint Étienne est dû à saint Romarie. Au IXe s. les Hongrois mettaient à mort Gérard, abbé de Luxeuil, ainsi qu'un certain nombre de ses compagnons, dans le monastère de Martinvelle, où l'on érigea un prieuré au XIIIe s. sur l'emplacement des ruines du premier établissement.

Ce fut l'empereur Lothaire qui, à la mort de Charlemagne, devint maître du pays. Tour à tour soumis à la domination française ou à la domination allemande, il eut à



DOMREMY LA PUCELLE. — Maison natale de Jeanne d'Arc.

subir le contre-coup des luttes qui s'engagèrent pour la prédominance de l'une ou de l'autre.

Sous la féodalité des forteresses surgirent à Ahéville (Bois de la Pitroye), à Bruyères (Mont du Château), à Châtel, à Châtenois (château élevé par Gérard d'Alsace), à Épinal (ruines à l'E. de la ville, sur la rive d. de la Moselle), à Remiremont, à St-Dié, à Soulosse, etc. A cette époque, il y avait peu de cohésion entre les centres de population, de faible importance numérique et fort éloignés les uns des autres. Cet état de choses se retrouve encore aujourd'hui dans certaines parties accidentées du département. Il faut arriver jusqu'à l'époque de l'affranchissement des communes pour trouver des embryons plus solides de communautés. Les premières communes affranchies furent celles de Neufchâteau, de Châtillon-sur-Saône, de Châtenois, d'Arches, etc.

Quand après les désastres de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt les armées anglaises



ÉPINAL. — Vieilles maisons du quai Rualménil, au bord de la Moselle.

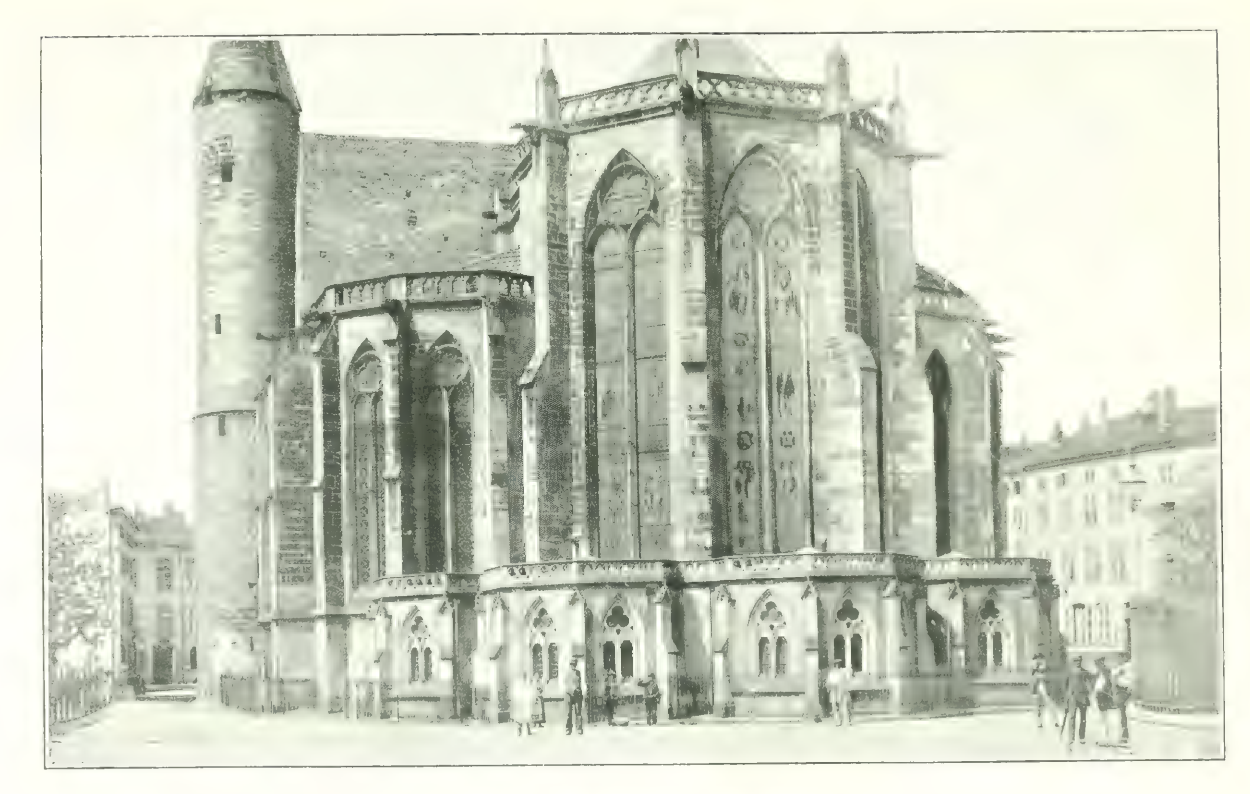
furent à peu près maîtresses de la France. Les grandes compagnies exploitèrent le pays et les souffrances des pauvres gens furent telles qu'une simple fille des champs, née à Domrémy, résolut d'y porter remède. Le dévouement de cette fille sublime n'empêcha pas toutefois les seigneurs de batailler entre eux. Jeanne d'Arc mourut abandonnée de tous, pendant que combattaient entre eux Lorrains et Bourguignons. Les bourgeois d'Epinal, las de lutter contre les évêques de Metz, obtinrent en 1444 la réunion de leur ville à la France. Louis XI, son successeur, ayant renoncé à cette possession en 1466, Epinal fut rattaché à la Lorraine. Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, s'en empara en 1475. C'est vers la fin du XVe s. qu'apparut l'industrie dans cette région. Les premières verreries furent établies dans les forêts de Darney ; des scieries furent installées en même temps pour exploiter les immenses ressources en bois de ces forêts.

Dans sa lutte contre les seigneurs, Richelieu força le duc de Lorraine Charles IV à céder une partie de ses états. Ce dernier ne céda que contraint et, dans l'espoir de la reconquérir, sollicita l'appui des Allemands. La guerre de Trente ans déchaîna une foule de maux épouvantables. Les Suédois brûlèrent et pillèrent la plupart des villes ; bientôt la peste et la famine accumulèrent de nouveaux désastres. Epinal fut assiégé et pris en 1670 par le maréchal de Créqui qui en rasa les fortifications et en démantela le château. La paix de Ryswick (1698) rendit au duc Léopold Ier une partie de la Lorraine, qui dut à ce souverain une ère de prospérité que le règne de Stanislas ne fit qu'accroître. C'est à ce dernier duc qu'Epinal est redevable de son Hôtel de Ville et St-Dié de la grande Place qui porte son nom. L'annexion définitive de toute la Lorraine à la France, en 1766, n'apporta aucun changement au cours des choses, pas plus que l'avènement de la Révolution.

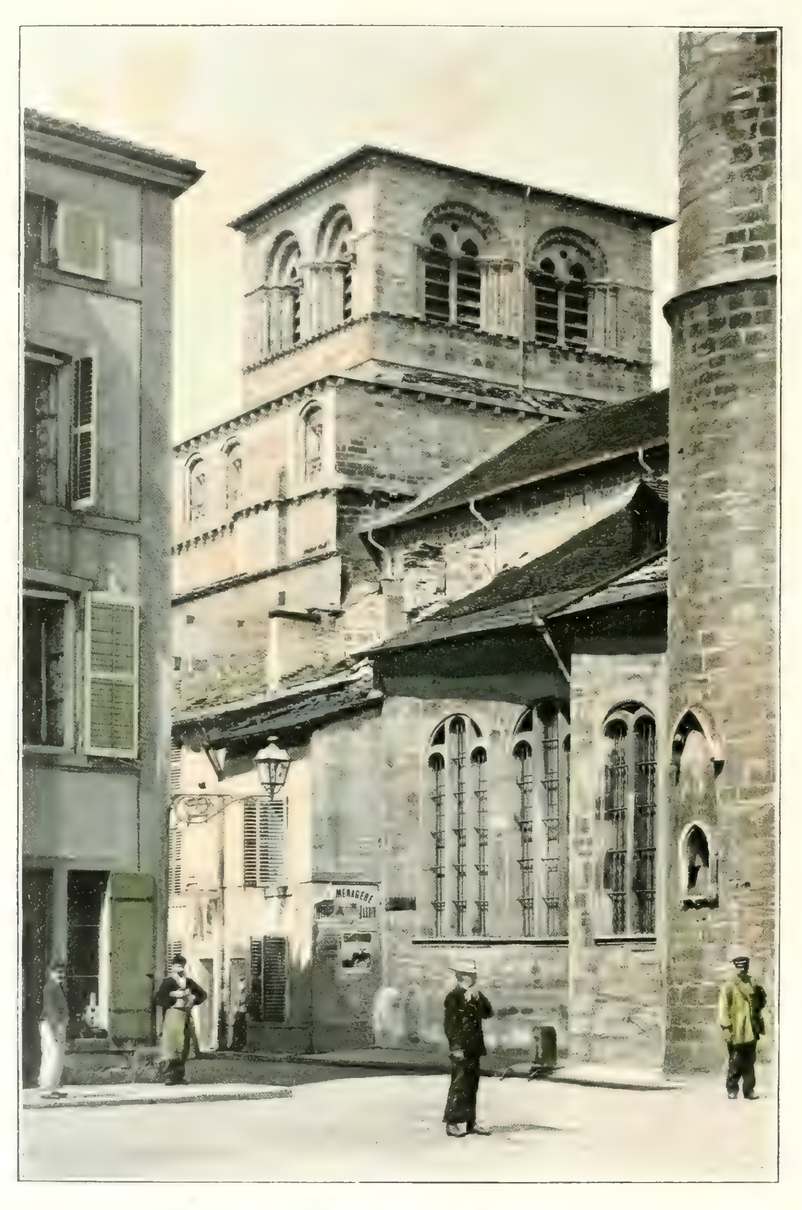
Le patriotisme des Vosges fut soumis à de rudes épreuves lors des invasions de 1792, 1814 et 1815. D'énormes réquisitions furent prélevées sur le pays par les armées ennemies qui y trouvèrent une résistance acharnée. Il en fut de même en 1870-1871. On ne peut passer sous silence la résistance acharnée qu'opposèrent, le 9 octobre 1870, aux troupes du général de Werder, 200 gardes nationaux de Rambervillers. Pendant plusieurs heures ils luttèrent contre 2000 Allemands, tuant ou blessant près de 500 de ces derniers, ne laissant dans la ville que 9 des leurs tués et 21 blessés, que les Allemands massacrèrent sans pitié. La nuit venue, les survivants disparurent dans les bois et purent gagner Epinal. Rambervillers dut payer, en représailles, une énorme rançon. Depuis 1896, la croix de la légion d'honneur fait partie des armoiries de la ville.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, le département appartient par sa région occidentale aux roches *triasiques* et au *calcaire*. Des premières relèvent le canton de Lamarche, dans l'arrondissement de Neufchâteau, une petite partie de l'arrondissement de Mirecourt et des portions de ceux d'Epinal et de Remiremont ; la partie septentrionale de ces mêmes arrondissements relève du calcaire. La partie orientale du département des Vosges appartient au *grès* qui en a pris le nom. La nature de ces roches, qui ne se laissent pas facilement entamer par les forces extérieures, fait qu'elles se terminent en une forme ronde, en *ballons*. Les cimes les plus élevées sont gazonnées et les plateaux sont recouverts de *chaumes*. Sur les flancs s'élèvent des mélèzes, des sapins, des hêtres, formant une parure sombre, impénétrable aux rayons du soleil et sous l'ombre de laquelle coulent des torrents, des sources abondantes, formant de jolies cascades et remplissant, au fond des vallées, des lacs dont les retenues font mouvoir des scieries, des usines, ou bien servent à l'irrigation de belles prairies. C'est dans la partie occidentale du



EPINAL — [illegible]



ÉPINAL. – Église Saint Maurice. Ensemble S.

département que s'étend la chaîne des Faucilles, dont l'altitude moyenne atteint 500 m., environ. Cette chaîne forme une section intégrante de la ligne de faîte européen séparant les eaux qui se rendent à la Méditerranée de celles qui gagnent l'Océan Atlantique. En allant de l'O. à l'E. on y relève successivement les hauteurs suivantes : 504 m. à l'E. de Lamarche, au-dessus des sources de la Saône, 599 m. au S. de Vertigny, au sommet de la colline qui surplombe cette ville, 615 m. au S.-O. de Remiremont, à la colline qui porte le fort de Parmont. Sur la rive d. de la Moselle, la branche orientale des Faucilles a reçu le nom de Hauts de la Moselle et y forme une crête étroite et escarpée, d'une altitude de 700 à 800 m. Les pentes vers la Saône, sur la rive g., sont longues et douces. Au point de soudure de la branche orientale avec la branche septentrionale des Faucilles, vers Lamarche, aux sources de la Saône et du Madon, le pays est accidenté, boisé, coupé, encombré de « loquets ». La branche occidentale est formée de plateaux de 400 à 500 m. généralement dépourvus d'eau, mais dont les flancs recèlent des sources minérales (Martigny, Contrexeville, Vittel).

Les Vosges se composent d'une série de rides à peu près parallèles entre elles et dont la plus élevée forme frontière entre l'Alsace et la France ; ces rides viennent successivement en retrait de l'une à l'autre. Sur la ride frontière, on trouve du N. au S. : le Honeck (1366) point culminant des Vosges et du sommet duquel on jouit d'un immense panorama ; lorsque le temps est clair, on y aperçoit les principaux sommets des Alpes ; puis, le Rothenbach (1319), le Grand Ventron (1209), le Drumont (1226), le Gresson (1249) et le Ballon d'Alsace (1250). Cette crête est traversée par les cols de la Schlucht, de Bramont, du mont d'Oderen et de Bussang. La seconde crête commence au Climont au N. (974) et se termine au S. au col de Louchbach ; elle est coupée par le col du Bonhomme et celui de Ste Marie. La troisième crête passe par le Donon (1010), les Hautes Chaumes et se terminent au dessus de St Dié par la montagne d'Ormont (890). Elle sert en partie de ligne frontière et est coupée par plusieurs routes convergeant surtout vers Saales. La quatrième crête va du Donon, en passant par le massif de Répy jusqu'à la forêt d'Epinal. Le point le plus bas (250 m.) est à la sortie de la Saône.

Hydrographie

La ligne de faîte européen traversant le département des Vosges, les eaux s'écoulent par suite vers l'Océan Atlantique et vers la Méditerranée. C'est le versant de l'Océan Atlantique qui en reçoit la plus grande quantité, environ les $\frac{9}{10}$, que se partagent pour la presque totalité le bassin du Rhin et pour une très minime partie le bassin de la Seine. Le versant de la Méditerranée n'en reçoit que les $\frac{1}{10}$ par le bassin du Rhône.

Versant de l'Océan Atlantique. Bassin du Rhin. C'est par la Moselle et la Meuse que les eaux des Vosges vont au Rhin.

La *Moselle* naît au S.-E. du département, près du col de Bussang, dans la chaîne des Vosges, de plusieurs sources dont la principale est à 725 m. d'altitude. Elle descend rapidement vers le S.-O., arrose Bussang, St Maurice, où elle prend la direction N.-O., direction qu'elle conserve jusqu'à sa sortie du département, devient sinueuse, baigne le Thillot, Remiremont, Epinal, Châtel, Charmes, puis pénètre dans le département de Meurthe-et-Moselle par 265 m. après un cours d'environ 120 kilom. Ses affluents sont : (rive d.) la *Moselotte* où tombent (rive g.), en amont de la Bresse, la *Petite Vologne* ; (rive d.) le *Bouchot* et le *Rupt* de Cleurie et qui mêle ses eaux à celles de la Moselle tout près et en amont de Remiremont par 596 m. ; (rive d.) la *Vologne* dont la source est voisine de celle de la Meurthe, non loin du col de la Schlucht. C'est elle qui forme le petit lac de Retournemer, celui de Longemer, puis le Saut de la Cuve, avant de s'accroître (rive g.)

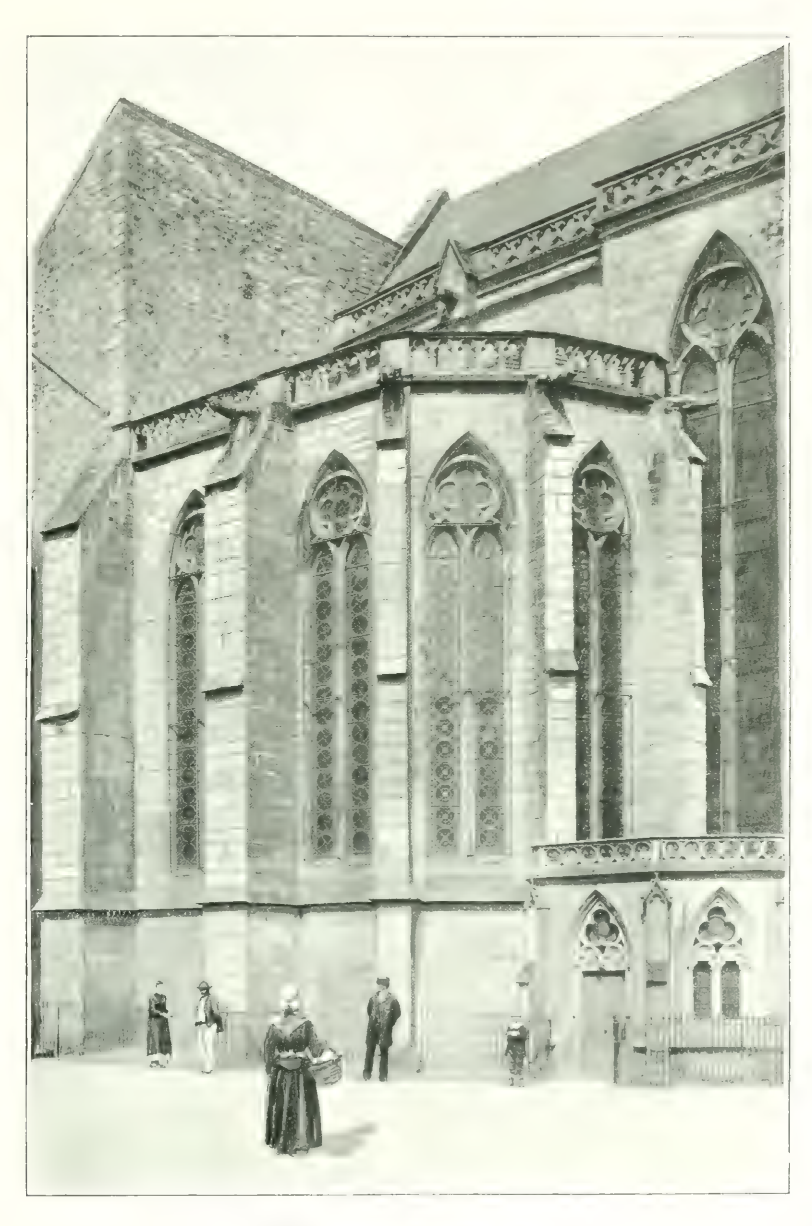
de la *Jamagne*, écoulement des eaux du lac de Gérardmer; ensuite la Vologne se grossit (rive d.) du *Neuné* qui passe à Corcieux et qu'elle accueille en amont de la bifurcation de Laveline; elle tourne à l'O. puis au S.-O. à la rencontre de la Moselle qu'elle atteint à Jarménil après s'être accrue encore (rive g.) du *Barba*. D'Arches à Épinal les affluents de la Moselle ne sont que de simples ruisseaux. C'est (rive g.) la *Vache*, (rive d.) le *Bagnl* qui lui parvient près d'Archettes. En aval du chef-lieu des Vosges, elle reçoit (rive d.) le *ruisseau de St Oger* qui descend de la forêt d'Épinal; le *Durbion* qui a sa source à quelques kilom. à l'O. de Bruyères; (rive g.) l'*Avière*, qui vient des Faucilles et finit en aval de Châtel; hors du département (rive d.) l'*Euron*, qui se termine au-dessous de Bayon; (rive g.) le *Madon*, au cours sinueux, qui naît au S.-E. de Darney dans la chaîne des Faucilles, se grossit (rive d.) de l'*Illon* et de la *Gitte* qui passe près de Dompaire, baigne Mirecourt et accueille encore (rive d.) le *Colon* avant de quitter le département des Vosges; (rive d.) son plus fort affluent, la *Meurthe*. Cette dernière rivière est formée de deux branches : l'une qui a sa source près du Collet, à deux pas de la Schlucht, descend au Valtin et arrose Fraize; l'autre, qui sourd au Grand Valtin, passe à Clefcy et rejoint la première branche en aval de Fraize. Jusqu'un peu en amont de St Dié, elle coule dans la direction N., s'augmente (rive d.) de la *Fave* où tombe (rive g.) la *Morte*, baigne St Dié, coule dans la direction du N.-O., se grossit (rive g.) du *ruisseau de Taintrux*, qui a sa source au N. de Corcieux; (rive d.) du *Rabodeau*, qui arrose Senones; la *Plaine* qui sépare sur presque tout son parcours les deux départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle et débouche à Raon l'Étape. Hors du département, la Meurthe reçoit (rive g.) la *Mortagne* qui a sa source au S.-O. de St Dié, passe, sous le nom de ruisseau des *Rouges-Eaux*, un peu à l'E. de Brouvelieures, prend la direction N., s'augmente (rive g.) de l'*Arentelle* qui vient de la lisière E. de la forêt d'Épinal, baigne Rambervillers et, au sortir du département, accueille encore (rive d.) l'[illegible].

La *Meuse* n'a guère que 50 kilom. dans le département. Elle y entre en amont de Bazoilles, où elle perd une partie de ses eaux par des fissures. Elle les récupère à Noncourt, arrose Neufchâteau, où lui parvient (rive d.) le *Mouzon* qui naît au S.-O. de Lamarche, dans les Faucilles, quitte le département, puis y pénètre à nouveau pour recueillir (rive d.) l'*Anger* qui frôle Bulgnéville et passe près du fameux Chêne des Partisans. En aval de Neufchâteau, la Meuse reçoit (rive g.) la *Saônelle*; (rive d.) le *Vair*, qui passe à Contrexéville, s'augmente du *petit Vair* qui arrose Vittel, laisse sur sa g. Châtenois, absorbe (rive d.) la *Vraine* et débouche en aval de Domremy-la-Pucelle, où elle arrose de belles prairies avant d'entrer dans le département de la Meuse.

Bassin de la Seine. Le seul cours d'eau qui parvient indirectement à la Seine est la *Mahlite*, qui forme avec l'Oignon l'une des deux branches de l'Ornain. Ce ruisseau naît dans les Vosges et passe à l'E. de Grand.

Versant de la Méditerranée. Bassin du Rhône. C'est par la Saône et ses affluents que les eaux des Vosges vont en très faible partie au Rhône. La *Saône* a sa source dans les Faucilles à Vioménil, par 396 m., descend dans la direction du S.-E., arrose Darney, Monthureux, en faisant entre ces deux villes une infinité de détours. Ses affluents n'ont qu'une faible partie de leur cours dans le département. Ce sont : (rive d.) l'*Apance*, qui lui parvient à Châtillon; (rive g.), le *Coney*, qui sort d'un étang à 6 kilom. au S. d'Épinal, se grossit (rive g.) du *Côné*, de l'*Altée* ou *Amerey* qui passe à Xertigny, du *Bagnerot* qui coule dans le vallon de Bains-les-Bains. La *Semouse*, qui naît à l'O. de Remiremont, s'augmente (rive g.) de l'*Augrogne*, la rivière de Plombières, et de la *Combeauté* qui forme une belle cascade à Faymont. Ces trois rivières vont à la Saône par la *Lanterne* qu'elles n'atteignent que dans le département de la Haute-Saône.

Lacs. Étangs. Les lacs de *Gérardmer*, de *Longemer* et de *Retournemer* sont les plus



ÉPINAL. — Église Saint-Maurice (Vosges).

beaux des Vosges. On peut encore citer aux environs de la Bresse, non loin du Honeck, ceux de *Lispach*, de *Marchet*, des *Corbeaux*, de *Blanchemer*, le lac de *Fondromé* à Rupt, de la *Mare*, à Vexaincourt, d'une surface de 2 hectares et d'une profondeur de 15 m.

Comme étangs, on peut citer celui de la *Cuve* à la Bresse, de la *Marfosse* à Essegney et de l'*Abime* à Tendon ; ce dernier, tourbeux, est souvent à sec.

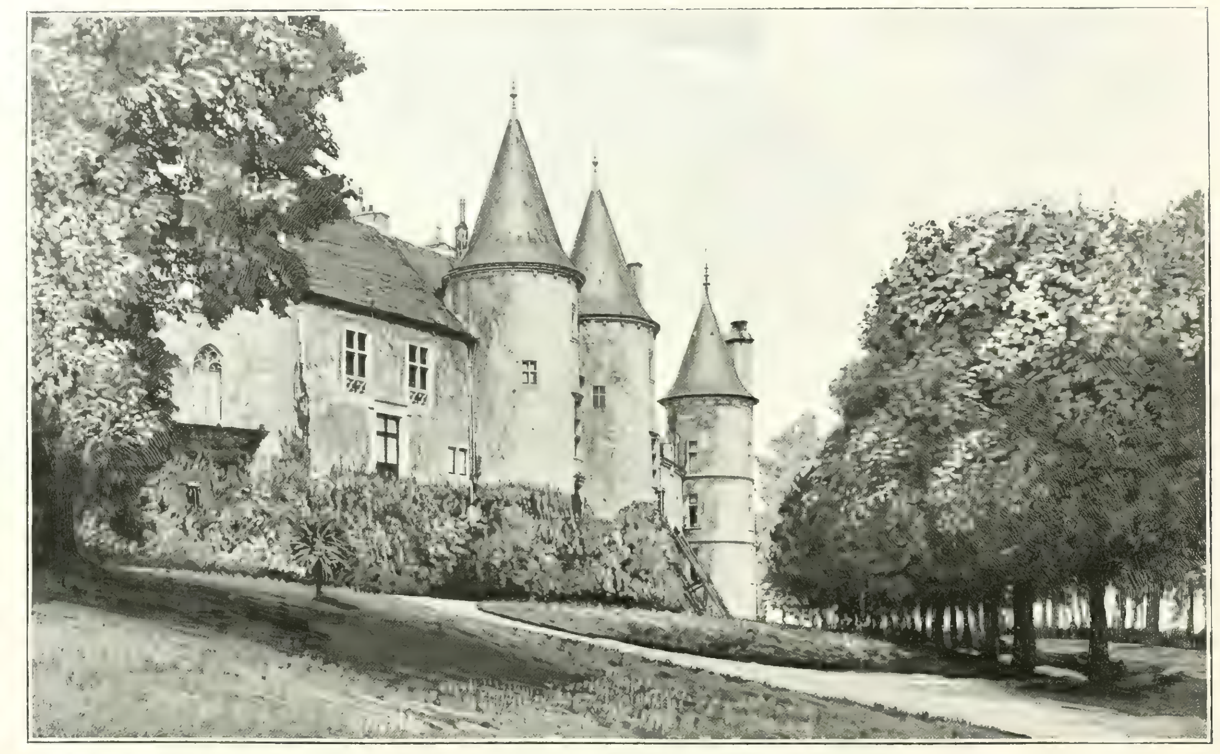
Sources minérales. — Elles sont nombreuses dans le département et constituent le groupe le plus important de la région de l'E. **Bains-les-Bains** compte 14 sources d'une température de 28° à 54° ; les eaux sont sulfatées, sodiques, arsénicales ; la quantité de sels de soude et de chaux varie suivant les sources (Bain Romain, Bain de la Promenade). **Bussang** a 5 sources d'eau froide (11° à 12°), bicarbonatée, alcaline, ferrugineuse et manganésée, avec une dose appréciable d'arsenic et de lithine ; cette eau est rendue gazeuse par l'acide carbonique. Bussang expédie par an environ 1 million de bouteilles. **Contrexéville** possède 4 sources froides (11°5), sulfatées calciques, magnésiennes ferrugineuses (sources du Pavillon, du Quai, des Bains, de la Souveraine). On en expédie annuellement 1 700 000 bouteilles. **Plombières** a 46 sources autorisées, d'une température de 20° à 74°, utilisées dans 7 établissements thermaux (Nouveaux-Thermes, Bain Stanislas, Bain romain, Bain national, Bain des dames, Bain tempéré, Bain des Capucins). Quant aux eaux, on les divise en 3 catégories : eaux très chaudes (74° à 62°), Robinet romain, Stanislas, Vauquelin et Mougeot ; eaux chaudes (55° à 49°) ; eaux tempérées ou savonneuses (55° à 15°). Cette dernière catégorie comprend 5 sources. On utilise en outre en boissons 6 autres sources : celles des Dames, du Crucifix, des Capucins, Fournie, Lambinet, Müller. En résumé, Plombières est une des premières stations de l'Europe ; mais ses eaux s'expédient peu : (5855 bouteilles en 1899). **Vittel** possède 5 sources autorisées d'une température de 11°5 dont 4 sont captées par l'Établissement : Grande source, source Marie, source des Demoiselles, source salée. L'eau, aigrelette, contient plus de magnésie que celle de Contrexéville. En 1899, Vittel a expédié 1 582 918 bouteilles des 4 sources ci-dessus. De la 5e source, ou source Bienfaisante, il en a été expédié 110 551. **Martigny-les-Bains** a 3 sources froides (11°) sulfatées calciques, lithinées (source Jeanne d'Arc, source au fer, source savonneuse).

En plus de ces sources, il en existe encore d'autres. Citons celles de *Bulgnéville*, bicarbonatée calcique ; *Circourt*, froide, sulfatée calcique ; *Liffol-le-Grand* (source St-Joseph) ; *Vorray*, froide, sulfatée calcique ; *Dolaincourt* (10°) sulfurée sodique, arsénicale ; *Bourcs la Chétive*, ferrugineuse ; près de *Blécaincourt*, la Fontaine Rouge, ferrugineuse ; *Damblain*, aussi efficace que l'eau de Contrexéville, toutes dans l'arrondissement de Neufchâteau ; d'*Heucheloup*, de *St-Menge* et de *St-Vallier*, dans l'arrondissement de Mirecourt ; de *Bruyères*, source froide ; de *Destord* et de *Laval*, toutes deux ferrugineuses, dans l'arrondissement d'Epinal ; les 3 sources situées près de la Côte St-Martin, non loin de St-Dié, l'une ferrugineuse, l'autre sulfureuse, et la troisième gazeuse ; enfin, près de Véroux, à *Chaude-Fontaine*, une source jadis exploitée ; les sources de la Cloche et de la Salmatte, ferrugineuses, situées toutes deux à *Rupt*, dans l'arrondissement de Remiremont.

CANAL. Le **Canal de l'Est** (**branche S.**) pénètre dans le département à Socourt et accompagne la rive g. de la Moselle jusqu'auprès de Golbey, au N. d'Épinal, en passant à Charmes. A Golbey il envoie un chenal d'accès de 3 kilom. 548 m. sur la rive d. de la Moselle jusqu'à Épinal, tandis qu'à partir du même point il s'éloigne de la rive g. pour atteindre à Girancourt le faîte de partage entre les bassins de la Moselle et du Rhône, descendre la vallée du Coney pour rencontrer la Saône, qui, canalisée, le conduit jusqu'à Port-sur-Saône. Sa longueur, dans le département, y compris le chenal d'accès d'Epinal, est de 77 kilom. 959 m.



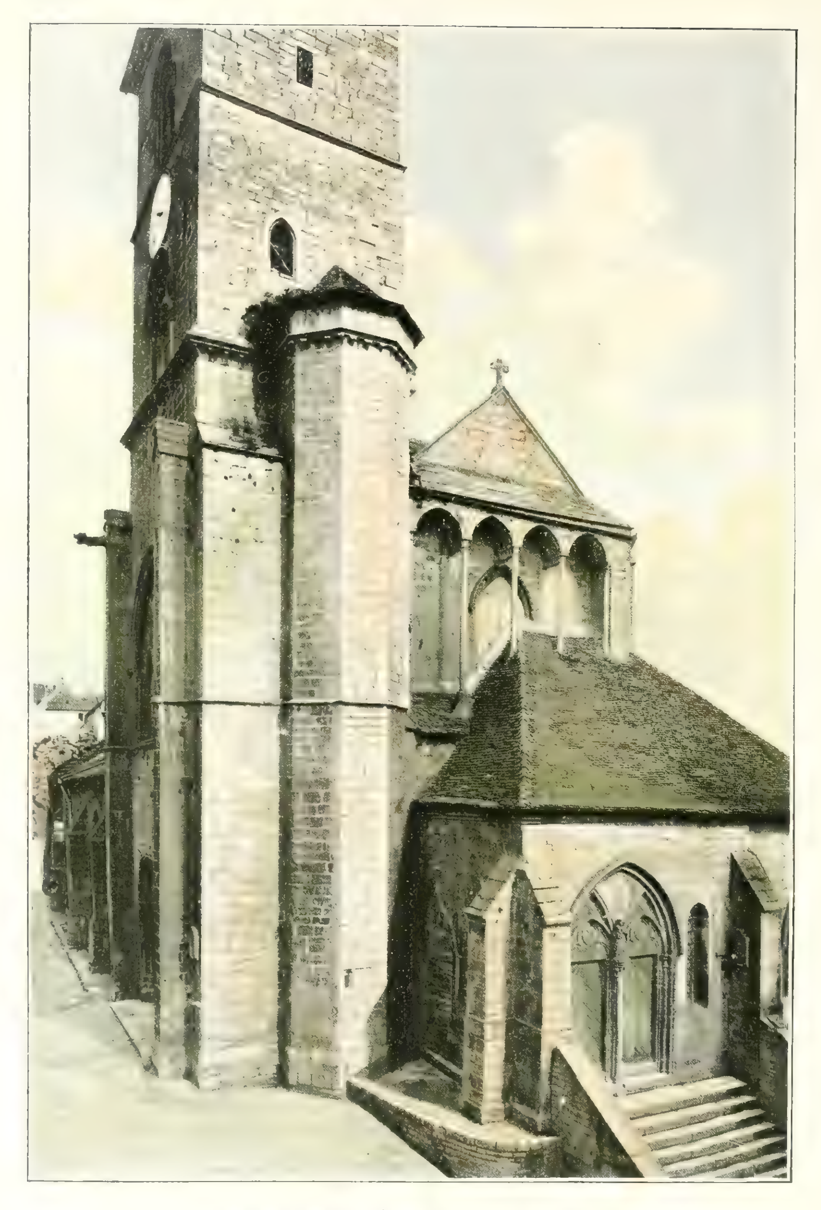
CHAMP LE DUC — Église. Ensemble S.



FRÉBÉCOURT. — Château de Bourlemont. Vieilles tours.



NEUFCHATEAU — Porte de l'Hôtel de Ville.



NEUFCHATEAU. — Église Saint-Christophe, côté O.

Climat

En raison de son altitude, de l'orientation vers le N. ou le N. O. de la plupart [illegible] lées, le climat de cette région est tout à fait particulier, typique. Aussi l'a-t-on dénommé climat *vosgien*. Les changements de température y sont brusques, le froid rude. De plus une constante humidité s'y maintient, par suite de l'imperméabilité des roches et du sous-sol, humidité favorisée en outre par des pluies abondantes. La hauteur moyenne annuelle des pluies augmente de l'O. à l'E. ; elle est de 0 m. 70 à Épinal, de [illegible] à St Dié, dépasse 1 m. et même 1 m. 70 dans les hautes vallées des Vosges. Ajoutons que la moyenne de la température à Épinal [illegible] est inférieure de 1° à celle de Paris, avec des écarts considérables soit en [illegible] soit en [illegible]. Le nombre de jours de gelée y est en moyenne de 86 par an.

Le département comptait 55 stations météorologiques en 1899.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 587 656 hectares (Cadastre).

POPULATION (1896) : 421 412 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	ÉPINAL	1	6	[illegible]
Sous-Préfectures	*Mirecourt*	1	[illegible]	[illegible]
	Neufchâteau	1	[illegible]	151
	Remiremont	1	[illegible]	[illegible]
	Saint-Dié	1	8	91
		Total 5	Total [illegible]	Total [illegible]

LISTE DES CANTONS

Épinal . . Bains-les-Bains, Bruyères, Châtel, Épinal, Rambervillers, Xertigny.

Mirecourt Charmes, Darney, Dompaire, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Vittel.

Neufchâteau Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Lamarche, Neufchâteau.

Remiremont Plombières-les-Bains, Remiremont, Saulxures-sur-Moselotte, Le Thillot.

Saint-Dié . . Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Gérardmer, Provenchères-sur-Fave, Raon-l'Étape, Saint-Dié, Senones.

CULTES. — Culte catholique. *Évêché de St Dié*, érigé en 1777, suffragant de Trèves jusqu'en 1790, époque à laquelle il devint suffragant de Besançon. Supprimé en 1802, il fut rétabli en 1823. Ce diocèse comprend le département des Vosges. Il compte 52 cures, 554 succursales et 49 vicariats rétribués. Il existe à St Dié un séminaire diocésain. On ne compte qu'un petit nombre de communautés religieuses d'hommes, s'occupant surtout d'enseignement. Les communautés de femmes y sont très nombreuses ; plusieurs ont leur maison-mère dans le département, surtout celles qui se livrent à l'enseignement. Les principaux pèlerinages sont ceux de N. D. de Consolation à Épinal, N. D. de St Dié, N. D. du Trésor à Remiremont, N. D. de la Brosse à Bains, N. D. de Bermont, près Domrémy, le tombeau de saint Pierre Fourier à Mattaincourt.

Culte protestant. Les adhérents au culte réformé, au nombre de plus de 2800, sont rattachés au consistoire de Nancy [illegible] circonscription synodale. On compte trois consistoires : à Épinal, avec succursales à Thaon, Charmes, Bruyères, Rambervillers ; à Remiremont, avec succursales à Plombières, au Val d'Ajol, à Rupt-sur-Moselle, [illegible] Éloyes ; à St Dié, avec succursale à Gérardmer.

Culte israélite. Il compte environ 1800 adhérents rattachés à la circonscription consistoriale d'Épinal. Il y a des communautés à Bruyères, Gérardmer, Lamarche, Neufchâteau, Rambervillers, Raon-l'Étape, Remiremont, St Dié, Senones, le Thillot.

ARMÉE. — Ce département est compris dans la 20e région militaire et les troupes qui

en dépendent font partie du 20e corps d'armée dont le chef-lieu est **Nancy**. La garnison de Bruyères se compose de 1 bataillon d'infanterie; celle d'Épinal de la P. P. de 2 régiments d'infanterie, de la P. C. de 4 autres régiments, de la P. P. d'un régiment de cavalerie (chasseurs), de 1 bataillon d'artillerie à pied et de 5 compagnies du génie; celle de Gérardmer de 1 bataillon d'infanterie; celle de Neufchâteau de la P. C. de 2 régiments d'infanterie, de 1 régiment de cavalerie (chasseurs); celle de Rambervillers de la P. P. de 1 bataillon de chasseurs à pied; celle de Remiremont de la P. P. de 2 bataillons de chasseurs à pied et de 2 batteries d'artillerie; celle de St-Dié enfin, la P. P. de 2 bataillons de chasseurs à pied.

Le département ressortit en outre à la 20e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. La place d'Épinal, avec sa ceinture de forts et de batteries, continue au delà de Toul le système de défense de la frontière N.-E. Le fort de **Bourlémont**, au-dessus de Neufchâteau, bat la vallée de la Meuse. Sur la rive d. de la Moselle, on trouve en allant du N. au S. les ouvrages suivants : forts de **Dognéville**, de **Longchamps**, de **Woivre**, des **Adelphes**, de **Razimont** et de la **Mouche** qui bat au S. la ligne de Port-d'Atelier; sur la rive g. sont les forts d'**Uxegney**, de **Girancourt**, du **Thiéa**, du **Roulon**, des **Friches**, du **Bambois** et plusieurs batteries intermédiaires, notamment celle de **Sanchey**. Sur les Hauts de la Moselle se trouvent : le fort d'**Arches** qui bat le débouché de la Vologne, le fort du **Parmont** au-dessus de Remiremont, qui bat celui de la Moselotte, le fort de **Rupt** qui commande la route de Luxeuil par le mont de la Fourche, le fort de **Château-Lambert**, à la limite des deux départements des Vosges et de la Haute-Saône, qui bat la route de Lure par Servance, enfin le fort du **Ballon de Servance** à 1180 m. d'altitude.



NEUFCHATEAU. — Puits dans la cour de l'Hôtel de Vi[illegible]

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Nancy**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Épinal, où siège la **Cour d'assises**, à Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et St-Dié; 1 **Tribunal de commerce** à Épinal et à Mirecourt; 1 **Conseil de Prud'hommes** à Épinal et St-Dié; enfin 1 **Justice de paix** dans chacun des 29 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'**Académie de Nancy** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend 1 **collège communal**, auquel est annexée l'**école industrielle des Vosges**, à Épinal. Bruyères, Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et St-Dié ont chacun 1 collège. Il existe 1 **petit séminaire** à Châtel-sur-Meuse et à Autrey (près Rambervillers). On trouve des **cours secondaires de jeunes filles** à Bruyères, Remiremont et St-Dié. Il existe des **établissements libres** à Épinal et à Rambervillers.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école normale d'instituteurs (avec école annexe) de Mirecourt et à l'école normale d'institutrices (avec école annexe) d'Épinal. On trouve des écoles primaires supérieures de garçons à Charmes, Gérardmer, Senones, Thaon, et de filles, à Épinal et à Thaon. Il y a des cours complémentaires pour garçons, à Bains, Corcieux, Fontenoy-le-Château, Fraize, le Val-d'Ajol, Rambervillers, Raon-l'Étape, Saulxures, et pour filles, à Gérardmer et à Rambervillers. Enfin il y a des pensionnats primaires à Neufchâteau, Rambervillers et St-Dié.

Épinal possède 1 cours municipal de dessin, une école municipale de décoration et des cours municipaux de musique.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Troyes (division du N.-E.); à la 5e région agricole (N.-E.); à la 9e conservation forestière (Épinal); à la 5e inspection des Ponts et Chaussées.



CHATILLON-SUR-SAONE. — Ancien Hôtel du Gouverneur.

Agriculture

La partie occidentale du département, qui comprend les arrondissements de Neufchâteau et de Mirecourt, est très propre à la culture des céréales, de la pomme de terre et des plantes industrielles : navette, œillette, colza, tabac, houblon, chanvre. Dans les vallées centrales on rencontre de belles prairies naturelles, occupant plus de 100 000 hectares de surface. Les forêts occupent plus du tiers de la surface du département; elles s'étendent surtout dans la région orientale et couvrent les flancs des montagnes vosgiennes. La vigne occupe encore plus de 5000 hectares, principalement sur les coteaux de la Moselle, du Madon, de la Meuse, etc.

Voici le tableau de la statistique agricole pour 1899 :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	46 750 hectares	769.587 hectol.	Orge.	1.920 hectares	28 874 hectol.
Méteil.	7 940 »	176 844 »	Sarrasin . . .	1.512 »	16 972 »
Seigle	16 500 »	279 900 »	Avoine. . . .	55.500 »	1 191.517 »

Les pois et lentilles, avec une surface de 874 hectares, ont fourni un rendement de 10 881 hectolitres; la pomme de terre plantée dans 55 425 hectares a produit 4 006 886 quintaux. La culture de la betterave à sucre est pour ainsi dire nulle, puisqu'elle n'a occupé que 16 hectares et n'a donné qu'un faible rendement de 5200 quintaux. Celle du tabac a occupé 255 cultivateurs qui ont planté 42 hectares 16 ares et ont livré 74 491 kilog. de feuilles. Le houblon, avec 17 hectares, a produit 178 quintaux, le chanvre, avec 14 hectares, a donné 42 quintaux en filasse et 72 en graines; le lin, avec 2 hectares, 7 quintaux en filasse et 7 quintaux en graines. Pour les plantes oléagineuses, en voici le tableau :

	Hectares	Production en graines		Hectares	Production en graines
Colza	64	567 hectol.	Œillette . . .	9	91 hectol.
Navette	21	140 »	Cameline .	4	16 »

La vigne a occupé 5216 hectares et a donné 126551 hectolitres; on a replanté la même année 24 hectares. Les vins récoltés dans l'arrondissement de Neufchâteau sont de qualité ordinaire; les meilleurs sont ceux de Charmes et de quelques localités du même canton.

La culture fruitière comprend le pommier à cidre, le cerisier, le prunier, le noyer. La récolte en fruits a été de 264 quintaux de noix, 591 de prunes, 151 de cerises à kirsch et de 1210 de pommes à cidre. La région de Bains et des environs fournit le meilleur kirsch des Vosges; les cerisiers y sont nombreux et la neige de leurs fleurs est aussi attrayante à regarder que celle des pommiers de la vallée d'Auge en Normandie.

Voici maintenant le tableau de la production fourragère :

	Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betteraves fourragères .	5 026	545.785	Fourrages annuels . . .	1.620	109 529
Prairies artificielles: Trèfle	8 589	292 515	Prairies temporaires . .	2 554	66 529
Luzerne . . .	7 511	242 901	Prés naturels (1re coupe .	95.750	5.102 442
Sainfoin .	1 827	42 990	» regains . . .	»	1.017.121
Légumineuses	567	8.596	Herbages	11 561	104 985

Les forêts domaniales occupent 56 469 hectares 52 ares; les forêts communales et d'établissements publics, 119 147 hectares 99 ares; enfin plus de 55 000 hectares de bois et forêts appartiennent à des particuliers. Le régime forestier est le taillis sous futaie dans les pays de plaine, avec les essences suivantes : chêne, hêtre, charme, bouleau, tremble, érable, bourdaine. Dans la région moyenne et dans la montagne, c'est le régime de futaie qui domine, avec le hêtre et le chêne mélangés, dans la région moyenne, comme essences; le hêtre, l'épicéa et une grande variété de pins dans les Hautes Vosges. L'exploitation des forêts est une des grandes ressources du pays; elle y occupe un grand nombre de bras. On utilise la force des cours d'eaux pour actionner les scieries dans la montagne. La valeur des produits des forêts domaniales et communales dépasse actuellement une somme de 7 000 000 de francs. Le gibier à poil abonde dans les forêts; en 1899 on a tué 7 loups et louveteaux, 160 sangliers, 647 renards et 870 animaux divers. Les hauts plateaux ou chaumes sont recouverts de pâturages où s'épanouit une flore alpestre remarquable.

En 1899, on comptait 51 255 chevaux, 63 mulets et 259 ânes. La race bovine était représentée par 145 570 têtes de bétail dont 87 257 vaches ayant produit 1 260 585 hectolitres de lait d'une valeur de plus de 19 000 000 de francs. Une partie de ce lait est transformé en fromages, façon gruyère et géromes, principalement dans la région de Gérardmer. La race ovine comptait 59 519 sujets, la race porcine 77 106 et la race caprine 15 475. La production de la laine a été de 948 quintaux. Ajoutons que la volaille est assez nombreuse dans le département. La production du miel a été de 78 058 kilog. et celle de la cire de 15 270 kilog.

L'enseignement agricole comprend une chaire départementale avec un laboratoire agricole à Épinal; une chaire spéciale d'agriculture à St-Dié et à Neufchâteau; un cours de sylviculture est professé à l'école normale de Mirecourt. Il existe des pépinières départementales dans le dépar-



PLOMBIÈRES. — Vue générale, prise à l'E.

tement qui possède en outre des champs de démonstration et de culture. Enfin Saulxures-sur-Moselle possède une école d'agriculture et de laiterie.

Industrie

Certaines branches d'industrie sont très développées dans le département. Nous citerons au premier rang la filature du coton répandue dans 40 localités et qui en 1899 comptait environ 1055000 broches; la même année le tissage du coton disposait de plus de 52000 métiers. Dans presque toutes les maisons de la région de Gérardmer, en particulier, on s'occupe du tissage de la toile qui accapare les bras de la population féminine. La laine, la bourre de soie, le lin, le chanvre sont également filés et tissés, mais sur une échelle beaucoup plus modeste. Il y a des retorderies de fil à coudre, etc. La métallurgie occupe 40000 ouvriers. La broderie fait vivre à peu près le même nombre d'ouvrières. Une industrie spéciale aux Vosges est encore la féculerie pratiquée dans une centaine d'usines. Ajoutons que la surface considérable des forêts a multiplié le nombre des scieries mécaniques, surtout dans la montagne.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il existe 4 concessions de **mines**, une de plomb argentifère à la Croix-aux-Mines et trois de lignite, à Norroy, Suriauville et St-Menge. En 1899 la production de lignite a été de 1011 T. pour St-Menge et de 502 T. pour Suriauville. La même année 42 **tourbières** dans 12 communes ont produit 1400 T. avec un personnel de 160 ouvriers. Une carrière souterraine (Bands de Robach) produit du calcaire dolomitique employé à la fabrication de la chaux. Les autres **carrières**, au nombre de 671, toutes à ciel ouvert, mais dont les ¾ sont sans importance, ont occupé 2000 ouvriers et ont produit 504710 T. de matériaux de toutes sortes d'une valeur de 2562500 fr. L'antimoine, le cobalt, le manganèse, le zinc se trouvent à l'état natif; les minerais de fer et de cuivre ne sont pas exploités. On fabrique de la **chaux** dans une trentaine de localités. On compte environ 50 **briqueteries** et **tuileries**. On fait de la **céramique** à Grandvillers, Jeanménil, Raon-l'Étape, Rambervillers; de la **faïence** à Raon-l'Étape; de la **poterie de grès** à Jeanménil, Rambervillers (tuyaux), Bonvillet. La **verrerie** jadis florissante n'est plus pratiquée qu'à Hennezel et à Portieux (verres de montres).

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie**, disséminée un peu partout, est assez importante: les Vosges possèdent 550 moulins environ, une centaine d'usines s'occupent de **féculerie**: 16 **huileries**; des **laiteries** à Épinal, la Forge, Longchamp, St-Amé, Sandaucourt, Saulxures-sur-Moselotte et Vincourt; des **fromageries** à Gérardmer, Chermisey et Tranqueville. On trouve des **brasseries** à Charmes, Vittel, Xertigny, Bruyères, St-Dié, Neufchâteau, Fontenoy-le-Château, Ville-sur-Illon, Plainfaing, Raon-l'Étape, Senones, Dommartin-lès-Remiremont et au Val d'Ajol. Il existe des **distilleries** à Épinal, Granges, St-Dié, Bulgnéville, Harol, le Valtin, Bains, Contrexéville, le Val d'Ajol et le Clerjus (le kirsch des Vosges jouit d'une réputation très méritée). Épinal fait des sirops de glucose.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. La production de 1899 en fers marchands et spéciaux a été de 282 T., de 5115 T. en tôle d'acier et de 1248 T. en barres diverses. En outre 18 fonderies de 2e fusion, disposant de 25 cubilots, ont produit 4800 T. de fontes moulées avec un personnel de 550 ouvriers. On trouve des **fonderies** à Remiremont, au Thillot, St-Dié, Épinal, Cornimont, Senones, Raon-l'Étape, Vrécourt, Docelles, Belanges, au Clerjus, à Robécourt; des **forges** au Clerjus, Ruaux, Uzemain, Xertigny (Semouze). Il existe des ateliers de **constructions mécaniques** à Épinal, Remiremont, St-Dié, Raon-l'Étape, Vittel, Docelles. Il y a des **fonderies de cloches** à Robécourt et à Martinvelle; des **clouteries** à Bains, Fontenoy-le-Château, Grand. On fabrique des **machines agricoles** à Châtenois, Charmes, Vrécourt; des **locomotives routières** à Grandvillers, Épinal et Remiremont; des couverts en **fer battu** à Bussang, Darney et Fontenoy-le-Château; des **fourches** à Hennezel, La Hutte; des ustensiles en **fer battu** à Bussang, Épinal, Plombières, Ruaux et au Val d'Ajol; des **vis** à Charmes; des **toiles métalliques** à St-Dié. Quelques localités fabriquent des limes, des navettes, des peignes de tissage, des lames, des étrilles (Neufchâteau), etc., etc. On fait de la **tréfilerie** à Bellefontaine et à Xertigny; de la **chaudronnerie** à St-Dié, Épinal, Docelles, Remiremont et au Thillot.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Il y a des usines d'**apprêt** pour tissus à St-Dié, de **blanchiment** à Gérardmer et à Moyenmoutier. Il existe des **blanchisseries** à Celles-sur-Plaine, Moyenmou-

SAINT-DIÉ. — Cathédrale. Chaire à prêcher extérieure en plein air.

REMIREMONT. — La Grande Rue.

tier, Gérardmer, Thaon, le Tholy, St-Etienne ; des **teintureries** à St-Dié, Charmes, St-[illegible], Thaon, Epinal, Celles-sur-Plaine, Remiremont, Neufchâteau, Senones, [illegible]. Signalons encore une **amidonnerie** près Neufchâteau, quelques **stearineries** à St-Dié, [illegible], **cierges** de Mirecourt, de Neufchâteau, St-Dié, les **savonneries** de St-Dié, de [illegible], de Remiremont, de Fraize. Enfin Etival et Anould fabriquent de la **pâte chimique de bois**.

INDUSTRIES TEXTILES. Voici la liste des localités qui possèdent tout à la fois des **filatures et des tissages de coton** : La Bresse, Cornimont, Epinal, Granges, [illegible], Moyenmoutier, Moussey, St-Etienne, St-Maurice, Thaon, St-Amé, Vagney. Remiremont compte aussi plusieurs grandes filatures, de même que Saulxures-sur-Moselotte, etc. Des **filatures de laine** existent à La Neuveville-les-Raon, le Thillot, Nomexy, le Val d'Ajol, Châtillon-sur-Saône, Serécourt, Ameuvelle ; une **filature de bourre de soie** se trouve à La Croix-aux-Mines. Il y a des usines de **cardage de déchets de coton** à Remiremont, Sauley, Darnieulles. Les **cotons à broder** se fabriquent à Allarmont, Celles, Epinal, Luvigny. Le **tissage de la laine** dispose d'un millier de métiers à St-Dié, Senones, Moyenmoutier, Basse-sur-le-Rupt, le Thillot, St-Gorgon, celui du **lin** et du **chanvre** de 425 métiers. En outre une dizaine d'établissements font du **coutil**, un même nombre fait des **tissus mélangés**. La **bonneterie** se fait à la Neuveville-les-Raon, St-Dié, Rambervillers, Remiremont, Lamarche, Bains, Vittel, Sauley-sur-Meurthe, le Thillot. Les **broderies et dentelles** (guipures et applications) se fabriquent surtout à Mirecourt, Fontenoy-le-Château, Bruyères, Remiremont, Neufchâteau, Epinal, Lamarche, Nomexy, Rambervillers, Monthureux-sur-Saône, etc. Gérardmer, Senones, font des **lacets** : Senones et Belval, des **rubans** : Plombières, la Croix-aux-Mines et Monthureux-sur-Saône, de la **ouate**. Enfin des établissements d'**impression sur étoffe** existent à Epinal, St-Etienne, le Thaon.



SAINT-DIÉ. — Église Notre-Dame [illegible]

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries corroiries** à St-Dié, Bruyères, Epinal, Vrécourt, Sauley-sur-Meurthe, Remiremont, le Thillot, Neufchâteau, Dombasle, Vittel, Gérardmer. On fabrique des **chaussures** à Remiremont, des **chaussons** à la Neuveville-les-Raon, Neufchâteau et Damblain ; des **chapeaux** de feutre à Epinal. Il y a des **corderies** à Bruyères, Ollainville, St-Etienne, St-Laurent, le Thillot. L'industrie du **papier** est active dans les Vosges qui ont pour ainsi dire le monopole de certaines spécialités. C'est ainsi qu'Arches et Archettes fabriquent le papier timbré, à filigrane, que Châtel fournit le papier végétal. [illegible]

[illegible] importantes à Étival (Clairefontaine), à Anould (le Souche), à Rambervillers, [illegible], Gérardmer, Docelles, Golbey, St-Nabord, la Neuveville-lès-Raon, Laval, la Chapelle-des-Bruyères. Toutes ces usines occupent plus de 2000 ouvriers. Il en sort annuellement [illegible] quintaux de papier et de carton. Ce dernier article est surtout fabriqué au Syndicat, à Laval, Ste-Marguerite, Moyenmoutier, Allarmont et à Xertigny (Amerey). Les pâtes de bois [illegible] viennent de Lépanges, Gérardmer, St-Ame, Chavelot, la Neuveville-lès-Raon, Granges, Docelles, Anould, Ban-sur-Meurthe et Ste-Marguerite. L'**imagerie** d'Épinal a passé dans toutes les mains. Quant à la **lutherie** de Mirecourt, elle est non moins célèbre : une seule maison de cette ville occupe 150 ouvriers tant de Mirecourt que de la banlieue. Ajoutons qu'à côté de la lutherie Mirecourt fabrique aussi des instruments à vent, des orgues à manivelle, des orgues d'église. Épinal et Rambervillers ont également des facteurs d'orgues. Enfin Étival et Raon-l'Étape font de la **ganterie**.



MOYENMOUTIER. — Église. Stalles du chœur.

L'industrie du **bois** comporte plus de 500 scieries réparties surtout dans les Hautes-Vosges. On fait de la **boissellerie** à Belrupt, Bonvillet, la Bresse, Celles-sur-Plaine, Gérardmer, Hymont, St-Étienne, Ste-Hélène, St-Nabord ; des **meubles** et des **sièges** à Liffol-le-Grand, Pargny-sous-Mureau, St-Ouen, Martigny-les-Bains, Bulgnéville, Bruyères, Neufchâteau, Villotte, le Val-d'Ajol, Monthureux-sur-Saône, Arches ; des **sabots** et **galoches** à Nomexy, Xamontarupt, Trémonzey, Neufchâteau, St-Léonard, Darney, Fraize, Pouxeux ; du **parquet** à St-Dié, Anould, Neufchâteau, Pouxeux, Épinal ; du **charronnage** à Thuillières, Neufchâteau, la Forge, Ruppes, Épinal, Châtenois, Chantraine, Ventron ; des balais à Darnieulles ; des **baguettes** pour cadres à St-Dié ; des **cerceaux** à Outrancourt ; des **chaises** à Liffol-le-Grand, Pouxeux, Monthureux, Bruyères, Pargny-sous-Mureau, la Chapelle-aux-Bois, Darney, Villotte, St-Dié. La tonnellerie s'exerce à Éloyes, Rambervillers, Charmes, Remiremont ; la **carrosserie** à Neufchâteau, Épinal, St-Dié, Châtenois, Raon-l'Étape ; la **brosserie** à Darnieulles, Gérardmer, Lamarche, Remiremont.

[illegible] le département comptait 602 établissements en activité, possédant 89[illegible] machines à vapeur [illegible] total de [illegible] chevaux. Les rivières fournissent 4675 chevaux de force dont [illegible] pour [illegible] usines dont 51 scieries, 10 moulins, 12 tissages, 6 filatures, 2 papeteries, 24 [illegible] de pâte de bois, 2 blanchisseries, 5 féculeries, 2 bonneteries, 10 diverses.

Commerce

Le département des Vosges importe principalement du coton, des fils en provenance de la région du N. de la France (le marché d'Épinal est très important), du minerai de fer, de la houille et du coke ([illegible] t. en 1899, dont 274 161 t. en provenance de Belgique, des départements du Nord et du Pas-de-Calais, de la Prusse rhénane, transportées par eau), des vins, eaux-de-vie et huiles, des articles d'épicerie et des denrées coloniales, des modes et nouveautés, des articles d'ameublement, de bijouterie, de librairie, etc.

Il exporte de la toile, des tissus de coton et de laine, de la bonneterie, des bois de toutes sortes, articles de boissellerie, [illegible] des œufs [illegible] 7 810 047 [illegible] des fromages [illegible] du kirsch, des pommes de terre, de la fécule, du fromage de Gérardmer, du kirsch, des plantes pharmaceutiques, des métaux, fer, tôle, acier et des objets en métal, fer battu, articles de quincaillerie, de toutes sortes de l'imagerie d'Épinal, des instruments de musique, etc.

Les droits de douane et divers (1er juillet 1899 au 1er juillet 1900) ont atteint une somme de 70[illegible] francs.

Le tonnage effectif du canal de l'Est (branche S.) en 1899 a été de 57 [illegible] t. entre Messein (Meurthe-et-Moselle) et Corre (Haute-Saône). 51[illegible] bateaux y ont circulé tant à la montée qu'à la descente. Le halage se fait par chevaux; la navigation à vapeur y est sans extension. L'achèvement du Canal de la Marne à la Saône et celui [illegible] de la Saône [illegible] est achevée dans le département de la Haute-Saône, ne manqueront pas d'augmenter l'activité commerciale de cette voie.



MOYENMOUTIER. — Châsse en bois [illegible]

Voies de communication

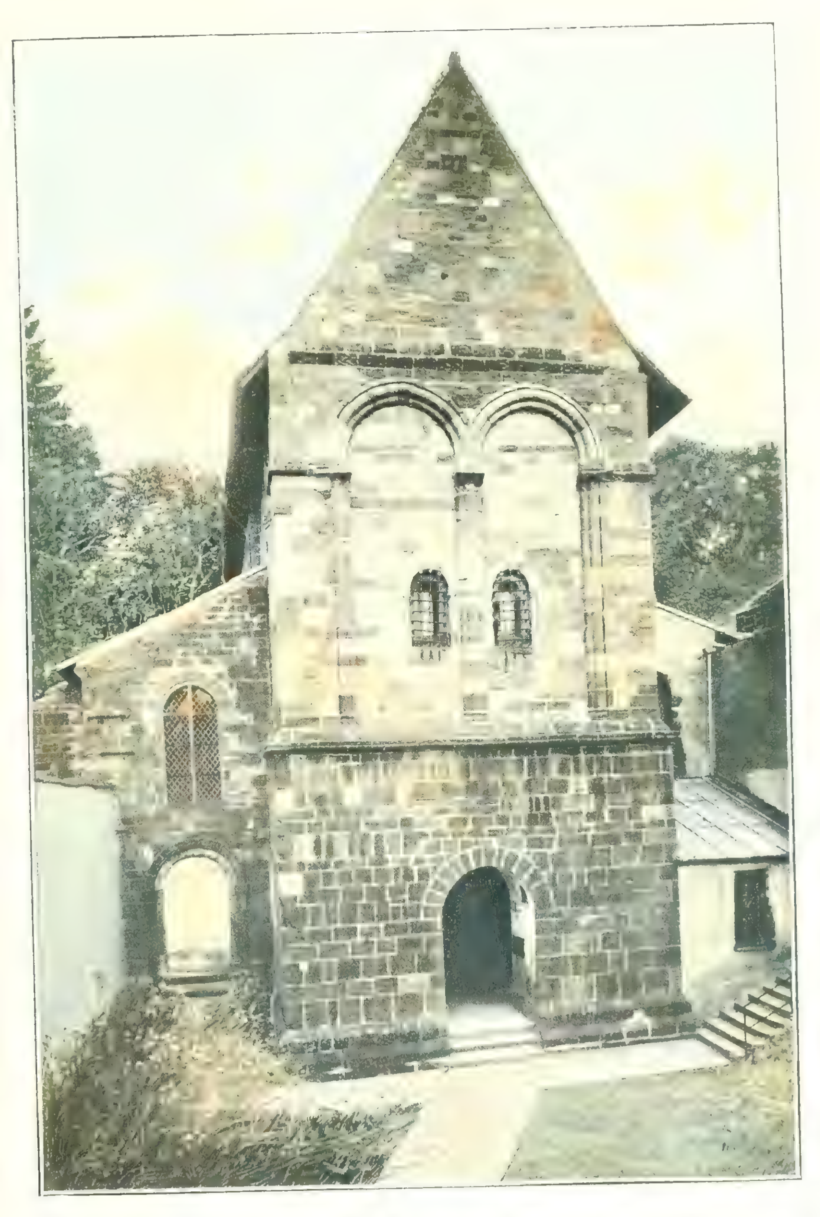
	km
Chemins de fer (voie normale)	565,827
voie étroite	77,700
Routes nationales	415,517
Chemins vicinaux de grande comm.	2 475,685
[illegible] ordinaires	2 709,311

	km
8 rivières flottables : Moselle, Meurthe, Vologne, Taintroue, Rabodeau, Plaine, Ravine, Goutte de la Meix, ensemble	147,028
Canal de l'Est (branche S.). Parcours dans le département y compris le canal d'accès d'Épinal	77,950
Rigole de Bouzey à [illegible]	12,[illegible]



PINAL est une ville pittoresquement située dans la vallée de la Moselle qui s'y divise en deux bras; c'est de plus une cité industrielle qu'entourent de hautes collines boisées dont les points culminants sont hérissés de forts et de batteries. Elle est bâtie plutôt en longueur, dans la direction du cours de la Moselle. Perpendiculairement à cette direction s'ouvre à l'E. un vallon où se dresse en éperon une hauteur portant les ruines du vieux *Château fort* entouré du magnifique *Parc Doublat*. Du belvédère situé en avant on jouit d'une vue magnifique sur Épinal, en amont et en aval. De cet observatoire on découvre, outre la partie supérieure des principaux monuments, les vieilles maisons pittoresques dont la Moselle baigne le pied. Une fort jolie promenade, le *Cours*, accompagne la rive d. de la rivière, précédé d'un avant-cours, continué par le petit *Champ de Mars* et l'*avenue des Templiers* qui est le prolongement de la Promenade de la *Petite Provence*, au nom significatif. La pointe amont de l'île, entourée à g. par le *Canal des Grands Moulins* ou petit bras de la Moselle et à d. par le grand bras, se termine également par un joli *square* que borde l'ancien Hôpital, devenu le *Musée*. Ce dernier renferme près de 200 toiles dont une douzaine de tout premier ordre. Sur ce nombre 25 appartiennent aux anciennes écoles d'Italie, 30 à 35 aux écoles hollandaise et flamande, 15 à l'école allemande, quelques-unes à l'école espagnole et le reste aux écoles françaises tant anciennes que modernes; la sculpture est installée dans une cour; on remarque en outre un grand nombre de sculptures et d'inscriptions gallo-romaines extrêmement intéressantes, provenant de Grand, de Portieux, du Donon, etc. une belle statuette en bronze, un Hermaphrodite au mouvement gracieux, des vitraux de l'abbaye d'Autrey (1542), une collection d'armes, des objets d'art de toutes sortes, des monnaies et médailles, une galerie d'histoire naturelle. Un pavillon voisin renferme la *Bibliothèque* qui possède 40000 volumes, 210 manuscrits et 118 incunables. De belles boiseries provenant de l'abbaye de Moyenmoutier (XVIIIe s.) supportent les livres. Parmi les raretés on peut citer un *Glossaire anglo-saxon* du IXe s., un *Évangile* manuscrit selon saint Marc, sur vélin pourpre, en lettres d'or avec une reliure ornée d'un diptyque en ivoire du XVe s., une *Charte* de l'empereur Henri II aux dames d'Épinal (XIe s.), une *Bible* de 1460, etc. L'*Hôtel de Ville*, devant lequel se dresse, dans un petit square, le *Monument aux Vosgiens* victimes de la guerre de 1870-1871, date de 1757; il a été élevé par le duc Stanislas dont les armes ornent le fronton du monument. La *Préfecture* et l'*Hôtel du gouvernement militaire* sont sans intérêt, de même que le *Collège*, le *Théâtre*, l'*École normale de filles*, le *Palais de Justice*, la *Bourse et le Tribunal de commerce*. Le seul monument religieux intéressant est l'*Église St Maurice* (XIe s.), reconstruite au XIIIe s. sauf la tour carrée à l'O., qui s'élève au-dessus d'un porche; deux tourelles cylindriques flanquent les façades latérales; celle du S. seule est intacte; la façade N. possède un porche intéressant. Signalons encore les maisons à arcades de la *Place des Vosges*, la *Fontaine de la Paix*, colonne surmontée d'une statue de bronze. On peut faire de charmantes excursions aux alentours d'Épinal.

MIRECOURT est une petite ville qui, à vrai dire, ne se compose que d'une longue rue; elle est bâtie principalement sur la rive g. du Madon qui y forme un îlot et que deux ponts relient au faubourg St Vincent sur la rive d. Ce dernier renferme une *Maison* du XVIe s. et une *Chapelle* dite de l'*Oultre* (XVe s.), aujourd'hui isolée, mais occupant jadis un coin de l'ancien cimetière; la fenêtre du transept N. est élégante. Du terre-plein qui précède la façade O. on découvre la vue la plus intéressante sur Mirecourt, dominée par l'église de la rive g. De ce point on aperçoit encore les vestiges de la tour carrée du vieux *Château* détruit par Créqui. L'*Église* (XIVe s.), en contrebas de la Grande-Rue, a été bâtie en trois fois; au-dessus des bas-côtés s'élèvent des habitations privées. Du côté g. sont installés un petit *Musée* d'histoire naturelle et la *Bibliothèque* qui compte 5000 volumes, 5 manuscrits et 5 incunables. L'*Hôtel de Ville* (XVIe s.) abrite dans une annexe le *Tribunal* de 1re instance. Les *Halles* en pierre datent du XVIIe s. et sont soutenues par des piliers; deux clochetons d'angle à toiture pyramidale décorent l'une des façades. Une fontaine est surmontée de la *Statue de Saint Pierre Fourier*, en marbre blanc, dont la maison natale se voit dans la rue du même nom, centre du quartier habité par les dentellières et dont le *Tombeau* se trouve à **Mattaincourt**, à 2 kil. au S. de Mirecourt. On voit encore dans



SAINT-DIÉ — Église Notre-Dame. Façade O.

cette dernière ville un vieux *puits* qui a conservé son armature en fer forgé. La vieille *tour* de *Rorrael* est à 2 kil. au S.-O.

NEUFCHATEAU, au confluent du Madon avec la Meuse et au point de jonction de six voies ferrées, se divise en ville basse, entourée de prairies et de jardins potagers et en ville haute, dont le tertre le plus élevé porte ce qui reste de l'ancien *Château* des ducs de Lorraine. A côté est l'*église St-Nicolas* (xie s.), élevée sur crypte, dont la façade O. ainsi que la tour du clocher à g. ont été restaurées. L'*église St-Christophe* (xie s.) reconstruite au xiie s. et remaniée au xvie s., présente une curieuse façade à l'O. avec son porche fermé couronné d'une galerie couverte, soutenue par trois piliers légers; à la façade latérale N. est adossé le clocher flanqué d'une petite tourelle octogonale; on remarque à l'intérieur la chapelle des Fonts baptismaux (xvie s.). L'*Hôtel de Ville* (xvie s.) est l'ancien Palais d'Henriette de Lorraine, épouse de Louis de Guise; les parties les plus intéressantes sont : la porte d'entrée sur la rue, l'escalier avec plafond sculpté avec entrelacs et devises latines (1594); au premier étage une autre petite porte précédant l'entrée de la Justice de Paix et un puits adossé au mur de la cour intérieure. La *Bibliothèque*, qui y est installée, compte 11 000 volumes. Un ancien couvent d'Augustins renferme les *Écoles*, le *Tribunal*, la *Gendarmerie*, la *Prison*, le *Théâtre*. Neufchâteau a élevé une *statue* avec bas-reliefs à *Jeanne d'Arc* et un *Monument* aux enfants de l'arrondissement morts pour la patrie.

Aux environs, sur une hauteur dominant le confluent de la Saônelle et de la Meuse, se dresse le *château de Bourlémont* (xvie s.), en grande partie restauré. Plus à l'O. est **Grand**, célèbre par son amphithéâtre romain. A la limite du département, sur la rive g. de la Meuse, se trouve **Domrémy** où naquit Jeanne d'Arc, dont la maison est encore debout. Ce n'est pas sans émotion qu'après avoir franchi la grille entourant le jardin, on pénètre dans l'humble demeure où la pauvre bergère songea au salut de la France. Cette maison est aujourd'hui transformée en Musée; mais le sol en était nu jadis; au delà de la pièce commune renfermant l'âtre se voit la chambrette de Jeanne, qui ne reçoit le jour que par une petite lucarne à travers laquelle elle apercevait l'église toute proche. L'esprit reste confondu en pensant aux grandes choses accomplies et en contemplant le point de départ. Quelle étape de la chaumière au bûcher de Rouen! Plus à l'O. du hameau a été élevée une *Basilique* à mi-côte et au-dessous du Bois Chenu où Jeanne entendit ses voix.

REMIREMONT est situé sur la rive g. de la Moselle, un peu au-dessous du confluent de la Moselotte. Le fort de Parmont (615 m.) la domine à l'O. C'est une ville très propre où l'eau est répandue en abondance. Du rond-point au S. où s'élève un *calvaire*, le panorama qu'offrent la cité et la vallée avec ses dômes de verdure est charmant. Une belle promenade ombragée suit le pied de la colline de la rive g., tandis que des usines considérables bordent la rive d. de la Moselle. L'*église St-Pierre* élevée sur une crypte du xie s. est surmontée d'une tour carrée construite en grès que couronne un minaret (1788-1804); la porte de la sacristie, dite du Trésor à cause des objets qu'elle renferme, est du xviiie s. L'*Hôtel de Ville* et le *Palais de Justice* sont installés dans l'ancien Palais abbatial reconstruit en 1750, propriété de la célèbre communauté des Dames de Remiremont fondée au xiiie s., dont les 50 chanoinesses avaient au moins quatre quartiers de noblesse et dont l'abbesse portait le titre de princesse du Saint-Empire (la communauté relevait des empereurs d'Allemagne). La *Sous-préfecture* est installée dans une *Maison canoniale* (xviie s.). Le *Musée*, installé dans les salles de l'Hôtel de Ville, possède la décoration, un brevet et un portrait de chanoinesse. On y voit également quelques tableaux et la *Bibliothèque* renfermant 10 000 volumes. Le *Collège*, sans intérêt, a été agrandi en 1900. La *Grande-Rue* est assez curieuse avec ses *maisons à arcades*; à l'une de ses extrémités se dresse sur un carrefour une statue en bronze « *Volontaire de* 1792 », don de l'État en souvenir du patriotisme de la ville en 1792. Devant la gare, entre un beau groupe d'*écoles* municipales (1899) et la *Synagogue*, a été érigé, en 1895, un *Monument* aux enfants de l'arrondissement morts en 1870-1871. Sur la *Place de la Courtine* se dresse une *fontaine* (1828). L'*Hôpital* (1721) est dû à la générosité d'une abbesse : Béatrice de Lillebonne.

SAINT-DIÉ, centre industriel important avec des transactions commerciales actives, au cœur des Vosges, s'encadre entre des collines élevées bordant les deux rives de la Meurthe et dont les flancs sont recouverts de sapins à la verdure éclatante. La partie de la ville bâtie sur la rive g. renferme surtout des usines : tissages, filatures, tanneries, etc. Sur la rive d. se trouve la



ÉTIVAL. — Église [illegible]



LACS DE RETOURNEMER ET DE LONGEMER.

orné *Promenade du Parc* bien ombragée. Des voies larges, parallèles ou perpendiculaires à la Meurthe, coupent la ville assez animée, surtout les jours de marché. A l'extrémité de la principale, la *Rue Thiers*, s'élève, non loin de sa maison natale, le *Monument de Jules Ferry*, œuvre du sculpteur Mercié (1896). Dans la *Rue Stanislas*, au coin de la précédente, se trouve l'*Hôtel de Ville* (1765) qui abrite le *Théâtre*, le *Musée* et la *Bibliothèque*. Le Musée renferme des antiquités préhistoriques et anciennes (égyptiennes, grecques, romaines, gallo-romaines), des monnaies et médailles, des objets provenant de nos colonies d'Asie et d'Afrique, des collections d'histoire naturelle, etc. La *Bibliothèque* possède 18000 volumes, 151 manuscrits et 158 incunables. En bordure de la même rue s'alignent le *Collège*, la *Banque de France* (1895), la *Gendarmerie*, la *Sous-Préfecture*, le *Palais de Justice*. Sur une petite place on a élevé en 1827 une *fontaine pyramide* à la mémoire du duc Stanislas qui avait fait reconstruire ce quartier incendié en 1757. A l'autre extrémité de la ville se dresse, près de l'*Hôpital*, une colonne supportant une nymphe : c'est la *Fontaine de la Meurthe* jadis placée au centre de la place des Vosges, aujourd'hui place Jules-Ferry. La *Cathédrale* (XI°, XIV° et XVIII° s.), précédée d'un perron, a une façade dorique entre deux tours carrées et basses; elle est reliée à gauche à un joli *cloître* où l'on remarque une chaire extérieure. Egalement attenante au cloître est la petite *église N.-D.*, édifice restauré des XI° et XII° s. renfermant de jolies statuettes anciennes : saint Florent, saint Mammès et une Vierge avec l'Enfant Jésus. L'*Evêché* (XVIII° s.) a de beaux jardins en terrasse. Près de l'église se voit une *Maison*, dite *du Chanoine* (1557), avec de curieuses sculptures. La place Jules-Ferry possède encore quelques *maisons à arcade*. Le *Monument* aux victimes de la guerre de 1870-1871 a été érigé au cimetière; les noms de ces victimes sont gravés sur des plaques de marbre placées sous le péristyle de l'Hôtel de Ville. L'*église St-Martin*, près de la gare, détruite en 1895 par un incendie, a été reconstruite (1901) dans le style roman.

On peut faire une foule de promenades charmantes dans les environs, très pittoresques, notamment dans les massifs d'Ormont au N.-E., du Kemberg, au S., etc.

Il est impossible en parlant des Vosges de passer sous silence un certain nombre de localités intéressantes à des titres différents. Citons les villes industrielles de **Rambervillers**, dans la vallée de la Mortagne et qui possède un bel *Hôtel de Ville* du XVI° s.; **Senones**, bâti au milieu d'un amphithéâtre de verdure; **Raon-l'Étape**, à l'entrée de l'un des plus jolis défilés de la Meurthe. Parmi les stations thermales si fréquentées pour l'efficacité de leurs sources nommons : **Plombières**, qui s'allonge dans la vallée de l'Augronne, dans une région accidentée et boisée; **Bains**, sur les deux rives du Bagnerot, au milieu d'une forêt de cerisiers; **Bussang**, à la frontière d'Alsace, proche des sources de la Moselle, du Ballon d'Alsace, du Ballon de Servance; **Martigny**, à la naissance du Mouzon, non loin du fameux *Chêne des Partisans*, plusieurs fois centenaire; **Contrexéville** et **Vittel**, dans la vallée du Vair, aux pieds des Faucilles. N'oublions pas enfin la merveille des Vosges : **Gérardmer** avec ses lacs tranquilles entourés d'un cirque de montagnes dont les flancs sont recouverts de superbes mélèzes à l'ombre desquels bruissent les fraîches cascades. Gérardmer avec sa route du Col de la Schlucht et la cime culminante du Honeck du haut duquel on aperçoit l'un des plus beaux panoramas qui se puissent rencontrer.

Liste des Monuments historiques

Domremy	Maison de Jeanne d'Arc.	Médonville	Église (XII° s.).
Épinal	Église St-Maurice (XI° et XIV° s.).	Rambervillers	Hôtel de Ville (XVI° s.).
[illegible]	Église de l'ancienne abbaye (XII° et XV° s.).	Relanges	Église (XII° et XV° s.).
Grand	Restes d'un amphithéâtre et d'un temple.	St-Dié	Cathédrale St-Dié (XI°, XIV° et XVIII° s.) et Cloître attenant.
	Mosaïque.		Église N.-D. (XI° et XII° s.) attenante à la cathédrale.
[illegible]	Église.		

VOSGES

MEURTHE ET MOSELLE
BAS RHIN
HAUT RHIN
HAUTE SAÔNE
HAUTE MARNE
MEUSE
VOSGES
FAUCILLES
BACCARAT
Raon l'Étape
la Neuveville
Etival
Moyenmoutier
Senones
RAMBERVILLERS
St DIÉ
Charmes
FORÊT DE CHARMES
Portieux
MIRECOURT
Neufchâteau
EPINAL
FORÊT D'ÉPINAL
Bruyères
Anould
Fraize
PLAINFAING
Col du Bonhomme
Granges
GÉRARDMER
Col de la Schlucht
Hohneck (1366)
le Rothenbach (1319)
le Gd Ventron (1209)
Col d'Oderen
le Drumont (1226)
Col de Bussang
Ballon d'Alsace (1250)
REMIREMONT
CORNIMONT
Saulxures
Rupt
le Thillot
Bussang
St Maurice
VAL D'AJOL
Plombières
le Noirmont
Fontenoy le Château
Darney
FORÊT DE DARNEY
Lamarche
Monthureux
Xertigny
Bains
Thaon les Vosges
Châtel
St Laurent
Hadol
Eloyes
Arches
Le Donon (1010)
Climont (971)
Col de Ste Marie
La Croix aux Mines
Mandray
Meuse R.
Mosselle R.
Meurthe
Mortagne R.
E. Michels del.

Haut-Rhin

(TERRITOIRE DE BELFORT)

Nom — Situation



MPRUNTANT son nom à la dépression située entre les Vosges au N. et le Jura au S., dépression que son chef-lieu défend, ce territoire, seul lambeau du département du Haut Rhin que nous ayons pu arracher à nos vainqueurs de 1870-1871, n'a plus d'étendue suffisante pour constituer un département. Il affecte une forme elliptique assez irrégulière, avec axe incliné du N. O. au S. E. Du Ballon d'Alsace au N., à l'extrême pointe S. commune au Territoire, au département du Doubs et à la Suisse, il y a environ 45 kilom. ; la plus grande largeur perpendiculaire à cet axe ne dépasse pas 27 kilom. Belfort, le chef-lieu, occupe à peu près le centre de l'ellipse.

La superficie du Territoire le place au 85e rang comme étendue. Seul, le département de la Seine possède une moindre surface. Ses limites naturelles sont : au N. le Ballon d'Alsace ; à partir de ce point, à l'E., la ligne de partage des eaux entre les bassins du Rhône et du Rhin jusqu'à la frontière suisse, à l'O. la ligne de faîte passant par le Mont St Jean, la Planche des Belles Filles et le Ballon St Antoine, qui sépare la vallée du Rahin de celle de la Savoureuse et va rejoindre le Ballon d'Alsace. Il est limité au N. par le département des Vosges ; à l'E. par l'Alsace ; au S.-E. par la Suisse (canton de Berne) ; au S.-O. par le département du Doubs ; à l'O. enfin par celui de la Haute-Saône.

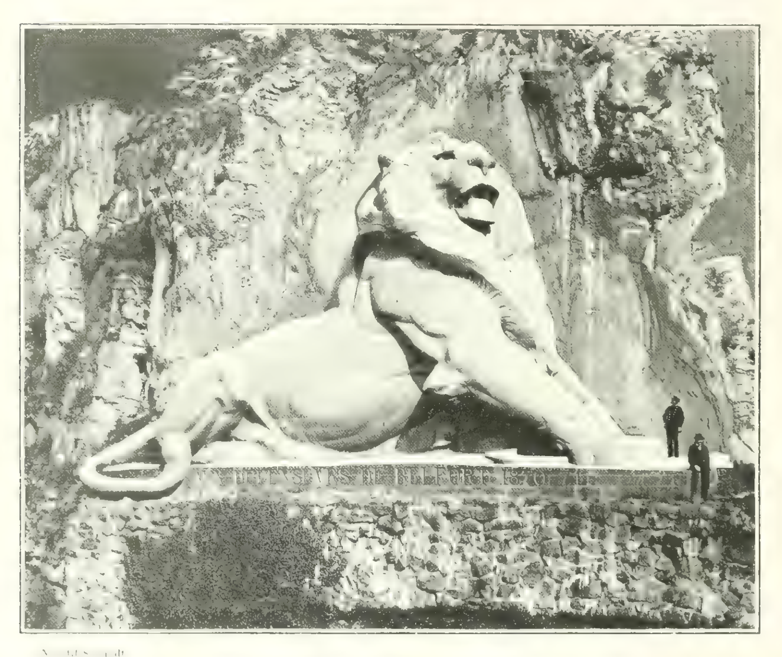
En 1790, le département du Haut-Rhin avait été formé de territoires relevant de l'Alsace. L'Allemagne, par le traité de Francfort, s'en est annexé 384 communes d'une surface de 350 287 hectares.

Histoire

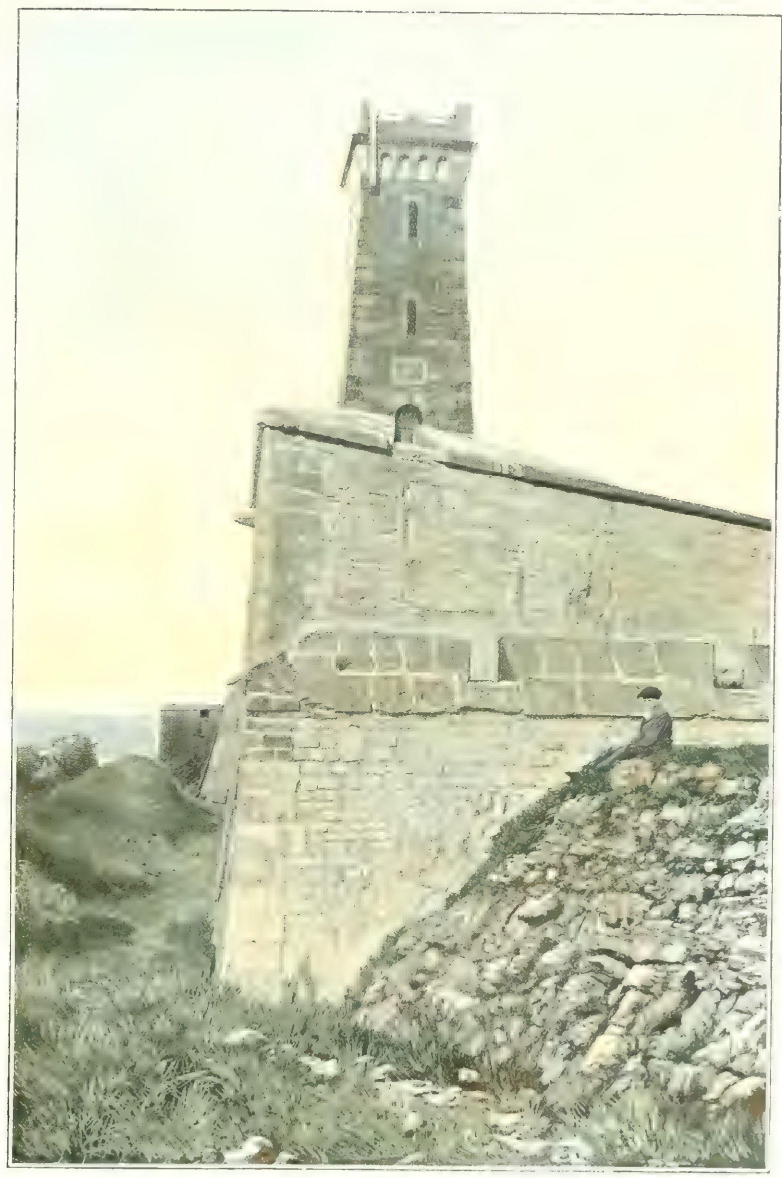
Une station préhistorique découverte en 1876 à Cravanche, à 5 kilom. au N. O. de Belfort, a été depuis soigneusement explorée. Les fouilles ont mis à jour une série de crânes de la période néolithique ainsi que des ossements et des objets provenant de l'industrie des premiers habitants de ces grottes. Le musée de Belfort conserve ces restes vénérables qui ne nous apprennent rien de précis sur la région, traversée par les migrations des peuples venant de l'E. pour gagner la Méditerranée. Il faut remonter jusqu'au XIIIe s. pour s'appuyer sur un document sérieux. C'est en effet en 1226 que fut élevée par un comte de Montbéliard la forteresse à laquelle Belfort doit son nom. En 1228, Thierry III, comte de Montbéliard, reconnut comme suzerain le duc de Lorraine, pour résister plus facilement aux menaces du duc de Bourgogne qui convoitait Belfort. Néanmoins, le mariage de la comtesse Wilhelmine de Montbéliard avec Renaud de Bourgogne rattacha Belfort à cette province en 1280. Renaud en 1307 vendit aux habitants une charte d'indépendance pour une somme de 8000 marcs d'argent, somme versée aussitôt entre les mains de l'empereur Rodolphe que le duc de Bourgogne et le comte de Ferrette alliés ensemble venaient de battre sous les murs de Besançon. C'était le prix de sa retraite. Une des conditions de la charte mettait à la charge des Belfortains l'entretien des fortifications de la ville. Pour les aider dans cette tâche, Renaud leur abandonnait la forêt du Salbert qui aujourd'hui encore est leur propriété. Des mains de Renaud,

Belfort passa dans celles de son fils Othenin, puis dans celles de sa sœur Jeanne, devenue comtesse de Ferrette. De ce mariage naquit une autre Jeanne, qui épousa en 1324 le duc Albert d'Autriche. C'est à cette dernière que Belfort est redevable de sa collégiale de St Christophe (1342) et de son hôpital (1349). De 1350 à 1636, Belfort et son territoire restèrent en la possession de la maison d'Autriche.

En 1575 des bandes de routiers et d'Anglais dévastent la région. En 1469 l'empereur Sigismond d'Autriche engage la Haute-Alsace avec le Sundgau et le Brisgau pour 50 000 florins d'or au duc de Bourgogne Charles le Téméraire, qui envoie Pierre de Hagenbach gouverner tout ce pays en son nom. Les cruautés et les exactions du gouverneur soulèvent bientôt la population contre lui. Pierre de Hagenbach est décapité. Une seconde fois, la seigneurie de Belfort est engagée de 1555 à 1565 à des princes qui prennent le titre de barons de Belfort. Puis éclate la guerre de Trente ans au cours de laquelle Belfort souffre de la peste, de la famine, subit plusieurs sièges et n'est plus bientôt qu'un monceau de ruines. C'est dans cet état que Gaspard de Champagne, comte de la Suze, s'en empare en 1636 au nom de Louis XIII et le garde comme fief jusqu'à ce que Louis XIV, pour le punir d'avoir embrassé le parti de la Fronde, envoie le maréchal de la Ferté en 1653 l'assiéger dans le château. Belfort capitula le 15 févier 1654. Cinq ans plus tard, Louis XIV offrit à son ministre Mazarin la ville, le comté et toute la partie de la Haute-Alsace possédée par les archiducs d'Autriche. Les héritiers du car-



BELFORT. — Le « LION » de Bartholdi.



BELFORT — La M[illegible]

dinat en eurent la jouissance jusqu'en 1789. C'est en 1687 que Vauban fortifia sérieusement Belfort dont les ouvrages ne furent terminés qu'en 1705.

En décembre 1813, les armées alliées arrivent sous les murs de Belfort que défendent 3000 hommes seulement. La ville est assiégée pendant 113 jours et ne capitule le 12 avril qu'après la chute de Napoléon Ier. Une partie de la garnison sort avec les honneurs de la guerre. Après le retour de l'île d'Elbe, le général Lecourbe dispute bravement aux alliés de 1815 le passage de la Trouée, et manœuvre si bien avec sa petite troupe que Louis XVIII est déjà à Paris lorsque le général autrichien commandant les Alliés lui fait part du nouvel état de choses et signe un armistice avec lui.

En 1821 une conspiration militaire dirigée contre les Bourbons éclate à Belfort, mais une dénonciation la fait avorter. Un seul des officiers compromis est exécuté.

Nous arrivons à la guerre franco-allemande de 1870-1871. L'héroïque défense de Belfort est la plus belle page de son histoire. Le colonel du génie Denfert-Rochereau, qui commande la place, dispose de 17 500 hommes de troupe dont 3500 de l'armée active, de 374 canons, de 75000 obus et de 80 000 boulets ; il a de plus 145 jours de vivres. L'investissement de la place commence le 3 novembre 1870 et dure 105 jours dont 73 de bombardement, pendant lesquels plus de 400060 projectiles sont lancés sur la ville défendue par les 5 forts de la Justice, de la Miotte, des Barres et les redoutes improvisées des Hautes Perches, des Basses Perches et de Bellevue. Après des alternatives de succès et de revers, la garnison entend le canon tonner à Villersexel et croit au succès de la marche de Bourbaki. Mais hélas ! l'espoir est de courte durée. Le bombardement recommence. Le 15 février au soir parvient un ordre du Gouvernement de la Défense nationale de rendre Belfort aux Allemands. Les 17 et 18 février 1871, à la tête de 12922 officiers et soldats, le colonel Denfert quitte Belfort avec les honneurs de la guerre. Les Allemands y pénètrent à leur suite et ne le quittent que le 2 août 1873.

Géologie — Topographie

Le Ballon d'Alsace, point le plus élevé du département, relève des terrains *primitifs* (schistes cristallins, gneiss, etc.), tandis que les sommets moins élevés de l'arête S.-O. et les contreforts du S.-E. relèvent du terrain *carbonifère* jusqu'à la voie ferrée de Paris à Belfort d'une part et jusqu'à Rougemont-le-Château, d'autre part. Le terrain *permien* le continue et vient s'appuyer à l'O. au massif dévonien du Salbert ; vers l'E. il couvre à peu près le triangle Evette-Giromagny-St-Germain. Tout le reste du département appartient aux zones *secondaires jurassiques* (astartien et corallien), sauf au N. de la route de Lyon à Strasbourg qui traverse Belfort du S.-O. au N.-E. où la zone qui se relie au terrain permien fait place à d'autres formations jurassiques se suivant en bandes étroites (oxfordien, bathonien, lias, etc.), ou à des formations *triasiques* (grès vosgien, etc.). Tout le bassin de la Savoureuse relève du terrain *quaternaire*, dont les alluvions coupent successivement les terrains carbonifère, permien et jurassique.

De la pointe extrême N. comme de la pointe S. du Territoire le sol s'incline vers la vallée de la Saône : les rivières y convergent soit du N., soit du S.-E., et viennent se réunir au point le plus bas du seuil où se soude la plaine alsacienne (affluents de l'Ill) avec le bassin du Rhône (affluents du Doubs). Le canal du Rhône au Rhin, qui est creusé dans cette dépression, s'y trouve coupé par la voie ferrée Belfort-Delle. La trouée, large d'une trentaine de kilom., est ponctuée d'étangs et de bouquets de bois. Au dessus émerge le rocher qui porte le château de Belfort jeté là comme une véritable sentinelle pour fermer la porte ouverte sur la France.

Le point culminant du Territoire (1257 m.) se trouve au sommet du Ballon d'Alsace, du



QUAND MÊME. — Groupe de A. Mercié, sur la place d'Armes.



BELFORT. — Place d'Armes et Château.

haut duquel on jouit d'une vue admirable dans toutes les directions. De ce point on trouve successivement sur l'arête S.-O. 1101 m. au Ballon de St Antoine, 1150 m. à la Planche des Belles Filles et 815 m. au Mont St Jean et sur l'arête S.-E. 1091 m. au Signal des Plaines, 1077 m. au Bærenkopf, 928 m. au Signal de Sudel, 800 m. à la montagne des Boules. Il n'y a plus que 400 m. au pied des Vosges, sauf sur quelques points isolés comme à la montagne du Salbert (647 m.). Le sommet le plus élevé au S. (615 m.) est à la butte située à l'O. de Croix, la commune la plus méridionale du Territoire. La colline au S. de Morvillars et de Grandvillars, sur la rive g. de l'Allaine, est à 400 m. environ. vers le Jura suisse, dans la forêt de Florimont, on trouve une cote de 512 m. Enfin le point le plus bas, 330 m., est au confluent de la Bourbeuse avec l'Allaine.

Hydrographie

Toutes les eaux du Territoire gagnent indirectement la Méditerranée par le Rhône dont le principal tributaire, la Saône, recueille le Doubs.

C'est à l'*Allaine*, affluent de d. du Doubs, que se rendent tous ses cours d'eau. L'Allaine naît en Suisse, pénètre par 375 m. sur le Territoire après avoir arrosé Boncourt (Suisse), qui touche Delle, décrit un arc de cercle vers l'O. et entre dans le département du Doubs, qu'elle sépare pendant 3 kilom. du Territoire. Elle reçoit : (rive g.) à Delle, le ruisseau de St-Dizier; (rive d.), la *Caratte*, d'origine suisse, grossie (rive d.) de la *Vendeline*, suisse aussi; (rive d.) le *ruisseau de St Nicolas* appelé encore *Aue*, *ruisseau de Montreux*, *Bourbeuse*, qui a sa source au Bærenkopf, coule vers le S.-E. jusqu'à Petite Fontaine, puis prend la direction S. à la rencontre (rive g.) de la *Rapine* et (rive d.) du *Magrobach*, déversoir de quelques étangs; à Montreux Château, où il se gonfle (rive g.) du ruisseau de la *Loutre*, il est accompagné sur sa rive g. par le canal du Rhône au Rhin, coule dans la direction S.-O., s'augmente (rive d.) de la *Madeleine*, qui recueille (rive d.) l'*Autruche* grossie (rive d.) de la *Clavière* où tombe (rive d.) le ruisseau des *Breuleux*; en amont de Froidefontaine, il se gonfle encore (rive d.) de la *Praille*, (rive g.) de la *Bousseratte* et en aval (rive d.) de la *Praie*. Hors du Territoire, l'Allaine reçoit la *Savoureuse* qui prend sa source au pied du Ballon d'Alsace, absorbe (rive g.) la *Goutte Thierry* et la *Goutte des Forges*, (rive d.) la *Beucinière*, arrose Giromagny, recueille (rive d.) la *Thôme* augmentée (rive g.) du *Combais*, se gonfle des eaux des étangs situés près de la bifurcation d'Evette, accueille (rive g.), à la Valdoie, la *Rosemontoise*, qui descend de la forêt de la Grande Roche, puis avant d'entrer à Belfort, se grossit du ruisseau de l'Étang de la Forge; elle continue sa marche vers le S., et avant de quitter le Territoire pour s'unir à l'Allaine, un peu en amont de Montbéliard, s'augmente enfin (rive d.) de la *Douce*.

Étangs. Marais. Les étangs les plus considérables sont ceux de la *Courbe Chaussée*, de Sermamagny, de Malsaussé, près d'Evette.

Les vallées de la Rapine, de la Rosemontoise, etc., sont très maréeageuses.

Sources minérales. On ne peut guère citer que la source saline chlorurée de Châtenois et les sources minérales d'Offemont, au N. de Belfort, l'autre au S.

CANAUX. Le canal du Rhône au Rhin, qui commence dans la Saône à St-Symphorien près de St Jean-de-Losne (Côte-d'Or), se termine dans l'Ill à 900 m. en amont de Strasbourg. Il pénètre sur le Territoire au confluent du St Nicolas avec l'Allaine, point où il le franchit et au delà duquel il en suit la rive g. jusqu'à Montreux-Château, point où il passe en Alsace. Sa longueur sur le Territoire est de 9 kil. 970. Avant de pénétrer sur le Territoire, il absorbe par sa rive g. la *Suarcine*.

Le Canal de Montbéliard à la Haute-Saône, qui doit réunir le canal du Rhône

au Rhin à la Saône supérieure et au canal de l'Est (branche S.), traversera en venant de Dambenois (Doubs) le Territoire, pénètrera ensuite dans le département de la Haute-Saône où la première commune rencontrée est Châlonvillars. Sur le Territoire il arrosera Trétudans.

Le **Canal de Belfort** ou de la *Forge* n'est qu'une rigole d'écoulement des eaux de l'étang de la Forge qui gagnent la rive g. de la Savoureuse par cette voie.

Climat

Deux climats se partagent le Territoire : au N. de Belfort le climat *vosgien*, au S. le climat *rhodanien*. La région soumise au premier a des hivers longs et rigoureux, des sautes brusques de température, tandis que le reste du Territoire jouit d'une température plus douce. D'ailleurs cette division entre deux climats est subtile. C'est surtout la différence considérable de l'altitude qui amène celle de la température. De 1881 à 1898 la moyenne vraie a été de 8°86 avec un maximum de 36°20 et un minimum de — 24°30. Au fur et à mesure que l'on s'élève dans les Vosges, la hauteur d'eau tombée augmente et varie de 0 m. 80 à 1 m., tandis qu'au S. de la trouée cette moyenne varie de 0 m. 60 à 0 m. 80, au fur et à mesure que l'on gravit les pentes du Jura. Dans la même période de 1881 à 1898 le nombre des jours de pluie a été de 185,94. Les vents dominants sont ceux du N.-O., puis ceux du N.-E. qui sont desséchants.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 60.826 hectares (cadastre).

POPULATION (1896) : 88.047 habitants.

	Arrondissement	Cantons	Communes
Chef-lieu du Territoire : BELFORT	1	5	106

LISTE DES CANTONS

Belfort . . . Belfort, Delle, Fontaine, Giromagny, Rougemont-le-Château.

CULTES. — Culte catholique. Le Territoire forme une partie du diocèse de Besançon (archevêché) et comprend 4 cures, 59 succursales, 10 vicariats rétribués et 6 non rétribués. Les communautés religieuses d'hommes et de femmes, peu nombreuses, s'occupent d'enseignement et d'œuvres charitables; une communauté d'hommes a sa maison-mère à Delle.

Culte protestant (Confession d'Augsbourg). Les adhérents à ce culte y forment deux paroisses : celle de Belfort, rattachée au consistoire d'Héricourt (Haute-Saône) et celle de Beaucourt rattachée au consistoire d'Audincourt (Doubs).

Culte israélite. Les adhérents à ce culte, assez nombreux, sont rattachés à la circonscription consistoriale d'Épinal. Il y a des communautés à Belfort, Foussemagne, Giromagny, Rougemont-le-Château.

Culte anabaptiste. Il comprend quelques centaines d'adhérents avec deux centres de réunion : au May (c. de Menoncourt), au N.-E. de Belfort et à Florimont à l'E. de Delle.

ARMÉE. — Le Territoire est compris dans la 7e région militaire et les troupes qui en dépendent font partie du 7e corps d'armée dont le chef-lieu est **Besançon**. Belfort forme l'une des 8 subdivisions de la région. Sa garnison comprend 2 régiments d'infanterie, 1 régiment de cavalerie (hussards), 1 bataillon d'artillerie à pied.

Ouvrages militaires La place de Belfort n'a conservé qu'une petite partie de son enceinte bastionnée avec le Château comme réduit et l'ancien camp retranché du Vallon avec les forts de la Miotte au N. et de la Justice à l'E. La ville industrielle, qui depuis 1871 s'est groupée en dehors de l'enceinte, est protégée par une ceinture d'ouvrages détachés : forts des Barres, à l'O.; fort de Bellevue ou Denfert-Rochereau au S.-O.: batterie du Châtelet au S.; fort des Basses-Perches et des Hautes-Perches au S.-E. avec le bois fortifié de Bosmont, encore plus au S.-E. En outre, une ligne extérieure de forts et de batteries, dont le périmètre est de 36 kilom., com-



BELFORT. — Porte de Brisach et [illegible]

prend : le fort du Salbert au N.-O. et, au-dessous, l'ouvrage du Monteeau; les batteries de la Côte et d'Urcerey à l'O.; le fort du Mont Vaudois au S.-O.; les batteries de Botans, de Dorans et de Bermont avec le fort du Bois d'Oye au S.; les batteries de Sévenans, de Méroux et le fort de Vézelois au S.-E.; les batteries de Chèvremont et le fort de Bessoncourt à l'E.; enfin le fort de Roppe au N.-E. Les forts de barrage sont : au N. les forts de Giromagny, au S. le fort du Mont Bard (Doubs), au confluent de l'Allaine et du Doubs.

Le Territoire ressortit encore à la 7e légion de gendarmerie (Besançon).

JUSTICE. — C'est à la **Cour d'appel de Besançon** que ressortit le Territoire. Belfort possède **1 Tribunal de 1re instance, 1 Tribunal de commerce et 1 Conseil de Prud'hommes.** Il y a **1 Justice de Paix** dans chacun des 5 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le Territoire est rattaché à l'**Académie de Besançon**. Il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur. L'enseignement secondaire comprend **1 Lycée** de garçons et des **cours secondaires** de jeunes filles à Belfort. Delle et Belfort ont chacun **1 établissement libre.**

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école d'application) de Belfort et à l'**école normale d'institutrices** de Vesoul. Il y a **1 école primaire supérieure** de garçons à Giromagny et de filles à Belfort. Il existe des **cours complémentaires** de garçons à Belfort (2), à Beaucourt (professionnel), à Delle et à Rougemont. Il y a des **pensionnats primaires** à Belfort, Bourogne et Delle.

Le Territoire ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Chaumont (division du N.-E.); à la 3e région agricole N.-E.; à la 12e conservation forestière (Besançon); à la 5e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Au point de vue agricole, la surface du Territoire se partage en trois grandes divisions : un tiers est couvert de bois et de forêts (le N. et le S.), un autre tiers est occupé par les prairies naturelles et artificielles et le dernier tiers comprend les différentes cultures analogues à celles de l'Alsace et de la Franche-Comté. Au premier rang viennent les céréales : froment, avoine, seigle, puis la pomme de terre, le choux, les plantes industrielles, ces dernières peu importantes toutefois (chanvre et tabac). Les exploitations agricoles sont en général très morcelées et de petite étendue.

Il n'y a pas de forêts domaniales : les 20 500 hectares de bois et de forêts appartiennent aux communes et aux établissements publics. Les essences qui y dominent sont le hêtre, le chêne, le sapin et les pins de toutes sortes. Les principales forêts se trouvent sur les flancs des Vosges : forêts d'Ullise, de Malvaux, de la Beucinière, de la Grande Roche, de la Vaivre, les bois d'Auxelles, de la Chapelle, du Châtelet; forêts du Salbert, d'Arsot, de Roppe, de Denney. Autour de Belfort, les Grands Bois, le bois de Châtenois, etc., au S.

Pour le bétail, la race bovine seule a de l'importance, puis vient la race porcine; le Territoire nourrit peu de moutons.

Belfort possède une chaire départementale d'agriculture avec laboratoire et champs de démonstration.

Chaque année on immerge des alevins de carpes et de truites dans les différents cours d'eau que l'on repeuple également en écrevisses.

Industrie

Belfort est le centre d'une des régions les plus actives de la production nationale; l'Alsace annexée y a établi de puissantes usines. Cette ville est le lien d'attache entre Morvillars et Beaucourt, d'une part, et Montbéliard, Audincourt et Valentigney, dans le département du Doubs, d'autre part.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. — Il n'existe qu'une seule concession de mine, inexploitée : la mine de cuivre, plomb, argent de Giromagny. Aucune carrière souterraine en activité n'existait en 18[illegible] à la surface du Territoire où l'on comptait 102 carrières à ciel ouvert, dont 45 occu-



ALSACIENNE EN COSTUME

pées temporairement. On en a extrait 151 500 tonnes de matériaux avec un personnel de 272 ouvriers. On trouve quelques **tuileries** et **briqueteries** dans un certain nombre de localités.

INDUSTRIES AGRICOLES. — En dehors des **brasseries** et de quelques **huileries**, il n'y a d'importantes que les industries du **bois**, importé en grume et débité suivant les besoins par de nombreuses scieries. En 1898 on comptait 400 ouvriers occupés dans ces industries qui mettent en œuvre le sapin de Suède et de Norvège, le pitchpin d'Amérique, le chêne du Territoire pour matériel de chemins de fer et de tramways, le gros chêne pour arsenaux et marine. En outre on compte un certain nombre d'établissements de **boissellerie**, de **tournage**, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. — Il n'existe qu'une seule usine métallurgique à Méziré, qui possède un four Martin dans lequel on fabrique de l'acier par déphosphoration de fontes provenant de Meurthe-et-Moselle. Sa production en 1899 a été de 630 T. de fers marchands et 4700 T. d'acier brut. On compte 1 **forge** et quelques **fonderies** de 2e fusion. En 1898, le nombre d'ouvriers employés dans les différentes industries s'occupant de la dénaturation du fer était de 2000. Ces industries ont produit des fils de fer et d'acier, du grillage, des pointes, des chaînes, des câbles, des vis, des boulons, des rivets, des limes, des essieux, des ressorts, de la serrurerie, de la quincaillerie grosse et fine, des machines agricoles, du matériel de traction, des pompes, des petits moteurs, des moteurs à gaz et à pétrole. Les fontes moulées sont presque toutes employées dans la construction des machines. Le travail du cuivre, de l'aluminium, la fabrication des fers au bois, des aciers doux, telles sont les principales industries métallurgiques. Les centres industriels sont : pour la dénaturation du fer, Danjoutin, Morvillars et Châtenois; pour la serrurerie et la quincaillerie, Rougemont, Auxelles-Haut et Beaucourt; pour les machines agricoles et les moteurs à pétrole, Beaucourt; pour les pompes, la Chapelle-sous-Rougemont et Beaucourt. Enfin Belfort possède les ateliers de la Société alsacienne de constructions mécaniques. Environ 2500 ouvriers étaient occupés dans les constructions.

INDUSTRIES CHIMIQUES. — Le Territoire possède quelques **teintureries** et fabrique un certain nombre de **produits chimiques** (Belfort).

INDUSTRIES TEXTILES. — En 1898 on comptait 6300 ouvriers employés dans la filature et le tissage du coton et 400 dans la filature et le tissage de la laine. On trouve à Belfort des **filatures** de laine et de coton ainsi qu'à Giromagny; des **tissages** de coton à Rougemont. Belfort possède des **retorderies** de fil. La **bonneterie**, qui se fabrique surtout à Delle, occupe de 1000 à 1500 ouvriers. Le coton employé vient d'Amérique et d'Égypte; ce dernier sert à faire des filés pour mercerisage, opération à laquelle il se prête bien. L'**impression sur étoffes** est presque nulle.

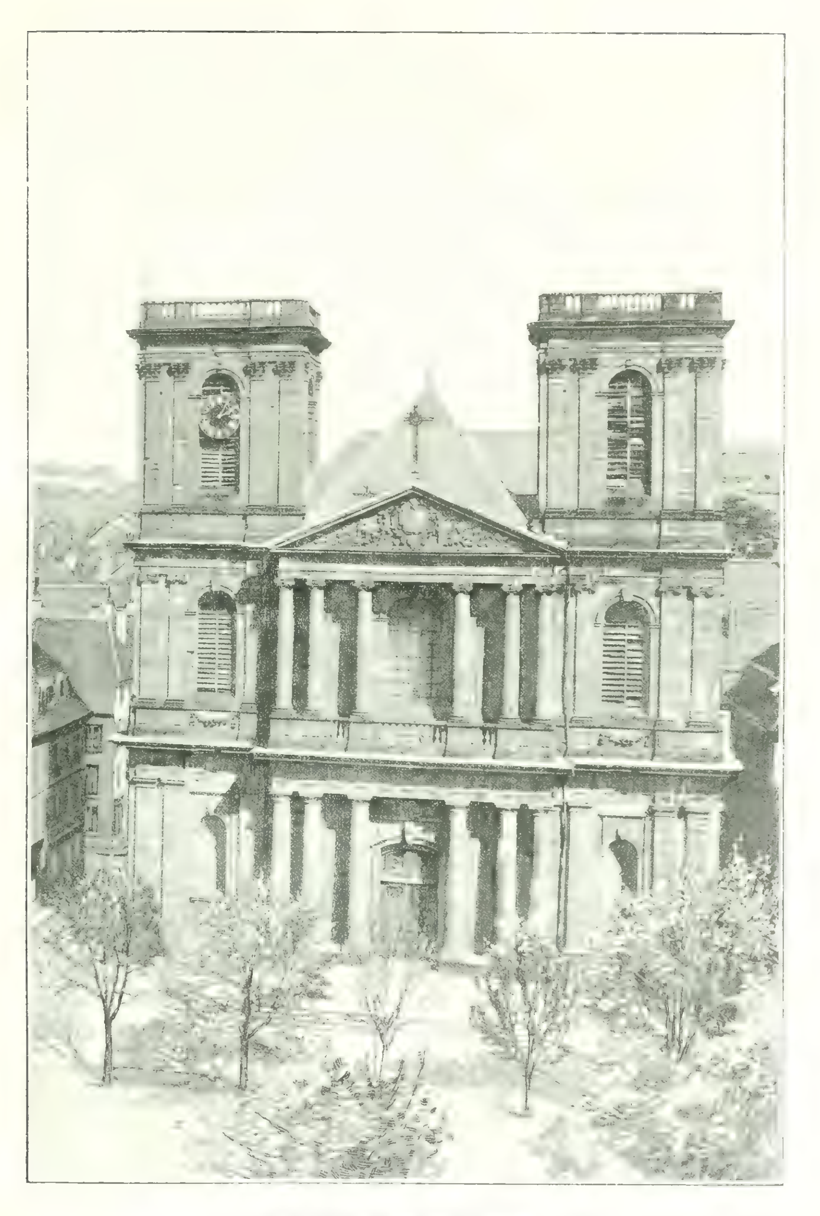
INDUSTRIES DIVERSES. — Beaucourt est le centre de la fabrication des **montres** à bon marché, des **réveils**. Les **constructions électriques** y emploient aussi un grand nombre de bras. On y fabrique la lustrerie, le petit matériel d'installations électriques intérieures, des lampes à arcs à régulateurs différents, des appareils de mesure et des tableaux, des compteurs pour courants continus et alternatifs. La fabrication des **chapeaux de paille** occupait à Belfort 550 ouvriers en 1898. La fabrication des **appareils photographiques** prend de l'extension.

En 1899 on comptait sur le Territoire 451 établissements dont 168 usines et manufactures, et 283 ateliers ou chantiers de tous genres, occupant 7022 personnes dans les industries textiles, 6645 dans les industries du travail des métaux et de la construction mécanique, 1634, presque tous étrangers, dans l'industrie du bâtiment. Tous ces établissements disposaient d'une force de 12 708 chevaux-vapeur.

Commerce

Le Territoire importe des matières premières pour ses usines et manufactures : coton, laine, métaux, combustibles, matières tinctoriales, vins et liqueurs, houblons, denrées coloniales, épicerie, articles de luxe en tous genres.

En 1898, il a exporté 19 831 800 kilog. de tissus dont 4 809 100 dans les pays autres que les colonies françaises; d'une façon générale, les produits de ses industries métallurgiques, des bois, etc. En 1899 le trafic total du canal du Rhône au Rhin a été de 250 079 T. (trafics intérieur, de transit et extérieur). Les recettes des Douanes (du 1er juillet 1899 au 30 juin 1900) ont atteint la somme de 8 017 000 francs. Enfin en 1899 la succursale de la Banque de France à Belfort occupait le 16e rang pour le chiffre des opérations et le 10e pour les bénéfices.



BELFORT — Église Saint-Christophe.

BALLON D'ALSACE ET VERSANT ALSACIEN

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale) . . .	60,950	Chemins d'intérêt commun . .	248,852
Routes nationales . . .	47,184	— vicinaux ordinaires . .	256,096
Chemins vicinaux de grande comm°. .	184,581	Canal du Rhône au Rhin. . .	9,670

BELFORT, vu de la colline qui porte la *Tour de la Motte*, la pierre sacrée des Belfortains dont l'origine se perd dans la nuit des temps et est restée inexpliquée, se présente sous un aspect plein de grandeur avec la vallée de la Savoureuse et les collines boisées qui se dressent au N. et au S. La cité, qui garde avec un soin jaloux le passage entre les Vosges et le Jura, apparaît tout en longueur avec ses usines, ses casernes et ses maisons éparses. Au pied du fort est l'étang de la Forge, à g. le *fort de la Justice*, établi sur l'emplacement des supplices du moyen âge et contre le roc duquel s'appuie le *cimetière* dit *des Mobiles* où dorment 1000 Français victimes du siège de 1870-1871 ; plus loin est le vieux *Château* que le *Lion* de Bartholdi protège fièrement ; au delà sont des hauteurs hérissées de forts et de batteries. Lorsque le temps est clair, on distingue à d. les cimes des Vosges et à g. celles du Jura. Belfort, dont l'émigration alsacienne et le développement industriel ont quadruplé la population depuis 1870, est en pleine voie de transformation entre la rive g. de la Savoureuse et la cité fortifiée. Sur la *Place d'Armes*, où a été érigé en 1884 le « *Quand Même* » de Mercié, se trouve l'*Église St-Christophe* (1727-1750) du style gréco-romain. L'*Hôtel de Ville* (1721-1724) abrite le *Tribunal*, le *Musée* et la *Bibliothèque*. Cette dernière possède 12 000 volumes, 9 incunables et 8 manuscrits ; le musée, outre une salle d'histoire naturelle, renferme le drapeau du siège, quelques toiles et des objets archéologiques. L'*Hôtel du Gouverneur* est l'ancien Arsenal (1726). Une des portes construites par Vauban, celle de *Brisach* (1687), est encore debout. A l'E. s'étend le Belfort autrichien. Le *Lycée* est moderne ainsi que l'*Hôpital civil* (1895).

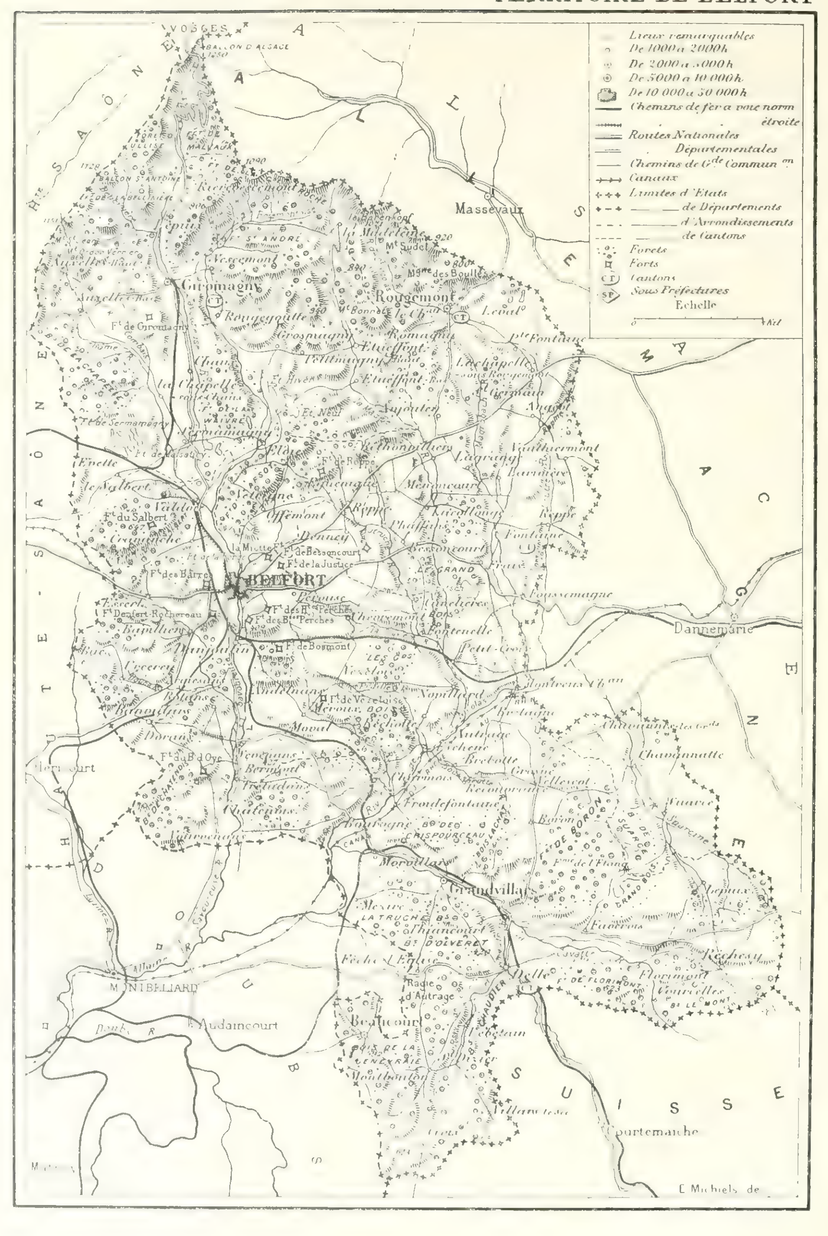
Le Territoire ne possède aucun Monument historique classé.



Neurdein, édit.

A la frontière.

TERRITOIRE DE BELFORT



Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie**, **Artois**, **Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . 7 fr. »

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais**. Indre, Cher, Allier . . . . . . 4 fr. »

9e Fascicule. — **Champagne.** Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. 6 fr. »

10e Fascicule. — **Lorraine**, **Territoire de Belfort.** Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort . . . . 4 fr. 50

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gatton, 79, rue Madame

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

FRANCHE-COMTÉ

Haute-Saône Doubs Jura

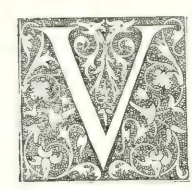
PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Haute-Saône

Nom — Situation

NE rivière, la *Saône*, qui dans une partie de son cours supérieur s'attarde en serpentant à travers deux arrondissements de ce département, lui a prêté son nom de **Haute Saône**. Il affecte la forme d'un segment circulaire dont la corde, orientée de S.-O. à N.-E., occupe le S. et laisse en dessous une petite partie triangulaire formant la pointe méridionale de l'arrondissement de Lure. La longueur de cette corde est d'environ 115 kil., de la pointe S. de l'arrondissement de Gray à la pointe E. de celui de Lure; la hauteur de ce segment, qui passe par le chef-lieu Vesoul, est d'à peu près 65 kil. La surface de ce département le place au 67e rang. Ses limites naturelles sont : au N. une partie insignifiante des cours du Coney, de la Sémouse et de l'Augrogne; au N.-E. et à l'E. la chaîne des Vosges, qui sur près de 40 kil. le sépare du département des Vosges et du Territoire de Belfort, en passant par les sommets de Château-Lambert, Ballon de Servance, Ballon St-Antoine, Planche des Belles-Filles et Mont St-Jean; au S. une centaine de kil. du cours sinueux de l'Ognon, qui le sépare des départements du Doubs et de la Côte-d'Or, jusqu'auprès de son confluent avec la Saône; à l'E. 9 kil. du cours de la Saône et quelques parties insignifiantes du rû de Cecey, de la Vingeanne, du ruisseau des Bruyères et de l'Amance. Il est borné au N. par le département des **Vosges**; à l'E. par le **Territoire de Belfort**; au S. par le département du **Doubs**; à l'O. par celui de la **Côte-d'Or**, au N.-O. enfin par celui de la **Haute-Marne**.

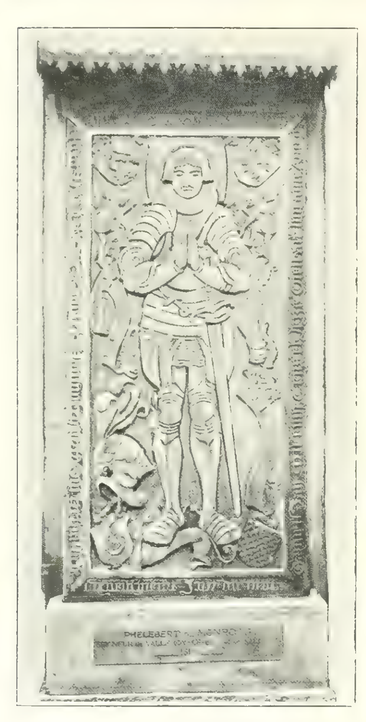
En 1790 il a été formé d'une partie de la **Franche-Comté**.

Histoire

Sur le territoire de ce département, on trouve un grand nombre de grottes naturelles dont quelques-unes fort remarquables : la Baume de Chenebier qui renfermait des objets de l'âge de pierre; Chaux-lès-Port, d'où l'on a retiré des ossements de renne et de mammouth, ainsi que des silex taillés. On y rencontre encore dans une quinzaine de localités des menhirs ou monuments monolithes : pierres percées, pierres qui virent, etc. laissées par des peuples dont nous ignorons l'histoire et auxquels succédèrent d'autres peuples de race celtique. Dans des fouilles pratiquées sous une tombelle, on a recueilli à Apremont un char de guerre gaulois avec une couronne d'or. A l'arrivée de César, les peuples habitant la région étaient les Séquanes. Ces derniers, tombés sous la suprématie des Eduens leurs voisins, implorèrent contre eux le secours d'Arioviste et de ses guerriers Suèves. Le chef germain ne se fit pas prier; il triompha facilement des Eduens et s'installa en maître chez les Séquanes qui ne tardèrent pas à regretter l'ancien joug plus doux que celui des nouveaux venus. Séquanes et Eduens réconciliés essayèrent de se débarrasser d'Arioviste qui les vainquit à *Amagetobria* (Broye-lès-Pesmes), (65 av. J.-C.). On changea de tactique : on dépêcha Divitiac auprès du Sénat romain qui s'en tint à de vagues promesses. Mais les Helvètes s'apprêtaient à quitter en masse leur pays pour échapper à l'invasion germaine qui les menaçait de

tous côtés; ils voulaient longer la rive g. du Rhône. Rome craignit pour sa Province romaine de la Gaule et dépecha César à la rencontre des Helvètes qui furent mis en déroute complète sur la rive g. de la Saône; un petit nombre seulement put retourner au pays.

Cette rencontre eut lieu non loin de Bibracte. Tranquille de ce côté, César tenta un arrangement avec Arioviste qui refusa. Germains et Romains se rencontrèrent près de Belfort; les Germains écrasés furent poursuivis jusqu'au Rhin. César fit alors camper ses troupes au milieu des peuples gaulois qui l'avaient appelé. En quelques campagnes il conquit toute la Gaule. On retrouve des traces de camps à Echenoz-la-Méline (camp de Cita), de retranchements à Noroy-lès-Jussey et dans bien d'autres localités. Les Romains eurent à *Luxovium* (Luxeuil) des thermes très fréquentés; on a retrouvé des vestiges d'autres bains à Visoncourt; des mosaïques et des débris de constructions à Membray; d'autres vestiges à Corre, à Ormoiche (au confluent du Breuchin et de la Lanterne); des restes de villas gallo-romaines à la Pisseure et à St-Sulpice, etc.



VESOUL. — Pierre tombale dans la cour de l'Hôtel de Ville (Philibert de Montrost).

Le christianisme y apparut à la fin du IIe s., prêché par deux disciples de saint Irénée, Saint Ferréol et Saint Ferjeux qui furent martyrisés en 212. Les invasions des Barbares se multiplièrent rapidement, amenant des ruines dans la région. Ce fut d'abord celle des Alamans en 260, puis quinze ans plus tard la première des Burgundes, suivie elle-même d'une seconde des Alamans. C'est pendant cette dernière que la ville de Corre fut anéantie. Au siècle suivant les Francs arrivent avec de nouvelles bandes d'Alamans (350). Ces derniers reparaissent seuls en 365. La grande invasion de 406 n'y laissa debout aucune ville importante : Luxeuil, Port-sur-Saône, Abucin et d'autres localités furent complètement détruites. A Ruffey (*Ruffiacum*) les Vandales massacrèrent l'évêque Antide. Incorporé au royaume des Burgundes, ce pays fut encore dévasté par les bandes des Huns échappés au massacre des Champs Catalauniques qui, en regagnant les rives du Rhin, passèrent par Luxeuil et St-Loup (*Grannum*). En 534 prit fin le royaume des Burgundes à la mort de Gondemar. Clotaire Ier en devint le maître. Dans le partage que s'en firent ses quatre fils, la Bourgogne passa aux mains de Gontran. — Vers 590 fut fondée à Annegray, près de la Voivre, par saint Colomban, une abbaye qui devint le berceau de celle de Luxeuil; cette dernière devint rapidement prospère, surtout lorsqu'elle eut été complétée par l'adjonction d'une Université. L'abbaye de Lure ne date que de 610; elle fut établie par saint Déicole, disciple de saint Colomban; celle de Faverney

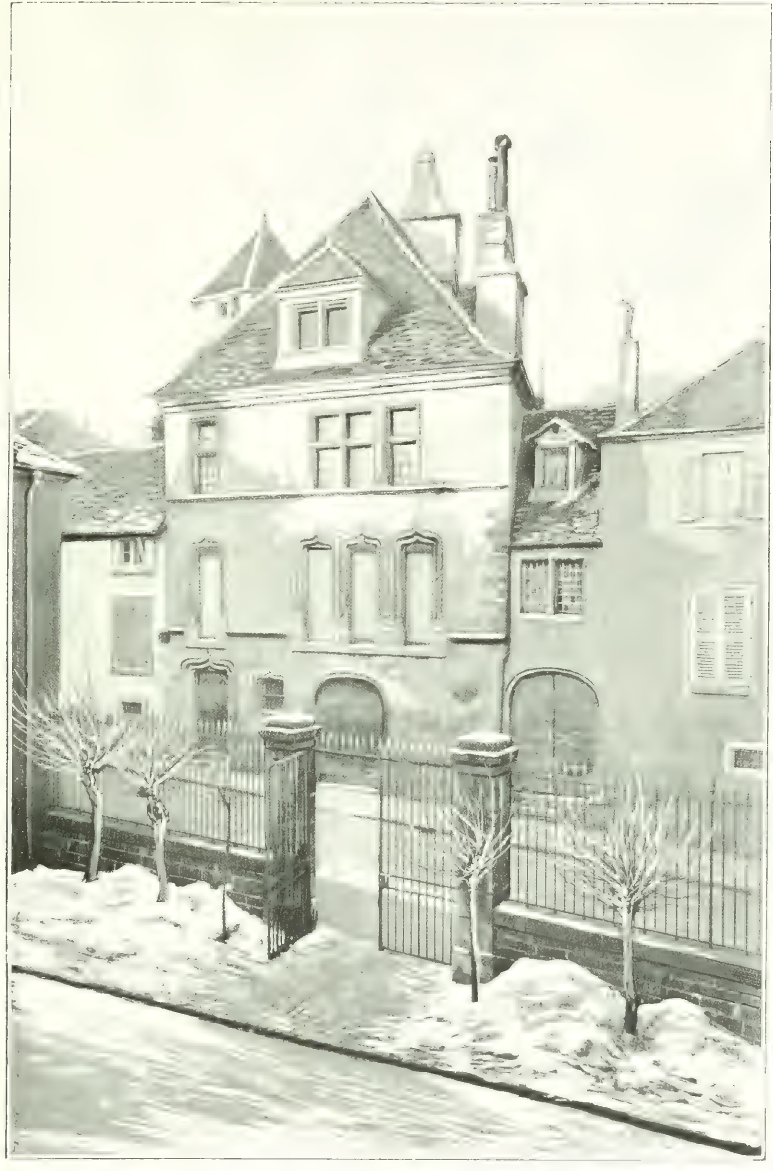


fut fondée en 720 par sainte Gude. Les autres abbayes du département ne remontent qu'au début du XIIe s. : Bellevaux (1119), Cherlieu (1127), la Charité près Neuvelle (1112), Bethaine (1155).

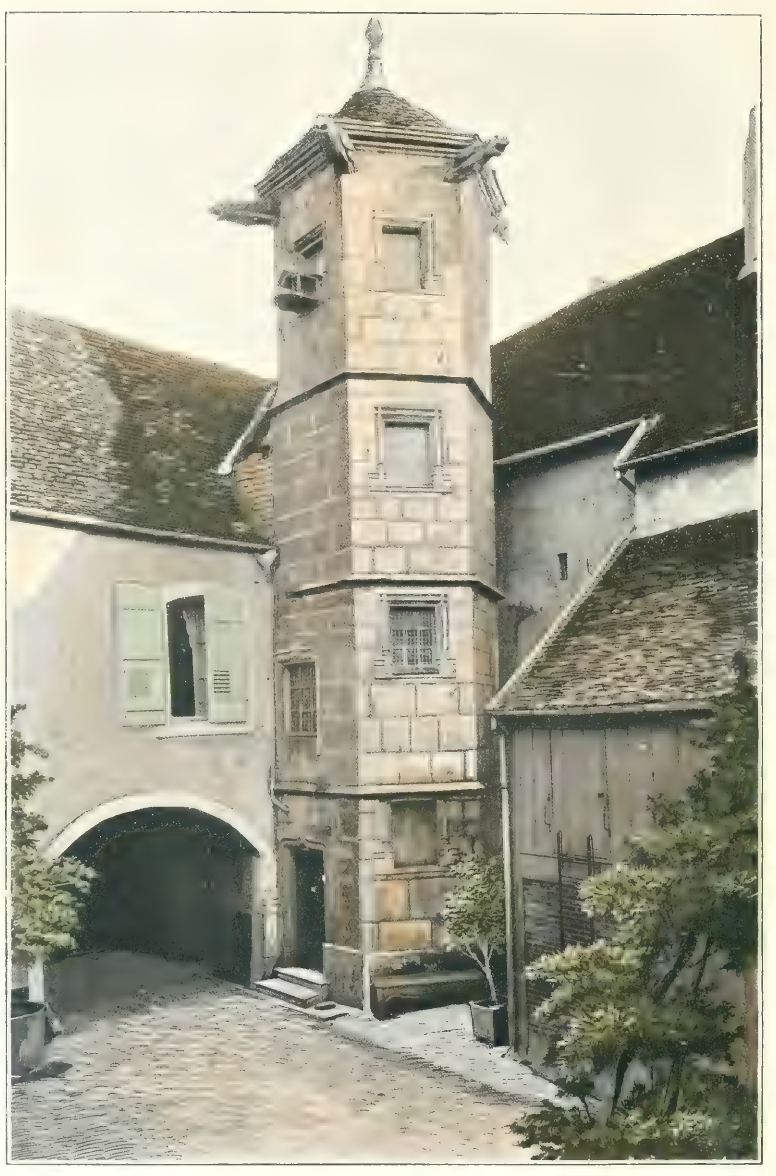
Mais revenons en arrière. L'invasion des Arabes en 725 causa une seconde fois la ruine complète de Luxeuil. Rattachée à l'empire de Charlemagne de 771 à 817 cette contrée changea souvent de maître. Le partage de 817 l'attribua à Lothaire. Elle devint en 855 l'apanage de son fils Charles, roi de Provence. Quatre ans après, elle appartient à Louis II frère du précédent, qui la cède à son tour à Charles le Chauve. En 879 elle est de nouveau rattachée au royaume de Provence par Boson dont le fils, Louis III l'Aveugle la donne à Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane en 950. Quoique fort éloignée du théâtre habituel de leurs incursions, elle eut à souffrir en 888 des déprédations des Normands. En 937 les Hongrois détruisirent Lure. La fin du Xe s. voit se dresser partout des châteaux fortifiés destinés à barrer la route aux envahisseurs. C'est à cette époque qu'apparaît Vesoul dans l'histoire. D'abord fief de l'église de Besançon, il passe aux mains de la deuxième maison de Bourgogne ; le frère de Hugues Capet, Henri le Grand, s'en empare en 988. L'empereur d'Allemagne, Conrad le Salique, érigea en 1052 cette région en comté, l'annexa à l'Empire, en exemptant ses habitants de certains impôts, d'où le nom de Franche-Comté qu'elle a conservé. Cet état de choses dura près de trois siècles et ne cessa qu'en 1316, époque à laquelle l'un des fils de Philippe le Bel, Philippe le Long, l'annexa à la France en montant sur le trône. Sa femme, Jeanne de Bourgogne la lui apportait en dot ; mais à la mort de cette princesse, la Franche-Comté retourna au duché de Bourgogne jusqu'en 1361, époque à laquelle elle advint en héritage à la fille de Philippe le Long et de Jeanne de Bourgogne. Le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite, fille de Louis III de Male, la réunit encore à la Bourgogne jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, son dernier duc (1477). Louis XI, tuteur de la fille unique qu'il laissait, profita des droits que lui donnait la coutume féodale pour s'emparer d'une partie de l'héritage. En vertu du droit de garde-noble qui force le suzerain à administrer les biens de l'héritière mineure, il occupa la Franche-Comté. Mais cela n'alla pas sans résistance. Il dut prendre de vive force la plupart des villes et des atrocités furent commises. Le traité de Senlis (1495) ramena la Franche-Comté sous l'hégémonie de l'Empire d'Allemagne. En 1504 le fils de l'empereur Maximilien, en épousant Jeanne la Folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne, réunit



VESOUL. — Pierre tombale dans la cour de l'Hôtel de Ville (F. de Plaisant et Jeanne de Vie).



VESOUL. — Maison du XVIe s., rue du Collège



VESOUL. — Tourelle de la rue des Boucheries.

la Franche-Comté à son royaume. Mais il meurt deux ans après et Maximilien confie l'administration de la province à sa fille Marguerite. En 1520 Charles-Quint, déjà roi d'Espagne, est proclamé empereur d'Allemagne et en 1548, il rattache la Franche-Comté à l'Empire.

Les guerres de religion ramènent plusieurs fois les Allemands dans le pays qui viennent prêter leur appui aux protestants. Vesoul est assiégé par eux en 1557. Ils reviennent de nouveau en 1569, pillent et dévastent plusieurs cités, notamment Luxeuil et l'abbaye de Cherlieu. Sous le règne de Henri IV, des troupes lorraines à sa solde s'emparent momentanément de quelques places dont les chassent bientôt les Espagnols et en 1596 un traité leur en assure la paisible possession.



VESOUL. — Porte de la Tour de la rue des Boucheries.

Pendant la période franco-suédoise de la guerre de Trente ans (1635-1648), Louis XIII prit à sa solde le saxon Bernard de Saxe-Weimar qui, avec ses 12 000 fantassins et ses 6000 cavaliers, parcourut la Franche-Comté en y promenant partout le fer et le feu. Il la transforma en un véritable désert; pour comble de maux, une famine épouvantable fit encore périr un grand nombre des malheureux échappés aux massacres. Sous Louis XIV, la paix des Pyrénées (1659) lui fit sacrifier quelques places de cette province, en échange d'autres avantages obtenus au N., à l'E. et au S. Vers la fin de l'hiver de 1668, Louis XIV et Condé, à la tête d'une armée française de 20 000 hommes réunis en Bourgogne, entrèrent dans la Franche-Comté et la conquirent en trois semaines. Toutefois en signant avec l'Espagne la paix d'Aix-la-Chapelle, la même année, le roi la restitua. Il la reconquit aussi aisément en mai et juin 1674, les habitants étant gagnés à la cause française. Le traité de Nimègue (1678) ratifia cette conquête définitive. La sympathie des Francs-Comtois ne se démentit jamais dans les occasions où leur patriotisme fut mis à l'épreuve : en 1792, en 1814 comme en 1870-1871.

C'est sur le territoire de ce département qu'eut lieu en partie la dernière tentative de la Défense nationale. Gambetta envoya Bourbaki à la tête de l'armée de l'Est, tenter de débloquer Belfort et de couper la ligne de ravitaillement des armées allemandes. Le

général de Werder se mit à la poursuite de Bourbaki et l'attaqua le 9 janvier 1871 à Villersexel, où l'armée française eut l'avantage. Mais après les journées des 15, 16 et 17 janvier devant Héricourt, d'où l'on ne put déloger les Allemands, il fallut gagner la Suisse pour ne pas être enveloppé par ces derniers. C'est après des souffrances inouïes et de dures privations que l'armée de l'Est franchit la frontière suisse (1er février).

Géologie — Topographie

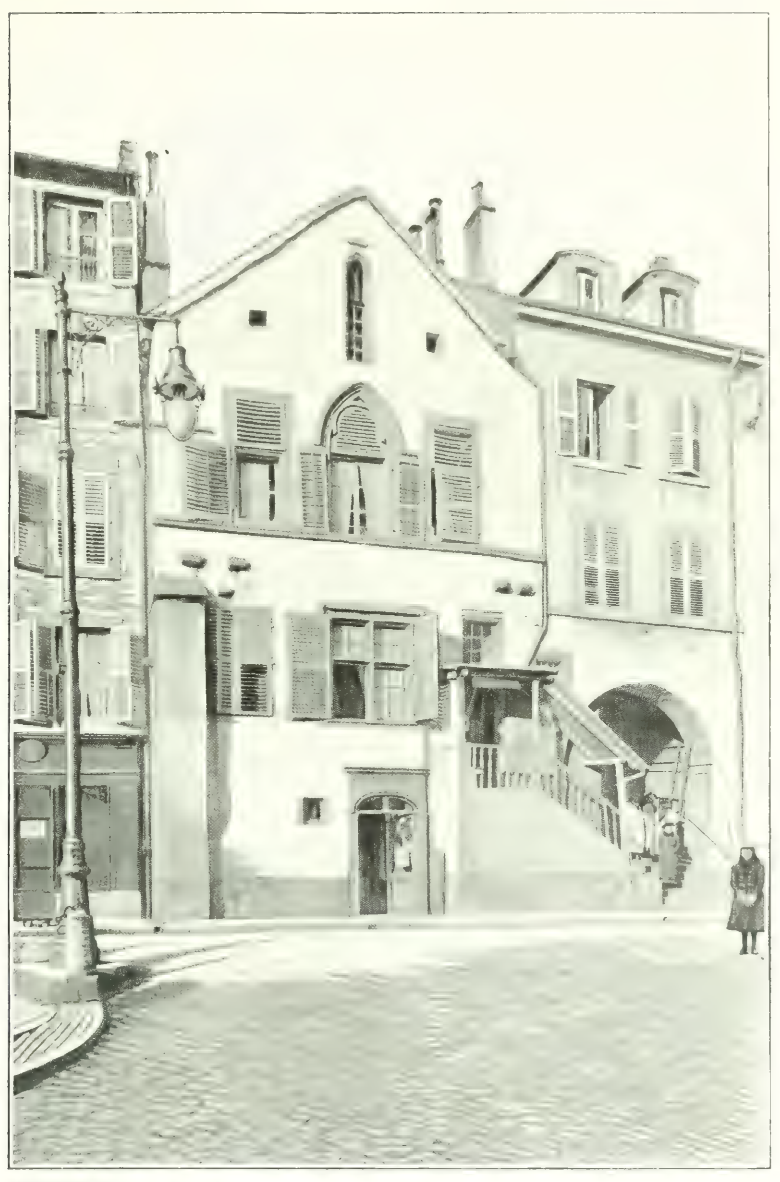
Le département de la Haute-Saône, dont le point le plus bas se trouve au confluent de la Saône et de l'Ognon (186 m.), forme un plan incliné s'élevant de ce point, au S.-O., vers le N.-E., au Ballon de Servance, point culminant (1210 m.), dans les Vosges. Toute la pointe N.-E. du département relève des terrains *primaires* : noyau granitique autour duquel se montrent les assises du grès vosgien que recouvre par endroits le calcaire jurassique. Presque tout le reste du département relève des terrains *secondaires* : *trias*, occupant une zone transversale orientée N.-O. à S.-E., coupée par les vallées supérieures de la Saône, du Coney, de la Lanterne et de l'Ognon et se soudant au N. au terrain primaire; au S. *terrain jurassique*, se terminant à la rive d. du Doubs et venant affleurer les branches étoilées des terrains *tertiaires* autour des confluents de la Vingeanne et de l'Ognon avec la Saône. Entre l'Ognon et la Saône apparaît un grand îlot de terrain *tertiaire inférieur* frangé tout le long de la rive g. de la Saône d'une bande étroite de tertiaire supérieur. En face se trouvent encore deux petits îlots de tertiaire inférieur sur la rive d. du Salon et un sur la rive g., tous les trois près du confluent avec la Saône. Enfin les vallées, principalement celles de la Saône et de l'Ognon, renferment des couches profondes d'alluvions *quaternaires*.

Au S. du Ballon de Servance, on trouve quelques autres sommets élevés : tout près, au S.-E. le Bourey (1156 m.); plus bas, au S.-O., la Planche des Belles Filles (1150 m.); plus encore à l'O. le Mont de Vannes descend à 689 m. Au N. de Lure, au-dessus de la source de la Lanterne, on trouve 470 m.; dans les bois de Saulnot, un sommet atteint 520 m., un autre, le Chérimont, atteint 570 m. Plus à l'O. en gagnant Vesoul et Gray, les plateaux ont une altitude de 300 m. en moyenne, qui s'abaisse successivement à 250 et à 200 m. Dans toute la partie N.-E. de l'arrondissement de Lure, on trouve une foule d'étangs, dont quelques-uns assez profonds. En outre, peu de départements possèdent autant de gouffres en entonnoir, de trous, de fentes, de pertes de rivières et de sources abondantes. Parmi les gouffres, nous citerons celui de Planey au N.-E. d'Anjeux, dont le volume d'eau considérable forme immédiatement une rivière puissante qui gagne le Dorgeon. Citons enfin le Frais Puits, capable en temps de grandes pluies d'inonder toute la plaine autour de Vesoul par son débit de 100 m. c. à la seconde. Il est situé entre Vesoul et Quincey, non loin de la font de Champdamoy, qui en est le déversoir constant.

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont à la Méditerranée par l'affluent le plus considérable du Rhône : la Saône, soit directement, soit indirectement. Le Rhône ne touche pas le département.

Quant à la *Saône*, elle vient du département des Vosges, pénètre par 234 m. dans celui de la Haute-Saône, au N. de l'arrondissement de Vesoul, dans lequel elle coule d'abord suivant une direction N.-O.à S.-E., fait deux coudes à angles droits contournant Ronzevelle au premier, laissant au second Jussey à 2 kilom. de sa rive d., où elle reprend sa direction première, qu'elle conserve jusqu'à Port-sur-Saône. A partir de ce point elle



Négat. [illegible]

VESOUL. — Maison espagnole.

s'attarde en de longs méandres, dans une large vallée, au milieu de belles prairies. C'est ainsi qu'elle gagne Gray qui s'élève en amphithéâtre sur sa rive g., puis reçoit la rivière sinueuse de l'Ognon et, au delà de ce confluent, pénètre dans le département de la Côte-d'Or, par (186 m.) après un parcours de près de 140 kilom. dans la Haute-Saône.

Ses tributaires sont : (rive g.) le *Coney* qui finit en aval de Corre; (rive d.) le *Raizeul*, puis l'*Amance* ou *Mance*, qui à peine entrée dans le département, baigne Vitrey, se grossit (rive g.) de la *Jacquenelle* et arrose Jussey; (rive d.) l'*Ougeotte*; (rive g.) le *ruisseau de Magny*, la *Superbe*, qui naît au S. E. de Vauvillers et passe à Amance; la *Lanterne*, jolie rivière où se déversent des étangs, qui s'accroît (rive d.) du *Breuchin*, passe à Faucogney où lui parvient (rive g.) le *Beulletin*, envoie un petit bras à Luxeuil, se gonfle (rive d.) de la *Roye* ou *Breuchot* et de la *Sémouse* à Conflans; la Sémouse elle-même, qui descend du département des Vosges, a des affluents importants : c'est, en amont de St-Loup qu'elle baigne, (rive g.) l'*Augrogne*, rivière de Plombières et, en aval, la *Combeauté*, puis (rive d.) le *Planey* augmenté (rive d.) du *Dorgeon*. Après avoir arrosé Port-sur-Saône, la Saône recueille (rive g.) la *Scyotte*; un peu plus bas, le *Durgeon*, qui passe près de Saulx, se grossit (rive d.) du *Bâtard*, (rive g.) de la *Colombine* qui l'atteint à Vesoul après avoir elle-même été accrue de la *font de Champdamoy*, (rive d.) de la *Vaugine* et (rive g.) de la *Baignotte*; puis elle arrose *Scey*, s'augmente de plusieurs ruisseaux, reçoit : (rive g.) la *Romaine* qui passe à Fresne-St-Mamès où tombe (rive g.) la *Jouanne*; (rive d.) la *Gourgeonne* et un peu plus bas le *Vanon* que gagne (rive d.) le *ruisseau de la Bonde*; (rive d.) le *Salon*, qui baigne Dampierre; elle parvient à Gray où lui arrivent par la rive g. la *Morte* ou plutôt un bras de la Morte, le *Dregeon* et par la rive g. le *ruisseau des Ecoulottes*; au delà de cette ville, elle se grossit encore (rive d.) de la *Sousfroide* qui arrose Autrey, (rive g.) de la *Tenise*, sépare le département de la Haute-Saône de celui de la Côte d'Or, reçoit en dehors du département, la *Vingeanne*, qui le limite pendant quelque temps à la pointe O. du canton d'Autrey; enfin, au moment où elle va pénétrer définitivement dans le département de la Côte-d'Or, lui parvient son plus fort affluent, l'*Ognon*. Ce dernier cours d'eau a sa source à Château-Lambert et prend la direction S. O. Il baigne Mélisey, laisse Lure sur sa rive d., se grossit (rive d.) de la *Reigne* dans laquelle tombe la *Font de Lure*; (rive g.) du *Rahin*, qui descend du Ballon de Servance, arrose Plancher-les-Mines et Champagney; (rive g.) du *Scey* augmenté (rive d.) du *Rognon*. Il baigne ensuite Villersexel, recueille un peu en aval de cette ville, (rive d.) le *Lozain*, frôle Montbozon, reçoit (rive d.) la *Linotte* grossie (rive d.) de la *Laine* et de la *Quenoche*, puis par sa rive d. successivement : le *Buthiers*, qui traverse Rioz, la *Tounolle* et la *Résie*.

Enfin une autre petite rivière, la *Luzine*, qui naît à la frontière du Territoire de Belfort, arrose Héricourt et vient tomber dans l'Allaine à Montbéliard qui gagne le Doubs un peu en aval de cette ville.

Étangs. On compte dans le département 1585 étangs ou marais d'une superficie totale de 1541 hectares. Les plus importants sont ceux de la *Maisonnette* au N. de Lure, l'étang du *Beuchot* dans le canton de St-Loup, l'étang de *Vy-le-Ferrou*, dans celui de Scey-sur-Saône, qui a 5000 m. de longueur sur 700 m. de largeur. Citons encore à Amont-et-Effreney l'étang appelé mer de Ferrières, au N. de Faucogney.

Sources minérales. Ce département est riche en sources minérales; les plus connues sont celles de *Luxeuil*, qui se divisent en deux catégories : 1° sources chlorurées sodiques, au nombre de 16, d'une thermalité variant de 29 à 60°; 2° les eaux ferro-manganésiennes bi-carbonatées d'une température de 22 à 36°, au nombre de 2. Les autres sources sont celles de *Velleminfroy*, commune de Saulx, sulfatée calcique, comme celle de *Coursemeu*; de *Faymont* (chlorurée sodique); *Corre* (sulfatée sodique); *Neuvelle-lès-la-*



Charité (5 sources froides, sulfurées calciques); *Equevilley* source froide chlorurée sodique ; *Gray* source ferrugineuse) ainsi que Vesoul et Eluz ; *Scey* (source bicarbonatée). Enfin *Creveney* a un puits sulfureux.

CANAUX. Le **Canal de l'Est (branche S.)** qui commence à Flavigny (Meurthe-et-Moselle) et se termine à Corre (Haute-Saône), pénètre dans le département à Ambiévillers et descend la vallée du Coney dont il accompagne la rive d. jusqu'à Corre : là il est continué jusqu'à Port sur Saône par la Saône canalisée. Sa longueur est de 17 kilom. 649 sur lesquels sont réparties 20 écluses. Il y a des ports à Fréland (forges), Pont du Bois, Selles, Passavant et Corre.

Le **canal de la Marne à la Saône**, d'une longueur totale de 151 kilom. 255 m. dont 112 kilom. 715 m. sont ouverts à la navigation, commence à Rouvroy (Haute-Marne) et se terminera à la Saône (Haute-Saône); il n'aura guère que 500 m. dans ce département dans lequel il pénétrera après avoir quitté celui de la Côte-d'Or.

Le **Canal de Montbéliard à la Haute-Saône** n'a guère que la section entre le canal du Rhône au Rhin et Ronchamp de terminée.

Climat

En raison des différences considérables d'altitude que présente ce département, on peut s'attendre à une différence non moins sensible entre les moyennes de température, suivant le lieu considéré. Dans la région du N.-E. occupée par les Vosges, cette moyenne est plus basse que partout ailleurs. En dehors de l'altitude élevée, il faut tenir compte du degré d'humidité extrême qui s'y maintient d'une part, à cause de l'imperméabilité du sol, d'autre part par la difficulté d'évaporation de l'eau tombée, les rayons du soleil filtrant peu sous les frondaisons des forêts vosgiennes. Dans le sud de l'arrondissement de Lure, le climat est encore assez dur. Cela tient à l'altitude du sol. Au fur et à mesure que l'on descend vers l'O., vers le confluent de la Saône et de l'Ognon, le climat devient plus tempéré. On place habituellement cette partie du département sous l'influence du climat *rhodanien*, tandis que la partie orientale est régie par le climat *vosgien*.

La hauteur moyenne annuelle de la pluie augmente du S.-O. vers le N.-E. De 0 m. 59 à Gray et à Vesoul, elle s'élève à près de 0 m. 80 à Lure et dépasse 1 m. dans la région des Vosges.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 555.991 hectares (Cadastre).
POPULATION (1896) : 272.891 habitants.

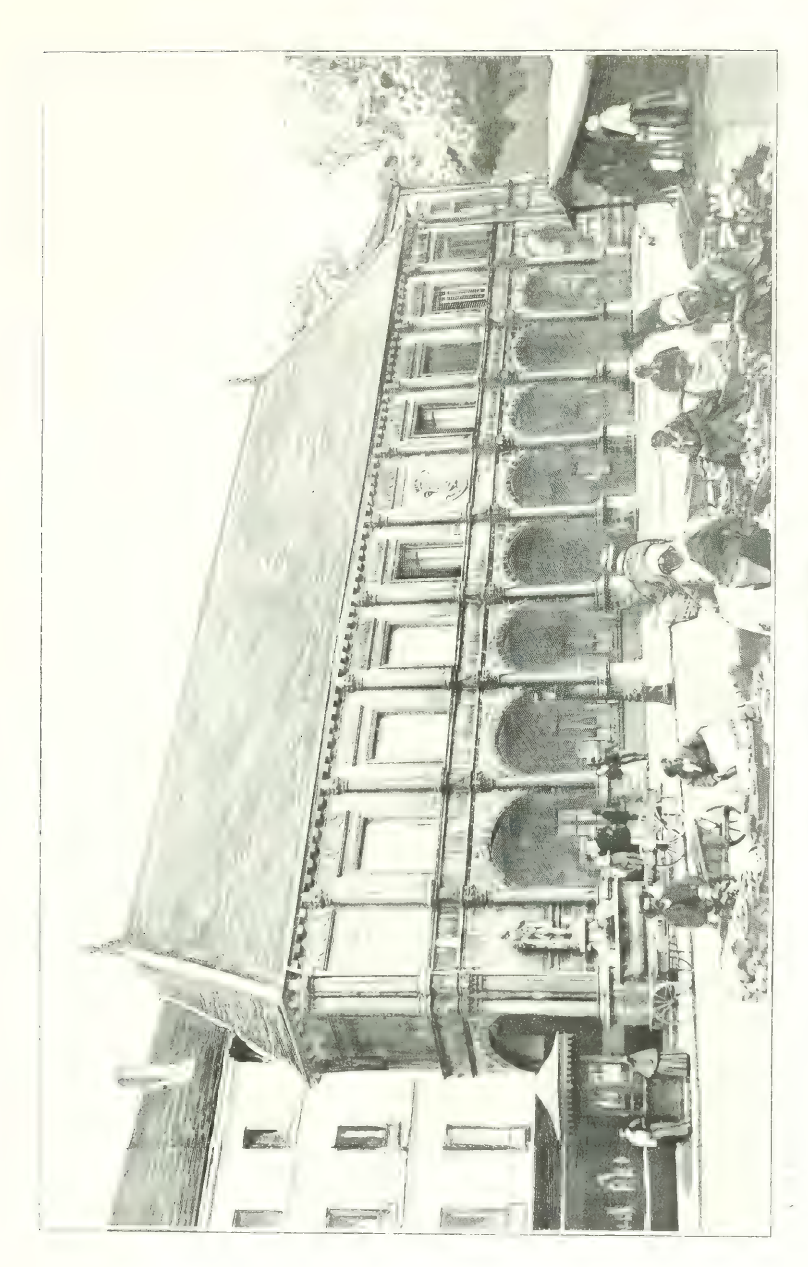
	Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture : VESOUL	1	10	215
Sous-Préfectures { *Gray*	1	8	165
Sous-Préfectures { *Lure*	1	10	205
Total	5	28	585

LISTE DES CANTONS

Vesoul. Amance, Combeaufontaine, Jussey, Montbozon, Noroy le-Bourg, Port-sur-Saône, Rioz, Scey sur Saône, Vesoul, Vitrey.

Gray. Autrey les Gray, Champlitte, Dampierre-sur-Salon, Fresnes St-Mamès, Gray, Gy, Marnay, Pesmes.

Lure. Champagney, Faucogney, Héricourt, Lure, Luxeuil, Mélisey, St-Loup-sur-Sémouse, Saulx, Vauvillers, Villersexel.





RUPT-SUR-SAONE. — Tour du Château.

CULTES. — **Culte catholique.** Ce département fait partie du diocèse de Besançon (archevêché). Il compte 29 cures, 367 succursales, 55 vicariats rétribués par l'État et 50 non rétribués. Vesoul possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, se livrent surtout à l'enseignement; quant à celles de femmes, plus nombreuses et dont 2 ont leur maison mère dans le département, elles sont vouées aux œuvres charitables et à l'enseignement. Parmi les pèlerinages nous citerons : N.-D. du Haut à Ronchamp, N.-D. de Gray; N.-D. de la Motte à Vesoul.

Culte protestant. Les protestants nombreux, appartiennent à l'église luthérienne de la confession d'Augsbourg. Le département de la Haute-Saône forme avec le pays de Montbéliard une inspection ecclésiastique et 1 synode particulier (Montbéliard). Cette inspection comprend 5 consistoires. Le consistoire d'Héricourt comprend toutes les paroisses de la Haute-Saône, sauf celles de Champey et Trémoins. L'église d'Héricourt a des annexes à Tavey, Byans, St-Valbert; celle de Brévilliers à Échenans sous Mont-Vaudois; celle de Bussurel à Vyans; celle de Chenebier à Échavanne; celle de Claire-Goutte à Frédéric Fontaine; celle de Couthenans à Chevret et à Luze; celle d'Étobon à Belverne; celle de Vesoul à Faverney, Jussey, Lure et Luxeuil; celle de Trémoins, rattachée au consistoire de Montbéliard, en possède à Coisevaux et à Verlans. Celles de Chagey et de Magny Danigon n'en possèdent pas. Le chiffre de la population protestante dépasse 8000.



CHAGEY. — Monument aux victimes des combats de janvier 1871.

Culte israélite. Les adhérents à ce culte, au nombre de plus de 700, sont rattachés au consistoire d'Épinal qui comprend 4 départements : Haute-Saône, Haute-Marne, Vosges, Territoire de Belfort. Dans la Haute-Saône, il y a des communautés à Gray, Héricourt, Lure, Luxeuil, Vauvillers et Vesoul.

ARMÉE. — Ce département est compris dans la septième région militaire qui compte 8 subdivisions de région dont une, celle de Vesoul, le comprend tout entier. Les troupes qui en dépendent font partie du 7e corps d'armée dont le chef-lieu est Besançon. La garnison de Gray comprend 1 régiment de cavalerie (hussards) et 1 section de commis et ouvriers militaires d'administration; celle d'Héricourt, 6 batteries d'artillerie; celle de

Lure, 1 régiment de cavalerie (dragons) ; celle de Vesoul, 1 régiment de cavalerie (chasseurs). Enfin 2 compagnies de chasseurs forestiers se trouvent détachées au fort de Château-Lambert et au Ballon de Servance. Le département ressortit en outre à la 7e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. Il n'y en a que 2 : le fort de Château-Lambert, à la limite du département et du Territoire de Belfort, qui bat la route de Lure par Servance et le fort du Ballon de Servance (1180 m.) dominant le premier et les lacets de la route qui mène au Ballon d'Alsace.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **cour d'appel de Besançon.** Il y a des **Tribunaux de 1re instance** à Vesoul, où siège la **Cour d'assises**, à Gray et à Lure ; 1 **Tribunal de commerce** à Gray et 1 **Justice de paix** dans chacun des 28 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'**Académie de Besançon** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend : pour les garçons 1 **lycée** à Vesoul, 1 **collège** à Gray, Lure, Luxeuil et pour les filles, des **cours secondaires** à Vesoul. Il y a 1 **établissement libre** à St-Rémy, 1 **petit séminaire** à Luxeuil et à Marnay.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe) de Vesoul. Il y a 1 **école primaire supérieure** de garçons à Champlitte. Il existe des **cours complémentaires** de garçons à Fougerolles et à Gray, de filles à Luxeuil. Gy et Marast ont chacun 1 **pensionnat primaire.** Dans un autre ordre d'idées, signalons l'école municipale de **dessin** de Vesoul, l'école **d'agriculture** de St-Rémy.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Chaumont (division du N.-E.) ; à la 6e région agricole (E.) ; à la 32e conservation forestière (Vesoul) ; à la 5e inspection des Ponts et Chaussées.

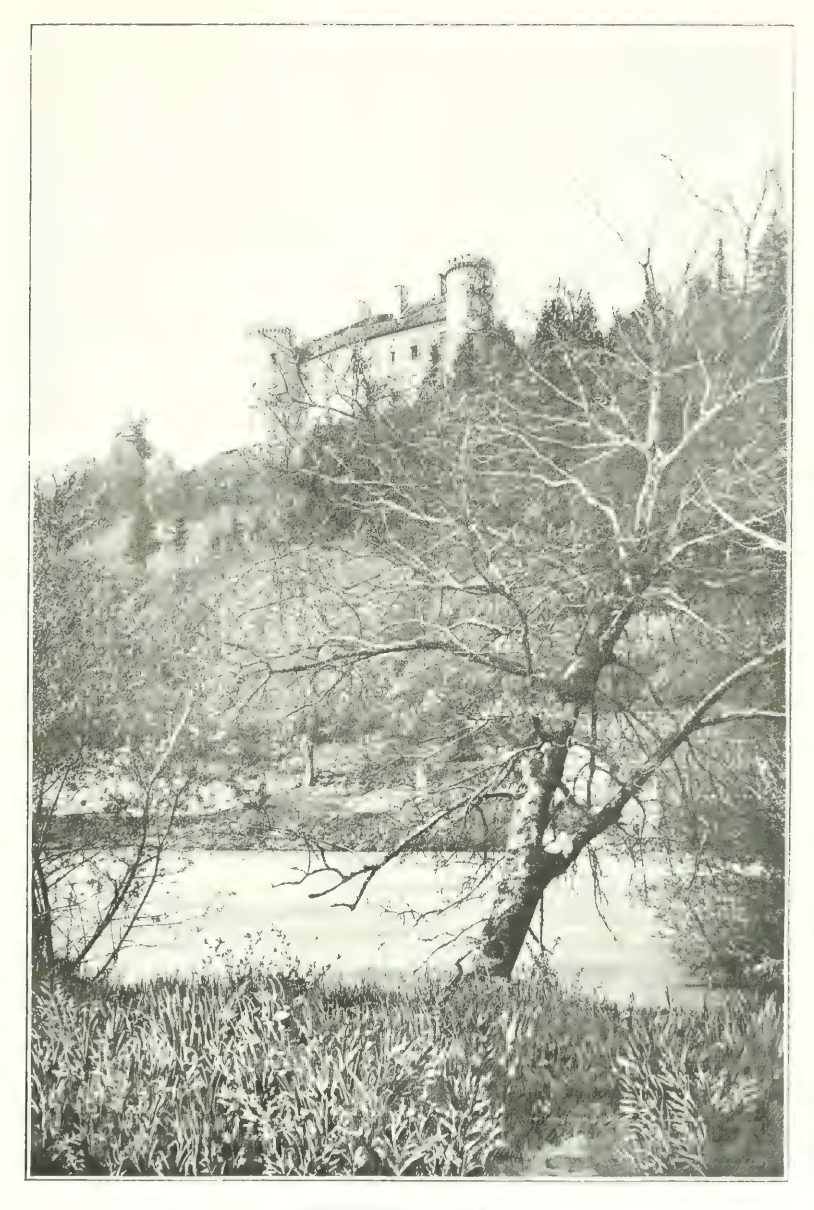
Agriculture

La Haute Saône est un département agricole qui produit en abondance des céréales, des pommes de terre et des fourrages, et parmi les plantes industrielles : le colza, le tabac, le houblon, le chanvre, la betterave à sucre. Les nouvelles méthodes de culture pénètrent bien lentement dans les habitudes de la population rurale. Cela est d'autant plus regrettable que certaines régions, dotées de terres naturellement fertiles, bien amendées et fumées, rationnellement cultivées, pourraient fournir des rendements beaucoup plus élevés. Cette population agricole dépasse le chiffre de 160 000 personnes.

Voici le tableau de la statistique agricole des céréales pour 1899 :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	75 112 hectares	1 158.416 hectol.	Sarrasin . .	1.226 hectares	16.189 hectol
Méteil .	54 179 »	467 198 »	Avoine .	64 121 »	1.559 909 »
Seigle	18 155 »	200 570 »	Maïs . .	1.171 »	16.671 »
Orge .	5.804 »	65 022 »	Millet .	2 »	20 »

La pomme de terre a occupé 24 198 hectares et a produit 2 477 154 quintaux ; la betterave à sucre, dont la culture progresse, a occupé 242 hectares et a donné 58 871 quintaux : on la trouve principalement dans les régions de Gray, de Fougerolles, de Vesoul et de Corre à Jussey. Le tabac, également en progression, a fourni 8715 quintaux 80 pour une surface de 497 hectares 90 ares : le houblon, avec 58 hectares 44 ares a produit 527 quintaux. La seule plante textile cultivée est le chanvre, qui pour 56 hectares 52 ares a donné 141 quintaux de filasse et 102 de graines. Les seules plantes oléagineuses un peu importantes sont le colza et la navette, qui avec des surfaces respectives de 441 hectares 40 ares et de 95 hectares 40 ares, ont fourni : le premier 4577 hectolitres de graines et la seconde 614 hectolitres. L'œillette n'a guère occupé plus d'un hectare.



RAY SUR SAONE. — Château.

Les plus belles prairies sont celles des bords de la Saône, de l'Ognon, de la Lanterne, de la Mance, de la Superbe et du Drugeon. Voici pour la même année la statistique des fourrages :

	Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betteraves fourragères	2.215	465 524	Fourrages annuels . . .	1.586	75 528
Prairies artificielles — Trèfle .	11 275	540.169	Prairies temporaires. .	591	15.951
Prairies artificielles — Luzerne. .	5.102	258.449	Prés naturels (1re coupe) .	71.461	2.405.159
Prairies artificielles — Sainfoin. . .	2 525	65.758	» regains . . .	»	795.751
Prairies artificielles — Légumineuses	250	9 054	Herbages . . .	574	10.602

La vigne est plantée dans 5758 hectares et, en 1899, on a replanté 285 hectares 85 ares. En général, les vins sont de qualité ordinaire ; les meilleurs crus rouges sont ceux de Chariez, Échenoz, Navenne, Gy, St-Julien-les-Morey, Marnay : les meilleurs crus blancs sont ceux de Purgerot, Rupt, Chantes, Fedry, Ray. La récolte de 1899 a été de 71 192 hectolitres. Parmi les arbres à fruits, les cerisiers sont très répandus ainsi que les pommiers à cidre, les pruniers, les noyers.

Les forêts et les bois occupent le quart de la surface du département. On compte 6848 hectares 79 ares de forêts domaniales ; les autres forêts occupent une surface de 115 105 hectares 72 ares. Nous citerons la forêt de Belle-Vaivre, le grand bois de Gy et le bois des Tilles dans l'arrondissement de Gray ; la Grande Vaivre et le bois de Borey, dans celui de Vesoul ; les bois des Fraîches Communes, du Mont de Vannes, de la Nannur, les forêts du Chérimont et de Grange, les bois de Saulnot enfin, dans celui de Lure. Les principales essences que l'on y rencontre sont : le sapin, sur les flancs des Vosges et ailleurs, le chêne, le hêtre, le charme et le tremble. En 1899 on y a tué : 155 sangliers, 1526 renards, 108 putois, 156 fouines.

L'élève du cheval y est assez prospère surtout en ce qui concerne les bêtes de trait. En 1899 la race chevaline était représentée par 22 750 animaux, la race mulassière par 51 et la race asine par 155. On comptait 155 809 représentants de l'espèce bovine, dont 65 452 vaches, ayant produit 827 025 hectolitres de lait d'une valeur de 10 769 756 francs ; 71 539 de l'espèce ovine, dont la production en laine a été de 1841 quintaux ; 65 481 de l'espèce porcine et 5197 de l'espèce caprine.

En outre 10 606 ruches d'abeilles ont donné 50 865 kilog. de miel et 9749 kilog. de cire

Il y a un établissement de pisciculture créé dans la forêt domaniale de St-Antoine, à Plancher-les-Mines, sur le Rahin. En 1899 on a versé 120 500 alevins de truites dans les cours d'eau suivants : Vanon, Colombine, Romaine, Tounolle, Ognon, Linotte, Rahin, Breuchin, Clairegoutte, Buthiers, Malgérard, Quenoche, Morthe, Lanterne, Rognon, Saône, Bourbier, Baignotte, Scey.

Le département possède une chaire départementale d'agriculture à Vesoul avec champs de démonstration, une chaire spéciale d'agriculture à Luxeuil et à Gray, 9 comices agricoles, enfin une école privée d'agriculture à St-Rémy avec ferme et domaine de 128 hectares.

Industrie

L'industrie, dans le département, n'est pas extrêmement développée ; elle est surtout représentée par quelques établissements métallurgiques, des filatures et des tissages de coton, quelques branches agricoles, comme la distillerie (kirsch), la sucrerie ; l'industrie des transports occupe un grand nombre de bras.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1899 on comptait 17 concessions de mines : 2 de houille, 5 de lignite, 5 de sel, 6 de fer et 1 de manganèse. Des recherches entreprises la même année à Château-Lambert ont mis à jour des filons de cuivre assez riches. Les 2 mines de **houille**, en activité, sont celles de Ronchamp et d'Eboulet ayant produit, la première 126 145 T. et la seconde 102 100 T. avec un personnel de 1411 ouvriers pour les deux mines. La mine de **lignite** de Vy-lès-Lure a occupé 120 ouvriers. La mine de Gouhenans, abandonnée le 10 juin 1899, a produit pendant le premier semestre 4655 T. de combustible employé dans les usines de la société de Gouhenans et 62 T. de pyrite de fer. La mine de **sel** de la même localité a fourni 4516 T. de sel raffiné. Les minières souterraines de la Résie St-Martin n'ont occupé que 17 ouvriers et ont fourni 520 T. de minerai brut. L'extraction de la **tourbe** va en diminuant : quelques communes de l'arrondissement de Lure ont fourni 600 T. environ en 1900. On compte 2 **carrières** souterraines d'où l'on extrait la pierre à plâtre et environ 295 à ciel ouvert dont 161 exploitées temporairement. En 1899 on y a employé 717 ouvriers qui ont extrait 156 555 T. de matériaux d'une



Négatif Potteyex

LUXEUIL. — L'Église et le Presbytère.

valeur de 507 800 francs, consistant en pierre calcaire, grès, matériaux d'empierrement pour routes, argile, platre pour agriculture. Aux environs de Vitrey, 25 ouvriers ont extrait 500 T. de nodules de **phosphates de chaux** Il y a un gisement d'**argile sablonneuse** exploité à Loulans; on compte un certain nombre de **tuileries** et de **briqueteries**, quelques fabriques de tuyaux de drainage : des **poteries** nombreuses parmi lesquelles nous citerons celle de Boult; des **faïenceries** à Clairefontaine, à Rioz (faïences artistiques); des **verreries** à Passavant et la Rochere, qui font surtout de la gobeletterie et à Malbouhans, qui produit du verre à vitre.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** compte plusieurs centaines de moulins. Gray en possède un fort important sur la rive g. de la Saône. Il y a également des **moulins à tan**. Il existe des **sucreries** à Beaujeu, Gévigney et Vellexon; une **glucoserie** à Port-du-Poirier; des **distilleries** à Aillevillers, Fougerolles, Port-du-Poirier, St-Loup. La fabrication du kirsch est très importante dans ce département, qui fournit la liqueur la plus réputée de toute la France; les meilleurs kirschs sont ceux d'Andornay, d'Annegray et de Clairegoutte; Aillevillers, Fougerolles et Luxeuil livrent surtout des produits commerciaux. On compte aussi un grand nombre d'**huileries**, de **féculeries**. Montbozon s'est fait une spécialité de **biscuits** et de **massepains**. L'industrie du **bois** est représentée par une cinquantaine de **scieries mécaniques**. A Ternuay et à Servance se trouvent également des scieries pour travailler le granit, le syénite, l'ophite, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Les **usines à fer** comprennent : le haut fourneau de Valay qui en 1899 a produit 1629 T. de fonte d'affinage ; les usines de la Chaudeau, de la Branleure et de Magnoncourt, qui produisent par dénaturation des tôles et du fer-blanc; des fonderies de 2e fusion disséminées dans le département et dont la production totale a été, la même année, de 8240 T. Un seul feu de forge est resté en activité aux usines de la Chaudeau. D'autres usines à fer existent à Baignes, à la Romaine, etc.; on trouve des **tréfileries** au Beuchot et à Magny-Vernois, des **fonderies de cuivre** à Luxeuil, Plancher-les-Mines, Ronchamp et St-Barthélemy-lès-Mélisey; des **aciéries** à Corravillers. Comme usines plus spéciales, on peut citer les ateliers de **construction de machines** de Gray, d'**instruments aratoires** de Clairegoutte, de **serrurerie** de Belfahy et de Miélin, de nombreuses **clouteries** (une quarantaine) et **épingleries**, fabriques de **chevilles** et de **pointes** (St-Loup); des ateliers de **taillanderie**, d'**ajustage**, des fabriques de **limes** (Gray et Vesoul); de **quincaillerie** (scies, vis, boulons, chaînes), de ressorts, de carrés et de clefs de montre (Plancher-les-Mines), de pièces détachées pour filatures, de machines industrielles, de turbines, etc.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ce groupe est représenté par les **teintureries** de Montbozon; par des fabriques de **produits chimiques**, notamment à Gouhenans, dont les établissements préparent les acides sulfurique, chlorhydrique, azotique, du sulfate de soude, du chlorure de chaux, et les sels dits d'Epsom et de Glauber

INDUSTRIES TEXTILES. L'industrie cotonnière est développée dans le département qui compte environ 100 000 broches et 2750 métiers. Le coton est filé à Froideconche, Fougerolles, Héricourt, Lure, Luxeuil, Ronchamp, St-Sauveur et tissé à Breuchotte, Chagey, Champey, Faucogney, Fresse, Haut-du-Them, Héricourt, la Longine, Plancher-Bas, Quers, Raddont, Saulnet, Servance, Vy-lès-Lure. Quelques centres fabriquent des **droguets** et de la **bonneterie**. Ajoutons quelques **fouleries**, des **filatures de laine** à Breuches, Jussey, Mélisey et une usine d'**impression sur étoffe** à Luxeuil.

INDUSTRIES DIVERSES. En première ligne citons les **papeteries** de Conflandey, Luxeuil (tuberie de papier pour broches de filatures), Montbozon, Plancher-Bas, Savoyeux, Seveux. On fabrique des **chapeaux de paille** à Aillevillers, Noidans-le-Ferroux, Saint-Loup. Les métiers à tisser sont en partie fabriqués dans le département qui compte en outre des **tanneries**, **corroiries**, **mégisseries** et **chamoiseries** (une cinquantaine environ). En 1899 le département comptait 274 établissements en activité et 21 en chômage, disposant de 450 chaudières dont 31 inactives et de 329 machines dont 35 au repos. La puissance développée atteignait 8774 chevaux vapeur

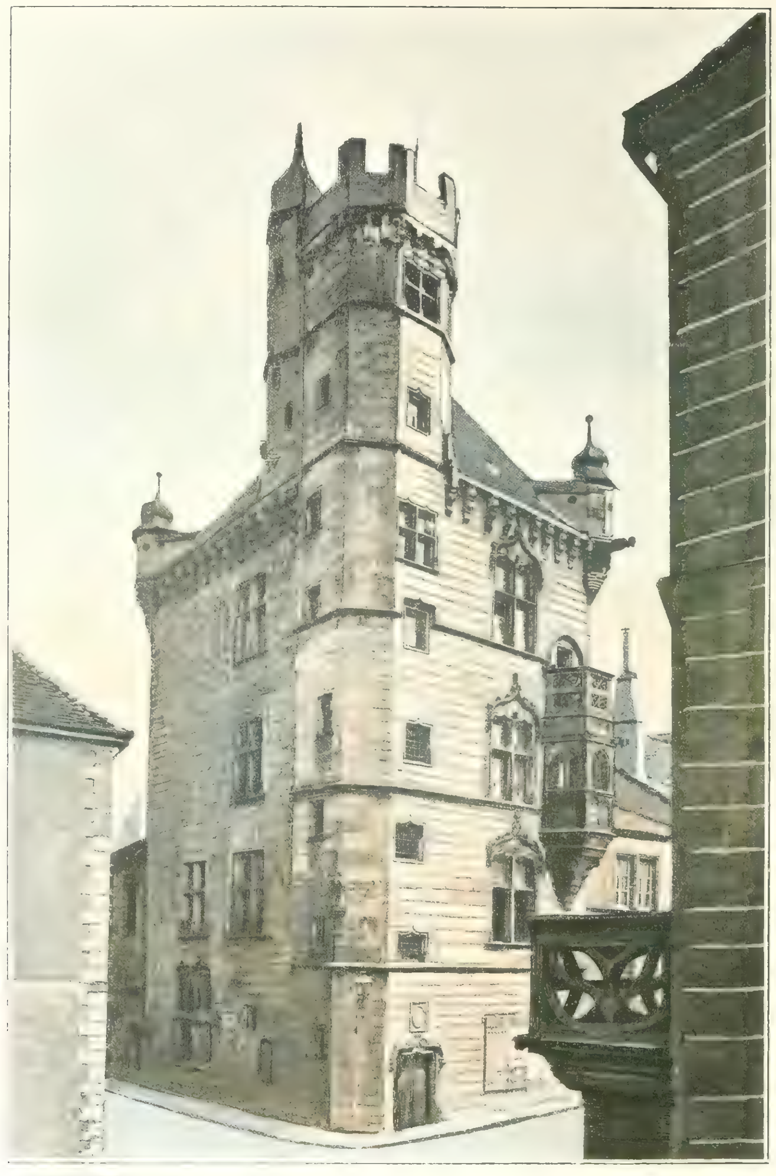
Commerce

Le département exporte du blé, des farines, des bestiaux, des chevaux, du vin et du kirsch, des fourrages, des bois de toutes sortes, des fromages et du beurre fabriqués dans les fermes



Nég. de Pallegoix

LUXEUIL-LES-BAINS — Cloître de l'Abbaye



LUXEUIL. — Ancien Hôtel de Ville ou Maison Carrée.

des Vosges, du plâtre, des cuirs, du papier, de la poterie, de la verrerie, les différents articles fabriqués dans les centres métallurgiques.

Il importe de la houille en provenance du bassin rhénan, de la Belgique, des bassins du Centre et de Valenciennes, des vins, des articles d'épicerie et des denrées coloniales, des [illegible] et nouveautés, des articles de luxe, etc. L'unique Chambre de commerce du département siège à Gray, la ville la plus commerçante de la région. L'industrie des transports, qui passe pour être très importante et employait 5000 personnes environ, va en diminuant. Les quais de la Saône, bordés de moulins, d'usines, sont encore néanmoins fort animés; six passages d'eau y sont exploités sur son parcours dans le département : Mievillers, Chemilly, Savoyeux, Mercey, Quitteur, Rigny et 4 inexploités : Baulay, Conflandey, Recologne et Beaujeu. Sur la section de Corre à St-Jean-de-Losne, longue de 165 kil., le tonnage effectif a été de 497557 T. en 189[illegible], consistant surtout en métaux, houille, matériaux de construction, produits agricoles. Les bateaux qui y circulent consistent en cadoles à relevaison de la Saône, flûtes ou bateaux de l'Yonne et de la Seine à quille ou plane, bateaux champenois à avant arrondi, bateaux pousseurs à [illegible] relevaison, péniches ou bateaux flamands, savoyardes, berrichons, sapines ou bâches, [illegible] barques en tôle. Les bateaux à vapeur consistent en remorqueurs, porteurs à hélice et [illegible]. Le trafic du canal de l'Est (branche S.), de Flavigny (M.-et-M.) à Corre, a été, la même année, de 576155 T. dont 77 pour 100 de houille. Le trafic du canal de la Marne à la Saône, inachevé, n'a été que de 9249 T. sur les 112 kil. ouverts à la navigation.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	428.680	Canal de l'Est (branche S.) De l'entrée dans le dép. jusqu'à Corre . . .	17.460
— (voie étroite)	75.287	Canal de la Marne à la Saône (dans le dép., sur le territoire de Lœuilley).	0,500
Routes nationales	557.979	Canal de l'Allaine à la Saône (section du canal du Rhône au Rhin à Ronchamp) . . .	à ouvrir
Chemins vicinaux de grande commun.	1.845,595		
— vicinaux ordinaires .	5.264,724		
Saône navigable (de Corre à la sortie du dép.)	116		



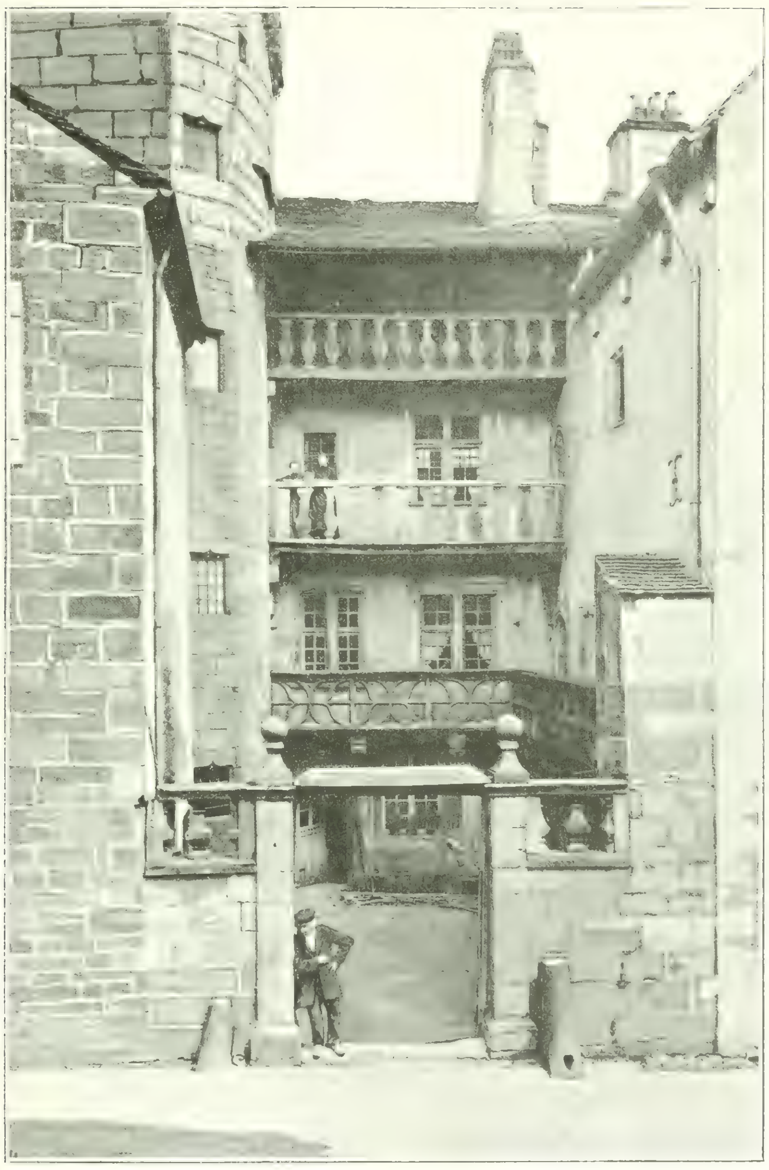
ESOUL s'élève sur la rive g. du Durgeon, petite rivière qui coule d'abord au N.-E., borde la jolie *Promenade* de la ville, près de laquelle il reçoit la Colombine; il forme ensuite au S. une île englobant la gare, puis passe à l'O. en serpentant à travers de belles prairies, non sans avoir recueilli par son petit bras le ruisseau d'**Echenoz-la-Méline** dont la Grotte du *[illegible] la Baume* est célèbre. A l'E. et au S. des collines, portant encore des traces de camp romain, entourent Vesoul. Une autre colline isolée, la Motte, en forme de cône dont les flancs sont recouverts de vignes, domine la ville au N. Un joli chemin en lacet, planté de peupliers et de sapins, conduit au sommet, où l'on a creusé dans le roc une petite grotte, couronnée elle-même d'un monument de style gothique (1854) à quatre faces ajourées, terminé par un clocheton recouvrant une statue de la Vierge. Du sommet de cette colline, la vue s'étend dans toutes les directions : on a Vesoul à ses pieds et au delà les cimes du Jura apparaissent au S. tandis que les Vosges se profilent à l'E. Au pied de la Motte un mur élevé, percé d'une porte et flanqué d'une tourelle cylindrique ainsi que de trois demi-tourelles, limite la ville vers le N. Vesoul a des rues tortueuses, souvent étroites, montueuses, bordées de quelques maisons des xv[e] et xvi[e] s. où l'on retrouve des traces de l'influence espagnole. La cour intérieure de l'*Hôtel de Ville* est ornée d'un cippe de tombeau gallo-romain, de deux pierres tombales, d'une niche d'angle et du cadran de l'ancienne église de Vesoul (1486). Un bâtiment annexe abrite la *Bibliothèque* qui compte 35000 volumes, 257 manuscrits et 59 incunables. Le *Musée*, qui ne comprend qu'une salle unique, est installé dans l'ancienne *[illegible]*, où l'on voit quelques toiles, des moulages, etc. Les monuments de la ville ne datent guère que du xviii[e] s. et présentent peu d'intérêt en général. *L'église St-Georges* (1732-1745) est surmontée d'une tour carrée

à balustrade. Près de là se trouve le *Palais de Justice* (1765-1770). C'est aux alentours de ces deux monuments que se trouve la partie la plus intéressante de la ville. En face l'église un curieux *passage* met en communication par un escalier deux rues parallèles. C'est au coin de ce passage que se trouve une *maison espagnole*. Sur la *Place de l'Église*, la *Place du Palais*, la *rue des Boucheries*, on voit des maisons intéressantes du xvie s., ainsi que dans les *Rues du Collège*, *de Mailly*, etc. La *Préfecture* (1822), le *Lycée*, l'*Hôpital* n'ont rien de saillant. La partie la plus agréable de la ville est celle où s'élèvent les *Halles* derrière lesquelles se trouve le *Champ de Foire*. En bordure de la façade est la *Place Neuve* où se dresse le *Monument de* 1870-1871, continuée par la *Promenade* de platanes et les jardins anglais que traverse le Durgeon. Vesoul a érigé un *Buste* en bronze au *Dr Gevrey*, qui se dresse à un pan coupé du mur de l'Hôpital, près du quartier de cavalerie.



LUXEUIL-LES-BAINS. — Maison de la Baille. Façade.

GRAY, ville commerçante, située dans la large vallée de la Saône, qui, avant de l'atteindre, serpente au milieu de belles prairies et forme en aval du *Pont* en pierre (xviiie s.) le *port Villeneuve*, est bâtie en amphithéâtre sur la rive g., le long de laquelle un petit bras avec barrage actionne de grands moulins. Les quais de la Saône sont larges et encombrés de marchandises; des usines et ateliers sont construits en bordure sur la rive g.; le tramway à vapeur de Gy vers Marnay et Fretigney, qui suit la rive d., traverse le pont et contourne la ville, ajoutant encore à l'animation du tableau qu'offre la cité entrevue du *Pont suspendu*, d'une seule travée, jeté sur la Saône dans l'axe de la gare. Des rues montantes et des escaliers conduisent de la ville basse à la ville haute dominée par le clocher à coupole et à lanterne de l'*Église* (1478-1865) dont le porche moderne de la façade O. est assez bon. Sur un tertre voisin est une *Tour* crénelée à mâchicoulis restaurée, reste de l'ancien château; en arrière, plus au S.-E., est le *quartier Grenier*. L'*Hôtel de Ville* (1568), avec un rez-de-chaussée à porche, a sa façade décorée de fontaines aux angles; celle de g. est surmontée de la *statue* du peintre *F. Devosge* à g. (1732), celle de d. de la *statue* du naturaliste *Romé de Lisle* (1736). L'intérieur abrite un tombeau gaulois. Le *Palais de Justice*, avec façade corinthienne, est moderne. Le *Collège* (1667) a été restauré en 1889; du haut de la terrasse bien ombragée de ses jardins, on jouit d'une belle vue sur une partie de la ville et de la vallée de la Saône. L'*Hôpital* est au pied de la terrasse. La *Sous-Préfecture* est installée dans un vieil hôtel du xviie s. Gray possède encore plusieurs maisons remarquables, soit à titre historique, soit pour leurs détails d'architecture : maisons à piliers, à tourelles en encorbellement, etc. On en voit *Place de l'Hôtel-de-Ville*, dans la *Grand'Rue*, la *rue Vanoise*, etc. Une des plus curieuses est la maison avec tour,



LUXEUIL-LES-BAINS. — Maison de la B[illegible]

élevée en 1548 par Gauthiot d'Ancier, dans laquelle est mort en 1640 le B. Pierre Fourier, né à Mirecourt en 1565, auquel Gray a élevé une *statue*. Le *Théâtre* est proche de la jolie *Promenade* plantée d'ormes, de tilleuls et de platanes que continue une longue avenue ombragée d'arbres aux troncs noueux dont plusieurs sont centenaires. N'oublions pas la *Fontaine St-Laurent* et la *Petite Fontaine*, au milieu de laquelle se dresse une pyramide.

LURE consiste principalement en une grande rue fort large et en bordure de laquelle s'élèvent les principaux monuments, dénués de tout intérêt : *Église* dominée par la tour carrée du clocher flanquant la façade O. et *Hôtel de Ville* (1836) près duquel se trouve le *buste de P.J. Desault* (1744-1795). La *Sous-Préfecture* (1770-1789) occupe les bâtiments d'une ancienne abbaye du VIIe s. reconstruite au XVIIe s. Devant sa façade est la *Font de Lure*, centre d'une petite promenade



LUXEUIL-LES-BAINS. — Établissement thermal. Galerie couverte.

publique. Des écoles et les halles (1836) sont bâties près de là. La ville a élevé dans le cimetière un *Monument* commémoratif aux soldats morts en 1870-1871 dans ses ambulances.

Luxeuil, que ses eaux déjà exploitées du temps des Romains ainsi que son abbaye ont rendue célèbre, est une vieille cité, la plus intéressante de toutes celles de la Haute-Saône. Adossée au N. à la forêt de Baney, entourée à l'E., au S. et au N.-O. par des collines boisées, elle s'étend en une longue rue orientée du N. au S., que coupe un bras du Breuchin. Les bains, les hôtels, les villas sont situés au N. de la ville. La construction de l'*Établissement thermal* actuel remonte à 1768. Il a été agrandi en 1853, présente une façade d'un bel aspect et est entouré d'un très joli parc. L'intérieur renferme un certain nombre d'antiquités gallo-romaines : bustes, fragments d'architecture, etc. L'*église abbatiale* (1330), aujourd'hui paroissiale, n'a plus qu'un seul clocher : son abside a été refaite en 1860; on remarque à l'intérieur un buffet d'orgue colossal supporté par un Hercule dont les pieds reposent sur le sol. Le Palais abbatial (XVIe s., agrandi au XVIIIe s.) abrite le *Presbytère* et l'*Hôtel de Ville*; dans les bâtiments du XVIIe s. est installé un petit *Séminaire*. Un *cloître* ogival (1404-1444) est attenant à toutes ces constructions.



LUXEUIL — Maison François I[er] ou Maison du [illegible]

LUXEUIL-LES-BAINS. — Cour intérieure des Thermes.



VALLÉE DE SERVANCE. — Vue prise des Moussières.



Négatif Pattegay

LUXEUIL. — Maison du Cardinal de Jouffroy.

L'ancien *Hôtel de Ville* ou *Maison Carrée* (1440) est surmonté d'un donjon d'angle avec échauguettes aux autres angles. Le donjon renferme l'escalier; au-dessus de chacune des petites fenêtres, par lesquelles il prend jour, sont gravés un certain nombre de mots de l'*Ave Maria* qui se déroule ainsi sculpté en entier depuis le bas jusqu'en haut. Du sommet de la plate-forme du donjon, on jouit d'une fort belle vue sur Luxeuil et ses environs. Une grande cheminée orne l'unique salle dont se compose chaque étage de la Maison. Cette dernière abrite la *Justice de paix*, la *Bibliothèque* et un petit *Musée*. En face ce monument, se trouve la *maison du Cardinal de Jouffroy* (XVe s.), dont la façade à balcon étayé et ornée d'une petite tourelle à encorbellement est pleine d'élégance. Augustin Thierry y a écrit une partie de ses *Récits des temps mérovingiens*. En bordure de la *Place St-Pierre* se trouvent plusieurs maisons de la Renaissance parmi lesquelles nous citerons la *maison de la Baille* avec tourelle crénelée, ou *maison Clerc*, restaurée en 1894. En bordure de la Grande Rue on voit encore la *maison du Juif* ou *maison François Ier*, avec porche et piliers à la façade soutenant les deux étages. Outre ses bains Luxeuil est doté d'un bel hôpital moderne, l'*Hôpital Grammont*. Devant le *Collège* est une fontaine décorée d'un Neptune en bronze.

On peut rayonner dans tous les environs, qui offrent des promenades fort variées; notamment à l'*Ermitage de St-Valbert* que connaissent tous les baigneurs de Luxeuil.

Liste des Monuments historiques

Faverney . . . . Église (Xe, XIIIe et XIVe s.).

Gray. . . . . Hôtel de Ville (XVIe s.).

Luxeuil. . . . . . . Thermes et inscriptions antiques.

— . . . . Église St-Pierre (XIVe s.) et restes du cloître (XVe s.) de l'ancienne abbaye.

Luxeuil (*Suite*). . . Cuve baptismale (XIe s.) dans l'ancienne église St-Sauveur.

— . . . . Ancien Hôtel de Ville ou Maison Carrée (XVe s.).

Membray . . . . . Ruines et mosaïques romaines.

Montigny-l.-Cherlieu Ruines de l'abbaye de Cherlieu (XIIe et XVe s.).



Hte SAÔNE
VOSGES
HAUTE MARNE
CÔTE D'OR
DOUBS
Neully l'Evêque
Fays Billot
Vesoul
Lure
Gray
Luxeuil
Jussey
Champlitte
Ronchamp
Champagney
Héricourt
Fougerolles
St Loup
Plancher-les-Mines
Plancher-Bas
Rougemont
l'Isle sur Doubs
Tre DE BELFORT
la Saône
Lieux remarquables
De 1000 à 2000h.
De 2000 à 5000h
De 5000 à 10.000h
De 10.000 à 50.000h
Routes Nationales
Chemins de fer à voie normale
Canaux
Limites de Départements
d'Arrondissemt
de Cantons
Forêts
Forts
Sous Préfectures
Cantons
Echelle
F. Michiels del

Doubs

Nom — Situation



IRANT son nom de sa plus importante rivière, le *Doubs*, qui y prend sa source vers la pointe S. et tend, entre ses replis, à l'envelopper presque en entier, ce département est un département frontière ; la plus grande portion de sa limite orientale se confond avec la frontière de la **Suisse**. Il affecte la forme d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse serait cette même frontière commune et dont la pointe N. serait brisée. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le 70e rang. Du point au N.-E. qui coïncide avec la sortie du canal du Rhône au Rhin jusqu'au Mont Risoux au S.-O., la distance est d'environ 125 kilom. à vol d'oiseau. De la pointe E. de l'arrondissement de Montbéliard à l'extrême pointe O. de celui de Besançon il y a 105 kilom. Il a des limites naturelles assez importantes : au N. le cours sinueux de l'Ognon, qui le sépare presque constamment du département de la Haute-Saône ; à l'E. le cours du Doubs, qui sépare la France de la Suisse pendant 40 kilom. ; au S. le massif du Risoux. Il est borné au N. par le département de la **Haute-Saône**; au N.-E. par le **Territoire de Belfort**, à l'E. et au S.-E. par la **Suisse** (*Cantons de Berne, de Neuchâtel et de Vaud*) ; au S.-O. et à l'O. enfin par le département du **Jura**. Besançon, son chef-lieu, est situé sur la bissectrice de l'angle droit et presque au sommet.

Il a été formé en 1790 de la partie moyenne de la **Franche-Comté** (*bailliages de Besançon, Ornans, Quingey, Pontarlier, Baume-les-Dames et principauté de Montbéliard*).

Histoire

Les monuments mégalithiques sont rares dans ce département ; à peine peut-on citer les dolmens de la Baume Saint-Georges à Arguel, du Pont à Montgesoye, celui d'Amancey. Nous ne savons rien des peuples qui les ont élevés et auxquels succédèrent les Séquanes. Dominés par une autre tribu celtique, celle des Eduens, les Séquanes appelèrent à leur secours Arioviste, qui accourut avec ses Barbares et les débarrassa bien du joug éduen, mais y substitua le sien. A la même époque, les Helvètes, après avoir brûlé leurs villes et leurs villages, entassant femmes, vieillards, enfants sur des chariots, tentèrent leur exode vers le pays des Santons où ils voulaient s'arrêter. Ils descendirent lentement la rive d. du Rhône. César, qui leur avait refusé le passage sur la rive gauche et avait élevé des retranchements pour s'opposer, au besoin de vive force, à toute tentative de ce côté, réunit ses légions et atteignit les Helvètes au moment où ils franchissaient la Saône. Aidé des Eduens, il les tailla en pièces ; de faibles débris purent seuls retourner au pays (58). César se trouva alors en face d'Arioviste qui se dirigea vers *Vesontio* (Besançon), la capitale des Séquanes, qui devait lui servir de point d'appui. Le chef barbare fut devancé par le général romain. Ce dernier poursuivit Arioviste jusque dans les plaines d'Alsace et lui fit subir une sanglante défaite (58). Trop tard les Gaulois avaient oublié leurs querelles intestines et s'étaient groupés à l'appel de Vercingétorix. Après la chute d'Alesia la Gaule était vaincue. Gagnée facilement à la civilisation romaine, elle fit de rapides progrès. Les vainqueurs la couvrirent de routes, le commerce et les arts y prospérèrent. La paix ne fut troublée que

par la révolte de J. Vindex contre les atrocités de Néron. Rufus s'avança à la tête des légions romaines pour disputer à Vindex les abords de la place de Vesontio qui avait fermé ses portes à Rufus. La rencontre eut lieu au Bois Néron où des milliers de Gaulois restèrent sur le champ de bataille. Vindex se tua. Le but qu'il poursuivait n'était pas atteint ; mais la haine contre Néron ne fit que croître, et en 68 après J.-C. il était renversé. Sous Marc Aurèle, Vesontio fut érigée en colonie romaine pour mieux protéger la frontière contre les Barbares qui s'agitaient de nouveau. Des monuments surgirent dans la *Colonia victrix Sequanorum* (167-180) dont il subsiste encore de nombreux vestiges. A l'autre extrémité du département, Mandeure (*Epomanduodurum*) a également conservé des ruines importantes.

Le christianisme y apparut au commencement du IIIe s. prêché par les saints Ferréol



BESANÇON. — Vue prise de Bregille.

et Ferjeux, venant de Lyon. La tradition rapporte que les adeptes de la religion nouvelle se réunissaient dans une grotte proche de Vesontio. Les deux saints furent martyrisés le 16 juin de l'année 212 par ordre du préfet Claudius dont ils avaient converti la femme. La mère de Constantin séjourna quelque temps dans la capitale de la Séquanie et s'intéressa aux deux églises de St Jean et de St Étienne qu'y faisait construire l'évêque Hilaire. A tour de rôle, les Barbares reparurent dans la Séquanie : les Alamans, en 266, qui dévastèrent Besançon, les Alains en 407, puis les Burgundes avec lesquels les Séquanes préférèrent pactiser. Ces derniers partagèrent leurs terres avec l'aristocratie burgunde ; toutefois les villes épiscopales ne furent pas touchées par le partage, de sorte que les évêques y consolidèrent peu à peu leur puissance temporelle. C'est de 455 que date le siège métropolitain de Besançon. Le royaume burgunde fut éphémère : il se termina en 534. La Séquanie fit alors partie du royaume des Francs, tantôt indépendante et tantôt rattachée au royaume d'Austrasie, suivant la fantaisie des



BESANÇON. — [illegible]

partages de cette époque. Pépin et Charlemagne, en réorganisant leurs États, s'appuyèrent sur le clergé; un parent de Charlemagne, Bernoin, devint archevêque de Besançon. La monarchie reconstituée péniblement par les évêques de Burgundie, lors de la chute des derniers Carolingiens, fut ébranlée par une invasion des Hongrois qui incendièrent Besançon. C'est à la faveur de cette invasion que des comtes accaparèrent le pouvoir arraché aux mains des princes de l'Église. Le dernier roi de Burgundie se plaça sous la tutelle des empereurs d'Allemagne, auxquels il laissa son royaume (879-1038). L'archevêque de Besançon, Hugues de Salins, se rallia au nouveau pouvoir qui, reconnaissant, le laissa gouverner le pays. En 1148 la fille du comte Renaud III, Béatrix, épousa l'empereur Frédéric Barberousse. Celui-ci vint à Besançon y recevoir l'hommage de ses vassaux en 1157. Il y revint en 1167 apaiser une sédition populaire soulevée par l'avidité de l'archevêque Herbert. En 1220 le peuple s'organisa en commune et expulsa l'archevêque Gérard de Rougemont. Il eut encore de nombreux démêlés avec les successeurs de ce dernier pour faire reconnaître ses franchises.

Pendant la seconde moitié du XIII[e] s., la France, qui convoitait Besançon, sut gagner à sa cause Othon IV, à la tête du gouvernement de la Franche-Comté. Ce prince entra dans une ligue formée contre l'empereur Rodolphe de Habsbourg qui arriva devant Besançon avec 20 000 hommes de troupes. A la suite d'un long blocus, Othon reconnut l'empereur pour son suzerain; de son côté l'empereur confirma les franchises de la commune de Besançon dont les habitants ouvrirent leurs portes. C'est ainsi que Besançon devint une république sous le protectorat de l'empereur d'Allemagne (1282-1290). La Franche-Comté passa ensuite aux mains des ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Les querelles avec les archevêques recommencèrent; à la faveur d'une émeute réprimée par Thiébaud de Neuchâtel, la commune de Besançon dut reconnaître certains droits au comte-duc de Bourgogne, droits qu'elle reconnut également à Louis XI, quand il se fut emparé de la Franche-Comté, après la fin tragique de Charles le Téméraire. La paix d'Arras en 1482 enleva à Louis XI cette province, qui en 1530 passa sous la domination espagnole. Charles-Quint augmenta encore les privilèges des habitants de Besançon.

Les guerres de religion troublèrent la Franche-Comté. L'intolérance de Philippe II amena Henri IV avec une armée de 25 000 hommes sous les murs de Besançon (1595). La ville traita avec le roi et lui versa 27 000 écus.

La guerre de Trente ans ruina le pays; toutes les places fortes, à l'exception de Besançon, Dôle, Salins et Gray, furent incendiées. La population fut réduite au dixième.

A la mort de Philippe IV, Louis XIV voulut, en qualité de gendre, recueillir Pays-Bas et Franche-Comté. Il noua habilement des intrigues, et quand Condé parut devant Besançon, la ville se rendit. On fit sauter le château d'Arguel et Vauban commença la construction de la citadelle (1664-1668). Au traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV restituait la Franche-Comté à l'Espagne, mais en recommençait la conquête en 1674.

Depuis cette époque ses destinées ont été associées à celles de la France. Dole fut dépouillé au profit de Besançon du gouvernement militaire, du Parlement, de l'Université et de la Monnaie.

Le Parlement de Besançon s'opposa aux mesures libérales proposées par Louis XVI; aussi se produisit-il quelques troubles à la Révolution. Deux membres du Parlement eurent leurs propriétés pillées. Grâce aux troupes du comte de Narbonne, le mouvement fut enrayé jusqu'à l'arrivée des représentants du peuple, Bassal et Bernard de Saintes. On fit la guerre aux monuments de l'ancien régime. Par contre, des horlogers de la Chaux-de-Fonds et du Locle, proscrits pour leurs idées avancées, furent bien accueillis et fondèrent (1793) un établissement d'horlogerie à Besançon qui fut déclaré national par le Comité de Salut public.



BESANÇON. — Porte Noire, Cathédrale et maison natale de Victor Hugo.



BESANÇON. — Porte Rivotte restaurée.

Montbéliard, dont il n'a pas encore été parlé, était un comté indépendant dont les titulaires luttèrent tantôt contre les empereurs allemands et tantôt contre les ducs de Bourgogne. La Réforme y fut prêchée en 1525 par Guillaume Farel. Annexé par Louis XIV avec la Franche-Comté en 1676, ce comté fut rendu par le traité de Ryswick et ne fut réuni définitivement à la France qu'en octobre 1793.

En 1814, les armées alliées vinrent bloquer les places fortes de l'Est. Besançon résista énergiquement aux troupes autrichiennes, subit un blocus de près de quatre mois et n'ouvrit ses portes qu'au comte d'Artois. En 1871, après avoir vainement essayé de forcer les retranchements du général de Werder à Héricourt, l'armée de l'Est, d'abord sous le commandement du général Bourbaki, puis sous celui du général Clinchant, marcha sur Pontarlier. Mal vêtue, sans chaussures, dépourvue de tout, cette malheureuse armée dut se réfugier en Suisse où les habitants accueillirent généreusement nos pauvres soldats mourants de faim et de froid. Les derniers coups de canon, pour protéger la retraite, furent tirés par le fort de Joux.

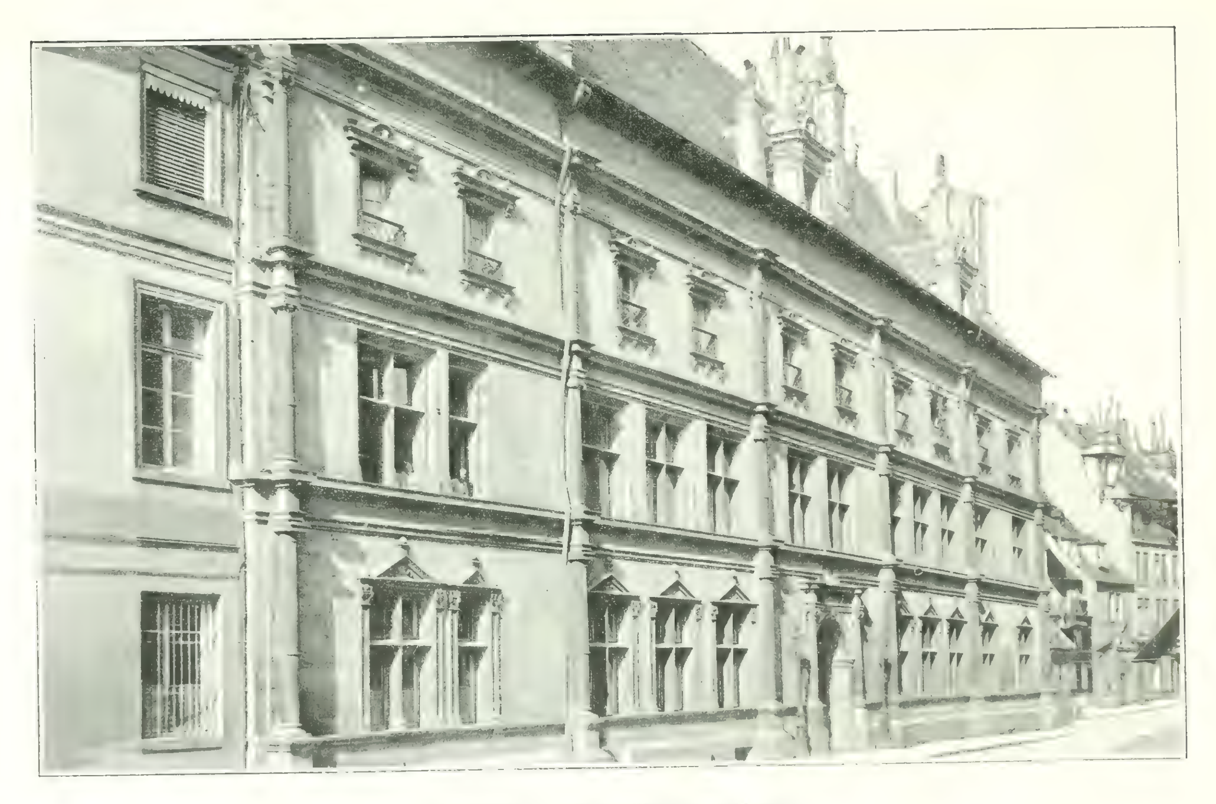
Géologie — Topographie

Le Doubs occupe la partie moyenne du massif jurassien qui se développe en forme de croissant tant en France qu'en Suisse et dont le côté convexe regarde la France. C'est à la hauteur de Besançon que ce système présente sa plus grande largeur. Le sol n'est composé que de roches calcaires ayant prêté leur nom de *jurassique* aux formations analogues.

Le département n'est pas en entier occupé par la montagne, soit moyenne, soit élevée; la plaine en revendique une faible partie, celle qui se trouve entre le cours du Doubs et celui de l'Ognon, au N.-O. La partie montagneuse n'est en réalité qu'une succession de gradins qui vont en s'exhaussant en amphithéâtres de l'O. à l'E., escarpés, sur le flanc oriental. Ces gradins sont parallèles entre eux. Le premier est le Lomont, orienté de l'O. à l'E., par suite de la pression exercée entre les Alpes au S. et les massifs granitiques des Vosges et de la Forêt Noire au N. L'altitude est de 500 m. environ vis-à-vis de Besançon, elle est de 875 m. en face de Clerval et aux alentours de Pont-de-Roide. Le deuxième gradin a une altitude moyenne de 700 à 800 m.; il domine la rive d. du Dessoubre et se termine, d'un côté à St-Hippolyte, au-dessus du confluent de cette rivière avec le Doubs. Il est limité de l'autre côté au S.-O. par la crête du Mont Chaumont (1102 m.) qui se prolonge dans le département voisin jusqu'aux gorges de Salins. Entre ces deux gradins, assez éloignés l'un de l'autre, s'étendent des plateaux accidentés, froids, peu propres à la culture, mais recouverts de pâturages et de forêts. Au centre à peu près, se trouvent les marais de Saône, d'une superficie de 700 hectares et dont les eaux filtrées par le sol alimentent Besançon. Le troisième gradin longe la rive g. du Doubs dans son cours supérieur; il se compose de la montagne du Laveron au S. et de la montagne du Larmont au N., entre lesquelles se trouve la gorge de la Cluse, ou *Les Cluses*, un des principaux défilés du Jura par lequel passe la ligne ferrée de Pontarlier qui se bifurque au delà de La Cluse vers Neuchâtel et vers Lausanne. Dans le Laveron, le St-Sorlin a une cime qui se dresse à 1221 m.; dans le Larmont on trouve une cime de 1198 m. dans les Rochers du même nom et une autre de 1326 m. au Grand Taureau. Quant au quatrième gradin, qui porte le nom de Risoux et est presque entièrement recouvert de sapins, on y remarque les altitudes suivantes: le Gros Crêt (1425 m.), le Mont d'or (1464 m.). C'est ce dernier qui forme la cime culminante du département; il appartient à l'arête qui longe la rive d. du Doubs. C'est entre le troisième et le quatrième gradin que sont situés les lacs de St-Point et de Remoray.

Enfin le point le plus bas coïncide avec la sortie de l'Ognon du département (200 m.).

BESANÇON. -- Palais Granvelle. Cour intérieure.



BESANÇON. — Palais Granvelle. Façade [illegible]

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont à la Méditerranée qu'elles gagnent indirectement par le Rhône. A l'exception de la *Jougnena*, petit affluent de l'Orbe qui naît dans le département du Jura, traverse le lac de Joux et se déverse par l'intermédiaire de la Thièle dans le lac de Neuchâtel, c'est par la Saône, qui, pas plus que le Rhône, ne touche au département, que ce dernier fleuve recueille cet important tribut par des sous-affluents : l'Ognon et le Doubs.

L'*Ognon*, qui appartient au département, surtout par sa rive d., est un affluent de g. de la Saône; né dans les Vosges, il ne touche au Doubs qu'un peu au N. de Rougemont et sert presque constamment de limite commune aux deux départements du Doubs et de la Haute-Saône. Il n'arrose aucun centre important et ne reçoit que des ruisseaux insignifiants comme cours : le *ru de Gondenans* qui passe à Rougemont et la *Recologne* grossie (rive d.) de la *Noironte* qui arrose Audeux.

Le *Doubs*, une des plus belles rivières de France, a sa source au S.-S.-E. de Mouthe, dans une grotte située au pied de la forêt de Noirmont, à 957 m. d'altitude. Il arrose Mouthe, laisse sur sa rive g. le lac de Remoray, traverse le lac de St-Point, baigne Pontarlier et coule dans la direction N.-E. Il passe à Montbenoît, Morteau, forme le lac de Chaillexon ou des Brenets, puis, au delà, une série de cinq bassins magnifiques communiquant par des étroits et à l'extrémité desquels il forme une célèbre cascade haute de 27 m. : le Saut du Doubs. Séparant la France de la Suisse, il passe dans des gorges magnifiques depuis le Saut jusqu'à Goumois. A une dizaine de kilomètres en aval de ce dernier village il fait un coude en Suisse vers St-Ursanne, puis rentre en France où il coule dans la direction E. à O. jusqu'au confluent du Dessoubre à St-Hippolyte qu'il baigne. Là il décrit un arc de cercle pour aller au N. vers Pont de Roide où il coupe la chaîne du Lomont. Parvenu à la vieille cité gauloise de Mandeure, qu'il frôle par sa rive d. et en amont de laquelle il a décrit un demi cercle convexe, il en décrit un second concave et, se dirigeant vers le N., baigne les centres industriels de Valentigney et d'Audincourt où il tourne à l'O., laissant Montbéliard à 2 kilom. sur sa rive d. A partir de ce point, il coule dans une direction parallèle à son cours supérieur, mais dans le sens inverse, en décrivant de nombreux méandres, au milieu d'une vallée étroite; il retraverse ainsi le département une seconde fois, baigne Voujaucourt que domine le Mont Bart et où lui parvient le canal du Rhône au Rhin, qui tantôt l'accompagne et tantôt en emprunte le lit. Dans cette nouvelle course, il arrose l'Isle-sur-le-Doubs, Clerval, Baume-les-Dames, passe près de Roulans-le-Grand, parvient à Besançon qu'il enserre dans un anneau, passe près de Boussières, laisse sur sa rive g. les curieuses grottes d'Osselle et pénètre dans le département du Jura par 218 m., après un cours de 300 kilom. environ dans celui auquel il a donné son nom.

Le Doubs est grossi par une foule de sources et de fontaines abondantes qu'il serait fastidieux d'énumérer. Signalons simplement ses affluents les plus importants : le *ruisseau du Bief* (rive g.) à Mouthe; (rive d.) le *Rouge Bief*; (rive g.) la *Taverne*, écoulement du lac de Remoray; (rive d.) le *Bief des Lavaux*, qui lui parvient à Pontarlier; (rive g.) le *Drugeon*, qui descend de la montagne du Laveron et s'épanouit en petit lac à La Rivière; (rive d.) le *ruisseau des Gras*, qui actionne une foule d'usines; (rive g.) le *Dessoubre*, qui coule entre des parois rocheuses de 200 à 500 m. d'élévation, traverse le val de Consolation, descend de cascade en cascade jusqu'à St-Hippolyte où il s'y réunit, non sans s'être augmenté (rive g.) de la *Rêverotte* qui passe au pied de Pierrefontaine; (rive g.) la *Barbèche*, alimentée sans doute par plusieurs réservoirs où s'amassent les eaux de ruisseaux tels que le *Dar*, la *Voye*, la *Voître*; (rive g.) la *Ranceuse*, formée de plu-



BESANÇON — Faubourg Rivotte et Citadelle

Négatif Mercadier.

Le Doubs en aval de Besançon. L'île Malpas et Casamène.

sieurs petits cours d'eau et qui finit en aval de Pont-de-Roide; (rive d.) le *Gland*, formé par la belle source de la *Doue* et grossi de la *Creuse* venue de Blamont et dans laquelle tombent les ruisseaux de plusieurs combes; (rive d.) l'*Allaine* qui naît en Suisse, passe à Delle, Grandvillars et Morvillars, sur le Territoire de Belfort, puis, en aval de ce dernier bourg, pénètre dans le département du Doubs en même temps que le canal du Rhône au Rhin, qui en emprunte le lit, au point où elle vient d'accueillir la *Bourbeuse*, pendant 1 kil. à peine, pour décrire un demi-cercle à g., puis passer sur la rive d. du canal, gagner en serpentant Montbéliard où lui arrivent (rive d.), en amont, la *Savoureuse*, dans la ville même, la *Luzine*, et au pied du fort de Bart le *Rupt* ou [illegible]; (rive g.) le *Cusancin*, qui lui arrive au S. de Baume-les-Dames, grossi de l'*Audeux*, torrent souvent à sec pendant une partie de l'année et qui forme une belle cascade près de l'abbaye de la Grâce-Dieu et de la curieuse glacière de Chaux-lès-Passavant.

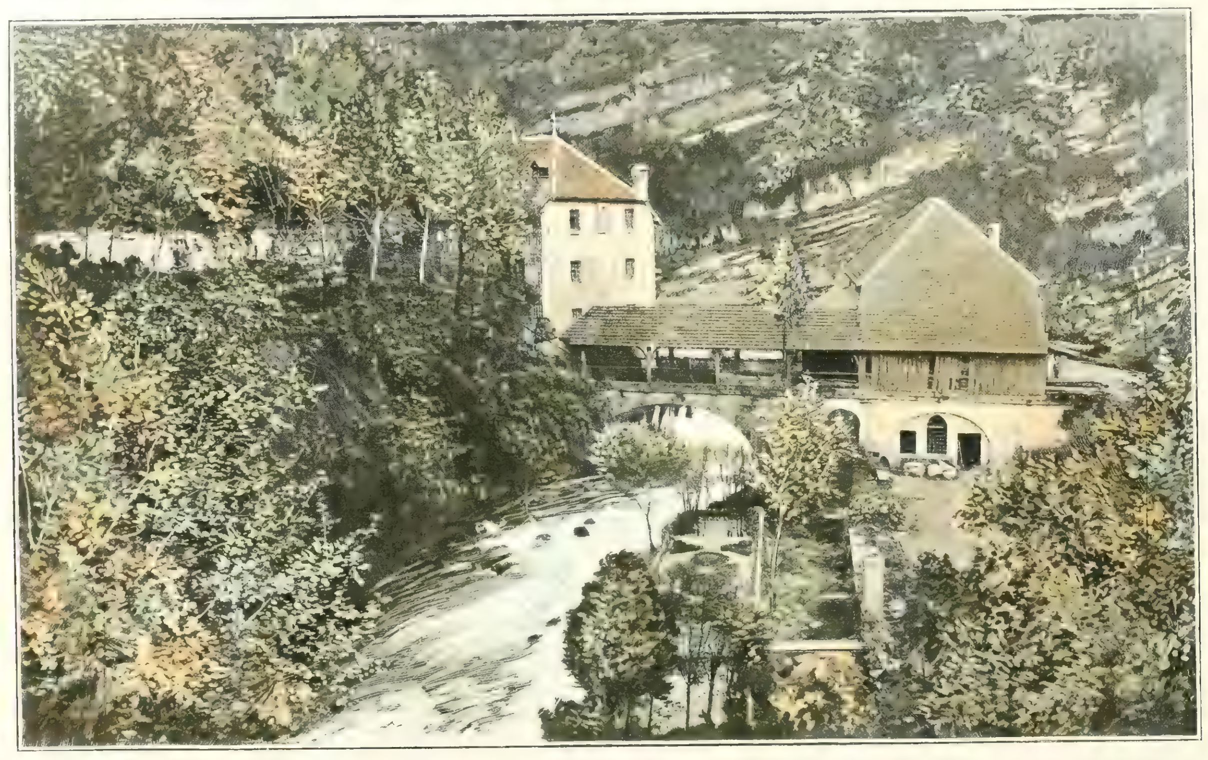
Hors du département, le Doubs reçoit encore, (rive g.), la *Loue*, charmante rivière qui sort d'une caverne, à l'orée de laquelle elle fait un saut de 10 m. et dont les eaux abondantes font aussitôt mouvoir des moulins et des usines, puis elle coule avec rapidité dans les combes de Nouaille, traverse Ornans où elle rase le pied de maisons pittoresques, accueille (rive d.) le *ruisseau de* [illegible] qui forme une cascade de 55 m. de hauteur, laisse à 1 kilom. de sa rive d. le gouffre du Puits de la Brême, s'augmente (rive g.) du *ruisseau de Valbois*, se grossit du [illegible], à Châtillon-sur-Lison, remonte vers le N. en serpentant jusqu'en dessous de Chenecey-Buillon aux grottes curieuses, puis, formant un angle aigu, redescend vers le S.-O., arrose Quingey, décrit une boucle à [illegible] de la bifurcation d'Arc-et-Senans et passe dans le département du Jura, où elle arrose la plaine fertile appelée le Val d'amour. Quant au Lison, il sort d'une caverne située au-dessus de Nans-sous-Ste-Anne et retombe en cascade dans un bassin, il passe ensuite au bas de la colline qui porte Alaise, dont les ruines romaines explorées en 1855 déterminèrent un certain nombre d'archéologues à voir dans cet oppidum l'*Alesia* où Vercingétorix s'enferma pour lutter contre César avec toutes les forces de la Gaule; un peu plus bas le Lison reçoit le *ruisseau de Conche* qui forme une cascade de 30 m. à la limite du département et va tomber dans la Loue.

Lacs. Étangs. Marais. Le plus grand lac du département est le lac de *Saint-Point* traversé par le Doubs. Au S.-O. se trouve le lac de *Remoray*, il se vide dans le Doubs par la Taverne. Citons encore, le lac de *Chaillexon* ou des Brenets, le lac de [illegible], le petit lac formé par le Drugeon à La Rivière. Nommons aussi l'étang de *Frasne* qui se déverse dans le Drugeon. Quant aux marais, il faut mentionner le marais de *Saône*, sur le plateau à l'E. de Besançon, les marais de *Villeneuve*, du *Crouzet*, de la [illegible] dont les sources alimentent le Lison.

CANAUX. **Le canal du Rhône au Rhin** commence sur la Saône, à St-Symphorien près de St-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) et va tomber dans l'Ill à Strasbourg. Dans le département, il emprunte pendant 86 kilom. environ le lit du Doubs, de l'entrée dans le département jusqu'à Voujaucourt, point à partir duquel il remonte la vallée de l'Allaine dont il emprunte aussi quelques sections. Il s'en écarte à sa sortie du département et passe sur le Territoire de Belfort, franchit à Valdieu, par un bief de 5 kilom., l'arête de partage entre les bassins du Rhône et du Rhin.

Le canal de l'Allaine à la Haute-Saône n'aura qu'un court trajet dans le département. Le tracé est arrêté, mais les travaux n'y sont pas commencés.

Sources minérales. Le *Lac ou Villers* a des sources d'eaux gazeuses, ferrugineuses et iodurées; *Morteau* possède des eaux ferrugineuses. Près de Baume-les-Dames, au *mont Gollon*, on utilise des eaux froides sulfureuses et sulfurées calciques. Des eaux chlorurées sodiques sourdent à [illegible] et à *St-Hippolyte*. Les eaux de la saline de



Négatif Mauvillier

Moulin à la source de la Loue.

Miserey sont utilisées dans le bel établissement de la Mouillère, près Besançon. Citons encore les eaux minérales de Loray, le puits salé de Scey, la source pétrifiante du Bois des Aulnes à Eurcey et les eaux également incrustantes de la Cusance, petit affluent de la Loue.

Climat

Des causes multiples, orientation des vallées, nature et élévation du sol, etc., influent sur le climat de ce département que l'on peut partager en quatre zones correspondant aux gradins dont nous venons de parler. En général, ce département jouit d'une température plus rigoureuse que ne le comporte sa latitude. L'hiver y est précoce, long et rigoureux sur ses hauts plateaux, par contre les flancs des escarpes exposés au midi voient s'élever la limite de culture de certains arbres et de certaines plantes.

La Plaine, ou première zone, située entre l'Ognon et le Doubs inférieur, peut être placée sous l'influence du climat rhodanien ainsi que la vallée de la Loue où l'été et l'automne forment les plus belles saisons. Tout le reste du département est soumis au régime du climat *vosgien* et même *auvergnat* pour la dernière zone, où le climat est parfois d'une rigueur extrême. Les vents qui y dominent sont ceux du S.-O. qui accompagne généralement la pluie et ceux du N.-E. amenant avec eux la sécheresse ou le froid, mais escortés du beau temps. La température est tellement variable d'un point à un autre qu'une moyenne ne signifie rien. Quant à la hauteur de la pluie, elle croît avec l'altitude. C'est donc à la pointe S. du département, aux alentours de la source du Doubs qu'elle est le plus considérable : 1 m. 40 en moyenne, tandis qu'elle descend à 1 m. 20 à Pontarlier et n'est plus que de 0 m. 70 à Besançon et de 0 m. [illegible] à Montbéliard.

Ajoutons qu'il existe 26 stations météorologiques dans le département.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 522 755 hectares (cadastre).
POPULATION (1891) : 303 081 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	BESANÇON	1	8	207
Sous-Préfectures	*Baume-les-Dames*	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Montbéliard	1	[illegible]	160
	Pontarlier	[illegible]	5	[illegible]
	Total	[illegible]	Total [illegible]	Total [illegible]

LISTE DES CANTONS.

Besançon . . . . Amancey, Audeux, Besançon N., Besançon S., Boussières, Marchaux, Ornans, Quingey.

Baume-les-Dames . Baume-les-Dames, Clerval, L'Isle-sur-le-Doubs, Pierrefontaine, Rougemont, Roulans, Vercel.

Montbéliard . . . Audincourt, Blamont, Maîche, Montbéliard, Pont-de-Roide, Le Russey, Saint-Hippolyte.

Pontarlier . . . . Levier, Montbenoît, Morteau, Mouthe, Pontarlier.

CULTES. — **Culte catholique.** Archevêché : Besançon. Ce diocèse comprend les départements du Doubs et de la Haute-Saône avec le Territoire de Belfort. Le siège de Besançon [illegible] et a été érigé en métropole au IVe s. Cette circonscription a été modifiée en [illegible]; elle a pour suffragants : Verdun, Saint-Dié, Nancy et Belley. Le diocèse compte [illegible] cures, [illegible] succursales, 65 vicariats rétribués et 16 non rétribués. Besançon possède un séminaire diocésain.

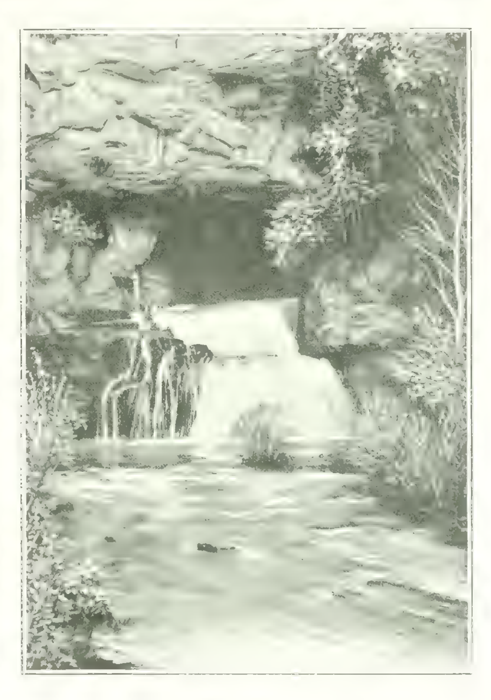
Culte protestant. On compte environ 75 000 adhérents rattachés aux différentes églises. Besançon est le chef-lieu d'un consistoire de l'Église réformée de France rattaché [illegible] circonscription synodale.

ORNANS — Vue générale

Culte israélite. Les adhérents à ce culte dépassent un millier et sont rattachés à la circonscription de Besançon, qui comprend les communautés de Montbéliard, Baume-les-Dames et de l'Isle-sur-le-Doubs.

ARMÉE. — Le département est compris dans la 7e région militaire, et les troupes qui en dépendent font partie du 7e corps d'armée dont le chef-lieu est **Besançon**. Le département ne forme qu'une seule subdivision de région et ne possède qu'une seule place forte : Besançon. La garnison de cette ville se compose d'un régiment d'infanterie de ... d'un régiment qui fournit des détachements pour les forts de Lomont, des Monts Boucons, de Chaudanne, etc., de la P. C. d'un bataillon de chasseurs à pied, d'un bataillon du génie, d'un bataillon d'artillerie à pied, de 2 régiments d'artillerie, d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie, d'une section de secrétaires d'état-major et du recrutement ; celle de Montbéliard comprend 1 bataillon de chasseurs à pied ; enfin celle de Pontarlier se compose de 2 compagnies d'infanterie. Le département ressortit à la 7e région de gendarmerie (Besançon).

Ouvrages militaires. Ils comprennent les deux forts de l'Ermitage et de **la Chaux**, à l'intérieur de l'angle formé par le confluent de la Lizaine et de l'Allaine en amont de Montbéliard, renforcé par la Batterie du Parc et du **Mont-Bart** qui commande le confluent de l'Allaine et du Doubs. Le fort du **Larmont** supérieur garde la cluse de Pontarlier ainsi que les anciens forts du **Larmont** et de **Joux** reliés entre eux et améliorés ; le fort de **Saint-Antoine** barre la route du lac de Saint-Point. Quant à la place de **Besançon** avec ses nouveaux ouvrages, elle est devenue très puissante ; elle a conservé son enceinte inutile, sa citadelle au-dessus de l'isthme formé par le Doubs et dominée par les ouvrages environnants



NANS-SOUS-SAINTE-ANNE ...

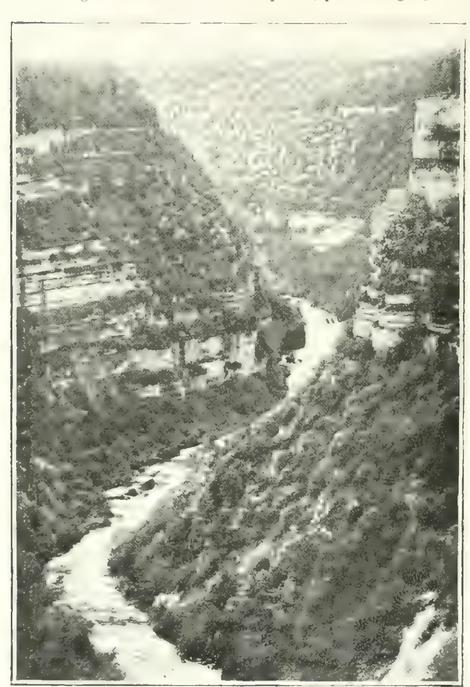
qui sont très nombreux. Les nouveaux forts de **Serre**, **Franois**, de **Pouilley**, de **Pirey**, la batterie du **Calvaire**, la redoute de **Chatillon** et le fort de **Chailluz**, se trouvent sur la rive droite du Doubs ; sur la rive g., on trouve du N. E. au S. O. les batteries des **Epesses** et des **Rattes**, les forts de **Montfaucon**, des **Buis** E., Trois-Châtels, **Tousey**, des **Buis** O., enfin les redoutes de **Fontain** et **Rolland**.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Besançon**. Il existe 4 **Tribunaux de 1re instance** à Baume-les-Dames, Besançon, Montbéliard, Pontarlier ; 1 **Tribunal de commerce** à Besançon, 1 **Conseil de Prud'hommes** à Besançon et 1 **Justice de Paix** dans chacun des 27 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le Doubs ressortit à l'**Académie de Besançon**. L'Université

de cette ville, qui remplace celle de Dole créée en 1425 et qui fut si prospère au XVIe s., comprend : une faculté des Lettres, une faculté des Sciences, dotée en outre d'un Institut botanique, d'un jardin botanique, d'un musée d'histoire naturelle, avec de remarquables collections, d'un observatoire astronomique inauguré en 1885, bâti sur les pittoresques hauteurs de la Bouloie où ont été installés en outre un service météorologique et un service chronométrique, distribuant des bulletins de marche pour les chronomètres de la fabrique bizontine ; une école préparatoire de médecine et de pharmacie. La bibliothèque de l'Université compte plus de 22.000 volumes. Le nombre des étudiants est de près de 300.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : **1 lycée** à Besançon (Lycée V.-Hugo) et les **collèges** de Baume-les-Dames, Montbéliard (collège Cuvier) et Pontarlier et pour les filles : **1 lycée** à Besançon et des **cours secondaires** à Montbéliard. Il y a 1 **petit séminaire** à N.-D. de Consolation et à Ornans.



La Loue dans les Combes de Nouailles.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Besançon. Cette même ville possède 1 **école primaire supérieure** de garçons et 1 de filles. Des **cours complémentaires** existent à Blâmont, Hérimoncourt, Levier, L'Isle-sur-le-Doubs, Morteau, Mouthe, St-Hippolyte, Valentigney, pour garçons et pour filles à Baume-les-Dames, Morteau, Pontarlier. On trouve des **pensionnats primaires** à Besançon, Maîche et Pontarlier. Dans un autre ordre d'idées, signalons l'**école d'artillerie** de Besançon avec son annexe de Dole : l'**école d'horlogerie** de Besançon ; l'**école pratique d'industrie** de Montbéliard, enfin les écoles municipales des **Beaux-Arts** et de **Musique** de Besançon.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Châlon-sur-Saône, sous-arrondissement de Dijon (division du N.-E.) ; à la 6e région agricole (E.) ; à la 12e conservation forestière et à la 5e inspection des ponts et chaussées.

Agriculture

Au point de vue agricole on partage le Doubs en trois zones. La première qui s'étend de la rive g. de l'Ognon à la rive d. du Doubs et dont l'altitude moyenne se trouve au-dessous de 400 m., a reçu le nom de plaine ; on y comprend encore le canton d'Audincourt. Toutes les cultures y prospèrent : céréales de toutes sortes, plantes textiles et oléagineuses, légumes, vignes, culture fruitière. Les principales essences des bois et forêts qui s'y trouvent, consistent en

[illegible] les combes de Neuchâtel.

charmes, hêtres, chênes, érables, aulnes, trembles, bouleaux. La deuxième zone, appelée moyenne montagne, embrasse les plateaux qui s'étendent sur la rive g. du Doubs jusqu'à l'altitude de 800 m. Elle comprend le reste des arrondissements de Besançon et de Baume-les-Dames et la partie de celui de Montbéliard qui confine à celui de Baume jusqu'à la rive gauche du Dessoubre et du Doubs. Là cesse la culture fruitière, à l'exception de celle du noyer qui y prospère encore ; la vigne s'y montre parfois mais ne produit que des vins médiocres ; parmi les céréales on y cultive encore l'orge, le seigle, l'avoine, mais beaucoup plus rarement le froment. Parmi les essences forestières dominantes se trouvent l'orme, le hêtre, le charme, le sycomore, au milieu desquels le sapin commence à se montrer. La troisième zone ou haute montagne, qui s'élève de 800 à 1500 m. et embrasse le reste de l'arrondissement de Montbéliard et celui de Pontarlier tout entier, comprend surtout des pâturages excellents et des forêts plantées presque uniquement d'épicéas et de sapins à la sombre verdure. La culture des céréales y est presque nulle, par suite de l'altitude.



PONTARLIER. — Porte Saint Pierre.

La pomme de terre, plantée dans 9867 hectares a produit 1 224 250 quintaux. Si les produits des prairies artificielles sont relativement peu importants, en revanche ceux des prairies naturelles sont considérables. La culture des plantes textiles est sans importance.

La vigne occupe une surface de 5765 hect. et a été replantée sur 169 hect. 8. La production en vin a été de 54250 hectol. Les crus les plus estimés sont ceux de Miserey, d'Abbans et de Byans.

La surface occupée par les forêts et les bois est considérable. 8 forêts domaniales occupaient, en 1899, une surface de 4999 hect. 91, tandis que la surface des forêts communales et d'établissements publics était de 99 268 hect. 67. Ces dernières comprenaient en outre 181 pépinières d'une surface totale de près de 8 hect. Les forêts sont peuplées surtout de renards et de sangliers. Ajoutons que la flore jurassienne est remarquable; certaines espèces ne se rencontrent que sur les hautes cimes du Jura.

En 1899 on comptait 19 095 animaux d'espèce chevaline, 74 d'espèce mulassière et 561 d'espèce asine. L'espèce bovine y était représentée par 121 295 têtes de bétail dont 51 775 vaches ayant produit 964 800 hectolitres de lait. La plus grande partie de ce lait a été transformée en fromages façon gruyère et en beurre. La quantité de fromage produit a été de 5 996 344 kilog. dont

MORTEAU. — Pont, Église et Prieuré

MORTEAU. — Vue générale.

plus de la moitié par des *fruitières* fabriquant en société, le reste par des entreprises particulières et une faible partie (1 561 250 kil.) par les chalets de montagne. On comptait en outre 47 660 animaux d'espèce ovine ayant produit 568 quintaux de laine, 47 584 d'espèce porcine et 6 702 d'espèce caprine. Ajoutons que 25 788 ruches d'abeilles ont fourni 95 415 kilog. de miel et 19 550 de cire. Il existe des établissements de pisciculture à Pontarlier, Ornans et St-Hippolyte.

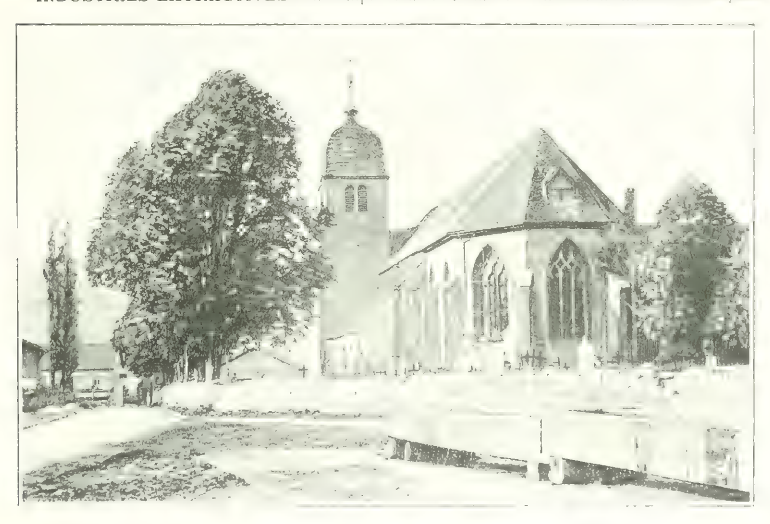


REMONOT et le Doubs.

L'enseignement agricole comprend une chaire départementale d'agriculture à Besançon, une chaire spéciale d'agriculture à Montbéliard et à Pontarlier. On y compte plusieurs sociétés, 19 comices agricoles. Rigney possède une ferme-école à la Roche-sur-l'Ognon, Mamirolle, sur le plateau marécageux de Saône, une école de laiterie. Il y a un dépôt d'étalons à la Bulle, près Besançon.

Industrie

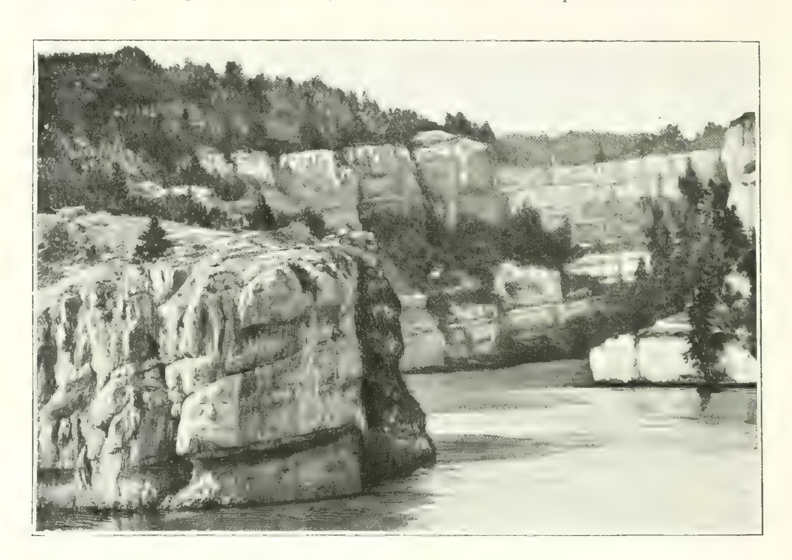
INDUSTRIES EXTRACTIVES. On compte dans le Doubs 13 concessions minières occupant



MONTLEBON. — Église de [illegible]

une superficie totale de 5255 hect. 65 et comprenant [illegible] mines de sel gemme, [illegible] mines de [illegible], 1 mine de schiste bitumineux et 1 mine de lignite. L'exploitation des mines salifères s'opère par voie de dissolution; l'eau plus ou moins saturée est, au moyen de pompes, amenée des trous de sonde à la surface et soumise ensuite à l'évaporation dans des poêles. Les [illegible]

sont celles de Miserey, Châtillon-le-Duc, Pouilley-les-Vignes et Serre. Cette dernière n'a pas encore été mise en exploitation; celle de Pouilley-les-Vignes n'a été exploitée que deux mois en 1899 pour les besoins de la soudière de Montferrand. La saline d'Arc et Senans est éteinte. La production du sel a été de 15 726 T. dont 9280 pour Miserey et 6446 pour Châtillon-le-Duc. Le nombre des ouvriers employés n'a été que de 64. Les **tourbières** sont réparties sur 16 communes : les plus importantes se trouvent à Frasne, Bonnans et Bouverans, dans l'arrondissement de Pontarlier, à Noël-Cerneux et au Bélieu, dans celui de Montbéliard. L'extraction a été de 6500 T. environ en 1899; 2400 ouvriers y ont pris part. Mouthier produit en abondance des **schistes bitumineux**. Aucune des deux mines de **houille** de Gémonval et du Vernoy n'est exploitée; il en est de même de celle de **lignite** de Flangebouche (le Grand-Denis). Les mines de fer, inexploitées, sont celles de Bournois, Deluz, Exincourt, les Fourgs, Grand-Vaire, le Jay-Rouge, Laissey, Rougemontot, Roulans, Souvance. En 1899 on a compté deux carrières souter-



Bassin du Doubs. Rochers de l'Écho.

raines exploitées à Champvans et aux Fins; on en a retiré du **gypse** (510 T.). Les carrières à ciel ouvert, de création récente pour la plupart, sont au nombre de 150 environ dont 65 donnent lieu à une exploitation continue et 85 à une exploitation intermittente. Le nombre des ouvriers employés a été de 245. Ces carrières ont fourni des matériaux de construction de toutes sortes. On compte près de 150 **tuileries** dans le Doubs: quelques-unes, comme celles d'Autechaux et d'Audincourt, sont importantes. Nans-sous-Ste-Anne fabrique de la **porcelaine** opaque.

INDUSTRIES AGRICOLES. Au premier rang de ces industries se place la **distillerie** qui produit des liqueurs de toutes sortes, mais principalement de l'absinthe, du kirsch et de la gentiane. Pontarlier compte 24 établissements dont un produit à lui seul 75 000 hectol. d'absinthe par an. Lods et Mouthier se sont spécialisés dans le kirsch. Besançon, la Trappe de la Grâce-Dieu, Ornans, Roche-les-Beaupré possèdent aussi d'importants établissements. La Grand'Combe-des-Bois, Mouthe et Rochejean traitent la gentiane surtout. On trouve des **brasseries** à Besançon, Maîche, Montbéliard, Morteau, Ornans, Pontarlier, Pont-de-Roide, Sancey-le-Grand, Sancey-le-Long, Sochaux. La **minoterie** est d'importance moyenne. Les **huileries** sont assez répandues. L'industrie du **bois** est représentée par une soixantaine de scieries à Pontarlier,

Montbelon, Malbuisson, etc. Pontarlier et Athose font de la **boissellerie**; la Chapelle-des-Bois, Châtel-Blanc et la Chaux-Neuve produisent des ustensiles en bois et des cabinets d'horloge; Lods et Ornans fabriquent des meubles, Oungey et St-Hippolyte des articles de vannerie.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. C'est à elles que le département doit une grande partie de son activité. Elles sont aux mains de deux puissantes Sociétés : Société des hauts fourneaux, fonderies et forges de Franche-Comté et Compagnie des Forges d'Audincourt, produisant des fers, tôles et aciers. L'acier est produit par les Forges de la Cie d'Audincourt (Audincourt et Bourguignon), le fer par cette même Cie et par les Forges de l'Isle-sur-le-Doubs et les forges de St-Hippolyte (Société des Forges et visseries de St-Hippolyte). En 1899 la production en fer a été de 7425 t., celle de l'acier de 5525 t. Cet acier associé à d'autres aciers achetés hors du département a servi à la fabrication de 7426 t. de barres et de 2614 t. de tôles. Le département pos-



Dernier bassin du Doubs, avant le Saut

sède aussi un certain nombre de **fonderies** de deuxième fusion, de cuivre, de cloches, de fer, de laiton. En dehors des grands établissements dont nous avons parlé, il existe encore des forges, des hauts fourneaux, des usines à fer, des fonderies, des aciéries, des tréfileries, des clouteries. Les établissements de quincaillerie, de chaudronnerie et de taillanderie sont très nombreux. On fabrique des machines, des pompes, des filières, des faulx, des instruments aratoires, des machines à battre, des machines à coudre, des rasoirs, des tricoteuses mécaniques et des métiers. Le fer battu est transformé en ustensiles de ménage émaillés. L'**horlogerie** est une industrie toute spéciale au département. La montre de précision se fabrique à Besançon; Morteau, le Villers fabriquent surtout la montre à bon marché. Autour de Besançon et de Morteau une foule de petites localités s'occupent des différentes parties de la montre. Montbéliard produit surtout la grosse horlogerie ainsi que la petite. La métallurgie, la mécanique et l'horlogerie emploient environ 25 000 ouvriers dans toute l'étendue du département.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Besançon a des fabriques de bougies et de cierges. On prépare le sulfate de fer à Seloncourt, l'acide pyroligneux à l'Hôpital-du-Gros-Bois, et l'éther sulfu-

rique à La Roche-lès-Beaupré. Cusance a une usine de produits chimiques. Montferrand possède une soudière. Arcier et Chalèze ont des blanchisseries de toiles.

INDUSTRIES TEXTILES. C'est dans l'arrondissement de Montbéliard qu'elles sont le plus importantes : on y compte en effet 16 établissements occupant 2215 ouvriers (1899). Laissey et Vieux-Charmont ont des **tissages de coton** ; Audincourt, Courcelles-lès-Montbéliard, Montbéliard, Colombier-Fontaine et Saint-Hippolyte ont des **filatures** et des **tissages de coton**. St-Hippolyte a de plus une **filature de laine**. Montbéliard possède une **foulerie**. Baume-les-Dames, Besançon, Montbéliard, Pontarlier et St-Hilaire fabriquent de la **bonneterie**. N'oublions pas non plus la fabrique de **soie artificielle** de Besançon.



Saut du Doubs.

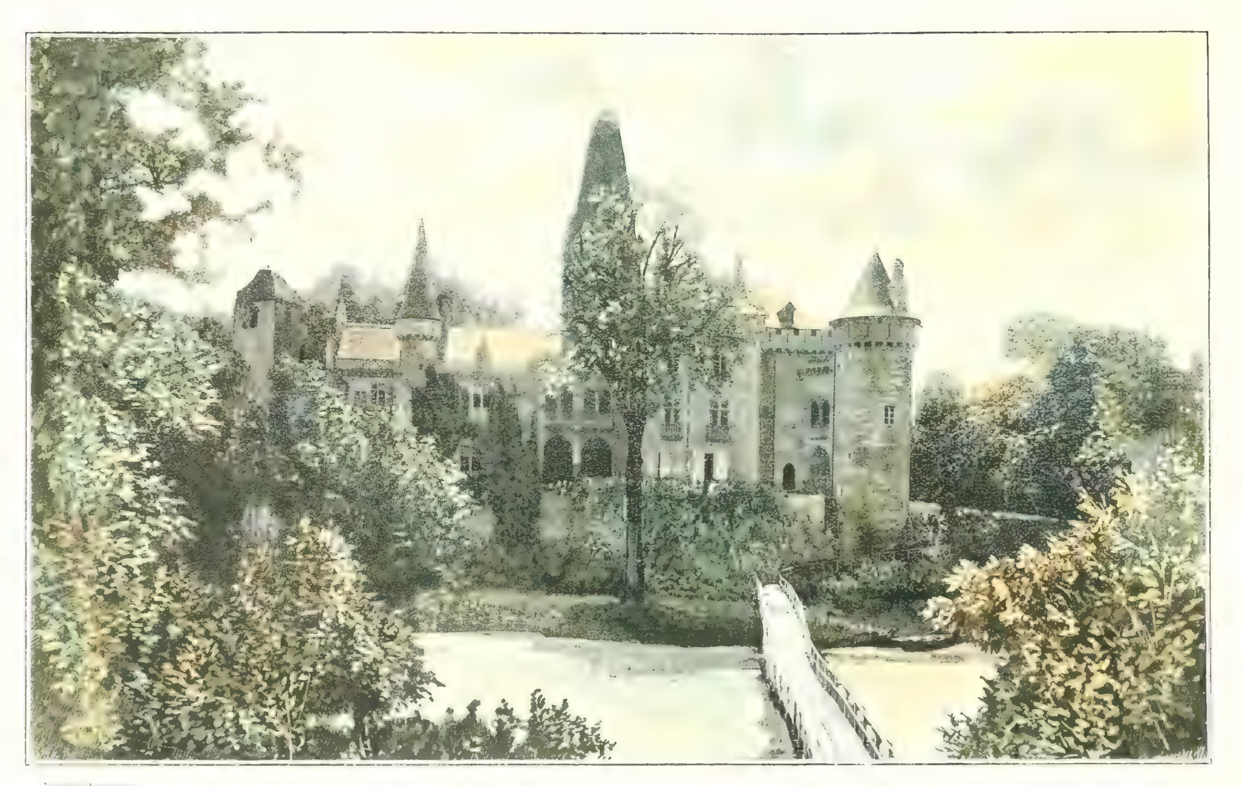
INDUSTRIES DIVERSES. Au premier rang se trouve la **papeterie**, qui compte des établissements importants à Besançon, à Deluz qui utilise les pâtes de bois préparées à Novillars, à Genouille qui emploie les chiffons préparés à Chevroz, à Boussières, à Torpes. Rougemont fabrique des papiers peints et Pontarlier du papier d'emballage. Les **tanneries** sont assez nombreuses ; Besançon fabrique des **chaussures** : Glay des **porte-monnaie**. Besançon, Baume-les-Dames, Villars-lès-Blamont produisent des articles pour fumeurs : pipes, étuis, chaînes, couvercles, etc. Enfin Besançon fabrique des bascules, des poids et mesures et Sainte-Suzanne des boîtes à musique.

En 1899, 505 établissements, dont 8 inactifs, disposaient de 9758 chevaux-vapeur.

Commerce

Le département importe des fromages, des peaux, des os et sabots de bétail bruts, des merrains, des légumes secs, de l'absinthe en herbe, du café, du chocolat, des pâtes de cellulose, des métiers à tricoter et des machines diverses, des produits bitumineux (en transit pour l'Angleterre), des montres, etc. Il exporte des chevaux, des bestiaux, des volailles, des légumes, des fruits, des huiles, des vins, eaux-de-vie et liqueurs, des écorces à tan, des tuiles et briques, des engrais, de la houille, des boîtes de montres, etc.

En 1899 les droits de douane et divers à l'importation se sont élevés à la somme de 1 275 085 fr. La même année, le bureau de garantie de Besançon a perçu, pour 535 455 montres de fabrique bisontine d'or et d'argent présentées au poinçon de consommation et d'exportation, une somme de 588 515 fr. 55 et de 27 274 fr. 64 de droits sur l'horlogerie de provenance étrangère. La succursale de la Banque de France à Besançon occupe le 49e rang pour les affaires et le 42e pour les bénéfices parmi les 121 succursales de cet établissement. Le trafic du canal du Rhône au Rhin (trafic intérieur et extérieur) a été de 250 079 T. la même année. Toutefois la section, entre

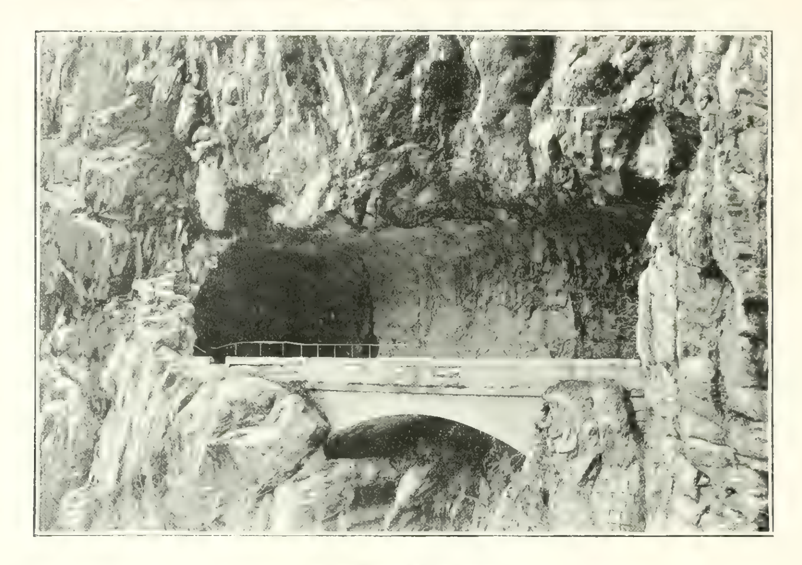


CLÉRON. — Vue du château.

Besançon et la Saône, a fourni le trafic de beaucoup le plus important (161 965 T. contre 50 514 T. pour celle de Besançon à la frontière).

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	404.285	Chemins vicinaux ordinaires	4 855.158
— (voie étroite)	58.267	Canal du Rhône au Rhin (dans le département)	155 »
Routes nationales	508 628	Doubs (cours en dehors de la voie canalisée, de Voujaucourt à Dôle)	86 »
Chemins vicinaux de grande comm.	1.652.669		
— d'intérêt commun	649.776		



Col des Roches (Côté France).

BESANÇON est admirablement placé au pied du premier gradin avancé du Jura, dans une presqu'île circulaire qu'entoure le Doubs et dont l'isthme fort étroit est commandé par un rocher élevé de 118 m. au-dessus de la rivière, sur lequel s'appuie la *Citadelle*. Un véritable cirque de collines l'environne, collines plus élevées à l'E., au S.-E. et au S. que vers la direction opposée. C'est une ville d'aspect sévère; mais la grâce de ses environs immédiats, ses belles promenades, ses quais entre lesquels le Doubs coule encaissé, font vivement oublier l'impression d'austérité que l'on ressent en parcourant ses rues et ses carrefours où l'on n'a pas ménagé les fontaines. L'ancienne capitale de la Séquanie possède encore des monuments antiques : la *Porte Noire*, restaurée en 1826, le *Théâtre* retrouvé en 1870 et dont l'estrade demi-circulaire, avec une corniche supportée par des colonnes, orne le *Square archéologique Castan*; l'*aqueduc d'Arcier* qui amenait les eaux à la ville par la *Porte Taillée*, les *Arènes* situées sur la rive d. du Doubs; une arcade du pont romain sous le *pont de Battant*.

Les monuments religieux de Besançon sont peu importants sous le rapport artistique. Citons la *Cathédrale St-Jean* (XIIe et XVIIIe s.), *Sainte-Madeleine*, reconstruite de 1746 à 1850, *Saint-Pierre* (1782-1858), *Saint-Maurice* (1712-1714), *Notre-Dame*, ex-église abbatiale St-Vincent, *Saint-François-Xavier* (1680-1688), *Saint-Ferjeux*, dans le faubourg du même nom, achevé en 1890, l'*église nouvelle des Chaprais*, terminée en 1875. Le *Temple protestant*, qui occupa d'abord la jolie *Chapelle du*

Refuge), puis l'ancienne église des Capucins, est aménagé dans l'*église de St-François* (XIIIe s.); une galerie de bois du XVe s. se remarque dans la cour contiguë et à laquelle le porche (18?) donne accès. L'*église des Grands Carmes* est devenue le cercle militaire. Il ne reste de [illegible] (XIVe et XVe s.) qu'une double arcature romane appliquée contre la muraille de la grande salle de la Bibliothèque publique. Le *Temple israélite*, de style mauresque à coupoles, a été élevé de 1865 à 1869. L'ancien *palais archiépiscopal* a été rebâti en 1707; il renferme une collection de toiles remarquables, une galerie de portraits, un Musée d'antiquités chrétiennes et une curieuse Bibliothèque de livres liturgiques.

Le plus vieux spécimen de l'architecture militaire est la Tour cylindrique avoisinant la Porte N.-D. (1469). Puis viennent : la *Tour Pelotte* (1475), la Tour carrée du bastion de Battant, les deux tours rondes de la *Porte Rivotte* restaurée et la Tourelle surmontant la *Porte Taillée*, qui toutes datent de Charles-Quint. L'enceinte de la ville, percée de 7 portes, a été construite par Vauban, ainsi que la citadelle (1668-1711).



Les Maisonnettes, Vallon de Consolation et Pont Sarrazin.

L'architecture civile compte plusieurs monuments intéressants : le *Palais Granvelle* (1534-1540) élevé pour Nicolas Perrenot de Granvelle, dont la statue se dresse au milieu de la cour; le *Palais de Justice*, œuvre de Hugues Sambin, élève de Michel-Ange; l'*Hôtel de Ville*, qui masque le Palais de Justice et dont la façade aux bossages noircis avec une niche, veuve de la statue en bronze de Charles-Quint, date de 1573, a une grande salle ornée de portraits de généraux comtois. L'*Hôtel de la Préfecture* est l'ancien Hôtel de l'Intendance (1771-1778) auquel on a ajouté en 1884 une annexe pour renfermer les précieuses *Archives* du département. L'*École d'horlogerie* occupe l'ancien grenier à blé. L'*Hôpital St-Jacques* (1685-1702), fort bien aménagé, est précédé d'une remarquable grille en fer forgé (1703). Le *Mont-de-Piété* a une porte au fronton sculpté (XVIIe s.). Une partie de l'Université est installée dans les bâtiments de l'ancienne Abbaye de St-Vincent (XVIIe s.) auxquels on a annexé de nouvelles ailes en 1896. Le *Lycée Victor-Hugo* occupe l'ancien Collège des Jésuites (1718-1779) dont la Salle des Actes sert de chapelle. Le *Lycée de jeunes filles* a été installé dans une maison bâtie en 1?15 par un conseiller au Parlement. L'*École nationale des Beaux-Arts* est toute récente. Parmi les hôtels privés nous citerons : l'*Hôtel Champagney* (1560-1565), l'*Hôtel Montmartin* (1582-1586), l'*Hôtel* [illegible] (1578-1581), l'*Hôtel d'Anvers* (XVe s.), la *maison Maréchal* (XVIe s.), la [illegible], avec une tourelle à encorbellement (XVIe s.), etc.

La *Bibliothèque publique* compte 90 000 volumes, 2200 manuscrits et 1000 incunables. Le *Musée de peinture* occupe, avec les collections léguées par Jean Gigoux, trois ailes de la Halle aux grains.



Négatif Marcelhet

MONTBÉLIARD. — Vue du château.

Besançon a de belles fontaines : celles de *Bacchus*, des *Carmes*, des *Dames*, de *Flore*, etc. Ses promenades sont superbes. Citons, au centre, le *Jardin Granvelle*, la *Promenade Micaud*, sur la rive d. du Doubs, la *Promenade de Glères*, la *Promenade de Chamars* en terrasse, au-dessus de la rive g. du Doubs et au centre de laquelle s'élève la *Statue du Général Pajol*. Une autre *Statue*, celle du marquis de *Jouffroy*, se dresse sur la place du même nom. Aux environs on peut faire de magnifiques excursions à **Ornans**, dans la vallée de la Loue, aux sources du Lison, etc.

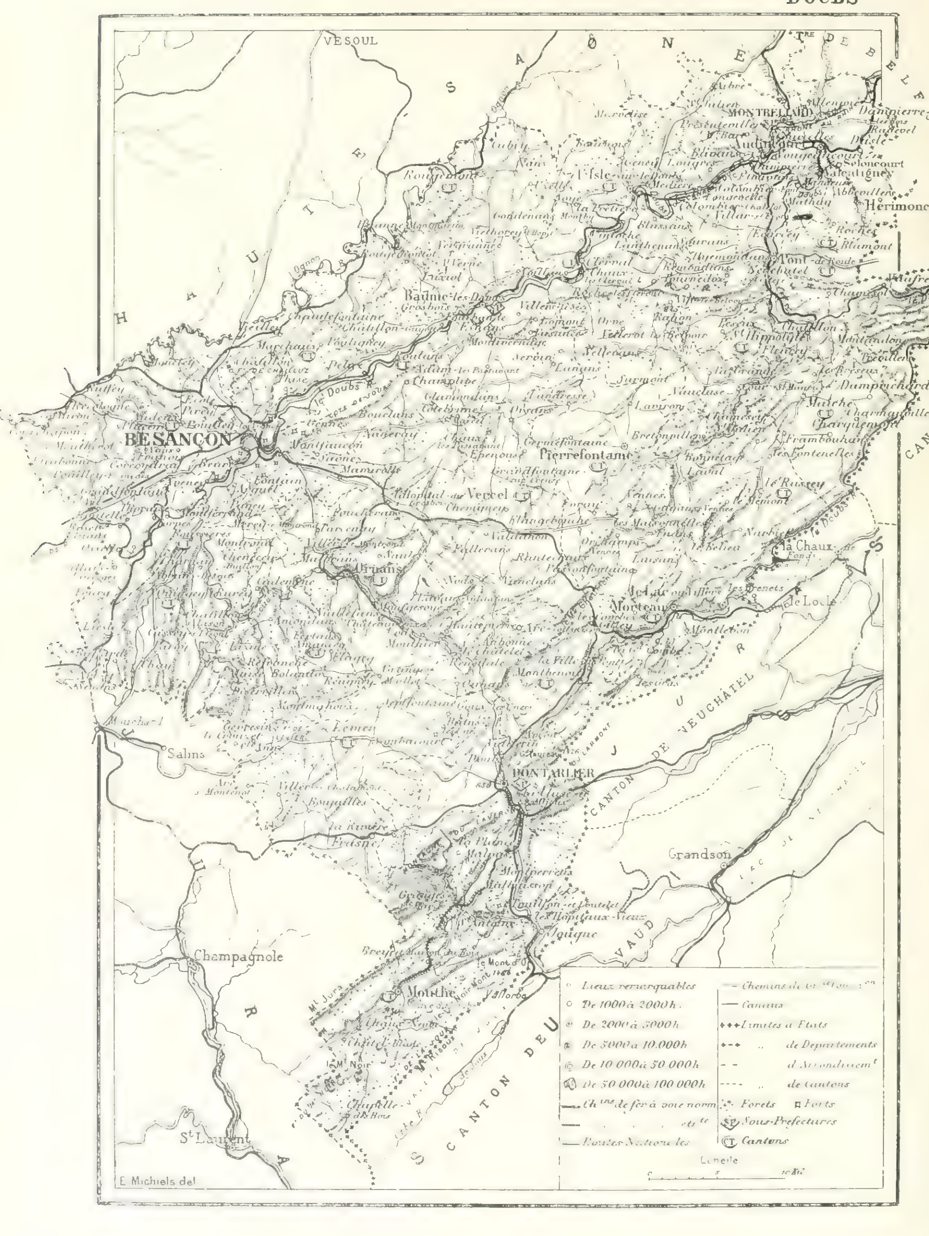
BAUME-LES-DAMES est une petite cité paisible et quelque peu industrielle, bâtie sur la rive d. du Doubs. On y trouve encore quelques maisons à porche de bois et d'autres à tourelles en encorbellement du XVIe s. De son ancienne abbaye, il reste encore debout l'église du XVIIIe s. Si l'on veut jouir du panorama qu'offrent la ville et les environs, il faut monter sur la plate-forme d'un éperon surplombant l'*église* et au centre de laquelle on a érigé une statue dorée de la Vierge. Cette église, le *Palais de Justice* et l'*Hôtel de Ville* ne présentent aucun intérêt. Dans le cimetière se voit une petite *Chapelle* (XVIe s.) avec porche en bois, dont le maître-hôtel est orné d'un saint sépulcre à sept personnages. La promenade du *Breuil* est bien ombragée. Au rond-point on a érigé en 1884 un *monument* au marquis de Jouffroy, inventeur du premier bateau à vapeur qui fonctionna sur le Doubs, entre Baume et Montbéliard, en juin et juillet 1776.

MONTBÉLIARD, au confluent de la Luzine avec l'Allaine, qui, un peu en aval, va rejoindre le Doubs au S., est une cité industrielle ayant conservé un cachet particulier. On ne rencontre plus dans ses rues de femmes portant la jolie coiffure du « diairi », mais on y voit le vieux *Château* rebâti en 1751, dont il reste encore deux tours : la Tour Bossue (1425) et la Tour Neuve (1594) ; de *vieilles Maisons* au bord de la Luzine, le long des quais pittoresques des Tanneurs, d'autres demeures du XVIe s. avec fenêtres à meneaux (Place St-Martin) ou à tourelle, comme celle de la cour de l'ancienne École modèle, les vieilles *Halles*, aux toits à lucarnes, qui n'ont changé que de destination : on y a logé en effet des *Écoles* et un *Musée* d'antiquités avec quelques collections d'histoire naturelle. La Bibliothèque a été installée dans l'ancien Hôpital (1761). Des boulevards plantés de tilleuls centenaires longent les anciens fossés. De l'extrémité du promontoire qui portait la citadelle, la vue s'étend sur la ville et sur les vallées de l'Allaine et du Doubs qui décrivent de nombreux méandres au S. L'ancienne *église St-Martin* est devenue le *Temple protestant* et a été remplacée par l'*église St-Mainbœuf*, toute moderne et élevée sur une terrasse. L'*Hôtel de Ville* (1778) agrandi renferme le *Palais de Justice* et le *Théâtre*. Montbéliard a élevé un buste en bronze avec bas-relief à Dorian, ministre du gouvernement de la Défense Nationale, un monument au colonel Denfert-Rochereau, ainsi qu'aux soldats morts à Héricourt, enfin une *Statue* en bronze au naturaliste *Cuvier* dont le *Collège* de la ville porte le nom. Près de Montbéliard sont les centres industriels d'**Audincourt**, de **Valentigney**, d'**Hérimoncourt**, etc.

PONTARLIER, d'aspect de plus en plus moderne avec ses maisons neuves, ses usines modèles où l'on distille la liqueur d'absinthe, s'élève dans le défilé de la Cluse. Elle consiste surtout en une longue rue droite, à l'une des extrémités de laquelle se dresse une *Porte* triomphale. De la plate-forme qui couronne son Château-d'Eau, on jouit d'une vue complète sur la ville et sur les montagnes qui l'environnent. L'*Hôtel de Ville*, avec un bel escalier, a des salles ornées de portraits des célébrités de la région ; il abrite aussi la *Bibliothèque* (6700 volumes) et deux pierres tombales. Le *Théâtre* situé au-dessus de la Halle moderne, la *Sous-Préfecture*, l'*église* restaurée, sont dépourvus d'intérêt. Pontarlier a élevé un *Monument aux défenseurs de la guerre de 1870-1871*. Outre quelques vestiges de ses anciens remparts que l'on retrouve au bord du Doubs, on peut citer encore la façade de la *Chapelle des Annonciades*. N'oublions pas de mentionner aux environs les curieux rochers dénommés les Dames d'Entreportes qui affectent des formes de statues. **Morteau**, qui s'occupe d'horlogerie, est situé un peu plus bas dans la vallée du Doubs. On y trouve une jolie maison de la Renaissance, la *maison Pertusier*.

Liste des Monuments historiques

Baume-les-Dames	Église de l'ancienne abbaye (XVIIIe s.). Halle (XVIe s.)	Besançon (suite)	Cathédrale St-Jean et St-Étienne (XIIe-XVIIIe s.)
Besançon	Porte Noire	Id. (Villers)	[illegible]
—	Fragments antiques dans un square	Montbenoît	Stalles et tombeaux dans l'église
—	Palais Granvelle (XVIe s.)	—	[illegible] (XVIe s.)
		—	Cloître (XVe s.)


VESOUL
HAUTE SAÔNE
TRE DE BELFORT
CANTON DE BERNE
MONTBÉLIARD
Audincourt
Hérimoncourt
Blamont
Pont-de-Roide
L'Isle-sur-le-Doubs
Baume-les-Dames
le Doubs
BESANÇON
Pierrefontaine
Vercel
Ornans
St Hippolyte
Maiche
Dampricha rd
le Russey
la Chaux-de-Fonds
le Locle
Morteau
Salins
PONTARLIER
Grandson
LAC DE NEUCHATEL
CANTON DE NEUCHATEL
CANTON DE VAUD
Champagnole
Mouthe
Vallorbe
St Laurent
JURA
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10.000 h
De 10 000 à 50 000 h
De 50 000 à 100 000 h
Routes Nationales
Canaux
Limites d'Etats
de Départements
de Cantons
Forêts
Forts
Sous-Préfectures
Cantons
Echelle
E. Michiels del

Jura

Nom — Situation



ORIENTÉ dans une direction parallèle à celle du méridien, ce département a tiré son nom de la chaîne de montagnes du **Jura**, qui le traverse du N.-O. au S.-E. Cette chaîne a la forme d'un croissant, dont la convexité est tournée vers la France; elle se développe entre le Rhin et l'Isère, couvrant avec une partie de la France une partie de la Suisse. Le département du Jura a la forme d'une ellipse, dont le sommet N. du grand axe, constituant l'arrondissement de Dôle, est plus étroit que l'autre. Sa superficie le place au soixante-quinzième rang. De l'extrême pointe N. de l'arrondissement de Dôle à l'extrême pointe S. de celui de Lons-le-Saunier, il y a 115 kilom. La plus grande largeur de l'E. à l'O., de la pointe orientale du canton de Nozeroy à la pointe occidentale de celui de Bletterans, il y a 66 kilom. Le chef-lieu, Lons-le-Saunier, se trouve un peu au-dessous du point d'intersection des deux axes de l'ellipse et dans l'angle S.-O. Ses limites naturelles sont au N. l'Ognon; à l'E. quelques kil. du cours de la Loue, des lignes de faîte de quelques chaînons du Jura qui le séparent du département du **Doubs** d'abord, puis de la **Suisse** (canton de Vaud); au S.-E. le cours de la Valserine, qui lui sert de limite commune avec le département de l'Ain; au S. quelques kilom. de la Bienne, 15 kilom. du cours de l'Ain; à l'O. enfin, le cours inférieur de la Sablonne. Il est borné au N. par le département de la **Haute-Saône**, au N.-E. par celui du **Doubs**, à l'E. par la **Suisse**, au S. par le département de l'**Ain**, à l'O. par ceux de **Saône-et-Loire** et de la **Côte-d'Or**.

Il a été formé, en 1790, de la partie orientale de la **Franche-Comté**.

Histoire

Aux temps préhistoriques, une cité lacustre existait au-dessus du lac de Clairvaux; la grotte de l'Ermitage, à Moissey, était habitée. Nous ne savons rien des peuplades primitives qui y vécurent. On voit encore quelques monuments mégalithiques laissés sans doute par les peuples qui ont précédé la venue des *Séquanes*, dont la capitale était *Vesontio* (Besançon). Ces derniers, pour venger une défaite sanglante que leur avaient fait subir leurs voisins, les Éduens, appelèrent Arioviste à leur secours. Le chef germain accourut, battit les Éduens, puis, trouvant agréable le séjour de la Séquanie, y demeura. Pour s'en débarrasser, les Séquanes envoyèrent à Rome des délégués solliciter du Sénat une alliance contre Arioviste. Il fallut la poussée des Germains chassant devant eux les Helvètes pour décider Rome à agir. Jules César taille en pièces ces derniers au moment où ils franchissent la Saône, puis défait à Mandeure Arioviste. L'ambitieux proconsul songe alors à conquérir la Gaule, dont les peuples divisés ne peuvent s'entendre contre l'ennemi commun que lorsqu'il est trop tard. Après la chute d'Alésia, la Gaule est soumise et la civilisation romaine transforme la Séquanie. On y retrouve aujourd'hui encore des vestiges de camps ou de voies assez nombreux, des ruines de vieilles cités, comme celle de *Placentia* à St-Germain-en-Montagne, de puits au Fied, de débris de ponts, etc. Le christianisme y fut prêché au IIe s. par les saints Ferréol et Ferjeux qui furent martyrisés à *Vesontio* au commencement du IIIe s.

La Sequanie fit ensuite partie du royaume des Burgundes (413), puis de celui des Francs en 534. C'est pendant la domination franque que les premières abbayes de la région furent fondées. Un évêque de Besançon, saint Claude, vint se retirer au milieu des solitudes du Jura, au monastère de St-Oyand-de-Joux. La réputation du saint attira des recrues à l'abbaye. Après sa mort on accourut vénérer ses reliques ; une ville naquit, qui prit son nom. Des prieurés nombreux furent dans la suite fondés par les moines de l'abbaye dans tout le haut Jura. Le monastère posséda bientôt des biens immenses et l'abbé jouit d'un pouvoir absolu sur presque tout le pays. Les Sarrasins au VIIIe s. pillèrent les abbayes de Baume et de Saint-Claude. Les Normands, puis les Hongrois, ravagèrent celle de Château-Chalon. La région, qui appartint tantôt au royaume de Neustrie, tantôt à celui d'Austrasie, fit partie de l'empire de Charlemagne. A la mort de Louis le Débonnaire, le Jura fut incorporé au second royaume de Bourgogne. Le duc de Milan, Boson, qui avait épousé la fille de Louis II le Jeune, le gouverna de 879 à 887. Son fils Louis l'Aveugle s'en vit enlever une partie. C'est de cette époque que date la division de la Bourgogne en Bourgogne cisjurane et en Bourgogne transjurane, division qui dura jusqu'en 933, date à laquelle les deux parties furent réunies au royaume d'Arles. En 1032 Conrad le Salique annexait la Bourgogne à l'empire germanique à l'exception de la Comté. Par suite du mariage de la fille du comte Renaud avec l'empereur Frédéric Barberousse, la Comté fut affranchie du payement des droits habituels : l'empereur n'exigea que le service militaire. La Comté de Bourgogne ne prit toutefois le nom de Franche-Comté qu'au XIVe s. Ce fut encore un mariage qui réunit la Comté de Bourgogne au duché du même nom en 1318, le mariage de Philippe le Long avec Jeanne, fille du puissant seigneur Hugues de Châlon. Détachée une fois encore par le mariage du comte de Flandre avec Marguerite, veuve de Philippe de Rouvres, la Comté fut encore annexée au duché par le mariage de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, avec Marguerite, fille du roi Philippe le Long (1382). Après la mort de Charles le Téméraire, Louis XI envoya le sire de Craon occuper la Comté. Marie, fille du Téméraire, ayant épousé Maximilien



LONS-LE-SAUNIER. — Beffroi et entrée des Arcades.

LONS-LE-SAUNIER — Place de la Liberté

d'Autriche, ce dernier réclama les États appartenant à sa femme. Les villes comtoises se révoltèrent et chassèrent les garnisons françaises. Craon mit le siège devant Dole, mais fut battu. Charles d'Amboise, qui le remplaça, reprit la ville par ruse, mais les habitants se firent tuer plutôt que de se rendre. On montre encore la Cave d'Enfer où un certain nombre de ces vaillants s'étaient réfugiés et furent épargnés (1479). Hugues de Châlon, épris de Louise de Savoie, nièce de Louis XI, livra Arbois, Poligny et Salins. A la mort de Marie, la Comté devait revenir au dauphin, auquel on voulait faire épouser la fille de Maximilien et de Marie ; mais le dauphin, devenu roi sous le nom de Charles VIII, lui préféra Anne de Bretagne, de sorte que Maximilien reprit les états revenant au frère de la fiancée et le traité de Senlis de 1495 confirma cette reprise.



Négatif R. Coupus.

LA TOUR DU MEIX. — Le village et les ruines du Château.

Marguerite d'Autriche gouverna donc la Franche-Comté au nom de son frère Philippe le Beau, qui mourut en 1506, laissant un fils qui devait être Charles Quint. Marguerite avait épousé en 1501 Philibert le Beau, duc de Savoie, qui mourut en 1505. La veuve de Philibert laissa les Comtois s'administrer eux-mêmes et fit négocier en 1512 un traité de neutralité en faveur de cette province, renouvelé en 1522. Aux termes de cet arrangement, la Comté devait être respectée par la France et l'Empire en temps de guerre ; la Suisse garantissait cette clause. Grâce à ce pacte, la Comté fut laissée en dehors des querelles de François I[er] avec Charles Quint et prospéra. Mais Henri IV, en 1595, mit tout à feu et à sang dans la province, renversant les châteaux et détruisant les petites villes. C'est pendant cette incursion que le brave capitaine Morel tint vaillamment dans Arbois contre le maréchal de Biron, qui, malgré la foi jurée, le fit pendre.

La Franche-Comté ayant offert un asile à Gaston d'Orléans et à Charles IV de Lorraine,



LA TOUR DE MEIX. — L'Ain au pont de la Pyle

VAUCLUSE. — Bâtiments de l'Abbaye.

Richelieu saisit ce prétexte pour y envoyer des troupes (1636). Les Comtois se levèrent tous ; commandés par de vaillants chefs de partisans, comme Jean-Claude Prost, dit le capitaine Lacuzon, Jean Varroz d'Orgelet, etc., ils forcèrent Condé à la retraite. Les Suédois alliés des Français commirent toutes sortes d'atrocités dans la région. La résistance se prolongea dans la montagne jusqu'en 1646. Une trêve fut signée, qui garantissait à nouveau la neutralité de la Franche-Comté moyennant le payement d'une forte annuité à la France, qui gardait pour elle le fort de Joux. A la mort de Philippe IV, dont Louis XIV avait épousé la fille Marie-Thérèse, le roi de France réclama les Pays-Bas et la Franche-Comté. En 1668 une armée de 20 000 hommes envahit cette dernière province qui fut conquise en 15 jours. Mais cette fois la cause française avait de nombreux adeptes dans le pays soit par raison, soit par intérêt. Néanmoins le traité d'Aix-la-Chapelle (1668) rendit la Franche-Comté à l'Espagne. Quand la guerre éclata de nouveau entre la France et l'Espagne en 1674, il fallut près de six mois pour la conquérir à nouveau, mais cette fois définitivement et la conquête en fut ratifiée par le traité de Nimègue (1678). Dole perdit au profit de Besançon son Parlement, son Université et toutes ses prérogatives.

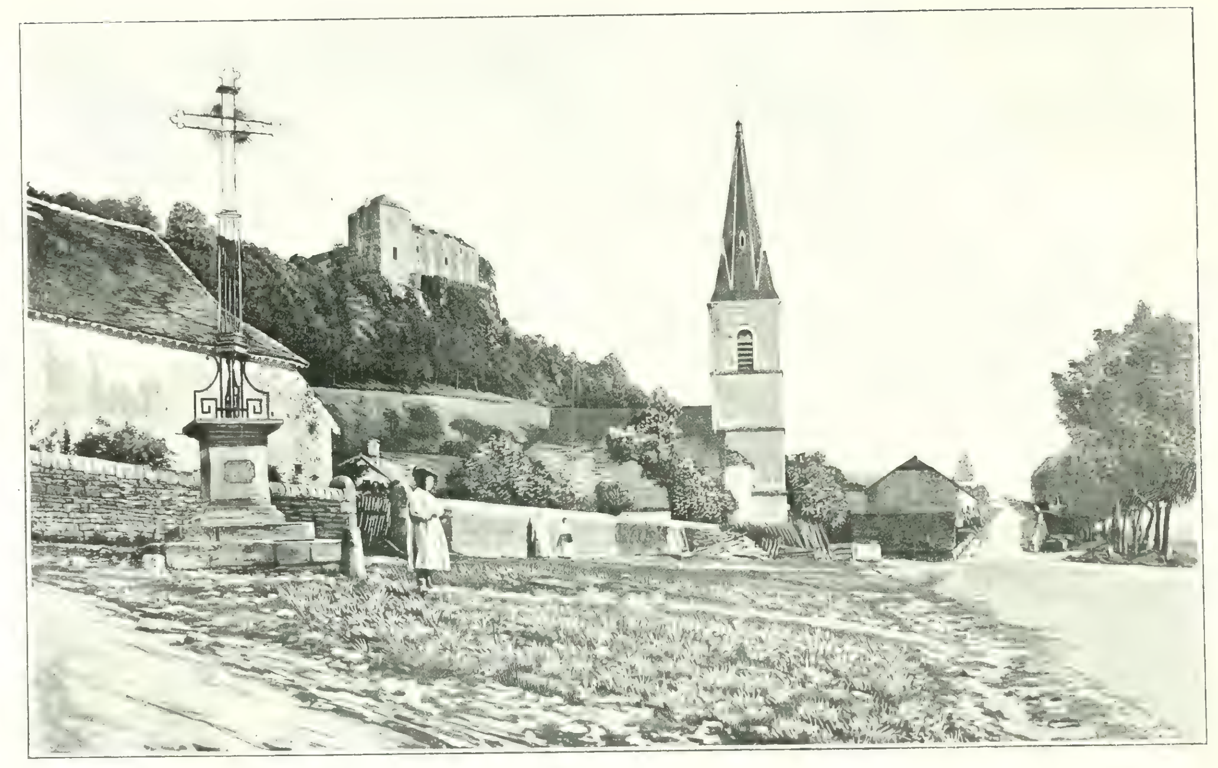
Le Jura accueillit avec joie la Révolution. La Terreur fit de nombreuses victimes à Lons-le-Saunier où après la chute de Robespierre de nouveaux excès furent commis. En 1814 les Comtois résistèrent vaillamment aux armées alliées. En 1815, Louis XVIII apprenant le débarquement de Napoléon, fuyant l'île d'Elbe, dépêcha le maréchal Ney pour s'opposer à sa marche sur Paris. Le brave des braves s'arrêta à Lons-le-Saunier et conduisit à Auxerre ses troupes à Napoléon.

En 1870 un détachement allemand fut reçu à coups de fusil le 15 novembre aux portes de Dole. Mais après les combats de Villersexel et d'Héricourt les ennemis en nombre reparurent devant Dole où quelques centaines de gardes nationaux et de soldats s'opposèrent bravement pendant quelques heures à leur entrée dans la ville. Ce fut assez pour retarder la poursuite contre la malheureuse armée de l'Est qui put passer tout entière en Suisse.

Géologie — Topographie

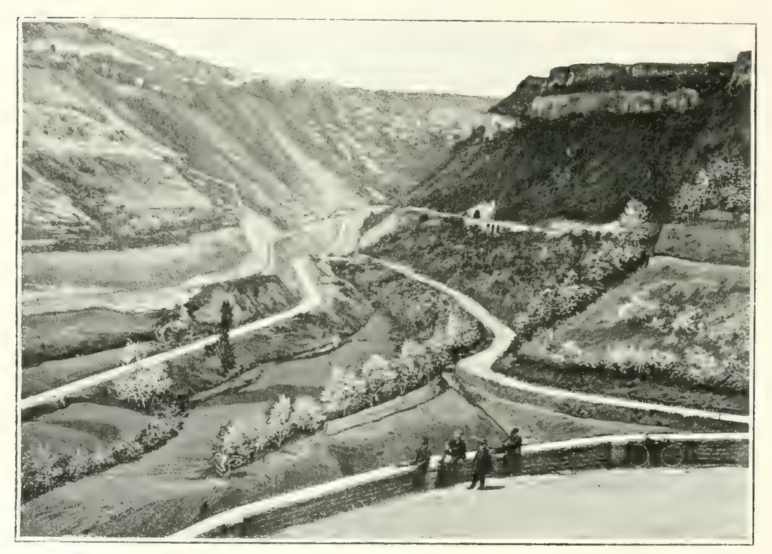
Par rapport à l'altitude, on peut diviser le Jura en quatre régions assez distinctes. La première et la moins élevée est la *Plaine*, qui occupe l'arrondissement de Dole et une petite portion des arrondissements de Poligny et de Lons-le-Saunier. La voie ferrée de Besançon à Bourg en forme la limite orientale et court au bas de la falaise jurassienne qui constitue l'arête de la seconde région, celle des *Collines*. La plaine qui a reçu le nom de Finage est très fertile, fort variée d'aspect. Elle englobe un îlot de 500 à 550 m. d'altitude couvert par la forêt de la Serre, formé de gneiss et de sédiments primaires. Entre le Doubs et la Loue s'étend un plateau formé de cailloux roulés et d'argile qui porte la forêt de Chaux et dont le point culminant à la pointe N.-E. ne dépasse pas 274 m. Toute cette région fait partie du Jura central, mamelonné dans son ensemble avec des lignes de crêtes parallèles, orientées du N.-E. au S.-O., qui vont en s'exhaussant de l'O. à l'E. jusqu'aux escarpements abrupts de la Suisse. La seconde région, région de collines ou *vignoble*, domine la voie ferrée de Besançon à Bourg. La falaise décrit une ligne fort sinueuse dont la hauteur oscille entre 500 et 400 m. C'est sur ses flancs que mûrissent les grappes d'où l'on tire les vins fameux d'Arbois, de l'Etoile, etc. C'est sur ses rebords que sont élevées les pittoresques bourgades de Château-Chalon et de Montaigu. Au delà, s'étend la troisième région, celle des *Plateaux* : plateau lédonien séparé de celui de Champagnole et du plateau tourbeux de Nozeroy par la ligne de crête de l'Heute dont l'altitude maxima est de 814 m. Cette région est recouverte de superbes

MERONA — Vue du Château.



CRESSIA. — L'Église et le Château.

forêts de sapins. Le cours de l'Ain les borde à l'E. La montagne de la Fresse s'y trouve isolée. Au N. est le mont Poupet (855 m.) qui domine le vallon de la Furieuse, au fond duquel s'allonge Salins. La quatrième région, ou région des *Hautes Chaînes*, n'embrasse que la partie S.-E. du département. L'altitude des crêtes, qui s'y développent de l'O. à l'E., va sans cesse en augmentant : celle du mont Croz s'élève à 1102 m., celle qui suit et qui porte la forêt de la Joux Devant grimpe à 1168 m. dans le Mont Noir. Au-dessus des Bouchoux, une autre crête, qui continue le massif portant la forêt de Champfromier dans l'Ain, domine la rive d. du Tacon, le franchit au moment où il se jette dans la Bienne, s'élève à 958 m. au mont Bayard au-dessus de St-Claude, à 1297 m. au Signal du Mont Fier, franchit le Bief de la Chaille au delà duquel le Risoux la continue dans le département du Doubs. La dernière crête, que l'on nomme le Sallaz, est coupée par le



Négatif Guichard

REVIGNY. — Gorge dite de Rochechien.

col de St Cergues, où passe la route se bifurquant au S. des Rousses et dont une branche conduit à Nyon sur le Léman, tandis que l'autre gagne Gex par le col de la Faucille. Elle renferme le point culminant du département, la Serra ou Crêt Pela (1498 m.) dans la forêt de la Frasse. Cette cime est dépassée par la Dôle (1681 m.) en Suisse.

Hydrographie

Deux bassins se partagent le département : celui du Rhône, qui en draine la presque totalité des eaux, et celui du Rhin, qui recueille l'*Orbe*, née dans le canton de Morez ; à quelques kilom. de sa source à peine, l'Orbe traverse le lac des Rousses, arrose Bois-d'Amont, passe en Suisse et gagne sous le nom de Thièle le lac de Neuchâtel. Le Rhône, qui ne touche pas le département, en reçoit les eaux par l'Ain, la Valserine et la Saône.



ARBOIS. — Église et pont sur la Cuisance.

L'Ain est une jolie rivière qui prend sa source à 750 m. au S. S. O. de Nozeroy. Elle coule d'abord dans la direction S.-O., traverse Bourg-de-Sirod, dans une cluse étroite et profonde, tombe de cascade en cascade et disparaît. C'est ce que l'on nomme la *Perte de l'Ain.* Puis au N.-O. de Syam, elle forme un angle très aigu, quitte sa direction première pour prendre celle du N.-O., arrose la pittoresque petite ville de Champagnole, se dirige franchement à l'O. et, parvenue au pied des Côtes de Leute inclinées du N.-E. au S.-O., les accompagne dans cette dernière direction, qu'elle ne quitte plus jusqu'à sa sortie du département. Au-dessous de Champagnole, elle recueille les eaux des lacs de Chalain, du Val, de Chambly, de Clairvaux et forme en aval de Pont de Poitte le *Saut de la Saisse.* Il s'engage dans l'étroit défilé de Pyle, laisse sur sa rive g. l'ancienne Chartreuse de Vaucluse, franchit l'étroit passage du Saut-du Mortier, puis, à partir de son confluent avec la Bienne, sert de limite commune aux deux départements du Jura et de l'Ain, dans lequel il pénètre définitivement à son confluent avec la *Valouze* après un cours de 120 kilom. dans le Jura.

Il a pour affluents : (rive d.) la *Serpentine,* qui sort sous le nom de Bief des Combes du lac du *Bief du Fourg* et s'augmente (rive d.) du ruisseau du *Gouffre de l'Houle* et (rive d.) du *Serpentin* ; (rive g.) la *Lemme* qui sourd au pied du Mont Noir à l'O. de St-Laurent, se grossit (rive g.) du *Dombief* et de la *Panessière,* déversoir des lacs de Maclu, (rive d.) de la *Saine,* qui tombe de cascade en cascade, actionne des usines, reçoit les eaux du lac des Rouges Truites et du torrent formé par la cascade du *Saut de la Pisse* ; (rive d.) l'*Angillon,* qui naît à Nans, suit le revers E. de la montagne de Fresse, se gonfle (rive d.) de la *Doye* et du *bief d'Andelot,* (rive g.) de la *Temuse* ; (rive g.) le *Bief d'Œuf* par lequel s'écoule le lac de Chalain ; (rive g.) le *Hérisson,* qui compte à peine 22 kilom. de cours, reçoit sous le nom de *rivière du Lac* les eaux du lac de Bonlieu par sa rive g. et celles du lac de la Motte par sa rive d., bondit au *Saut Girard* et en aval d'Ilay forme de splendides cascades dont la plus belle est celle du *Grand Saut,* traverse les lacs du Val et de Chambly, et enfin gagne l'Ain en aval de Châtillon ; (rive g.) la *Syrène,* augmentée (rive g.) du *Ronay* et du *Drouvenant* qui reçoit (rive g.) le trop-plein des deux étangs de Clairvaux ; (rive g.) la *Cimante,* qui coule dans une cluse étroite et tombe dans l'Ain à 2 kilom. en amont de Pont de Pyle ; (rive g.) la *Bienne,* qui prend sa source au pied du revers occidental de la Dôle sous le nom de *Bief de la Chaille,* traverse la longue et pittoresque ville de Morez, se grossit au Bas-Morez du torrent de l'*Evalude* par lequel se déversent les eaux du lac de Belle-Fontaine, coule entre des gorges extrêmement pittoresques, descend vers St-Claude où elle reçoit en amont (rive g.) le *Tacon* grossi du *Flumen* aux belles cascades ; traverse cette ville, accueille (rive d.) le *Lison,* (rive g.) le *Longviry,* (rive d.) en face Molinges, l'*Enragé Torrent,* enfin (rive d.), à Jeurre, l'*Héria,* auquel se rendent par un canal souterrain les eaux du lac d'Antre. Hors du département, l'Ain reçoit encore : (rive d.) la *Valouze* qui naît au S.-E d'Orgelet, s'augmente (rive d.) de la *Valouzon,* laisse Arinthod à 1 kil. de sa rive g. et en aval de Thoirette, où lui parvient encore le *Sançon,* sort du département pour s'y jeter ; (rive d.) le *Surand,* qui a sa source au S. de la forêt de Chaillot, frôle St-Julien et se grossit (rive g.) de la *Doye* et rive d. de la *Balme d'Epy.*

La *Valserine,* qui a sa source dans un des contreforts du Crêt Pela, sépare pendant environ 17 kilom. les deux départements du Jura et de l'Ain, descend la combe de Mijoux, passe à Mijoux et gagne directement le Rhône.

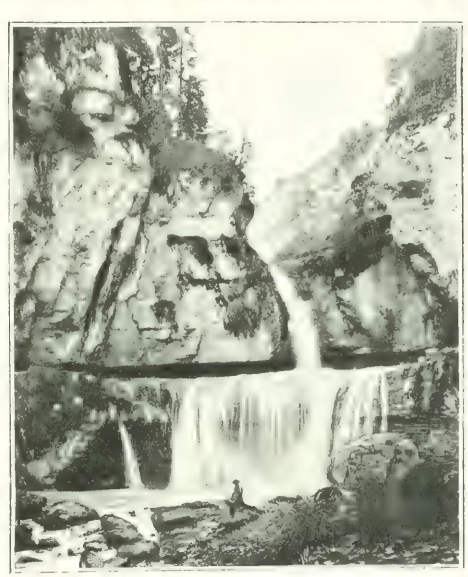
La Saône, qui ne touche pas le département, reçoit par sa rive g. l'*Ognon,* qui le sépare de celui de la Haute-Saône ; la *Brizotte,* grossie de quelques petits ruisseaux ; le *Doubs,* qui vient de quitter le département auquel il a donné son nom, pour traverser du N.-E. au S.-O. tout l'arrondissement de Dole, en arrosant Dampierre, Rochefort, Dole,

SALINS. — Place d'Armes, Hôtel de Ville, Égl. Saint-Anatoile.



BAUME LES MESSIEURS. — La vallée et le village.

en laissant Chaussin à quelque distance de sa rive g. et qui passe ensuite dans le département de Saône-et-Loire, après un parcours de 80 kilom. dans le Jura. Au Doubs vont : (rive d.) l'*Arne*, la *Vèze*; (rive g.) la *Clauge* qui traverse la forêt de *Chaux* et, augmentée de la *Tanche*, vient tomber dans le Doubs tout parsemé d'îles en même temps que la Loue; la *Loue*, superbe rivière aux eaux abondantes qui vient du Doubs et à peine entrée dans le Jura, au point de son confluent avec la *Furieuse*, passe entre des hauteurs qui la dominent de 150 à 200 m., entoure la petite presqu'île de Champagne, puis, à la hauteur de la bifurcation d'Arc et Senans, s'épanouit dans une large plaine fertile appelée le Val d'Amour, et où lui parviennent encore : (rive g.) la *Larine*, le *Salon* augmenté (rive d.) du *ruisseau de Froideau*, le bief de Santans qui arrose Montbarey, la *Cuisance* qui baigne Arbois; l'*Orain*, qui a sa source à Poligny où il se grossit de la *Glantine* et se gonfle encore (rive d.) de la *Grozonne* et de la *Venge*; (rive d.) la *Sablonne*, qui recueille le petit ruisseau du *Cleux*; hors du département, enfin la *Seille*, qui naît un peu en amont de l'abbaye de Baume, au pied de rochers élevés, reçoit à Baume même les eaux de la source du *Dard* qui coulent dans un site grandiose surplombé par des roches cachant une grotte fort intéressante, arrose Voiteur que domine le pittoresque bourg de Château-Chalon, passe à Bletterans où elle s'accroît du *Bondenne*, s'augmente encore (rive g.) de la *Seillette* et (rive d.) de la *Brenne*, qui lui parviennent hors du département, ainsi que la *Vallière*, qui, née dans la gorge de Revigny, baigne Conliège, Lons-le-Saunier, se grossit (rive g.) de la *Sorne* et de la *Sonnette* qui la rencontre un peu au delà de la limite du département.



Négatif Dumay

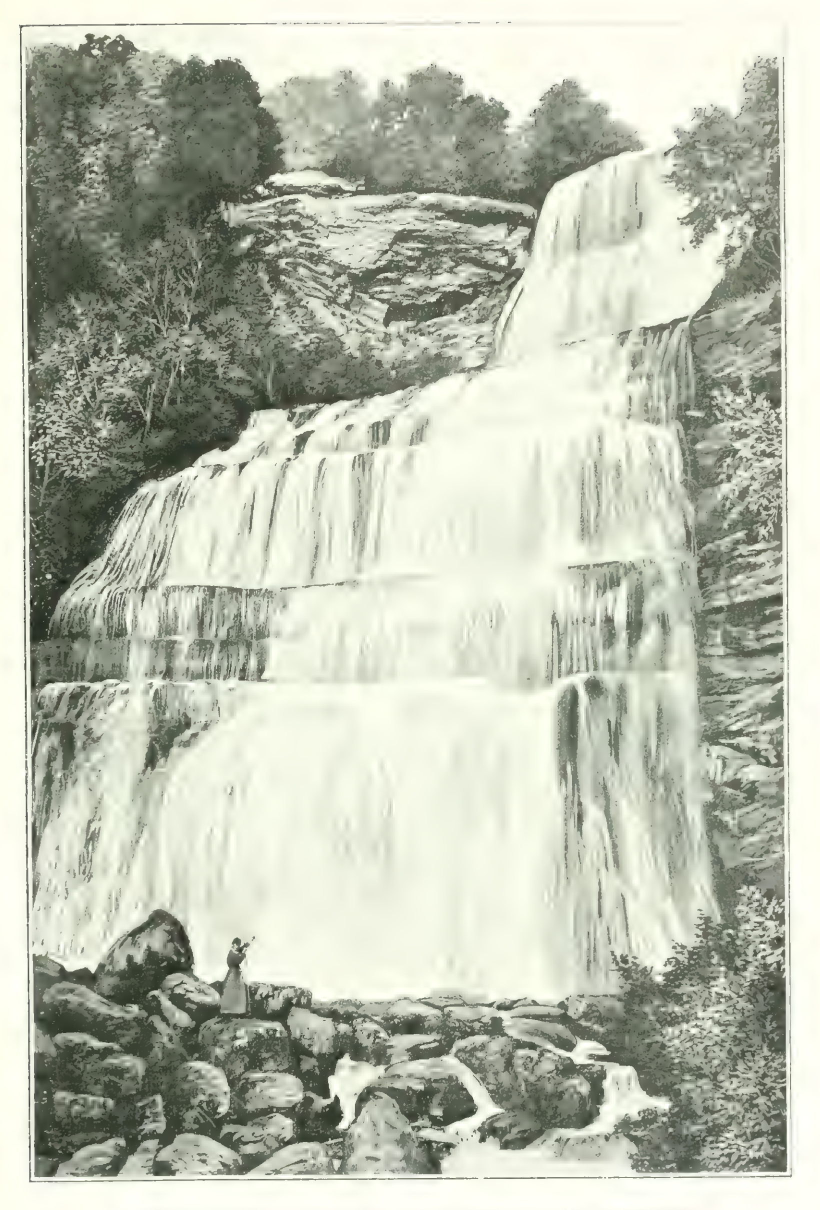
LE VAUDIOUX. — Cascade de la Billaude.

Lacs. Étangs. Les lacs sont nombreux dans le département. Citons dans l'arrondissement de Poligny : le lac du *Bief du Fourg*, d'où sort la Serpentine ; dans celui de Lons-le-Saunier : le lac du *Vernois*, ceux de *Clairvaux*, les lacs de *Chalain*, du *Val*, de *Chambly*, du *Fioget*, du *Petit Maclu*, du *Grand Maclu*, de *la Motte* ou d'*Ilay*, de *Narlay*, de *Montadroit*, d'*Onoz* et de *Viremont*; dans l'arrondissement de St Claude : ceux de *Bellefontaine*, de *Bonlieu*, de l'*Abbaye*[?]... de l'*Etalet*, du *Fort du Plasne*, des *Rouges Truites*, de *Chanon*, des *Rousses*, d'*Antre*, de *Viry* et de l'*Abbaye*.

Les étangs sont nombreux dans le S. de l'arrondissement de Dole, principalement dans les cantons de Chaussin et de Chaumergy, ainsi que dans l'extrême pointe occidentale de l'arrondissement de Poligny.



CHAMPAGNOLE. — Vue prise de la rive gauche de l'Ain.



CASCADE DU GRAND SAUT, formée par le Hérisson [illegible]

Sources minérales. Les deux sources autorisées sont celles de Lons-le-Saunier et de Salins. Celle de Salins, appelée « Puits à Muire », alimente l'établissement thermal et contient 22 gr. 745 de chlorure de sodium par litre. Celle de Lons-le-Saunier, dite « Puits Salé », reçoit ses eaux salées et ses eaux mères de la Saline de Perrigny ; elle alimente aussi un établissement de bains. Elle contient 283 gr. 800 de chlorure de sodium par litre. En 1899 ces deux établissements ont reçu, celui de Lons-le-Saunier 600 baigneurs et celui de Salins près de 1900.

CANAL. Le **Canal du Rhône au Rhin** commence à St-Symphorien, dans la Côte-d'Or, où il débouche directement dans la Saône. A 5 kilom. 600 de ce point, il pénètre dans le département du Jura et arrive à Dole sur la rive g. du Doubs. De Dole à Voujaucourt, dans le département du Doubs, le Doubs fait partie du canal dont il emprunte le lit et coupe les boucles.



Négatif R. Chapuis

CHEVRY. — Pont sur la Bienne, dans la Gorge d'Étables.
(Ligne de Lons-le-Saunier à St-Claude.)

Climat

La partie la moins élevée du département, la plaine, est seule placée sous l'influence du climat *rhodanien*, variable et en général humide, avec des écarts brusques de température. Plus l'on s'avance vers l'E., plus le climat devient âpre. Sur les hauts sommets, l'hiver est long et dure parfois huit mois. Ce n'est que vers la fin de mai que la végétation commence à s'y montrer. Les chutes de neige y sont fréquentes et abondantes. A Septmoncel, au-dessus de St-Claude, la hauteur moyenne annuelle de la neige est de 11 m. ; elle est presque aussi considérable sur le plateau de Grandvaux. Le brouillard envahit souvent les vallées. En général, c'est le mois d'octobre qui est le plus agréable, malgré



SAINT-CLAUDE. — Vue générale

les gelées nocturnes ; les mois d'été sont trop souvent dotés d'une chaleur torride, rachetée il est vrai par la fraîcheur des nuits. Le sort de la végétation et la maturation des fruits courent donc des risques considérables avec des contrastes si heurtés. La hauteur moyenne de la pluie est de beaucoup supérieure à celle de toute la France. Un peu inférieure à 1 m. dans la Plaine, elle atteint 1 m. 05 à Lons le Saunier, 1 m. 50 au dessus de Poligny et 1 m. 80 aux sources de l'Ain. Les deux vents dominants sont ceux du N.-E. et du S. O.



Négatif R. Chapon.

CHAUMONT — Cascade dite de la Queue de cheval, formée par un affluent du Tacon.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 499 401 hectares (Cadastre).

POPULATION (1896) : 266 145 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	LONS-LE-SAUNIER	1	11	215
Sous-Préfectures	*Dole*	1	9	158
	Poligny	1	7	152
	Saint-Claude	1	5	81
		Total. . 4	Total. . 32	Total. . 584

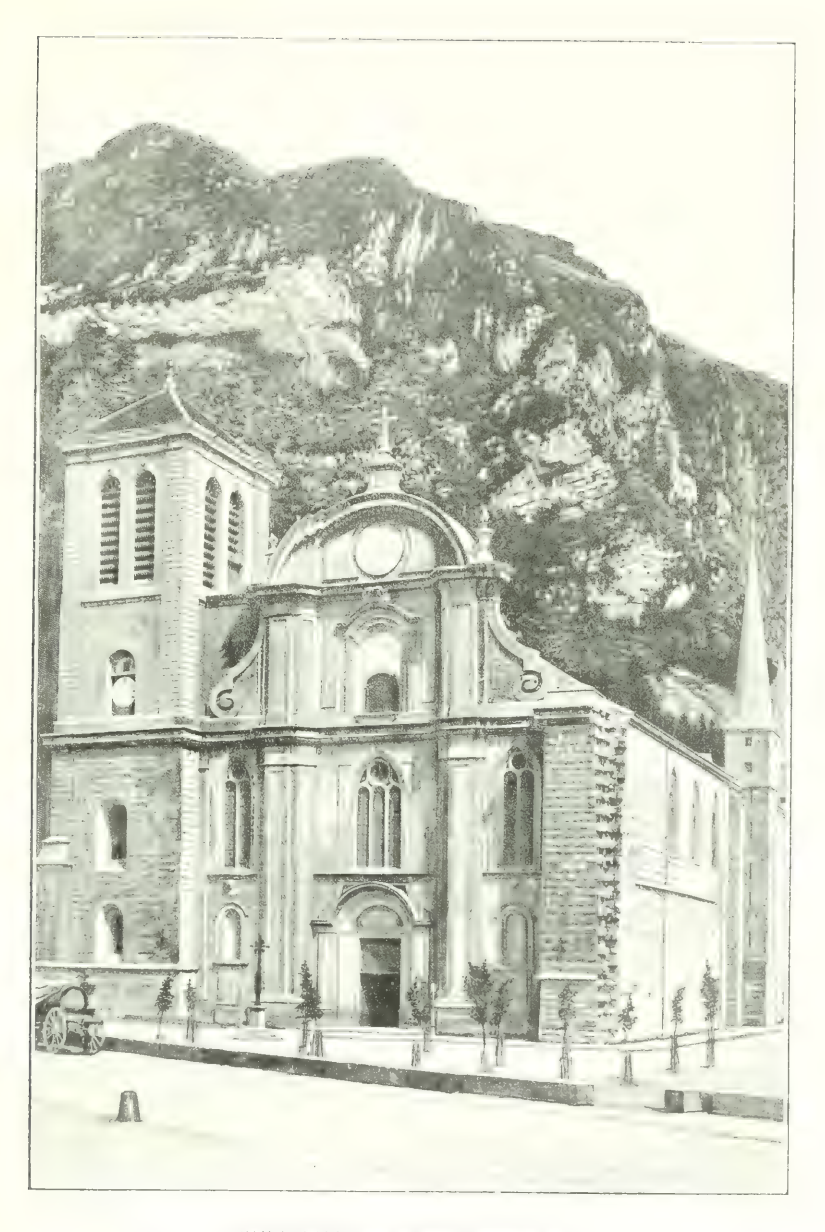
LISTE DES CANTONS

Lons-le-Saunier. Arinthod, Beaufort, Bletterans, Clairvaux, Conliège, Lons-le-Saunier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.

Dole. Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dole, Gendrey, Montbarrey, Montmirey-le-Château, Rochefort-sur-Nenon.

Poligny. Arbois, Champagnole, Nozeroy, Les Planches-en-Montagne, Poligny, Salins, Villers-Farlay.

Saint-Claude. Les Bouchoux, Moirans, Morez, Saint-Claude, Saint-Laurent.



SAINT-CLAUDE. — Cathédrale. Ensemble S.-O.

Négatif B. Capuis.

SAINT LAURENT EN GRANDVAUX. Lac de l'Abbaye.

CULTES. — **Culte catholique** *Évêché de Saint-Claude*, dont le diocèse comprend le département du Jura. Érigé en 1742, il fut d'abord suffragant de Lyon, puis en 1790 de Besançon; supprimé en 1802, il a été rétabli en 1822. Il compte 54 cures, 356 succursales, 25 vicariats rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Lons-le-Saunier. Les communautés religieuses d'hommes sont en petit nombre et s'occupent surtout d'enseignement; celles de femmes, plus nombreuses, sont vouées à la vie contemplative ou s'occupent d'œuvres charitables et d'enseignement. Plusieurs ont leur maison mère dans le département. Les pèlerinages sont nombreux.

Culte protestant. Les adhérents au culte de l'église réformée, au nombre de 400 environ, se rattachent au consistoire de Besançon (20e circonscription synodale). Il y a une église à Morez avec annexes à St-Claude, les Rousses et St-Laurent.

Culte israélite. Les adhérents à ce culte, peu nombreux, ne forment aucune communauté.

ARMÉE. — Ce département est compris dans la 7e région militaire et forme une subdivision de région : Lons-le-Saunier. Les troupes qui en dépendent font partie du 7e corps d'armée dont le chef-lieu est **Besançon**. La garnison de Lons-le-Saunier se compose d'un régiment d'infanterie; celle de Dole, d'un régiment de cavalerie (chasseurs), d'un escadron du train des équipages et d'une section d'infirmiers militaires; celle de Salins de 3 compagnies d'infanterie détachées.

Le département ressortit en outre à la 7e légion *bis* de gendarmerie.

Ouvrages militaires. Ils comprennent la place des **Rousses** à l'entrée de la gorge de Morez; le fort **St-André** sur la rive g. de la Furieuse, le fort **Belin** sur la rive d., déclassés.



Négat. E. B. Coppey.

LAJOUX. — Vue du hameau de Mijoux.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Besançon.** Il existe **1 Tribunal de 1re instance** à Lons-le-Saunier, où se tient la **Cour d'assises**, Arbois, Dole et St-Claude; **1 Tribunal de commerce** à Lons-le-Saunier et Salins; enfin 32 **Justices de paix.**

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'**Académie de Besançon** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : 1 **lycée** à Lons-le-Saunier, 1 **collège** à Arbois (collège Pasteur), à Dole, à Poligny (collège Jules Grévy), à St-Claude, à Salins, et pour les filles 1 **lycée** à Lons-le-Saunier et des **cours secondaires** à Dole. Il y a des **établissements libres** à Champagnole, Dole (2), Moirans, St-Claude. Il y a 1 **petit séminaire** à Vaux-sur-Poligny et à Nozeroy.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Lons-le-Saunier. On trouve des **écoles primaires supérieures** de garçons à Champagnole, Dole,

Mouchard et de filles à St-Claude. Des **cours complémentaires** pour garçons ont lieu à Fraisans, Orgelet, St-Amour, et pour filles, à Champagnole, Morez et St-Claude. Enfin il y a des **pensionnats primaires** à Dole, St-Claude, St Laurent-en-Grandvaux, Salins.

Dans un autre ordre d'idées, signalons **l'école d'horlogerie** de Morez.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône, sous-arrondissement de Dijon (division du N.-E.); à la 6e région agricole (E.); à la 15e conservation forestière (Lons-le-Saunier); à la 6e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le Jura est un département agricole : ses principales productions consistent en céréales et en vins. Les forêts, qui couvrent plus du cinquième de sa surface, ont donné des produits dont la valeur a dépassé trois millions et demi de fr. en 1899. Le froment, l'avoine, le maïs et l'orge occupent le premier rang pour les céréales.

La pomme de terre, plantée dans 15 000 hectares, a produit 1 040 000 quintaux. Les prairies temporaires couvrent de grandes étendues sur les 2 premiers plateaux, où la nature du sol ne permet pas les prairies naturelles. La betterave à sucre a occupé 87 hectares et fourni un rendement de 59 746 quintaux. Le houblon, planté dans 50 hectares, a produit 429 quintaux. La culture des plantes textiles est de minime importance. Pour les plantes oléagineuses, la culture est plus importante : le colza a occupé 247 hectares et produit 4149 hectolitres de graines, la navette a occupé 1485 hectares et produit 16 200 hectol. de graines.

La vigne occupe une surface de 10 978 hectares et l'on a planté ou replanté 785 hect. 71 ares en 1899. Elle a produit 157 980 hectolitres de vin. Les vins ordinaires, par suite de l'imperfection des procédés de vinification, sont généralement acides, se décolorent facilement et ne vieillissent pas, à l'exception du « vin jaune » de Château-Chalon, d'un prix élevé et d'une conservation presque indéfinie. On fabrique aussi des vins de paille, des vins rosés et mousseux très agréables. Les meilleurs crus rouges sont ceux des Arsures, d'Arbois, de Poligny, de Ménétru et de Salins. Les crus blancs sont produits par Arbois, l'Étoile, Quintigny et Salins; ce sont ceux-là surtout que l'on champanise. Ajoutons que le vin d'Arbois est généralement alcoolique. Enfin Rousseau, Foulnay produisent des vins rosés.

La production en cidre n'a été que de 94 hectolitres (la moyenne des dix dernières années est de 912 hectol.). La culture fruitière a donné 570 quintaux de noix, 110 de pommes à cidre et 170 de prunes.

La surface des bois et forêts soumis au régime forestier est de 109 225 hect. 48 ares, dont 25 048 hect. 94 ares de bois domaniaux. La forêt la plus étendue est celle de Chaux (19 561 hect.). Parmi les autres nous citerons : les forêts de Bois d'Amont (616 hect.), Bois d'Aval (514 hect.), Creux-Barençot (99 hect.), la Faye de Montrond (1125 hect.), Fraisse (1259 hect.), la Joux (5624 hect.), les Moidons (5655 hect.), Mouchard (611 hect.), la Serre (2800 hect.), Vaivre (525 hect.). Dans la haute montagne, on ne rencontre guère comme essences que le sapin et l'épicéa, dans celles qui recouvrent la plaine ou les plateaux, on trouve le chêne, le hêtre, le charme, le tremble, le bouleau, l'aulne, l'orme, l'érable, le cerisier. Les forêts sont peuplées de sangliers et de renards.

En 1899 on comptait 15 857 animaux d'espèce chevaline, 510 d'espèce mulassière et 526 d'espèce asine. L'espèce bovine y était représentée par 155 942 têtes de bétail dont 26 091 bœufs de travail, 76 460 vaches ayant produit 1 172 615 hectolitres de lait transformé en beurre et surtout en fromage. Les fromageries, nombreuses surtout dans la montagne (cantons de Nozeroy, des Planches-en-Montagne, de Morez, de St-Claude), produisent annuellement 1 400 000 kilog. de fromages divers : Gruyère, Septmoncel (genre Roquefort), « bleu du Jura » et chevrets (ces derniers fabriqués avec du lait de chèvre). On comptait en outre : 15 647 animaux d'espèce ovine, ayant fourni 151 quintaux de laine, 48 164 d'espèce porcine et 3926 d'espèce caprine. Ajoutons que 15 708 ruches d'abeilles ont produit 58 205 kilog. de miel et 9620 de cire. On récolte aussi des plantes médicinales dans la haute montagne où la flore est remarquable. On déverse chaque année dans le Doubs un certain nombre d'alevins de truites. Dole possède un bassin où l'on procède à l'élevage des carpes.

MOREZ. — Les trois viaducs du chemin de fer et la vallée de l'Évalude.

Le Jura possède une chaire départementale d'agriculture avec champs d'expériences et de démonstrations ainsi qu'un laboratoire agricole. A Poligny est installée une École de laiterie qui décerne des diplômes aux élèves sortants. La fabrication des fromages y est étudiée, en vue de lutter contre l'importation du gruyère suisse qui s'est élevée à 7 000 000 de kilog. en 1899.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On compte dans le département 15 **mines** concédées, occupant une superficie totale de 9564 hectares 41 ares, se décomposant en : 6 mines de fer dont une seule en activité (Ougney); 2 mines de **lignite** inexploitées et 5 mines de **sel** gemme dont 4 sont en activité (Montmorot, Salins, Perrigny et Poligny). Il y a 4 sondages en activité à Montmorot, 5 à Salins dont les pompes sont actionnées par une roue hydraulique mise en mouvement par la Furieuse, 1 à Perrigny et 2 à Poligny. La superficie des **tourbières** exploitables est d'environ 560 hectares; elles s'étendent sur les territoires de 8 ou 9 communes dont les plus importantes au point de vue de la production sont : Bief-du-Fourg, Vallin-lès-St-Claude et Esserval-Tartre. La production a été d'environ 2400 T. en 1899. On compte 9 **carrières** souterraines, dont 7 de gypse, ouvertes sur les communes de Salins, Grozon, Arbois et Gizia et 1 de pierre à chaux ouverte sur la commune de St-Claude. On compte en outre environ 190 **carrières** à ciel ouvert sur lesquelles 90 sont exploitées d'une façon continue. Il a été produit 15 000 T. de plâtre marchand et 4500 T. de chaux hydraulique (Arlay) et de ciment. 586 ouvriers ont été employés dans toutes ces carrières, dont 56 dans les carrières souterraines. Les carrières fournissent : des pierres imitant le marbre, comme celles de St-Ylie; du marbre, qui provient surtout de la carrière de Molinges, et que l'on scie à Audelange, Quettans et à St-Amour; des pierres meulières, de la terre réfractaire, etc. Le Jura renferme encore de la houille, des minerais de cuivre et de plomb. La Vieille-Loye possède 1 verrerie à bouteilles, Orchamps une fabrique de **porcelaine**, Salins une **faïencerie**. Etrepigney et Tassenières font de la **poterie**.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** compte plus de 150 moulins qu'actionnent surtout l'Ain, la Loue, le Doubs, etc; citons ceux de Champagnole, d'Ounans, etc. Lons-le-Saunier fabrique des **vins mousseux**, les Chalesmes produisent de l'eau-de-vie de gentiane, Cousance fabrique du vinaigre. Les **fromageries** sont répandues dans un grand nombre de villages et de chalets de la montagne ainsi qu'à Poligny et Salins. Les industries dérivées **du bois** sont nombreuses et importantes. Les **scieries** de la montagne exploitent et débitent les sapins de toutes façons ; on en compte une soixantaine. Bois-d'Amont, long village de 5 kilom. de longueur à la frontière suisse, bloqué pendant 4 à 5 mois de l'année par les neiges, fabrique des boîtes, des caisses d'horloge, etc. La **vannerie** est pratiquée à Chatelay, Chissey, Montbarrey, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. On compte six usines métallurgiques dont une inactive : un seul établissement (forges de Fraisans) produit le **fer** et l'**acier**. La production en fer puddlé ou obtenu par réchauffage et affinage a été de 27 498 T.; la production en acier en lingots, de 6802 T. pour l'année 1899. Les 6802 T. d'acier mélangées à d'autres aciers importés dans le département ont servi à la fabrication de 4281 T. de barres diverses et de 4787 T. de tôles. Champagnole, Bourg-de-Sirod, Pont-de-Poitte ont de grands établissements métallurgiques, appartenant comme les forges de Fraisans à la Cie des Forges de Franche-Comté et produisant des fers et tôles, des fers-blancs, des rivets et boulons, des clous et pointes, des chaînes, des fils de fer, etc. Citons les **fonderies** de Baudin et de Foucherans d'où sortent des fontes d'art. Morbier, Morez, Dole, Salins, Lons-le-Saunier ont des fonderies de 2e fusion; Morez et Dole des fonderies de cuivre. Cette dernière ville fabrique des ustensiles de ménage, des pompes à incendie, des fourneaux en fonte, Morez fait des limes. On compte aussi un certain nombre de **tréfileries** à Arinthod, Morez, Revigny etc.; de **clouteries** à Morez, Vertamboz, etc.; de **taillanderies** à Beaufort, Doucier, etc. Les instruments aratoires se fabriquent à Clairvaux, Poligny; les machines à vapeur et les machines à battre à Dole. Morez est un centre important pour l'**horlogerie**. C'est de là et des environs que sortent chaque année de plus de 120 ateliers, outre un grand nombre d'horloges publiques, plus de 100 000 horloges ordinaires. Autour de Morez, les centres les plus importants sont Morbier, St-Laurent, Bois-d'Amont, Foncine-le-Haut et St-Claude. Morez fabrique encore des tournebroches, des miroirs à alouettes, des montres, des pendules à



MOLLZ — [illegible]

tableaux, des couverts en maillechort argenté et doré, du fer émaillé sur tôle et sur cuivre, etc.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Les **produits chimiques** dérivés du bois sont fournis par l'usine des Moulins-Rouges. Poligny a une **soudière**. Dole une **stéarinerie**. Cette dernière ville fabrique en outre du **bleu** azuré en plaques. **La colle forte** provient d'Orgelet et de Mont-sous-Vaudrey. Salins produit du chlorure de potassium et du sulfate de soude. Dole et Lavans fabriquent encore quelques produits chimiques.

INDUSTRIES TEXTILES. Elles sont de peu d'importance. On trouve des **filatures de laine** à Balanod, Clairvaux et Salins ; des filatures **de coton** à Moirans. La **ouate** est fabriquée à Salins, le **velours** à Arinthod, Balanod et St Amour. Lons-le-Saunier fabrique des tissus en poils de lapins que l'on exporte jusqu'en Amérique.

INDUSTRIES DIVERSES. La **lunetterie**, qui compte une soixantaine d'ateliers à Morez, ainsi qu'à Longchaumois, Prémanon, la Rixouse, Etival, St-Laurent et aux Rousses, est une branche importante de la région des Hautes Montagnes. Annuellement tous ces centres produisent 400 000 douzaines de verres de lunettes. La **lapidairerie** s'exerce à Septmoncel, St-Claude, Lamoura, Lajoux, aux Molunes et aux Bouchoux, qui taillent du cristal de roche, du strass, du diamant et des pierres précieuses. La **tabletterie** de St-Claude jouit d'une renommée universelle ; on y travaille l'os, la corne, le bois (coco, racine de bruyère, merisier), etc., que l'on transforme en pipes, étuis, objets de toutes sortes, tournés, polis, etc. La tabletterie occupe encore Arinthod, les Bouchoux, Cernon, Lavans-lès-St-Claude, Moirans, Ravilloles, St-Lupicin. On fabrique en outre des mesures linéaires françaises et étrangères à Longchaumois et St-Claude, des martinets à Port-Lesney, St-Laurent et à Villers-Farlay, des sifflets à St-Claude. On trouve des **papeteries** à l'Abergement, Aresches, Arlon, Clairvaux, Fonteny-sur-Salins, Macornay, Mesnay, Salins et Sirod. Ecrilles, Courbouzon, Mesnay (le Vernois) et Nancuise fabriquent du **carton**. Le cuir et les peaux sont préparés dans les **tanneries** de Champagnole, Clairvaux, Lons-le-Saunier, Mignovillard, Nozeroy, Orgelet, Poligny, Salins et St-Claude. Enfin Dole fabrique des **brosses** et les Chalesmes des chapeaux de paille. En 1899, on comptait 561 établissements possédant des appareils à vapeur et disposant de 4674 chevaux-vapeur.

Commerce

Le Jura importe des matières premières nécessaires à ses industries spéciales : corne, écaille, ivoire, bois spéciaux pour les ateliers de St-Claude, pierres précieuses et des pierres brutes pour ses tailleries ; des céréales, des vins du midi, des bestiaux, des articles d'épicerie et des denrées coloniales, des modes et nouveautés, articles de Paris, de la houille, des cuivres en feuilles, etc. Il exporte des bois de toutes sortes, des fers, fontes, provenant de ses établissements métallurgiques, des articles de quincaillerie, de lunetterie, de tabletterie, les horloges et les montres de ses nombreux ateliers, du sel, des pierres et des marbres, des vins et eaux-de-vie, des vins mousseux, du beurre et des fromages, des farines, des peaux, des mesures linéaires. Les vins mousseux s'expédient surtout en Angleterre, les articles de St-Claude en Italie et en Espagne.

Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale) . . . (non compris 16 embr^ts particuliers).	594.457
Chemins de fer (voie étroite).	79.
Routes nationales. . . .	557.172
— départementales. .	625.
Chemins vicinaux de grande comm^on.	828.
— — d'intérêt commun .	492.
— — ordinaires . . .	5 914.

Rivières navigables et flottables :	kil
Doubs (de Dole à la limite du dépar^t). .	52. »
Loue (du pont d'Ounans à l'emb^re). . .	54. »
Ain (de Pont-du-Navoy à la limite du département).	84. »
Bienne (de Malinges à l'embouchure).	18. »
Canal du Rhône au Rhin (dans le département	59.800

LONS-LE-SAUNIER est une petite ville assez agréable, d'aspect calme, propre, ne vivant guère que par le commerce. Son industrie a peu d'importance. Elle est bâtie sur les deux rives de la Vallière, orientée de l'E. à l'O. et entourée de collines plantées de vignes. Un

monticule isolé, dont le sommet porte les ruines d'un vieux donjon, commande la vallée à l'O. A ses pieds se trouve le bourg de **Montmorot**, aux salines exploitées de longue date et dont les maisons rejoignent celles de Lons. Du côté opposé, à l'E., où s'élève le bel *établissement de bains salins*, la ville grandit. Si l'on veut jouir du panorama qu'elle offre, il faut monter à l'*Ermitage*, de **Montciel** ou au pittoresque village de **Montaigu**, situés au S. Le centre de Lons est occupé par la *Grande Place* au milieu de laquelle se dresse la statue du *général Lecourbe*, faisant face au *Théâtre* incendié en 1901. Perpendiculairement à cette place, débouche une rue d'aspect particulier avec ses maisons à arcades en pierre. C'est la partie la plus animée et la plus commerçante. La *Promenade de la Chevalerie*, à l'entrée de laquelle s'élève la statue de *Rouget de Lisle*, se trouve sur la rive d. de la Vallière; le *parc* de l'établissement balnéaire est sur la rive g. On ne peut signaler comme monument intéressant que l'*église St-Désiré* (XIe et XVe s.), l'*église des Cordeliers* (XIIIe et XVe s.), attenante au *Séminaire*. L'*Hôpital* (1735-1745) est précédé d'une belle grille en fer forgé; devant la façade intérieure a été érigé un *buste à Bichat*. La *Préfecture* est installée dans un couvent de Bénédictins. Le *Palais de Justice* et l'*Hôtel de Ville* (1735-1745) sont dépourvus d'intérêt. A ce dernier bâtiment est adossée la Halle aux grains en demi-rotonde. Il abrite également la *Bibliothèque* qui renferme 27000 volumes, 49 manuscrits, 6 incunables et près de 7000 volumes à la *Société d'émulation*, ainsi que le *Musée*. Sur la *Place Perraud* a été érigé, en 1880, un *buste* en bronze au sculpteur *Perraud* (1819-1876).

Aux environs on peut faire de belles excursions : aux grottes de **Baume** dont l'abbaye remonte au VIIe s. ainsi qu'à celles de **Revigny**, à la vieille cité d'**Orgelet**, à la *cluse de Pyle*, sur l'Ain, et aux ruines de la **Tour du Meix**, à **Clairvaux** et à ses lacs, etc.

DOLE s'étage au-dessus de la rive d. du Doubs et du canal du Rhône au Rhin, coupée en deux parties par la route de Besançon qui y devient la rue la plus importante. De cette voie descendent vers la rivière des escaliers, des rues et des ruelles tortueuses, étroites, bordées de vieilles maisons et d'hôtels dans l'architecture desquels se trahit l'influence espagnole. Les alentours de l'église et de l'Hôtel de Ville forment le coin le plus intéressant de la cité. *L'église N.-D.* (1509) est précédée d'une lourde tour carrée qui s'élève au-dessus du porche. Devant la façade N. une statue de La Paix (1885) forme le motif principal d'une Fontaine. L'*Hôtel de Ville* a sa façade flanquée d'une tourelle octogonale. Le *Palais de Justice* occupe avec la *Chambre des Notaires* et la *Justice de paix* l'ancien couvent des Cordeliers. L'*Hôtel-Dieu* (1618) est un curieux édifice. Le *Collège de l'Arc* abrite un intéressant *Musée* et la *Bibliothèque*. On admire encore à Dole quelques *Maisons* curieuses de la Renaissance et plusieurs Hôtels dont le plus remarquable est l'*Hôtel de Balay*. La ville a un joli square, le *Cours St-Maurice*, la belle *Promenade du Pasquier*, un square en terrasse sur l'emplacement de l'ancien *Château*. Dole est la patrie de l'immortel Pasteur. Elle a élevé un *Monument aux victimes de la défense de Dole* (21 janvier 1871) et une *statue à J. Grévy*.

POLIGNY est blotti dans une jolie situation, à l'entrée de la culée de Vaux, dans le vallon de la Glantine, dominé par le rocher abrupt de Dan au pied duquel sourd l'Orain. Un promontoire rocheux au-dessus de la ville porte les ruines du château de Grimont. Au bas de ce promontoire est la vieille *Tour de la Sergenterie* (XVe s.). L'*église St-Hippolyte* (1429) a sa façade flanquée d'un clocher carré. Derrière l'église se trouve un *Couvent de Clarisses* (1680). L'*Hôtel-Dieu* est de 1681. La *Sous-Préfecture* occupe un ancien couvent de Jacobins dont l'église sert de Halle au blé. L'*Hôtel de Ville* (XVIIe s.) abrite la *Bibliothèque* (7500 volumes, 15 manuscrits) et le *Musée*. Le monument le plus remarquable est l'*église du Mont-Villard* surmontée d'un beau clocher roman que couronne une flèche pyramidale. On rencontre encore dans la ville quelques *Maisons* et *Hôtels* des XVIe et XVIIe s. (Hôtel de Bauffremont). Poligny a élevé une *statue au général Travot*, un *buste* à l'historien *Chevalier*, sur la *Promenade Crochet*, un *buste* au député W. Gagneur (1807-1889), au milieu d'un petit *Square* à l'entrée de la ville.

C'est dans cet arrondissement que se trouvent : la jolie petite ville d'**Arbois**, encaissée entre deux montagnes et qu'arrose la Cuisance; **Salins**, au S. du Mont Poupet, qui s'allonge dans le vallon de la Furieuse, entre des collines portant à d. le fort Belin, à g. le fort St-André. Salins, célèbre par ses bains, possède une église remarquable, *St-Anatoile* (XIe s.) restaurée, une autre église, *St-Maurice* (XIIIe s.), mutilée malheureusement. Devant l'*Hôtel de Ville* (1750), à côté duquel se trouve la *Fontaine* monumentale de Devosge, se dresse la *statue du général Cler*. L'ancienne église des Jésuites abrite la *Bibliothèque* ([illegible] volumes). La pittoresque **Champagnole**, qu'égaye

Négatif P. Girardey.

Gorges de la Chaille, près Morez.

le cours de l'Ain, est une cité industrielle entièrement rebâtie à la fin du XVIII s. après l'incendie qui l'anéantit.

SAINT-CLAUDE est une des villes les plus pittoresques de la France. Dominée à l'E. par le mont Bayard, assise au confluent de la Bienne et du Tacon, au-dessus duquel est jeté à 50 m. de hauteur, un pont suspendu très hardi, elle présente, vue du haut de ce pont, un aspect étrange avec ses rues basses qui, des rives du torrent, s'élèvent jusqu'à la ville haute environnée d'un cirque de montagnes. Les nombreux câbles et fils électriques qui courent le long des maisons trahissent de suite l'origine de la force et ses multiples applications. La *cathédrale St Pierre* est tout ce qui reste de l'ancienne abbaye détruite en 1799 par un incendie. Sur la rive g. de la Bienne est établie la belle *Promenade Voltaire*, ornée à l'entrée de la statue du grand écrivain, avec un buste au piédestal représentant l'avocat au parlement de Besançon Christin, à la prière



Nd phot. P. Gonnet.

DOLE. — Pont sur le canal du Rhône au Rhin et Église Notre-Dame.

duquel Voltaire défendit si éloquemment les serfs du Mont Jura. On voit encore dans St Claude quelques maisons de la Renaissance. Aux environs se trouvent des grottes, des cascades, des routes pittoresques conduisant à **Septmoncel**, à la Faucille, et en remontant la Bienne, à **Morez**, ruche industrielle, qui vit de l'horlogerie et de la lunetterie, très pittoresque, toute en longueur et encadrée entre des montagnes élevées.

Liste des Monuments historiques

Baume-les-Messieurs	Église (XII et XV s.).
Bletterans	Stalles de l'église.
Courtefontaine	Église (XII s.).
Chemilla	Croix (XVI s.).
Chissey	Église (XII et XIII s.).
Lons-le-Saunier	Grille de l'Hôpital (XVIII s.).
Rahon	Tombeau et panneaux peints dans l'église.
Saint-Claude	Stalles [illegible] (XV s.) et Retables [illegible] de la cathédrale.
Salins	Église St Anatoile (XIII s.).

JURA

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10 000 h
De 10 000 à 20 000 h.
Chemins de fer à voie normale
étroite
Routes Nationales
Chemins de Grande Commun.on
Canaux
Limites d'États
de Départements
d'Arrondissements
de Cantons
Forêts
Forts
Sous-Préfectures
Cantons

Échelle

HAUTE-SAÔNE
DOUBS
SAÔNE-ET-LOIRE
CÔTE-D'OR
AIN
SUISSE
CANTON DE VAUD

Pesmes
DOLE
Fraisans
Courtefontaine
SALINS
Arbois
Poligny
Champagnole
LONS-LE-SAUNIER
Beaurepaire
St Amour
MOREZ
les Rousses
St CLAUDE
Moirans
Orgelet
Arinthod
Bletterans
Chaussin
Montbarrey
Sellières
Beaufort
Conliège
St Laurent

FORÊT DE CHAUX
FORÊT DE POLIGNY

Géographie

Pittoresque et Monumentale

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire. 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais**. Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . 7 fr.

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais**. Indre, Cher, Allier . . . . . . 4 fr. »

9e Fascicule. — **Champagne**. Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. 6 fr. »

10e Fascicule. — **Lorraine, Territoire de Belfort**. Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort . . . . 4 fr. 50

11e Fascicule. — **Franche-Comté**. Haute-Saône, Doubs, Jura . . . 4 fr.

PARIS — Imprimerie de Ch. [illegible], 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

BOURGOGNE

Yonne — Cote-d'Or — Saône-et-Loire — Ain

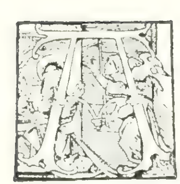
PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Yonne

Nom — Situation



FFECTANT la forme d'un quadrilatère irrégulier dont le plus grand axe est incliné du N. O. au S.-E., ce département tire son nom de la rivière d'*Yonne*, qui coule à peu près dans la même direction et traverse les trois arrondissements d'Auxerre, de Joigny et de Sens, dont elle baigne les chefs-lieux, puis, à quelques kilom. au delà de sa sortie du département, gagne la Seine à Montereau. Auxerre, son chef-lieu, se trouve au point d'intersection des diagonales du quadrilatère. La plus grande mesure 154 kilom., de la pointe N. O. de l'arrondissement de Sens à la pointe S. de celui d'Avallon; la plus petite en mesure 108, de la pointe O. de l'arrondissement de Joigny à la pointe E. de celui de Tonnerre. Au point de vue de la surface, le département occupe le douzième rang. Il a fort peu de limites naturelles : à peine quelques kilom. des cours de la Cure au S. et de l'Yonne au N. Il est borné au N. O. par le département de Seine-et-Marne, au N. E. par celui de l'Aube, au S.-E. par celui de la Côte-d'Or, au S. par celui de la Nièvre, à l'O. enfin par celui du Loiret.

En 1790, il a été formé de portions de différentes provinces : Ile-de-France (*Gâtinais*), Champagne (*Senonais, Champagne propre, Tonnerrois*), Bourgogne (*Comté d'Auxerre, Bourgogne propre, Avallonnais*), Orléanais (*Gâtinais*).

Histoire

Les peuplades préhistoriques qui ont vécu sur le territoire du département y ont laissé un certain nombre de monuments mégalithiques : des menhirs à Aillant-sur-Tholon (Pierre Fitte), Châtel-Gerard (la Femme Blanche, dans la forêt de Morcon), Egriselles-le-Bocage (Pierre Aiguë), Grange-le-Bocage (Pierre qui Tourne), Michery (dans le jardin du prieuré), Monéteau (Pierre qui Danse), les Ormes (Pierrefitte, dans les bois de Bontin), Sepeaux (menhir renversé), les Sièges (Pierre à Colon), Sognes (Pas-Dieu), Vaumort (Pierre Enlevée ou Pierre aux Sorciers); des dolmens, à Bleigny-le-Carreau, Pont-sur-Yonne (aux Hauts Bords), St-Maurice-aux-Riches Hommes (Lancy); des polissoirs à Cérilly (Pierre aux Sabres), Courgenay (bois du Fauconnais, au lieu dit les Roches), une enceinte de pierres et de roches, dans la forêt de St Ambroise à Marmeaux. Dans les grottes d'Arcy-sur-Cure, des fouilles ont mis à jour des ossements de divers animaux : ours des cavernes, hyènes, éléphants, chevaux, des armes et des ustensiles en silex taillés. Aux peuplades qui vécurent à cette époque reculée succédèrent des tribus gauloises. Les Sénons, une des plus anciennes, occupèrent la Gaule cisalpine au VIe s. av. J.-C. et s'emparèrent de Rome au IVe s. Leur capitale était *Agendicum* (Sens). Un roi nommé par le Sénat de la ville la gouvernait. Au nombre de leurs clients les Sénons comptaient les Auxerrois, dont la capitale était *Autessiodurum* (Auxerre) qui ne prit qu'au IVe s. le titre de cité. Des Éduens habitaient *Aballo* (Avallon) qui figure sur l'itinéraire d'Antonin, tandis que la partie orientale était occupée par des Lingons; ces derniers tenaient le *castrum Tornodorense* (Tonnerre). A la venue de César en Gaule, le roi Moritasgus gouvernait Agendicum; le proconsul le remplaça par son frère Cavarinus.

Ce dernier fut renversé en 55 av. J.-C. par une révolte vite apaisée. Après la chute d'*Acco*, un autre chef sénon, Drapès, alla se joindre à Luctérius, chef cadurque, et s'enferma avec lui dans *Uxellodunum*. Fait prisonnier, il se laissa mourir de faim. Sous la domination romaine, Sens devint une ville importante; elle eut un amphithéâtre (à l'E. dans le faubourg St-Savinien), des temples, etc.; son musée est riche en fragments de toutes sortes de cette époque. La grande voie d'Agrippa, qui de Lyon gagnait Boulogne et dont on retrouve des vestiges, passait par Autun, Avallon, Auxerre, Troyes, etc. D'autres débris romains se voient encore à Crain, à Givry, sur la montagne de Montmarte, à Mailly-la-Ville, à Mailly-le-Château, à Malay-le-Grand et à Ouanne (*Odouna*).

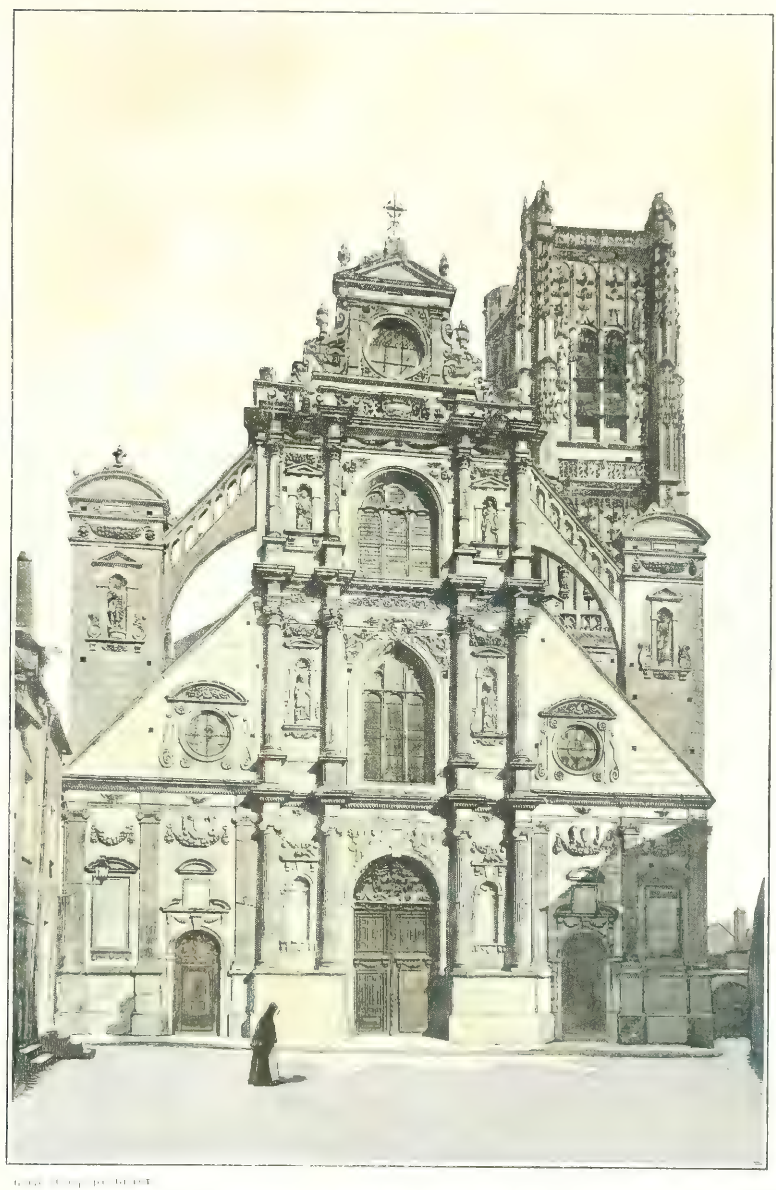


JOIGNY. — Porte du Bois.

Les vestiges d'autres voies moins importantes que celle d'Agrippa et de nombreux camps se retrouvent un peu partout.

Le christianisme fut prêché au Ier s. dans la région. Le premier évêque de Sens fut saint Savinien qui y fut martyrisé; le premier évêque d'Auxerre fut saint Pélerin. Rangée d'abord dans la Lyonnaise Ire, cette région fit partie, vers 385, de la Lyonnaise IVe ou Senonaise, avec Sens comme métropole, qui garda longtemps le premier rang dans la hiérarchie ecclésiastique.

C'est vers 257 que les Francs, traversant la Gaule du N.-E. au S.-O. pour la première fois, parurent dans le pays; ils y revinrent en 356 avec les Alamans qui assiégèrent Sens inutilement. Au Ve s. ils en étaient maîtres et leur roi Clovis établissait des gouverneurs ou comtes dans les principales villes. C'est sous la royauté mérovingienne que s'élevèrent les premiers monastères. L'abbaye de St-Germain fut construite à Auxerre près du tombeau de son 5e évêque mort à Ravenne et dont on ramena le corps dans la ville épiscopale en 448; celle de Ste-Colombe, près Sens, fut fondée en 620 par Clotaire II



AUXERRE. — Église Saint-Pierre. Façade O.

auprès de la fontaine d'Azon, au lieu où Ste Colombe avait été martyrisée. Puis vinrent celles de Molesmes, de Moutiers, de Villiers St-Benoît, de Vézelay (821), etc. Au IXe s. la réputation des écoles de l'abbaye de St Germain était considérable; Charles le Chauve y fit élever son fils Lothaire. C'est sur le territoire de Fontenoy, au S.-O. d'Auxerre, qu'eut lieu, le 25 juin 841, la bataille de Fontanet, entre les fils de Louis le Débonnaire. L'empire de Charlemagne y sombra. 80000 combattants y périrent, au dire des contemporains. Deux ans après, le 10 août 845, était signé le traité de Verdun, prélude de la féodalité.

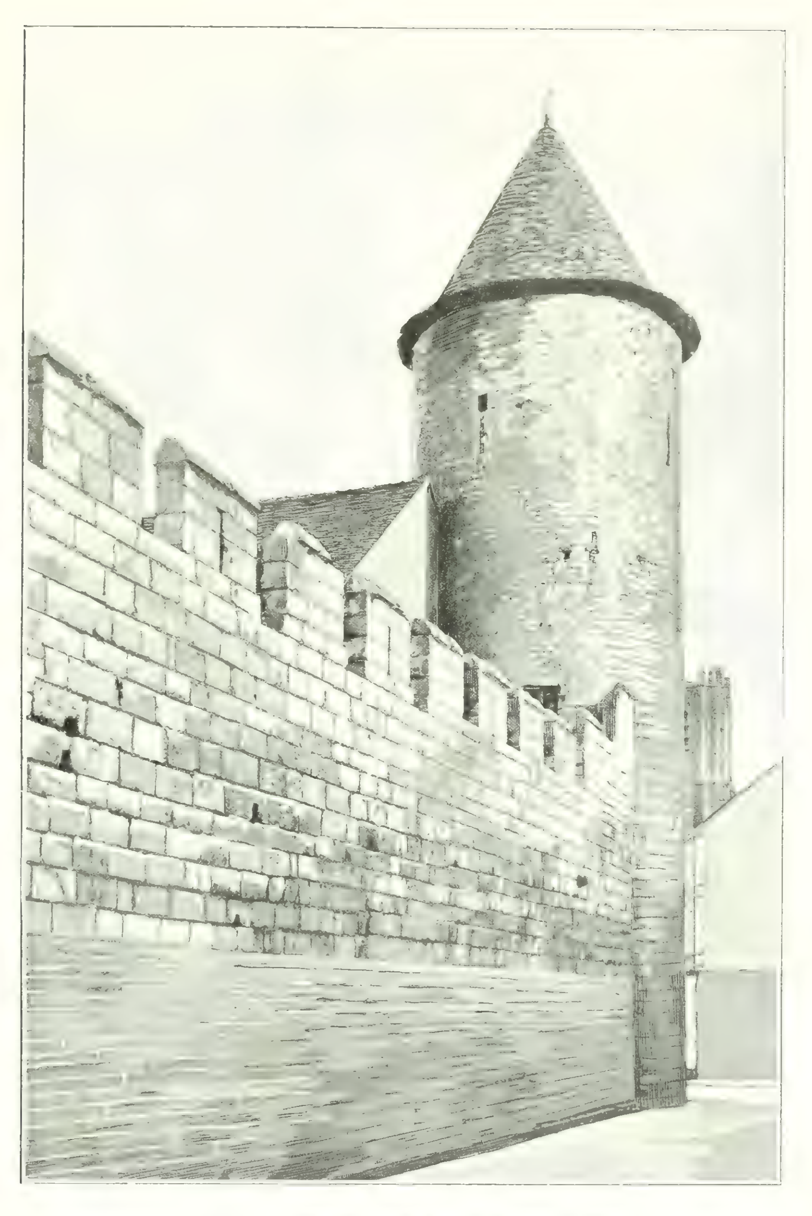
Jusqu'au XIIe s. le pays est en butte à toutes les calamités. En 887 les Normands l'envahissent et le pillent. La lutte entre les comtes et les archevêques de Sens est trop souvent fatale à cette ville. Au début du XIe s. Auxerre est assiégé par le roi Robert, mais l'évêque Hugues de Châlons intervient et le siège est levé. La famine désole ensuite l'Auxerrois.

La seconde croisade fut prêchée par saint Bernard à Vézelay, où plusieurs des puissants seigneurs de la contrée, le comte Guillaume d'Auxerre, le sire de Chastellux, etc., s'enrôlèrent (1146). Saint Bernard s'était rencontré à Sens avec Abélard, dont les livres furent brûlés, sur un ordre du Concile tenu dans cette ville (1140). Une certaine fermentation agita les esprits à Sens comme à Vézelay. Les bourgeois de cette dernière ville, soutenus par le comte de Nevers, chassèrent les moines de l'abbaye. A Sens, le retrait des franchises octroyées par Louis le Jeune et supprimées à l'instigation de l'abbé Herbert, abbé de St Pierre-le-Vif, amena une émeute. A sa rentrée dans la ville, Herbert fut massacré. La charte de 1146 ne fut renouvelée qu'en 1186 par Philippe Auguste. Vézelay obtint la sienne en 1151, Villeneuve-sur-Yonne en 1170. Guy II, comte de Nevers et de Tonnerre, affranchit ses vassaux de Tonnerre en 1174, et Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, affranchit les siens en 1194. En 1200 Eudes III fit payer à Avallon les libertés octroyées. Enfin Joigny n'eut sa commune qu'un siècle plus tard, en 1500.

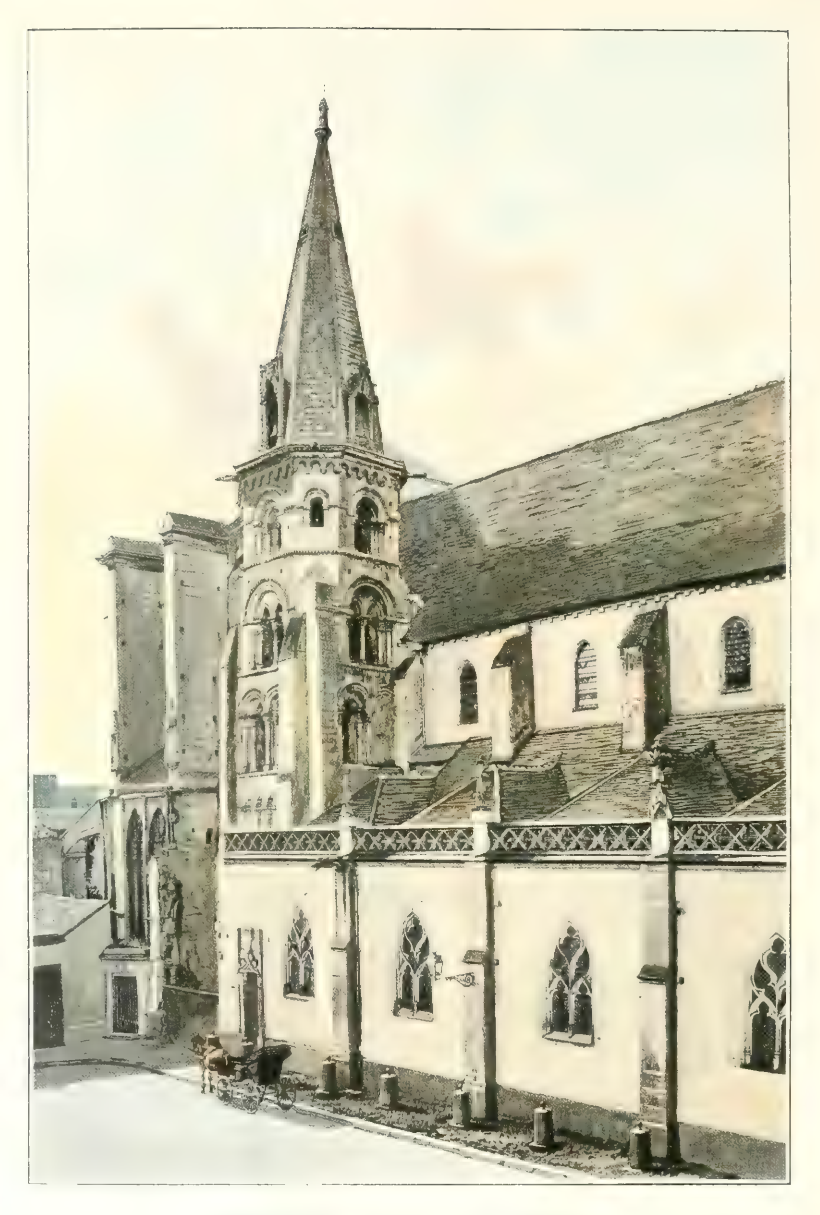
Vézelay, qui avait reçu Louis le Jeune en 1146, vit entrer dans ses murs en 1187 Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, venus pour y prendre la croix également. Saint Louis y vint deux fois, en 1267 et en 1270. C'est à cette époque que la célèbre abbaye atteignit l'apogée de sa puissance. Entre temps, d'autres monastères s'étaient élevés : l'abbaye cistercienne de Vauluisant en 1127, l'abbaye de Prémontrés de Dillo en 1152, celle de Quincy en 1155, celles de Pontigny, de Sauvigny-le-Bois, de Cure, au XIIe s.; celles de Valprofond, de Reigny, etc., au XIIIe s.

Au XIVe s. les Grandes Compagnies, puis au XVe s. les bandes d'Écorcheurs, ruinèrent la région, dont les bourgs furent abandonnés. Ce n'est qu'à la fin du règne de Charles VII et sous celui de Louis XI qu'une ère nouvelle de paix et de prospérité recommença. On défricha de nouveau de vastes étendues de forêts. Les mœurs s'adoucirent et les arts brillèrent au XVIe s. d'un certain lustre. Les monuments de cette époque n'égalent pas en splendeur ceux du département voisin de l'Aube, mais quelques-uns d'entre eux sont néanmoins fort remarquables. Citons les églises de Villeneuve-sur-Yonne, de St-Julien-du-Sault, St-Pierre d'Auxerre, St Jean de Joigny, de St-Florentin, l'Hôtel d'Uzès à Tonnerre, etc. C'est de cette époque que datent les collèges de Sens et d'Auxerre, ce dernier fondé par le savant évêque Jacques Amyot.

Les guerres de religion firent encore beaucoup de mal au pays. En 1562 les catholiques massacrèrent à Sens quelques huguenots, sur le bruit qu'ils voulaient livrer la ville aux Réformés. En 1567, Auxerre, surpris par ces derniers, fut saccagé. En 1569, Avallon, attaqué par eux, leur résista ; mais ses faubourgs furent incendiés ainsi que les villages aux alentours. Les huguenots prirent Vézelay, pillèrent le trésor de l'abbaye et transformèrent l'église en écurie. Sens, Auxerre et Avallon ouvrirent leurs portes à



AUXERRE. — Ancienne fortification de l'abbaye de S. Germain



AUXERRE. — Église Saint-Eusèbe. Façade latérale N.

Henri IV en 1594 ; Joigny, dès 1591, avait laissé pénétrer dans ses murs le maréchal de Biron. Tonnerre seul avait tenu pour le roi. Tout alla bien jusqu'à la Fronde, au début du règne de Louis XIV. En 1652, les troupes royales commandées par Turenne et le maréchal d'Hocquincourt barrèrent la route à l'armée du prince de Condé auprès de Bleneau. Condé eut raison des forces du maréchal d'Hocquincourt, mais fut défait par Turenne devant Briare.

Le XVIIIe s. se signale par la création d'un grand nombre de voies de communication (routes, canal réunissant la Saône à l'Yonne) et par le développement de l'industrie. La Révolution y est bien accueillie et s'y passe sans excès.

Au XIXe s. la prospérité du département s'est considérablement développée. L'agriculture y occupe un rang distingué. Les invasions de 1814-1815 et de 1870-1871 y ont laissé des traces douloureuses. En 1814, Sens résista courageusement aux armées alliées. En 1870, Auxerre et Avallon furent bombardées, pillées et fortement rançonnées. Joigny, ville ouverte, voulut résister aux Allemands. Le 18 novembre 1870 ses gardes nationaux allèrent jusqu'à Esnon, à 12 kilom. à l'O. au-devant de l'ennemi, qui en eut facilement raison. Aussi Joigny fut-il frappé d'une lourde contribution de 200 000 fr. et occupé jusqu'à la ratification des préliminaires de paix.



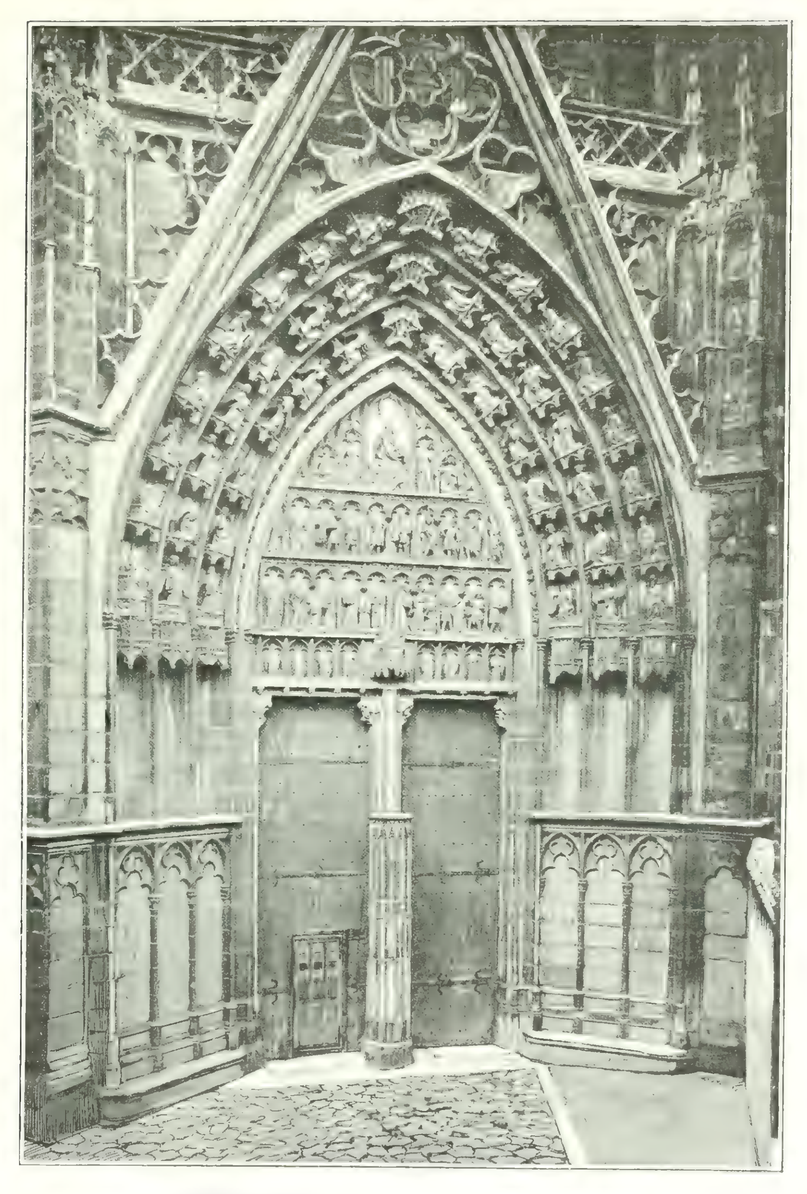
AUXERRE. — Ancienne cathédrale de St-Étienne.
Ébrasement de la porte centrale de l'église.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique le département comprend, dans ses grandes lignes : des terrains relevant du *tertiaire inférieur* et recouvrant la partie des arrondissements de Sens et de Joigny situés sur la rive g. de l'Yonne ainsi que quelques îlots de celui de Joigny qui portent la forêt d'Othe sur la rive dr. de l'Yonne ; des terrains *crétacés* embrassant la partie orientale des deux mêmes arrondissements et recouvrant de plus une large bande méridionale de celui de Joigny, sur la rive g. de l'Yonne ; des terrains *jurassiques*, s'étendant sur la plus grande partie de la surface de l'arrondissement d'Auxerre, sur celui de Tonnerre et sur celui d'Avallon, jusqu'à la rencontre de la Cure et du Cousin ; enfin des terrains *granitiques* et du *lias* recouvrant la pointe méridionale



AUXERRE. — Ancienne cathédrale Saint Étienne. Ensemble S. O.



AUXERRE. — Ancienne cathédrale Saint-Étienne. Porte latérale S.

de l'arrondissement d'Avallon et venant se souder au terrain jurassique sur la rive d. du Cousin et la rive gauche de la Cure.

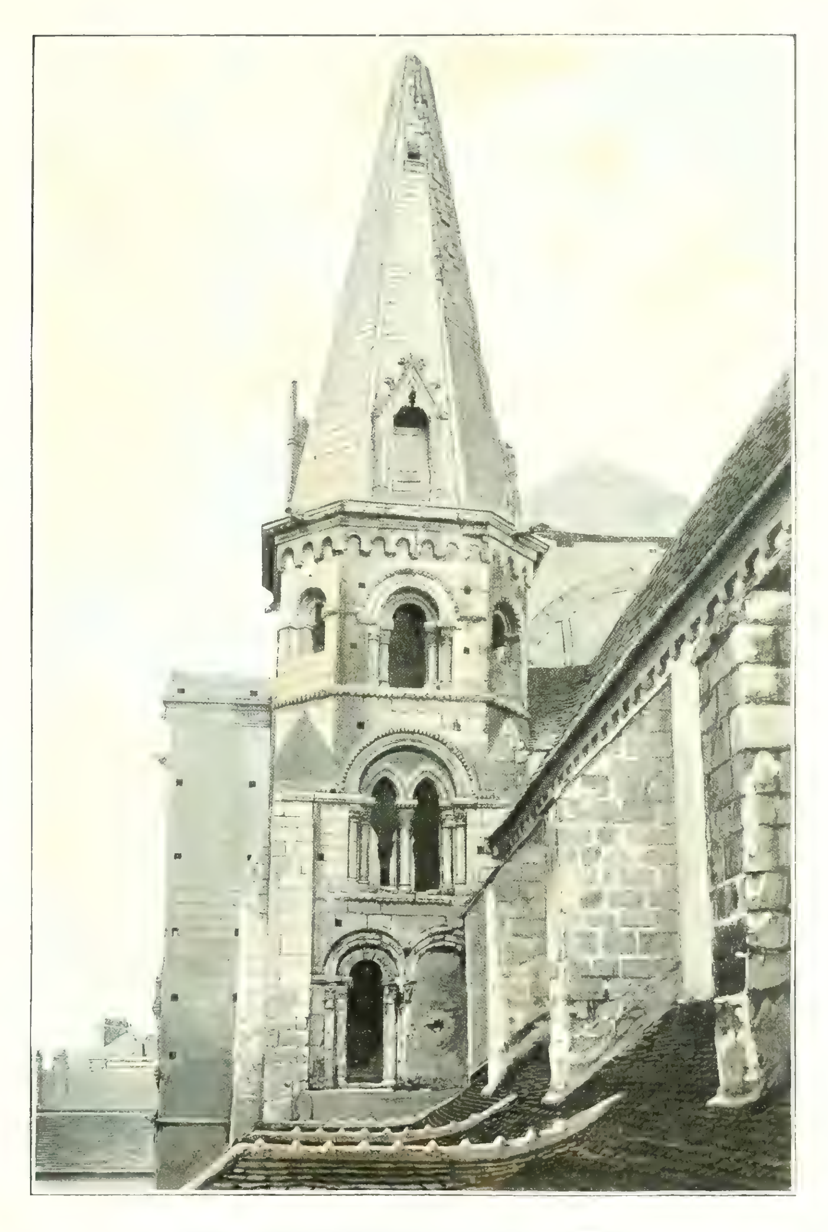
Dans son ensemble, c'est un département accidenté, dont la ligne de pente générale est orientée du S.-E. au N.-O. Le point culminant se trouve au S. de Quarré-les-Tombes, dans le bois de Lapeirouse (609 m.). L'altitude de cette ville n'est que de 455 m., celle de Chastellux de 365 m. L'extrême pointe S. de l'arrondissement d'Avallon appartient à la région du **Morvan**, région de hauteurs généralement boisées, de formes coniques et d'altitudes moyennes. Le sol y est imperméable et la terre arable y a peu de profondeur. On y trouve des fonds humides, des étangs à fond de roche. Le climat y est rude et la neige fréquente. C'est une région extrêmement pittoresque à laquelle il ne manque guère que des glaciers pour rivaliser avec les sites les plus réputés de la France. Le Morvan se prolonge au N. par le massif de Lormes, entre la Cure et l'Yonne. La vallée de la Cure est très accidentée. Les collines de la rive g. sont arrondies ; sur la terrasse de l'une d'elles est assis Vézelay. L'altitude de ces collines oscille autour de 300 m. ; l'une, celle de Brûle-Gois, au N.-E. de Vézelay, atteint 354 m. A l'O., sur la rive g. de l'Yonne, est la **Puysaie**, s'étendant sur la partie orientale des arrondissements d'Auxerre et de Joigny ; c'est dans cette région que le Loing, l'Ouanne, etc. prennent naissance. Le pays est pauvre et la population clairsemée. On y trouve des landes, des étangs et des bouquets de bois. L'été, c'est un pays de pâturage pour les chevaux et les bestiaux. L'altitude de cette région oscille généralement entre 250 et 300 m. ; mais quelques points s'élèvent au-dessus de cette cote ; on trouve même 389 m. entre Lainsecq et Ste-Colombe. On a donné à la riche plaine de culture qui s'étend entre le Cousin et le Serein le nom de **Terre-Plaine** ; son altitude varie entre 210 m. et 358 m. Au N.-E. de cette région est le **Tonnerrois**, pays mamelonné et d'autant plus accidenté que l'on se rapproche le plus du massif de la Côte-d'Or ; les hauteurs s'abaissent vers la rive d. de l'Armançon. Le sol, relevant de l'oolithe, est recouvert de cultures variées où dominent les céréales et des bois. Les hauteurs s'élèvent au-dessus de 300 m. assez souvent ; dans l'angle intérieur formé par le confluent de l'Armance avec l'Armançon, la cote s'abaisse à 106 m. Dans l'**Auxerrois**, en amont d'Auxerre, la région est plus accidentée qu'en aval ; la culture de la vigne domine sur les collines qui vont en s'abaissant sur les deux rives de l'Yonne ; quand on en remonte la vallée vers Clamecy, on trouve des roches de calcaire oolithique qui la surplombent ; sur les hauteurs, les bois remplacent la vigne. Au N.-E. de Joigny, s'étend la vaste forêt d'Othe avec des parties défrichées et dont l'altitude moyenne dépasse légèrement 200 m. Enfin l'arrondissement de Sens comprend une plaine crayeuse arrosée par l'Yonne où poussent surtout des céréales ; des coteaux couverts de vigne en accompagnent la rive g. ; au delà, la région argileuse du **Gâtinais** est boisée tandis qu'à l'E., vers la limite de l'Aube, on trouve de belles prairies dans les vallées de la Vanne et de l'Oreuse. C'est à la sortie de l'Yonne du département qu'on trouve le point le plus bas : 55 m.

Hydrographie

A l'exception de quelques ruisseaux insignifiants qui gagnent la Loire par sa rive d. toutes les eaux gagnent la Seine par l'intermédiaire de l'*Yonne* et du *Loing*.

La Loire coule à 10 kil. au S.-O. du département sans le toucher et reçoit successivement par sa rive d. : la *Vrille*, la *Cheuille* qu'elle accueille en aval de Bonny-sur-Loire, la *Trezée*, qui coule à l'O. de St-Fargeau, recueillant les eaux d'un certain nombre d'étangs de la Puysaie. Toutes ces rivierettes n'ont que leur cours supérieur dans l'Yonne.

La Seine ne touche pas non plus le département, mais coule presque parallèlement à sa limite

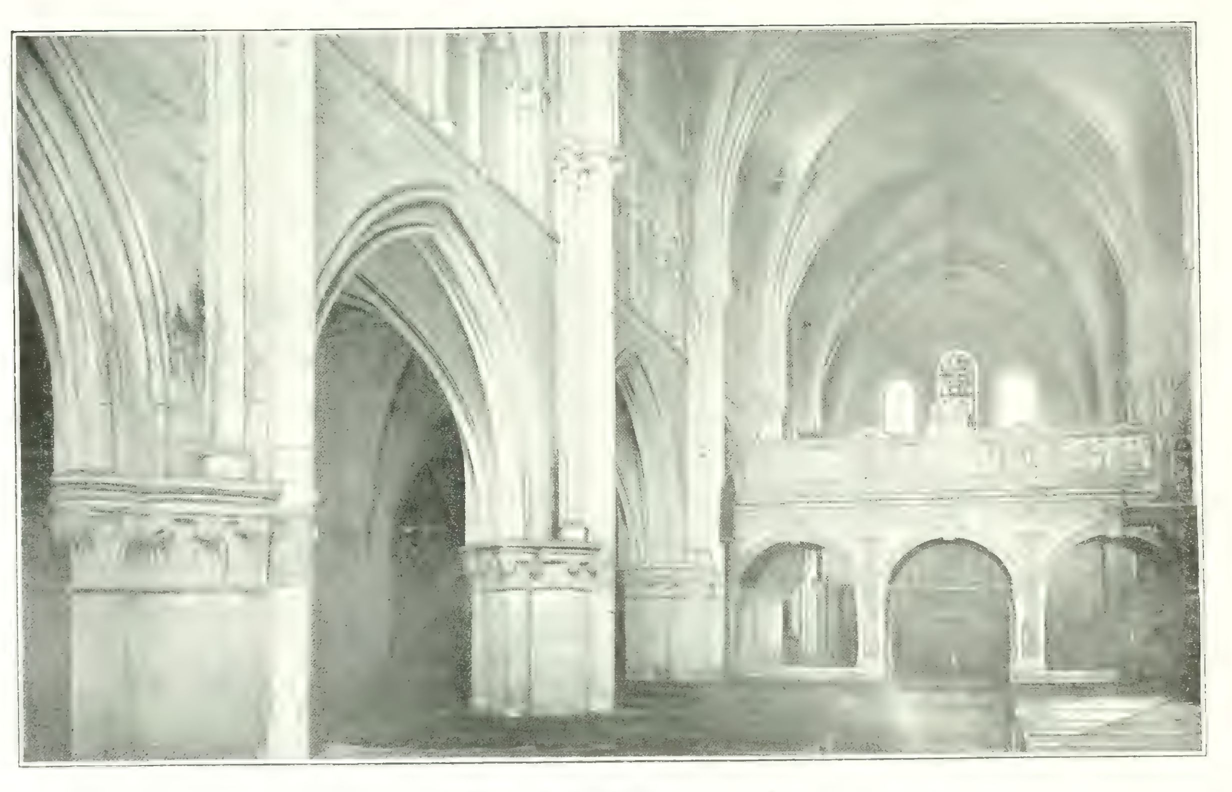


AUXERRE. — Église Saint-Eusèbe, vue N.-O. (avant restauration).

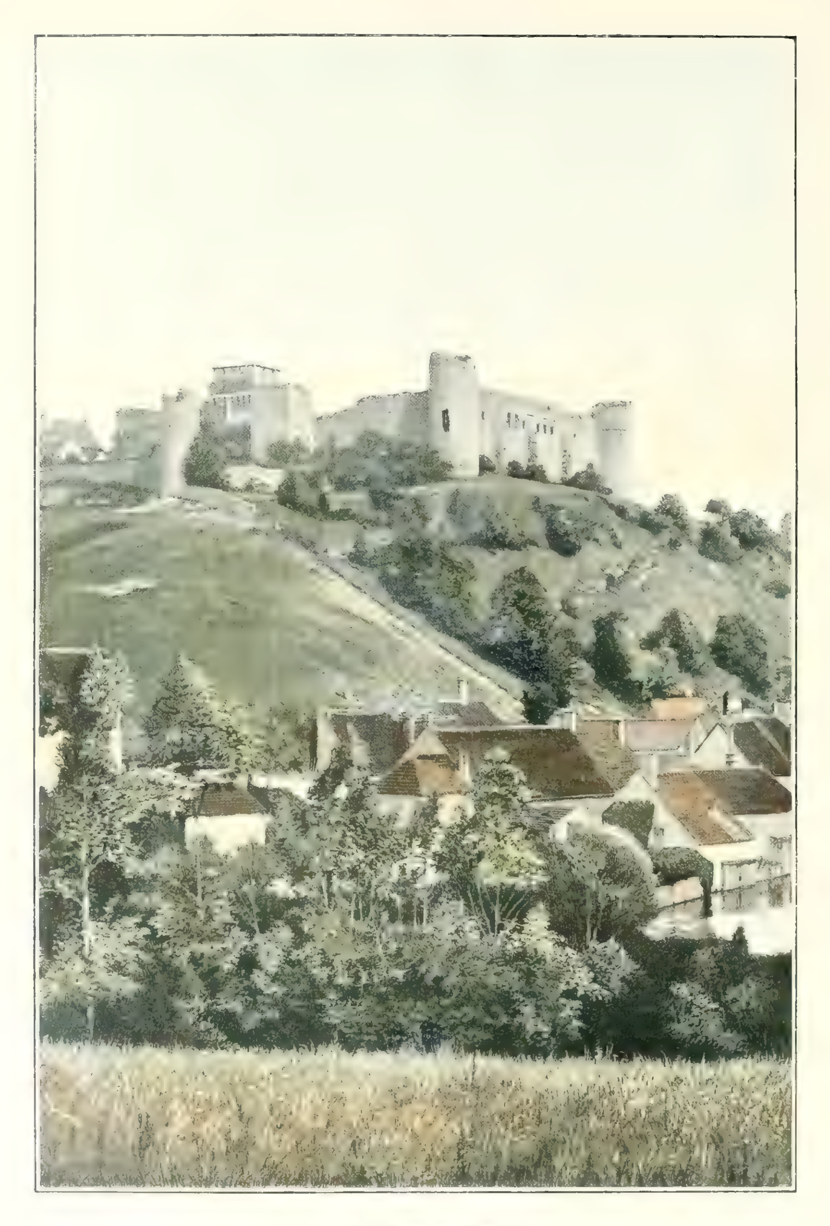
N., à une distance variant de 5 à 9 kil. Elle reçoit par sa rive g. l'*Yonne* et le *Loing* qui lui parviennent hors du département.

L'*Yonne* prend sa source dans le département de la Nièvre à 726 m. au pied du Mont-Beuvray. Après avoir arrosé Clamecy, elle pénètre dans le département auquel elle a donné son nom, à un peu plus d'un kilom. en amont de Coulanges-sur-Yonne. Son cours sinueux se dirige d'abord à l'E. puis au N.-N.-E. jusqu'à son confluent avec la Cure, point à partir duquel il se dirige au N.-N.-O. Avant d'arroser Auxerre, où sa largeur est de 80 m., l'Yonne laisse Coulanges-la-Vineuse à 4 kil. de sa rive g. En aval d'Auxerre, elle redevient sinueuse, laisse Seignelay à 5 kil. de sa rive d. et arrive à Laroche, où lui parvient l'Armançon et où commence le Canal de Bourgogne. Elle fait ensuite un coude vers l'O., baigne le pied des collines qui portent la forêt d'Othe, arrose Joigny, passe à 1 kil. 500 de St-Julien-du-Sault, qu'elle laisse sur sa rive g., décrit un arc de cercle vers le N.-O., baigne Villeneuve-sur-Yonne, traverse Sens, où lui arrive en amont la charmante Vanne, dont les sources dérivées au profit de la ville de Paris passent en aqueduc au-dessus de son lit, à 2 kil. 500 en amont de Pont-sur-Yonne qu'elle baigne. Tout en décrivant encore quelques méandres, elle laisse à 2 kil. de sa rive g. Villeneuve-la-Guyard, sépare pendant 5 kil. les deux départements de l'Yonne et de Seine-et-Marne, pénètre dans ce dernier et gagne la Seine à Montereau.

Les affluents de l'Yonne sont : (rive g.) le *ruisseau d'Andryes* qui naît à **Druyes-les-Belles-Fontaines**, dont le donjon en ruines surplombe un petit lac ; (rive d.) le *ruisseau d'Asnières* qui lui parvient à **Châtel-Censoir**, qui possède un cimetière mérovingien et une remarquable église du XIe s. dont les chapiteaux sont fort curieux ; (rive d.) la *Cure* , qui naît à 700 m. d'altitude dans le département de Saône-et-Loire, traverse presque aussitôt la pointe N.-E. de celui de la Nièvre, qu'elle sépare de temps à autre du département de l'Yonne, où elle coule dans des gorges resserrées, passe au pied du château de **Chastellux**, perché sur une falaise de granit haute de 50 m. et dominant le viaduc qui fait communiquer les deux rives ; puis elle quitte pendant 4 kil. le département, y rentre définitivement à un peu plus d'un kil. en aval de son confluent avec la *Brinjame* ; passe à **Pierre-Perthuis**, laissant sur sa rive d. la curieuse Roche-Percée, arcade de 8 m. de largeur sur 6 m. de hauteur et sur sa rive g. les Roches de Gingon; traverse **St-Père-sous-Vézelay**, dont l'église remarquable est précédée d'un porche élégant et surmontée d'un clocher carré, percé d'arcades et décoré de colonnes ; coule au pied de la colline sur laquelle est bâtie **Vézelay** tout entourée de ses murailles du moyen âge et des terrasses de laquelle on jouit de vues admirables dans toutes les directions. A Blannay, la Cure reçoit (rive d.) le *Cousin*, puis à Voutenay, le *ru du Moulin* ; longe le pied d'une colline qui porte le camp romain de Chora et où s'éleva un oppidum gaulois ; passe à **St-Moré** qui possède des grottes préhistoriques ; décrit deux boucles avant d'arriver à **Arcy**, où l'on admire aussi des grottes dont les voûtes et le plancher sont tapissés de stalactites et de stalagmites de formes bizarres; enfin, après avoir arrosé Vermenton, parvient à **Cravant** où elle tombe dans l'Yonne. La vallée du *Cousin* est également fort pittoresque. Né à quelques kil. au S. du point où se rencontrent les trois départements de la Nièvre, de l'Yonne et de la Côte-d'Or et dans ce dernier, il ne traverse que sur 5 kil. celui de la Nièvre pour pénétrer dans celui de l'Yonne où il laisse **Quarré-les-Tombes** à 2 kil. de sa rive g. ; puis il parcourt une vallée profondément encaissée en un cours sinueux, bordé de pentes abruptes et boisées, faisant tourner de jolis moulins. Il gagne ainsi **Avallon** dont il rase les anciennes murailles en le contournant après avoir reçu le *Tournesac* et se grossit du *ru de Bouchin* avant de tomber dans la Cure. L'Yonne, grossie de la Cure, reçoit ensuite : (rive g.) le *ru de Genotte*, le *ru de Vallan*, dont l'eau alimente Auxerre et qui lui parvient à l'entrée de la ville au S., la *Baulche* grossie (rive g.) du *ru de Varennes* ; (rive d.) le *ru de Sinotte* ; (rive g.) le *ruisseau de la Biche*, qui lui parvient à **Appoigny** dont l'église du XIIIe s. possède un jubé du XVIe s. ; (rive d.) le *Serein*, qui a sa source dans le département de la Côte-d'Or, au pied du Mont-Chevrot ; il pénètre dans celui de l'Yonne, arrose Guillon, s'augmente de sources abondantes, passe à l'Isle-sur-Serein, à Noyers, traverse les vignobles de Chablis qu'il arrose, se gonfle en aval de cette ville d'une foule de petits rus et laisse Seignelay à 2 kil. sur sa rive g. ; (rive d.) l'*Armançon* qui vient de la Côte-d'Or et dont la rive d. est accompagnée par le canal de Bourgogne ; après avoir pénétré dans l'Yonne, où son cours est extrêmement sinueux, il passe à Nuits-sur-Armançon, frôle le parc du château d'Ancy-le-Franc, traverse Tonnerre où il

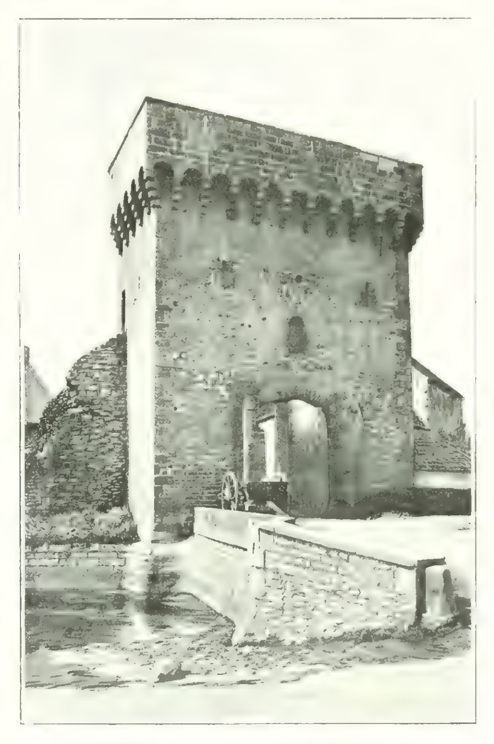


APPOIGNY. — Église. Nef prise de l'entrée et jubé.



DRUYES. — Le Château, vue prise du bas.

se gonfle de la source abondante de la *Fosse Dionne*, recueille sur sa rive g. plusieurs petits ruisseaux, baigne Flogny, **St Florentin** dont le jubé de l'église (XVIe s.) est fort remarquable et où il recueille rive d. l'*Armance*, au-dessus de laquelle passe le canal de Bourgogne sur un pont aqueduc, s'augmente (rive d.) du *Créanton* où tombe (rive d.) le ruisseau de la *Brumance*, passe à Brienon et gagne l'Yonne à Laroche, port très important ; en amont de Joigny (rive g.) le ruisseau de *Ravillon* ; en aval de cette ville, le *Tholon* qui baigne Aillant, le *ruisseau de St-Ervan* qui lui arrive à **Cézy**, qui conserve ses anciennes portes de ville ; (rive g.) l'*Ocre*, qui frôle St-Julien-du-Sault ; (rive d.) le *ru Galant* et le *ru St-Ange* qui lui parviennent en amont de Villeneuve-sur-Yonne ; (rive d.) la *Vanne* qui a sa source dans le département de l'Aube, arrose Villeneuve-l'Archevêque, se grossit (rive d.) de l'*Alain*, (rive g.) du ruisseau de la fontaine de l'*Érable*, et, avant de gagner l'Yonne à Sens, fait tourner plusieurs moulins ; (rive d.) l'*Oreuse*, qui a sa source sous l'église de Thorigny et enfin la *Corne*, qui touche presque Sergines.



DRUYES. — Porte de ville. Coll. de [illegible].

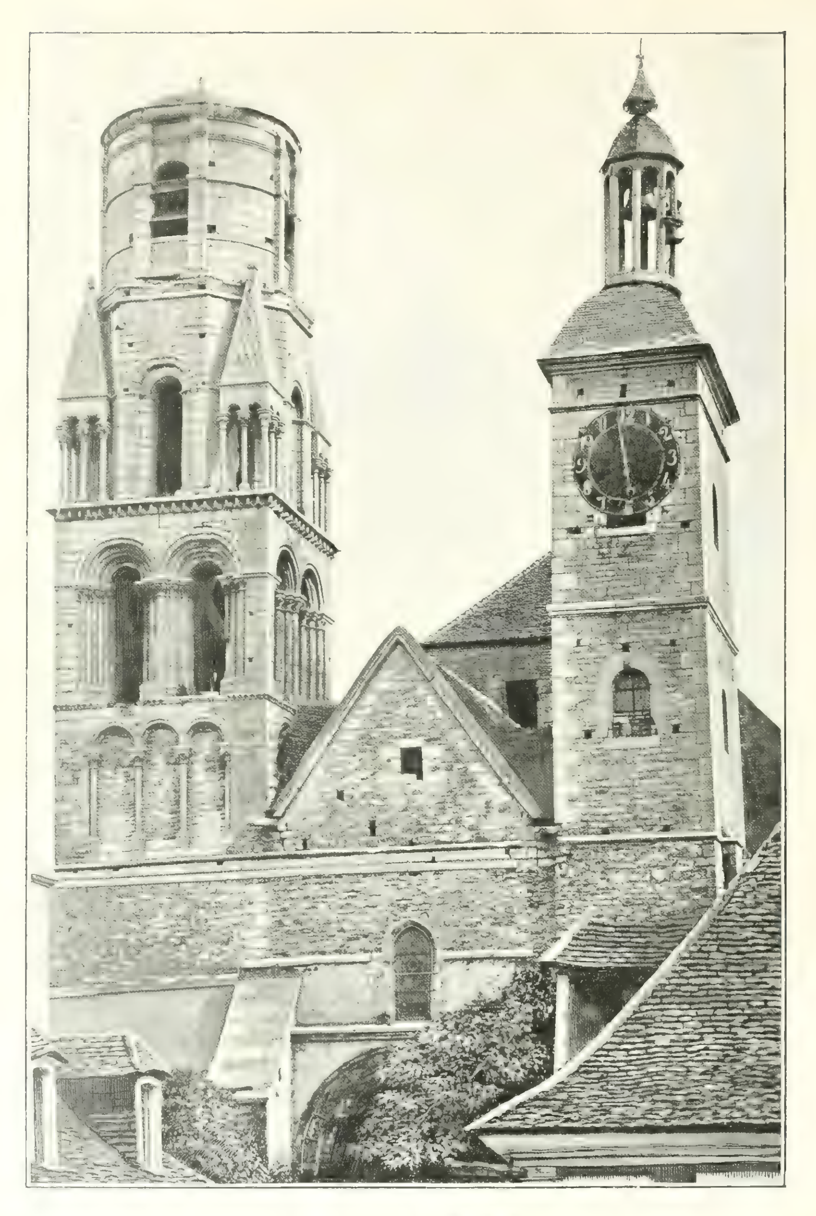
Le *Loing*, qui a sa source à Ste-Colombe, arrose St-Sauveur en Puysaie, recueille les eaux de plusieurs étangs, baigne St-Fargeau, Bléneau, où lui parvient (rive d.) le ruisseau de *Chatevelle*, croise à Rogny le canal de Briare qui passe sur sa rive d., puis pénètre dans le département du Loiret, où lui arrive l'*Ouanne*. Cette dernière rivière, qui naît un peu en amont du village du même nom, arrose Toucy, s'augmente (rive g.) du *Branlin* où tombe aussi (rive g.) le *Bez* et baigne Charny. Au Loing vont encore (hors du département) : le *Bez*, qui passe à Courtenay, dans le Loiret ; le *Lunain*, dont les sources sont captées ainsi que celles du Loing pour la Ville de Paris et qui passe à Chéroy ; l'*Orvanne*, enfin, qui a sa source au pied des collines à l'O. de Sens.

Etangs. Marais. Les étangs sont nombreux dans la Puysaie. Citons l'étang de *Moutiers* qui alimente le canal de Briare ainsi que l'étang Vesy, l'étang d'où sort le Branlin, au N. de St Sauveur. Nommons encore celui d'où s'écoule le Bez près de Domats.

Les vallées de la Vanne et de la Biche sont très tourbeuses.

Eaux minérales. Elles sont peu nombreuses et inexploitées. Citons celles d'[illegible], de *Toucy*, ferrugineuses, froides, et la fontaine pétillante de St Gorgon à Véron.

CANAUX. Le canal de Bourgogne, qui fait communiquer les deux bassins de la Seine et du Rhône, a une longueur de 242 kil. dont 90 kil. 900 dans le département de l'Yonne où il commence à Laroche. Il remonte les vallées de l'Armançon, de la Brenne, atteint à [illegible] m. 0 sa ligne de



VERMENTON. — Église. Clocher.



SENS — [illegible] St-Jean [illegible]



SENS. — Archevêché. Petite porte extérieure

faite à Pouilly d'où il suit la vallée de l'Ouche pour gagner la Saône en aval de St Jean de Losne. La pente du versant de la Seine est de 300 m. 035, celle du versant du Rhone de 199 m. 086. La première est rachetée par 115 écluses et la seconde par 76.

Le **canal du Nivernais et de la Haute-Yonne**, à point de partage, fait communiquer la Loire avec la Seine. Il comprend des emprunts à la rivière d'Aron sur le versant de la Loire et à la rivière d'Yonne sur le versant de la Seine. Il s'étend de Decize à Auxerre. Il commence sur la Loire à Decize, suit l'Aron, le ruisseau de Baye, pénètre dans le vallon de la Colancelle et accompagne l'Yonne depuis La Chaise (Nièvre) jusqu'à Auxerre, en franchissant en amont de Clamecy la ligne de faite. Il a une longueur de 177 kil. 977 dont 52 kil. 456 dans le département de l'Yonne pour le canal proprement dit et 5 kil. 870 pour l'embranchement de Vermenton, reliant la Cure à l'Yonne. La chute du versant de la Loire est de 75 m. 58 rachetée par 35 écluses dont 3 de garde; celle du versant de la Seine est de 164 m. 59 rachetée par 82 écluses dont 4 de garde.

Le **canal de Briare**, qui n'a que 5 kil. 981 m. dans le département, est l'une des deux branches qui font communiquer la Loire avec la Seine (la seconde est le canal du Loing). Il commence à Briare, sur la Loire où il a deux embouchures, celles du Martinet



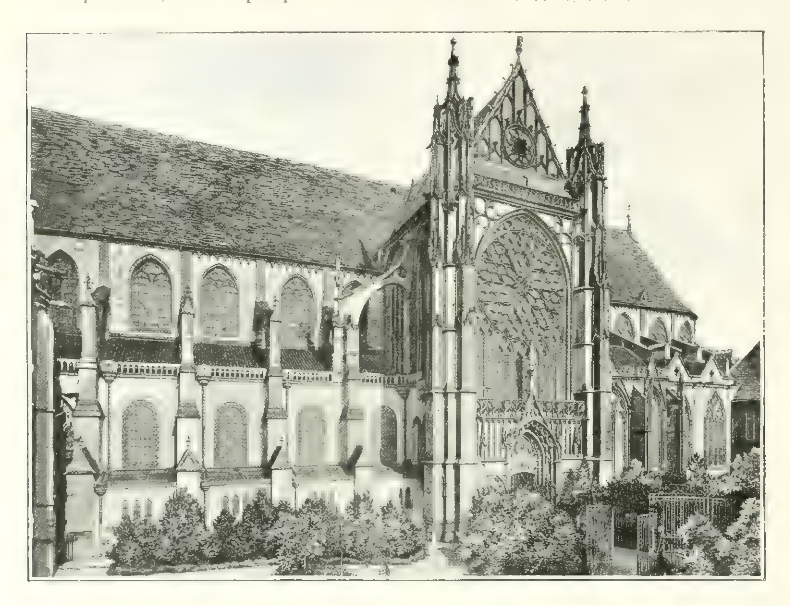
DRUYES. — Église. Ensemble S. E.

et du Baraban, remonte le vallon d'Ouzoner, traverse le Loing à Rogny et se réunit au canal du Loing à Buges, en aval de Montargis. La pente sur le versant de la Loire est de 38 m. 25 rachetée par 12 écluses; celle du versant de la Seine est de 78 m. 75 rachetée par 28 écluses.

Le tirant d'eau de ces trois canaux varie de 1 m. 50 à 1 m. 60; la charge des bateaux varie de 70 à 150 T. Le halage s'y effectue surtout à l'aide d'ânes, de mulets et de chevaux. Le halage à l'aide de mariniers seuls est en décroissance; le halage à vapeur tend à augmenter.

Climat

Le département, relevant presque en entier du bassin de la Seine, est sous l'influence du



SENS. — Cathédrale. Façade latérale S.

climat *séquanien*. Ce climat ne devient rigoureux que dans la région du Morvan, où les maxima et les minima de température sont plus élevés que dans les autres parties du territoire. La moyenne annuelle ressort à 11°; celle de Paris n'est que de 10°,8. Sur les hauts sommets du Morvan, le thermomètre atteint souvent 36° au moment des fortes chaleurs.

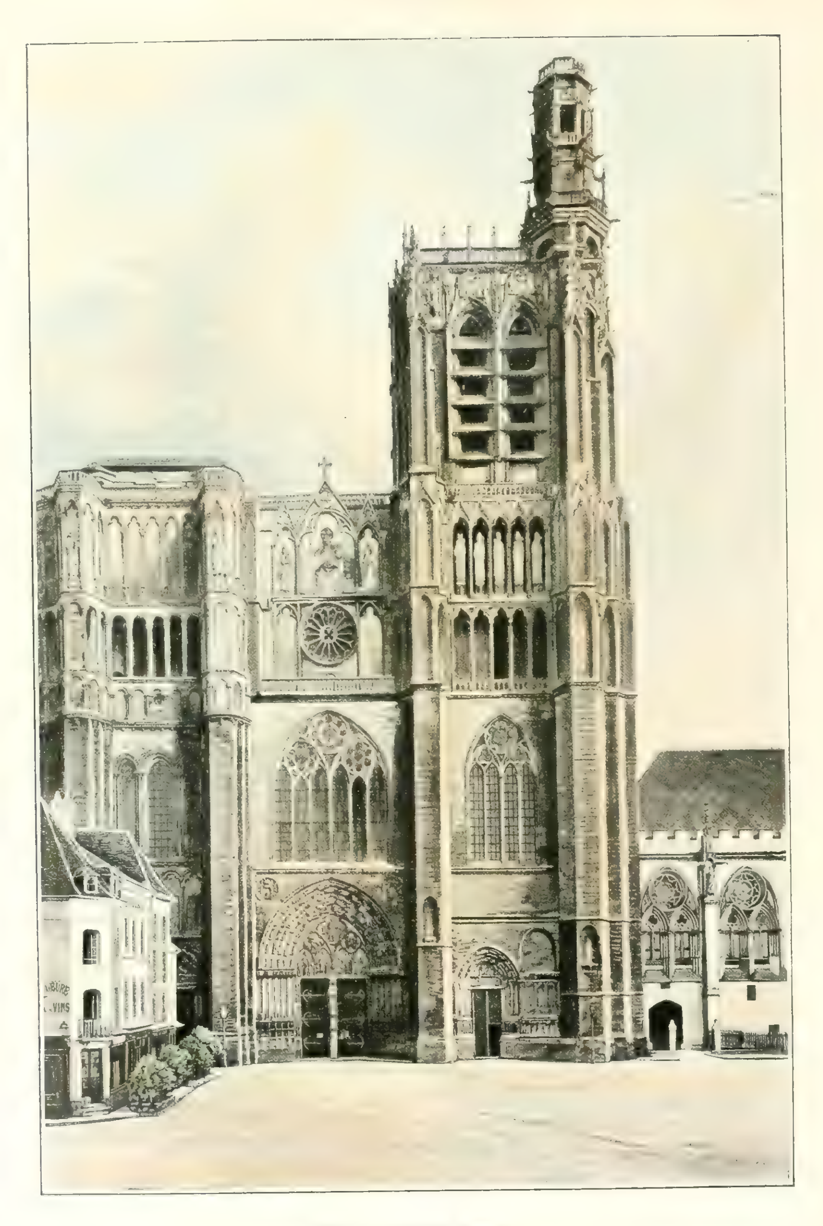
La hauteur des pluies va en augmentant du N.-O. au S.-E. C'est dans la vallée de l'Yonne qu'elle est la plus faible : 0 m. 68; elle s'élève à 0 m. 74 vers le Loing et le bassin de la Loire, à 0 m. 75, vers la région d'Othe à l'E., pour atteindre son maximum au S.-E. : 0 m. 82. La hauteur moyenne annuelle pour tout le département ressort à 0 m. 75, un peu inférieure à la moyenne annuelle de la France. La fréquence des pluies augmente avec l'altitude.

Les vents dominants sont ceux du S.-O. à O. qui soufflent pendant la moitié de l'année; le moins fréquent est celui d'E., qui souffle à peine une quinzaine de jours.

En résumé, les saisons, avec plus ou moins de retard ou d'avance, sont assez nettement caractérisées dans la vallée de l'Yonne; elles le sont moins dans le reste du département.



SENS. — Maison dite du Maître de l'œuvre, près de la cathédrale.

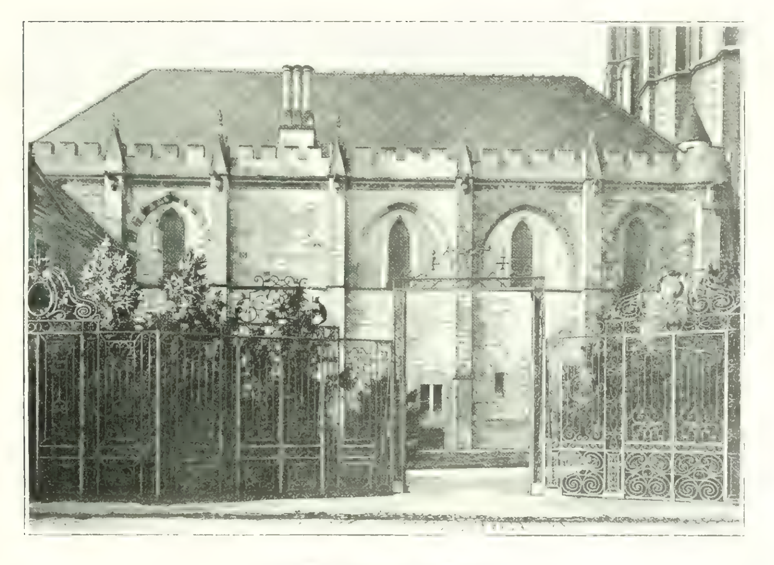


SENS. — Cathédrale. Façade O.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 742 804 hectares (cadastre).
POPULATION (1896) : 332 656 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	AUXERRE	1	12	152
Sous-Préfectures	*Avallon*	1	5	72
	Joigny	1	9	108
	Sens	1	6	92
	Tonnerre	1	5	62
	Total	5	Total 37	Total 486



SENS. — Officialité. Façade E.

LISTE DES CANTONS

Auxerre. Auxerre E., Auxerre O., Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulanges-sur-Yonne, Courson, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Saint-Sauveur, Seignelay, Toucy, Vermenton.

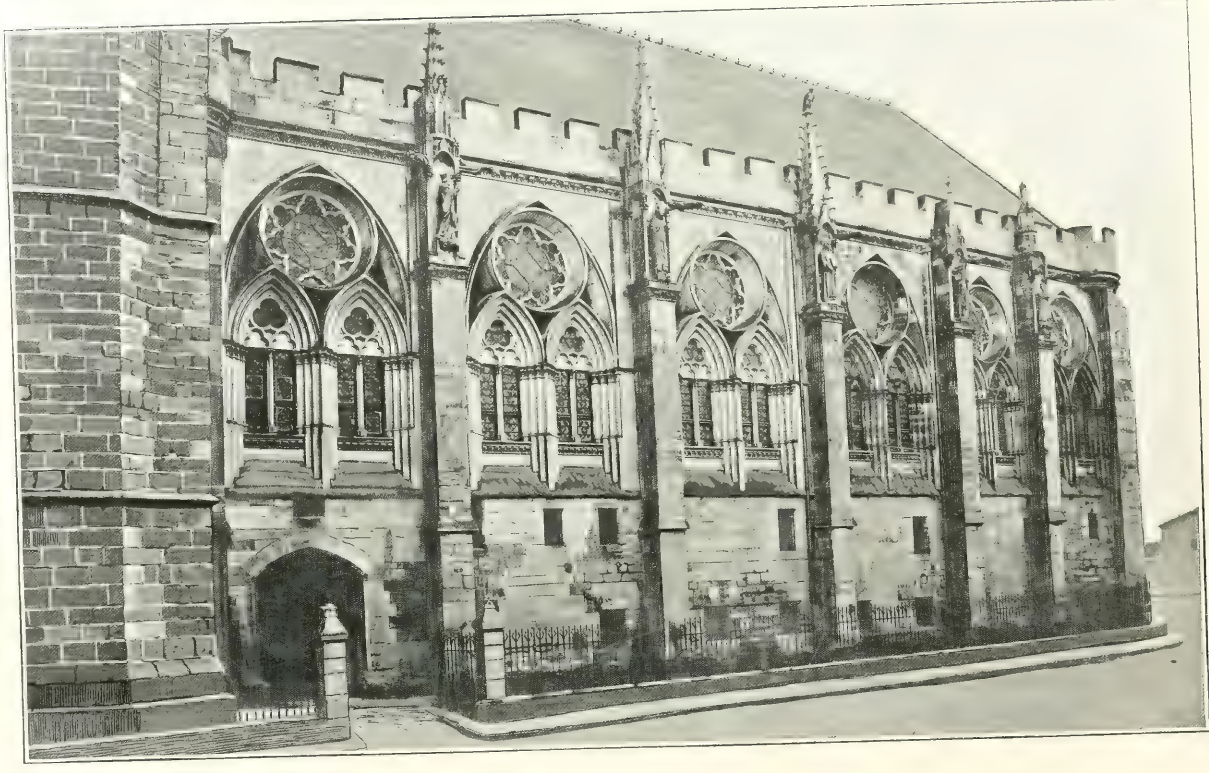
Avallon. Avallon, Guillon, l'Isle-sur-Serein, Quarré-les-Tombes, Vézelay.

Joigny. Aillant, Bléneau, Brienon, Cerisiers, Charny, Joigny, St-Fargeau, St-Julien-du-Sault, Villeneuve-sur-Yonne.

Sens. Chéroy, Pont-sur-Yonne, Sens N., Sens S., Sergines, Villeneuve-l'Archevêque.

Tonnerre. Ancy-le-Franc, Cruzy-le-Châtel, Flogny, Noyers, Tonnerre.

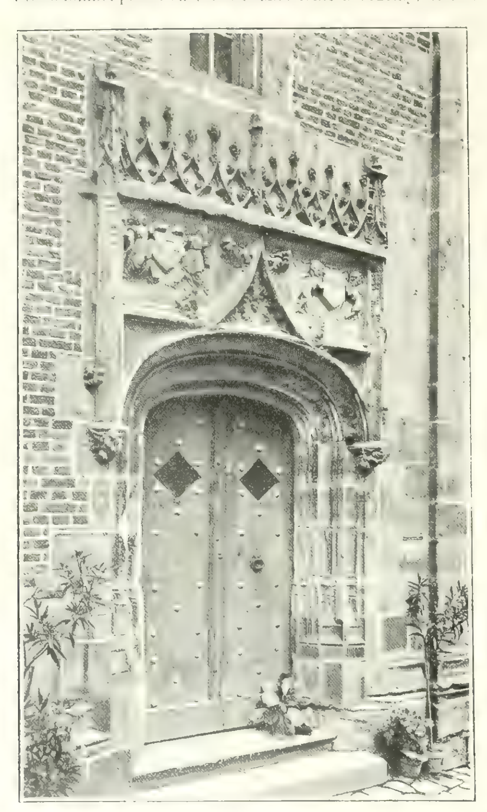
CULTES. — Culte catholique. *Archevêché de Sens* fondé au IIIe s. A la fin du Ve s. cette métropole comptait comme suffragants les évêchés de Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux et Nevers. L'érection de Paris en archevêché au XVIIe s. en détacha les diocèses de Paris, Chartres, Orléans et Meaux. En 1821, l'archevêché de Sens fut rétabli avec Troyes, Nevers et Moulins pour suffragants. L'évêché d'Auxerre, fondé vers le IIIe s., fut supprimé par le Concordat. Le diocèse de Sens ne comprend que le département de l'Yonne. Il compte 39 cures, 450 succur-



SENS. — Officialité. Façade O.

SENS. — Officialité, rez-de-chaussée. Musée lapidaire

sales, 4 vicariats rétribués. Sens possède un Séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent d'enseignement et de prédication; celles de femmes, beaucoup plus nombreuses, sont vouées à la vie contemplative ou s'occupent d'enseignement et d'œuvres charitables. Plusieurs communautés des deux sexes ont leur maison mère dans le département. Les principaux pèlerinages sont ceux des saints Savinien et Potentien à Sens, de Ste-Colombe, près Sens, de Ste-Madeleine à Vézelay, de N.-D. de Bellevue à Tronchoy, de N.-D. de Champrond à Vinneuf, de St-Edme à Pontigny, de N.-D. de Pitié à Héry, à St-Martin-sur-Ouanne, à Villefranche et à Villeneuve-la-Guyard, de N.-D. de la Bonne Mort à Chailley, enfin de Ste-Alpaix à Cudot.



SENS. — Archevêché. Porte d'escalier sur la cour d'honneur.

Culte protestant. Les adhérents à ce culte, au nombre de 1500 environ, se rattachent à diverses sectes. Pour l'église réformée de France, le département relève du Consistoire d'Orléans qui fait partie de la 5e circonscription synodale. La Société évangélique de France y compte 5 stations : à Auxerre (annexes à Avallon, Vallan, Basson, Gurgy, Joigny et Laroche), à Sens (annexes à St-Maurice et Villevallier), à Tonnerre (annexe à Bavières).

Culte israélite. On compte une centaine d'adhérents à ce culte, qui ne forment aucune communauté dans le département.

ARMÉE. — Ce département fait partie de la 5e région militaire qui compte 8 subdivisions de région dont 2, celles d'Auxerre et de Sens, appartiennent au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 5e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Orléans**. La garnison d'**Auxerre** se compose d'un régiment d'infanterie, celle de **Joigny** d'un régiment de cavalerie (Dragons) et celle de **Sens** de la P. C. d'un régiment d'infanterie. Le département ressortit en outre à la 5e légion de gendarmerie.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Paris**. Il y a 1 **Tribunal de 1re instance** à Auxerre, où siège la **Cour d'assises**, à Avallon, Joigny, Sens et Tonnerre; 1 **Tribunal de commerce** à Auxerre, Joigny et Sens; 1 **Conseil de Prud'hommes** à Auxerre et 1 Justice de paix dans chacun des 37 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'**Académie de Dijon** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

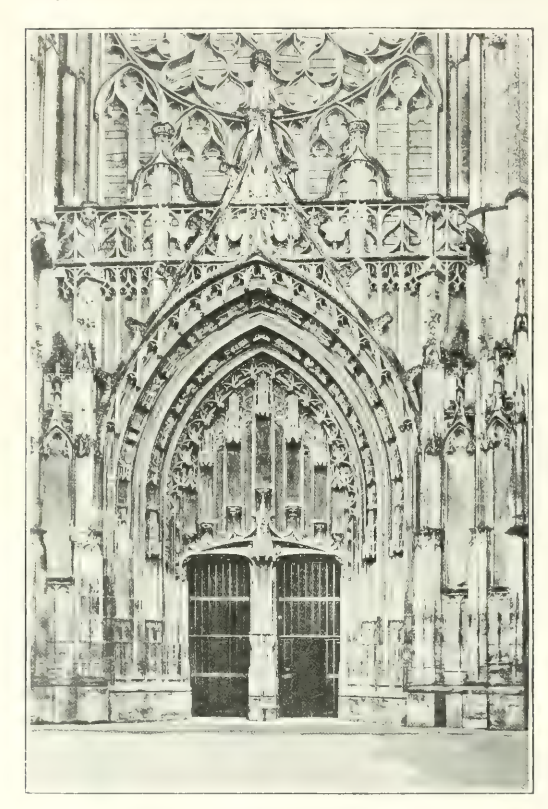
L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : 1 **lycée** à Sens, 1 **collège communal**



VILLENEUVE SUR YONNE. — Porte de Joigny.

à Auxerre (collège Paul Bert), Avallon, Joigny, Tonnerre; pour les filles, 1 **lycée** à Auxerre. Il existe 1 **petit séminaire** à Joigny et des **établissements libres** à Auxerre et à Sens.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) d'Auxerre. On trouve des **écoles primaires supérieures** de garçons à St-Fargeau, Sens et Toucy, et de filles à Bléneau et Joigny. Il y a des **cours complémentaires** pour garçons à St-Florentin et St-Sauveur, et pour filles à St-Florentin, St-Sauveur, Tonnerre et Toucy. On trouve des **pensionnats primaires** à Auxerre, Avallon, Cravant, St-Fargeau, St-Florentin, St-Sauveur, Sens, Toucy, Villeblevin.



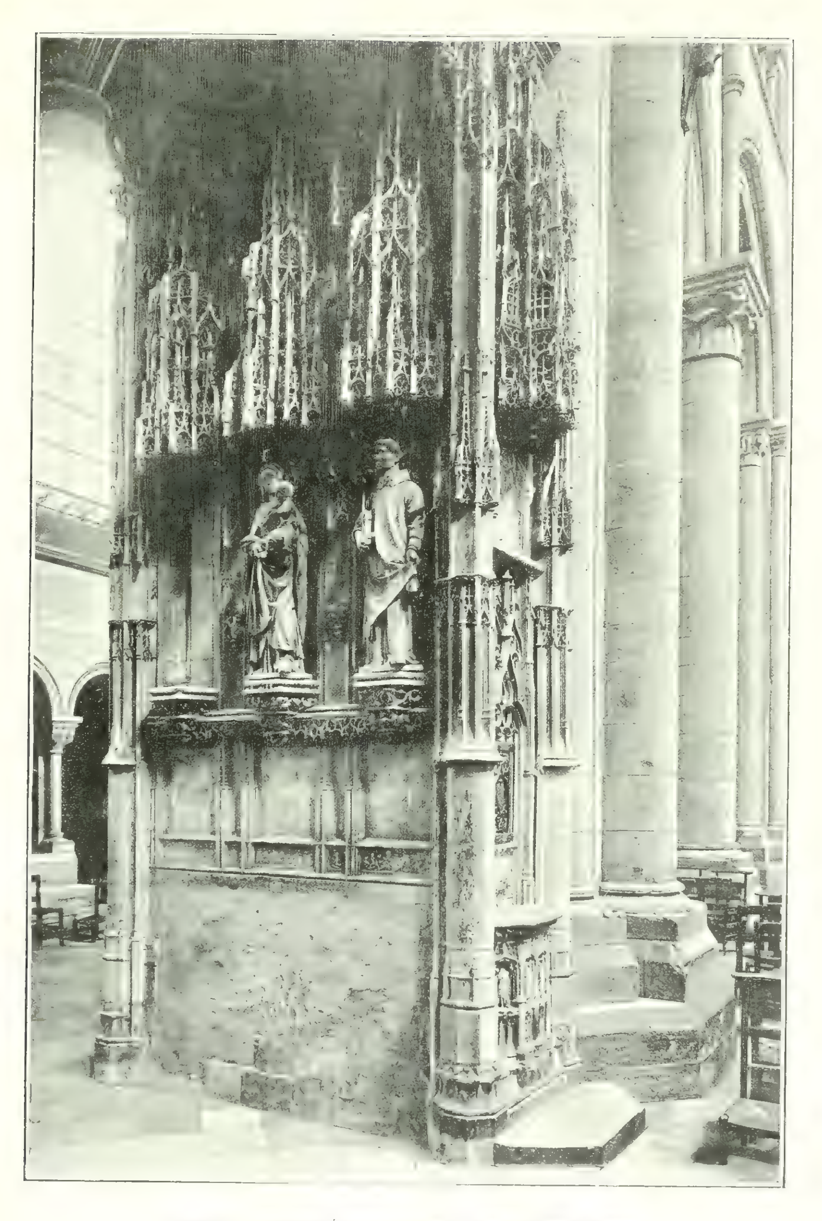
SENS. — Cathédrale. Portail du transept N.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône, sous-arrondissement de Dijon (division du N.-E.); à la 5e région agricole (centre); à la 8e conservation forestière (Troyes) et à la 5e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département de l'Yonne est un département essentiellement agricole: les deux tiers de sa population vivent de la terre; les revenus tirés du sol sont considérables. On y compte une vingtaine de grandes exploitations où les bonnes méthodes de culture sont suivies. Cet exemple, joint à l'influence exercée par les sociétés et le comices agricoles, a porté ses fruits. L'introduction des engrais scientifiques et des instruments perfectionnés a déterminé un courant de progrès remarquable. La nature et la variété du sol permettent d'ailleurs toutes les cultures. La vigne surtout donne des produits de choix et forme l'une des sources les plus sûres de la richesse. Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1899 :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment. .	119.890 hectares	2.427.750 hectol.	Orge.	15.460 hectares	248.550 hectol.
Méteil . . .	2.250 »	57.950 »	Sarrasin . . .	900 »	16.100 »
Seigle . . .	15.550 »	255.220 »	Avoine. . . .	90.150 »	1.895.150 »



SENS. — Cathédrale. Édicule du XVe. La Vierge et saint Étienne.

AVALLON. — Vieilles fortifications.

Le maïs n'a occupé qu'un hectare. C'est surtout dans l'arrondissement de Sens que réussit la culture des céréales, principalement du froment et de l'avoine. Il en est de même de la culture de la pomme de terre, qui a occupé 19 160 hectares et a donné un rendement de 1 246 780 quintaux. Les vallées de l'Yonne, de l'Armançon et de l'Armance renferment de bonnes prairies, ainsi que la Puisaye et l'Avallonnais. Voici le tableau de la production fourragère :

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Prairies artificielles	Trèfle	15 940	552 610	Betteraves fourragères	16 690	985 250
	Luzerne	30 180	1 592 210	Prés naturels	50 400	825 560
	Sainfoin	29 920	757 200	Herbages	5 820	11 580

La culture des plantes industrielles comprend : la betterave à sucre, répandue principalement dans le canton de Brienon, qui avec une surface de 1250 hectares a produit 288 110 quintaux ; le colza, l'œillette, le chanvre, qui ont occupé respectivement 250, 74 et 55 hectares de surface et ont donné un rendement de 5910, 465 hectolitres et de 119 quintaux de filasse et 92 quintaux de graine pour le chanvre.

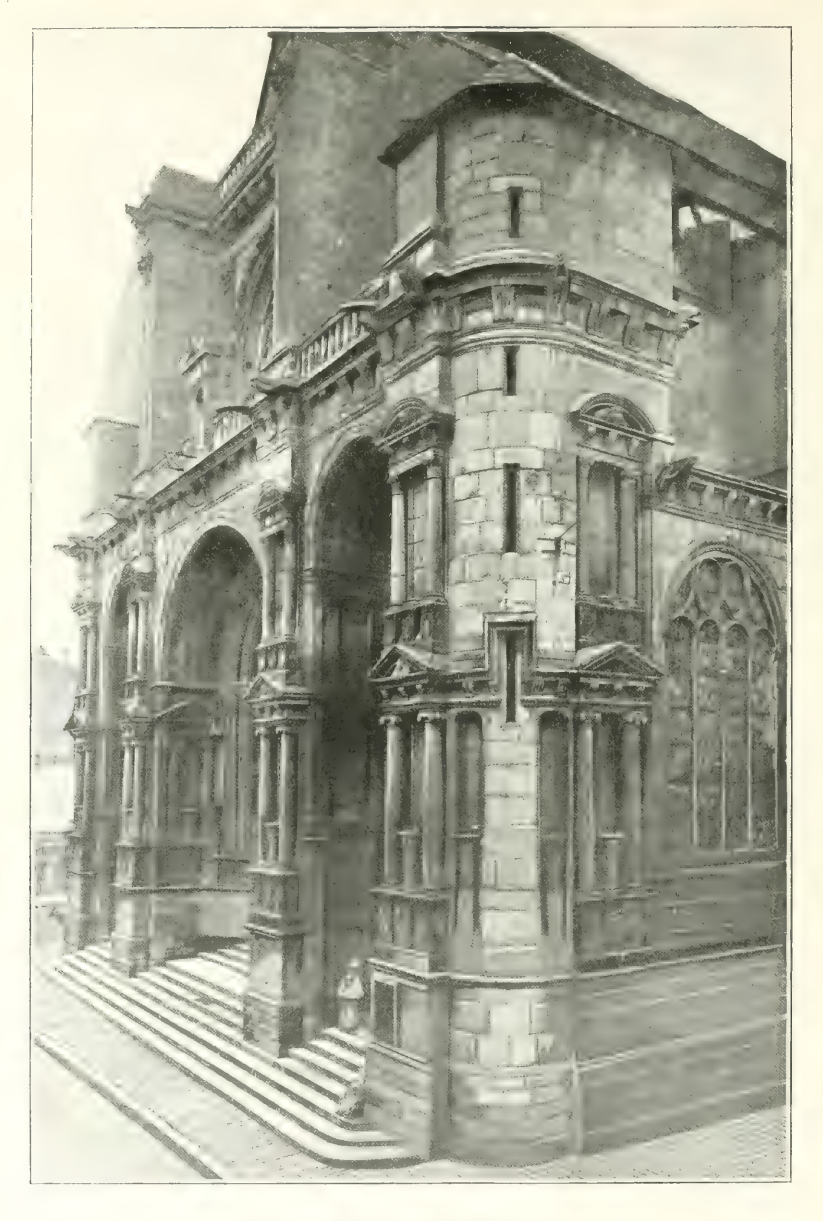


SENS. — Cathédrale. Tombeau du Dauphin. Statues de la Religion et de l'Immortalité.

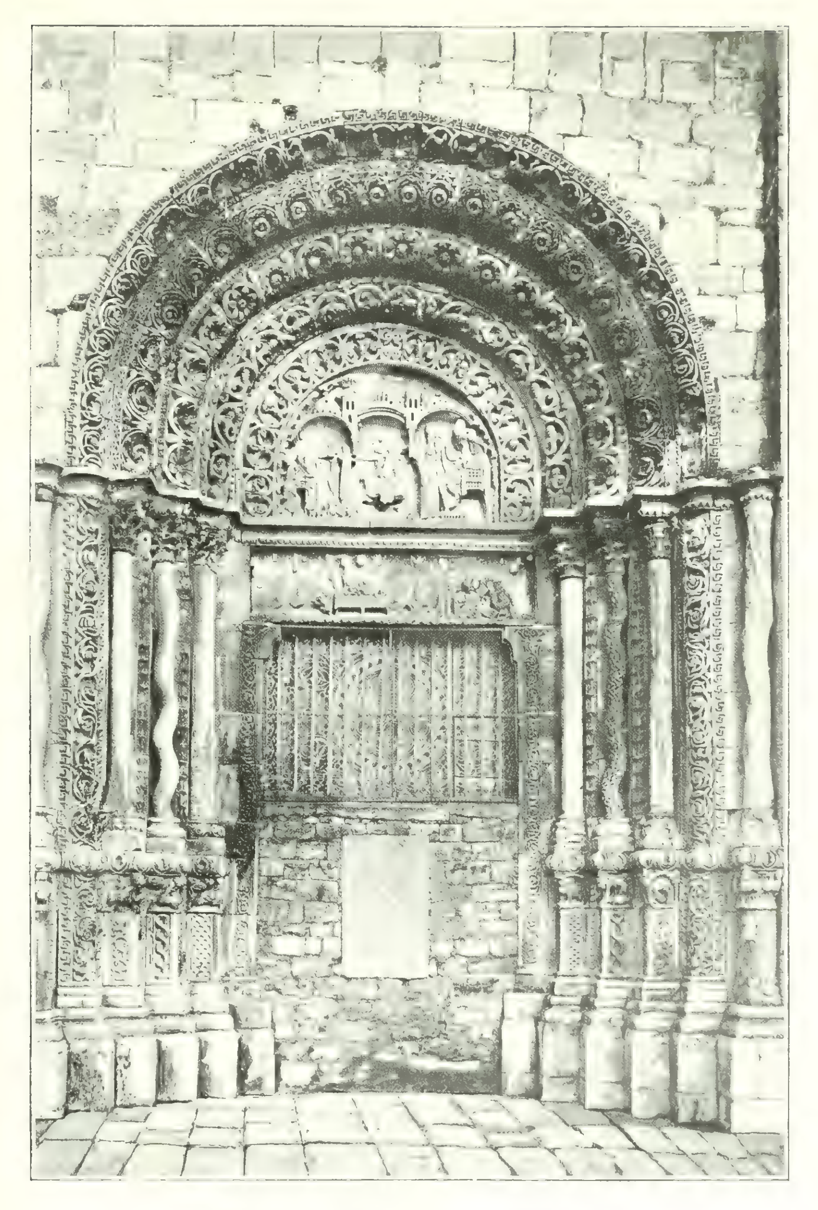
La vigne, plantée dans 24 050 hectares, a produit 257 910 hectolitres de vin ; la même année on a replanté 5100 hectares. L'échelle des vins de l'Yonne se dresse de la façon suivante : 1° vins du terrain jurassique ; 2° vins du terrain crétacé ; 3° vins du terrain granitique. En dehors des vins rouges ordinaires, légers, frais, fruités, l'Yonne produit de grands ordinaires corsés, nerveux, robustes, comme sont principalement ceux de Coulanges-la-Vineuse et d'Irancy, et des grands vins généreux, dont le titre alcoolique dépasse souvent 12°, doués d'une finesse particulière et d'un bouquet relevé, comme ceux de Tonnerre, d'Épineuil, d'Auxerre. Joigny possède à ses portes la fameuse côte St-Jacques, aux vins légers et agréables. Mais tous les crus de l'Yonne s'effacent devant le type parfait des grands vins blancs secs, devant le Chablis, qui a du corps, de la finesse et du parfum. En outre il est d'une limpidité et d'une blancheur remarquables et doué d'une robustesse étonnante. Les vins d'Avallon sont également corsés et généreux, mais ne possèdent pas la finesse de ceux du Tonnerrois et de l'Auxerrois.

Beaucoup de crus rouges et blancs de l'Yonne sont champanisés.

La production du cidre a été de 115 500 hectolitres. Le reste de la production fruitière comprenait 950 quintaux de châtaignes, 3100 de noix et 380 de prunes. Les melons, cornichons, asperges d'Appoigny et de Fleury sont renommés.



VILLENEUVE-SUR-YONNE. — Église. Façade O.



AVALLON. — Église St Lazare. Portail O. Porte [illegible]

Les bois et forêts couvrent une surface de 170 000 hectares dont 13 975 hect. 2 ares de forêts domaniales et 55 625 hect. 16 ares de forêts communales et d'établissements publics, dont les produits ont atteint 1 028 760 francs. Les essences qui y dominent sont le chêne, le hêtre, l'orme, le charme, le frêne et le bouleau; les reboisements annuels consistent surtout en essences résineuses. L'Avallonnais et la Puisaye sont particulièrement boisés; en dehors de ces régions, citons les forêts de Frétoy, d'Hervaux, de Châtel-Gérard, de Pontigny, d'Othe, de Vauluisant, etc.

Au 31 décembre 1899 on comptait dans le département 47 070 animaux d'espèce chevaline, 150 d'espèce mulassière, 5170 d'espèce asine. Charny est un centre d'élevage pour le cheval. Il y a des stations d'étalons à Avallon, St-Fargeau et Toucy. L'espèce bovine était représentée par 154 580 animaux dont 5710 bœufs de travail, 1080 à l'engraissage et 89 160 vaches ayant produit 1 181 560 hectolitres de lait. On fabrique des fromages estimés à St-Florentin et à Soumaintrain. L'espèce ovine comptait 298 850 représentants, ayant fourni 4860 quintaux de laine pour 229 560 animaux tondus. Enfin l'espèce porcine comptait 51 290 sujets et l'espèce caprine 4890. Les ruches d'abeilles, au nombre de 34 420, ont fourni 120 840 kilog. de miel et 32 000 kilog. de cire.

Dans les cours d'eau, les truites et les écrevisses sont rares; les espèces les plus communes sont la carpe, le brochet, la tanche. Il y a un bassin de pisciculture à St-Martin, sur la rive d. du bief du Canal de Bourgogne. Le département compte une chaire départementale d'agriculture avec champs d'expériences et de démonstrations à Auxerre; une chaire spéciale à Auxerre, Sens, Joigny, Avallon, Tonnerre. Enfin il y a une école pratique d'agriculture à la Brosse.

Industrie

L'industrie est en général peu active dans le département qui compte deux branches spéciales : la fabrication des ocres et des ciments.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Une seule concession existe dans le département, celle de lignite de la Fontaine-des-Bruns, sur le territoire de la commune de Dixmont, d'une superficie de 206 hectares. L'extraction a été de 77 T. en 1899. Aucune minière ni tourbière n'est exploitée. Il n'existe plus d'usine de fer. On poursuit dans l'Avallonnais des recherches de plomb, zinc et argent dans quelques mines et carrières du Morvan. 2180 ouvriers ont été occupés dans 810 carrières dont 60 souterraines et 750 à ciel ouvert. On en retire du calcaire pour pierres de taille, moellons, empierrement, ciment et chaux, de la marne, du granit, du silex, de la craie pour blanc, chaux et moellons, du grès pour moellons et empierrement, du phosphate de chaux employé comme engrais, du sable, de la terre pour briques et poterie, de l'ocre, du sesquioxyde de fer (2 carrières). Les ocres s'extraient à Pourrain, Toucy, Diges et Auxerre. L'argile à poterie provient de Moutiers et de Treigny; la craie, de Michery, Soucy et Paron; une partie est transformée en blanc d'Espagne. Les ciments s'extraient à Vassy (c. d'Étaules), à Lézinnes, Ste-Colombe, Guillon, Massangis, Migennes, Montréal, Thizy. Les principales carrières de pierres se trouvent à Ancy-le-Libre, Anstrude, Andryes, Charentenay, Chassignelles, Cravant, Coursen, Coulangeron, Cry, Druyes, Lézinnes, Molesmes, Ravières. On trouve des **tuileries** dans tous les arrondissements et notamment à Avallon, Brannay, Nailly, Pont-sur-Yonne, Pontigny, Rouvray, St-Sérotin, Villebougis, etc. Auxerre a une usine de carreaux céramiques.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** est pratiquée sur quelques cours d'eau et dans quelques centres comme à Sens, etc. On trouve aussi des **moulins à tan** à Avrolles, Druyes, St-Julien, St-Martin-des-Champs, Sens, Tannerre, Tonnerre, Turny, Villeneuve-sur-Yonne. Il existe une sucrerie à Brienon; des **distilleries** à Brienon, Hauterive, à la ferme de Noel (arr. de Joigny), à Tonnerre et à Villeneuve-sur-Yonne; des **brasseries** à Auxerre, Avallon, St-Florentin, Sens, Tonnerre, Toucy; des fabriques de **vin champanisé** à Chablis et à Épineuil; de **biscuits** à Avallon, Chablis, Épineuil; de **vinaigre** à Auxerre. Les industries du **bois** sont représentées par des **scieries mécaniques** à Auxerre, Toucy, etc.; dans ce dernier centre on fabrique des parquets et à Auxerre des roues de charronnage.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles comprennent des **fonderies** de 2e fusion d'Auxerre et de Tonnerre; des **forges** à Ancy-le-Franc et à St-Martin-des-Champs. En outre, Auxerre fabrique des pièces mécaniques pour moulins et des machines-outils pour travailler le bois; Chamvres, des charrues (Vigne); Sens, des boutons d'acier.



INDUSTRIES CHIMIQUES. Elles sont à peu près nulles et ne comportent guère que quelques **teintureries.**

INDUSTRIES TEXTILES. — Citons les fabriques de **bonneterie** de St-Maurice-aux-Riches-Hommes, de **sacs** et de **bâches** de Villeneuve-sur-Yonne.

INDUSTRIES DIVERSES La **tannerie** occupe une place importante et compte des établissements à Auxerre, Avallon, Brienon, Chablis, Druyes, Joigny, St-Julien, Toucy, Vermenton, Villeneuve-sur-Yonne. Sens possède une **mégisserie** et une fabrique de **chaussures.**

Auxerre a des chantiers de **construction de bateaux** pour la Compagnie de transport Havre-Paris-Lyon-Marseille.

Au 31 décembre 1899 le département possédait 590 établissements pourvus d'appareils à vapeur et disposant d'une force de 7588 chevaux-vapeur.

Commerce

Les produits agricoles du département y donnent lieu à des transactions importantes sur les principaux marchés. L'activité commerciale se borne à peu près à satisfaire les besoins de la consommation locale.

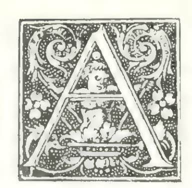
Le département importe des articles d'épicerie, des modes et nouveautés, des meubles, de la quincaillerie, des vins du Midi, etc.; il exporte des vins, des bois de toutes sortes, du charbon de bois, des écorces, des céréales. L'Yonne approvisionne surtout le marché de Paris.

Voici d'autre part le mouvement présenté par les canaux en 1899 :

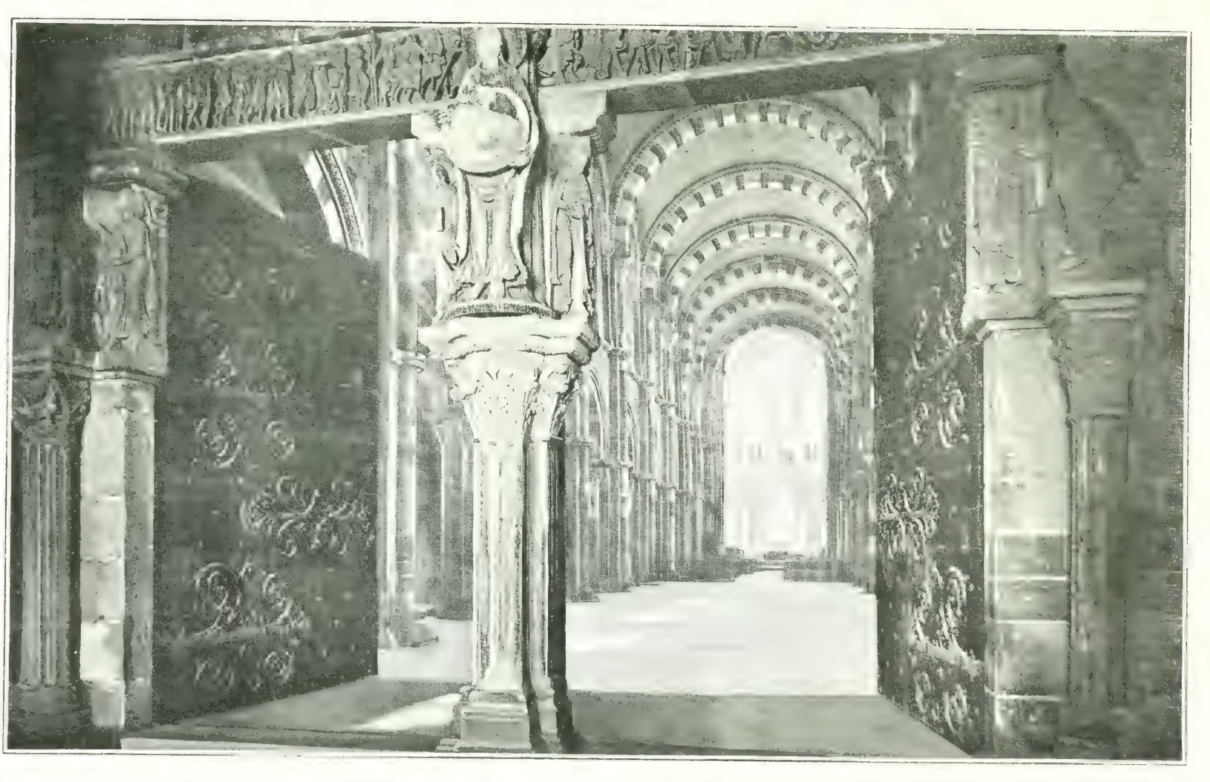
Le canal de Bourgogne a fourni un tonnage effectif de 558 655 T., celui de Briare de 979 155 T. Le canal du Nivernais et de la Haute-Yonne, qui est surtout affecté au transport des bois et où le flottage en trains a à peu près disparu, a transporté 291 014 T. de bois à brûler, de combustibles minéraux et de matériaux de construction. Son principal port dans l'Yonne est Auxerre.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale	540.992	Canal de Briare (Long. dans le dépᵗ .	5.950
— (voie étroite	74.900	Canal du Nivernais et de la Hᵗᵉ-Yonne	
Routes nationales	529.102	(de la limite de la Nièvre	
Chemins vicinaux de grande comm. .	1 058.496	à Auxerre . .	52.456
— ordinaires	5 724.255	— embrᵗ de Vermenton .	5.870
Cure flottable dans le département .	55.970	Yonne (Long. dans le département,	
Canal de Bourgogne (Longueur dans le département	90.900	dont 67 kil. 561 pris par le canal) . .	91.871



UXERRE est bâtie en amphithéâtre sur la rive g. de l'Yonne, que deux ponts réunissent à la rive d. sur laquelle s'élèvent la gare principale et deux faubourgs industriels. Une ligne ininterrompue de boulevards larges et bien ombragés, qui commencent et se terminent à la rivière, décrit un cercle presque complet autour de la cité proprement dite et la sépare de ses faubourgs de la rive g. Parmi ces derniers, les plus rapprochés de l'Yonne sont bordés d'usines, tandis que les autres sont accompagnés de villas, de jardins, de jolies maisons de plaisance. Les vues les plus intéressantes sont celles que l'on a du pont où s'élève la *statue de Paul Bert*, de la pointe S. du boulevard Davoust, où se dresse celle du maréchal *duc d'Auerstaedt*, né à Auxerre en 1770, de la pointe O. du boulevard Vauban. Du premier point, l'on embrasse les quais de l'Yonne, les clochers des églises, les jardins de la *Préfecture*, installée dans l'ancien évêché et dont une galerie romane supportant une terrasse, ainsi qu'un pignon du XIIIᵉ s., se détachent au milieu de la verdure. Des quais, partent des rues étroites, montantes, bordées de vieilles *mai*-[illegible], des ruelles avec escaliers conduisant au centre de la ville irrégulièrement bâtie. [illegible] ne se compose guère que de rues tournantes, montueuses, dans lesquelles on remarque [illegible] un certain nombre de maisons de la Renaissance. Les monuments religieux d'Auxerre



VÉZELAY. — Église de la Madeleine. Intérieur [illegible]

VÉZELAY. — Église de la Madeleine. Abside, côté S.-E.

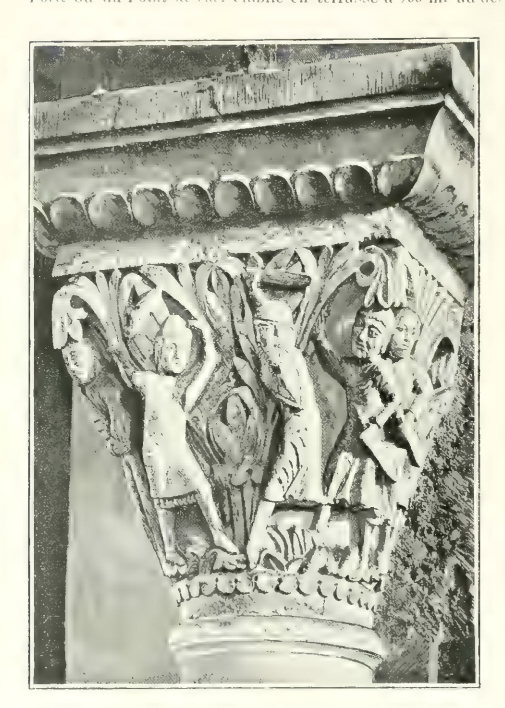
sont les plus intéressants. Au premier rang se place la *Cathédrale St-Étienne* (XIIIe au XVIe s.), élevée sur crypte du XIe s., avec peintures murales du XIIe s. Les deux portails N. et S. sont ornés de riches sculptures consacrées, les premières à saint Germain d'Auxerre, les secondes au martyre de saint Étienne. La façade O. n'a qu'une tour d'achevée, celle de N. On remarque à l'intérieur : les bas-côtés du chœur, ornés d'arcatures et de chapiteaux à têtes humaines fort variées, des vitraux superbes des XIIIe, XVe et XVIe s., plusieurs toiles remarquables, des pierres tumulaires et un Trésor qui renferme des émaux, des manuscrits, etc. De l'*Église St-Germain* (XIIIe et XIVe s.), autrefois abbatiale, il reste : la tour romane, isolée, terminée par une belle flèche, et une partie de la nef élevée sur une crypte qui renferme les tombeaux des évêques d'Auxerre, depuis saint Germain, le fondateur de l'abbaye. A l'intérieur de la nef se trouvent des chapelles des XIIIe et XIVe s. L'abbaye de St-Germain, jadis fortifiée, avait subi plusieurs sièges; il en reste encore une muraille crénelée et une tour cylindrique, dépendances de la *Gendarmerie*. Une partie des bâtiments élevés au XVIIIe s. abritent l'*École normale d'instituteurs* et l'*Hôtel-Dieu*, où l'on remarque encore des dortoirs du XIIe s. L'*église St-Eusèbe* (XIIe, XIIIe et XVIe s.) est flanquée d'un clocher roman terminé par une flèche en pierre; on remarque quelques beaux vitraux à l'intérieur. A d. de la façade O. une petite porte à pilastres sculptés conduit au presbytère. L'*église St-Pierre* (XVIe et XVIIe s.) a sa façade O. très ornée.



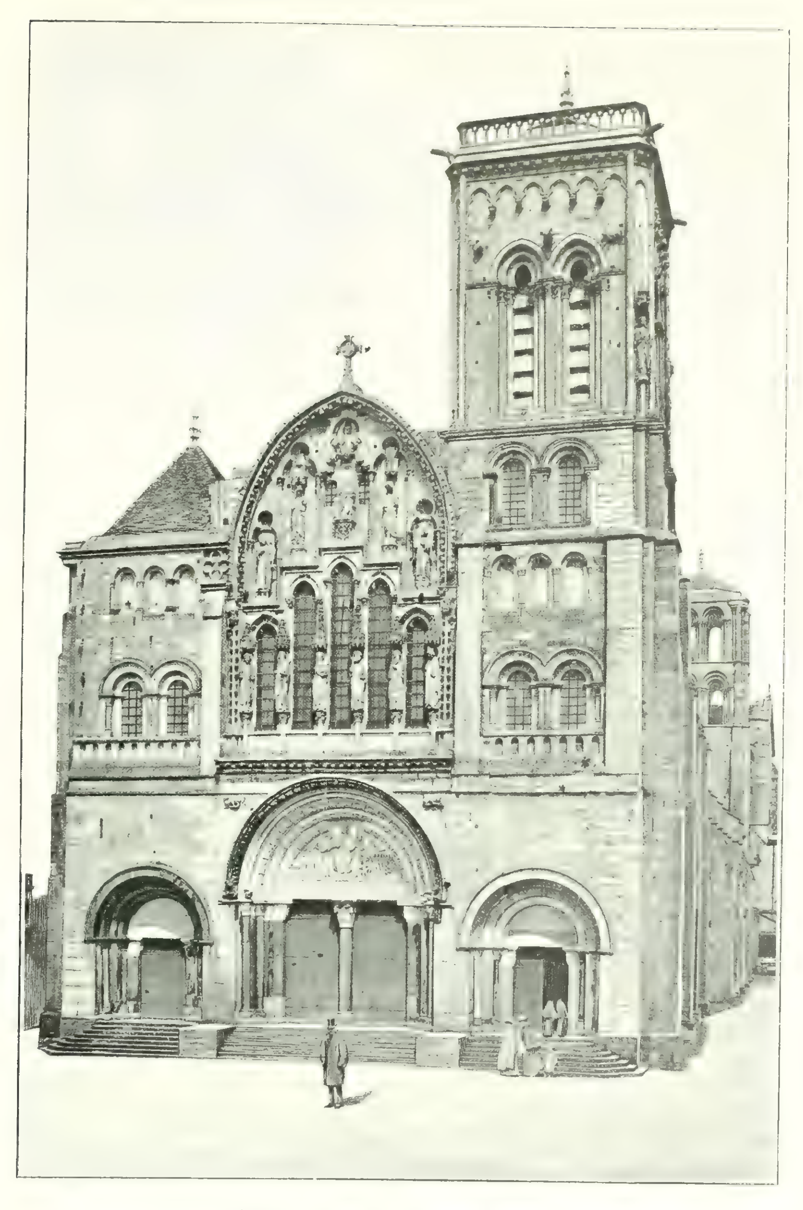
VÉZELAY. — Église de la Madeleine. Nef : un chapiteau.

Parmi les autres monuments, nous citerons : la *Tour de l'Horloge*, avec l'arcade sous laquelle passe la rue, qui servait autrefois de porte à la ville. Élevée sur l'enceinte gallo-romaine, elle a été complètement restaurée avec la flèche incendiée en 1825. L'*Hôtel de Ville* n'a rien de saillant; un bâtiment (ancien Palais de Justice) renferme le Musée et la Bibliothèque. Le *Musée*, outre quelques toiles et sculptures, renferme des objets préhistoriques, gallo-romains, trouvés à Auxerre, du moyen âge et de la Renaissance, un beau médaillier et le *Musée Davout* formé des objets ayant appartenu au maréchal. La *Bibliothèque* compte 38 000 volumes, 50 incunables, dont plusieurs sortent des presses des Lerouge, imprimeurs à Chablis, et 250 manuscrits, parmi lesquels la *Chronique de Clarius* (XIIe s.) et la célèbre *Chronique de Robert* de St-Marien d'Auxerre (XIIIe s.). Le *Lycée Paul-Bert* est l'ancien collège fondé en 1595 par le savant évêque Jacques Amyot. Le *Palais de Justice* est un édifice moderne. Nommons encore le *Pavillon de l'Arquebuse* (XVIIIe s.), sur la place du même nom, et le *Château de Sparre* (1561), dans l'avenue Gambetta. La statue du physicien et mathématicien J.-J. Fourier (1768-1830) orne en outre la Place de la Bibliothèque.

AVALLON est une petite cité fort pittoresque, bâtie sur un rocher en promontoire, au pied duquel coulent, au bas d'escarpements superbes : à l'E. le ruisseau des Minimes, au S. le Cousin, qui baigne deux jolis hameaux, Cousin-la-Roche, Cousin-le-Pont, à l'O. le ru du Pautot. Elle renferme de jolies promenades : *Promenade des Capucins*, *Promenade du Grand Cours* ou des *Terreaux*, devant laquelle se dresse la *statue* en bronze de *Vauban* et qu'un escalier relie à la *Promenade du Petit Cours* située en contre-bas, *Promenade de la Porte Neuve*, triangulaire, près de laquelle se trouve un belvédère à mi-côte de la ruelle de la côte Gally, *Promenade de la Petite Porte* ou du *Point de vue*, établie en terrasse à 100 m. au-dessus du Cousin. Du haut de toutes ces promenades, on jouit de vues fort variées sur les environs, non moins pittoresques que la cité. C'est à l'E. le *plateau des Chaumes* et le *Bois-Dieu*, promenades estivales des Avallonnais, au S. le *plateau des Alleux*, jadis occupé par un camp antique. De ces points, on jouit de vues panoramiques sur Avallon et sur ses vieux remparts, dont il reste encore 7 tours debout sur les 16 qui flanquaient son enceinte ; l'une, la *Tour de l'Escharguet*, appartient à la ville ; les autres sont encastrées dans des propriétés privées. Du bas des vallons, on a également sur les collines et sur la ville des échappées dont l'imprévu et la variété charment et retiennent. L'intérieur de la ville est curieux. La *rue Bocquillot*, qui se termine aux deux pilastres (XVIIIe s.) de la *Porte Neuve*, est continuée par la *Grande Rue*, au-dessus de laquelle s'élève la *Tour de l'Horloge* (1456), restaurée et flanquée d'une tourelle renfermant un escalier. Au 1er étage est la Salle des Échevins, où siège aujourd'hui la *Société d'Études* ; au second est le petit *Musée*, où l'on remarque quelques toiles, un médaillier et des antiquités gallo-romaines, etc. *L'église St-Lazare* (XIIe s.) a sa façade surmontée d'une tour carrée à g. et ornée d'un portail roman à deux portes richement sculptées. A l'intérieur, la tribune de l'orgue est assez remarquable. A d. est la *chapelle N.-D.*, ancienne *église St-Pierre*, qui ne comporte qu'une seule nef ogivale du XIIIe s. En face est le *Palais de Justice*, qui occupe une ancienne maison recouvrant des caves voûtées, également du XIIIe s. *L'église St-Martin* (XIIe s.) faisait autrefois partie de l'ancien couvent des Visitandines, dont les bâtiments sont divisés entre plusieurs particuliers. Sur l'emplacement de l'ancienne église des Capucins s'élève le *Théâtre*. *L'Hôpital* date de 1715, l'*Hôtel de Ville* de 1770. A l'entrée de ce dernier sont placés deux petits canons du XVe s. ; au rez-de-chaussée est un petit musée renfermant quelques toiles et ébauches ; un salon du premier étage est orné de portraits d'hommes de guerre de la région. La *Bibliothèque*, qui renferme 11 000 volumes (collection complète des Jansénistes), 50 in-



VÉZELAY. — Église de la Madeleine. Nef : 2e chapiteau à d.



VÉZELAY. — Église de la Madeleine. Façade O.

enluminés et 105 manuscrits, occupe le second étage. Avallon possède encore de vieux Hôtels et des maisons intéressantes. Citons l'*Hôtel du Sire Hugues* ou *Cour Catin*, dont il reste des pans de mur et une tour octogonale (XVe s.), l'*Hôtel Condé* (école de filles) avec une tour carrée de la Renaissance et un portail du XVIIIe s. et les maisons, 2 *rue St-Lazare*, 6 *rue Bocquillot*, 14 *rue du Collège*, 25 *rue Maison-Dieu*, etc.

Vézelay, qui tient une si grande place dans l'art et dans l'histoire, est admirablement situé au sommet d'une butte isolée, au pied de laquelle coule la Cure. La plus grande partie de ses remparts, d'un développement de près de 2 kilom., est fort bien conservée. Ils étaient flanqués de tours dont quatre existent encore : une au S. et trois sur le *cours Bouveau.* En outre, sept portes y étaient pratiquées; la plus remarquable est la *Porte Neuve.* Les fossés, sauf près de la *Porte du Barle*, sont partout comblés. La rue principale gravit dans la direction S.-O. à N.-E. le versant méridional de la butte et mène à la place qui précède l'*église de la Madeleine.* Cette église remplace l'ancienne abbatiale du IXe s. détruite au Xe par les Normands et fort endommagée au XIIe par un incendie. Elle a été restaurée par Viollet-le-Duc, mais avec des matériaux dont la blancheur contraste singulièrement avec la couleur des autres matériaux des parties conservées intactes. Des deux tours de la façade O. une seule est debout en son entier, celle de d.; de même des deux tours qui surmontaient les extrémités des transepts, une seule, celle de d., est restée. C'est dans le narthex (1128-1132) qui précède la nef, que l'on voit apparaître pour la première fois des voûtes à nervures ogivales, germe de l'architecture ogivale. Les anciens fragments sculptés, provenant de l'église avant sa restauration, ont été disposés dans les tribunes du narthex dont on admire la triple porte monumentale s'ouvrant sur la nef. A l'intérieur les piliers des dix travées de cette dernière sont ornés d'une suite admirable de chapiteaux où sont sculptées des scènes d'une variété étonnante. Une crypte du XIe s. s'étend sous le chœur. Dans le bas-côté d. on remarque une statue couchée et un bas-relief mutilé (Saint Hubert). Une salle capitulaire du XIIe s., également restaurée et devant laquelle se trouve une vaste citerne, se rattache à d. à la Madeleine. Derrière l'abside est une terrasse ombragée.

De l'église *St-Pierre-le-Haut*, détruite pendant la Révolution, il reste le clocher qui porte le cadran de la ville; une arcade voûtée s'y appuie. N'oublions pas quelques maisons intéressantes : a maison dite de Louis VII, celle des Colombes, les maisons Friant et du Ponceau, enfin celle où naquit Théodore de Bèze et dont le premier étage est occupé par le *Musée* et la *Bibliothèque.*

JOIGNY, dont le faubourg du Pont s'allonge dans une direction perpendiculaire à la rive g. de l'Yonne, gravit sur la rive opposée, en des rues étroites, montueuses, coupées de ruelles et d'escaliers, les flancs abrupts de la fameuse Côte St-Jacques. Ses voies, pour la plupart mal pavées, sont toutefois bordées de maisons intéressantes, à façades en bois, ornées de sculptures curieuses, notamment dans la *Grande Rue* (Nos 15 et 17), dans la *Rue montant au Palais* (Nos 54-56), *rue de la Grosse-Tombe* (No 12, Porte à tourelles), etc. Sur le *boulevard Le Sire Lacam* une porte formée de deux tours accouplées, la *Porte du Bois*, est tout ce qui reste du *vieux château.* Une autre porte de ville, la *Porte St Jean*, précédée d'un escalier, se compose d'une arcade située devant l'église du même nom. Des terrasses du *Château Neuf* (XVIe s.), abritant des écoles, la vue est superbe sur la vallée de l'Yonne. Dans le *Palais de Justice* est encastrée une chapelle sépulcrale, la *chapelle octogonale des Ferrands* (XVIe s.), décorée extérieurement de curieuses frises sculptées avec devises et de niches vides. L'*Hôtel de Ville* (XVIIIe s.) restauré, renferme la *Bibliothèque* (11 000 volumes) ainsi qu'un petit *Musée* d'antiquités locales. Les églises de Joigny sont intéressantes. L'*église St-André* (XIIe, XVIe et XVIIe s.), élevée sur l'emplacement du Prieuré N.-D., dont il existe une petite porte à d. de la façade, a un portail de la Renaissance orné de bas-reliefs dont les sujets sont empruntés à la vie de saint André. A l'intérieur on remarque : une statue tombale du XIIIe s. (comte Guillaume Ier), une belle pierre tombale, un tableau sur bois (La Cène) et un ex-voto (fragment d'échelle du siège de 1429). L'*église St Jean*, rebâtie au XVIe s. sur l'emplacement de celle détruite au XIVe et qui se trouvait dans l'enceinte du château fort élevé au Xe s., a été restaurée et agrandie en 1856. On remarque à l'intérieur un Saint-Sépulcre (XVe s.) avec bas-reliefs, une Sainte Famille (XVIe s.) en bois et un tombeau d'une comtesse de Joigny (XIIIe s.) provenant de l'abbaye de Dillo et dont le socle est orné de cinq statues en bas-reliefs. Dans l'*église St Thibault* (1400-1550), en restauration, on remarque la couronne de la voûte au-



SAINT PÈRE SOUS VÉZELAY — [illegible]

[illegible] du chœur, des bas-reliefs de la Vie du Christ (XVIe s.) et une statue du XIVe s. (Étienne Porcher). La sacristie renferme en outre plusieurs toiles remarquables, entre autres un *Crucifiement*. De beaux boulevards font le tour extérieur de la ville. Sur la rive d. de l'Yonne, qui y forme un port important, un *Cours* bien ombragé s'étend en amont du *Pont* à 7 arches qui franchit la rivière. Des *Halles* y ont été élevées.

Villeneuve-sur-Yonne est bâtie au pied de collines boisées sur la rive d. de l'Yonne, qu'un pont du XIIe s., remanié au XVIIIe, réunit à la rive g. De son enceinte du XIIIe s. il reste deux *Portes* et la *Tour* dite *de Louis le Gros*. Le portail de l'*église* (XIIIe s.) est de la Renaissance; les vitraux de l'intérieur (XIIIe et XVIe s.) sont remarquables. Une belle promenade bien ombragée entoure Villeneuve et se termine de part et d'autre à l'Yonne, fort large devant la ville.

SENS, vieille cité gauloise, fort importante sous la domination romaine, comme en témoignent encore les vestiges de l'*amphithéâtre* du faubourg St-Savinien et des *temples* du centre de la ville, métropole catholique ceinte de murs vers la fin du IIIe s., dont il reste encore des fragments importants sur le *Boulevard du 14 Juillet*, s'étend sur la rive d. et dans la large vallée de l'Yonne. La rive g. de la rivière, qui forme une île à Sens, est très rapprochée de collines crayeuses qui s'élèvent de 100 m. au-dessus du niveau de l'eau. La ville proprement dite, aux rues étroites, forme une ellipse la séparant nettement de ses faubourgs d'Yonne, St-Didier, St-Antoine, St-Savinien, St-Pregts. Le pourtour elliptique, où jadis étaient creusés les fossés, est devenu une promenade superbe plantée d'arbres. Les faubourgs sont extérieurement délimités au N. et à l'E. par la voie ferrée de Sens à Troyes, au S. par la Vanne, qui gagne l'Yonne à Sens, à l'O. enfin par la grande ligne P.-L.-M. Le plus beau monument de la ville est la *Cathédrale* (1140-1168) remaniée et restaurée à diverses époques. La façade O. flanquée de deux tours, dont une seule est achevée, celle du S. couronnée d'un campanile, se divise en trois parties. La première comprend le triple portail que surmonte en second lieu un étage de fenêtres; la troisième partie se compose d'une double galerie ajourée aux deux tours dans la première moitié, pleine dans la seconde, sauf à la tour complète où des niches sculptées renferment des statues modernes. Les deux portails des transepts sont tout à fait remarquables. A l'intérieur, long de 114 m. et haut de 24, on remarque des vitraux admirables du XIIIe s. dans le chœur, du XVIe aux transepts, des restes de peintures murales, un retable en pierre de 1555 dans la chapelle St-Martial et dans la chapelle Ste-Colombe : le *Tombeau du Dauphin*, fils de Louis XV, des bas-reliefs qui décoraient le mausolée du cardinal Duprat et deux statues agenouillées d'archevêques de Sens, Jean Duperron et Jacques Duperron, son frère. Dans le *Trésor*, un des plus riches de France, on admire des tapisseries, des dentelles, des étoffes (suaire du VIIIe s.), des émaux, des ivoires, des miniatures, de l'orfèvrerie, etc. Les bâtiments adjacents à la cathédrale sont : à g. la *Maison du Maître de l'Œuvre*; à dr. l'*Officialité* (XIIIe s.), entièrement restaurée, comprenant un rez-de-chaussée voûté où est installé un intéressant *Musée archéologique* et un premier étage éclairé par six grandes fenêtres à la façade O. formant la *Salle synodale*. Un petit bâtiment, dont on remarque une porte latérale (XVIe s.) sur la rue, réunit l'Officialité à l'*Archevêché* (1557) dont la restauration a été achevée en 1868. Les autres monuments religieux de Sens sont : l'*église St-Maurice* (XIIe et XVIe s.) dans l'île formée par l'Yonne et en contre-bas, sur la rive g. du bras d'Yonne, est couronnée d'une petite flèche, renferme quelques vieux vitraux et un bas-relief peint et détérioré; *Sainte-Madeleine*; *St-Pierre-le-Rond* (XIIIe s.), au centre de la ville, a été remanié aux XVe et XVIe s.; *St-Savinien* (XIe et XIIIe s.), dans le faubourg du même nom, élevé sur crypte du XIe s., a des inscriptions des VIIIe et IXe s. incrustées dans les murs. *St-Jean* (XIIIe s.), qui sert d'église à l'Hôtel-Dieu n'est autre que l'ancienne église abbatiale N.-D. Citons encore les *chapelles du Sacré-Cœur* et de l'*Immaculée Conception*, toutes deux élevées dans le style du XIIIe s. L'*Hôtel de Ville*, le *Palais de Justice*, la *Sous-Préfecture*, le *Théâtre*, n'offrent rien de saillant. Le *Lycée* est l'ancien collège de 1537, considérablement agrandi. Les *Halles* datent de 1882. La Bibliothèque renferme [illegible]700 volumes, 5 incunables et 317 manuscrits parmi lesquels le fameux *Missel de la Fête de l'Âne* de P. de Corbeil, archevêque de Sens, divers *psautiers*, etc. Le *Musée*, outre une galerie de tableaux et quelques sculptures, renferme des antiquités gallo-romaines, des objets historiques, quelques objets d'art et des collections d'histoire naturelle. Sens, qui a élevé une *statue* au chimiste *Baron Thenard* et au grand artiste *Jean Cousin*, renferme encore quelques vieilles maisons en bois, intéressantes par leurs sculptures, notamment dans la rue Jean-Cousin.



SAINT-PÈRE-SOUS-VÉZELAY. — Église. Porche, vue de l'Extérieur, avant restauration.



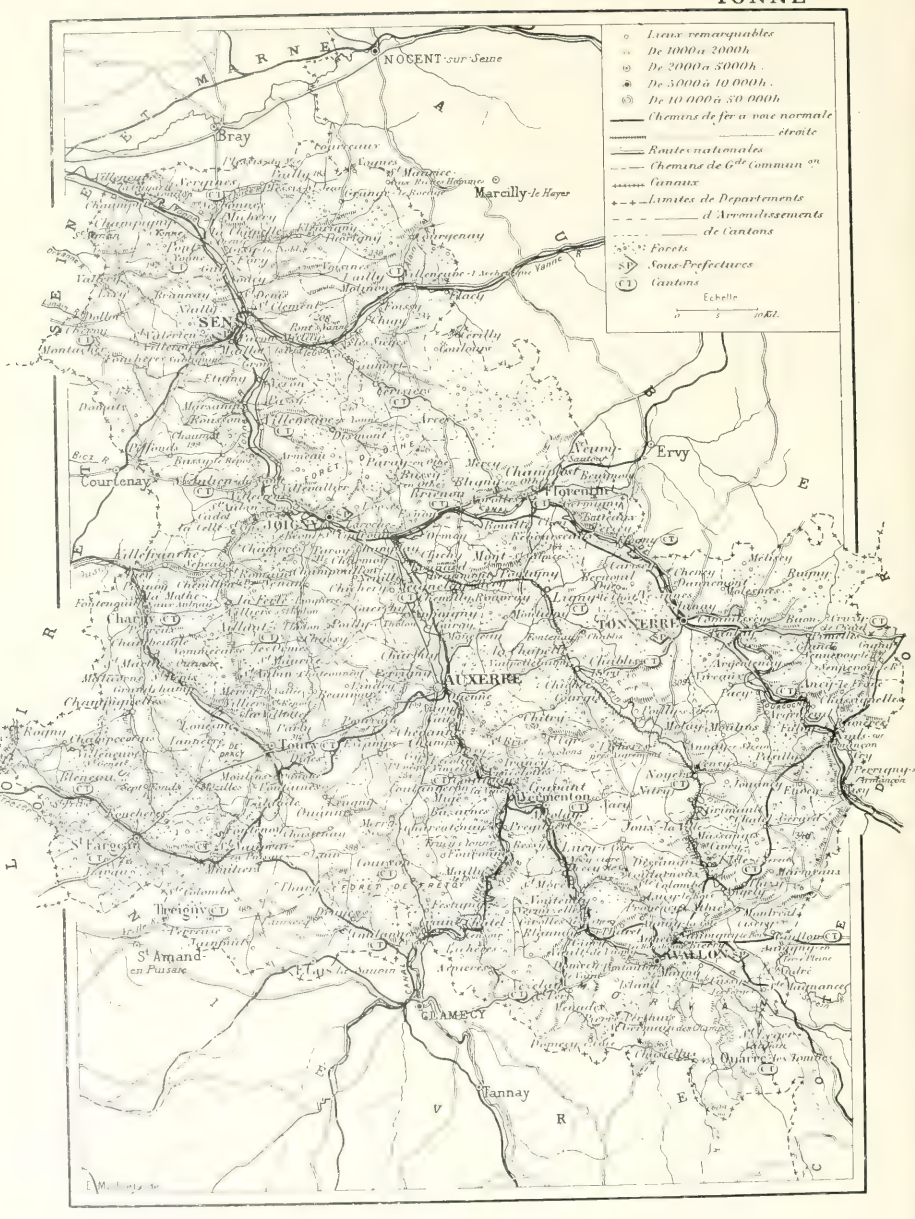
Citons encore l'*Hôtel de la Pointe* (XVIe s.). Près de Sens, sur la rive g. de la Vanne, se trouvent quelques vestiges de la *Motte de Ciar*, ancien camp romain avec Palais du Préteur.

TONNERRE dominé à l'O. et au S. par des collines escarpées, est bâti en amphithéâtre sur la rive g. de l'Armançon et du canal de Bourgogne. Dans ses rues montantes, on trouve encore quelques vieilles maisons, dont quelques-unes recouvrent de belles caves voûtées. *L'église N.-D.* (XIIIe, XVe et XVIe s.) restaurée à l'intérieur, mais bien délabrée à l'extérieur, possède à sa façade O., surmontée à g. d'une tour carrée de 1620, un riche portail de la Renaissance dont les colonnes et les bas-reliefs sont en partie brisés. *L'église St-Pierre* (XVIe s.), élevée sur une terrasse d'où l'on jouit d'une belle vue sur la ville et la vallée de l'Armançon, étranglée à l'E. et au N.-O., a été restaurée à l'intérieur. Le chœur est de 1551. A l'intérieur on remarque deux vitraux restaurés du XVIe s., 2 panneaux peints (*Scènes de la Passion*) et un petit monument élevé en 1887 aux saints comtes de Tonnerre. *L'Hôpital* (XIIIe s.), reconstruit au XIVe s., a conservé une belle *Salle des malades*, longue de plus de 100 m., voûtée en bois avec poinçons et entraits, dont l'intérieur a été transformé en chapelle. On y voit encore le *Tombeau de Marguerite de Bourgogne*, sœur de saint Louis et décédée dans l'Hospice fondé par elle en 1508; détruit en 1795, ce tombeau a été restauré en 1826. A g. se trouve le *tombeau de Louvois* dont le piédestal est accompagné de deux statues en bronze. A d. une petite crypte (XIVe s.) renferme un Saint Sépulcre à 9 personnages. Au arrière de la salle un *gnomon* (1786) est tracé sur le sol. La *Sous-Préfecture*, l'*Hôtel de Ville* qui renferme le *Théâtre* et s'élève au-dessus de la *Halle aux grains*, en contre-bas le *Collège*, n'offrent rien de particulier. Le *Musée* et la *Bibliothèque* sont installés dans un vieil Hôtel de la rue Rougemont. Signalons encore : l'*Hôtel d'Uzès* (1555) restauré, qui abrite la Caisse d'épargne et l'ancienne Halle aux viandes, qui recouvre la *crypte de Ste Catherine*. Tonnerre possède une source remarquable : la *Fosse Dionne*, autour de laquelle on a aménagé un lavoir curieux. Aux environs, citons enfin les *châteaux de Vézinnes* et de *Tanlay*.

Liste des Monuments historiques

Aillant-sur-Tholon .	Menhir limite dit Pierre Fitte.
Appoigny .	Église (XIIIe s.).
Auxerre .	Église St Étienne (XIIIe au XVIe s.) (ancienne cathédrale).
— .	Église St Eusèbe (XIIe, XIIIe et XVIe s.).
—	Église St Germain (XIIIe et XIVe s.).
—	Église St Pierre (XVIe et XVIIe s.) et Porte d'entrée (XVIe s.).
—	Ancien Palais épiscopal (XIIIe s.) (Préfecture).
—	Tour de l'Horloge (XVe s.).
Avallon .	Église St Lazare (XIIe s.).
Bleigny-le-Carreau .	Dolmen.
Chablis .	Église St Martin (XIIe s.).
Courgenay .	Polissoir du bois du Fauconnois, au lieu dit Les Roches.
Druyes .	Porte de ville (XIVe s.).
	Église (XIIe s.).
[illegible]	Menhir de la Pierre aiguë.
[illegible]	Chapelle du château (XIVe s.).
Joigny .	Sépulcre dans l'église St Jean (XVe s.).
Mailly-le-Château .	Église (XIIIe s.).
Montréal .	Église (XIIe s.).
Moutiers .	Église (XIIe et XVe s.).
Pontaubert .	Église (XIIe s.).
Pontigny .	Église (XIIe s.).
St Florentin .	Église (XVIe s.).
St Julien-du-Sault .	Église (XIIIe et XVIe s.).
Ste Magnance .	Tombeau (XIIe s.) dans l'église.
St Maurice-aux-Riches-Hommes .	Dolmen de Lancy.
St Père-s.-Vézelay .	Église (XIIIe s.).
Sens .	Cathédrale St Étienne (XIIe s.).
—	Église St Jean (XIIIe s.) (Hôpital).
—	Église St Savinien (XIe et XIIIe s.).
—	Salle synodale (XIIIe s.).
—	Façade et Porte de l'Archevêché (XVIe s.).
Sièges (Les) .	Menhir dit la Pierre au Colon.
Sognes .	Menhir dit du Pas-Dieu.
Tonnerre .	Ancienne Salle des malades de l'Hôpital (XIIIe s.).
—	Crypte de Ste Catherine sous la Halle aux viandes (XIVe s.).
—	Portail de l'égl. St Pierre (XVe s.).
Vallery .	Tombeau de Henri II de Bourbon, prince de Condé, dans l'église (XVIIe s.).
Vaumort .	Menhir dit la Pierre Enlevée ou la Pierre aux Sorciers.
Vermenton .	Clochers de l'église (XIIe s.).
Vézelay .	Église de la Madeleine (XIIe s.).
	Ruines des remparts et Porte-Neuve (XIVe s.).
Villeneuve-l'Archevêque .	Église N.-D. (XIIIe s.).
Villeneuve-s.-Yonne .	Église (XIIIe et XVIe s.).
	Portes de Sens et de Joigny (XIIIe s.).
	Tour et restes de l'enceinte (XIIe s.).

YONNE



Lieux remarquables
De 1000 à 2000h
De 2000 à 5000h
De 5000 à 10 000h
De 10 000 à 50 000h
Chemins de fer à voie normale
étroite
Routes nationales
Chemins de Gde Commun on
Canaux
Limites de Départements
d'Arrondissements
de Cantons
Forêts
Sous-Préfectures
Cantons
Echelle
NOGENT-sur-Seine
Bray
Marcilly-le-Hayer
SENS
JOIGNY
AUXERRE
TONNERRE
AVALLON
Ervy
Courtenay
Florentin
Chablis
Toucy
St Fargeau
Treigny
St Amand en Puisaye
CLAMECY
Tannay
Quarré les Tombes

Côte-d'Or

Nom — Situation



Traversé du N.-E. au S.-O. par une chaîne de collines élevées couvertes de vignobles renommés, le département a emprunté à cette chaîne son nom de Côte-d'Or. Il affecte la forme d'une poire légèrement inclinée à l'O. Sa plus grande longueur, de la pointe N.-O. de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine à la pointe S.-E. de celui de Beaune, est de 129 kilom.; sa plus grande largeur, de la pointe O. du même arrondissement à la pointe N.-E. de celui de Dijon, est de 115 kilom. Au point de vue de la superficie, il occupe le quatrième rang. Ses limites naturelles sont peu importantes. Citons: à l'E., 4 kilom. de la Venelle, quelques kilom. du cours de la Vingeanne, 11 kil. de celui de la Saône, 9 de celui de l'Ognon et une partie du cours du Bief du Défaut et de la Sablonne; au S. la Saône, puis la Dheune, le séparent pendant quelques kilom. du département de Saône-et-Loire; enfin à l'O. le Serein, le ruisseau de Bornant et l'Armançon le séparent de celui de l'Yonne pendant quelques kilom. Il est borné au N. par le département de l'Aube, au N.-E. par celui de la Haute-Marne, à l'E. par ceux de la Haute-Saône et du Jura, au S. par celui de Saône-et-Loire, à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne.

En 1790, il a été formé entièrement d'une partie de la Bourgogne.

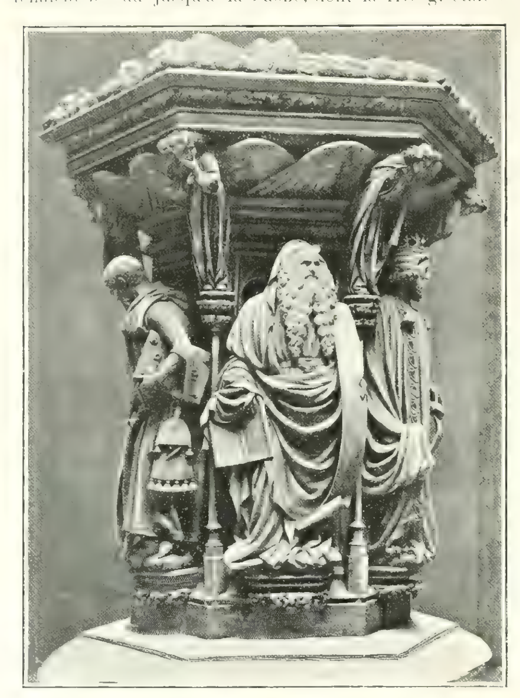


ALISE-Ste-REINE. — Statue de Vercingétorix.

Histoire

On connaît, sur le territoire de la Côte-d'Or, deux stations préhistoriques aux environs de Semur: l'une située sur le versant oriental du Mont de Gras, au N.-N.-E. de Genay, et l'autre près de Cernois. On a trouvé dans la première des os de renne, d'éléphant, de bœuf, de cheval, des os fendus, etc., dans la seconde, des traces de foyers. Les monuments mégalithiques s'y rencontrent encore dans un certain nombre de localités: à Magny-Lambert, Mauvilly, Montmain, à Vignay-le-Duc (Pierre Fiche), à Rochefort (Pierre qui Corne), à Sussey (Pierre Pointe). Citons encore les menhirs de Coulmier-le-Sec, de Gissey-

sous Flavigny (la Roche de la Chapelle), de la Roche-en-Brénil (le Perron Murger, etc.), à Thoisy la Berchère (la Pierre Folle); les dolmens de la Rochepot (Pierre qui Vire), ceux de Santenay, celui de Volnay, la pierre présumée celtique de Ste-Sabine, etc. Aux peuples qui ont laissé ces témoignages de leur passage et dont nous ignorons l'histoire, succédèrent des tribus gauloises. Celle des *Lingons* était répandue sur la partie septentrionale de la Côte-d'Or, tandis que des alliés des Éduens, les *Mandubiens*, tenaient le sud jusqu'à la Saône, dont la rive g. était occupée par les *Séquanes*. On connaît la rivalité de ces derniers avec les Éduens, rivalité qui amena l'intervention d'Arioviste contre eux. Mais la vengeance qu'il tira des Éduens détermina ceux-ci à implorer le secours de Rome. César parut à la tête de ses légions et fit reculer Arioviste avec ses Suèves au delà du Rhin (58 av. J.-C.). La conquête de la Gaule tenta ensuite son ambition. Il sut profiter des divisions intestines des Gaulois pour anéantir leur puissance. Ce fut l'affaire de cinq années de campagnes, que l'on peut diviser en deux périodes, l'une de 57 à 55 av. J.-C., l'autre de 54 à 52 av. J.-C. Ce n'est que vers la fin de cette seconde période que la Gaule, après des efforts isolés contre les envahisseurs, comprit trop tard la nécessité de l'union. A l'appel de Vercingétorix, chef arverne énergique, les contingents gaulois se levèrent. Après la prise d'*Avaricum* (Bourges), César vint mettre le siège devant Gergovie; mais il fut repoussé. Alors Éduens et Séquanes crurent le moment propice de rompre avec les Romains et fournirent des troupes à Vercingétorix. Ce dernier, grâce à sa cavalerie, espérait avoir facilement raison des ennemis battant en retraite. Mais César avait enrôlé aussi des cavaliers germains et la rencontre qui eut lieu entre les deux corps de cavalerie, sur les bords de l'Armançon ou de la Vingeanne (on ne sait au juste), se termina à l'avantage des Romains. Mis en déroute, les Gaulois se replièrent vers le Mont Auxois, à *Alesia*. Vercingétorix eut le tort de s'y enfermer, dépêchant partout des émissaires pour provoquer l'envoi d'une armée de secours afin de le débloquer. Les travaux de contrevallation entrepris par les Romains



DIJON. — Ancienne Chartreuse de Champmol. Puits de Moïse. Face.



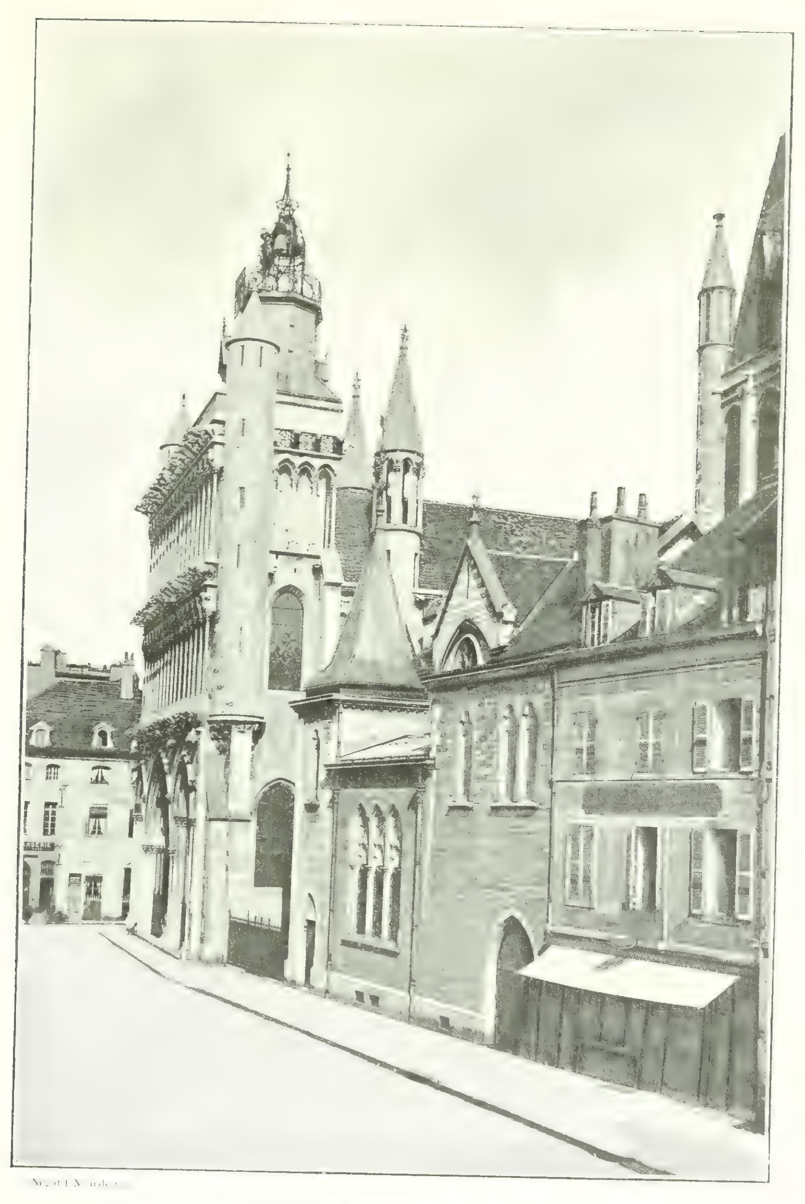
DIJON — Place Darcy, Square Darcy, Statue de F. Rude, Porte Guillaume

furent gigantesques, comme le prouvent les fouilles effectuées sur les lieux. Les efforts tentés pour franchir le cercle d'investissement furent inutiles; aussi après 40 jours de blocus les vivres furent épuisés. En septembre 52, l'armée de secours arriva, mais sans unité de commandement, avec des dispositions douteuses dans les desseins de deux de ses chefs aristocrates, Éporédorix et Viridomar. La bravoure d'une partie des Gaulois de Vercassivellaunus s'usa dans trois tentatives pour faire lâcher prise aux Romains. Les troupes amenées s'éloignèrent d'Alésia. Vercingétorix, prévoyant la défaite inévitable, s'offrit comme victime à César. Le vainqueur le fit enchaîner et conduire à Rome où il servit à son triomphe, puis il le fit décapiter. Après quelques autres efforts de résistances locales, la Gaule entière fut conquise. Elle y perdit l'indépendance, mais les bienfaits de la civilisation romaine en tirent bientôt une des plus riches provinces de l'empire. Les monuments de cette époque consistent surtout en vestiges de voies, de retranchements, de débris de toutes sortes. Citons les vestiges de *Mediolanum* à Mâlain, de *Vertilium* à Vertault, la colonne à piédestal octogonal décoré de 8 figures en bas-reliefs et haute de 11 m. 50 à Cussy-la-Colonne, etc. La région fit partie de la Ire Lyonnaise. En 406, se produit la grande invasion des Vandales, des Suèves, des Burgundes et des Alains, qui la saccagent.



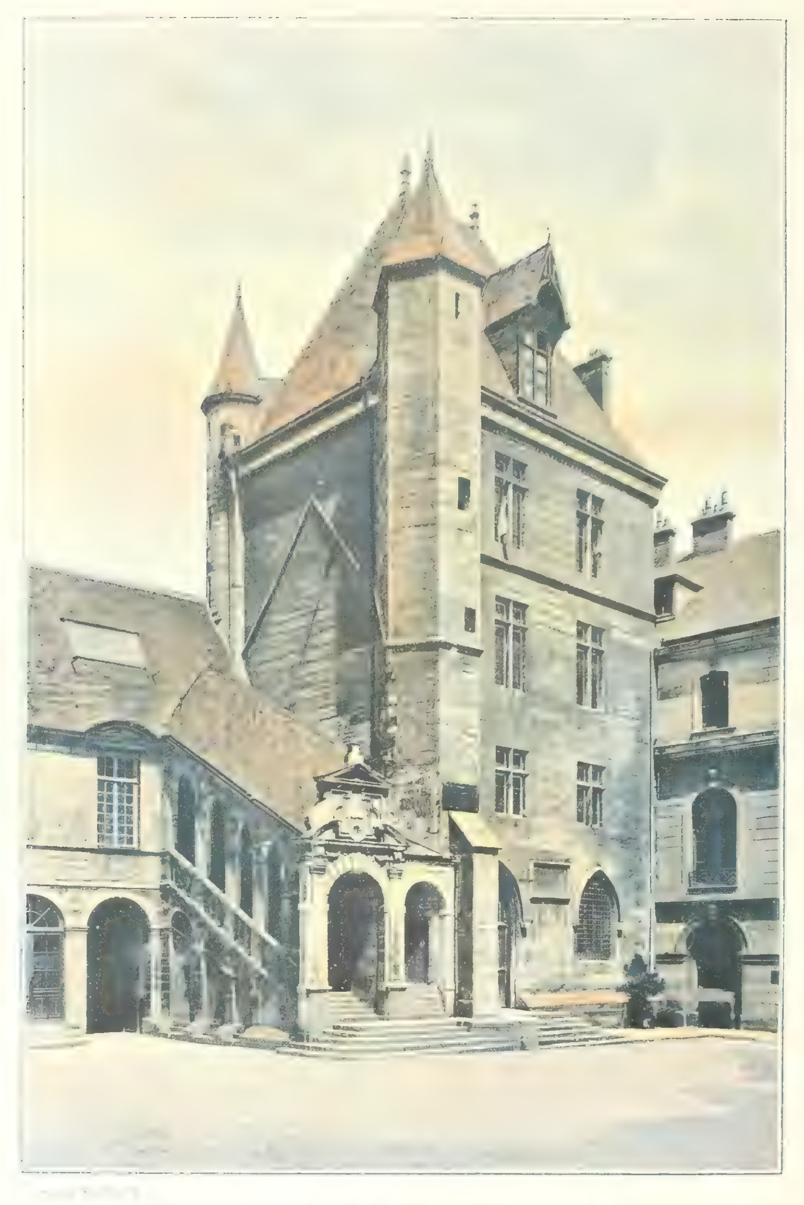
DIJON. — Ancienne Chartreuse de Champmol. Puits de Moïse. Autre face.

Les Burgundes, restés à l'arrière-garde, s'établirent en 415 entre le Rhin et les Vosges, avec l'assentiment de l'empereur, dont la politique consistait à intéresser les Barbares eux-mêmes à la conservation de l'empire. Peu à peu ils s'étendirent dans la vallée de la Saône. Les Francs traversèrent aussi la Somme et se rapprochèrent des Burgundes. Longtemps aussi ces derniers avaient été soldats au service de l'empire. Clovis, un de leurs chefs, réunit toutes les tribus isolées sous son sceptre. Gondebaud, roi des Burgundes, lui donna sa nièce Clotilde en mariage, union préparée sous les auspices des puissants évêques de l'époque (495). Clotilde convertit son mari au catholicisme. Dès lors tous les évêques, en soutenant son pouvoir, firent appel à son bras pour châtier les hérétiques. Il attaqua les Burgundes et en triompha (500). Quand il mourut, en 511, le royaume Franc



Nég. d'E. Mondet

DIJON. — Église Notre-Dame. Ensemble S.-O.



DIJON. — Ancien Palais des Ducs de Bourgogne. Tour de Bar.

était une réalité. Ses quatre fils se le partagèrent. Deux d'entre eux, Childebert et Clotaire I[er], prirent possession de la Bourgogne entière après plusieurs expéditions entreprises de 523 à 534. A la mort de Clotaire, un nouveau partage eut lieu entre ses quatre fils. Gontran eut la Bourgogne, que les Lombards pillèrent souvent de 571 à 576.

Les derniers rois de race mérovingienne sont bientôt incapables de gouverner; l'anarchie s'attaque à leurs États. Mais Pépin d'Héristal, duc d'Austrasie, réunit sous son autorité la Neustrie et la Bourgogne. Charles Martel repousse l'invasion arabe à Poitiers et Charlemagne rétablit l'empire d'occident. Trois ans après l'avènement de son fils, Louis le Débonnaire, la série des partages de l'empire commence. Charles le Chauve, fils de la seconde femme du Débonnaire, eut en partage une partie de la Bourgogne par suite de la convention de Worms (829). A la mort de leur père, Charles et Louis le Germanique s'unissent contre leur troisième frère, Lothaire. Leurs troupes se rencontrent à Fontanet (Fontenoy, dans l'Yonne) en 841. Lothaire est battu. Le traité de Verdun (843) lui laisse la Lotharingie avec la Haute-Bourgogne qui devient, sous le nom de comté de Bourgogne, dépendance de l'empire. Charles le Chauve obtient les pays francs d'occident avec la Basse-Bourgogne, qui forme le duché de Bourgogne gouverné par des ducs bénéficiaires dont le premier fut Richard, beau-frère de Charles le Chauve, sous le gouvernement duquel les Normands firent leur première apparition. A la mort de Henri, fils de Hugues Capet, Otte-Guillaume, fils adoptif du premier Capétien, disputa pendant treize ans au roi Robert I[er] la possession du duché. Robert lui détacha, à titre viager, les comtés de Dijon et de Mâcon et réunit la Bourgogne au royaume de France. A la suite d'un échange, il reprit Dijon qui remplaça alors Autun comme capitale du duché. Robert le remit alors entre les mains de son fils aîné, Henri, qui, devenu roi de France à son tour, l'offrit à son frère Robert. Ce dernier devint ainsi le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne, dite capétienne, qui donna au duché 12 souverains de 1031 à 1361. Les unions que ces princes contractèrent arrondirent leur domaine. Quand sonna l'heure de l'affranchissement des communes, ils octroyèrent des chartes aux villes. Beaune conserve précieusement la sienne qui date de 1203.

Après le désastre de Poitiers, les Anglais pillèrent l'abbaye de Flavigny, Saulieu et s'approchèrent de Dijon. Les trois ordres, réunis à Beaune, pendant la minorité du duc Philippe de Rouvres, éloignèrent le Prince Noir en lui versant une forte somme d'argent. Le jeune duc étant mort accidentellement à seize ans, le roi Jean II, qui en avait épousé la mère, s'empara du duché comme étant le plus proche parent du défunt. Il laissa le comté de Bourgogne à la comtesse de Flandre, aïeule de la veuve de Philippe de Rouvres, puis il donna le duché à Philippe le Hardi, son quatrième fils. Avec ce prince commence la seconde branche royale des ducs de Bourgogne, dite branche des Valois, qui dura de 1364 à 1477. Sous le gouvernement des quatre ducs de cette race, la Bourgogne devint la contrée la plus riche et la plus puissante des États secondaires de Bourgogne. Avec le faste de ces souverains, les arts se développèrent; mais leurs querelles nombreuses avec les rois de France déchaînèrent des maux épouvantables sur le royaume. L'histoire de France est tellement liée à celle du duché de Bourgogne que nous nous contentons de donner leurs noms : Philippe le Hardi (1363-1404), qui fonda la Chartreuse de Dijon; Jean sans Peur, qui s'illustra dans sa croisade contre les Turcs et périt assassiné en 1419 sur le pont de Montereau; Philippe le Bon (1419-1467), qui convoqua à Arras le roi d'Angleterre à venir conférer avec des gentilshommes et où furent jetées les bases du traité de Troyes qui reconnaissait comme roi de France le roi d'Angleterre lui-même; Charles le Téméraire, enfin, que ses sujets surnommèrent le Bataillard et qui mourut si misérablement devant Nancy en 1477.



DIJON. — Place des Ducs de Bourgogne Square et Église Notre Dame.



DIJON. — Palais de Justice. Porche de l'entrée.

A la mort de ce dernier, Louis XI, comme tuteur de la fille du Téméraire, Marie de Bourgogne, s'empara de ses États et dépêcha le sire de Craon pour les occuper militairement. Craon s'y rendit tellement odieux que Louis XI dut le faire remplacer par Charles d'Amboise. Pour succéder aux *grands jours* tenus à Beaune et à St Laurent lès-Chalon, Louis XI créa le Parlement de Bourgogne. Le mariage de la fille de Charles le Téméraire avec Maximilien d'Autriche amena ce dernier à réclamer, les armes à la main, la succession de sa femme, qui mourut en 1482. Le traité d'Arras, signé la même année, reconnut les droits du roi de France sur le duché, laissant à l'héritier de Marie la possession de ses fiefs féminins, possession qui lui fut confirmée par le traité de Senlis (1493). Le comté de Bourgogne passait sous l'hégémonie de l'Autriche.

Sous le règne de François Ier, le duc de Guise gouverna le duché de Bourgogne, troublé profondément par les guerres de religion, auxquelles la bataille de Fontaine-Française mit fin en 1595. C'est au cours de la même année que les princes de la maison de Condé succédèrent aux Guises. La Bourgogne, de ce fait, subit le contre-coup de la Fronde. On mit le siège devant le château de Dijon; la ville de Seurre dut capituler et ses fortifications furent démolies.

Aucun fait saillant, particulier à la Bourgogne, n'est à signaler jusqu'à la Révolution qui fut bien accueillie. La Terreur n'y fit que peu de victimes. Après Waterloo, les habitants de la Côte-d'Or résistèrent à l'envahissement de leur sol par les armées alliées. La petite ville d'Auxonne, assiégée par les Autrichiens, se défendit héroïquement et ne capitula qu'après l'abdication définitive de Napoléon Ier.

Nous arrivons à la guerre néfaste de 1870-1871. Les Allemands attaquent, le 29 octobre 1870, Dijon, ville ouverte, qui se défend, mais capitule le lendemain après avoir été bombardée. Le général de Werder, qui avait signé une clause où le respect absolu des personnes et des propriétés était garanti, prend 20 otages qu'il envoie à Brême et se fait donner une caution de 500 000 fr. dont 200 000 seulement furent rendus. Des corps irréguliers commandés par Garibaldi et le général Crémer livrent à l'ennemi des combats les 19 et 27 novembre à Châtillon-sur-Seine, le 30 à Arnay-le-Duc, le 1er décembre à Autun. Le 18 décembre un engagement a lieu à Concœur et Corboin; le même jour Crémer soutient un combat vigoureux à Nuits et se replie en bon ordre devant des forces supérieures. Le 27 décembre, à l'approche de troupes françaises, les Allemands évacuent Dijon, où pénètre immédiatement Crémer. Dijon se fortifie à la hâte et quand l'ennemi reparaît, le 20 janvier, la ville résiste trois jours. Garibaldi est vainqueur; la brigade de son fils Ricciotti s'empare même d'un drapeau prussien. Pendant l'armistice qui ne s'appliquait pas malheureusement à l'armée de l'Est, Dijon fut pillé et rançonné surtout par le régiment qui y avait perdu son drapeau.

Géologie - Topographie

Au point de vue géologique, les terrains secondaires (*oolithique inférieur ou moyen*) revendiquent plus des trois cinquièmes de la surface du département. Dans la partie S.-O., qui embrasse le Morvan, on trouve des terrains primitifs (*gneiss*) qui se mêlent aux terrains de transition. Au S.-E. ce sont des terrains tertiaires qui se rencontrent avec l'oolithe dans les cantons de Beaune, Nuits, Gevrey, Dijon, Mirebeau et Pontailler. Les terrains quaternaires enfin (*alluvions*) occupent le fond des vallées et en général la plaine située entre la base du chaînon de la Côte-d'Or et la rive d. de la Saône, plaine qui par opposition est dénommée Pays Bas.

Le département est coupé en deux parties, presque égales, par la grande ligne de faîte européenne qui sépare les bassins écoulant leurs eaux vers l'Atlantique de ceux



DIJON

qui les envoient à la Méditerranée. Cette ligne de faîte, d'une altitude moyenne de 450 à 460 m., le traverse sous le nom de *Plateau de Langres*, dans la direction N.-N.-E. à S.-S.-O. A son entrée dans le département, un des sommets, le Mont Aigu, atteint 500 m. au dessus de St-Seine, on trouve 584 m. à la montagne de Saussigny, 591 m. au Signal de St-Seine, 595 m. au sommet du mont Tasselot et 608 m. au Signal de Mâlain. En remontant l'Ouche, un affaissement se produit à l'E. de Sombernon, où l'altitude oscille vers 400 m. pour augmenter à nouveau vers la source de l'Ouche, où se trouvent des cotes de 500 m.; le Télégraphe de Santosse s'élève à 571 m. De cette ligne de faîte se détachent vers l'E. des chaînons secondaires, se ramifiant à l'infini et formant dans toutes les directions des combes, des vallons arrosés par de fraîches rivières au lit peu profond, surplombées par les flancs abrupts de croupes boisées. Plus à l'E., au delà de la route d'Is-sur-Tille à Langres, fait suite un plateau accidenté.

Sur le revers occidental, incliné en pente douce vers le bassin de Paris, dans l'Auxois, qui relève du *trias*, on trouve des chaînons allongés de peu de largeur. L'un d'eux se termine par un bastion isolé, le Mont Auxois (418 m.), dernier boulevard de la résistance gauloise contre les armes romaines. Au N. de l'Auxois et du Plateau de Langres, vient se souder le plateau calcaire du **Châtillonnais**, dont l'altitude moyenne est de 250 m. La couche arable qui le recouvre est de mince épaisseur et peu propre aux riches cultures; aussi se caractérise-t-il par un ensemble de forêts qui garnissent ses croupes et des prairies artificielles d'une grande étendue, le tout ponctué par de larges taches d'arbres résineux ayant pris pied dans les parties les plus ingrates du sol. Les sources que l'on y rencontre, dues à des infiltrations, se nomment *douix*. La plus remarquable est celle de Châtillon.

Au S.-O. les contreforts granitiques du Morvan, contreforts boisés et coupés d'étangs, viennent aussi se ramifier à la ligne de faîte. C'est dans cette partie qu'il faut aller chercher la cime culminante du département, vers les sources de la Cure, du Cousin et du Ternin, à la limite commune aux trois départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de Saône-et-Loire, 721 m., au Gros Moux au S.-O. de Ménessaire.

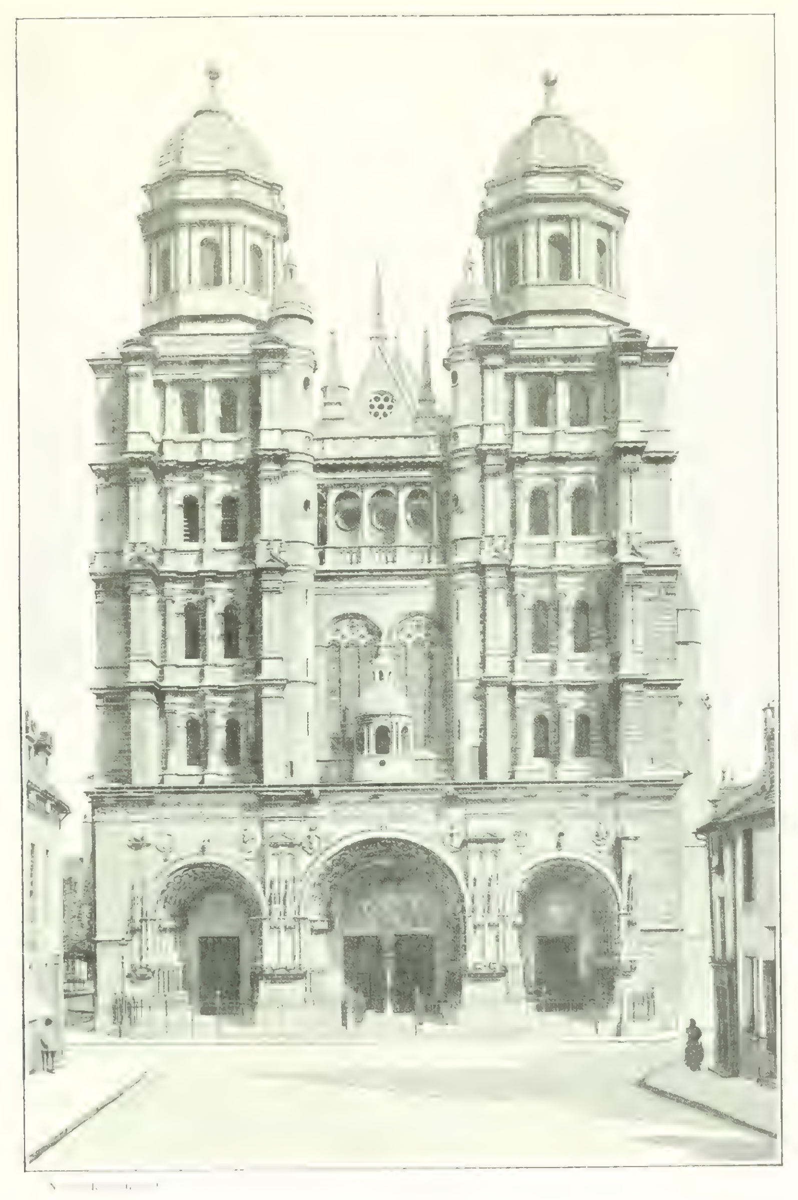
La *Côte-d'Or* forme le chaînon le plus étendu de la grande arête : sa longueur atteint environ 50 kilom. de Dijon à Chagny, avec une largeur variable de 14 à 18 kilom. Son sommet le plus élevé atteint 636 m. à l'O. de Nuits. C'est sur le flanc tourné vers la plaine arrosée par la Saône que sont plantés les vignobles fameux, auxquels la chaîne doit son nom de Côte-d'Or. A son extrémité N., en face Dijon, que les eaux ont érodée d'une façon si complète, on aperçoit une infinité de croupes isolées, dont la plus connue est le Mont Afrique (595 m.).

Enfin au S.-E. s'étend la plaine basse arrosée par la Saône, aux rives marécageuses. C'est à la sortie de la Saône du département que l'on trouve le point le plus bas, 176 m.

Hydrographie

Trois bassins se partagent la Côte-d'Or : celui du Rhône, qui en recueille les eaux par l'intermédiaire de la Saône, celui de la Seine et celui de la Loire, ce dernier le moins important et qui n'y possède qu'un affluent direct, l'Arroux.

Bassin du Rhône. La *Saône*, qui draine la partie S.-E. du département, ne lui appartient tout d'abord que par sa rive dr. jusqu'à son confluent avec l'*Ognon*. Venue des Vosges, elle passe dans le département de la Haute-Saône avant de pénétrer dans celui de la Côte-d'Or, où son cours est d'environ 75 kilom. Elle s'attarde paresseusement à la lisière sud-orientale, dans de nombreux méandres, coulant dans la direction N.-E. à S.-O. et arrosant Pontailler, Auxonne, St-Jean-de-Losne et Seurre, puis passe dans le département de Saône-et-Loire. Ses affluents sont : (rive d.) la *Vingeanne*, augmentée (rive d.) de la *Torcelle*, écoulement des lacs de Fontaine-Française;

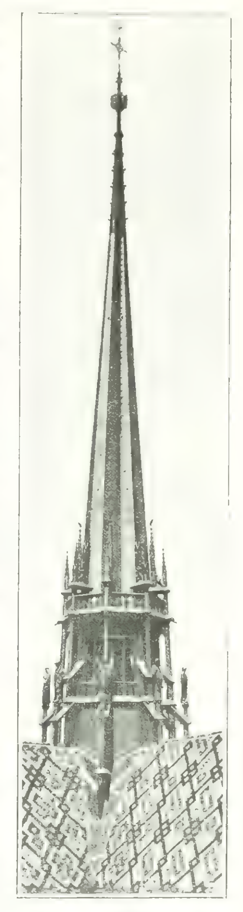


DIJON. — Église Saint-Michel. Façade.



DIJON. — Cathédrale Saint-Bénigne. Façade O.

rive g.) l'*Ognon*, qui sert de limite commune aux deux départements de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or et détache un petit bras au-dessus de Pontailler; (rive d.) la *Bèze*, qui a sa source au village du même nom, source abondante alimentée par les pertes souterraines de la *Venelle*, entre Til-Châtel et Lux, et de la *Venelle* qui disparaît au-dessous de Véronnes-les-Petites; la Bèze arrose Mirebeau et se grossit (rive d.) de l'*Albane*; (rive g.) la *Bezotte* qui gagne la Saône en amont d'Auxonne; (rive d.) la *Tille*, formée de trois petites rivières du même nom, la *Tille* de Cussey-les-Forges où lui parvient le *Moleron*, la *Tille* de Bussérotte, grossie du ruisseau de Grancey-le-Château, la *Tille* de Salives, grossie (rive g.) de la *Creuse*, toutes trois se déversant dans un étang ; à l'unique cours d'eau qui en résulte, la Tille, viennent successivement : (rive d.) l'*Ignon*, où tombent (rive d.) l'*Oignon* qui traverse St-Seine-l'Abbaye, (rive g.) le *ruisseau de Crône*, (rive d.) la *Norge*, qui baigne Genlis, et enfin (rive g.) l'*Arnison*; la Tille se déverse dans la Saône par deux embouchures ; (rive d.) l'*Ouche*, qui naît au S. de Bligny, à une altitude de 400 m., a son cours supérieur enfermé dans des gorges étroites, encaissées et bordées de rochers; au Pont-d'Ouche où lui parvient la *Vandenesse* elle rencontre le canal de Bourgogne, dont elle accompagne tantôt la rive d. et tantôt la rive g. ; chemin faisant, elle s'accroît (rive g.) de la *Gironde*, entre à Dijon, où lui arrive le torrent de *Suzon*, augmenté (rive g.) des sources du Rosoir et de la fontaine de Jouvence; après avoir bordé au S.-O. le beau parc ombragé de Dijon, elle s'écarte du canal de Bourgogne pour venir tomber dans la Saône, un peu en amont de St-Jean-de-Losne, ayant ainsi décrit dans le département un demi-cercle, dont le sommet est un peu à l'O. de Dijon; (rive g.) l'*Arnison*, dans lequel tombe (rive g.) le *Cleux*; (rive d.) la *Vouge*, qui naît près de Vougeot, reçoit (rive d.) la *Bornue*, se grossit du déversoir des étangs de Cîteaux et Coudon, recueille (rive g.) les *ruisseaux de Saussiond*, de *Chairon* ou de la *Varande*, de la *Noire-Potte* et du *Morany*, la *Biètre*, augmentée (rive d.) de l'*Oucherotte* et (rive g.) de la *Varaude*; — (rive d.) la *Dheune*, qui vient de Saône-et-Loire et y reçoit (rive g.) la *Cosanne*, qui sort à Vauchignon de la caverne de la Tournée profonde de 400 m., dont une branche forme la cascade de Ménevault, haute de 20 m., puis arrose Nolay ; la Dheune passe ensuite à Chagny, se gonfle (rive d.) du *ruisseau des Clous* qui traverse Meursault, de l'*Avant-Dheune*, ruisseau de Pommard, qui sépare pendant ses six derniers kilom. la Côte-d'Or de Saône-et-Loire, puis laisse la Dheune continuer cette mission pendant 2 kilom., avant de tomber dans la Saône. La Dheune recueille encore (rive g.) le *Meuzin*, qui arrose Nuits-St-Georges et s'augmente (rive g.) de la *Serrée* qui traverse l'étang de Champ-Jarrey et (rive g.) de la *Bouzaise* où tombe (rive g.) la *Lauve*.



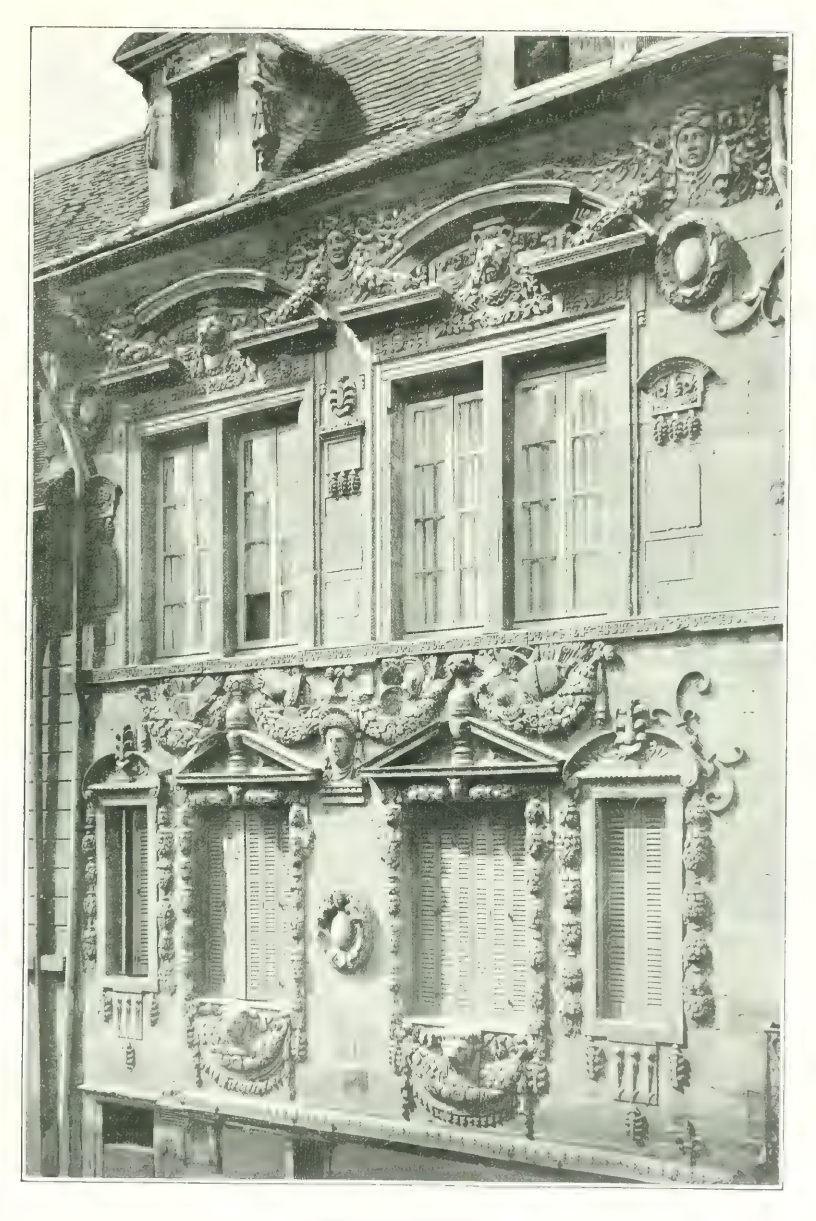
DIJON. — Cathédrale Saint-Bénigne. Nouvelle flèche.

Bassin de la Seine. La *Seine*, le 5[e] fleuve de France pour la longueur du parcours, a sa source à St-Germain-Source-Seine. Elle sort de terre à 471 m. par six sources, dont les eaux ont été réunies en 1867 dans un monument en forme de grotte, par les soins de la Ville de Paris. Elle se dirige vers le N.-N.-O., laisse Bagneux-les-Juifs à 2 kilom. de sa rive g., Aignay-le-Duc à 4 kil. de sa rive d., baigne Châtillon, où elle s'augmente de la belle source de la *Douix* qui sort d'un rocher et passe ensuite dans le département de l'Aube, en amont de Mussy-sur-Seine, après un parcours d'à peu près 80 kilom. en Côte-d'Or.

Ses affluents sont : dans le département, (rive d.) la *Coquille*, qui arrose Aignay-le-Duc et

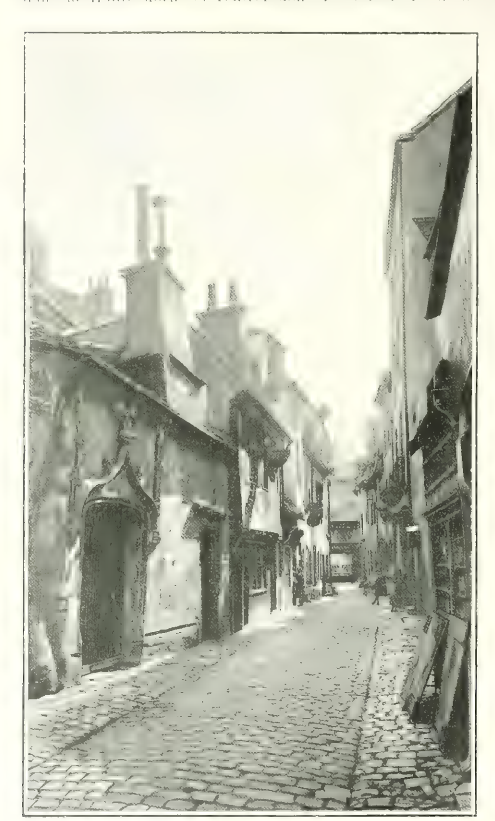


DIJON. — Maison dite des Cariatides.



DIJON. — Maison Milsand

s'augmente (rive g.) du *Bernuson*, (rive d.) le *Brevon*; hors du département, (rive g.), la *Laignes*, qui a sa source un peu à l'O. de Baigneux-les-Juifs et disparaît en aval de Villaines-en-Duesmois, pendant une vingtaine de kilom., pour reparaître à Laignes et passer ensuite dans le département de l'Aube; (rive d.) l'*Ource*, qui descend du Mont Aigu pour faire aussitôt une petite incursion dans la Haute-Marne et rentrer dans la Côte-d'Or où elle s'augmente successivement, par sa rive g., de l'*Arce*, qui lui parvient à Recey-sur-Ource, de la *Groucme*, de la *Dijeanne* et de nombreuses sources et fontaines sur l'une et sur l'autre rive; (rive d.) l'*Aube* enfin, qui naît dans la Haute-Marne, limite un instant la Côte-d'Or en amont du confluent de l'*Aubette* (rive g.), puis pénètre dans la Côte-d'Or, qu'elle parcourt pendant une quinzaine de kilom. et où elle arrose Montigny-sur-Aube.

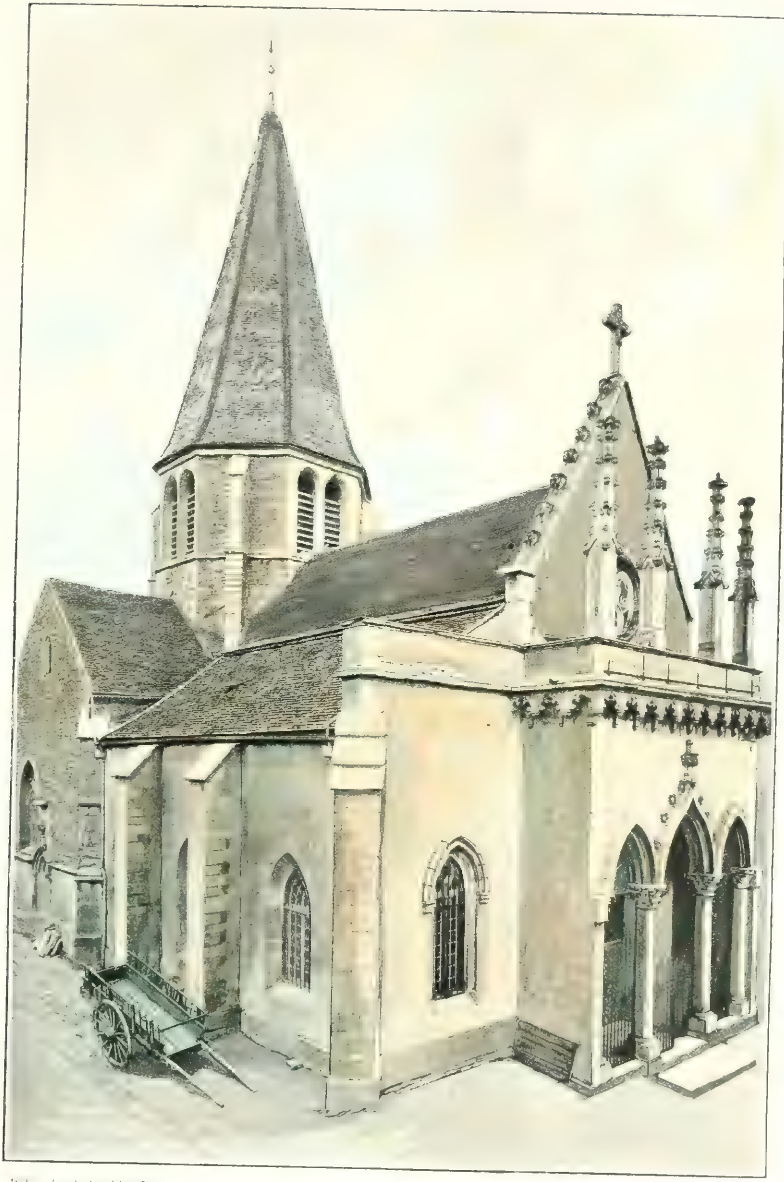


N. D. Phot. Neurdein.

DIJON. — Rue François-Rude.

Le bassin de la Seine a encore d'autres tributaires dans le département, qui lui parviennent par l'Yonne, qui ne le touche même pas. C'est d'abord l'*Armançon*, rivière sinueuse, qui naît un peu au S.-S.-O. de Pouilly-en-Auxois, accompagnant le canal de Bourgogne pendant une assez longue partie de son cours. Puis elle contourne le promontoire où s'élève la pittoresque Semur, reçoit au-dessus de Buffon la *Brenne*, qui vient de Sombernon, passe à Vitteaux, se grossit d'abord de l'*Ozerain* qui arrose Flavigny et contourne au S. O. le Mont Auxois, puis de l'*Oze* qui se gonfle (rive g.) de la *Drenne*, (rive d.) du *ru du Vaux* qui passe à Darcey, aux grottes si curieuses et avant d'atteindre la Brenne, contourne également le Mont Auxois au N.-E. où lui parvient le ruisseau de *Rabutin*; la Brenne arrose encore Montbard, après avoir traversé la plaine des Laumes où elle baigne le pied de la colline qui porte un vieux donjon du XIVe s. et au delà de laquelle elle reçoit encore la *Dandarge* par sa rive g. Un autre tributaire est le *Serein*, rivière aux eaux profondes, qui coule dans une étroite vallée, se grossit (rive d.) du *Bouillet*, arrose Précy-sous-Thil, devient extrêmement sinueux, se gonfle (rive g.) de l'*Argentalet* qui a sa source au N. de Saulieu. Par la Cure, l'Yonne reçoit ensuite le *Cousin*, qui naît dans la Côte-d'Or à l'O. de Saulieu et s'augmente, hors du département, (rive d.) du *Caillot*, et la Cure, rive g., la *Romanée* et le *Vernidot*.

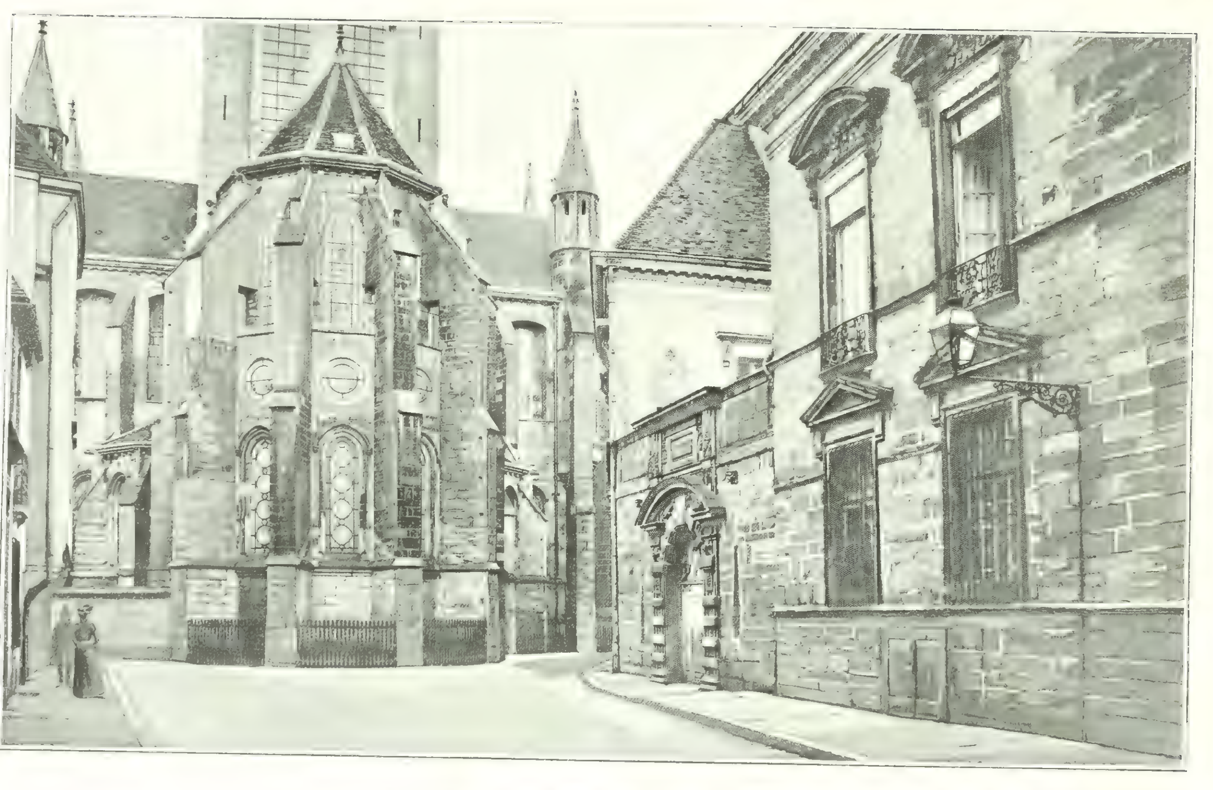
Bassin de la Loire. — L'*Arroux*, qui est un affluent direct de la Loire, naît entre Eligny-sur-



PLOMBIÈRES LÈS DIJON — [illegible]



DIJON. — Maison Richard ou Hôtel des Chambellans, cour intérieure.



DIJON. — Église Notre-Dame, abside et Hôtel de Vogüé.



TIL-CHATEL. — Église. Ensemble N.-O.

Ouche et Arnay le Duc; il arrose cette dernière ville, [illegible] Laurnus; hors du département il reçoit [illegible] la *Dree* [illegible] qui a sa source au S. O. de Saulieu.

Lacs. Étangs. Citons le petit lac souterrain de la grotte d'Anthéon. Les étangs [illegible] dans le Morvan, où le sol est imperméable, et dans la vallée de la Saône [illegible]. Nous nommerons seulement l'étang de [illegible], celui de la Cambe, long de 1 000 m. Les plus importants sont ceux qui sont aménagés pour fournir des éclusées au canal de Bourgogne; ce sont les étangs-réservoirs de Grosbois, Chazilly, Cercey, Panthier et Tillot.

Sources minérales. Santenay possède une source chlorurée sodique froide [illegible] Fontaine Salée. Alise-Ste-Reine a des sources minérales renfermant un peu de carbonate de chaux, de fer et de magnésie, exploitées par un petit établissement. D'autres sources ferrugineuses existent encore à Boussenois et à Fixin. Diancey et Sussey en possèdent de chlorurées sodiques. On trouve des sources pétrifiantes à Essarois, dites de la Cave et [illegible].

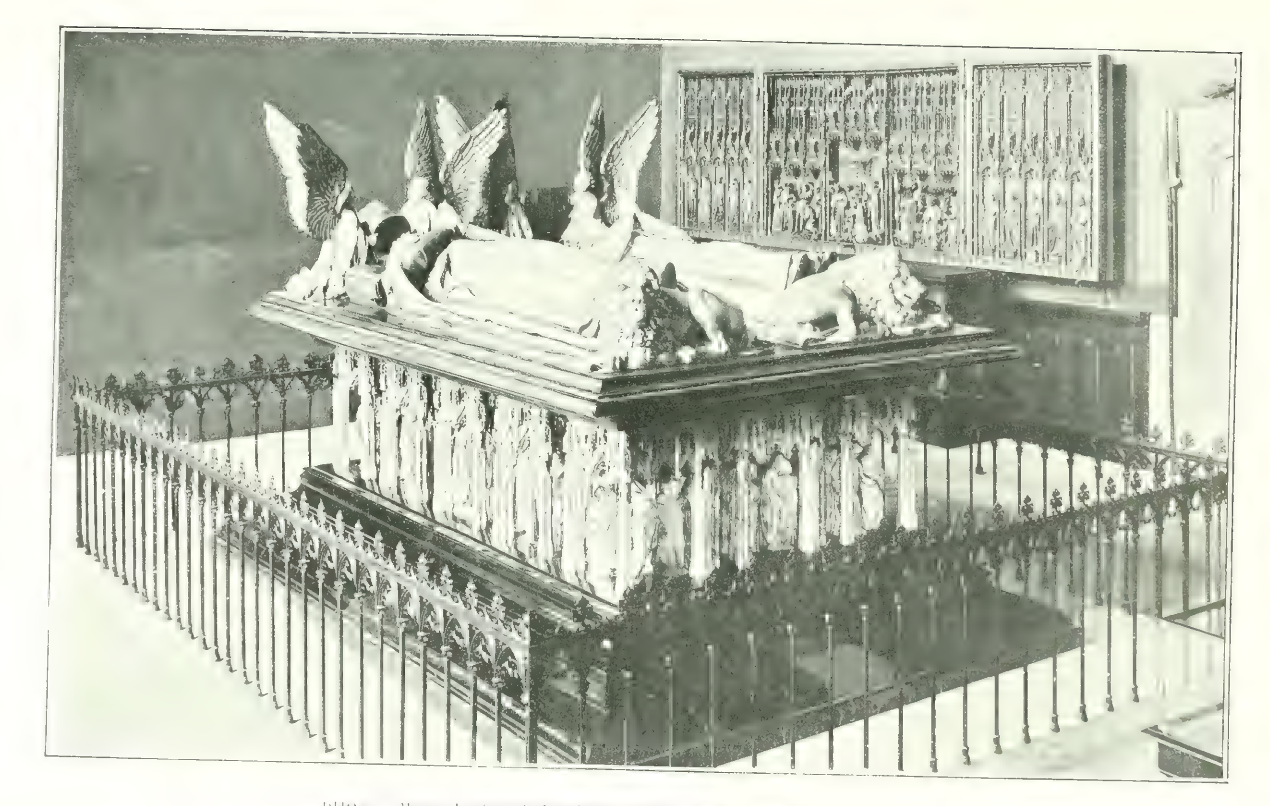


DIJON. — Musée. Tombeau du duc Philippe le Hardi [illegible]
placées sous les arcades du soubassement.

CANAUX. **Le canal de Bourgogne** fait communiquer le bassin de la Seine avec celui du Rhône par la jonction de l'Yonne et de la Saône. Il commence à Laroche (Yonne) et se termine à St-Jean-de-Losne (Côte-d'Or). Sa longueur est de 242 kil. dont 151 kil. 400 dans la Côte-d'Or. Le bief de partage est à l'altitude de 378 m. 50. La pente totale est de 498 m. 48, dont 298 m. [illegible] sur le versant de l'Yonne, rachetée par 115 écluses et de 199 m. 76 sur le versant de la Saône rachetée par 76 écluses. Il est alimenté par des prises d'eau dans l'Armançon, la Brenne pour le versant Yonne et dans l'Ouche pour le versant Saône. Il permet un enfoncement de 1 m. 80 aux bateaux. En pénétrant dans le département, il remonte la vallée de l'Armançon jusqu'à son confluent avec la Brenne, dont il emprunte ensuite la vallée. Il passe sur la rive gauche de cette rivière en aval de Montbard, gagne la vallée supérieure de l'Armançon, passe à Pouilly-en-Auxois où il franchit la ligne de faîte dans des tranchées et dans un souterrain de 3 kil. 333, descend les vallées de la Vandenesse et de l'Ouche, passe à Dijon et gagne St-Jean-de-Losne.

Le Canal du Rhône au Rhin fait communiquer le bassin du Rhône avec celui du Rhin

DIJON. — Musée. Tombeau du Duc Philippe le Hardi.



la jonction de la Saône et de l'Ill. Il commence à St-Symphorien, à 4 kil. en amont de St-Jean-de-Losne et franchit la frontière à Montreux-Château (Alsace) pour se terminer près de Strasbourg. Sa longueur en France est de 186 kil. 50, dont 5 kil. 408 seulement pour la Côte-d'Or, entièrement en dérivation. 17 de ses parties, d'un développement total de 85 kil. 566, sont en rivières et 18 autres parties, d'une longueur totale de 100 kil. 484, sont en dérivation. La pente sur le versant de la Saône est de 161 m. 75 rachetée par 74 écluses. Son mouillage normal est de 1 m. 80 ramené quelquefois à 1 m. 50. En quittant la Côte-d'Or, il pénètre de suite dans le Jura où il gagne Dôle.



N. D. phot.

DIJON. — Musée. Statue d'Hébé, par F. Rude.

Le Canal de la Marne à la Saône commence à Rouvroy (Haute-Marne), sur la Marne et se termine à Heuilley-sur-Saône (Côte-d'Or), sur la Saône. Il ne sera achevé qu'en 1907. Sur une longueur prévue de 151 kil. 255, il s'en trouve 59 kil. 171 dans la Côte-d'Or, dont 25 kil. 685 sur le versant de la Saône, ouverts à la navigation, depuis Fontaine-Française jusqu'à Heuilley-sur-Saône. 89 kil. 52 comprenant tout le versant de la Marne avec le bief de partage, depuis Rouvroy jusqu'à Heuilley-Cotton sont également ouverts dans la Haute-Marne. Il ne reste plus à achever que la section Heuilley-Cotton vers la limite de la Côte-d'Or (25 kil. 52). L'alimentation du canal est assurée par les quatre réservoirs de la Liez, de la Mouche, de Villegusien et de Charmes. Dans la Côte-d'Or le canal descend la vallée de la Vingeanne.

Le Canal du Centre, qui réunit la Saône à la Loire, débouche dans la Saône à Chalon et dans la Loire à Digoin. Son point le plus septentrional est à Chagny. Il n'a que 1150 m. de cours environ dans la Côte-d'Or, à l'O. de Chagny.

Climat

Le département est sous l'influence du climat *rhodanien*, climat tempéré. La température y présente des écarts assez sensibles (— 15° à + 35°) par suite des différences considérables d'altitude. Cette température, douce dans les vallées, devient parfois rigoureuse sur les sommets de la Côte-d'Or, comme sur les plateaux de Langres et du Châtillonnais. La région où le froid se fait le plus vivement sentir est le Morvan, région au sol imperméable, coupée d'étangs, battue par les vents. A Dijon, la moyenne annuelle dépasse de 1° celle de Paris, qui est d'environ

CHATILLON-SUR-SEINE. — Église Saint-Vorles et Perthuis au Loup.



DIJON. — Porte extérieure de l'Hôtel de Vogüé.

10° Des observations pratiquées en 1899 dans les 70 stations météorologiques du département, il résulte que la hauteur moyenne de l'eau tombée s'est élevée à 0m7514, supérieure de 0m1577 à celle de l'année 1898. C'est à Saulieu que la précipitation des eaux pluviales atteint son maximum, 0m9250 en 1899. Cette hauteur diminue en descendant les pentes des deux bassins de la Seine et de la Saône, en exceptant toutefois du premier la région avoisinant les sources de la Seine. Si le Châtillonnais est humide, la vaste plaine de la Saône est en revanche bien sèche. Les vents les plus fréquents sont ceux du N. et du S., puis viennent ceux de l'O. et de l'E. enfin.

Divisions administratives

Étendue : 876 115 hectares (Cadastre).

Population (1896) : 368 168 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Dijon	1	17	264
Sous-Préfectures	*Beaune*	1	10	194
	Châtillon-sur-Seine	1	6	115
	Semur	1	6	159
		Total. . 4	Total . 56	Total. . 717

LISTE DES CANTONS

Dijon. . . . . Auxonne, Dijon E., Dijon N., Dijon O., Fontaine-Française, Genlis, Gevrey-Chambertin, Grancey-le-Château, Is-sur-Tille, Mirebeau, Pontailler, Saint-Seine-l'Abbaye, Selongey, Sombernon.

Beaune . . . . Arnay-le-Duc, Beaune N., Beaune S., Bligny-sur-Ouche, Liernais, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Pouilly-en-Auxois, Saint-Jean-de-Losne, Seurre.

Châtillon-sur-Seine . Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource.

Semur . . . . Flavigny-sur-Ozerain, Montbard, Précy-sous-Thil, Saulieu, Semur, Vitteaux.

CULTES. — **Culte catholique.** Évêché : Dijon, érigé en 1731 et formé d'un démembrement de celui de Langres. En 1802 le diocèse comprenait les deux départements de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Le diocèse de Langres ayant été rétabli en 1817, celui de Dijon n'embrasse plus que le département de la Côte-d'Or seul. Il est suffragant de Lyon. Il compte 38 cures, 477 succursales, 15 vicariats rétribués par l'État. Dijon possède un séminaire diocésain. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent surtout d'enseignement et de prédication; celles de femmes, beaucoup plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, ou sont vouées à la vie contemplative. Un certain nombre ont leur maison-mère dans quelques villes du département. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D.-de-Beaune, N.-D.-de-Bon-Espoir à Dijon, N.-D.-du-Chemin à Serrigny, N.-D.-de-Cîteaux à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux, N.-D.-St-Hippolyte à Argilly, N.-D.-de-Domois à Fenay, le St-Enfant-Jésus à Beaune, N.-D.-d'Étang à Velars, N.-D.-de-Lée à Bessay-les-Cîteaux, N.-D. de Pitié à Volnay, N.-D. de Bonvrav à Jours-en-Vaux, S. S. Abdon et Sennen à Villers-la-Faye, St Bernard à Fontaine-lès-Dijon, St Frou ou Frodulphe à Barjon, St Marcoul à Gissey-sous-Flavigny, St Philibert à Velle-sous-Gevrey, Ste Philomène à Clanot et à Villiers-les-Pots, Ste Reine à Alise, Ste Sabine à Détaccy, St Valentin à Griselles, N.-D.-de-la-Serrée à Nuits et N.-D. des Vignes à Volnay.

Culte protestant. Les adhérents à l'église réformée de France sont rattachés au Consistoire de Dijon, qui comprend 3 départements (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Haute-Marne) et fait partie de la 5e circonscription synodale. Il y a des annexes à Auxonne, Beaune, Is-sur-Tille.

Culte israélite. Les adhérents à ce culte forment une communauté, celle de Dijon, rattachée à la circonscription de Lyon.

ARMÉE. — Ce département fait partie de la 8e région militaire qui compte 8 subdivisions de région, dont 2, celles d'Auxonne et Dijon, appartiennent au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 8e corps d'armée dont le chef-lieu est **Bourges**. La garnison de Dijon se compose d'un régiment d'infanterie, d'une compagnie d'un second régiment et d'un bataillon d'un troisième régiment, de la P. C., d'un bataillon de chasseurs à pied, d'un régiment de cava-

SEMUR. — Vue prise sur la rive d. de l'Armançon.

lerie dragonse, d'un escadron du train des équipages, d'une section de commis et ouvriers d'administration et d'une section d'infirmiers militaires ; celle de **Beaune** d'un régiment de cavalerie (chasseurs) ; celle d'**Auxonne** d'un régiment d'infanterie et d'un régiment de cavalerie (chasseurs). En outre, le département ressortit à la 8e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. Dijon constitue une véritable place forte. Depuis 1870 on y a construit une série de forts qui commandent le défilé par lequel passent le canal de Bourgogne, la grande ligne P.-L.-M., ainsi que le nœud des divers embranchements qui en partent. Le périmètre de la ceinture de ces forts est très étendu ; au N. le fort d'Asnières et ... battant les routes de Bar-sur-Aube et de Langres ; à l'E. le fort Varois et la redoute St-Apollinaire battent les routes de Gray et de Pontailler ; le fort de Sennecey bat la route de Besançon ; au S. le fort de ...



FONTENELLE. — Vue de l'intérieur du village.

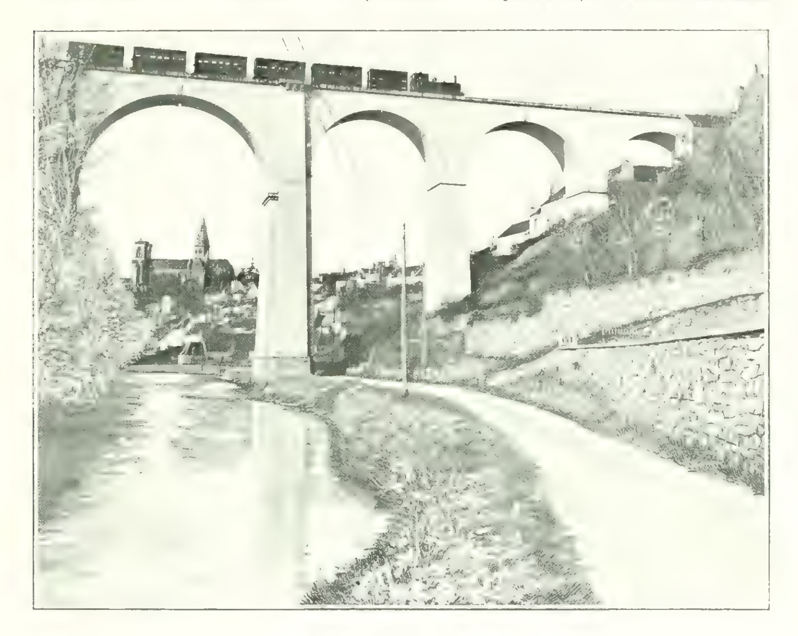
regard voit tous les abords de ce secteur ; à l'O. le sommet du Mont Afrique est occupé par un ouvrage précédé des batteries du camp romain, de la pointe S., de Flavignerot et de la pointe N., cet ensemble couvrant à 5 kil. en avant le fort de la Motte-Giron, ouvrage central dominant la ville de Dijon. Enfin, au N.-O., le fort d'Hauteville commande la route de Châtillon-sur-Seine. Auxonne, ancienne place déclassée, faisant le ... et pouvant servir de noyau à une double tête de pont sur la Saône, n'a conservé de ses fortifications que le front S.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Dijon**. Il y a 4 **Tribunaux de 1re instance** à Dijon, où siège la **Cour d'assises**, à Beaune, Châtillon-sur-Seine et Semur. Il existe 6 **Tribunaux de commerce** à Dijon, Auxonne, Beaune, Châtillon-sur-Seine, Nuits-Saint-Georges et Saint-Jean-de-Losne, 1 **Conseil de Prud'hommes** à Dijon et 1 **Justice de paix** dans chacun des 36 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'Académie de Dijon ...

SEMUR. — Porche intérieur de l'église Notre-Dame.

prend les cinq départements de la Côte-d'Or, de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Nièvre et de l'Yonne. L'**Université de Dijon**, qui compte environ 600 étudiants, comprend les **Facultés de Droit, de Lettres, de Sciences** et **1 école préparatoire de Médecine et de Pharmacie**. L'enseignement supérieur est encore représenté par l'**école nationale des Beaux-Arts**, par l'**école du Conservatoire national de musique** et l'**école supérieure de Commerce** de Dijon. L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : **1 lycée** à Dijon (lycée Carnot), **1 collège communal** à Arnay-le-Duc, à Auxonne (collège Prieur de la Côte-d'Or), à Beaune (collège Monge), à Châtillon-sur-Seine, à Saulieu, à Semur ; pour les filles, **1 lycée** à Dijon. Il existe des **établissements libres** à Beaune, Dijon (7), **1 école secondaire moderne** à Dijon et **1 petit séminaire** à Plombières-lès-Dijon.



SEMUR. — Viaduc sur l'Armançon.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école d'application) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Dijon. On trouve des **écoles supérieures** de garçons à Dijon, Montbard et Nolay et de filles à Dijon. Des **cours complémentaires** (pour garçons) ont lieu à Beaune, Genlis, Nuits-St-Georges, St-Jean-de-Losne ; et pour filles, à Beaune et à Nuits-St-Georges. Enfin, il existe des **pensionnats primaires** à Nolay et à Semur. Dans un autre ordre d'idées, signalons l'**école pratique de commerce et d'industrie** pour jeunes filles de Dijon.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône, sous-arrondissement de Dijon (division du N.-E.), à la 6e région agricole (E.), à la 7e conservation forestière (Dijon) et à la [illegible] inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Au point de vue agricole, la Côte-d'Or est un département de grande culture, où plus de 110000 habitants vivent du travail de la terre. Plus des 4/5 des propriétaires font valoir eux-mêmes. Sur les 876000 hectares de surface, les terres labourables en occupent 455000, les forêts et les bois 250000 et la vigne 25000. Les progrès de la culture répondent aux efforts soutenus qu'encouragent les 27 comices agricoles, les diverses sociétés, les 182 champs d'expériences et de démonstration avec les jardins scolaires que possède le département.

L'enseignement agricole comprend : une Station agronomique et une Chaire départementale d'agriculture à Dijon, des Chaires spéciales d'agriculture, une École d'agriculture à Châtillon-sur-Seine (La Barotte), une École pratique d'agriculture et de viticulture à Beaune. En outre, l'École supérieure du commerce de Dijon possède une section spéciale de chimie, d'œnologie et de viticulture destinée à rendre de grands services, en attendant la création poursuivie d'un Institut œnologique.

La culture des céréales, dont la production dépasse la consommation et qui comprend surtout le blé, l'avoine et l'orge, prospère dans l'arrondissement de Semur. Elle réussit encore dans les plaines ou sur les plateaux des autres arrondissements, sauf aux bords sablonneux de la Saône. Les terres du canton de St-Jean-de-Losne sont propices à la culture du maïs. Voici le tableau statistique pour les céréales en 1899 :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	127.289 hectares	2.542.405 hectol.	Sarrasin . . .	1.782 hectares	18.405 hectol.
Méteil	208 »	2.717 »	Avoine	96.419 »	1.844.256 »
Seigle	10.594 »	155.177 »	Maïs .	2.506 »	46.742 »
Orge	22.264 »	447.728 »			

La pomme de terre a occupé 27.182 hectares et a produit 2.516.215 quintaux. Les plus belles prairies naturelles sont celles des bords de la Saône. Voici le tableau de la production fourragère :

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betteraves fourragères		11.501	2.525.862	Fourrages annuels	2.896	101.287
Prairies artificielles	Trèfle	15.556	524.662	Prairies temporaires. . . .	2.227	26.190
	Luzerne	15.517	577.287	Prés naturels. 1re coupe .	65.767	784.581
	Sainfoin	16.051	292.665	Prés naturels. Regains .	»	178.165
	Légumineuses.	854	22.961	Herbages	1.056	129.295

La culture maraîchère est importante à Beaune. On estime particulièrement les navets de Duesme, d'Origny, d'Orret et de Saulieu, les oignons d'Heuilley, les haricots d'Aiserey, les lentilles d'Étaules et de Nolay, le raifort et les melons d'Auxonne. Il y a des cressonnières dans la vallée de l'Ouche, notamment à Chaudenay-le-Château. On trouve des truffes au N. du canton de Salongey : la production en 1899 a été de 100 kilogrammes.

La culture des plantes industrielles comprend : la betterave à sucre, répandue principalement autour de Châtillon et qui a occupé 2556 hectares fournissant 565.878 quintaux ; le tabac, qui avec 70 hect. 66 a produit 141.526 quintaux ; le sénevé, dont la graine alimente les fabriques de moutarde de Dijon et de Semur ; le houblon, dont les voies ferrées de Dijon à Châtillon-sur-Seine par Is-sur-Tille et à Gray traversent les champs de culture et qui, pour une surface de 1056 hectares, a donné un rendement de 11.925 quintaux ; le chanvre et le lin, qui n'ont occupé respectivement que 6 hect. 26 ares et 5 hect. 57 ares pour des rendements de 59 et de 15 quintaux de graines ; enfin, le colza et la navette. Ces deux dernières plantes oléagineuses ont fourni 5778 et 8415 hectolitres de graines, pour des surfaces respectives de 542 et de 1168 hectares. La vigne, qui occupait 26.406 hectares auxquels il faut ajouter les 1554 hectares nouveaux plantés en 1899, est la source la plus importante de la richesse agricole. Elle est répartie dans les cinq régions dénommées : la Côte, l'Arrière-Côte, la Plaine, le Val-de-Saône, l'Auxois et le Châtillonnais. La « Côte » se divise en trois parties : Côte de Beaune au S., assise sur l'oolithe supérieur et l'oxfordien, se terminant à Ladoix ; la Côte de Nuits, sur l'oolithe inférieur et l'oolithe moyen, faisant suite à la première et finissant à Fixin ; la Côte dijonnaise qui continue celle de Nuits et s'achevant à la pointe N. de la chaîne de la Côte-d'Or. Cette côte, tant célébrée par les poètes et les gourmets, étend ses pentes sur une longueur de 60 kilomètres et une largeur de 500 mètres, ce



SAULIEU. — Un attelage dans le Morvan.

qui donne une superficie de 5000 hectares, occupant les versants S. et S.-E. de la Côte-d'Or, entre Dijon au N. et Santenay au S. La vigne ne s'y élève jamais jusqu'à leur sommet, ni ne descend jusqu'à leur base. On la cultive entre 240 et 520 mètres. C'est le gamay qui fournit la quantité; le pineau seul donne la qualité. Les 7/10 des cépages sont greffés sur plants américains. La côte de Nuits produit les Chambertin, les Romanée, les Vougeot, les St-Georges, etc. La côte de Beaune, qui occupe le premier rang et où la propriété atteint le respectable prix de 70.000 francs l'hectare, donne le Corton, le Volnay, le Pommard, le Meursault, le Beaune et les grands vins blancs des Perrières, des Charmes, de la Goutte-d'Or et du Montrachet, la perle des vins blancs. Tous ces crus fameux se distinguent par leur couleur vermeille, leur fraîcheur délicieuse, la finesse exquise de leur bouquet et se recommandent par leur chaleur et la délicatesse de leur saveur. Ce sont les joyaux de la couronne vinicole de la France. Les autres régions produisent des vins rouges et blancs doués de mérites réels, mais qu'éclipse la gloire de ceux que nous avons nommés. La production vinicole de 1899 a été de 525 835 hectolitres dont la valeur est estimée à plus de 25 000 000 de francs. Le reste de la production fruitière peut être passé sous silence. Sur les 250 000 hectares de forêts et de bois, l'État en possède 40 000. Les principales forêts occupent surtout la partie orientale du département. Citons celle de Velours, de Châtillon (8640 hectares), de la Chaume (2587 hectares), du Grand-Jailly (1511 hectares), de Nesle, de Cîteaux (3497 hectares), de Borne (942 hectares), de Champ-Jarley (655 hectares), etc.

Au 31 décembre 1899, on comptait dans le département 47 200 animaux d'espèce chevaline, 183 d'espèce mulassière, 2425 d'espèce asine. L'espèce bovine était représentée par 157 439 animaux dont 77 299 vaches ayant produit 1 012 507 hectolitres de lait, avec lequel on fabrique surtout des fromages estimés, particulièrement celui d'Époisses. L'espèce ovine comptait 288 478 représentants ayant fourni 6952 quintaux de laine pour 215 941 animaux tondus.

Enfin l'espèce porcine comptait 65 810 sujets et l'espèce caprine 4074. Les ruches d'abeilles, au nombre de 26 812, ont produit 98 152 kilog. de miel et 20 791 kilog. de cire.

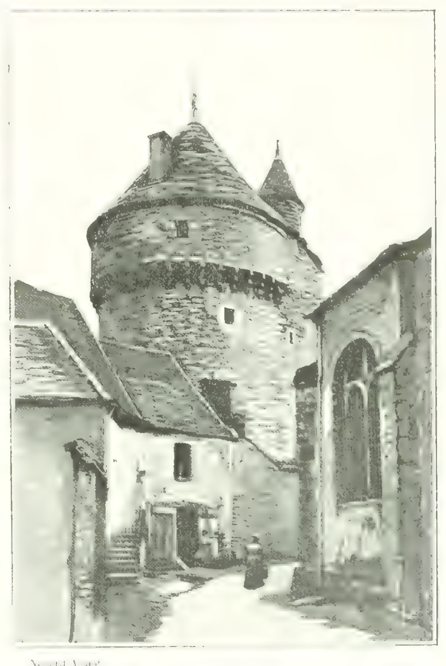
Les cours d'eau renferment peu de truites. Le repeuplement par des espèces courantes se poursuit, grâce aux bassins d'alevinage de Montbard, de Marigny, des Granges (près Grignon), de Beaugey (près Pont-d'Ouche), au bassin de pisciculture créé sur la rive d. du canal de Bourgogne à St-Martin (Yonne) et au bassin d'Auxonne, qui fournit de la perche, de la tanche, du chevenne, de la brème et de la rousse.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il existe 4 concessions de mines dans le département, dont deux de **fer** à Marsannay-le-Bois (451 hectares) et à Villecomte (247 hectares), une de **houille** à Aubigny-la-Ronce (1856 hectares) et une d'**anthracite** à Sincey-lès-Rouvray (1141 hectares). Seule, cette dernière est exploitée et a produit 1800 T. de combustible en 1899. On compte 5 **carrières** souterraines et 215 à ciel ouvert, d'où l'on extrait des pierres de taille, des moellons, des pierres à chaux et à ciment, du sable, de la marne, du phosphate de chaux. Le tonnage extrait s'est élevé à 361 108 T. Le phosphate de chaux fossile s'exploite aux environs de Semur et dans le canton de Pouilly, le sable à Santenay, la pierre à plâtre à Blaisy, Sombernon. Le ciment se fabrique à Pouilly-en-Auxois, aux Laumes et à Venarey. La pierre à bâtir, très abondante, s'extrait à Asnières, Binges, Dijon, Gemeaux, Is-sur-Tille, Larrey, Lux, Ste-Anne, etc. On trouve des pierres lithographiques à Courcelles et à Montliot. Ste-Sabine fournit des pavés. Les marbres abondent dans la Côte-d'Or, diversement colorés, et occupent un certain nombre de scieries. Il existe également de grandes variétés de couleurs et de grain dans les pierres exploitées. Saulieu et le Morvan fournissent des granits employés en bordures de trottoirs et dallages. Parmi les usines mettant en œuvre les produits réfractaires, citons la **verrerie** de Velars, la fabrique de **vitraux** de Dijon, la **poterie** de la Villotte à Sombernon, les **faïenceries** de Collonges-lès-Premières, Longchamps, Premières et Villers-les-Pots. On compte aussi un grand nombre de **tuileries** et de **briqueteries**.

INDUSTRIES AGRICOLES. La minoterie est une industrie assez importante; citons les moulins de Dijon et de Plombières sur l'Ouche, de Mirebeau sur la Bèze, de Renève sur la Vingeanne, de Verrey-sous-Salmaise sur la Brenne, de Semur sur l'Armançon, etc. Il existe des

distilleries à Genlis, St-Jean-de-Losne et à Vosonne; des huileries à Beaune, Saint-Nicolas, etc.; des **brasseries** à Arnay-le-Duc, Auxonne, Beaune, Châtillon, Dijon, Semur; des **vinaigreries** à Beaune, Dijon, Nuits-St-Georges, Nolay, Pouilly-sur-Saône; des **sucreries** à Aiserey, Brazey-sur-Ouche, Collonges-lès-Premières, Dienay. On compte plusieurs **moulins** à tan. Une manufacture de **tabacs** existe à Dijon. L'industrie du bois est représentée par les **scieries** de Dijon, Châtillon-sur-Seine, Semur, etc.; les **saboteries** de Saulieu et du Morvan; les **tonnelleries** de Beaune, Meursault et Nuits. Dijon fabrique des **billards** et fait de la **carrosserie**. Les produits agricoles consistent en **fromages** de Châtillon-sur-Seine, d'Eschenon et d'Époisses, en **confitures** d'épine-vinette de Chanceaux et de Dijon, en **pains d'épice** (nonnettes, chanoinesses, etc.), de Dijon, en **anis** de Flavigny, en **bâtons vanillés** de St-Seine-l'Abbaye, en **cassis** et **liqueurs** de Dijon, en **moutarde** de Dijon et de Velars. Les biscuits et la charcuterie de Dijon sont en outre très estimés.



ARNAY-LE-DUC. — Tour du Château de la Motte-Forte.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. On compte 6 usines métallurgiques en activité produisant des fers marchands, des pointes, fils de fer, outils pour l'agriculture, tubes pour chaudières, récipients pour gaz comprimé, projectiles pour artillerie et tôles. La production en fer, en 1899, s'est élevée à 5850 t., celle de l'acier (acier dénaturé) à 9600 t. Citons les usines de Ste-Colombe-sur-Seine et de Chamesson (fers et tôles, fils de fer et pointes), de Montbard (corps creux), de Bèze (fers), de Montzeron (outils, machines-outils), de Dijon (outils, machines, construction mécanique). Brazey-en-Plaine a une fonderie de 2 fusions; Arnay-le-Duc fabrique des limes et des crépins, Til-Châtel des pelles et Châtillon des chaînes.

INDUSTRIES TEXTILES. Ces industries, peu développées, ne sont représentées que par la **filature de coton** de Troubans (24 000 broches), le **tissage** de Brazey-en-Plaine (500 métiers). Dijon fabrique de la **bonneterie**, Châtillon-sur-Seine, des bretelles. Il existe aussi quelques **filatures de laine** à Arnay-le-Duc, Courchamps, Dijon, Semur et Vitteaux. On fabrique aussi de la toile à Arnay-le-Duc, Laignes et Vitteaux.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Les **produits chimiques** sortent des usines du Foulon à Plombières (acide sulfurique), de Pouilly-sur-Saône, de Tarsul-sur-Ignon et de Leuglay (alcools de bois). Les engrais chimiques, le noir animal, la colle, sont fabriqués à Semur. Outre des **teintureries** à Beaune, on peut encore citer les **savonneries** et **stéarineries** de Dijon, la **poudrerie** nationale de Vonges et les fabriques d'**encre** de Dijon.

INDUSTRIES DIVERSES. Il y a des **papeteries** à Fontenay, Pellerey et Poncey, des **imprimeries** importantes à Dijon; des **tanneries** à Dijon, Saulieu et Semur. Enfin Dijon fabrique de la **chaussure**.



BEAUNE — Beffroi et Statue de G. Monge.

Au 1er janvier 1900, on comptait dans le département 608 établissements en activité dans lesquels on pouvait disposer d'une force de 9750 chevaux-vapeur.

Commerce

Le département de la Côte-d'Or est riche par toutes ses productions, et se suffisant par lui-même n'a qu'un commerce très faible d'importation. Il reçoit des matières premières nécessaires à certaines industries spéciales, comme des graines de sénevé pour sa moutarde, etc., des articles de modes, nouveautés, librairie, bijouterie, et surtout de la houille en provenance des bassins du centre et de celui de Valenciennes.

Au premier rang des articles d'exportation se placent les vins, eaux-de-vie et liqueurs, qui circulent en France et à l'étranger. Le commerce des grains et farines y est fort important. Dijon en est le principal marché. Paris est en partie approvisionné en bestiaux par la Côte-d'Or. L'Auxois et le Morvan lui ont envoyé, en 1899, plus de 6500 animaux d'espèce bovine; le Châtillonnais a fourni 51 500 moutons. Les principaux marchés sont Selongey et Recey-sur-Ource pour la race ovine, Arnay-le-Duc, Saulieu et Semur pour la race bovine. Les autres articles consistent en denrées (vinaigre, moutarde, pain d'épice, miel, houblon), en matériaux de construction (pierre, marbre, plâtre, ciment), en métaux (fer, acier), en bois du Morvan, en écorces, en charbons, en étoffes, en savons et produits chimiques, etc.

La succursale de la Banque de France à Dijon occupait, en 1899, la quatorzième place pour le chiffre d'affaires. Les deux gares de cette ville ont eu la même année, un trafic total de 8[illegible] T.; le port sur le canal de Bourgogne a reçu ou expédié 94 774 T. de marchandises. Le canal de Bourgogne a fourni un tonnage effectif de 558 655 T., celui de la Marne à la Saône (partie ouverte dans la Côte-d'Or) de 9248 T., la rivière de Saône (section de Corre à St-Jean-de-Losne, 168 kil.) de 497 557 T. et pour la section de St-Jean-de-Losne à l'Ile Barbe (202 kil.) de 901 509.

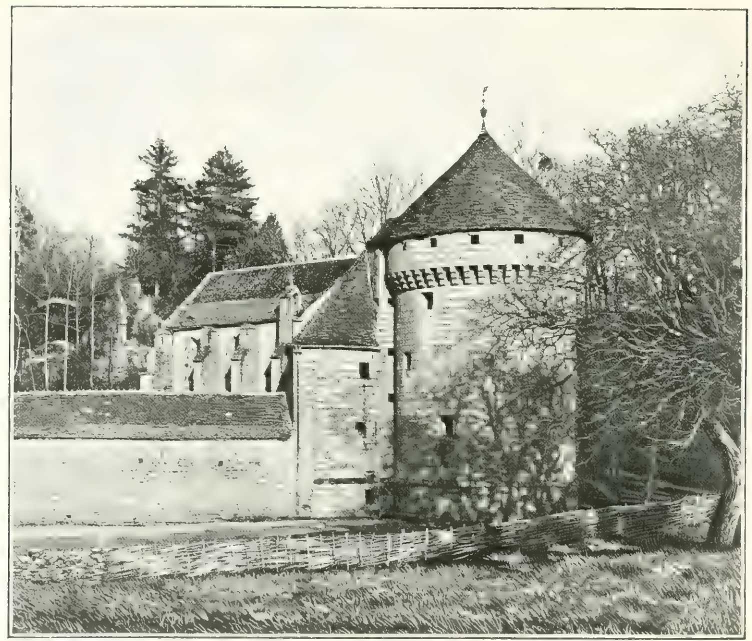
Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	797.625	Saône (navigable dans tout le dépar.)	80.
— — voie étroite	209.878	Canal de Bourgogne (cours dans le dép.)	151.100
Routes nationales	714.928	Canal de la Marne à la Saône (de Heuilley-sur-Saône à la limite de la Côte-d'Or)	59.[illegible]
— départementales	827.216		
Chemins vicinaux de grande comm.	1.197.297	Canal du Centre (Long. dans le dép.)	[illegible]
— — d'intérêt commun	240.772	Canal du Rhône au Rhin id.	[illegible]
— — ordinaires	5 411.721		



DIJON, ville décorée pour sa belle conduite en 1870, est une cité aimable, gaie, mouvementée, qui s'est beaucoup transformée dans le dernier quart du XIXe s. L'Ouche, rivière limpide qui coule dans la partie S.-O. et à laquelle le Torrent du Val Suzon alimentant ses fontaines vient se joindre après avoir traversé le nouveau quartier de la Porte Neuve, limite au N., avec le canal de Bourgogne qui en suit la vallée, la crête de la Côte-d'Or se dirigeant vers le S. du département. La partie ancienne de la ville forme un parallélogramme dont les côtés, coupés de larges *Places* bien décorées, constituent une ligne presque ininterrompue de beaux boulevards. C'est principalement au centre de ce parallélogramme que l'on trouve, autour du Palais des Ducs de Bourgogne et de l'église Notre-Dame, de vieux Hôtels de la Renaissance, des maisons anciennes bordant des rues pittoresques, étroites souvent, comme les *rues [illegible]* etc. Tout autour du parallélogramme s'est fait le Dijon moderne, avec ses belles constructions privées ou publiques. [illegible] c'est surtout une ville industrielle qui s'est juxtaposée à l'ancienne. Ajoutons que, par sa situation topographique, Dijon est une ville importante tant au point de vue militaire que sous le rapport commercial et industriel. Dans les arts et dans les lettres, elle a conquis l'un des premiers rangs [illegible] des hommes célèbres qui y virent le jour est des plus variées et des plus abondantes.

Au premier rang des monuments religieux se trouve la *cathédrale St-Bénigne*, ancienne abbatiale, réédifiée au XIIIe s. au-dessus d'une crypte du XIe s., restaurée en 1858. Deux tours flanquent la façade O. et une flèche en bois, haute de 95 m., refaite en 1885, s'élève au-dessus de la croisée. A l'intérieur, qui comporte trois nefs avec transept et triple abside, on remarque : des tombes des XIVe et XVe s., des tombeaux avec statues du XVIIe s., des statues des XVIIe et XVIIIe s. d'artistes bourguignons, de très belles orgues, des stalles du XVIIIe s. et quelques toiles intéressantes. Les restes des ducs de Bourgogne, inhumés à la Chartreuse de Champmol, reposent dans les caveaux de St-Bénigne depuis 1791. Sur l'emplacement des bâtiments abbatiaux dont il reste une galerie voûtée du XIIIe s., ont été construits au XVIIIe s. le *Palais épiscopal* et le *Grand*



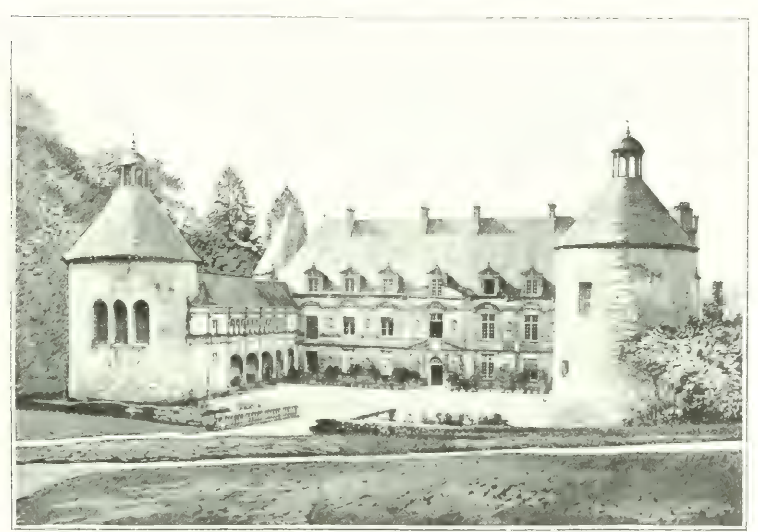
Négatif Remy Gorget

ANTIGNY LA VILLE. — Château.

Séminaire. *L'église Notre-Dame*, élevée au XIVe s. dans le style du XIIIe, présente à sa façade O. deux étages d'arcatures au-dessus de son triple portail, couronnés, ainsi que ce dernier, d'une frise curieuse. La tourelle de d. est surmontée d'un jaquemart enlevé en 1382 à Courtrai par Philippe le Hardi; la tour centrale a été remaniée de 1880 à 1885. A l'intérieur on remarque des vitraux du XIVe au XVIe s. dont plusieurs proviennent de la Sainte Chapelle des ducs de Bourgogne, un beau bas relief dans la sacristie (l'*Assomption*), une Vierge Noire du XIIe s., en bois, un groupe du XVe s. sculpté (la *Trinité*). *L'église St Michel* (XVe et XVIe s.), à la construction de laquelle a collaboré le fameux artiste Hugues Sambin, sculpteur et architecte, présente une des plus agréables façades de la Renaissance. Les bas-reliefs du tympan du portail sont intéressants: à l'intérieur, on remarque quelques tableaux et les boiseries du chœur. *L'église St Jean* (XVe s.), qui s'élève sur l'emplacement d'une autre église construite par Philippe le Bon, en a conservé les

deux tours, du chevet ; la nef en est vaste ; l'abside intérieure est décorée de peintures récentes. L'église St-Étienne n'est autre que celle de l'abbaye du même nom, fondée au [illegible] s., très florissante sous les Ducs de Bourgogne, devenue cathédrale en 1731 ; elle est aujourd'hui transformée en Bourse de Commerce ; la salle capitulaire est occupée par la Chambre de commerce. Les bâtiments de l'ancien évêché, où l'on remarque une porte fortifiée du XVe s., y attiennent. Des fouilles pratiquées sous le chœur ont mis à jour des parties de l'ancienne crypte. L'église St-Philibert, désaffectée, a une porte latérale romane (porte S.) et se termine par une flèche gothique. De l'église St-Nicolas, il ne reste qu'une tour (XVIe s.). L'église des Carmélites, qui a un portail élégant (1650), est transformée en prison militaire. St-Pierre, du style ogival du XIIIe s., Ste-Chantal, du style roman, la [illegible], sont modernes. L'ancienne chapelle du Collège des Jésuites est du XVIIIe s. Le Temple protestant est moderne ainsi que la Synagogue (18[illegible]), du style byzantin.

L'architecture civile est fort intéressante à étudier dans Dijon. Le Palais des Ducs de Bourgogne,



Nég. Venet

BUSSY-LE-GRAND. — Château de Bussy-Rabutin.

puis des États, ou encore Logis du Roi, s'éleva d'abord sur des substructions romanes. Philippe le Hardi le reconstruisit en 1366. On doit à Philippe le Bon la grande tour ou Tour de la Terrasse (1419), enchâssée dans les constructions élevées au XVIIe s. par les États. Le grand escalier des États date de 1733-1738. La Salle a été somptueusement décorée (1895). La construction de la partie dénommée Palais des Beaux-Arts ne remonte qu'à 1852. En dehors de la Tour de la Terrasse, les parties anciennes comprennent encore la Tour de Bar ou de Brancion, la Salle des Gardes et les Cuisines. Le Palais, devenu aujourd'hui l'Hôtel de Ville, renferme les services publics, les Musées, l'école des Beaux-Arts, des bureaux de [illegible], etc. Le Palais de Justice (XVIe s., restauré de nos jours) présente à sa façade un porche élégant ; on remarque à l'intérieur une salle voûtée avec poutres en bois sculpté (1574). Un bâtiment moderne (1853) abrite le Tribunal de Commerce ainsi que les Justices de paix et le Conseil des prud'hommes. Un vieux puits en pierre (1545) avec des fragments sculptés orne la cour qui en précède l'entrée. L'Asile des aliénés (1843) occupe l'emplacement de la Chartreuse de Champmol (XIVe s.), dont il reste encore le portail de l'ancienne chapelle avec 5 statues, la Tour octogonale avec escalier donnant

accès à la tribune et le piédestal hexagonal connu sous le nom de *Puits de Moïse*, œuvre superbe du Flamand Claus Sluter, dont les faces sont décorées de six statues des prophètes : Moïse, David, Jérémie, Zacharie, Daniel et Isaïe, placées au-dessous d'une guirlande d'anges aux ailes éployées. L'*Hospice Ste-Anne* occupe l'ancien couvent des Bernardines ; la chapelle date de 1790. L'*École de Droit* avec la *Bibliothèque* sont installées dans l'ancien collège des Jésuites. Dans la cour intérieure décorée du buste du jurisconsulte Proudhon (1758-1838), on remarque des niches et des écussons sculptés au-dessus des portes. La *Bibliothèque* compte 125 000 volumes, 1600 manuscrits et 196 incunables. L'*Académie*, le *Conservatoire de musique*, la *Préfecture*, n'offrent rien de saillant. Parmi les édifices tout à fait modernes, citons la *Gendarmerie*, le *Lycée Carnot*, la *Caisse d'épargne*, l'*École normale de filles*, etc. L'*Hôpital général* (XVIIe s.) et l'*École de médecine* sont presque entièrement isolés par des bras de l'Ouche. Les *archives départementales* sont installées dans un édifice de 1707 qui fut l'Hôtel de Ville jusqu'en 1833. Dijon renferme un grand nombre d'*Hôtels* des XVIe et XVIIe s. : l'*Hôtel Mimeure* (1557), l'*Hôtel Fyot* (XVIe s.), l'*Hôtel de Vogüé* (XVIe s.), l'*Hôtel de Vergy*, etc. ; la ville compte aussi des *maisons anciennes* fort remarquables : *Maison Richard* ou des *Chambellans* ; *Maison Milsand* ; *Maison* dite des *Ambassadeurs d'Espagne*, toutes situées *rue des Forges* ; une autre *maison* (1, rue Jeannin) possède une façade sur cour avec médaillons sculptés, avec un puits en fer forgé. On en trouve encore dans les *rues du Bourg*, *Chaudronnerie* (*Maison dite des Cariatides*), *Vannerie*, *Verrerie*, *Vauban*, *Chabot-Charny*, *Amiral-Roussin*, etc.

La capitale de la Bourgogne possède de belles promenades : la plus considérable est le *Parc*, au S. de la ville ; près de la gare principale se trouve la charmante *Promenade de l'Arquebuse* réunie au *Jardin botanique* et qui renferme un Muséum d'histoire naturelle. Dans le Musée botanique on remarque un riche herbier. Le *Square de la Place Darcy* renferme : le réservoir qui alimente en partie les *Fontaines* de la ville et le *Monument* élevé par la ville à l'ingénieur *Darcy* en 1859. En avant se dresse la *statue* en bronze du grand sculpteur *J. Rude* (1886) précédée elle-même d'un arc de triomphe élevé en 1785 en l'honneur du Prince de Condé, sur l'emplacement de la *Porte Guillaume*. Au centre de la *Place St-Bernard* se dresse la statue du célèbre moine réformateur, né en 1091 à Fontaine-lès-Dijon et dont le piédestal est orné de six statues en bas-reliefs : le pape Eugène III, Hugues le Pacifique, Pierre le Vénérable, Hugues des Païens, Suger et Louis le Jeune. Au milieu de la *Place de la République* s'élève le *Monument Carnot* (1899) avec des statues, l'*Histoire*, de Mathurin Moreau, la *Gloire* et la *Douleur*, de Paul Gasq, sculpteur dijonnais, dont deux autres œuvres ornent la façade de la Bourse du Commerce, les statues personnifiant l'*Agriculture* et l'*Industrie*. La *Place du 30 Octobre* est ornée du *Monument de la Défense* (1880) consacré à la mémoire des citoyens morts le 30 octobre 1870 en défendant la ville : la statue de la *Résistance* est de Cabet et le bas-relief du piédestal est l'œuvre de Mathurin Moreau. La *Place St-Pierre*, ornée d'un square et d'un bassin, précède la belle avenue qui conduit au Parc. La *Place d'Armes* forme un hémicycle d'arcades, au-dessus desquelles court une balustrade en pierre et précède le Palais des Ducs de Bourgogne. Dijon a encore élevé en 1875 une *statue* au musicien *Rameau*, œuvre de Guillaume, qui se dresse entre le *Théâtre* et l'*École nationale des Beaux-Arts* et une *statue* au *général Garibaldi* qui défendit Dijon contre les Allemands.

Le *Musée*, créé en 1799 par le peintre F. Devosge, dont Prud'hon et F. Rude furent les élèves, auquel on doit encore la fondation de l'École des Beaux-Arts et qui lui légua une bonne partie de ses œuvres, n'a cessé de s'accroître par des dons volontaires, notamment par une collection de toiles et d'objets d'art légués en 1878 par M. et Me Trimolet, par la collection His de la Salle, etc. La sculpture occupe 5 salles du rez-de-chaussée ; outre quelques œuvres originales, on y rencontre de nombreux moulages d'après Claus Sluter, F. Rude, etc. Les 22 salles du premier étage renferment, outre la peinture, des meubles, des objets d'art, des estampes, des monnaies et médailles, etc. Les écoles anciennes et modernes, françaises et étrangères, y sont fort bien représentées. L'une des salles, la *Salle des Gardes*, entièrement restaurée et décorée d'une cheminée monumentale, renferme le tombeau de Philippe le Hardi, œuvre de Claus Sluter et celui de Jean Sans Peur et de Marguerite de Bavière dû à la collaboration de Juan de la Huerta et d'Antoine le Mouturier. Tous deux ont beaucoup d'analogie avec la série de 40 statuettes ornant les colonnades des soubassements. Le *Musée archéologique* comprend des objets préhistoriques, gallo romains, mérovingiens, du moyen âge et des temps modernes. Il occupe 3 salles du Palais des Ducs de Bourgogne. Dijon porte un nom célèbre dans les fastes de la gastro-



BEAUNE. — Église Notre-Dame. Abside.

nomie : outre ses vins, son pain d'épice, sa moutarde, son cassis, sont recherchés. Aux environs on peut faire des promenades charmantes et variées, dans la fraîche vallée de l'Ouche, dans celle du Suzon et au Mont-Afrique.

Auxonne, est bâtie dans une large plaine et sur la rive d. de la Saône. De ses anciens remparts, il reste le *Château* (xvie s.) avec cinq tours cylindriques, la *Porte Nationale* (xviie s.), la *Porte Damain* (xve s.) dont la façade extérieure à la ville est assez curieuse par ses sculptures. L'*Arsenal* (1673), dont on voit encore les deux portes sculptées, est transformé en halle et magasins. L'*Hôtel de Ville*, restauré, est un charmant petit édifice du xve s. flanqué de deux petites tourelles à sa façade postérieure. L'*Église N.-D.* (xive s.), ancienne collégiale, est précédée d'un triple porche sculpté surmonté à ses extrémités d'une tour carrée dont celle de d. est seule achevée : à la croisée, une autre tour octogonale se termine par une flèche élevée ; le transept est roman. La place où s'élève l'église est bordée au S. de curieuses *Maisons* du xvie s. On y voit aussi une statue de Napoléon Ier : on sait qu'il y tint garnison comme sous-lieutenant en 1788 et en 1789 et qu'il faillit s'y noyer. La *Bibliothèque* publique compte plus de 7000 volumes. Dans un *Musée* attenant, on remarque quelques peintures et des objets d'art. L'*Hôpital* est de 1624. Dans un certain nombre de rues de la ville, on trouve encore des *maisons* anciennes, à porche, etc. Auxonne possède une promenade ombragée en amont du pont et sur la rive d. de la Saône.

BEAUNE, cité fort ancienne, assise au pied du versant oriental de la Côte-d'Or et arrosée par la Bouzoise, fut très prospère du xiie au xviie s. La révocation de l'Édit de Nantes y tua l'industrie drapière et ce n'est que grâce à la richesse de son vignoble que Beaune a retrouvé son importance d'autrefois. La ville proprement dite est de forme circulaire : une promenade continue bien ombragée, la sépare de ses huit faubourgs, promenade remplaçant en partie les anciens remparts dont on remarque encore des murs avec échauguettes, des fossés et deux tours rondes (xve s.) dépendant de l'ancien château fort. Beaune possède deux monuments très remarquables : l'église N.-D. et l'Hôpital du St-Esprit. L'*Église N.-D.* (xiie et xiiie s.) surmontée d'un clocher superbe à la croisée, est précédée d'un portail triple (xiiie s.) dont on admire les quatre vantaux en bois (xve s.). A l'intérieur on remarque : le chœur et les chapelles circulaires, de vieux vitraux, des retables, des tapisseries et la tribune de l'orgue (xvie s.). Attenant au transept et à d. est le *presbytère* dont on remarque une petite porte du xiiie s. ; à côté est un joli pignon dépendant du Chapitre et de la même époque. L'*Hôpital du St-Esprit* (1443), presque entièrement construit en bois, avec des toits à lucarnes couronnées de girouettes en plomb, est fort bien conservé. Dans la cour intérieure principale, on remarque une chaire extérieure et un puits dont l'armature (xve s.) est en fer forgé. Les parties les plus intéressantes sont : la Salle St-Hugues ou des Malades, décorée de peintures murales, la cuisine avec ses ustensiles du xve s., la pharmacie avec ses anciennes faïences, la Salle du Conseil, ornée de toiles et de tapisseries remarquables, où a lieu la vente annuelle des vins récoltés par l'Hospice et séparée de la Salle des Archives par une porte en fer du xve s., un *Musée* où l'on a réuni des objets d'art ou curieux, parmi lesquels on remarque un chef-d'œuvre, le *Jugement dernier*, retable peint attribué à Van Eyck. Dans la chapelle (1645) de l'*Hospice de la Charité* se trouve une chaire provenant du couvent des Chartreux. Beaune possède encore un *Beffroi* de 1403, un curieux hôtel, l'*Hôtel Meursault* (xve s.), de jolies maisons de la Renaissance, entre autres une avec tourelle d'angle à encorbellement au coin de l'ancienne rue du Lieu-Dieu. La *Chambre de Commerce* est fort bien aménagée dans un vieil hôtel dont le rez-de-chaussée renferme un hall où se font les expositions vinicoles. L'*Hôtel-de Ville* est installé dans l'ancien couvent des Ursulines et renferme la *Bibliothèque* et le *Musée*. La Bibliothèque, fort riche, compte 40000 volumes, 200 incunables et 170 manuscrits ; le Musée contient quelques tableaux, des sculptures, des antiquités, des curiosités diverses et des collections d'histoire naturelle (minéralogie et ornithologie). Un arc de triomphe ou *Porte St-Nicolas* (1761) occupe l'emplacement de l'ancienne porte. Près de là est l'ancienne église de l'Oratoire (1705). L'*église St-Nicolas*, dans le faubourg du même nom, est du xive s., avec un clocher du xiiie s. copié sur celui de N.-D. Dans le faubourg St-Jacques on voit encore le portail de la *Chapelle des Templiers* où Jacques Molay, le dernier maître de l'ordre, prononça ses vœux en 1265. Beaune a élevé une *statue à G. Monge* (1849), un monument à l'agronome-écrivain *P. Joigneaux* (1898), un autre aux *Combattants de* 1870-1871, un *buste* en bronze au *Président Carnot*. Une école de filles est installée dans une ancienne *Chapelle du Carmel*. Le *Palais de Justice*, la *Caisse d'épargne*, sont

modernes. Outre la *Promenade* entourant la ville, Beaune possède encore le *Parc*, le *Jardin anglais* et le *Square des Lions*.

CHATILLON-SUR-SEINE est une vieille cité formée de la réunion de deux villes : le Bourg, qu'enserre une boucle de la Seine, jadis fortifié et dont on voit encore quelques vestiges comme le bastion du Petit-Haut, et Chaumont au S., sur la rive d. de la Seine, qui accompagne une admirable promenade au pied de laquelle sourd la Douix, fontaine abondante, qui sort d'un rocher à pic et coule sur un lit de verdure. C'est sur la hauteur qui la domine que se trouvent, enclavées dans le cimetière, les ruines du *Château des Ducs de Bourgogne* (tour crénelée et donjon). Tout à côté s'élève l'*église de St-Vorles* (Xe s.), remaniée à plusieurs époques et à l'intérieur de laquelle on remarque un Saint Sépulcre (XVIe s.), une crypte avec peintures murales, un vieux panneau



BEAUNE. — Puits dans une cour de l'Hôpital.

peint, un banc d'œuvre à baldaquin. Du haut du cimetière et de la promenade boisée qui domine la Seine, on a de belles échappées de vue sur Châtillon et ses environs, sur la vallée de la Seine près de laquelle on descend par des escaliers rapides et que l'on franchit, en deçà des pilastres d'une vieille porte, une première fois sur un petit pont prolongé par l'*allée des Boulangers* ombragée de vieux arbres et sur un second pont, reliant la même allée au *Square* derrière l'*Hôtel de Ville*. Ce dernier occupe, avec la *Sous-Préfecture*, un ancien couvent de bénédictines. L'*église St-Nicolas* (XIIe et XVIe s.) possède deux verrières anciennes et renferme une plaque de marbre où sont gravés les noms des Châtillonnais morts pour la patrie en 1870-1871 ; un petit *square* règne derrière l'abside. L'*église St-Jean* qui s'appuie sur des contreforts massifs a une verrière de 1551. L'église (XIIe s.) de l'*Hospice St-Pierre* possède de curieuses terrasses. La *Porte de Troyes* est de 1765. Une pyramide a été élevée en 1805 en mémoire du passage du pape Pie VII. Châtillon possède une *Bibliothèque* de 20 000 volumes et un petit *Musée*. On y trouve encore un certain nombre de vieux *Hôtels* et de *maisons* intéressantes parmi lesquelles nous citerons la maison



BEAUNE. Première cour intérieure de l'Hôpital.

avec escalier attribuée à C. Philandrier le château du duc de Marmont. Châtillon a élevé un petit monument aux Nisard : Désiré, Charles et Auguste.

SEMUR, qu'entoure de trois côtés l'Armançon, est l'une des villes les plus pittoresques de la France. Vue du bas de la vallée, elle présente un aspect fort curieux avec ses maisons se surplombant, coupées de terrasses où s'entremêlent des tours, des remparts et que dominent d'une part, la flèche et les tours carrées de N.-D. et d'autre part les quatre tours du vieux *Donjon*. Le long de la rive g. de l'Armançon les jardins, soutenus par de petits murs en pierres, descendent en terrasse. En face, des escaliers taillés ou des ruelles étroites grimpent vers la ville haute. Le vieux *Pont Pinard* réunit les deux rives, ainsi que le *Pont Joly*. Semur a encore conservé de vieilles portes dont la plus remarquable est la *Porte Guillier* (XV s.). Du haut des jolies *Promenades des Remparts*, situées derrière l'*Hôpital*, on jouit de vues superbes sur la vallée de l'Armançon, les Chaumes situés vis-à-vis, les usines et les tanneries. L'église N.-D. (XIII et XV s.) a sa façade flanquée de deux tours au-dessus du porche. La tour de la croisée est surmontée d'une flèche pyramidale en pierre. A l'intérieur, on remarque des chapelles avec des vitraux du XIII s., des tableaux intéressants, les boiseries de la sacristie et derrière la chaire, une *piscine*, petit édicule ajouré de 5 m. de hauteur. Le bâtiment qui réunit la *Sous-Préfecture* et le *Palais de Justice*, près du *Cours*, renferme des débris de cloître (XIII s.). Semur possède plusieurs *maisons* de la Renaissance, un *puits* avec armature en fer forgé, un *Théâtre* adossé à la *Tour Margot*. Un bâtiment renferme la *Bibliothèque*, qui compte 16 000 volumes, une centaine d'incunables et plus de 100 manuscrits, ainsi que le *Musée* où l'on remarque, outre des tableaux et des sculptures, des objets archéologiques et une superbe collection minéralogique. Aux environs se trouve le *Château de Bourbilly*.

Montbard est un bourg abrité au N.-O. par une hauteur au pied de laquelle coule, dans un vallon encaissé, la petite rivière de Brenne. C'est sur cette hauteur que s'élèvent un *Donjon* crénelé (XIV s.) couronné d'une plate-forme, quelques constructions fort simples et entourées d'un beau parc s'étendant jusqu'à l'ancienne enceinte. Buffon acheta en 1733 cette propriété, aujourd'hui promenade publique de la ville. A l'ombre des arbres est construite l'*église* (XII et XV s.) qui renferme le tombeau du naturaliste, auquel ses concitoyens ont érigé une *statue*. Du haut de la plate-forme et de l'enceinte du parc, on jouit d'un beau panorama. Montbard a encore élevé un monument au général Junot, duc d'Abrantès.

Liste des Monuments historiques

Aignay-le-Duc	Église (XIII s.).
Arnay-le-Duc	Église (XV et XVI s.) et Porte de l'ancien prieuré (XV s.).
Beaune	Église N.-D. (XII et XIII s.).
—	Flèche de l'église St-Nicolas (XIII s.).
—	Hôpital (XV s.).
—	Beffroi (XV s.).
—	Hôtel Morelet (XIV s.).
Bessey-lès-Cîteaux	Restes d'une église.
Bussy-le-Grand	Château de Bussy-Rabutin (XIV s.).
Chambolle	Chœur de l'église (XVI s.).
[illegible]	Château (XV s.).
Châtillon-sur-Seine	Peintures (XV s.) de l'église St-Vorles.
[illegible]	Croix du cimetière (XVI s.).
Coulmier-le-Sec	Menhir.
Cussy-la-Colonne	Colonne romaine.
Dijon	Cathédrale St-Bénigne (XIII s.).
—	Église Notre-Dame (XIII s.).
—	Église St-Jean (XV s.).
—	Église St-Étienne (XV s.).
—	Église St-Michel (XV et XVI s.).
—	Église Saint-Philibert (XII et XV s.).
—	Maison Milsand (XVI s.).
—	Maison rue des Forges (XVI s.).
—	Asile des aliénés. Portail de l'ancienne Chartreuse (XIV s.).
Dijon (suite)	Asile des aliénés. Puits de Moïse (XIV s.).
—	Tombeaux des Ducs de Bourgogne [illegible] (XIV s.).
—	Palais des ducs (XV s.).
—	Pierres tombales [illegible] de l'Hôpital général.
Flavigny-sur-Ozerain	Église (XIII et XV s.).
	Portes de ville (XVI s.).
Foissy	Peintures de l'église (XV s.).
Marmagne	Abbaye de Fontenay (XII s.).
[illegible]	[illegible] et chapelle du château (XII et XV s.).
Montbard	Tour du château (XIV s.).
[illegible]	Croix du cimetière (XV s.).
Plombières-lès-Dijon	Clocher de l'église (XIII s.).
Pouilly-en-Auxois	Église (XV s.).
	Croix en pierre [illegible] (XVI s.) dans le cimetière.
[illegible]	Menhir.
Rouvres-en-Plaine	Église (XIII s.).
St-Seine-l'Abbaye	Église (XIII et XIV s.).
St-Thibault	Église (XIII et XIV s.).
Saulieu	Église St-Andoche (XII et XV s.).
Semur-en-Auxois	Église N.-D. (XIII et XV s.).
—	Château [illegible].
Til-Châtel	Église (XII et XIII s.).
Vertault	[illegible].

CÔTE D'OR

Légende
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 habitants
De 2000 à 5000
De 5000 à 10000
De 10000 à 50000
De 50000 à 100000
Ch^ins de fer à voie normale
——— ——— étroite
Routes Nationales
——— Départementales
Ch^ins de G^de Communication
Limites de Départements
——— d'Arrondissements
——— de Cantons
Forêts
Forts
S^s Préfecture
Canton
Echelle
0 5 10Kil
AUBE
H^TE MARNE
H^TE MARNE
YONNE
NIÈVRE
SAÔNE ET LOIRE
HAUTE-SAÔNE
Châtillon s/ Seine
Montbard
Semur
Saulieu
Arnay le Duc
DIJON
BEAUNE
Nuits St Georges
AUXONNE
Seurre
Meursault
Nolay
Chagny
AUTUN
Verdun sur le Doubs
Laignes
Recey
Aignay le Duc
Baigneux
Is sur Tille
Selongey
Fontaine Française
Mirebeau
Pontailler
Genlis
Saint Jean de Losne
Sombernon
Pouilly
Bligny
Vitteaux
Flavigny
Précy
Liernais
Gevrey
Pasques
Mt Tasselot

Saône-et-Loire

Nom — Situation



Deux rivières, l'une, la *Saône* qui coule du N. E. au S. E., l'autre, la *Loire*, qui se dirige du S. O. au N. O., ont fourni au département sa double appellation de Saône-et-Loire. Des cinq arrondissements qu'il comprend, un seul, celui d'Autun, n'est pas touché par l'un ou l'autre de ces deux cours d'eau. Il affecte une forme polygonale étoilée. Mâcon, son chef-lieu, occupe presque l'extrémité de la pointe S. E. de ce polygone. De la pointe O. de l'arrondissement de Charolles à la pointe S. E. de celui de Louhans, il y a 140 kilom.; cette même distance se retrouve entre la pointe S. O. de l'arrondissement de Charolles et la pointe N. E. de celui de Louhans. Enfin de l'extrémité N. de l'arrondissement d'Autun à l'extrême pointe S. de celui de Mâcon, dans le sens transversal, on trouve 118 kilom. Il a des limites naturelles importantes : au N. quelques kilom. de la Dheune; à l'E. environ 9 kilom. de la Seille ou de l'ancienne Seille jusqu'à leur confluent avec la Saône, point à partir duquel cette dernière rivière sert de limite commune aux deux départements de Saône-et-Loire et de l'Ain pendant une quarantaine de kilom.; au S. 4 à 5 kilom. d'un petit affluent du Sornin, le Botoret; à l'O. la Loire sépare pendant 60 kilom. le département de Saône-et-Loire de celui de l'Allier, jusqu'à son confluent avec la Cressonne, qui, à son tour, le sépare de celui de la Nièvre pendant 15 kilom.; enfin un petit affluent de l'Arroux et l'Yonne naissante le séparent un instant du même département de la Nièvre. Il est borné au N. par le département de la Côte-d'Or, à l'E. par celui du Jura, au S. E. par celui de l'Ain, au S. par ceux du Rhône et de la Loire, enfin à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre.

En 1790 il a été formé de différentes portions de la Bourgogne (*Autunois, Bresse Chalonnaise, Mâconnais, Brionnais et Charolais*).

Histoire

En 1866 on a découvert à 8 kilom. à l'O. de Mâcon une station préhistorique intéressante de l'âge de la pierre taillée, station établie sur un mamelon au pied de roches escarpées à Solutré. On y a trouvé, outre des armes en silex, pointes en feuille de laurier servant de poignard ou de javelot, pointes à crans servant de flèches, des débris de la faune de cette époque, un amas considérable d'ossements de chevaux représentant de 30 000 à 40 000 animaux. Les crânes d'homme que l'on a exhumés font supposer que la race qui a procédé à une pareille hécatombe était d'origine mongole. A ces premiers habitants succédèrent des tribus auxquelles on est redevable de quelques monuments mégalithiques : les menhirs de Vernière à Boyer, celui de Pierre Levée, à la Chapelle-sous-Brancion, ceux du Mont de Senne à Dezize, le menhir dit la Pierre aux Fées à St-Micaud, etc. Les Celtes ou Gaulois auxquels nous les devons avaient pour oppidum *Bibracte*, sur le mont Beuvray (810 m.), exhumée depuis 1867. A cette époque reculée de l'histoire, cette cité, à l'abri de toute surprise par sa situation, était plus qu'une place forte. C'était aussi une ville industrielle et un magasin de vivres. Une foule d'artisans adonnés au travail des métaux et de l'émaillerie y vivaient misérablement dans des

masures s'enfonçant dans le sol, échappant ainsi à la bise glaciale des vents du Morvan. C'était encore une ville de négoce; on y tint des marchés dont l'usage se prolongea jusqu'au moyen âge. En temps de luttes, la population environnante se réfugiait dans son enceinte. Les Éduens (tel était le nom de cette tribu) avaient un Sénat représenté par l'ensemble de la noblesse auquel un membre seul par famille pouvait prendre place. Le magistrat supérieur, élu pour un an, s'appelait *vergobret*. Au point de vue militaire et politique, les Éduens étaient indépendants; ils avaient des clients. Rivaux des Arvernes qui lancèrent contre eux les Suèves d'Arioviste, ils virent sous leurs murs la défaite des Helvètes fuyant leur patrie, défaite à laquelle ils coopérèrent avec les Romains (58 av. J.-C.). Amis de ces derniers, ils ne prirent part à l'insurrection finale de la Gaule que par ambition, afin de priver les Arvernes de la situation qu'ils auraient acquise dans le cas du triomphe des armes gauloises. Après la chute d'*Alesia*, César ne garda pas rancune aux Éduens de leur défection et leur laissa leurs privilèges. Une autre de leurs villes était *Cabillonum* (Chalon-sur-Saône) où s'établirent des trafiquants romains. Sous le règne d'Auguste, le pays fut rangé dans la Lyonnaise. *Augustodunum* (Autun) remplaça Bibracte abandonnée. Deux révoltes éclatèrent en Gaule pendant la domination romaine : la première en 21 ap. J.-C., L'Éduen Sacrovir s'empara bien d'Autun, mais fut ensuite défait par un lieutenant de Tibère et réduit à se tuer. La seconde eut lieu au III s. Après le massacre de Postume et de son fils à Mayence, en 267, et de son successeur Victorinus, en 268, la mère de ce dernier, Victorina, femme énergique et intelligente, eut l'idée d'établir un gouvernement civil pour la Gaule et choisit Tétricus comme empereur gaulois. Le moment était assez favorable, car, en Gaule, peuple comme armée étaient mécontents. Les Éduens prirent la tête du mouvement contre Tétricus. Les partisans de ce dernier assiégèrent Autun qui capitula après un siège de sept mois. Il n'en restait que des ruines. La position de Tétricus n'était guère solide; sur le point d'en venir aux mains avec les troupes d'Aurélien qui marchait contre lui, il eut la lâcheté, d'après un plan arrêté, de feindre de s'élancer contre l'ennemi; il fut entouré et pris; ensuite il assista à l'écrasement de ses troupes. Aurélien lui rendit ses biens et sa place au Sénat. C'est cette dernière insurrection qui porte le nom d'insurrection des Bagaudes. Sous la domination romaine, Autun devint une ville importante: on accourait de toutes parts dans ses écoles. On y voit encore les restes de sa splendeur passée : remparts, portes, théâtre, temple, aqueducs, etc. Dans un grand nombre de localités se trouvent des vestiges de camps, de voies romaines, de constructions, etc. Il subsiste aussi des restes de villas à Mazille, Milly, St-Émiland, St-Maurice-lès-Couches. On croit voir au hameau de la Gravoine (St-Aubin-en-Charollais), l'emplacement de *Colonia*, ville gallo-romaine. On y a découvert en 1872 des médailles gauloises, des objets en bronze émaillé, des poteries ornées de peintures, etc.

Le christianisme fut prêché dans la région dès le IIe s. Autun avait des évêques au IIIe s. et devenait un siège important. Une inscription grecque découverte en 1839 établit avec certitude l'origine de la foi nouvelle. Au VIe s. Mâcon et Chalon eurent aussi un évêché.

Sous les Carolingiens, des partages fréquents divisèrent le pays qui, en 887, passa aux mains des ducs bénéficiaires de Bourgogne. Le Mâconnais releva du royaume d'Arles.

C'est en 910 que Guillaume d'Aquitaine fonda l'abbaye de Cluny qui devint bientôt par sa règle la plus haute expression de la puissance monastique. Rattachée directement à Rome, elle ne connut pas de maître séculier et arriva bientôt à un degré de prospérité inouïe. Les dons y affluèrent de toutes parts; les monastères qui se multiplièrent adoptèrent sa règle. Après deux siècles d'existence, elle devint maîtresse du plus vaste empire monastique qui fut jamais. Cluny déborda dans l'Europe et gouverna une infinité



TOURNUS — [illegible]

de prieurés par l'autorité de son abbé élu, lequel passait sa vie à visiter tous les établissements. Les travaux de l'esprit tenaient la plus grande place dans les occupations des moines. Leurs écoles, où la discipline était rude, étaient remplies d'élèves. Ils furent hospitaliers et charitables et surent aussi bien gagner les cœurs que les âmes. Plusieurs de ses abbés parvinrent à la papauté : Grégoire VII, Urbain II et Pascal II. Des princes et des souverains vinrent terminer leurs jours à Cluny. Les arts, qu'ils encouragèrent, prirent un grand essor après qu'ils eurent élevé St Pierre de Cluny, l'un des plus grands temples du monde, démoli stupidement au début du XIXe s. Mais, au XIIe s., quand les richesses amoncelées auront développé l'orgueil et l'ambition des moines, la ferveur deviendra moins vive et la discipline perdra de son austérité. Alors, sous les efforts de la royauté et de la papauté, l'indépendance leur sera enlevée. Déjà au siècle précédent, saint Bernard avait tonné contre leur luxe et fait passer dans les mains de l'ordre de Cîteaux l'influence religieuse et politique. N'importe, la part de Cluny dans la civilisation moderne est immense.

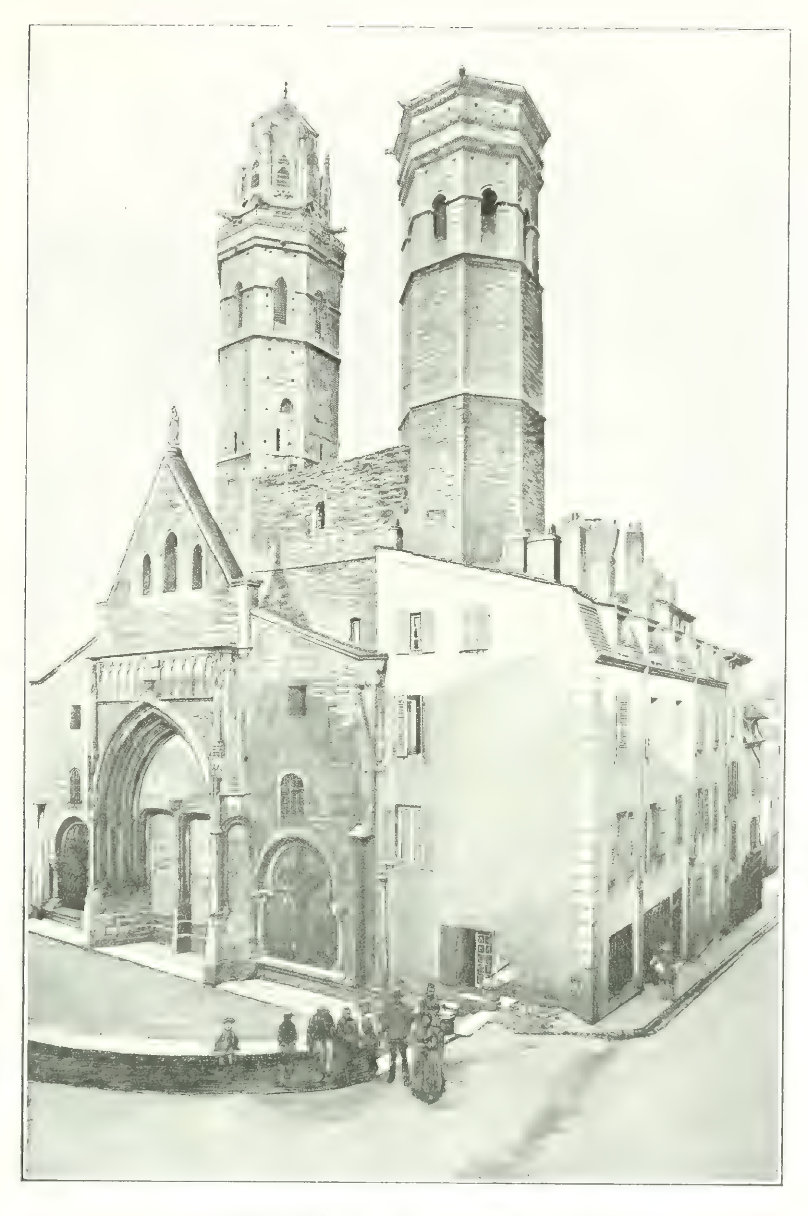
Dépendance de la couronne en 1012, le duché de Bourgogne fut fondé en 1032, puis réuni en 1361, distrait à nouveau deux années après pour passer définitivement au domaine royal à la mort de son dernier duc, Charles le Téméraire. Entre temps, la région avait subi toutes les vicissitudes qui s'étaient abattues sur la France. La guerre de Cent Ans y avait amené les Anglais qui saccagèrent Autun que les Routiers pillèrent également; on n'éloigna ces derniers qu'à force d'argent.

Les guerres de religion eurent pour résultat la ruine d'un certain nombre d'églises et de couvents. Coligny pilla et brûla le monastère de St-Martin et le prieuré de St-Symphorien d'Autun en 1570. En 1591, les habitants de cette ville résistèrent au Maréchal d'Aumont. Biron y pénétra en 1595 et le roi Henri IV accorda des lettres d'amnistie. Depuis, la paix ne fut guère troublée. Le Charollais, qui avait souvent changé de maître, était sous la dépendance de la maison d'Autriche représentée par le roi d'Espagne lorsqu'un arrêt du Parlement l'attribua au prince de Condé en 1684. Il ne fut rattaché au royaume qu'en 1771. Lors de l'invasion de 1814, toutes les villes du département résistèrent avec énergie ; deux villes, Tournus et Mâcon, furent autorisées par Napoléon Ier à joindre la croix d'honneur à leurs armoiries. Jusqu'à la guerre de 1870, aucun événement local n'est à signaler, si ce n'est le développement économique du pays. L'agriculture prend un grand essor, et, au point de vue industriel, le Creusot, situé dans un centre minier, devient l'un des premiers établissements métallurgiques du monde.

Pendant la campagne franco-allemande, Autun repoussa les Allemands qui avaient paru sous ses murs le 30 novembre 1870 et l'avaient bombardée. L'invasion n'alla pas plus loin vers le S.-O.

Géologie — Topographie

Le département de Saône-et-Loire renferme des régions fort variées relevant de tous les groupes de terrains. L'îlot isolé du Morvan, qui couvre plusieurs départements, s'étend au N. et à l'O. de celui de Saône-et-Loire où il a ses sommets les plus élevés vers la frontière commune avec celui de la Nièvre : 902 m. dans la forêt de St-Prix. Ce sommet est en même temps le point culminant du département. Un peu au-dessous et sur la même frontière est le Mont Beuvray (810 m.). Toute cette région se compose de roches granitiques et porphyriques ; elle est coupée par des filons de quartz. Les cimes y sont arrondies. Des forêts la recouvrent ; les étangs y sont nombreux. Sur la rive d. de l'Arroux, l'altitude est de beaucoup inférieure ; elle oscille entre 400 m. et 600 m. C'est dans cette région que se trouvent les bassins houillers du Creusot et de Blanzy, d'Autun et



MACON — Église Saint-Vincent. Ensemble S.-O.



CLUNY. — Ancien Château, Hôtel de Ville.

d'Épinac. Au centre et au S. les Monts du Morvan sont continués par les Monts du Charollais. Le point le plus élevé de cette région (774 m.) se trouve au N.-O. de Matour. Le Charollais renferme le bassin houiller de la Chapelle-sous-Dun. Puis au S.-E., en se rapprochant de la Saône, sont les Monts du Beaujolais, qui en dominent la rive g. Le Chalonnais et l'arrondissement de Louhans, qui appartient à la Bresse, relèvent du groupe tertiaire au point de vue géologique. Ils forment une plaine ondulée, très riche, fécondée par la Saône et ses affluents. Cette plaine mamelonnée, parsemée d'étangs plus ou moins nombreux, a une altitude moyenne de 200 m. Le terrain jurassique apparaît dans l'angle formé entre la rive d. de la Dheune, la Thalie et la Saône. Le point le plus bas, 169 m., coïncide avec la sortie de la Saône du département.

Hydrographie

Le département de Saône-et-Loire est partagé en deux parties à peu près égales par la ligne de faîte européenne séparant les eaux qui gagnent l'Atlantique de celles qui vont à la Méditerranée. Ces dernières appartiennent au bassin du Rhône qu'elles gagnent par la Saône ; les autres dépendent du bassin de la Loire.

Bassin du Rhône. La *Saône* a sa source dans le département des Vosges, traverse ensuite les départements de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or, qu'elle quitte pour entrer dans celui qu'elle occupe et où elle coule lentement, en décrivant des courbes dans la direction du N.-N.-E. au S.-S.-O. Elle arrose successivement les villes de Verdun-sur-le-Doubs, Chalon-sur-Saône, Tournus et Mâcon, puis passe dans le département du Rhône. Entrée dans le département à l'altitude de 176 m., elle en sort par 169 m., après un parcours de 115 kilom. environ. Ses affluents sont : (rive g.) le *Doubs*, qui vient de quitter le département du Jura, laisse Pierre à 3 kil. de sa rive d., se grossit (rive g.) de la *Guyotte* et tombe dans la Saône à Verdun-sur-le-Doubs, après un parcours d'une trentaine de kilom. ; (rive d.) la *Dheune*, dont le canal du Centre emprunte la vallée ; elle coule du S.-O. au N.-E. jusqu'à Chagny qu'elle arrose, puis, à partir de ce point, se dirige à l'O. et se jette dans la Saône un peu en aval de Verdun ; (rive d.) la *Thalie*, dont le canal du Centre accompagne la rive g. et qui lui parvient un peu en aval de Chalon-sur-Saône ; (rive d.) la *Corne* qui s'augmente (rive g.) de l'*Orbise* ; (rive d.) la *Grosne*, qui passe à Matour, se grossit (rive d.) de la *Grosne occidentale* et du ruisseau de la *Valouse*, baigne Cluny, recueille (rive g.) la *Guye*, laisse St-Gengoux-le-National à 3 kilom. de sa rive g. et avant de gagner la Saône reçoit encore (rive d.) le *Grison* ; (rive g.) la *Tenarre* où tombent : (rive g.) la *Mar[illegible]* et (rive d.) la *Va[illegible]* qui passe près de St-Germain-du-Plain ; (rive g.) la *Seille*, qui vient du Jura, se grossit (rive d.) de la *Brenne*, dont le confluent est un peu à l'E. de St-Germain-du-Bois, arrose Louhans où elle s'accroît (rive d.) de la *Sevronne* et (rive g.) du *Solnan* où se déversent (rive g.) le *Sevron* et (rive d.) la *Vallière* ; en aval de Louhans, la Seille recueille encore (rive d.) la *[illegible]*, qui vient de Montret ; (rive g.) la *Sâne* formée de la réunion de la *Sâne Morte* et de la *Sâne Vive*, accrue (rive g.) du *[illegible]* et de la *Voye* ; (rive d.) la *Mouge*, puis, en aval de Mâcon, la *Petite Grosne*, et enfin, presque à la sortie du département, la *Mauvaise* qui arrose la Chapelle-de-Guinchay.

Bassin de la Loire. La Loire, le premier fleuve de France pour la longueur du cours, après avoir traversé les départements de la Haute-Loire où elle prend sa source et de la Loire, lorsqu'elle vient couper d'abord la pointe S.-O. de l'arrondissement de Charolles, puis, en séparant Saône-et-Loire de l'Allier, descendre vers le N. jusqu'à Digoin, tourner à l'O. jusqu'à son confluent avec la Bèbre, couler au N.-O. enfin jusqu'au confluent de la Cressonne, point à partir duquel elle passe dans le département de la Nièvre. Entrée à 250 m., elle en sort à 200 m. environ, après l'avoir arrosé pendant 19 kilom. puis bordé pendant 80 kilom. 782 m. Dans ce trajet elle laisse sur sa rive d. Semur-en-Brionnais à 4 kilom., Marcigny à 1200 m., arrose Digoin et passe à 4 kilom. de Bourbon-Lancy.

Ses affluents sont : (rive d.) le *Sornin*, augmenté (rive d.) de la *Genette* qui arrose la pittoresque petite ville de La Clayette, (rive g.) du *Dun* et du *Botoret* qui passe près de Chauffailles et s'accroît de la rivière d'*Aron*, (rive d.) enfin du *ruisseau de St-Nizier*, qui lui parvient en amont de Charlieu ; (rive d.) le *ruisseau de St-Martin*, qui passe au pied de la colline qui porte Semur-en-Brionnais ; et



CLUNY. — Maison romane dans la Grande Rue.



CLUNY. — Tour Fabry. Fortifications de l'Abbaye.
Vue prise extérieurement.

arrose Marcigny ; rive d. l'*Arconce* qui arrose Charolles où lui arrive la *Semence* et où tombent rive g. l'*Ozolette* et la *Belaine* ; rive d. l'*Arroux* qui vient de la Côte-d'Or, recueille : rive d. le *Lacanche*, déversoir de l'étang de Barnay, rive g. la *Lacanche* et la *Drée*, qui arrose Épinac où elle se grossit rive d. de la *Muette* qui boit plus loin le *ruisseau de Creuxfonds* ; l'Arroux arrose ensuite Autun où lui parvient (rive d.) le *Ternin* qui baigne Lucenay-l'Évêque, absorbe (rive d.) la *Selle* augmentée (rive d.) du ruisseau de la *Canche*, (rive d.) encore, le *ruisseau de la Grande Verrerie*, puis (rive g.) le *Mesvrin* qui passe au N. du Creusot et baigne Mesvres ; à Toulon-sur-Arroux il recueille (rive g.) le *Pontin*, un peu plus bas (rive d.) l'*Arron* et au-dessus de Digoin, son plus fort affluent, la *Bourbince* ; cette dernière rivière, qui descend de Montcenis, arrose Blanzy et Montceau-les-Mines, reçoit entre ces deux villes (rive d.) la *Sorne*, est accompagnée du canal du Centre qui suit sa rive g., arrose Paray-le-Monial où elle s'augmente en aval de l'*Oudrache* qui coule parallèlement à sa propre direction.

Etangs. Ils sont encore au nombre de près de 500, malgré les travaux de desséchement entrepris. Citons dans l'arrondissement d'Autun : l'étang de *Barnay*, les étangs de la région environnant Épinac, Autun (*ét. de la Toison*), le Creusot (*ét. du Creusot, de Torcy, de Breuil*), Couches-les-Mines (*ét. de Montaubry*), l'étang de *Bousson* à St-Didier-sur-Arroux ; dans l'arrondissement de Chalon-sur-Saône, les étangs de *Longpendu* à Écuisses, de *St-Laurent d'Andenay*, de *Montchanin-les-Mines* et de *St-Eusèbe* ; dans l'arrondissement de Louhans, l'étang de *Beaurepaire* ; enfin dans l'arrondissement de Charolles, les étangs du *Verdrat*, du *Rousset*, de la *Guiche*, de *Dompierre-sous-Sanvignes*.

Sources minérales. Le département est riche sous ce rapport. Les plus importantes sont celles de *Bourbon-Lancy*, très anciennement connues. Elles sont chlorurées sodiques, ferrugineuses, d'une température de 47° à 52°. Une seule source est froide, la source Rose. Ces eaux sont limpides, incolores, inodores, sauf la source Descure. On peut encore citer les sources thermales de *Crèches*, de *Cronat*, la source sulfureuse de *Davayé*, la source ferrugineuse de *St-Christophe*, la fontaine chaude du Rousset, enfin la source pétrifiante du Montret.

CANAUX. Le **Canal de Roanne à Digoin**, d'une longueur totale de 56 kil. 75 m. a 18 kil. 015 dans le département. Son mouillage est de 2 m. 20 depuis les travaux d'amélioration dont il a été l'objet.

Le **Canal latéral à la Loire**, qui commence à Digoin et se termine à Briare, rejoint à Digoin le canal de Roanne à Digoin et le canal du Centre. Sa longueur totale est de 218 kil. 982 m., en y comprenant ses divers embranchements. Dans Saône-et-Loire, son parcours n'est que de 1 kil. 154 m. seulement. Son mouillage est de 2 m. 20 depuis l'achèvement des travaux entrepris.

Le **Canal du Centre**, qui est surtout une voie de trafic intérieur, commence à Digoin, passe à Paray-le-Monial, Palinges, Montceau-les-Mines, Chagny, puis descend à Chalon-sur-Saône où il s'achève sur la Saône. Sa longueur totale est de 115 kil. 199 dont 65 kil. 744 sur le versant de la Loire, 4 kil. 045 pour le bief de partage et 48 kil. 210 pour le versant de la Saône ; en outre, la rigole navigable de l'Arroux a 15 kil. 700, celle de Torcy a 4 kil. 900. Vers la Loire, la différence de niveau de 77 m. 65 est rachetée par 30 écluses ; vers la Saône cette différence, qui atteint 131 m. 58, est rachetée par 52 écluses. Le tirant d'eau est de 2 m.

On ne trouve dans le département aucune irrigation générale, mais il s'y rencontre un grand nombre d'irrigations particulières qui arrosent une surface de 45000 hectares. En outre 26 syndicats, répartis le long de la Saône et du Doubs, ont pour but de préserver entièrement les terres riveraines du Doubs des inondations, et de garantir, sur la Saône, les prairies contre les crues de printemps et d'été au moyen de digues submersibles par les crues d'hiver qui sont fertilisantes.

Climat

L'orographie du département explique les différences notables de température que l'on y remarque. Il est placé sous l'influence du climat *rhodanien*, dont le propre est d'être tempéré, mais avec des écarts considérables entre les extrêmes. C'est surtout dans la partie N. O. que la température est la plus rigoureuse. La moyenne de la température à Mâcon, abrité à l'O. et au N.-O. par des collines, est de 11°5, légèrement supérieure à celle de Paris. Les changements y sont brusques, toutefois. La hauteur moyenne annuelle des pluies, qui va en augmentant de l'E. à l'O., est de 0 m. 846 à Mâcon, de 0 m. 90 à Charolles. On compte en moyenne, à Mâcon, 128 jours de pluie, 20 à 25 de neige.



PARAY LE MONIAL — [illegible]



CLUNY. — Ancien Palais dit du Pape Gélase II. (École nationale pratique d'ouvriers et de contremaître-

Divisions administratives

ÉTENDUE : 855 174 hectares (cadastre)
POPULATION 1896 : 621 237 habitants

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: MACON	1	9	130
Sous-Préfectures	*Autun*	1	9	[illegible]
	Chalon-sur-Saône	1	11	[illegible]
	Charolles	1	13	[illegible]
	Louhans	1	8	81
		Total . . 5	Total . . 50	Total . . 589

LISTE DES CANTONS

Mâcon . . . La Chapelle-de-Guinchay, Cluny, Lugny, Mâcon N., Mâcon S., Matour, St-Gengoux-le-National, Tournus, Tramayes.

Autun Autun, Couches-les-Mines, le Creusot, Épinac, Issy-l'Évêque, Lucenay-l'Évêque, Mesvres, Montcenis, St-Léger-sous-Beuvray.

Chalon-sur-Saône Buxy, Chagny, Chalon N., Chalon S., Givry, Montceau-les-Mines, Mont-St-Vincent, St-Germain-du-Plain, St-Martin-en-Bresse, Sennecey-le-Grand, Verdun-sur-le-Doubs.

Charolles Bourbon-Lancy, Charolles, Chauffailles, La Clayette, Digoin, Gueugnon, La Guiche, Marcigny, Palinges, Paray-le-Monial, St-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnais, Toulon-sur-Arroux.

Louhans . Beaurepaire, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont, Montret, Pierre, St-Germain-du-Bois.

CULTES. — **Culte catholique.** *Évêché* : *Autun*, érigé au IIIe s. Il fut le premier suffragant de Lyon ; rattaché en 1802 à Besançon, il fit retour à Lyon en 1822. Il compte 65 curés, 458 succursales et 68 vicariats rétribués par l'État. Autun possède un séminaire diocésain. Les congrégations religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent surtout d'enseignement, de prédication ; les communautés de femmes, très nombreuses, sont vouées à la vie contemplative, s'occupent d'œuvres charitables et d'enseignement ; plusieurs ont leur maison mère dans le département.

Culte protestant. Les adhérents à ce culte, dont le nombre est inférieur à 1000, se rattachent au consistoire de Dijon (5e circonscription synodale). Il y a des églises à Chalon-sur-Saône, avec annexes à Tournus et Cluny ; au Creusot, avec annexe à Autun ; à Digoin, avec annexes à Bourbon-Lancy, et à St-Denis-de-Vaux ; à Montchanin, avec annexes à Blanzy, Épinac, St-Vallier.

Culte israélite. Les adhérents à ce culte, en très petit nombre, forment la communauté de Chalon-sur-Saône, de la circonscription de Lyon.

ARMÉE. — Ce département fait partie de la 8e région militaire, qui comprend 8 subdivisions de région, dont 3 lui appartiennent : Chalon-sur-Saône, Mâcon et Autun. Les troupes qui en dépendent font partie du 8e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Bourges**. La garnison d'**Autun** comprend 1 régiment d'infanterie ; celle de **Chalon-sur-Saône** 1 régiment d'infanterie ; celle du **Creusot** 1 bataillon d'infanterie ; celle de Mâcon, 1 régiment d'infanterie et 1 compagnie de cavaliers de remonte. En outre, le département ressortit à la 8e légion de gendarmerie (Bourges).

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Dijon**. Il existe 1 **Tribunal de 1re instance** à Autun, Chalon-sur-Saône, où se tient la **Cour d'assises**, Charolles, Louhans et Mâcon. Il existe 1 **Tribunal de commerce** à Autun, Chalon-sur-Saône, Charolles, Louhans, Mâcon, Tournus et 1 **Justice de paix** dans chacun des 50 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'**Académie de Lyon**. Il ne possède pas d'établissements d'enseignement supérieur. L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : le **Lycée** de Mâcon (lycée Lamartine), les **collèges communaux** d'Autun, de Chalon-sur-Saône, de Charolles, de Louhans, de Tournus ; pour les filles, le **Lycée** de Mâcon et les **collèges** de Chalon-sur-Saône et de Louhans. Il y a 1 **petit séminaire** à Autun et à Semur-en-Brionnais. Il existe des **établissements libres** à Chalon-sur-Saône, Chauffailles, Fley, Mâcon, Rimont (près Buxy) et Tournus.

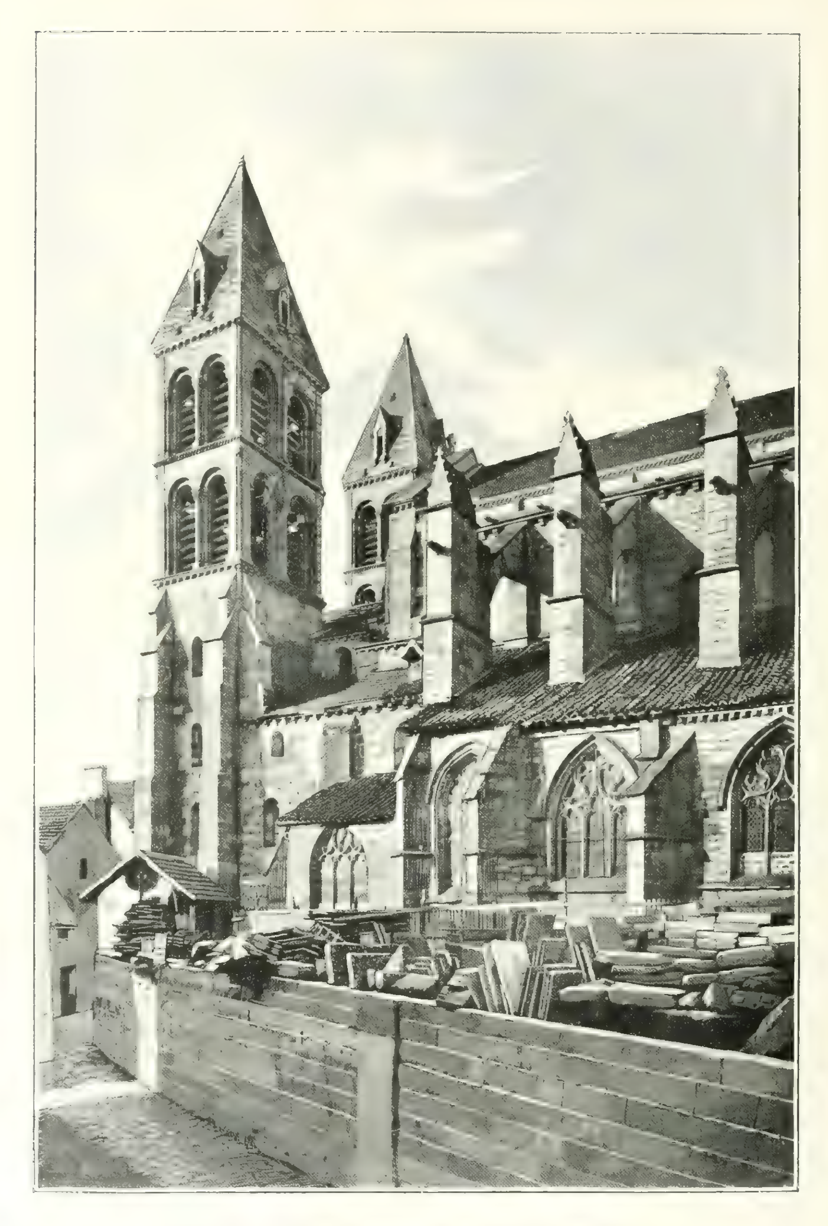
AUTUN. — Porte Saint André. Ensemble.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à **l'école normale d'instituteurs** avec école annexe et à **l'école normale d'institutrices** avec école annexe de Mâcon. On trouve des **écoles primaires supérieures** de garçons à Chalon-sur-Saône, Cluny et Montceau-les-Mines. Il existe



AUTUN. — Cathédrale. Retable en pierre d'une chapelle.

des **cours complémentaires** de garçons à Bourbon-Lancy, Buxy, Chagny, Givry, Mâcon, Marcigny, Paray-le-Monial et St-Gengoux-le-National, et de filles, à Chagny, Chalon-sur-Saône, Charolles, Mâcon et Tournus. Enfin il y a des **pensionnats primaires** à Chagny, Chalon-sur-Saône, Charolles, Digoin, la Clayette, Louhans, Mâcon, Marcigny, Tournus. Dans un autre ordre



AUTUN. — Cathédrale. Clochers et façade S. (Avant restauration.)



AUTUN. — Fontaine St-Lazare. Avant restauration

d'idées, citons l'école **nationale pratique d'ouvriers et de contremaîtres** de Cluny et **l'école de dessin et d'arts industriels** de Mâcon.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône, sous-arrondissement de Chalon-sur-Saône (division du N.-E.) ; à la 6e région agricole (E.) ; à la 17e conservation forestière (Mâcon) et à la 6e inspection des ponts et chaussées.

Agriculture

Au point de vue agricole, Saône-et-Loire est un des plus riches départements de la France. Son sol varié est propre à toutes les cultures ; ses belles prairies engraissent les bœufs si renommés du Charollais ; les volailles de la Bresse comptent parmi les plus recherchées. Les travaux agricoles occupent plus de la moitié de la population et la production dépasse de beaucoup la consommation. Quelques régions spécialisent les cultures ; c'est ainsi que l'orge est produite surtout dans les arrondissements d'Autun et de Charolles, le seigle dans celui de Charolles, l'avoine dans ceux d'Autun et de Charolles. Voici pour 1899 le tableau de la production des céréales :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	140 650 hectares	2.461.425 hectol.	Sarrasin . .	16.500 hectares	150.410 hectol
Méteil	50	850 »	Avoine .	58.655	579.540 »
Seigle	16 540 »	251 850	Maïs .	26.750	454.710 »
Orge	4.810 »	57 720	Millet . . .	56 »	550 »

La pomme de terre, plantée surtout dans les cantons d'Autun, de Cluny, de Lucenay, de Marcigny, etc., a fourni 4 712 500 quintaux. On trouve de belles prairies naturelles dans les vallées de l'Arconce, de la Bourbince, de la Grosne, de la Seille, du Sornin, et surtout de la Saône. Il n'y a guère que l'arrondissement d'Autun qui ne produise pas de fourrages. Voici le tableau de la production fourragère :

		Hectares	Quintaux			Hectares	Quintaux
Betterave fourragère		6.500	1.586.000	Fourrages annuels		7.280	145.600
Prairies artificielles	Trèfle.	17 860	446 500	Prés naturels.	1re coupe. / Regain .	140.210	5 505.800
	Luzerne	5 170	206 800				
	Sainfoin	5 510	66 200	Herbages		6.550	117.620

La betterave à sucre, que l'on rencontre surtout dans le canton de Marcigny, a occupé seulement 780 hectares et produit 117 000 quint. Parmi les plantes textiles, le chanvre seul est cultivé dans plus de 150 communes ; pour 910 hectares cultivés, il a fourni 4570 quintaux de filasse et 2745 de graines. Pour les plantes oléagineuses, colza et navette, la surface occupée a été respectivement de 5655 et de 1170 hectares avec un rendement de 45500 hectolitres de graines pour le colza et de 12 870 pour la navette.

Les navets de St-Bonnet sont renommés ainsi que ses fruits. En 1899, on a récolté 5420 quint. de châtaignes, 2800 de noix et 510 de prunes. Les bois et forêts occupent plus de 42 095 hectares dont 28 458 aux communes et aux établissements publics et le reste à l'État. Les essences dominantes sont le chêne, le hêtre, le frêne, le tremble et le bouleau.

La vigne, une des principales richesses, occupe 31 806 hectares, auxquels il faut ajouter les 446 hectares replantés en 1899. La production a été de 628 125 hectolitres cette même année. Le vignoble de Saône-et-Loire comprend deux zones distinctes : la **côte chalonnaise** et le **Mâconnais**. Prolongement de la Côte-d'Or, avec des formations géologiques à peu près identiques, la côte chalonnaise que l'on pourrait surnommer la « Côte d'Argent » s'étend de Chagny à St-Gengoux, dans la direction N.-S. et va de la Dheune au N.-O. à la Grosne au S.-E. Elle est formée d'une série de collines produisant des crus de valeurs différentes : les plants fins occupent le premier étage des collines de formation corallienne, callovienne et oxfordienne ; les plants à gros rendement occupent l'arrière-côte et la plaine assises sur le lias, la marne irisée et l'argile à silex. Au premier rang des crus rouges se placent le Mercurey, doué d'une grande finesse et d'un bouquet qui se développe rapidement, les vins de Givry et de Dezize, celui de Rully, dont les vins blancs sont encore plus estimés. Au-dessous se placent les vins de Saint-Désert, Mellecey, Jambles, Aluze, Barizy, Chailly ; moins délicats sont les ordinaires de Chagny, Chaudenay,

CHALON-SUR-SAONE — Pont Saint-Laurent

St-Denis-de-Vaux, St-Léger-sur-Dheune, St-Sernin-du-Plain, Sennecey-le-Grand. Le Mâconnais fait suite à la côte chalonnaise et s'étend sur une longueur de 40 kilom. environ du N. au S. limité à l'O. par les derniers contreforts des Cévennes et à l'E. par la Saône. Le vignoble est en grande partie à flanc de coteau dans une région plus accidentée que celle qui la précède ; il est exposé à l'E.. On le subdivise en Haut-Mâconnais, région des vins ordinaires, situé au N. et au N. O. dans les environs de Tournus et de Cluny et en Mâconnais proprement dit, comprenant tous les vignobles situés dans les environs mêmes de Mâcon ; c'est la région des grands ordinaires rouges et des meilleurs vins blancs. La caractéristique du mâcon blanc est d'être un vin sec. L'ordinaire, de couleur verte, fruité, agréable, se rencontre à Chardonnay, St-Martin-Belle-Roche, Sancé, Viré. Les grands crus blancs, doués d'un bouquet remarquable et d'une grande richesse alcoolique, sont ceux de Fuissé, Solutré, Vergisson, Chaintré, Vinzelles et surtout Pouilly (hameau de Fuissé). Les vins rouges doués d'un goût séduisant, remplis de sève, se récoltent à Charnay, Hurigny, St-Jean-le-Priche, St-Sorlin, Sennecé-lès-Mâcon, Azé et Prissé. Les grands vins se récoltent à la limite du Beaujolais. Le plus fameux est le Moulin-à-Vent, que l'on récolte au hameau de Thorins, commune de Romanèche.

En 1899 le département comptait 25 825 chevaux, en général très recherchés. L'élevage y fait de grands progrès. Les écoles de dressage de Charolles, de Paray-le-Monial, de Cluny, jouissent, surtout la première, d'une certaine renommée. On comptait, la même année, 225 mulets et 4992 ânes.

Dans le Charollais et la Bresse, on se livre à l'élève des bœufs charollais, soit pour le travail, soit pour l'engraissage ; ces derniers sont conduits sur les marchés où Paris et Lyon s'approvisionnent ; les premiers sont utilisés dans toute la France centrale. Des concours de race pure charollaise ont lieu annuellement à Charolles. On comptait 352 954 animaux de race bovine, dont 47 718 bœufs de travail, 8168 à l'engrais et 148 715 vaches ayant produit 1 165 250 hectolitres de lait. La race ovine était représentée par 126 758 animaux ayant produit 1490 quintaux de laine en suint pour 90 200 moutons tondus. En outre, on comptait 225 715 porcs et 35 084 chèvres.

Enfin 29 850 ruches en activité ont donné 121 670 kilog. de miel et 21 615 kil. de cire.

Un établissement piscicole existe à Saint-Prix. Les bassins de la Goulette et des sociétés de pêche fournissent chaque année des alevins de truite.

Le département possède une chaire départementale d'agriculture avec champ de démonstration à Mâcon, 1 chaire spéciale à Charolles et à Louhans, cette dernière avec champs d'expériences. Cluny possède une station agronomique ; le département compte en outre 15 sociétés ou comices agricoles, une école pratique d'agriculture à Fontaines et une vacherie modèle à Oyé. Le service des haras possède 12 stations. Des concours de pouliches et de poulinières ont lieu à Chalon, Autun, Blanzy, Paray-le-Monial et Cluny.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. En 1899, le département comptait 55 concessions de mines dont 26 en activité. Ces dernières comprenaient : des mines de **houille** disséminées dans plus de 40 communes et réparties en 3 bassins : bassin du Creusot et de Blanzy, bassin d'Autun et d'Épinac, bassin de la Chapelle-sous-Dun ; des mines de **fer** de Mazenay, Créot et Change ; des mines de **schistes bitumineux** d'Autun ; de **manganèse** de Romanèche ; de **pyrite de fer** de Chizeuil. Voici le tableau de la production de ces différentes mines en 1899 :

		Tonnes
Houille	Comp. du Creusot (Houillères du Creusot	69.296
	— — de Montchanin et de Longpendu)	66.474
	Concession des Fauches	725
	— de Perrecy-les-Forges (anthracite)	59.815
	Comp. de Blanzy, concession de Montceau-les-Mines (5100 ouvriers)	1.465.661
	— concession de St-Bérain	7.624
	Concession d'Épinac (anthracite pur)	98.461
	— de Molloy (charbon barré sec, à longue flamme)	907



CHALON-SUR-SAONE. — [illegible]



[illegible] Bourgeois fr

CHALON SUR SAÔNE. — Tour de l'Évêché ou du Doyenné.

	Concessions de la Chapelle-sous-Dun (houille sèche)	[illegible]
Schiste.	Outre une production de 82701 hectol. d'huile brute on a encore extrait :	
	Concessions de Ramoulin, Millery et Margenne (boghead)	10 [illegible]
	— de Ramoulin, Millery, Margenne, le Ravelon, Chevigny, Les Miens, la Comaille (schiste)	1[illegible]
Fer	Concessions de Mazenay et du Change	102,305
Manganèse	— de Romanèche	[illegible]

La pyrite, qui s'exploite à Chizeuil (845 t. en 1899) contient 50 à 55 0/0 de soufre et, après lavage, 47 0/0. Les recherches de pyrite arsenicale commencées en 1897 dans la forêt de St-Prix ont été très peu poussées en 1899. Un filon reconnu dans la granulite à mica noir a produit du minerai, qui, après triage, renfermait 20 0/0 d'arsenic. Les recherches de houille, plus importantes, n'ont pas donné de résultats satisfaisants.



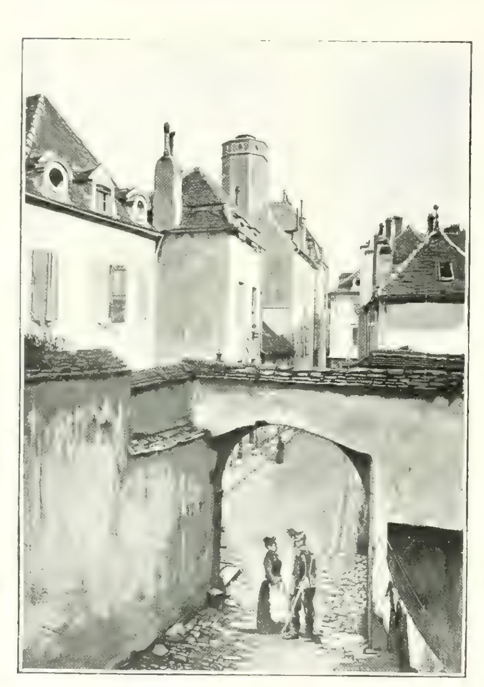
CHALON-SUR-SAÔNE. — M[illegible]
Pierre [illegible]

Le département ne renferme ni minières, ni tourbières exploitées. En 1899, les carrières ont produit 654 750 t. de matériaux d'une valeur de 5 159 515 fr. et consistant en pierre à bâtir tendre et dure, moellon, sable et gravier, chaux grasse et hydraulique, ciment, plâtre, argile pour briques et tuiles. Elles ont en outre fourni des matériaux pour industrie 184 200 t. d'une valeur de 500 450 fr. (castine, silex et sables, argile à faïence et poterie, argile réfractaire, spath-fluor); des matériaux pour agriculture 52 800 t. d'une valeur de 59 500 fr. (chaux et plâtre pour amendement); des matériaux de pavage et d'empierrement 105 900 t. d'une valeur de 116 880 fr. (pavés, dalles). Soit un total de 957 650 t. dont la vente sur place a atteint 4 186 1[illegible] fr. Les carrières à ciel ouvert sont celles de calcaire à Chagny, Chassey, Palinges, de terre à Montceau, de grès à Martigny, etc. On trouve des usines de **produits réfractaires et céramiques** à Chalon, Ciry-le-Noble, Ecuisses, Génelard, Montchanin, Palinges, Perreuil, Pouilloux; des **poteries** à Chagny, Ciry, Chalon, Charolles, Cluny, Marcigny, Romanèche, Savigny-en-Revermont, Tournus; des **tuileries** à Autun, Cormatin, Ligny-en-Brionnais, St-Maurice-[illegible]; une fabrique de **porcelaine** à [illegible]; des **verreries** à Blanzy, Chalon, [illegible].

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** est très répandue : [illegible] 1100 usines qui se partagent les 230 kilom. de rivières navigables et les 4200 kilom. d'autres rivières du département; on compte 155 moulins. Citons ceux d'Autun, de Chauffailles, [illegible], Ormes, Mâcon, Montpont. Des **distilleries** importantes fonctionnent à Chalon, [illegible], Romanèche; des **raffineries de sucre** et des **sucreries** à Chalon; des **huileries** à [illegible], Crèches, Savigny; des **féculeries** à [illegible] et Chalon. Cette dernière ville possède encore une **raffinerie de pétrole**. Autun, [illegible], St-Loup [illegible] ont des fabriques d'huiles

et d'essences minérales. Les industries du **bois** sont représentées par les **scieries mécaniques** d'Autun, Chalon, St-Romain-des-Iles, etc. ; les **tourneries** de Sennecey-le-Grand et de Tournus ; les **tonnelleries** de Mâcon, Mercurey, Bully, St-Léger-sur-Dheune ; les **saboteries** de Mervans, Montpont, Montret ; les fabriques d'objets d'**ébénisterie** d'Autun, Chalon, Verdun-sur-le-Doubs. Les industries alimentaires comptent la **chocolaterie** de Mâcon et les **confiseries** de Chalon, Charolles et Mâcon. N'oublions pas enfin les **corderies** de Chalon et Mâcon. Cette dernière ville a aussi des ateliers de **sparterie** et de **vannerie fine**.

INDUSTRIES METALLURGIQUES. Le centre métallurgique le plus considérable est celui que forme l'usine du **Creusot**, qui, outre ses houillères et ses mines, comprend des hauts fourneaux, aciéries, forges, ateliers de construction, d'électricité, d'artillerie du Creusot, les chantiers de constructions navales et de ponts et charpentes de Chalon ainsi que des établissements considérables hors du département : à Cette, Champagne-sur-Seine, Decize, au Havre, sur les bords de l'étang de Thau. Dans ce grand centre, 140 machines à vapeur d'une puissance de 12000 chevaux fournissent la force motrice. 150000 T. de charbon et 150000 T. de fonte et d'acier y entrent annuellement ; la sortie des produits finis se chiffre par 120000 à 140000 T. En 1899 le Creusot a produit 85706 T. de fonte, 119899 T. d'acier et 56721 T. de fer. Un autre établissement, les Forges de Gueugnon, a produit 12287 T. de tôles. Citons encore les **fonderies de fonte et de fer** d'Autun, Chalon, Chagny, Mâcon, Montceau, Tournus ; les **fonderies de cuivre et de bronze** d'Autun, Chalon et Mâcon ; les **taillanderies** de Digoin et de la Guiche ; les ateliers de construction pour **machines à vapeur** de Tournus.



CHALON-SUR-SAONE. — Rue de l'Ancienne Prison.

INDUSTRIES TEXTILES. Le département possède des **filatures de laine** à Autun, Charolles et Cluny ; de **coton** à St-Igny-de-Roche, Ligny-en-Brionnais ; de **soie** à Ligny, St-Igny-de-Roche, St-Maurice-lès-Châteauneuf. Le linge de table est fabriqué à Marcigny, les couvertures et les mouchoirs à Chalon. En outre, Chauffailles produit aussi quelques tissus.

INDUSTRIES CHIMIQUES. On trouve des usines de **produits chimiques** à Charolles, Romanèche, St-Bérain ; des **teintureries** à Chalon, Chauffailles, Mâcon ; des **savonneries** à Tournus ; des **stéarineries** à Autun, Chalon, Mâcon, St-Jean-des-Vignes. Mâcon a une fabrique de **plaques et papiers photographiques**.

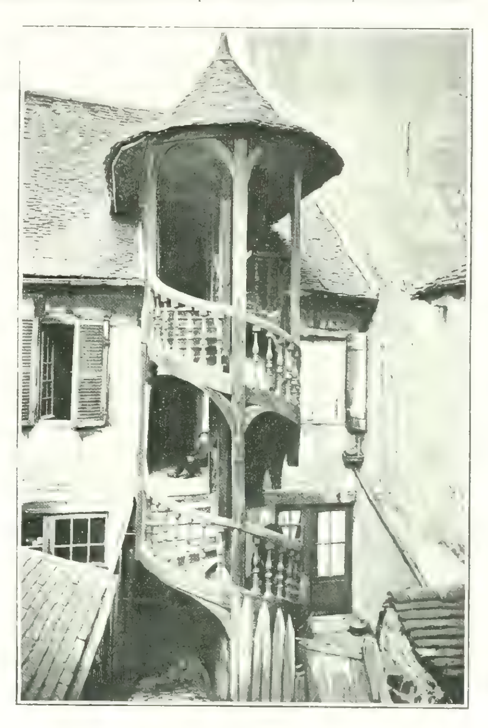
INDUSTRIES DIVERSES. La Clayette, Cluny, etc., possèdent des **tanneries** ; Autun, Saint-Léger-sur-Dheune, des fabriques de **chaussures**. Châlon, Châteaurenaud, Chauffailles, Tournus, confectionnent des **chapeaux** ; enfin St-Léger-sous-la-Bussière, fabrique des **brosses**.

Au 1er janvier 1900 le département comptait en activité 1056 établissements possédant 18.. machines à vapeur disposant d'une force de 56 675 1/2 chevaux-vapeur. En outre, il existe sur les 678 cours d'eau non navigables environ 1400 usines employant une force totale de 15 000 ch.

Commerce

Le département exporte de la houille, du manganèse, les produits métallurgiques des usines du Creusot ; des bouteilles et des cloches de verre ; des briques, tuiles, poteries diverses ; des matériaux de construction ; des toiles ; des produits agricoles : grains et farines, vins, eaux-de-vie et liqueurs, des bestiaux, des eaux minérales. Il importe de la houille, des minerais de fer ; des articles en tous genres : tissus, habillement, nouveautés, articles de Paris, modes ; des denrées coloniales, articles d'épicerie, droguerie, etc., en un mot tous les produits usuels, objets de quincaillerie, etc.

En 1899 le tonnage absolu du canal du Centre s'est élevé à 1 795 197 tonnes ; celui de la rigole de l'Arroux à 59 117 T. ; celui du canal de Roanne à Digoin à 311 801 T. Sur la Loire le mouvement total entre les deux points extrêmes a été de 50 000 T. ; sur la Saône, entre Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) et l'Ile-Barbe (Rhône), il a été de 901 509 T. Les ports du département se trouvent à Chalon, Tournus et Mâcon. Sur la Seille le tonnage effectif a été de 11 691 T., et sur le Doubs de 5500 T. Le tonnage effectif du remorquage à vapeur sur la Saône a été de 120 000 T. de sables et graviers allant de Neuville-sur-Saône à Lyon.



CHALON-SUR-SAÔNE. — Vieil escalier.

Le service de navigation à vapeur a transporté entre Chalon et Lyon 22 795 voyageurs en 1899.

Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale) . .	891.
— voie étroite	221.
Routes nationales	500
Chemins vicinaux de grande comm.	2 285.
— d'intérêt commun	1 285 781
— ordinaires	6 175 886
Loire (Long. dans le dépt) rive dr.	99 682
— rive g.	40 500

	kil.
Saône (Long. dans le département)	115.
Seille (Long. navigable)	39.
Doubs (Long. navigable)	37.
Canal de Roanne à Digoin dans le dép.	18 015
— latéral à la Loire (—)	1 157
— du Centre, de Digoin à Chalon	115,990
— Rigole de l'Arroux	15,700
— Rigole de Torcy	5,900

ACON, où Lamartine vit le jour, s'élève sur la rive d. de la Saône, qui y coule avec une certaine ampleur, dans une immense plaine dépourvue de caractère. Un vieux pont du XIe s., souvent remanié, la réunit à St-Laurent, sur la rive g., qui dépend du département de l'Ain. Ses quais avec leurs maisons à balcons, dont quelques-unes sont curieuses, présentent l'été un certain agrément. De nombreux cafés y étalent leurs terrasses. La rue principale, qui sous différents noms s'allonge parallèlement à la rivière, communique avec les quais par des ruelles et de longs couloirs. De là l'on s'élève par des rues tortueuses vers le centre de la ville, qui ne présente aucune animation et qu'une ligne de boulevards sépare seule au N. de la campagne. Son monument le plus intéressant est l'*ancienne église St-Vincent* (XIIe et XIIIe s.) qui porte deux tours découronnées à sa façade O. C'est tout ce qu'il en reste avec un narthex, converti en chapelle, près duquel on a groupé des débris de cloître et des fragments de sculptures. La *nouvelle église St-Vincent* (1810-1816) avec ses deux tours carrées basses est sans caractère. *L'église St-Pierre* (1860-1866), construite dans le style roman, renferme le monument funéraire de Senecé dont l'*Hôtel*, bâti au milieu du XVIIIe s., est le siège de l'Académie de Mâcon. On y a également installé un *Musée* qui renferme, outre quelques œuvres de peinture et de sculpture, des dessins et gravures, des objets provenant des fouilles de Solutré, de la Nlle-Calédonie, des curiosités et des collections d'histoire naturelle. L'*Hôtel de Ville* abrite un *Théâtre* et les archives. La bibliothèque compte 21 000 volumes et 150 manuscrits. Au milieu d'un petit *Square*, sur le quai, se dresse la *statue* en bronze de *Lamartine* par Falguière. La maison natale du poète, précédée d'une petite porte gothique, se voit dans la *rue des Ursulines*. La *Préfecture* (1860) avec des jardins en terrasse, le *Palais de Justice* (1716), l'*Hôtel-Dieu* (1770) et le *Lycée* (XVIIIe s.) très agrandi, ne présentent aucun intérêt. On trouve encore dans la ville quelques maisons curieuses, dont une surtout, avec une façade en bois.



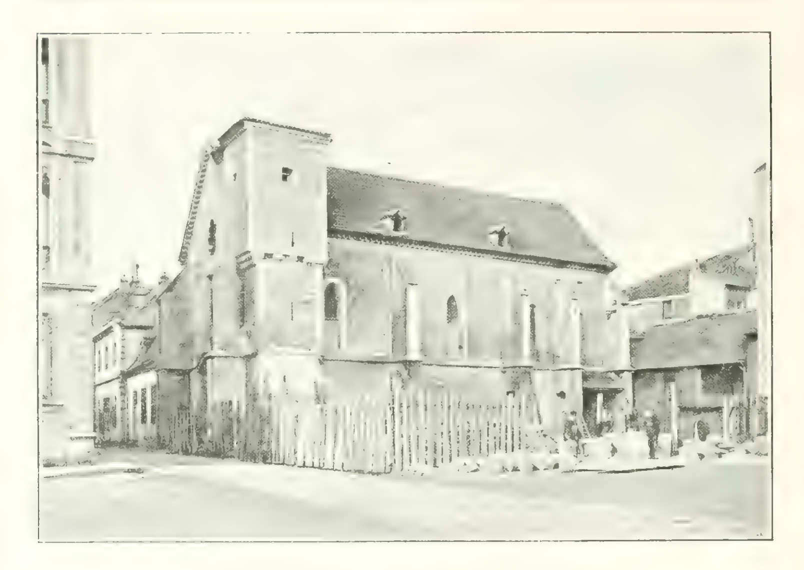
CHALON-SUR-SAONE. — Maison, rue St-Vincent.

AUTUN, l'ancienne capitale des Éduens, qui étage ses maisons sur le flanc du Signal de Montjeu, dont l'Arroux grossi du Ternin baigne la base, fut jadis une cité importante et imposante. Outre une grande partie des *remparts* avec tours de l'époque romaine et des restes d'*aqueducs*, on voit encore : les *Portes d'Arroux* et *Saint-André*, restaurées par Viollet-le-Duc, l'*amphithéâtre* au pied de la terrasse de l'*École de cavalerie*, dont les gradins sont enfouis sous des tertres de gazon, non loin de la belle *Promenade des Marbres*, près de laquelle se trouve un pan de muraille recouvert de lierre, reste du *Temple d'Apollon* (?), une tour carrée, peut-être *Temple de Minerve* (?), enfin hors de la ville, au N.-O., les ruines du *Temple de Janus* et au S.-E. la pyramide du champ des Urnes, dite *Pierre de Couhard*, sans doute un monument funéraire, qui domine tout le paysage à un côté. Un *musée lapidaire* installé dans l'ancienne *Chapelle St-Nicolas* (XIIe s.) renferme la plus grande partie des richesses provenant des fouilles. Autun



CHALON-SUR-SAONE. — Rue [illegible]

possède encore des *remparts* du moyen âge, la *Tour des Vauchaux* (XVe s.), la *tour* élevée dite de *François Ier* ou *des Ursulines* (XVIe s.), des *maisons anciennes*, surtout à l'entour de la cathédrale (XVe et XVIe s.) avec façades en bois, tourelles à encorbellement, etc., l'ancien *Hôtel de Beauchamp*, dit aussi le Donjon, résidence de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, qui y mourut en l'an 1461, propriété de la *Société éduenne* qui y a installé un fort beau *Musée* (12 salles). La *Cathédrale*, ou *église St Lazare* (XIIe s.), près de laquelle se trouve la jolie *Fontaine* du même nom (1543) restaurée, est surmontée d'une tour centrale que couronne une flèche élevée en pierre et précédée d'un porche : on admire à l'intérieur un beau retable en pierre, des chapiteaux variés aux piliers de la nef, un beau vitrail, un *monument funéraire du président Jeannin* et de sa femme et dans le *Trésor* une curieuse *étoffe* d'Orient, dite le suaire de Saint-Lazare. L'*Hôtel de Ville*, moderne, abrite un *Musée* et la *Bibliothèque*. Le *Palais épiscopal* occupe l'ancien Palais des Ducs de Bourgogne.



CHALON-SUR-SAONE. — Ancienne Église des Templiers.

Le *Grand Séminaire* (XVIIe s.) possède une remarquable bibliothèque, le *petit séminaire* une intéressante collection d'histoire naturelle. Les autres églises : *Notre Dame* (1757), *St Jean*, *St-Pantaléon*, *St Symphorien*, modernes, ainsi que le *collège*, précédé d'une belle grille en fer forgé (XVIIIe s.), le *Théâtre*, le *Palais de Justice* (1822), l'*Hôpital général* (1882) sont sans intérêt artistique. Autun a élevé une *statue* au Gaulois *Divitiacus*.

CHALON-SUR-SAONE, dans une plaine souvent inondée et sur la rive d. de la Saône dont les quais sont larges et bien ombragés, s'est transformée et embellie dans ces dernières années. C'est une cité industrielle et commerçante. Elle a conservé des restes de ses remparts du passé (*Tour du* [illegible]). On y voit des monuments intéressants du XVe s. : l'ancien *Évêché* avec une *Tour* et de beaux restes de *cloître*, un vieux *pont* de cinq arches, décoré d'obélisques au XVIIIe s., un grand nombre de *maisons* anciennes, surtout dans la rue et sur la place St Vincent. L'ancienne cathédrale ou *église St-Vincent*, souvent remaniée et restaurée, renferme une belle tapisserie, un trésor, et des pierres tombales curieuses. Les autres églises : *St-Cosme* et *St Pierre* sont dépourvues d'intérêt, de même que l'*Hôtel de Ville* et l'*Hôpital*, qui se trouve dans l'une des deux îles formées par la Saône. La *Sous-Préfecture* est un hôtel moderne construit dans le style Louis XIII ;



LOUHANS — Entrée de la Grande Rue



CHALON-SUR-SAONE. — Maison aux 3 Greniers.

la *Caserne* d'infanterie occupe un ancien couvent de Cordeliers. Un bâtiment spécial abrite le *Musée* qui, outre des antiquités et des médailles, renferme des œuvres de peinture et de sculpture. La *Bibliothèque* compte 50 000 volumes. Le *Palais de Justice* est précédé d'un Square orné d'une *Fontaine*. Chalon a élevé sur la Place du Port Villiers une *Statue à Niepce* [illegible] en bronze à *Chanois* dans le *Square* qui borde la nouvelle avenue de la Gare. Un *obélisque* y rappelle la date de l'ouverture du canal du Centre (1750).

CHAROLLES, petite cité aussi calme que les bœufs faisant la sieste dans les prairies environnantes ont l'air doux, grimpe sur les flancs des collines s'abaissant vers l'Arconce et la Semence qui s'y rencontrent. Ses foires de bestiaux et son école de dressage sont renommées. Son *Hôtel de Ville* occupe un bâtiment dans l'enceinte du vieux château des comtes de Charolais (XIVe s.) qui était flanqué de 9 tours dont 2 sont encore debout. Des jardins en terrasse qui l'environnent on jouit d'une très belle vue sur les environs. On trouve dans le voisinage quelques vieilles *maisons* du XVe s. Sur le coteau de la Madeleine s'élève l'*Hôpital*. L'*église* moderne, le *Théâtre*, le *Collège*, le *Palais de Justice*, sont sans caractère artistique. Charolles possède, au bord de l'Arconce, la belle *Promenade du Pré St-Nicolas*.

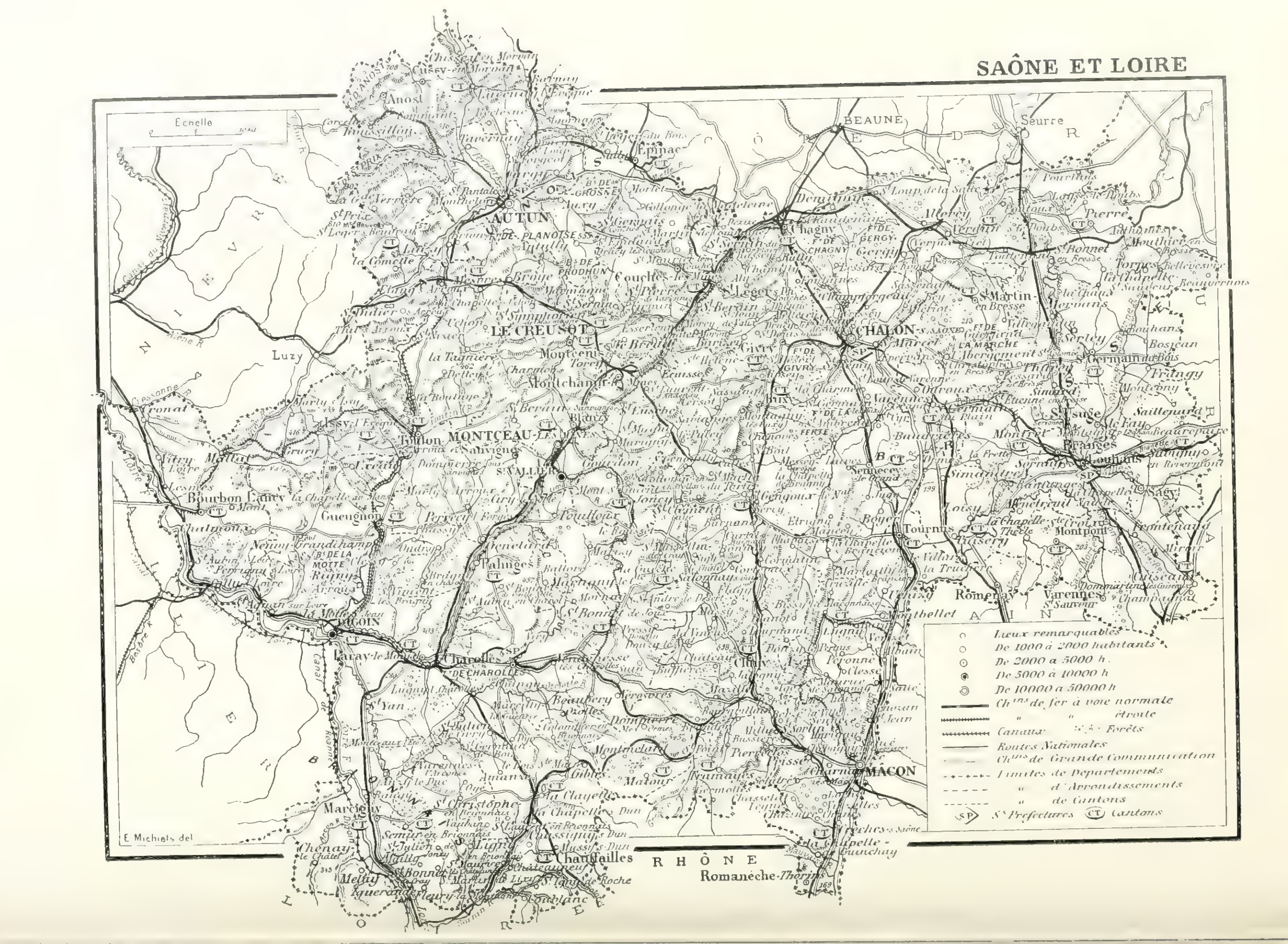
Paray-le-Monial, traversé par la Bourbince et le canal du Centre, possède une remarquable *église* précédée d'un narthex et couronnée d'un clocher central à la tour octogonale terminée par une belle flèche; ce clocher, primitivement de style gothique, a été transformé en un clocher roman pour l'harmoniser avec l'ensemble de l'édifice dont on admire encore l'abside extérieure. De l'ancien *Prieuré* il reste des arcades et une tour enclavée dans des bâtiments modernes. Les écoles occupent un bâtiment du XVIe s. De l'*église St-Nicolas*, il ne reste qu'une tour carrée vis-à-vis d'une jolie maison de la Renaissance qui abrite l'*Hôtel de Ville* à l'intérieur duquel se trouvent un petit *Musée* et la *Bibliothèque*. On voit encore dans la ville quelques maisons des XVIe et XVIIe s. et une belle *Promenade* ombragée.

LOUHANS, arrosé par la Seille et le Solnan, qui s'y rencontrent, n'a guère d'intéressant que la grande rue bordée de maisons à arcades, aux piliers de pierre ou de bois, dont l'une surtout est fort curieuse, avec les médaillons et les ornements sculptés qu'elle porte à sa façade. L'*église*, au clocher restauré terminé par une balustrade, l'*Hôtel de Ville*, qui occupe un pavillon armorié, offrent un certain intérêt. Louhans a élevé un *monument* à ses enfants victimes de la guerre de 1870-1871, près d'une belle *Promenade*. Elle possède un petit *Musée*.

Liste des Monuments historiques

Anzy	Église (XIIe s.)
Autun	Porte d'Arroux
	Porte St-André
	Théâtre romain
	Temple de Janus
	Pyramide de Couhard
	Cathédrale St-Lazare (XIIe s.)
	Fontaine St-Lazare (XVIe s.)
	Hôtel du Chancelier Rolin (XVe s.)
	Restes de l'ancien réfectoire des chanoines dans le jardin de l'évêché (XV[illegible])
[illegible]-Ville	Chapelle du Château des Moines
Bois-Ste-Marie	Église (XIIe s.)
Bourbon-Lancy	Église St-Nazaire (XIe, XIIe s.)
Brancion	Église
Chalon-sur-Saône	Église St-Vincent (XIIe et XIIIe s.)
	Vitraux de l'Hôpital
Chapaize	Église (XIe s.)
	Pierre tombale [illegible] du prieuré de Lancharre
[illegible]	Église (XVe s.)
Cluny	Ancienne Abbaye (XIIe s.)
	Église abbatiale St-Pierre (XIe s.)
	Église Notre-Dame
	[illegible]

Cormatin	Château (XVIIe s.) [illegible]
Curgy	Église (XIIe s.)
Dezize	Menhir [illegible]
Épinac	Chapelle (XVe s.)
Gourdon	Église (XIIe s.)
Mâcon	[illegible] St-Vincent (XIIe et XIIIe s.) [illegible] cathédrale
Martailly-lès-Brancion	Église (XIIe s.)
Montceau-l'Étoile	Église (XIe et XIIe s.)
Paray-le-Monial	Église (XIe et XIIe s.)
	Maison Jaillet (XVIe s.), Hôtel de ville
Perrecy-les-Forges	Église [illegible]
St-Germain-des-Bois	Église (XIe s.)
St-[illegible]-en-Brionnais	[illegible]
St-Marcel-lès-Chalon	Église de l'ancien [illegible]
St-P[illegible]	[illegible]
Sainte-Croix	[illegible]
Semur-en-Brionnais	Église (XIIe s.)
Sennecey-le-Grand	[illegible]
Sully	Château (XVIe s.)
Tournus	Église St-Philibert [illegible]
Varenne-l'Arconce	Église [illegible]
[illegible]	[illegible] d'Anzy



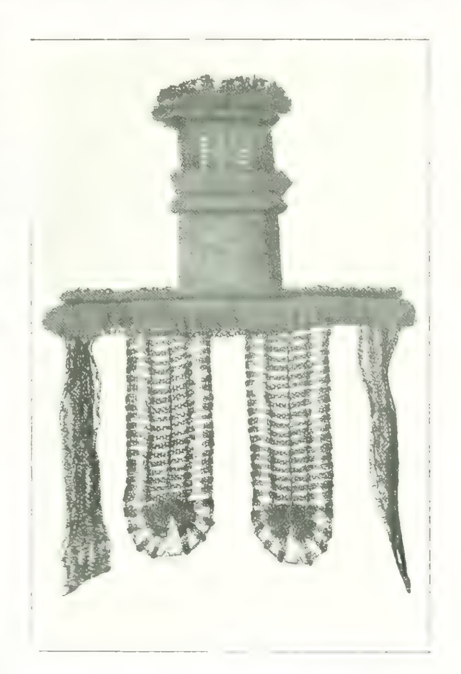
SAÔNE ET LOIRE
Echelle
AUTUN
LE CREUSOT
MONTCEAU-LES-MINES
CHALON-s-SAÔNE
MÂCON
BEAUNE
Seurre
Luzy
Épinac
Chagny
Louhans
Tournus
Charolles
Digoin
Paray-le-Monial
Bourbon Lancy
Gueugnon
Marcigny
Chauffailles
Cluny
Romaneche-Thorins
Anost
Toulon
S' Vallier
Blanzy
Montchanin
Couches-les-Mines
Pierre
Branges
Cuiseaux
Romenay
Varennes
Montpont
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 habitants
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10000 h
De 10000 à 50000 h
Chins de fer à voie normale
" " étroite
Canaux
Forêts
Routes Nationales
Chins de Grande Communication
Limites de Départements
" d'Arrondissements
" de Cantons
S. Préfectures
Cantons
RHÔNE
E. Michiels del

Ain

Nom — Situation



Séparé à l'E. et au S. par le Rhône, à l'O. par la Saône, c'est à un affluent du Rhône, l'Ain, qui coule dans la direction N.-E. à S.-O. en le divisant en deux parties presque égales, que ce département emprunte son nom. Il a la forme d'un parallélogramme dont les grands côtés N. et S. ainsi que le petit côté E. forment un angle rentrant, mais dont les diagonales sont sensiblement égales : on compte, en effet, 118 kilom. de la pointe N.-E. de l'arrondissement de Gex à la pointe S.-O. de celui de Trévoux et 110 kilom. de l'extrémité N.-O. de l'arrondissement de Bourg à l'extrémité S.-E. de celui de Belley. Le chef-lieu de canton de Pont-d'Ain, situé presque à la jonction des quatre arrondissements de Nantua, Bourg, Trévoux, Belley, en occupe assez exactement le centre géométrique. Son chef-lieu, Bourg, est situé à environ [illegible] kilom. au N.-N.-O. de ce point. Sa superficie le place au [illegible] rang territorial. Il possède des limites naturelles assez étendues, sauf au N., où le cours de l'Ain le sépare pendant 15 kilom. du département du Jura et celui de la Valserine pendant 17 kilom. du même département. A l'E., le Rhône qui vient de sortir du lac Léman, le sépare de la Suisse pendant 4 kilom. environ, puis successivement des départements de la Haute-Savoie et de la Savoie ; au S., il le sépare encore de ceux de l'Isère et du Rhône ; à l'O. enfin la Saône l'isole de ceux du Rhône et de Saône-et-Loire sur un parcours de près de 100 kilom. Il est borné au N.-O. par le département de Saône-et-Loire ; au N., par celui du Jura ; au N.-E., par le canton de Vaud (Suisse) ; à l'E., par le canton de Genève (Suisse), les départements de la Haute-Savoie et de la Savoie ; au S., par le département de l'Isère ; au S.-O., et à l'O. enfin par celui du Rhône.

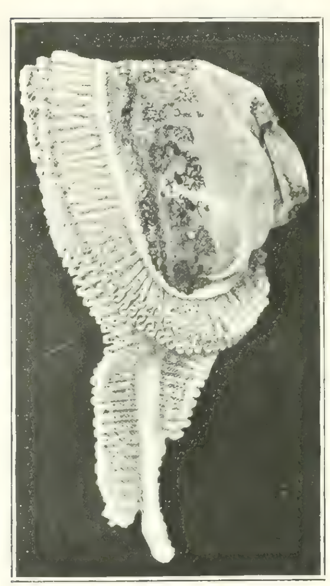


BOURG. — Musée [illegible]

En 1790, il a été formé de pays dépendant de la Bourgogne : *Bresse, Pays de Gex, Bugey, Dombes, Valromey.*

Histoire

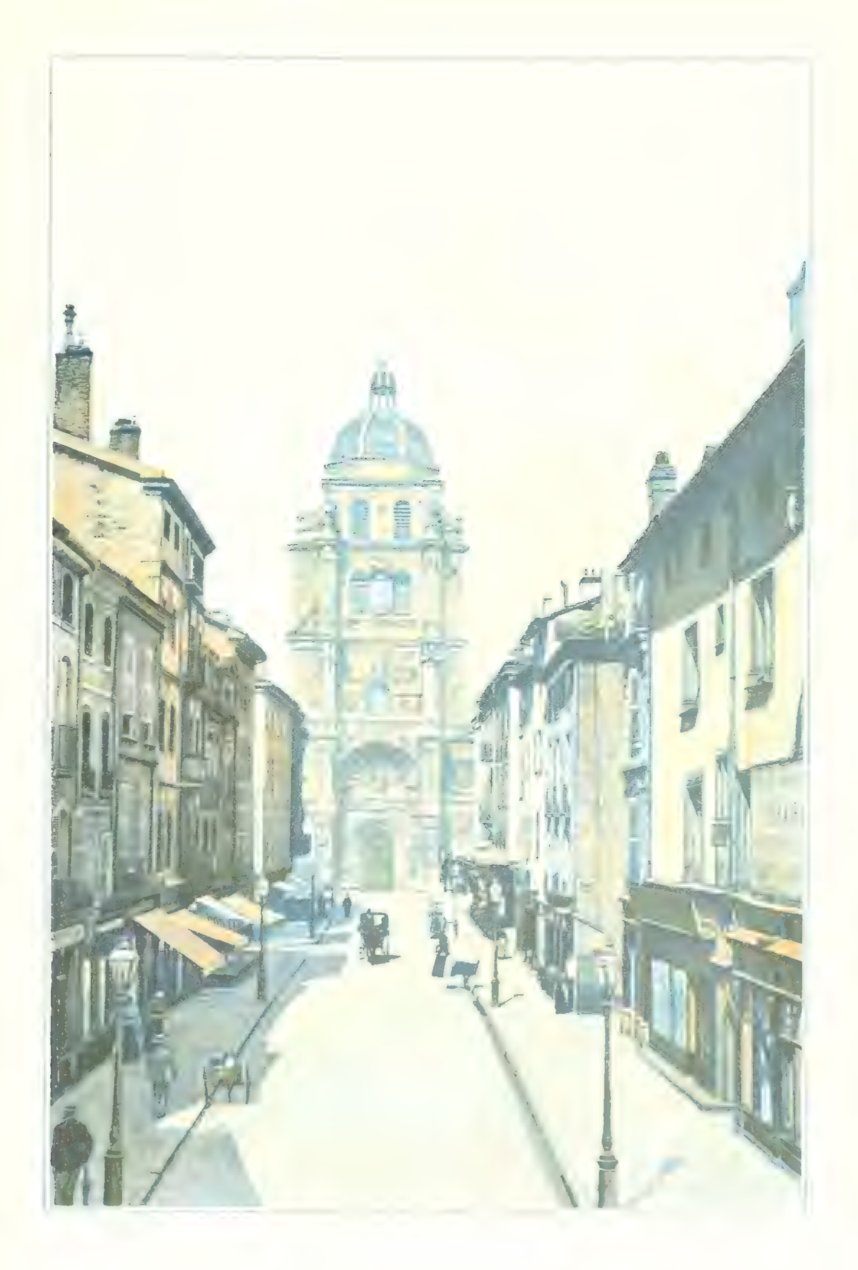
A part quelques vestiges préhistoriques connus dans le Revermont, on ne possédait jusqu'à ces dernières années que des données vagues sur les premiers habitants de l'Ain. L'exploration récente (1894) de la grotte des Hoteaux, à Rossillon, dans le Bugey, a mis à jour six foyers superposés de l'âge du renne, d'où l'on a extrait des milliers de silex taillés, des dents et ossements d'animaux, notamment de rennes, des œuvres d'art (bâton de commandement orné d'un cerf bramant, gravé avec un art parfait, exposé au musée de Bourg) et une sépulture intéressante; celle de la Grotte de la Bonne-Femme, à Brégnier, a fourni également de nombreux silex taillés. Antérieurement, l'abri de la Colombière, entre Neuville et Poncin, sur la rive d. de l'Ain, les stations de Noblens et de Châteauvieux sur le Suran, la grotte de Ramasse, avaient livré quelques pièces intéressantes, notamment la hache d'Hautecour. Signalons encore à Simandre un menhir de 4 m. d'élévation.



BOURG — Musée. Bonnet de paysanne.

Avant la conquête romaine, la région était occupée par trois peuplades gauloises : les *Gésates*, dans le pays de Gex, les *Séquanes* dans le Bugey, les *Ambares* dans la vallée de l'Ain. En 58 av. J.-C. les Helvètes, après avoir brûlé leurs bourgs et détruit leurs récoltes, se préparèrent à émigrer en Gaule. Ils demandèrent à César l'autorisation de traverser la Savoie, pour gagner le pays des Santons. Le proconsul promit de donner sa réponse au bout de quinze jours, qu'il employa à fortifier la rive g. du Rhône, depuis Genève jusqu'en face de Collonges. Puis il attendit les Helvètes en leur refusant l'autorisation demandée. Ceux-ci durent changer l'itinéraire projeté et traverser le col de l'Écluse. Ils allaient franchir la Saône en amont de Trévoux quand les Romains les culbutèrent et en firent un grand massacre. Les survivants retournèrent dans leur pays où le vainqueur leur fit donner des vivres et du blé. Rapidement conquise, la région prospéra sous la civilisation romaine. Une des villes les plus célèbres fut *Izarnodurum* (Izernore) où l'on voit encore trois colonnes corinthiennes, seuls débris d'un temple. Les fouilles successives que l'on y a pratiquées ont mis à jour une foule d'objets antiques et de monnaies romaines. *Bellica* (Belley) fut aussi un centre important. Des routes furent tracées à travers le pays et de nombreux vestiges en subsistent encore. Des ruines d'aqueducs existent à Groslée et à Vieu (*Venotonimagus*); dans cette dernière localité ainsi qu'aux environs, on a découvert dans les fouilles des poteries, des médailles, etc. A Ambronay enfin on voit les restes d'un camp romain au lieu dit la *Motte des Sarrasins*.

Vers 407, les Séquanes menacés par les Barbares appelèrent à leur aide les plus civilisés d'entre eux, les Burgundes. Ces derniers fondèrent un royaume qui subsista



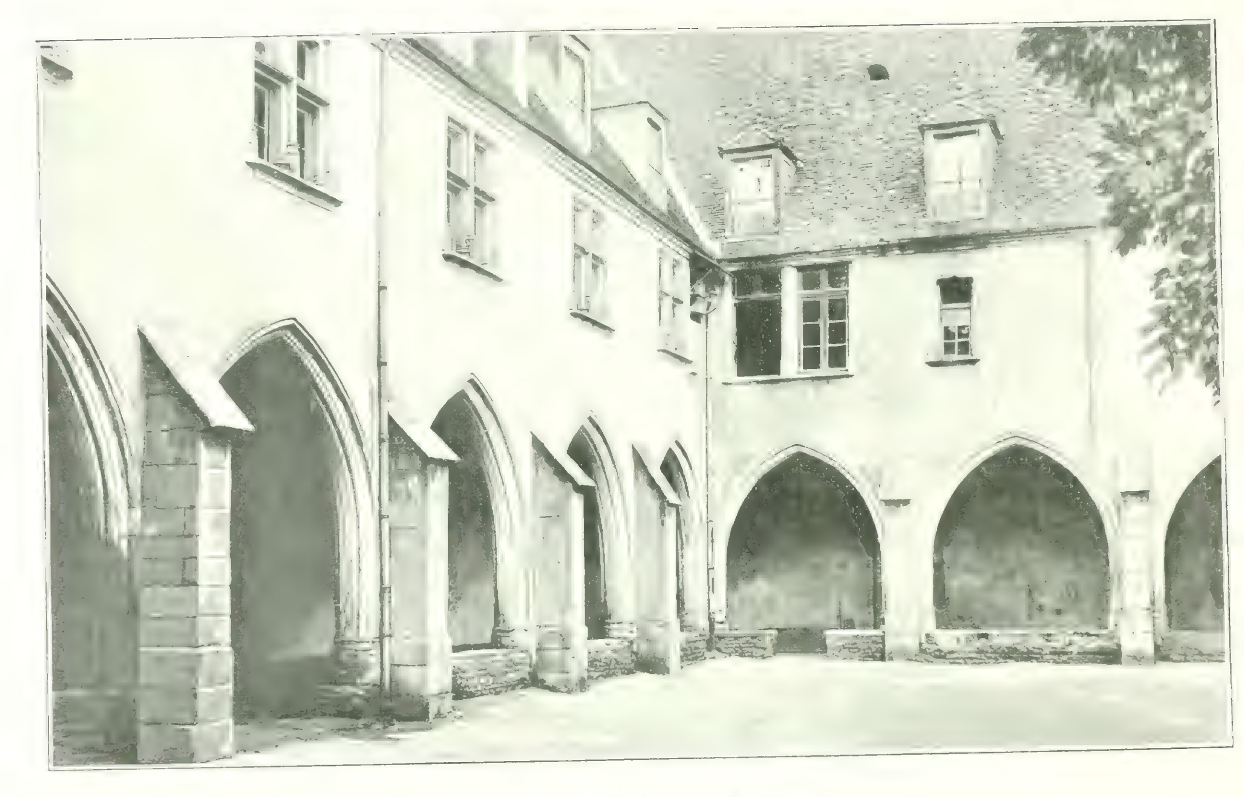
jusqu'à l'arrivée des Francs. La tradition rapporte qu'une partie de la *Loi Gombette* a été rédigée à Ambérieu par le roi Gondebaud.

Le christianisme n'y apparut qu'au ve s. Une des premières abbayes fondées fut celle des Bénédictins d'Ambronay (805). D'autres s'élevèrent surtout au xiie s. : Chezery (1140), la Chassagne à Crans (1165), St Sulpice, transférée en 1149 d'Hostias à Thézillieu et qui eut une existence mouvementée, la Chartreuse d'Arvière bâtie sur les pentes du Grand-Colombier et dont St-Arthaud fut le premier abbé, la Chartreuse de Portes qui attira St Bernard. La Burgundie ou Bourgogne fut soumise en 534 par deux des fils de Clovis et incorporée à la monarchie franque. Malgré sa situation, elle ne fut pas à l'abri des incursions des Sarrasins d'abord et des Hongrois ensuite, qui la ravagèrent. Lors du partage de l'Empire de Charlemagne, la région qui nous occupe devint l'apanage de Lothaire, puis de Charles le Chauve, qui l'érigea en duché en faveur de Boson. En 877, Charles le Chauve, de retour d'Italie, où il avait été se faire couronner empereur, mourut près de Nantua, à Brion(?) Son corps fut inhumé dans l'église de Nantua et y demeura jusqu'en 884, époque à laquelle on le transféra à Saint-Denis. Les successeurs de Boson gardèrent le duché jusqu'à Rodolphe III le Fainéant, qui laissa ses États à l'empereur Conrad le Salique (1032). Telle fut l'origine des revendications allemandes sur la Bresse la Dombes et le Bugey. Les seigneurs de ces pays surent se rendre indépendants, surtout quand la puissance de l'empire tomba. Nulle part on ne vit plus de seigneuries s'élever et se développer sur un aussi petit espace. Les sires de Thoire, de Villars, de Coligny, ont brillé d'un vif éclat dans l'histoire. Les abbayes et les prieurés se multiplièrent ; abbés et évêques se rendirent non moins indépendants que les autres seigneurs. On peut citer les évêques de Belley, princes du St-Empire, les abbés d'Ambronay, de Nantua et de Saint-Rambert.

La Dombes, qui appartenait en partie aux sires de Beaujeu dès le xiiie s., forma, avec l'adjonction, en 1424, des châtellenies d'Ambérieux-en-Dombes, du Châtelard et de Trévoux acquises d'Humbert VII, dernier sire de Thoire-Villars, par Louis II de Bourbon, héritier d'Édouard II, dernier sire de Beaujeu, une petite souveraineté qui ne fut annexée à la France qu'en 1762. Elle eut son parlement créé par François Ier et qui siégea à Lyon d'abord, puis à Trévoux à partir de 1696. Supprimé en décembre 1771, il fut remplacé en janvier 1772 par une sénéchaussée. L'imprimerie créée en 1605 à Trévoux prit une grande importance au début du xviiie s. et publia un *Dictionnaire* fameux ainsi qu'un *Journal*.

La baronnie ou pays de Gex, dont la capitale, Gex, n'est mentionnée qu'au xiie s., fut gouvernée d'abord par des seigneurs particuliers ; puis elle passa aux mains des comtes du Genevois. En 1252, un mariage la fait entrer dans l'apanage de la famille de Joinville, dont un prince, Guillaume, octroya une charte de franchise à Gex. En 1355, le comte de Savoie, Amédée VI, s'en empara. Vendue au comte de Dunois, Jean, le bâtard d'Orléans, la baronnie retourna en 1466 à la maison de Savoie. Occupée de 1536 à 1564 par les Bernois, qui contraignirent les habitants à embrasser le protestantisme, elle retourna au duc de Savoie. Les guerres de religion lui firent beaucoup de mal. Le traité de Lyon en 1601 permit à la France d'échanger la Bresse, le Bugey et le pays de Gex, contre le marquisat de Saluces qu'on abandonna à la Savoie. La révocation de l'Édit de Nantes dépeupla le pays, qui en 1790 fut réuni au département de l'Ain. En 1815, six communes en furent détachées et réunies au canton de Genève. Depuis cette époque, il forme une zone franche au point de vue douanier.

Le Valromey (*Vallis Romanorum*), qui comprend seulement la vallée supérieure du Séran, fut fortement occupé par les Romains, comme en témoignent tous les objets provenant des fouilles entreprises. Sa capitale était Châteauneuf dont les ruines se



BOURG. — Cloître de Brou (Grand Séminaire)



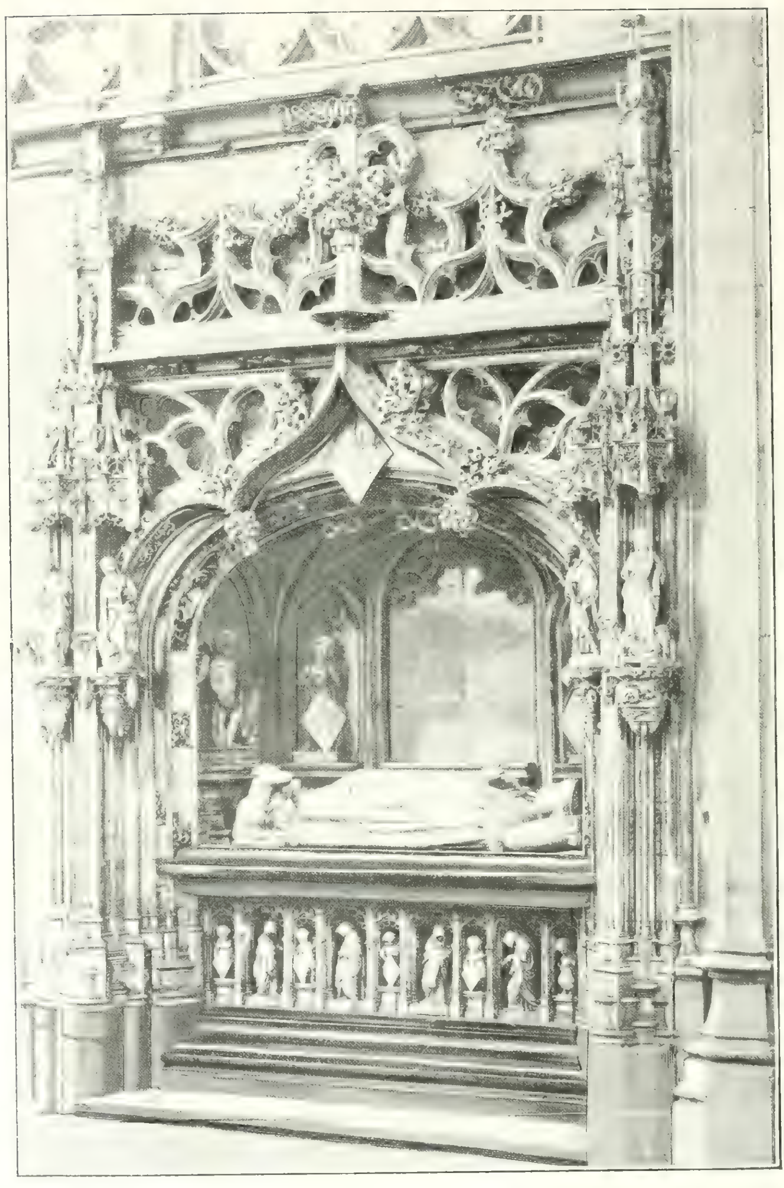
voient sur le territoire de la commune de Songieu. D'abord dépendance du Genevois, deux mariages le firent entrer dans la maison de Savoie au XIe s. et dans celle de Beaujeu au XIIe s. En 1285, il passe aux mains de Louis de Savoie. Un mariage le place dans la famille de d'Urfé au XVIIe s., époque à laquelle il est érigé en marquisat. Jusqu'à nos jours, la propriété des forêts de cette région s'est transmise par voie d'héritage.

Géologie — Topographie

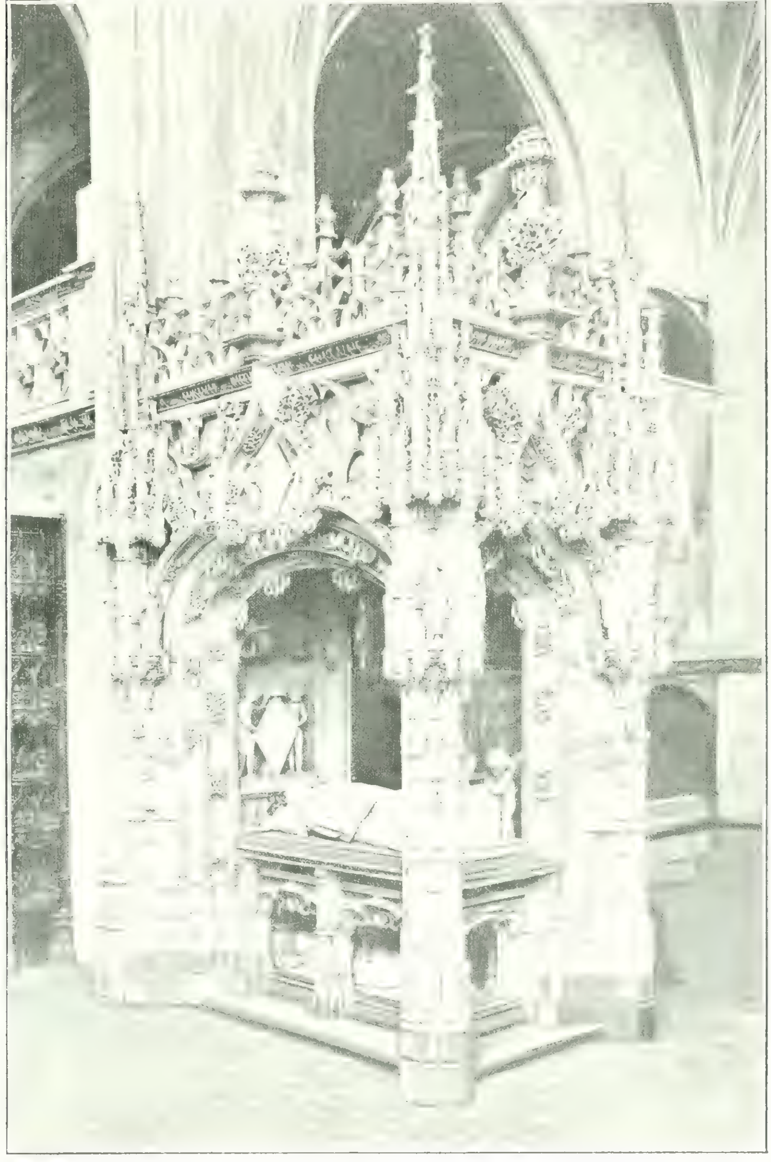
Au point de vue topographique, le département de l'Ain se partage en deux parties nettement tranchées : à l'O. la plaine, à l'E. la montagne. La voie ferrée de Lons-le-Saunier vers Bourg et Grenoble, passant par St-Amour, Coligny, Bourg, Pont-d'Ain, Ambérieu-en-Bugey et Lagnieu, les délimite assez exactement, sauf entre Coligny et Pont-d'Ain où elle s'en éloigne et s'en rapproche alternativement pour gagner Bourg. La partie montagneuse appartient au massif du Jura, qui a dans l'Ain ses cimes les plus élevées, tant de la Suisse que de la France. En partant de la voie ferrée dont nous venons de parler, on s'élève successivement de l'O. vers l'E. sur une série de terrasses ou plateaux séparés entre eux par des cluses profondes où coulent les affluents de la rive d. du Rhône. L'orientation de ces chaînons est en général dirigée du N. N. E. au S., en décrivant un arc de cercle convexe par rapport à la France. Dans le sens opposé, de l'E. à l'O., la masse jurassique est coupée par deux cluses : celle de Silan et Nantua, dans laquelle passe la voie ferrée de Bellegarde à Bourg et celle des Hôpitaux, plus méridionale, suivie par la ligne de Culoz à Ambérieu-en-Bugey.

Le chaînon le plus oriental du Jura est compris entre la plaine alluviale bordant la rive d. du lac Léman et la Valserine. Ces limites enserrent le **Pays de Gex**. Là se rencontrent les points culminants du système. Du N. au S. se suivent : le Colombier de Gex (1691 m.), le Crêt de la Neige (1723 m.), cime la plus élevée, le Reculet (1720 m.), le Grand Credo (1608 m.), qui barre la route au Rhône et sous lequel passe en tunnel la ligne de Bellegarde à Genève. Cette partie est traversée par le Col de la Faucille (1323 m.) au delà de la Valserine, le chaînon qui suit, coupé par la Semine, vient se terminer au-dessus des marais de Lavours, à Culoz. Du N. au S. on y rencontre : le Crêt du Mont (1669 m.), le Crêt du Nu (1555 m.), le Grand Colombier (1534 m.). Entre le Seran et l'Albarine, un autre chaînon boisé, l'Innimont, ne dépasse pas 1237 m. au Crêt de Planachat. C'est entre ces deux derniers massifs que se trouve encadré le **Valromey**. Entre la Semine à l'E. et l'Ain à l'O., au N. de Nantua, on rencontre le Crêt de la Chaux (1097 m.), qui se trouve au N. E. d'Oyonnax, les monts d'Ain (1031 m.) au S. de Nantua, puis à l'E. de Saint-Rambert, le promontoire de Chaney (1084 m.), qui domine la rive d. de l'Albarine. Vers Ambérieu, on ne trouve plus que des hauteurs variant entre 750 et 800 m. Au S. de la ligne de Culoz à Ambérieu, que domine le Molard de Don (1219 m.), signalons, au S. E. de Belley, la montagne de Parves, que coupe le Rhône au défilé de Pierre-Châtel, et, au S. O. de la même ville, la montagne de Saint-Benoît (781 m.). Entre l'Ain et le Suran, le chaînon qui descend vers le S. n'atteint pas 600 m. Sur la rive d. du Suran s'étend le Revermont, chaîne qui domine la plaine de la Bresse et dont le flanc occidental est couvert de vignobles. Son altitude dépasse rarement 700 m.

La plaine comprend au N. la **Bresse**, au S. la **Dombes**, toutes deux inclinées vers la Saône. La Bresse forme un plateau mamelonné, aux terres fertiles, coupé de petits bouquets de bois et de fermes isolées. Son altitude moyenne oscille entre 200 et 250 m. La Dombes, qui lui fait suite, possède une altitude supérieure variant entre 250 et 300 m. C'est une cuvette parsemée d'étangs encore nombreux que dominent çà et là des buttes



BOURG. — Église de Brou. Mausolée de Marguerite de Bourbon.



BOURG. — Tombeau de [illegible]

ou poypes recouvertes d'arbres et d'arbustes. Le rebord occidental de cette cuvette s'élève de 80 m. en moyenne au-dessus de la rive g. de la Saône, depuis Lyon Croix-Rousse jusqu'au confluent de la Chalaronne. Au S. et au S. S. E. ce rebord domine de 100 m. à peu près, d'abord la rive d. du Rhône, puis la rive d. de l'Ain, jusqu'au confluent de cette dernière rivière avec le Suran, où il atteint l'altitude de 377 m. au mont de Margueron. Cette ligne de hauteurs a reçu le nom de **Côtière de Dombes.**

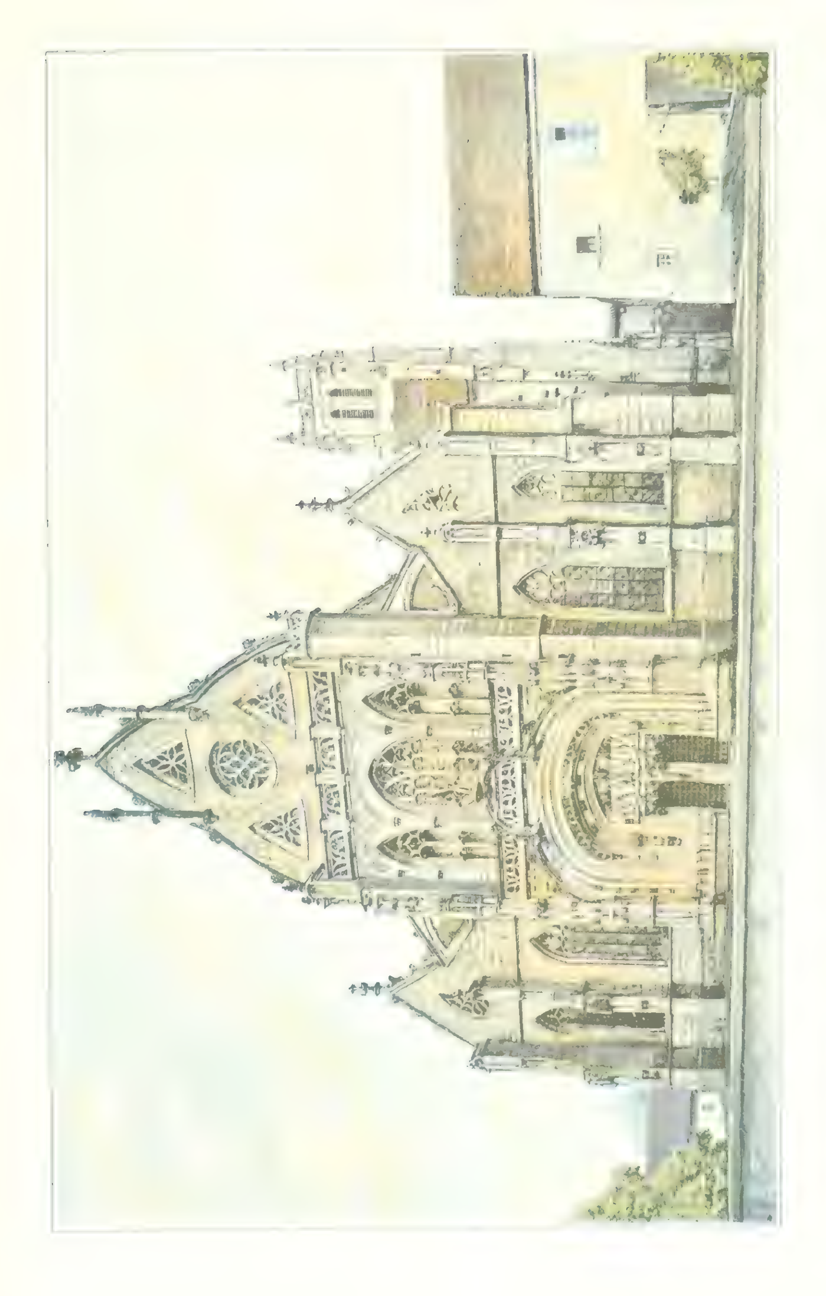
Au point de vue géologique, la Dombes relève des terrains *quaternaires* : son sol d'argile siliceux imperméable repose sur un lit de cailloux roulés. Dans l'angle formé par le coude de l'Ain et le Rhône, la plaine stérile de la Valbonne a été utilisée pour un camp. La Bresse relève des terrains *tertiaires*; quant au reste du département, il appartient aux terrains *secondaires*, pour la plus grande partie *jurassiques*, avec quelques îlots *crétacés* vers l'E. Un petit bassin *tertiaire inférieur* a pour centre Belley.

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont au Rhône, soit directement, soit indirectement, par des affluents.

Le *Rhône*, le fleuve de France qui roule le volume d'eau le plus considérable, sort d'un glacier des Alpes Bernoises, dans le canton du Valais (Suisse), à l'altitude de 1753 m. Il est alimenté d'abord par des torrents descendant surtout du glacier d'Aletsh, le plus étendu de toutes les Alpes. Quand il parvient au lac Léman, aux eaux d'une transparence admirable, il n'est plus qu'à 375 m. Après l'avoir traversé, il en sort à la pointe S., ayant arrosé Genève, où la rapidité de son cours est utilisée pour la production de forces considérables. Grossi de l'Arve, presque au sortir de cette ville, il court à travers une plaine qu'accompagnent sur sa rive g. des coteaux recouverts de vignobles. Arrivé à Challex, il sépare le département de l'Ain du canton de Genève ; à quelques kilom. en aval de ce village, un peu au-dessous de Pougny, il entre définitivement en France ; sa rive d. seule appartient au département de l'Ain, tandis que la rive g. l'en sépare de ceux de la Haute-Savoie, de la Savoie, de l'Isère et du Rhône.

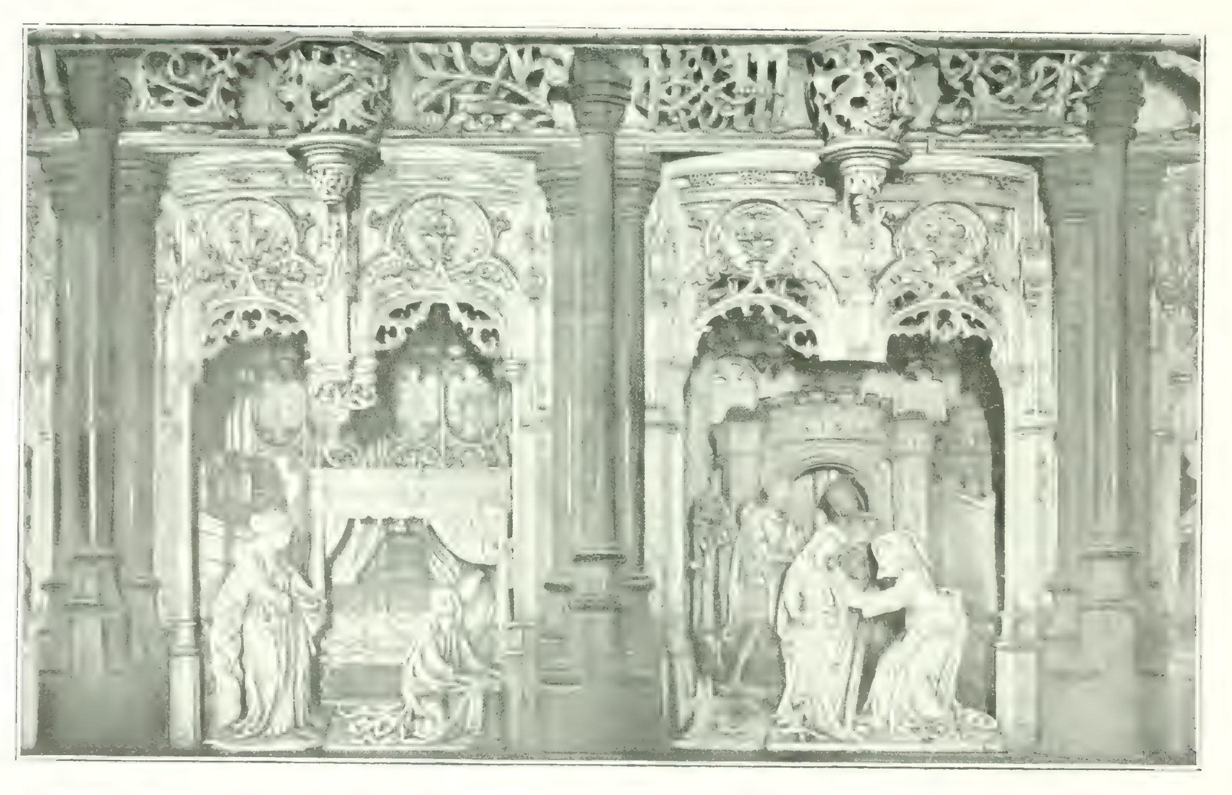
Parvenu au pied du Fort-l'Écluse, entre le Grand-Credo à d. et la montagne de Vuache à g., il s'engage dans un étroit défilé que commande le fort et que franchit un viaduc hardi portant la voie ferrée de Bellegarde à Annemasse. Il roule ses eaux verdâtres entre des gorges superbes jusqu'un peu en amont de Bellegarde, où il disparaît pendant une soixantaine de mètres, dans un couloir étroit, à travers des roches fissurées. En amont de cette *Perte du Rhône* sont installées des usines qui utilisent la force motrice produite par le courant. Resserré entre des parois de rochers, il descend vers le S. jusqu'à Culoz, en élargissant son cours : au hameau du Parc, il est censé navigable. Il passe devant Pyrimont, aux mines d'asphalte, coupe en deux parties la ville de Seyssel. Sa largeur augmente entre la montagne du Grand-Colombier à d. et les marais de Chautagne à g., en amont desquels il s'embarrasse d'îlots de verdure. Bordant à d. les marais de Lavours, il passe à une faible distance de la pointe N. du lac du Bourget, qui s'écoule dans le fleuve par le canal de Savières. Se divisant en plusieurs bras, il se dirige alors vers le S. S. O. jusqu'à Yenne, où il tourne franchement à l'O. pendant quelques kilom. Il traverse l'étroit défilé de Pierre-Châtel, que commandent d'anciennes fortifications. Il décrit un demi-cercle et prend la direction S.O. jusqu'au confluent du Guiers, point à partir duquel il remonte au N. O. En face Lhuis, il se resserre en traversant le défilé du Bout-du-Monde, mais augmente en profondeur au pont du Sault, en amont de Sault-Brenaz, il tourbillonne et forme une chute sur des rochers qui embarrassent son lit étroit. A deux kilom. au S. de Lagnieu il tourne au S. O. et décrit une courbe à la rencontre de l'Ain. En aval de ce confluent, son cours s'élargit, atteint jusqu'à 2 kilom. et s'embarrasse d'une multitude d'îles basses nommées *lônes* et de bancs de sable et de cailloux, qu'il forme et détruit avec trop de fantaisie. La plaine basse et stérile, au milieu de laquelle il coule franchement à l'O., est dominée sur sa rive d. par la *Côtière de Dombes*, dont il s'approche à Miribel. Il est aux portes de Lyon où il va recueillir la Saône, son maître affluent.





Négatif Duval.

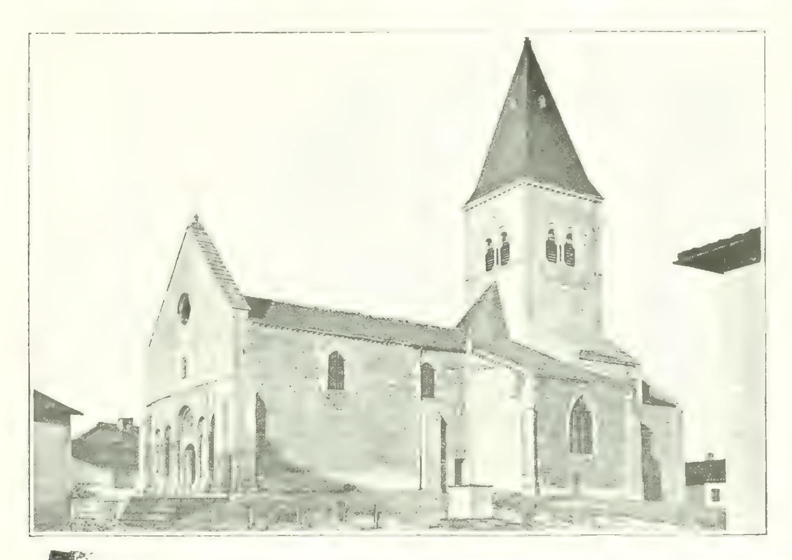
BOURG. — Église de Brou. Mausolée de Philibert le Beau.



[illegible] (Partie du retable)



Une petite rivière, séparant pendant 4 kil. le pays de Gex de la Suisse, la *[illegible]*, gagne le lac Léman. La *Versoix* ou *Divonne*, aux sources fraîches et abondantes, qui jaillissent dans le parc de l'établissement hydrothérapique de Divonne, se divise aussitôt en deux bras, dont l'un passe immédiatement en Suisse et l'autre sépare pendant une dizaine de kilom. le pays de Gex du canton de Genève ; tous deux tombent dans le Léman. Le premier affluent direct du Rhône est le *[illegible]*, qui se grossit, rive dr., du *[illegible]*, où tombe le *[illegible]*, qui arrose Gex. Les tributaires qui suivent vont au Rhône, dans le département de l'Ain. C'est d'abord le *[illegible]*, puis la *Valserine*, fort jolie rivière qui vient du département voisin du Jura, qu'elle sépare de celui de l'Ain et qui s'augmente, rive dr., en amont de Châtillon de Michaille, de la *Semine*, que gagne le *Combet*, déversoir du lac de Silan, encadré de rochers pittoresques, au pied desquels passe la ligne de Nantua à Bellegarde. Avant de se jeter dans le Rhône, la Valserine, en aval de Châtillon, s'est taillé un lit à travers une masse rocheuse et a creusé des trous profonds qui ressemblent

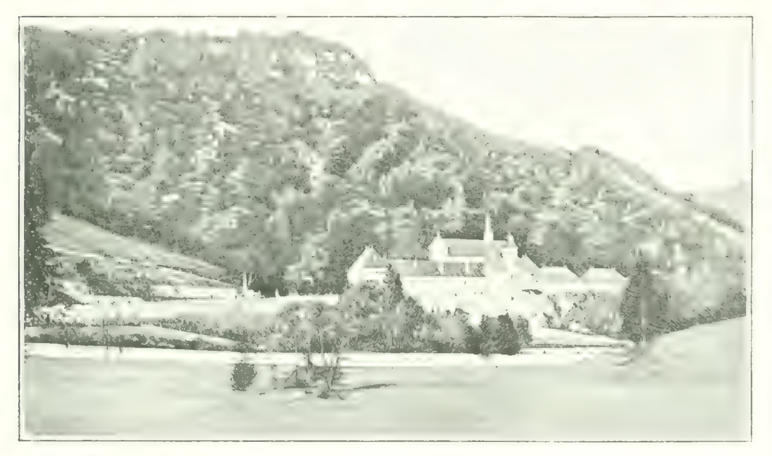


SAINT-PAUL-DE-VARAX. — Église [illegible] S. O.

à des marmites ou *oulles*, et reliés entre eux par des ponts naturels ; puis elle coule en grondant dans un sillon tellement étroit qu'on peut jeter facilement une planche d'une rive à l'autre. C'est toute cette partie que l'on nomme la *Perte de la Valserine*. La rivière, après un parcours de [illegible] kilom., rejoint le Rhône à Bellegarde. Le *Séran*, qui naît à l'E. de [illegible], forme la *[illegible]* [illegible] avant son confluent avec l'*[illegible]*, affluent de g. La ville de Champagne se dresse dans l'angle de ce confluent. Le Séran traverse les marais de Lavours avant de gagner le Rhône tout parsemé d'îlots en face de son embouchure. Le *[illegible]*, qui a sa source dans la chaîne des Hôpitaux, recueille, rive g., le *[illegible]*, qui arrose Virieu-le-Grand ; il passe à Rossillon, où il forme une cascade, contourne à l'O. les coteaux où s'élève Belley, puis tombe dans le Rhône au-dessous de l'embouchure de l'*[illegible]*. Le *[illegible]*, avant de se déverser dans un ancien bras du Rhône, reçoit le *[illegible]*, grossi, rive [illegible], du *[illegible]*, et contourne la montagne de St-Benoît, au S. de laquelle il forme la cascade [illegible], haute de 30 m. La *[illegible]* et la *[illegible]* débouchent en aval de Briord. L'Ain a 76 kilom. de cours dans le département qui en a pris le nom ; il

BOURG. — Église de Brou. Stalles du Chœur et partie du Jubé.

naît à une source superbe dans le département du Jura. Dès son confluent avec un de ses principaux tributaires, la *Bienne*, il touche par sa rive g. au département qui nous occupe et lui sert de limite commune avec celui du Jura pendant une douzaine de kilom. Il coule dans la direction N. N. E. à S. S. O. n'arrosant que deux chefs-lieux de canton, Poncin et Pont-d'Ain, et passant sur sa rive d. Meximieux à 5 kilom. environ. Son cours est très pittoresque dans la partie septentrionale du département où il roule ses eaux pures dans le fond de gorges brumeuses jusqu'un peu en aval de Poncin. La ligne de Bourg à la Cluse le franchit sur un beau viaduc à Cize. A partir de Neuville, sa largeur augmente et au-dessous de Pont-d'Ain c'est dans une plaine basse et aride qu'il va rejoindre le Rhône. Quoique classé navigable depuis le confluent de la Bienne, la rapidité de ses eaux, son lit embarrassé et ses crues subites n'y permettent guère que le flottage des bois. Les affluents de l'Ain sont : (rive g.) la *Bienne*, dont la rive g. seule touche le département pendant les quatre derniers kilom. de son cours ; — (rive g.) l'*Oignin*, dont le cours supérieur prend le nom de *Erreu* et qui s'augmente (rive d.) du *[illegible]*, [illegible]



[illegible]

SÉLIGNAC. — Chartreuse.

du *Bras du Lac*, écoulement du lac de Nantua, de l'*Ange*, grossi du *ruisseau* d'Oyonnax ; il laisse l'antique Izernore à 1 kilom. de sa rive d., forme à Samognat le *Saut de Charmine*, dont la force est captée pour l'éclairage électrique d'Oyonnax ; — (rive d.) la *Valouse*, qui n'a guère que son embouchure dans le département ; — (rive g.) le *Veyron*, accru du ruisseau de Cerdon et qui, avant d'arroser Poncin, forme la *cascade de la Cuile* ; — (rive d.) le *Suran*, qui se meut dans un val étroit et sinueux à l'O. du Revermont, baigne le pied de la Tour Fromente et débouche dans l'Ain en aval de Pont-d'Ain ; — (rive g.) l'*Albarine*, dont le nom est synonyme de blancheur ; cette jolie rivière, qui a sa source à 940 m. d'altitude au N. de Brénod, qu'elle arrose, laisse Hauteville à un peu plus de 1 kilom. de sa rive g., forme une série de cascades dont la plus remarquable est celle de *Charabotte*, d'une hauteur de 150 m., rencontre à Tenay la voie ferrée d'Ambérieu à Culoz, qui emprunte la gorge où elle roule ses eaux rapides, actionnant un grand nombre d'usines, arrose St-Rambert et débouche au delà d'Ambérieu dans la plaine du Bugey.

Avant de passer dans le département auquel il a donné son nom, le Rhône reçoit encore deux rivières insignifiantes, le *Cotey* et la *Sereine* qui arrose Montluel.

La *Saône*, rivière puissante à la pente presque insensible, coulant dans de larges plaines où

elle s'attarde à décrire de nombreux méandres, forme un contraste saisissant avec le Rhône. Née dans les Vosges sur le flanc des monts Faucilles à 396 m. d'altitude, elle a déjà traversé quatre départements (Vosges, Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire) quand elle atteint celui de l'Ain, auquel elle appartient pendant une centaine de kilom. environ, par sa rive g. seulement depuis son confluent avec la Seille. La seule ville importante qu'elle arrose dans l'Ain est Trévoux, bâtie en amphithéâtre sur la rive g.

En dehors de la *Seille*, dont la rive g. appartient au département pendant ses derniers kilomètres seulement, et qui par sa rive g. s'augmente (hors du département) du *Solnan* grossi (rive g.) du *Sevron* et de la *Sanne* formée de la réunion de la *Sanne Morte* et de la *Sanne Vive* accrue (rive g.) de la *Voye* (ces cinq rivières n'ayant dans l'Ain que leur cours supérieur), la Saône reçoit successivement : la *Reyssouze*, qui naît à Journans, sur le revers occidental du Revermont, s'augmente (rive d.) de la *Vallière* qui baigne Ceyzériat et forme une jolie cascade, arrose Bourg, frôle Montrevel, se grossit à St-Julien du *Reyssouzet*, recueille encore quelques petits biefs par sa rive g., et parvient à Pont-de-Vaux où commence un canal navigable qui l'accompagne jusqu'au pont de Fleurville, sur sa rive d. ; — la *Veyle*, qui coule parallèlement à la Reyssouze et où se



N. de Mathelon

BORDS DU SURAN. — Tour Fromente.

déversent un grand nombre d'étangs de la Dombes : elle prend sa source un peu à l'O. de Chalamont, s'écoule lentement vers le N., reçoit par sa rive g. le *Vieux Jonc* où tombe (rive g.) l'*Irance*, le *Renom* et quelques petits biez : enfin en amont de Pont-de-Veyle, elle se divise en deux bras entourant la ville et se perdant dans la Saône, en aval de St-Laurent-de-l'Ain situé en face de Mâcon : — la *Chalaronne*, qui sort de l'Étang du Grand-Birieux, le plus étendu de la Dombes, passe à Villars, Châtillon, se grossit (rive g.) du *Moignans* qui vient de Saint-Trivier-sur-Moignans, arrose Thoissey situé à 1 kilomètre de la rive g. de la Saône ; — le *Formans* enfin, qui coule au N. O. de Trévoux.

LACS, ÉTANGS MARAIS. Les principaux lacs sont ceux de *Nantua*, de *Silan* et *Génin*. Le lac de Nantua a 2700 m. de longueur, sur 500 à 700 m. de largeur avec une profondeur maxima de 40 m. 50. Il est à l'altitude de 475 m. et entouré de montagnes sur trois côtés ; sa surface est de 145 hectares. Le lac de *Silan* forme une nappe de 50 hectares de superficie : il se trouve à l'altitude de 595 m., sa longueur est de 2030 m., sa largeur de 250 m. Le lac de Génin, à 851 m. d'altitude, n'a qu'une surface de 5 hectares ; sa longueur est de 500 m. sur 250 m. de largeur environ. Ces trois lacs, peu éloignés l'un de l'autre, se trouvent à l'E. de Nantua et dans l'arrondissement. Signalons encore le petit lac de *Crottet* à Conzieu, dans celui de Belley. Les étangs sont extrêmement nombreux dans la Dombes. Vers 1850 on en comptait plus de 2000 cou-



vrant environ 20 000 hectares. Plus de la moitié de cette surface a été desséchée aujourd'hui. Nous n'en citerons que quelques-uns : celui du *Grand-Birieux*, d'une surface de 316 hectares, ceux du *Moulin*, du *Grand-Bataillard*, de *Varril*, du *Grand-Glareins*, de *Chavagne*, etc. On en trouve aussi quelques-uns dans la Bresse. Comme marais, nous ne citerons que ceux de *Lavours*, sur la rive d. du Rhône au S. de Culoz.

SOURCES MINÉRALES. Il en existe un certain nombre dans le département, pour la plupart inexploitées. Citons dans l'arrondissement de Bourg : la source ferrugineuse de la *Fontaine-Rouge* à Ceyzériat, les sources de *Polliat*, *Pont-de-Vaux*, *St-Denis*, *St-Jean-sur-Reyssouze* et *St-Jean-sur-Veyle* ; dans l'arrondissement de Belley, les sources de *Seyssel* et de *Thoy* ; dans l'arrondissement de Gex, *Divonne* possède un bel établissement où l'on exploite quatre sources dont la frigidité immuable, 6°5, combat avec succès certaines maladies. Citons enfin dans l'arrondissement de Trévoux la source ferrugineuse de *Reyrieux* (16°), exploitée et la source de *Baziat*.



Nég. J. Pelletier

TRÉVOUX. — Vieille rue.

CANAL. Le seul canal existant est le *canal* navigable de Pont-de-Vaux à la Saône, d'une longueur de 3 kil. 500 environ.

Climat

Il est fort variable suivant la région que l'on envisage. Dans la partie montagneuse du département, qui comprend l'E. et la plus grande portion du centre, le climat est rude, le froid intense, l'hiver long, d'autant plus que les vallées orientées en général du N. au S. sont accessibles aux vents du N. qui soufflent pendant sept mois de l'année. En été, la température du lac de Nantua atteint 30° ; il ne gèle que rarement et par un temps calme, en moyenne une fois tous les dix ans. Celui de Silan gèle plus souvent. Dans la Dombes, au S. O., par suite du grand nombre d'étangs le climat est froid, humide, malsain, mais dans des proportions bien moindres qu'autrefois. L'humidité est moins considérable dans la Bresse et la température plus élevée, surtout moins variable que dans la Dombes. La température moyenne de tout le département atteint 11°, dépassant de 0,5 celle de Paris. Le climat *rhodanien* sous le régime duquel on le place, se fait surtout sentir sur le cours inférieur du Rhône et de l'Ain, comme dans la plaine de la Saône.

Des observations journalières pluviométriques pratiquées sur 11 points différents en 1899, il résulte que la hauteur moyenne de la pluie a été de 0 m. 958 pour tout le département. Le nombre moyen des jours de pluie a été de 93. D'autres observations sont faites sur la température, la

pression barométrique, la durée de la pluie et [illegible] les principaux [illegible] de la végétation [illegible] dans l'Ain.

Divisions administratives

Superficie : 579 896 hectares (Cadastre).

Population (1896) : 351 569 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Bourg	1	10	120
Sous-Préfectures	Belley	1	9	116
	Gex	1	3	31
	Nantua	1	6	73
	Trévoux	1	8	115
	Total	5	Total 36	Total 454



[illegible]

TRÉVOUX. — Vue générale.

LISTE DES CANTONS

Bourg. — Bâgé-le-Châtel, Bourg, Ceyzériat, Coligny, Montrevel, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, St-Trivier-de-Courtes, Treffort.

Belley. — Ambérieu-en-Bugey, Belley, Champagne, Hauteville, Lagnieu, Lhuis, Saint-Rambert, Seyssel, Virieu-le-Grand.

Gex. — Collonges, Ferney-Voltaire, Gex.

Nantua. — Brénod, Châtillon-de-Michaille, Izernore, Nantua, Oyonnax, Poncin.

Trévoux. — Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Meximieux, Montluel, Saint-Trivier-sur-Moignans, Thoissey, Trévoux, Villars.

CULTES. — **Culte catholique.** — L'évêché de Belley, créé au [illegible] siècle, [illegible]. En 1790 [illegible] du Dauphiné et de la Savoie [illegible] Gex [illegible] de Lyon. Le concordat [illegible]



[illegible] a été rendu [illegible] dont deux ont leur maison [illegible] tout d'enseignement, de [illegible] plus nombreuses, sont vouées à l'enseignement, aux [illegible] templative, plusieurs ont aussi [illegible] maison [illegible] dans ce département [illegible] que l'Ain qui compte [illegible] [illegible] et [illegible] diocésain à Bourg-Brou. Parmi les pèlerinages nous citerons ceux [illegible] bienheureux curé Vianney à Ars-sur-Formans, de St-Anthelme à Belley, [illegible] près Bourg. Nommons encore N.-D. de [illegible], N.-D. de Mazière [illegible] Bourg. **Culte protestant**. On compte environ 2000 protestants [illegible] Gex [illegible] à la paroisse de Ferney-Voltaire [illegible] synodale. Bourg, Divonne et Gex ont un temple [illegible] Ambérieu, Montluel, Pont-de-Vaux, Oyonnax, Nantua, [illegible], Belley, [illegible] [illegible]-Bugey. **Culte israélite**. On compte à peine 40 [illegible]

ARMÉE. Ce département est compris dans la septième région militaire qui compte [illegible] [illegible] 2 [illegible] de Bourg et de Belley [illegible] appartiennent. Les troupes qui en dépendent font partie du 7e corps d'armée dont le chef-lieu est **Besançon**. La garnison de **Bourg** comprend 1 régiment d'infanterie ; celle de **Belley** en comprend également 1. Le département ressortit à la 7e légion *bis* de gendarmerie.

OUVRAGES MILITAIRES. Ils comprennent le *Fort l'Écluse* renforcé par la batterie *[illegible]* qui le domine; ces ouvrages barrant la route et la voie ferrée de Genève à Nantua et de Genève à Lyon et les ouvrages déclassés de *Pierre-Châtel* et de *Fort-[illegible]* couvrant le pont de la [illegible] et barrant le défilé du Rhône à Yenne. L'annexion de la Savoie les a rendus inutiles.



[illegible]

FORT L'ÉCLUSE et vallée du Rhône.

JUSTICE. Le département ressortit à la **cour d'appel de Lyon**. Il y a 1 **tribunal de 1re instance** à Bourg, où se tient la **cour d'assises**, à Belley, Gex, Nantua et Trévoux. Bourg possède encore **1 tribunal de commerce**. Enfin il existe **1 justice de paix** dans chacun des 36 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Lyon** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : 1 **lycée** à Bourg [illegible] **collèges** de Nantua et de Pont-de-Vaux et pour les filles 1 lycée à Bourg. Il [illegible] établissements **libres** à Bourg [illegible] Dagneux et [illegible] Belley et Meximieux ont 1 petit séminaire.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** [illegible] annexe et cours complémentaire et à l'**école normale d'institutrices** avec [illegible] annexe de [illegible]. Il y a des **écoles primaires supérieures** de garçons à [illegible] Châtillon-sur-Chalaronne et Oyonnax ; des **pensionnats primaires** à Ars [illegible] et St-Didier-sur-Chalaronne [illegible] 15 **cours complémentaires** dont 7 pour garçons et [illegible]

Le département ressortit encore à l'arrondissement [illegible] Chalon-sur-Saône [illegible] à la [illegible] région [illegible] et à la 17e [illegible] des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département de l'Ain est surtout agricole. Les 5/7 de la population vivent de l'agriculture. La région la plus fertile et la mieux cultivée est la Bresse, qui fournit des céréales en abondance, engraisse des bœufs et des porcs recherchés, élève des volailles à la chair fine et délicate. Dans les vallées de la Reyssouze et de la Chalaronne, sur la rive g. de la Saône, on voit de magnifiques prairies. Les irrigations pratiquées au moyen de prises d'eau faites aux rivières, notamment à la basse Veyle, ont rendu de grands services. 8193 hectares ont été ainsi irrigués en 1899. La culture de la vigne domine dans le canton de Ceyzériat, qui pratique toutes les cultures. La Dombes, au sol limoneux, toute parsemée d'étangs, a vu ses terres s'améliorer considérablement par le chaulage, l'apport d'engrais judicieux, l'emploi d'instruments perfectionnés; elle produit toutes les céréales. Jadis elle était toute boisée et ce n'est qu'à partir du xve s. que l'on constate la présence d'étangs, dont le nombre alla sans cesse en augmentant jusqu'à la Révolution, qui en décréta la suppression. La lutte entre les partisans du *statu quo* et du dessèchement, qui dure depuis plus d'un siècle, n'est pas encore terminée. La mise en culture des étangs desséchés a donné de si pauvres résultats que la tendance actuelle penche plutôt vers leur remise en eau. La Dombes élève des chevaux estimés, des oies et des dindons. Dans les arrondissements de Nantua, Gex et Belley, qui s'étendent sur la partie montagneuse, on trouve de belles forêts de sapins, de gras pâturages. Les fromageries y abondent. Dans la Michaille et le Bas-Bugey, les truffes ne sont pas rares; les vignobles du Bugey produisent, comme ceux du Revermont, à peu près complètement reconstitués, des vins rouges estimés. On recherche également les vins blancs des coteaux du Rhône, ceux de Seyssel et de Montagnieu. Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1899.

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment.	94 751 hectares	1.699.758 hectol.	Sarrasin .	18 500 hectares	185.000 hectol.
Méteil . .	2 908	50 956 »	Avoine. . .	18.956	568.680 »
Seigle . .	5.800	92.800 »	Maïs	16.695 »	285 815 »
Orge. . .	5.855	69 590 »	Millet. . . .	171 »	2756 »

Les pommes de terre ont occupé 19 884 hectares et ont produit 2 586 080 quintaux. Voici, pour la même année, la surface et le rendement en fourrages :

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betterave fourragère		4.686	960.650	Fourrages annuels	10.555	527 650
Prairies artificielles	Trèfle	14 111	654.995	Prairies temporaires. . . .	2.014	106 762
	Luzerne. . . .	5 152	514.556	Prés naturels. 1re coupe.	89.980	3.149.500
	Sainfoin. . . .	6.589	296.505	Regain .		1.549.700
	Légumineuses.	1.066	49.036	Herbages	25.605	614.520

La culture des plantes industrielles comprend : la betterave à sucre, qui avec une surface de 289 hectares a produit 59534 quintaux; le tabac, qui pour 46 hectares 60 ares a donné 1118 quintaux. Parmi les plantes textiles, le chanvre est à peu près seul cultivé, surtout aux environs de Pont-de-Vaux. La production a été de 5196 quintaux de graines et de 8660 en filasse pour une surface de 866 hectares. Les seules plantes oléagineuses cultivées sont le colza et la navette, qui ont respectivement occupé 2250 et 1249 hectares, pour un rendement de 27 000 et de 17 486 hectolitres en graines.

La vigne, qui occupait 14835 hectares, a produit 257714 hectolitres. Cette même année on a replanté 15 889 hectares, surface qui double l'étendue du vignoble. Parmi les crus du Revermont et du Bugey, nous citerons les vins rouges de Béon, Cerveyrieu, Machuraz et Virieu-le-Grand. La production en cidre n'a été que de 2190 hectolitres. La production fruitière a consisté en 3968 quintaux de châtaignes, 1875 de noix, 258 de prunes. Ajoutons que la production en feuilles de mûrier a été de 4 492 quintaux.

On compte 49992 hectares de bois soumis au régime forestier dans l'Ain, sur lesquels les communes et divers établissements publics en revendiquent 46851. La valeur de tous leurs produits a atteint la somme de 1 426 314 fr. Les principales forêts sont celles d'Arvières, de Champfromier, Cormaranche, Cretet, Genevrais, Jailloux, Meyriat, Montréal, Niermes, Putod, Seillon. Les essences consistent surtout en sapins vers la Faucille, en hêtres, chênes et charmes.

La race chevaline comptait 11 2?6 représentants. La station de [illegible] la Dombes, son principal centre, qui s'occupe surtout du cheval de remonte. On compte 7 stations d'étalons. Des courses ont lieu à Chalamont et à Bourg où se concentre, ainsi qu'à [illegible], la production chevaline. La race mulassière avait 529 représentants et la race asine 2749. La race bovine, que l'on cherche à améliorer par des croisements avec la race [illegible] Montbéliarde, comptait 240182 sujets dont 27622 bœufs de travail et 1512 à l'engrais. La production du lait s'est élevée à 1508297 hectolitres, dont une très grosse partie est transformée en beurre et surtout en fromage façon gruyère, bleu, ou persillé, de Gex. Il existe dans le département trois écoles de fromagerie : à Maillat, à [illegible] et à Collonges, où ont lieu des cours théoriques et pratiques.



Nég. [illegible]

BRIORD. — Le Rhône.

La race ovine ne comptait que 50 520 animaux, ayant produit 1120 quintaux de laine en suint pour 44800 animaux tondus. Les porcs étaient au nombre de 87029 et les chèvres au nombre de 21 794. Enfin 17 844 ruches d'abeille en activité ont fourni 160 600 kilog. de miel et 25975 kilog. de cire.

Saint-Boys possède un établissement de pisciculture pour l'élevage de la truite et de l'ombre commun. 56000 alevins éclos de truite ont été répandus dans divers cours d'eau.

L'Ain, outre ses cinq comices agricoles, compte 4 sociétés s'occupant des différentes branches de l'agriculture. Bourg possède une chaire départementale d'agriculture avec des champs d'expériences et de démonstrations, des écoles de greffage ; on trouve encore quatre chaires spéciales d'agriculture dans le département, aux chefs-lieux d'arrondissement.

Industrie

Deux centres industriels apparaissent dans le département : l'un est dû au voisinage de Lyon et comprend le S. de l'arrondissement de Trévoux, l'autre se trouve à Bellegarde, où des turbines puissantes prennent dans le Rhône des milliers de chevaux de force actionnant des usines importantes. Ce dernier centre toutefois ne se développe pas aussi rapidement qu'on aurait pu l'espérer. Quoi qu'il en soit, en 1899, environ 700 usines utilisaient 6876 chevaux de force hydraulique. D'autre part, on comptait 622 établissements, dont 58 inactifs, possédant des appareils à vapeur et disposant d'une force totale de 7987 chevaux dont 250 étaient inutilisés.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. L'Ain compte 11 concessions de mines dont 10 ont été inexploitées en 1899, savoir : la concession de *[illegible]* de [illegible] ; les concessions de *fer* de Vaux, Villebois et Serrières-de-Briord dont les minerais sont trop pauvres ; les concessions d'*[illegible]* d'[illegible], Lelex, Chézery et Forens-Sud, faute de moyens de transport suffisants, sauf pour celle de Chézery presque épuisée ; les concessions de *[illegible]* de Condat et de St-Champ

par suite du manque absolu de débouchés. La seule concession exploitée est la mine d'asphalte de Seyssel dont la production a été de 12598 T. Les travaux de la mine de Volant Seyssel s'étendent sur la rive g. du Rhône. A Pyrimont, sur la rive d., 1510 T. environ ont été extraites. Les principaux groupes de *tourbières* sont ceux de Culoz, des Échets et d'Oyonnax. Seules celles de Culoz, exploitées, ont produit 200 T. de tourbe.

Les carrières en exploitation ont fourni en matériaux de construction, sable, chaux, ciment, plâtre, argile à briques et tuiles, à faïence et à poterie, silex, matériaux pour ballast et empierrement, pierre à mosaïque, 828450 T. d'une valeur de 4854570 fr. Les *tuileries* sont assez nombreuses dans le département : quelques usines fabriquent des produits réfractaires. Brou fait de la *poterie* artistique. Pont-d'Ain a une usine de verre trempé.

INDUSTRIES AGRICOLES. La *meunerie* s'exerce surtout dans la Dombes et la Bresse : on trouve plus de 200 moulins dans l'arrondissement de Trévoux; il y en a aussi d'importants à Bellegarde, au Plantay, Pont-d'Ain, etc. Quelques-uns servent à fabriquer de l'huile ou à broyer des phosphates, du tan. St-Trivier-sur-Moignans possède une *distillerie* de betteraves : la prunelle bressane de Pont-de-Vaux est très estimée. On trouve des *brasseries* à Bourg et à Belley. Cette dernière ville est renommée pour son saucisson. Les industries dérivées du *bois* sont importantes. Outre les *scieries* mécaniques, que l'on rencontre surtout à Artemare, Bellegarde, Hauteville, etc., il faut citer : les fabriques de *chaises* (il y en a 4 dans l'arrondissement de Trévoux, qui compte 13 scieries à lui seul) et de *galoches* fonctionnant surtout en hiver; les établissements de *boissellerie* des environs d'Échallon et du Poizat, la fabrique de *tarares* et de *meubles* de Nantua, la fabrique de *parquets* de Bellegarde. Oyonnax forme, avec ses environs jusqu'à Nantua, un centre important de *tournerie*, de *tabletterie* et de *bijouterie* où le bois, l'ivoire, la corne, sont transformés en toutes sortes d'objets : pipes, tabatières, peignes, anneaux, bagues, chaînes, etc. Le nombre d'ouvriers employés dans ces diverses industries dépasse 5000.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles sont peu importantes. Nous citerons : la *tréfilerie* fine de Trévoux qui, en y joignant les filières, compte 7 usines employant près de 150 personnes; les *forges* de Dortan, les *fonderies* de fonte de Bourg et de St-Laurent-lès-Mâcon; les fabriques d'*objets en cuivre* de Cerdon et de Préaux; les ateliers de *taillanderie* de Bourg, Ceyzériat, Péron et Trévoux, et quelques établissements de constructions mécaniques disséminés dans le département. Bourg fabrique aussi des alambics et des pompes à incendie.

INDUSTRIES TEXTILES. La soie est au premier rang des matières textiles traitées dans le département. Les principaux centres sont Bélignat, la Cluse, Maillat, Montréal, Nantua, St-Rambert, Tenay, etc. Une soixantaine de villages possèdent des métiers à tisser qui tous ne fonctionnent pas, par suite du ralentissement des affaires. Plusieurs milliers d'ouvriers sont encore employés à l'apprêt, au peignage et à la filature des frisons à Argis, Tenay et St-Rambert. Le moulinage en occupe aussi un certain nombre ainsi que le dévidage. La fabrique de soieries la plus importante est celle de Jujurieux. Ambérieu-en-Bugey fabrique du *velours*, Miribel des *châles*, Montluel des *couvertures* et surtout du *drap* pour l'armée, Nantua des *tapis* et des *tulles*. Une fabrique de tissu antiseptique fonctionne dans l'arrondissement de Trévoux, qui compte encore 5 ateliers de *chenillage* de tissus.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Signalons 4 étab. de *teinture et apprêt*, occupant env. 400 ouvriers dans l'arrond. de Trévoux; les *stéarineries* et *savonneries* de Bourg, St-Laurent-lès-Mâcon et Thoissey.

INDUSTRIES DIVERSES. On compte dans ce groupe plusieurs *tanneries*, à Nantua, Trévoux, etc.; une manufacture de *maroquinerie* à Belley; quelques *mégisseries*; des *papeteries* à Cerdon, Préaux, St-Germain-de-Béard, St-Rambert. Bellegarde possède une importante fabrique de *pâte de bois* pour papier. Citons encore la *taillerie de diamants* de Nantua. Enfin la vallée de Mijoux, dans la Faucille, renferme des ateliers de lapidairerie, d'horlogerie et de lunetterie.

En résumé, en 1899, le département possédait 1027 établissements dont 62 avaient un personnel exclusivement féminin, 296 un personnel mixte et 668 n'occupaient que des hommes adultes. Le chiffre total de la population occupée dans ces établissements s'élevait à 12 059 personnes.

Commerce

L'Ain exporte surtout des produits agricoles dans les départements voisins et dans la Suisse :



AMBRONAY. — Église. Portail O

bœufs et porcs gras, volailles, vins et eaux-de-vie de marc, fromages, et aux produits de ses carrières et de ses forêts. Le principal marché du blé se tient à St Laurent ; celui des volailles grasses, qui se tient en décembre à Bourg, est aussi fort important, de même que celui d'avril dans la même ville pour les bœufs gras qui sont surtout exportés pour Lyon.

Il importe des matières premières pour ses tourneries, de la soie grège pour ses tissages, des articles d'épicerie, des denrées coloniales, des modes, des articles d'ameublement, de confections, etc. En 1899 il a importé 110 485 T. de houille dont 19 465 en provenance de Saône-et-Loire et le reste de la Loire.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	512.400	Saône (dans le département)	95,
— (voie étroite)	205.625	Ain (de la limite du Jura à son embouchure)	76.480
Routes nationales	452	Seran (des ponts d'Artemare au Rhône)	15.100
Chemins vicinaux de grande commun.	1 715.142	Furans (du pont d'Arbert au Rhône)	11.
— — d'intérêt commun	1 292.828	Chalaronne (du creux de la Moreille à la Saône)	0.560
— — ordinaires	5 151.867	Canal de Pont-de-Vaux à Fleurville	3.500
Rhône (du château du Parc à l'Ile Barbey)	154.		



OURG est une petite cité tout tranquille, propre, avenante, placée presque à l'extrémité orientale de la Bresse, à 8 kilomètres du Jura. La Reyssouze la contourne au N. en arrosant l'un de ses faubourgs. Ses voies ferrées s'en éloignent, desservant tous les centres administratifs. Marché important pour les grains, les bestiaux, la volaille ; c'est, de plus, une ville de gourmets où la chère est excellente. Elle manque d'animation, mais possède de beaux boulevards, des promenades ombragées, des places qui la coupent agréablement. Les monuments et les constructions modernes dont elle s'est embellie : *Théâtre* (1893), *Halle aux grains* avec *Salle des Fêtes* au-dessus (1900), *Hôtel des Postes*, etc., lui impriment un certain cachet. L'*Église Notre-Dame*, à sa façade Renaissance, n'a de remarquable que son abside pentagonale. A l'intérieur de laquelle se trouvent 68 stalles du XVIe s. La *Préfecture*, moderne, est décorée de peintures d'un artiste bressan, Viot, qui y a retracé les différents aspects de la région. L'*Hôtel de Ville* renferme la *Bibliothèque* (50 000 volumes) et le *Musée Lorin* où l'on remarque, outre des meubles, des objets d'art et de curiosité, une intéressante collection de toiles des écoles françaises et étrangères, anciennes et modernes. Un autre petit *Musée* intéressant est celui qui est installé près de la Salle des Fêtes. On y a placé dans une salle tous les objets provenant des fouilles de la Grotte des Hoteaux ; une autre salle ornée de vitrines offre aux yeux des curieux une superbe collection bressane : costumes anciens, bijoux, broderies, jouets, coiffures ; tout le pimpant accoutrement du passé revit dans un cadre trop étroit malheureusement. Cette collection, fruit de plus de 20 années de patientes recherches dans tous les milieux bressans, a été généreusement offerte par M. Ch. Guillon à la ville de Bourg. Citons encore le *Temple* protestant, édifice élégant, le *Lycée* de filles (1888) bien aménagé, l'*Hôtel-Dieu*, l'*Asile d'aliénés*, le *Couvent* des sœurs de Saint-Joseph. Bourg a élevé des statues à quelques-uns de ses plus illustres enfants. Sur la *Place du Quinconce*, triangulaire, se dresse celle en bronze d'*Edgar Quinet* ; sur la *Place Carriat*, celle également en bronze de *Bichat*, qu'encadre la *Promenade du Bastion*, en hémicycle devant la façade de la Préfecture ; celle du *général Joubert*, auquel on avait déjà élevé un obélisque en 1807, sur la place qui porte son nom. Un *buste du Dr Robin* est encastré à l'angle des boulevards Robin et de Brou. Enfin une fontaine s'élève au centre de la Grande Place, non loin du [illegible], très étendu et souvent trop étroit. Bourg possède encore quelques vieilles maisons du XVIe s.

Brou, qui n'est qu'un faubourg de Bourg, était à l'origine un prieuré du XIIe s., converti en collégiale au début du XVIe s. Son *église*, sous le vocable de St Nicolas de Tolentin, [illegible] renferme trois admirables *mausolées* dans le chœur, précédé lui-même d'un jubé magnifique. Au centre s'élève celui de *Philibert le Beau*, à g. celui de Marguerite d'Autriche, sa femme, [illegible]



de sa mère Marguerite de Bourbon. On y remarque en outre le fort belles stalles en bois, un retable très fouillé à la chapelle de la Vierge, ainsi qu'un beau vitrail (*Assomption*). Le *Grand Séminaire* occupe les bâtiments conventuels situés à l'O. de l'église.

BELLEY, où naquit le célèbre magistrat Brillat-Savarin, s'élève au centre d'un petit massif de collines que le Furans contourne à l'O. et au S.-O. On y voit encore, près de la *Cathédrale*, une porte et des restes de murailles, vestiges de ses anciens remparts. La rue principale, montante, avec de larges trottoirs ornés d'arcades, se particularise par un certain nombre de maisons anciennes dont les toits avancés recouverts de tuiles rouges débordent au-dessus des façades. Belley possède une fort belle promenade ombragée qui se termine en terrasse au N., d'où l'on jouit d'une belle vue sur les montagnes du Bugey et sur les vignobles environnants. La *Cathédrale* a été reconstruite de nos jours dans le style du XVe s., sauf le chœur qui date de 1415; on remarque à l'intérieur une belle statue en marbre blanc de la Vierge. Le *Palais épiscopal* est du XVIIIe s. En 18[illegible] on a élevé une *statue à Lamartine* en face de la façade du *Collège* où il étudia. L'*Hôtel de Ville*, la *Halle*, le *Palais de Justice*, l'*École primaire supérieure*, bien situés, n'offrent rien de saillant. Citons, près de la cathédrale, une maison à tourelle du XVIe s.

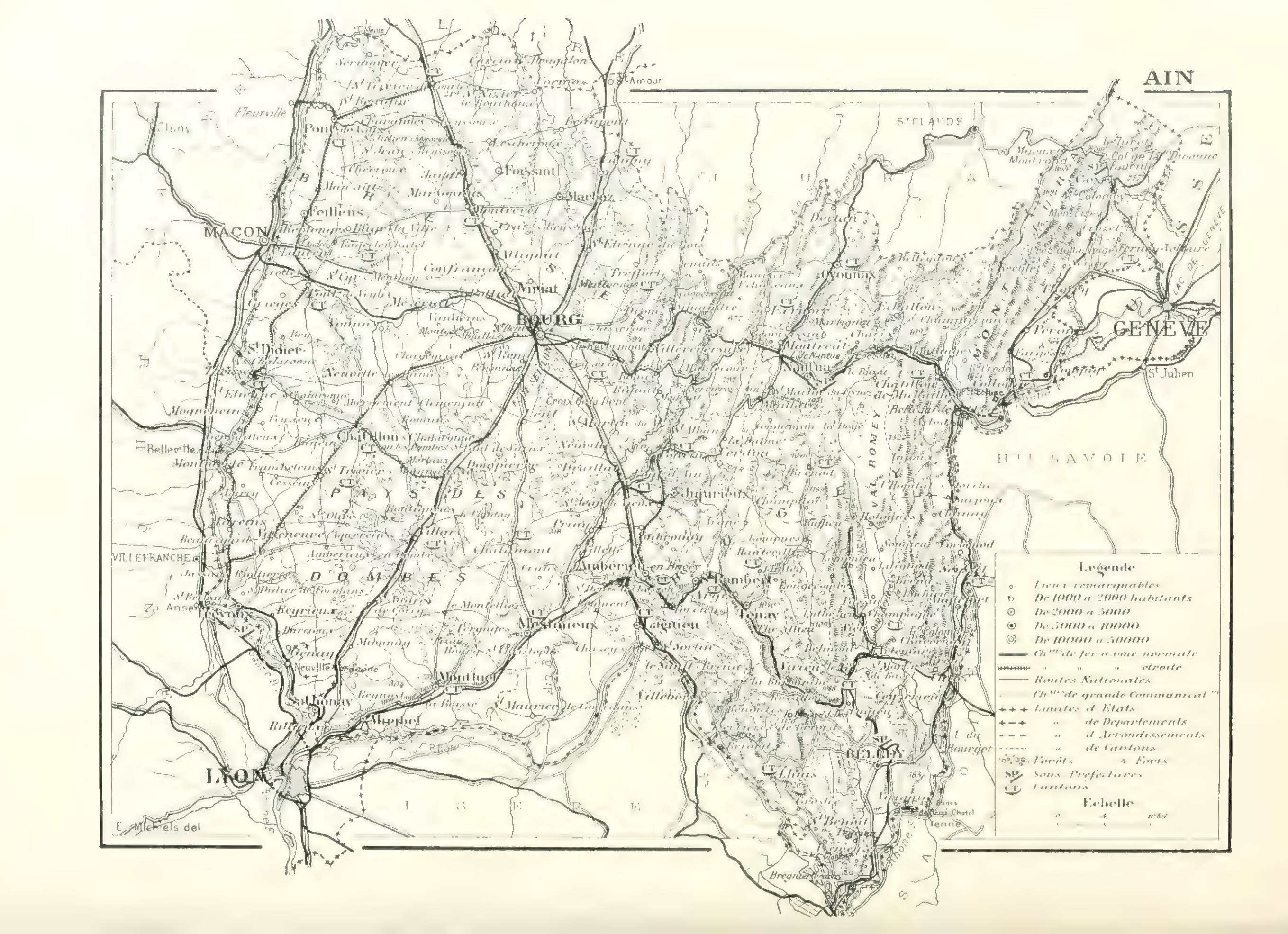
GEX est bâti en terrasse au pied de la Faucille, des hauteurs de laquelle on domine un panorama immense et l'un des plus admirables qu'il se puisse voir. On découvre, en effet, outre le Pays de Gex, le Léman, Genève, la vallée du Rhône et la grande chaîne des Alpes. De Perdtemps, place ombragée où a lieu la Fête des *Chevaliers de l'Oiseau*, de la terrasse qui précède la façade de l'*Église* (1860) et de la *Place Gambetta*, proche de l'*Hôtel de Ville* (1869), on jouit également de belles vues sur le Jura et les Alpes.

NANTUA, bâtie à 750 m. d'altitude dans une cluse étroite, au bord du joli lac qui porte son nom, est entourée d'un cirque de montagnes élevées, avec une issue étroite au S.-E., où s'engage la voie ferrée de Bourg à Bellegarde. La ville se compose surtout de deux longues rues parallèles, que de longs couloirs relient l'une à l'autre. Son monument le plus remarquable est l'*Église* (XIIe s.), dont le portail est mutilé et que couronne une belle tour octogonale; la croisée est terminée par une flèche ardoisée. L'intérieur renferme de belles toiles, un retable du XVIIe s., des boiseries et un lutrin provenant de la Chartreuse de Meyriat. L'*Hôtel de Ville*, restauré, renferme la Bibliothèque; quelques maisons du XVIe s. alignent leur façade dans la rue principale. Cette petite cité industrielle a élevé une *statue* en bronze au représentant *Baudin*.

TRÉVOUX, construit en amphithéâtre sur la rive g. de la Saône, présente un aspect assez pittoresque vu de la rive d., avec son pont suspendu au-dessus de la rivière, ses maisons en gradins, les deux grosses tours du quai marquant l'extrémité de la vieille ville, ses vieux remparts à mi-côte et les ruines de son ancien *Château* (XIIe s.) qui la dominent. Si l'on s'engage dans ses rues montueuses dont un certain nombre sont en escalier, l'effet produit ne se dément pas. On y rencontre, en effet, plusieurs maisons du XVIe s. très curieuses. De la terrasse qui précède le nouvel *Hôtel de Ville* et le bâtiment abritant le *Palais de Justice* et la *Sous-Préfecture*, en bordure de laquelle s'élève la nouvelle *église* de style roman, la vue est fort belle sur la Saône qui y décrit une courbe gracieuse, sur le massif [illegible] du Mont d'Or et la riche plaine qui s'étend à ses pieds sur les deux rives. Parmi ses monuments nous citerons : la *Tour [illegible]* ou de l'*Horloge* et le vieil *Hôpital*; le *Tribunal*, ancien siège du Parlement, dont on remarque les poutres sculptées et peintes de la grande salle; l'*Hôtel de Ville*, terminé par un campanile et qui renferme un portrait de *Mlle de Montpensier* par Mignard. Un portrait du *Duc du Maine*, attribué à Rigaud, se trouve aussi au Tribunal.

Liste des Monuments historiques

Ambronay	Église et salle capitulaire de l'ancienne abbaye ([illegible])	Nantua	Portail de l'Église (XIIe s.)
Belley	Fragments antiques	St-André-de-Bâgé	Église ([illegible])
Bourg	Église [illegible] de Brou [illegible]	St-Denis-lès-Bourg	[illegible]
Brénod	Inscription [illegible]	St-Paul-de-Varax	Portail de l'Église ([illegible])
Ceyzériat	Église ([illegible])	Simandre-sur-Suran	Menhir de Pierre Fiche.
Izernore	Ruines d'un temple antique	Vieu	[illegible]
		Villars	[illegible] peintures [illegible] dans l'Église



AIN
BOURG
MACON
LYON
GENÈVE
BELLEY
ST CLAUDE
VILLEFRANCHE
Belleville
Anse
St Amour
St Julien
Cluny
Fleurville
Pont de Vaux
Feillens
St Didier
Trévoux
Châtillon
Montluel
Meximieux
Ambérieu en Bugey
Lagnieu
Tenay
St Rambert
Nantua
Oyonnax
Gex
Miribel
Sathonay
Neuville
Viriat
Marboz
Foissat
Treffort
Coligny
Châtillon de Michaille
Champagne
Villebois
Lhuis
Virieu
Seyssel
Collonges
Ferney
Jujurieux
PAYS DES DOMBES
VAL ROMEY
MONTS JURA
BUGEY
Hte SAVOIE
L du Bourget
Rhône
E. Michels del
Légende
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 habitants
De 2000 à 5000
De 5000 à 10000
De 10000 à 50000
Chins de fer à voie normale
" " " étroite
Routes Nationales
Chins de grande Communication
Limites d'États
" de Départements
" d'Arrondissements
" de Cantons
Forêts
Forts
Sous Préfectures
Cantons
Échelle

Géographie

Pittoresque et Monumentale

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine. . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie**, **Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire. 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret . . . . 7 fr. »

8e Fascicule. — **Berry, Bourbonnais**. Indre, Cher, Allier. . . . . . 4 fr. »

9e Fascicule. — **Champagne**. Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube. 6 fr. »

10e Fascicule. — **Lorraine**. **Territoire de Belfort.** Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Belfort . . . . 4 fr. 50

11e Fascicule. — **Franche-Comté**. Haute-Saône, Doubs, Jura . . . 4 fr. »

12e Fascicule. — **Bourgogne**. Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain. 6 fr. 50

PARIS. — Imprimerie de Ch. Guyot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

NIVERNAIS - LYONNAIS

Nièvre Rhône Loire

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS DE L'ODÉON

Nièvre

Nom — Situation



C'est une rivière de peu d'importance, la *Nièvre*, affluent de droite de la Loire, qui a donné son nom au département. Il est vrai que c'est à son confluent qu'est bâti le chef-lieu du même, Nevers. Le département de la Nièvre a la forme d'un quadrilatère irrégulier. La diagonale tirée de la pointe N.-O. de l'arrondissement de Cosne à la pointe S.-E. du canton de Luzy, dans l'arrondissement de Château-Chinon, d'une longueur de 127 kilom., le partage en deux parties triangulaires d'une surface sensiblement égale. La plus grande perpendiculaire à cette diagonale, qui s'étend de l'extrémité S.-O. du canton de St-Pierre-le-Moûtier, dans l'arrondissement de Nevers, à la pointe N. de l'arrondissement de Château-Chinon, mesure 108 kilom. Par rapport à l'étendue, il occupe le 27e rang. Il a des limites naturelles : au N. quelques kilom. du cours de la Cure, qui le sépare du département de l'Yonne ; au S. quelques kilom. de celui de la Cressonne ; à l'O. les 30 derniers kilom. du cours inférieur de l'Allier et 75 kilom. du cours de la Loire, depuis le confluent ou *Bec d'Allier*. Il est borné au N.-O. par le département du Loiret, au N. par celui de l'Yonne, à l'E. par celui de la Côte-d'Or, au S.-E. par celui de Saône-et-Loire, au S. par celui de l'Allier, à l'O., enfin, par celui du Cher, le plus central de toute la France et dont la Loire, puis l'Allier, le séparent.

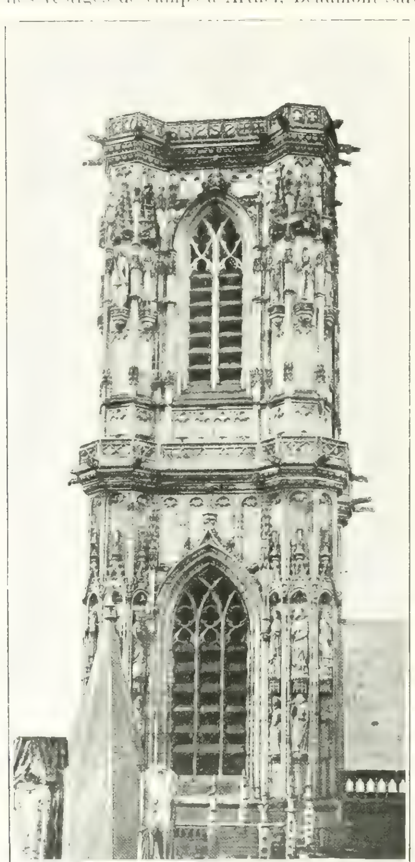
Il a été formé, en 1790, de la province du Nivernais (*Morvan occidental*, *Bazois*, [illegible], *Amognes*, *Aleran*, *Sepaur*, *Luzy*, *Entre Loire et Allier*, *Nivernais* proprement dit, [illegible] *Nevers*, *Vaux de Montenoison*, *Donziois*, *Vaux d'Yonne*, *Puisaye*) et d'une portion de l'Orléanais (*Gâtinais*).

Histoire

Les peuplades celtiques qui ont habité le département y ont laissé quelques traces de leur existence. Ce sont les menhirs de Dun-les-Places ; les dolmens de Château-Chinon (*Maison du Loup*), de St-Brisson (*Fort Chaumont*), dans la forêt Chenuet, de Villemoison ; les peulvens de Glux (*la Wivre*) et d'Imphy (*le [illegible]*) ; les monuments druidiques galathiques, tels que la *Pierre Folle* de Clamecy, la *Roche aux Loups* à Lormes, la *Pierre [illegible]* à St-Martin-du-Puits ; les mégalithes de la [illegible] et de [illegible].

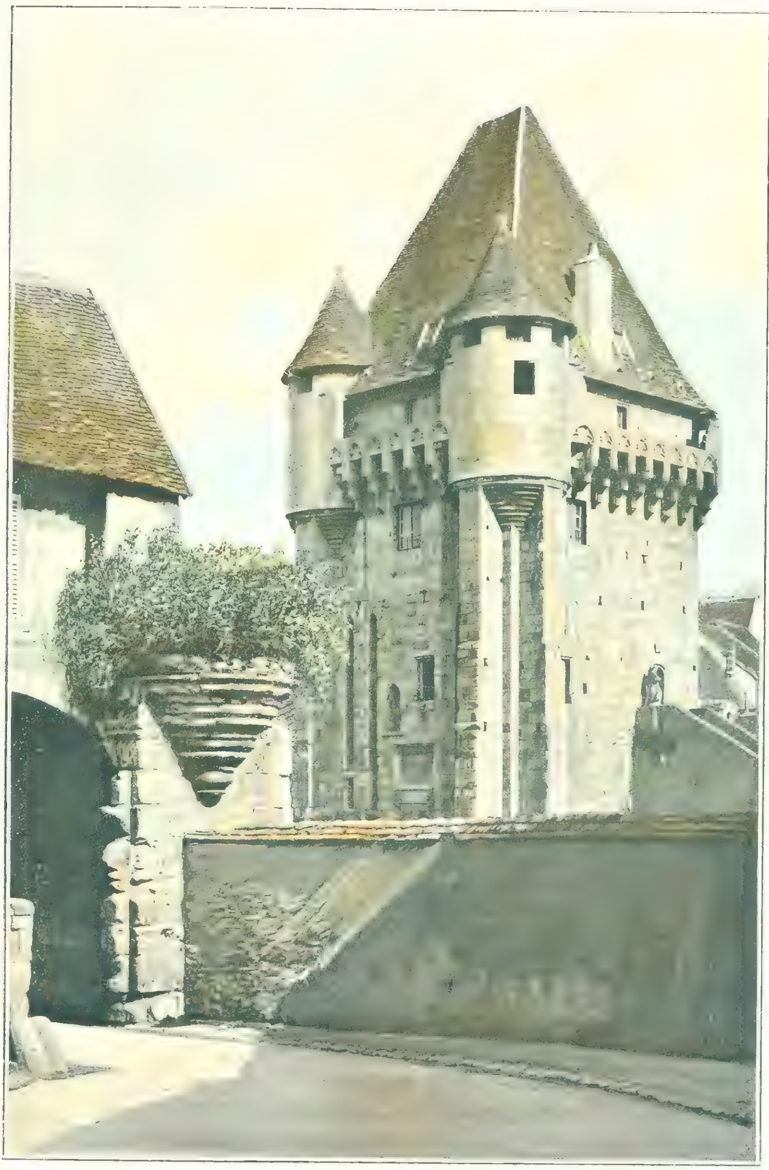
Deux peuples qui comptaient parmi les plus puissants de la Gaule habitèrent cette région : les Éduens dans le bassin de la Loire et les Sénons dans celui de la Seine. La capitale des premiers était Bibracte sur le Mont-Beuvray ; ils avaient encore des villes importantes : *Decetia*, Decize ; *[illegible]*, Alluy ; *Condate*, Cosne, etc. Fidèles à l'alliance romaine, ils ne la trahirent qu'après l'échec de César devant Gergovie. Deux de leurs chefs marchèrent sur *Noviodunum* (Nevers), dont ils massacrèrent la garnison et les trafiquants, enlevèrent les provisions et qu'ils incendièrent en se retirant. César se hâta d'aller rejoindre Labiénus et, après avoir traversé la Loire, surprit les Éduens qui s'enfuirent abandonnant leurs vivres. Puis le proconsul parut devant Alésia où Vercingétorix eut l'imprudence de se laisser enfermer. Après la chute de cette place, la Gaule était finie. La civilisation romaine transforma rapidement le pays. Malgré l'étendue des

forêts qui recouvraient presque entièrement le territoire dont nous nous occupons, les Romains surent en tirer profit. Ils exploitèrent en effet les eaux de St-Honoré (*Aquæ Nisinei*), de St-Parize le-Châtel, du Bois des Vertus. On trouve encore dans le département des vestiges de camps à Arthel, Beaumont-Sardolle, Dun-les-Places, la Roche-Millay, Sémelay, St-Saulge, etc. D'autres ruines se voient aussi à Champallement, au hameau de Villars (près de Bîches), près de St-Révérien, etc. Une foule de monnaies ont été trouvées sur l'emplacement de l'ancienne station fouillée près de cette dernière localité et qui couvrait plus de 50 hectares de superficie. On sait d'autre part l'importance des fouilles pratiquées au Mont Beuvray, fouilles qui continuent encore et dont le résultat jettera peut être un nouveau jour sur l'histoire de l'une des plus importantes cités gauloises.


NEVERS. — Cathédrale. Tour. Partie supérieure.

Le Christianisme fut sans doute prêché dès la fin du IIe s. par Saint Andoche, qui souffrit le martyre en 179 à Saulieu. Le paganisme résista longtemps aux efforts des apôtres de la religion nouvelle, qui compta de nombreux martyrs dans les siècles suivants, notamment Saint Révérien à Nevers. Saint-Pélerin et saint Germain d'Auxerre vinrent dans le Morvan au Ve s. Le grand évêque de Tours, saint Martin, y parut au VIe s. C'est à cette époque que fut créé l'évêché de Nevers. Les luttes pour la suprématie religieuse entre Auxerre et Autun troublèrent la région, que les Bagaudes dévastèrent.

Le Nivernais, qui fit partie du royaume des Burgondes, fut conquis par les Francs en 534. A la mort du roi Clotaire Ier, ses quatre fils se partagèrent ses états. L'un d'eux, Gontran, roi d'Orléans, hérita, en 561, de la Bourgogne et du Nivernais, qui firent partie du royaume de Neustrie en 567. La lutte entre la Neustrie et l'Austrasie dura jusqu'en 613, date à laquelle Clotaire II devint seul maître de la monarchie franque. Sous les derniers Mérovingiens, Pépin d'Héristal, profitant des divisions de la Neustrie, mit la main sur ce pays et, sous le titre de Duc des Francs, gouverna tout le royaume. Son fils, Charles Martel, eut à repousser l'invasion arabe qui n'épargna pas le Nivernais et détruisit même la Charité-sur-Loire, vers 731. Les Normands y parurent à leur tour en 865,



NEVERS — Porte du Croux. Extérieur S. O.

en remontant la Loire, et, à plusieurs reprises pillèrent la région. A la faveur de ces troubles les comtes du Nivernais surent se rendre indépendants de la monarchie. Le premier comte héréditaire fut Landry, seigneur de Metz le Comte (992), qui avait épousé Mahaut, fille du comte Otte Guillaume. Landry batailla toute sa vie contre Archambault II de Bourbon, dont il convoitait les états. Le comté d'Auxerre devint l'apanage de son fils Guillaume Ier, par suite du mariage de ce dernier avec Adélaïde de France, fille du roi Robert (1015). Trois de ses successeurs, Guillaume II, Guillaume III et Guillaume IV, prirent une part importante aux Croisades. Le dernier, qui mourut en 1168 en Terre-Sainte, voulut être inhumé dans l'église de Bethléem de Clamecy. Par testament il laissait

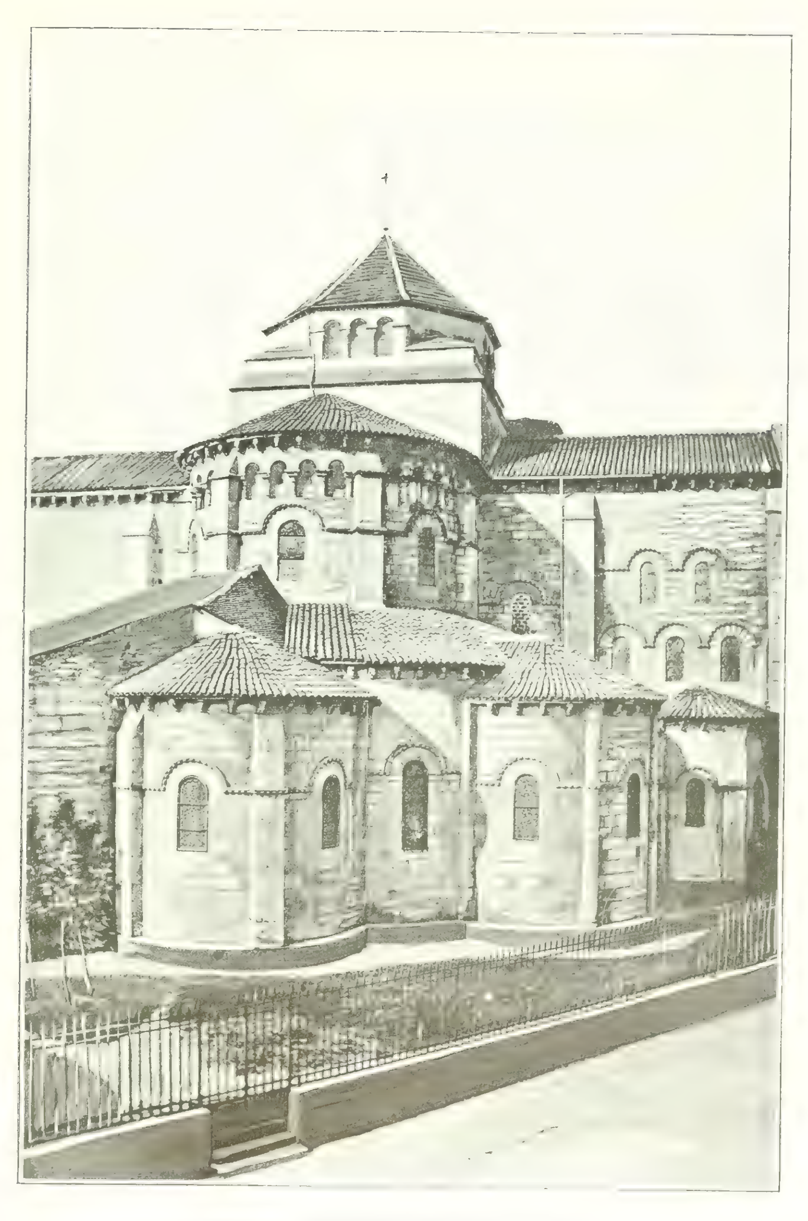


NEVERS. — Cathédrale. Chapiteau d'un pilier de la nef.

a l'évêque de cette ville l'hôpital de Penthenor comme asile, avec des revenus dans le cas où les chrétiens seraient expulsés de Palestine. Telle fut l'origine de l'évêché de Clamecy. Le faubourg de la rive d. de l'Yonne, sur laquelle il se trouvait, porte encore aujourd'hui le nom de Bethléem.

Au XIIe s. une maison puissante, celle de Donzy, entre en lutte avec Pierre de Courtenay, qui avait épousé la sœur du comte Guillaume V, en 1184. Le baron Hervé IV de Donzy est vainqueur de Pierre de Courtenay à St-Laurent-l'Abbaye. Ce dernier, fait prisonnier, ne recouvre sa liberté qu'en donnant la main de sa fille Mahaut à Hervé avec le comté de Nevers (1199). Cinq ans auparavant il avait donné une charte d'affranchissement à Nevers.

Sous Philippe Auguste, l'autorité royale fait de grands progrès et un bailliage est créé à St-Pierre-le-Moûtier, où le représentant direct du roi peut ainsi surveiller à son aise la conduite des seigneurs. Malgré cela, Hervé IV de Donzy est parmi les adversaires de



NEVERS — 12 — [illegible]

NEVERS. — Ancien Château Ducal. Façade S.

Philippe Auguste à la bataille de Bouvines (1214). A la mort de ce fameux baron survenue en 1222, le comté de Nevers est possédé tour à tour par les maisons de Châtillon en Bazois, de Bourbon, de Bourgogne et de Flandre. En 1369, Louis III, comte de Flandre et de Nevers, donne en mariage sa fille Marguerite au duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Le Nivernais, pour la seconde fois, est ainsi rattaché à la Bourgogne, mais cette réunion ne portera ses fruits qu'après le traité d'Arras, qui réconciliera la Bourgogne avec la France (1435).

La guerre de Cent ans valut au Nivernais d'être à l'abri des exactions des Anglais



NEVERS. — Tour Goguin.

alliés des Bourguignons, jusqu'au moment où Jeanne d'Arc parut. En 1429, elle s'empare de St-Pierre-le-Moûtier, mais est moins heureuse devant la Charité et Cosne. En 1431, les Bourguignons s'emparent de Château-Chinon et l'incendient; en 1434, l'armée de Charles VII prend Donzy. L'année suivante la guerre civile se termine par la paix d'Arras et Charles de Nevers gouverne le comté jusqu'à sa mort (1464), époque où il passa dans la maison de Clèves. En récompense des services rendus à ses armes pendant son expédition d'Italie, François Ier érigea le comté en duché-pairie (1539). Le mariage d'Henriette de Clèves avec le duc de Mantoue, Louis de Gonzague, le rattacha alors au duché italien (1565).

Pendant les guerres de religion, plusieurs villes de la région eurent beaucoup à souffrir, notamment la Charité. Tour à tour prise et reprise de 1560 à 1565 par les catholiques et les protestants, elle fut pillée en 1569 par le duc allemand des Deux-Ponts, Wolfang le Cruel, qui, furieux de la résistance acharnée opposée par les habitants, en

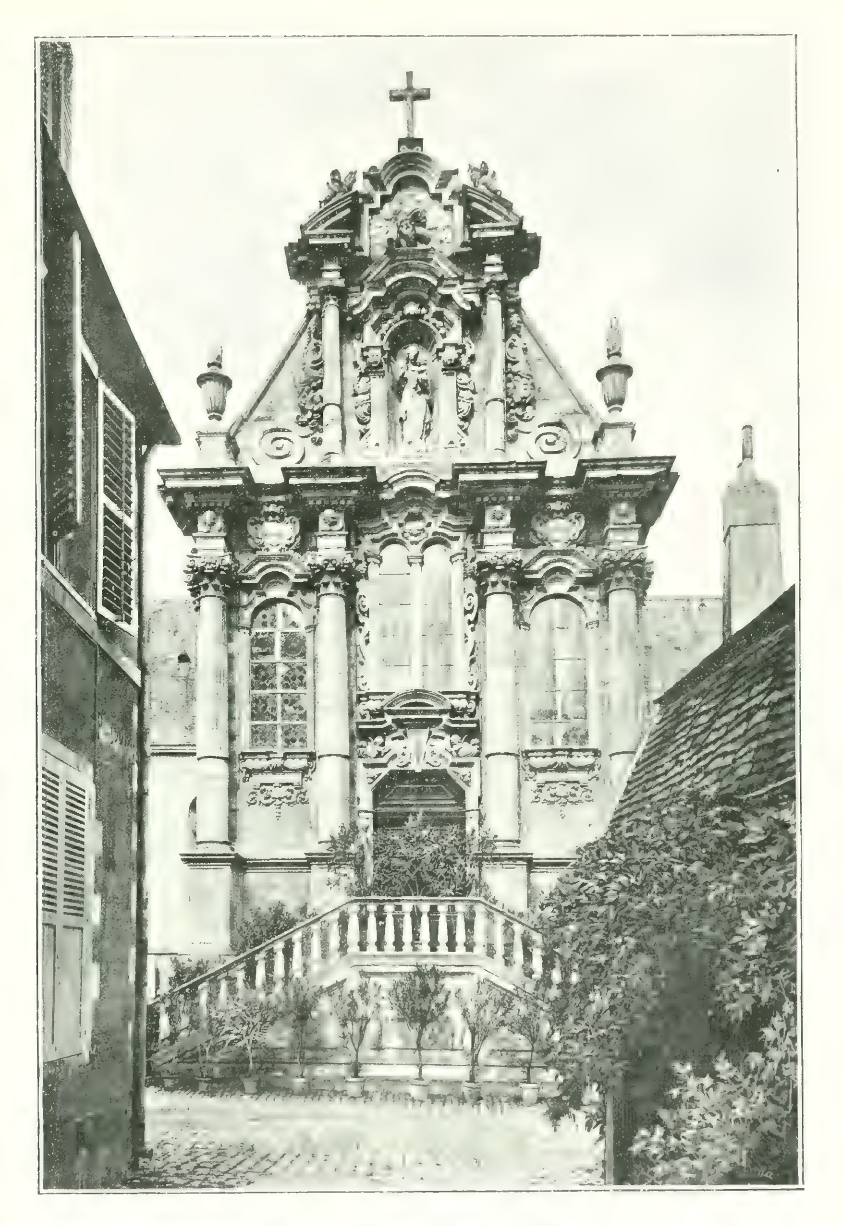
massacra un grand nombre. Les bandes de ce dernier s'emparèrent encore de Pouilly, de Donzy, d'Entrains, de Corbigny, pillant les abbayes, notamment la Chartreuse d'Apponay, et mettant le feu aux églises. Le traité d'Amboise, en 1563, réunit la Charité sous l'autorité de Charles IX. Devenue place de sûreté pour les protestants, le duc d'Alençon, frère de Henri III, s'en empara en 1577. Les troupes de Henri IV durent s'emparer de vive force de Metz-le-Comte et de Lormes, qui, comme la plupart des villes du Morvan gagnées à la cause de la Ligue, leur opposèrent une vive résistance. Quelques troubles de peu d'importance agitèrent encore le pays au début de la minorité de Louis XIII et pendant la Fronde.

En 1637, Charles II de Gonzague hérita des duchés de Mantoue, de Nevers et de Montferrat et épousa, en 1649, Isabelle d'Autriche. Peu reconnaissant des services que la France lui avait rendus, il se rangea, en 1652, au parti de l'Espagne. Mazarin, en politique habile, lui acheta le duché de Nevers, en 1659, qu'il légua en 1661 à son neveu Mancini, dont la famille le conserva jusqu'en 1789.

Depuis la Révolution jusqu'à nos jours, la tranquillité du département de la Nièvre ne fut troublée qu'en 1851, lors du coup d'état de Louis Napoléon. La population de Clamecy s'insurgea et pendant deux jours resta maîtresse de la ville. Le nouveau pouvoir se vengea cruellement en déportant un nombre considérable d'habitants. Lors de la guerre franco-allemande, en 1870-71, la Nièvre fut plus heureuse qu'en 1815 : aucune troupe ennemie ne parut sur son territoire.

Géologie — Topographie

Le relief du département de la Nièvre est en étroite connexion avec la composition géologique de son sol. On peut le partager en trois zones distinctes. La première zone en comprend la partie orientale ou **Morvan**. Cette région fort pittoresque, d'une longueur de 90 kilom. environ, sur une largeur variant de 30 à 50 kilom., recouvre, outre une partie du département de la Nièvre, des parties moins importantes de ceux de l'Yonne, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. Celui de la Nièvre en possède à peu près la moitié. Le Morvan est composé de chaînons aux cimes et aux contreforts le plus souvent boisés, rarement dénudés, recouvrant des roches de *granit* coupées de filons d'autres roches, de nature extrêmement variée : porphyre, gneiss, diorite, etc., s'y rencontrent. C'est dans le Morvan que l'on trouve les cimes culminantes du département et en même temps du bassin de la Seine. Le point culminant est au Mont Prénelay (850 m.), des flancs duquel descendent l'Yonne et de petits affluents de la Loire. Plus au N. est le Grand-Montarnu (847 m.), situé en face du Mont des Bois-du-Roi (902 m.), dans le département de Saône-et-Loire. Au S. est le Mont Beuvray (810 m.), à cheval sur les deux départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire. La seconde zone comprend les parties septentrionale et centrale du département, relevant du système *jurassique* et comprenant des étages *liasien, bathonien, oxfordien*. On y remarque un peu à l'O. d'Empury, le Mont Vigne (428 m.), du sommet duquel la vue embrasse toute une série de collines coniques ayant de l'allure, malgré leur faible hauteur. Parmi ces collines nous citerons : le Mont Buet (389 m.), le signal au-dessus de Metz-le-Comte (291 m.) et le Mont Aigu (281 m.), au N. de la Maison-Dieu. La troisième zone comprend les parties occidentale et méridionale, arrosées par la Loire et l'Allier, région de plaines relevant surtout des *terrains tertiaires* avec des dépôts alluvionnaires sur les rives de ces deux grands cours d'eau. Entre la Loire et l'Allier, l'altitude atteint à peine 250 m. C'est dans cette zone que se trouve le point le plus bas du département, 155 m. à la sortie de la Loire, dont la vallée fort large est accompagnée sur la rive d. de talus plus rapides que sur la



NEVERS — Chapelle de la Visitation (Façade O)

rive g. Le bassin de la Loire occupe à peu près les deux tiers de la surface du département; celui de la Seine occupe l'autre tiers. Le point le plus bas de ce dernier coïncide avec la sortie de l'Yonne (146 m.) du département. En faisant abstraction du bassin de la Seine, la pente générale est donc inclinée du S.-S.-E. au N.-N.-O.

La ligne de partage entre les deux bassins commence au Mont Prénelay; elle suit capricieusement les crètes des collines du Morvan, traverse la forèt de la Gravelle (711 m.), passe par le sommet de la colline qui porte les ruines du vieux castel de Château Chinon, superbe belvédère de 609 m., d'où la vue s'étend au loin, vers l'O. principalement, sur une riante région pastorale où paissent de nombreux troupeaux de bœufs nivernais; de là, elle gagne le col de Champcharmont (280 m.) au S. d'Epiry, puis la dépression de la Collancelle (290 m.), où s'engage le canal du Nivernais, remonte à Montenoison (417 m.), redescend au col d'Arzembouy et n'atteint plus que 250 m., près d'Entrains, son point le plus bas. Elle s'efface presque en passant dans la Puisaye, région boisée, coupée d'étangs, qui s'étend aussi sur les départements de l'Yonne et du Loiret.

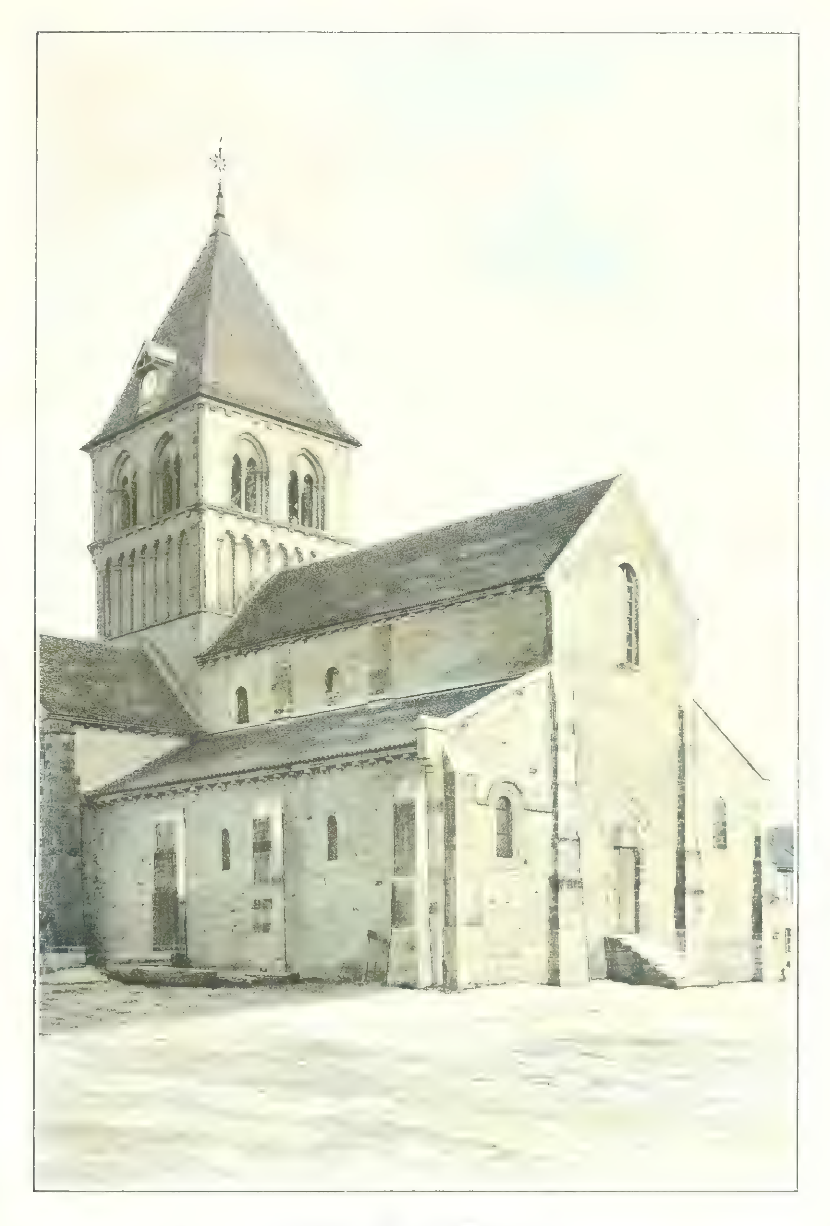
Dans ce département se trouve enclavé le petit bassin houiller de Decize, d'une superficie de 8000 hectares et qui s'étend sur 9 communes.

Hydrographie

Deux bassins, celui de la Loire et celui de la Seine se partagent toutes les eaux du département. La surface drainée par la Loire est le double de celle de la Seine.

BASSIN DE LA LOIRE. La *Loire*, qui naît dans les Cévennes, a déjà parcouru ou bordé cinq départements quand elle pénètre, par 200 m., dans celui de la Nièvre, auquel elle appartient pendant 115 kilom. environ, tant par ses deux rives que par sa rive d. seule, depuis le confluent de la *Cressonne* au S. jusques un peu en aval de celui de la *Vrille* au N. Dans cette course, elle est accompagnée sur sa rive g. par son *canal latéral*, auquel se soudent: à Decize, le *canal du Nivernais*; à Sermoise, une petite branche de jonction sur Nevers; en face de Fourchambault, un court embranchement pour desservir les usines; à Marseille-lès-Aubigny, enfin, le *canal de Berry*. Dans la traversée du département, sa largeur varie de 150 m. minimum à 1550 m. dans les passages parsemés d'îles; la largeur de la vallée oscille entre 1500 m. et 4000 m. Des levées contiennent le lit sur la rive g.; torrent souvent à sec, la Loire a des crues subites et terribles. Du confluent de la Cressonne à celui de l'Allier, elle coule de S.-E. à N.-O. Les deux seules villes importantes qu'elle arrose sont Decize, bâtie dans une île, et Nevers qui s'élève en amphithéâtre sur la rive d. A partir du Bec d'Allier, la Loire descend dans la direction N.-N.-O. baignant l'ancienne ville de la Charité, Pouilly-sur-Loire, aux coteaux recouverts de vignobles, et Cosne.

Les affluents sont: (rive d.) la *Cressonne*, petite rivière d'une trentaine de kilom. de cours, dont la partie inférieure sépare le département de la Nièvre de celui de Saône-et-Loire; — (rive d.) l'*Aron*, qui sort de l'étang du même nom, dans la forêt de Tronçay et dont l'un des deux bras, celui de g., gagne le *Beuvron*, affluent de l'Yonne, par un aqueduc traversant le ravin de Vaucreuse; le bras droit décrit une courbe en demi-cercle vers Decize, en passant par Châtillon-en-Bazois, où il rencontre le canal du Nivernais qu'il alimente, avec lequel il se confond parfois, tout en marchant de compagnie jusqu'à Decize; l'Aron s'augmente (rive g.) du *Trait*, où tombe (rive g.) le *Veynon*, qui descend de la colline où s'élève Château-Chinon; (rive g.) du *Guignon*, qui recueille à Moulins-Engilbert le *Gorat*; (rive g.) du ruisseau de *Dragne* ou *Vandenesse*, du nom du village qu'elle arrose; (rive d.) de la *Canne*, qui a sa source un peu à l'O. de Saint-Saulge, traverse quelques petits étangs et s'augmente (rive g.) du ruisseau de *Tramboulin* avant d'y tomber, à Cercy-la-Tour, presque en face de l'*Arène*, affluent de g. qui passe à Luzy, se grossit (rive d.) de la *Roche* et laisse Fours à 2 kilom. de sa rive g.; (rive d.) de l'*Andarge*, qui commence un peu à l'E. de Saint-Benin-d'Azy et dans laquelle tombe (rive d.) le *Barathon*; — (rive g.) l'*Acolin*, qui reçoit (rive g.) l'*Ozon* puis l'*Obron* augmenté de la *Dornette*; — (rive g.) la *Colâtre*, qui recueille (rive g.) le *Luben* et dans lesquels se déversent un certain nombre d'étangs; — (rive d.) l'*Ixeure*.



ROUY — Église. Façade N. O.

qui a sa source au S.-E. de St-Saulge, passe près de St-Benin-d'Azy et se grossit du ruisseau des *Loges*; — (rive d.) la *Nièvre*, qui naît dans le parc du Château de Champlemy, fait tourner un grand nombre de moulins, arrose Guérigny où, doublée par la *Nièvre de Prémery* grossie elle-même (rive g.) de la *Gazelle* et de la *Beuvre*, elle fournit de la force aux forges de la Chaussade, puis baigne le pied de la colline qui porte Nevers, où elle tombe à quelques mètres en amont du pont de Loire, après avoir formé un petit groupe d'îlots; — (rive g.) l'*Allier*, son affluent le plus abondant, qui ne touche au département que par sa rive d. pendant ses derniers 40 kilom. environ. Entré à l'altitude de 200 m. il n'est qu'à 172 au Bec, situé à 7 kilom. en aval de Nevers. Sa largeur dans le département varie de 100 à 800 m.; il laisse St-Pierre-le-Moûtier à 1 kilom. de sa rive d. et ne reçoit comme affluents que des ruisseaux insignifiants; — (rive d.) le *Mazou* qui débouche à Mesves, entre la Charité et Pouilly-sur-Loire; — le *Nohain*, formé à Entrains de deux ruisseaux, qui s'augmente à Donzy (rive g.) de la *Talvane*, à Sully-la-Tour (rive g) de l'*Acolin*, et se divise en plusieurs bras avant de traverser Cosne, où il tombe dans la Loire; — la *Vrille* enfin qui vient du département de l'Yonne et arrose St-Amand-en-Puisaye.

Un petit affluent de l'Arroux naît encore au S.-E. du département près de la Roche-Millay et tombe à Étang dans l'Arroux, affluent de la Loire.

BASSIN DE LA SEINE. C'est par l'*Yonne* que la Seine, qui ne touche même pas le département, reçoit les eaux s'écoulant dans cette partie de son bassin. L'Yonne a sa source sur le flanc du Prénelay, au village de Glux, à 726 m. d'altitude; elle descend rapidement dans une gorge étroite, coulant dans la direction N.-N.-O. Elle passe à 1 500 m. à l'E. de Château-Chinon, traversant une région très pittoresque jusqu'à sa sortie de la forêt de Montreuillon. Le *Canal du Nivernais* la rejoint à son confluent avec la *Collancelle* pour l'accompagner jusqu'à Clamecy, où lui parvient le *Beuvron*. Avant de gagner cette dernière ville, elle laisse Corbigny à 2 kilom. de sa rive d. et Tannay à la même distance de sa rive g., décrivant un cours sinueux entre des collines boisées. Elle quitte le département à 2 kilom. en amont de Coulanges-sur-Yonne pour pénétrer, par 140 m. environ, dans celui auquel elle a donné son nom, après avoir fourni un cours de près de 100 kilom. dans la Nièvre. Les affluents de l'Yonne, aménagés en vue du flottage des bois, industrie très curieuse, n'ont qu'une importance relative. Nous citerons : (rive d.) l'*Haussière*; (rive g.) la *Collancelle*, dans le vallon de laquelle passe le canal du Nivernais; (rive d.) le *Languison*, qui arrose Corbigny; (rive d.) l'*Aurois*, qui commence au pied de la colline élevée qui porte Lormes; (rive d.) l'*Armance*, qui circule dans un étroit vallon, entre une série de collines coniques; (rive g.) le *Beuvron*, qui vient de la forêt de Tronçay, reçoit le ruisseau de *Vaucreuse*, arrose Brinon-les-Allemands, où il recueille un peu en aval (rive d.) le ruisseau de *Cornot*, puis (rive g.) celui d'*Asthel*, grossi du ruisseau de Corvol-l'Embernard et celui de *Ste-Eugénie*, qui descend de Varzy; (rive d.) enfin, le ruisseau d'*Andryes*, qu'alimentent les fontaines de Druyes, situées au pied du tertre couronné par les ruines de son vieux château.

L'Yonne reçoit encore (hors du département) la *Cure*, jolie rivière qui n'appartient à la Nièvre que par son cours supérieur et a sa source dans la forêt d'Anost (Saône-et-Loire), à 707 m. d'altitude. Elle pénètre presque aussitôt dans le département de la Nièvre, où elle traverse le *lac des Settons*, immense réservoir aménagé pour recevoir 25 000 000 de mètres cubes d'eau. Elle coule ensuite au pied de la colline de Montsauche, traverse des gorges fort étroites, sautant de rocher en rocher. Un peu en amont de son confluent avec le ruisseau de *Saint-Marc* (rive g.), elle sépare à plusieurs reprises le département de la Nièvre de celui de l'Yonne, où elle arrose Chastellux, après avoir recueilli (rive g.) le *Chalaux*, qui serpente dans un vallon sauvage, puis coupe une pointe du département de la Nièvre et, avant de le quitter définitivement, se grossit (rive g.) de la *Brajanne* encaissée dans une gorge fort étroite. Hors du département, la Cure reçoit le *Cousin*, qui ne fait que traverser la pointe N.-E. de l'arrondissement de Château-Chinon.

LAC. ÉTANGS. Le seul lac du département est celui des *Settons*, réservoir destiné à maintenir le tirant d'eau réglementaire dans la section du canal du Nivernais comprise entre Vermenton et Auxerre et à assurer la circulation rapide et facile du flot dans le flottage à bûches perdues dans la Cure, par des lâchures, jusqu'à concurrence de 4 000 000 de m. c. La superficie du réservoir supposé plein est de 560 hectares avec une hauteur de retenue de 18 m.

Parmi les étangs fort nombreux, nous citerons les plus importants : les quatre étangs de *Vaux*, où débouche la rigole d'Aron, longue de 2[illegible] kilom. 674, de *Baye*, *Neuf* et *Gouffier*, emmagasinant



SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER. — Porte à la [illegible] latérale N



PRÉMERY. — Ancien Château. Côté de la cour.

ensemble 7 265 970 m. c. Notamment encore les étangs de [illegible] d'une capacité de 700 000 m. c., ceux de *Corancy-la-Ville*, de *la Coquesserie*, du *D*[illegible], dans l'arrondissement de Nevers, les étangs de *M*[illegible], du *M*[illegible] et de *B*[illegible] dans celui de Clamecy.

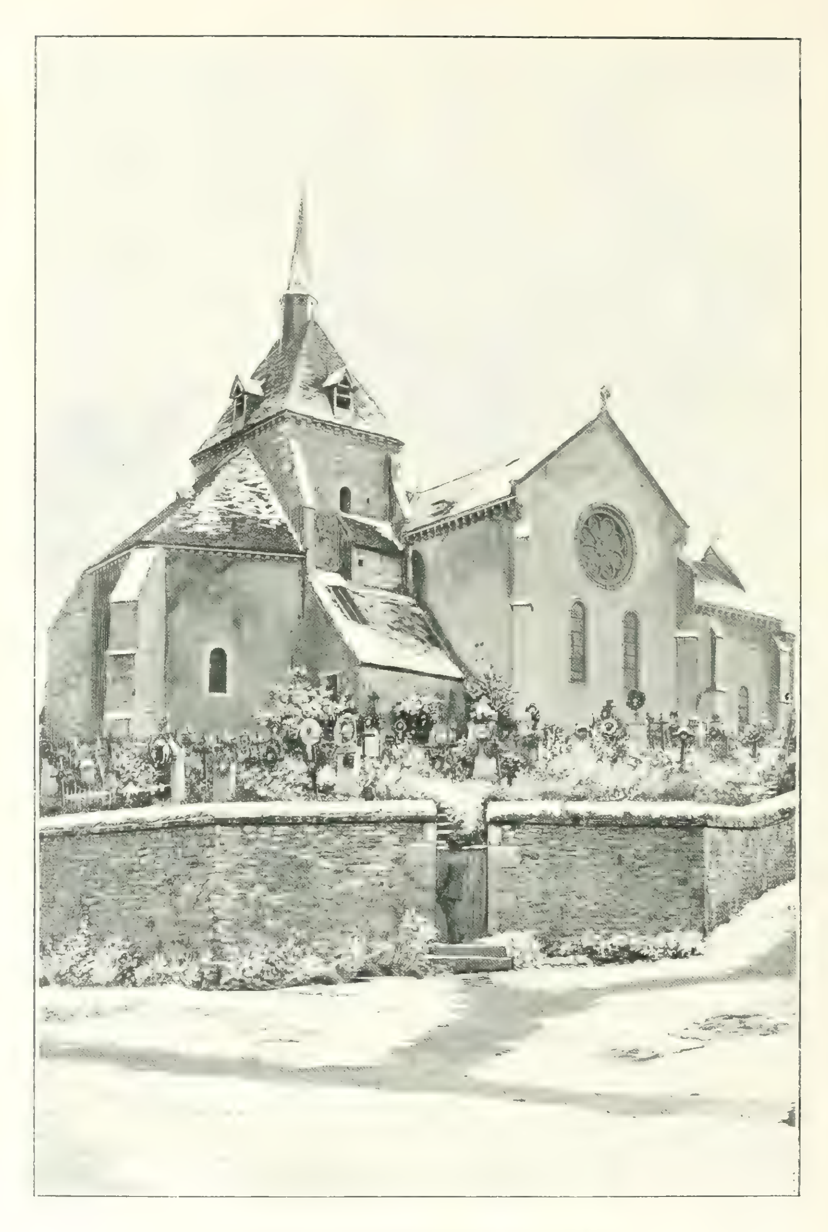
SOURCES MINÉRALES. Le département possède un certain nombre de sources exploitées dans des établissements spéciaux en bains, douches, boissons ou [illegible] expédiées comme boissons. Tout un groupe de sources s'échelonne de Pougues jusqu'à Fourchambault, en passant par Garchizy. **Pougues**, à 200 m. d'altitude, possède des sources d'eau [illegible] froide, [illegible], bicarbonatée calcique, ferrugineuse faible, gazeuse : *St Léger*, la principale, *B*[illegible], *St* [illegible], [illegible], *Alice*, *Source d'Elie*, *Grande Source*, *St Marcel*, *le Dalcau* ou *St Martin*, *le P*[illegible]. Les cinq premières sont exploitées dans un établissement thermal. **Fourchambault** a des sources bicarbonatées calciques (14) consommées surtout en boissons : sources *Minot*, *M*[illegible], les *S*[illegible], *St* [illegible], *St*[illegible]. **St-Parize-le-Châtel**, dont les eaux ont beaucoup d'analogie avec celles de Pougues, possède la source sulfureuse des *L*[illegible] et la source de *L*[illegible], très gazeuse. Il existe à **Avril-sur-Loire** une source sulfatée sodique, chlorurée sodique, sulfatée calcique. **St Honoré**, à 272 m. d'altitude, possède 5 sources qui coulent au pied d'une roche de porphyre rose, à la limite des terrains ignés et à leur jonction avec les couches [illegible]. Ces sources : [illegible], *C*[illegible], *Marquise*, *E*[illegible], *Grotte*, d'une thermalité variant de 25° à 31°, constituent un type particulier, unique en France : l'eau sulfo-arsenicale. Ces sources sont exploitées dans un établissement thermal.

CANAUX. Le **Canal Latéral à la Loire**, qui commence à Digoin, où il se soude au *canal de Roanne à Digoin* et au *canal du Centre*, rejoint à Briare le *canal de Briare*. Il suit la rive gauche de la Loire, passe à Decize où s'embranche le *canal du Nivernais*, envoie un petit embranchement sur Nevers, traverse l'Allier sur le pont-aqueduc du Guétin, puis passe dans le département du Cher. La pente totale à racheter est de 95 m. 63 entre le canal de Roanne et le bief du Port C[illegible], qui se prolonge à niveau avec le bief de la Cognardière, sur le canal de Briare. Cette pente est rachetée par 37 écluses. Il en existe en outre 14 sur les embranchements. Le mouillage normal est de 2 m. 20. La longueur du canal dans le département est de 57 kilom. 471, celle de l'embranchement de Nevers est de 3 kilom. 758. Il est alimenté dans la Nièvre par les rigoles non navigables de l'Aron et de l'Acolin, d'une longueur totale de 2154 m.

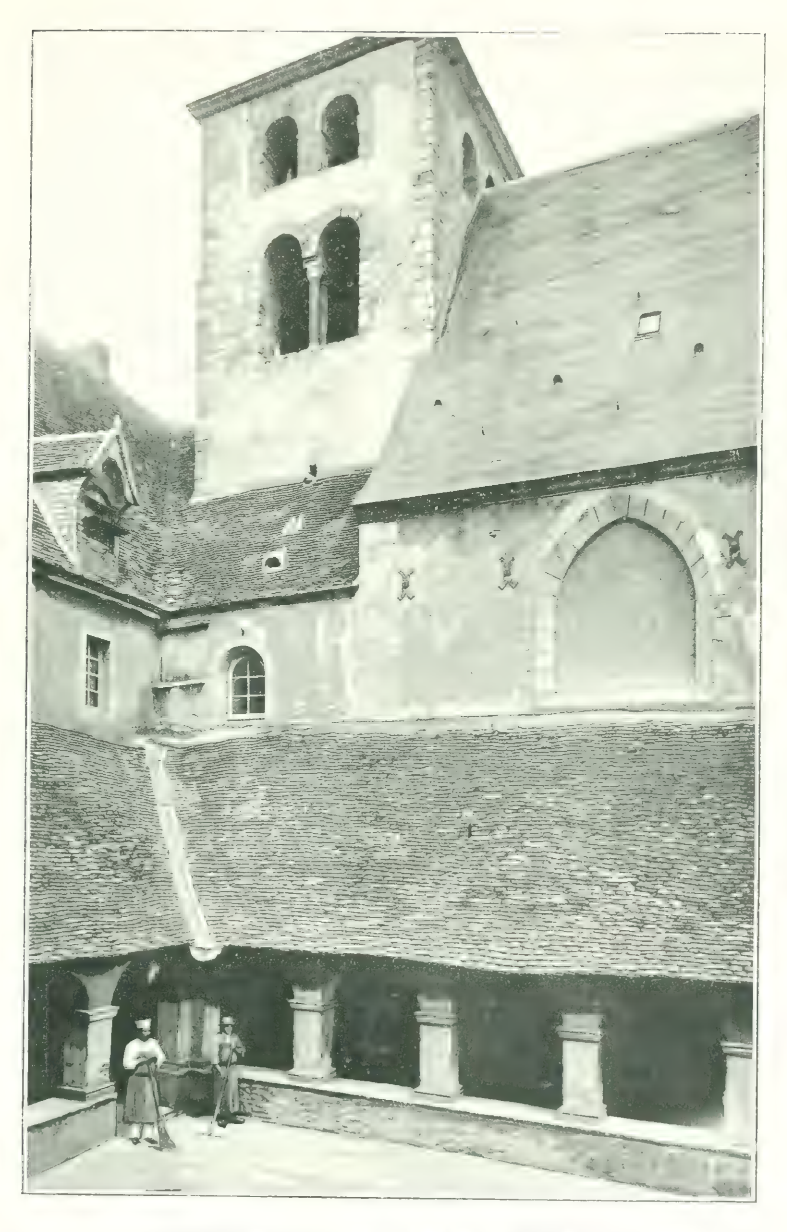
Le **Canal du Nivernais**, canal à point de partage, s'étend de Decize à Auxerre, sur une longueur de 178 kilom. 691, dont 65 kilom. 9[illegible] sur le versant de la Loire, 4 kilom. 728 pour le bief de partage de l'écluse de Baye à l'écluse de Port Brûlé et l'embranchement de Vaux, 105 kilom. 354 sur le versant de la Seine et 4 kilom. 500 pour les trois embranchements de Vermenton, de Chitry et de Cravant. Sur ces 178 kilom. 691, la Nièvre en revendique 122 kilom. 6[illegible]. La pente sur le versant de la Loire est de 75 m. 58, rachetée par 37 écluses dont 3 de garde ; celle sur le versant de la Seine est de 164 m. 59, rachetée par 82 écluses dont 5 de garde et 1 de descente dans l'Yonne. L'embranchement de Vermenton en compte 3. Le tirant d'eau réglementaire des embarcations est de 1 m. 15, porté dans quelques sections à 1 m. 40. Le canal comprend des emprunts en rivières : à l'Aron, au nombre de 3, à Cercy-la-Tour, Panneçot et Chenon, longueur totale 3 kil. 275 m. sur le versant de la Loire et de 17 à l'Yonne, sur le versant de la Seine, dont 1 pour la traversée du Beuvron à Clamecy, 1 pour la traversée de l'Yonne à Basseville et 15 en aval de Clamecy jusqu'à Auxerre. Il est alimenté, aux alentours du bief de partage, par les rigoles d'Yonne (27 kilom. 875), d'Aron (23 kilom. 674 m.), de Vaux (1 kilom. 159), de Baye (520 m.), des étangs Neuf et Goulfier (2 kilom. 500) et sur le versant de la Seine par les rigoles de Sardy, l'Écluse, Ardan, les Mortes, le Moulin-Brûlé, Villiers, Beauvoir, d'une longueur totale de 5 kilom. 584.

Climat

Quoique le département soit placé dans son ensemble sous l'influence du climat [illegible], il présente des variations notables de température suivant la région que l'on envisage. Chacune des trois régions que nous avons décrites au point de vue topographique a son climat particulier. Le Morvan doit son humidité à son altitude, à son sol imperméable, aux forêts qui le recouvrent, à la hauteur annuelle de la pluie, hauteur la plus considérable du département. Les hivers



SAINT-PARIZE-LE-CHATEL. — Église. Ensemble N.



DECIZE. — Ancien monastère [illegible] Cloître [illegible]

y sont longs et rigoureux. Dans les deux autres régions, la température moyenne est celle de la région de Paris. La plus grande latitude y compense la grande surface boisée.

La hauteur moyenne de la pluie est de 0 m. 54 à Nevers, de 0 m. 80 dans la région de Clamecy ; elle s'élève à 1 m. 40 dans le Morvan, pour atteindre 1 m. 57 au lac des Settons. Dans le bassin de l'Yonne, le vent dominant est celui du N.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 681,656 hectares (cadastre)

POPULATION (1896) : 333,899 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	NEVERS.	1	8	95
Sous-Préfectures	*Château-Chinon.*	1	5	62
	Clamecy	1	6	95
	Cosne.	1	6	65
	Total .	4	Total . . 25	Total . 515

LISTE DES CANTONS

Nevers . . . . Decize, Dornes, Fours, Nevers, Pougues-les-Eaux, Saint-Benin-d'Azy, St-Pierre-le-Moutier, Saint-Saulge.

Château-Chinon. Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert.

Clamecy . . . . Brinon-les-Allemands, Clamecy, Corbigny, Lormes, Tannay, Varzy.

Cosne. . . . . La Charité, Cosne, Donzy, Pouilly, Prémery, Saint-Amand-en-Puisaye.

CULTES. — Culte catholique. *Évêché* : *Nevers*, érigé au VIe s. D'abord suffragant de Sens jusqu'en 1790, il fut compris depuis cette époque dans la province de Bourges jusqu'en 1802, date à laquelle il fut supprimé. Rétabli en 1822, il a fait retour à sa première métropole. Le département de la Nièvre forme seul ce diocèse qui compte 35 cures, 272 succursales, 25 vicariats rétribués et 9 non rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Nevers. Les communautés religieuses d'hommes y sont rares et ne s'occupent que d'enseignement et de prédication. Les communautés de femmes, assez nombreuses, s'occupent principalement d'œuvres charitables, d'enseignement ou sont vouées à la vie contemplative. Quelques-unes ont leur maison mère dans le département. Parmi les pèlerinages, nous citerons ceux de N.-D.-de-Faubouloin à Corancy, N.-D.-du-Morvan à Dun-sur-Grand-Ry, N.-D.-de-Pitié à St-Martin-d'Heuille et à Frasnay, N.-D.-de-Mareilly à Cervon et N.-D.-du-Suprême-Pardon, à Chiddes.

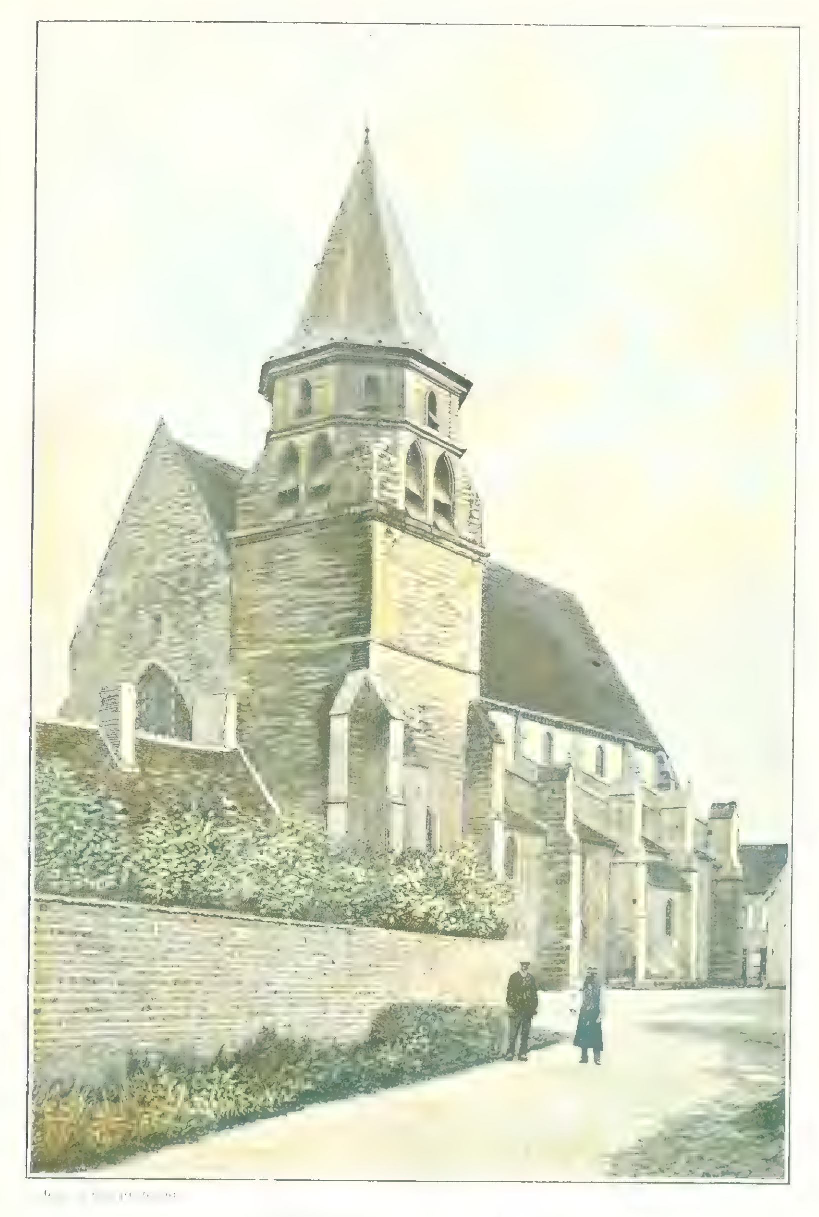
Culte protestant. On compte environ 1500 adhérents au culte réformé, rattachés au consistoire de Bourges, qui comprend les 4 départements du Cher, de la Nièvre, de l'Indre et de l'Allier. Il y a des églises à Nevers, avec annexes à Lamarche, Chevrenot (C. de Montapas) et Pannecot (C. de Limanton), ainsi qu'à Pouilly avec annexes à Cosne et à St-Andelain. L'église de Clamecy appartient à la confession d'Augsbourg.

Culte israélite. Il n'existe aucune communauté de ce culte, dont le nombre d'adhérents atteint 50 à peine.

ARMÉE. Ce département est compris dans la huitième région militaire qui compte 8 subdivisions de région dont 2, celles de Cosne et de Nevers, lui appartiennent. Les troupes qui en dépendent font partie du 8e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Bourges**. La garnison de **Nevers** comprend 5 bataillons et une compagnie d'infanterie ; celle de **Decize**, 3 compagnies ; celle de **Cosne**, 1 régiment. Le département ressortit en outre à la 8e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Bourges.** Il existe **1 Tribunal de 1re instance** à Nevers, où se tient la **Cour d'assises**, à Cosne, Clamecy et Château-Chinon ; **1 Tribunal de Commerce** à Nevers et à Clamecy et **1 Justice de Paix** dans chacun des 25 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Dijon**. Il ne possède pas d'établissement d'enseignement supérieur. L'enseignement secondaire comprend : pour les garçons, 1 lycée à Nevers ; 1 collège communal à Clamecy et à Cosne ; pour les filles, des cours secondaires à Nevers. Il y a en outre des établissements libres à Nevers, Château-Chi-



PRÉMERY — [illegible]

non et Corbigny. Il existe 1 **petit séminaire** à Pignelin, près Nevers. L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) de Varzy et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Nevers. Il y a des **écoles primaires supérieures** de garçons à Château-Chinon, Decize et la Charité, et de filles à Clamecy. Des **cours complémentaires** pour garçons ont lieu à Corbigny et Fourchambault et pour filles à Corbigny et à Varzy. Enfin il y a des **pensionnats primaires** à Decize et à Nevers. Dans un autre ordre d'idées signalons l'école municipale des Arts de Nevers, la maîtrise de la cathédrale de cette même ville et l'école d'agriculture de Corbigny.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Clermont-Ferrand, sous-arrondissement de Moulins (division du Centre); à la 5e région agricole (Centre); à la 2e conservation forestière (Bourges) et à la 14e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

La Nièvre est un département de grande culture, dont la richesse principale consiste dans l'élevage du gros bétail. Les animaux engraissés dans les « embouches » du centre ou du Val de Loire contribuent dans une notable proportion à l'approvisionnement du marché de Paris. C'est encore le département le plus boisé du centre de la France. La plus grande partie des bois brûlés à Paris en provient. D'autre part, la production du vignoble est également considérable, malgré les ravages du phylloxera; un cru blanc, celui de Pouilly, occupe un rang très honorable dans la gamme si variée des vins de notre pays. Telles sont, esquissées à grands traits, les principales caractéristiques de la Nièvre agricole. La culture des céréales tend toujours à augmenter, surtout pour le blé et l'avoine. Les progrès réalisés sont dus à la création des syndicats qui sont venus seconder les efforts des sociétés et des comices agricoles. Près d'une cinquantaine fonctionnent aujourd'hui. Le sol a été très amendé par l'apport de la chaux dans le Morvan, où les maigres cultures de jadis ont été remplacées par d'autres plus rémunératrices. Voici le tableau de la statistique agricole pour l'année 1899.

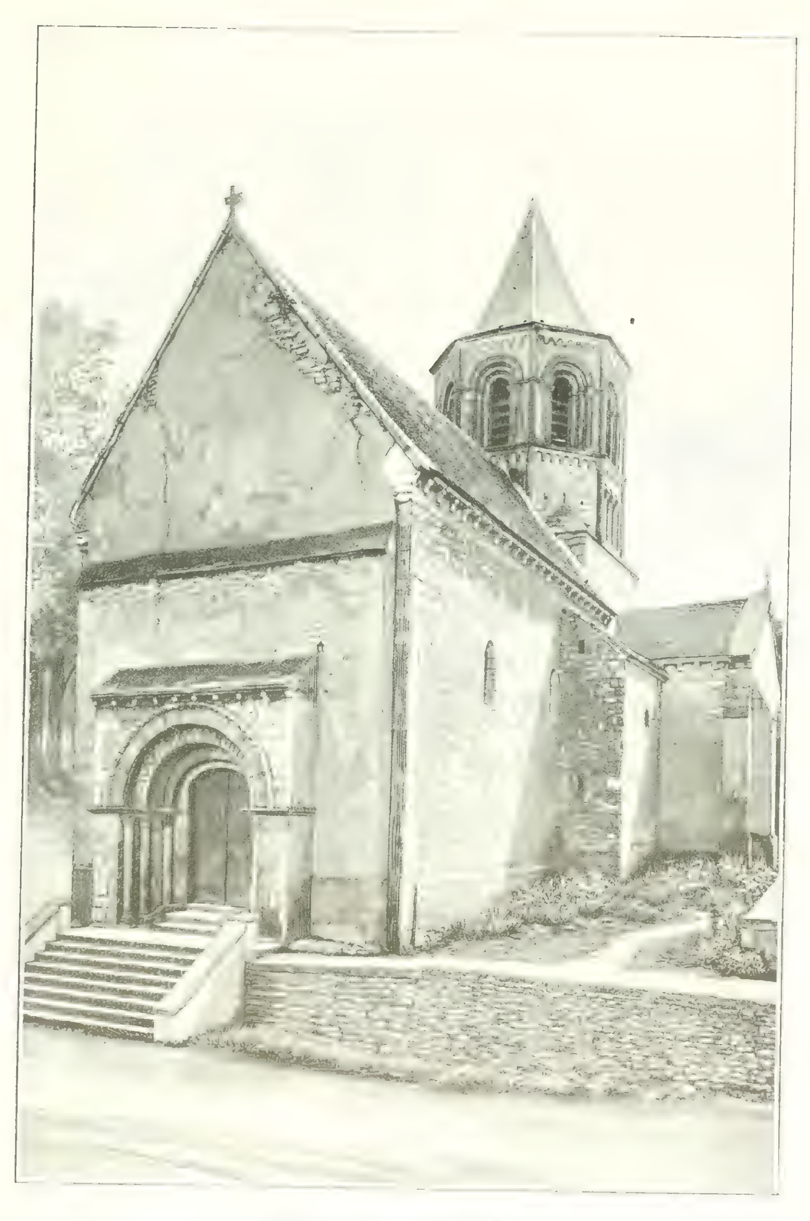
Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment.	84 958 hectares	1 699 175 hectol.	Sarrasin. . .	4 769 hectares	66 777 hectol.
Méteil . .	142	2.150	Avoine. . .	65 479	1.596 549
Seigle . .	8 522	155 410	Maïs. .	64	1 024
Orge. . .	10 711	255 654	Millet .	10	80

Les pommes de terre ont occupé 17 841 hectares et ont produit 1 625 552 quintaux. La production fourragère est extrêmement importante. Les plus beaux pâturages sont ceux des cantons de Varzy, de Brinon, de Châtillon-en-Bazois, de Luzy, de St-Benin-d'Azy, de Moulins-Engilbert. Voici le tableau de cette production, dont la valeur est estimée plus de 57 millions de francs.

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betterave fourragère		5.984	1 262 746	Fourrages annuels .	6 650	192 284
Prairies artificielles	Trèfle. .	19 702	709.267	Prairies temporaires. .	6 655	179 651
	Luzerne	11 966	574 589	Prés naturels (1re coupe)	71.005	2.506.125
	Sainfoin. . . .	6.814	197 605	» (regain) . .	»	787 059
	Légumineuses.	785	52 185	Herbages . .	16.561	576.521

La culture des plantes industrielles est en général de peu d'importance. On ne peut guère citer que celle du chanvre, qui a occupé 380 hectares et produit 2155 quintaux de filasse et 1788 quintaux de graines; puis encore celle de la navette qui, pour une surface de 370 hectares, a donné 4654 quintaux de graines. La betterave à sucre n'a occupé que 126 hectares. La vigne, pour 6984 hectares plantés, a fourni 75 545 hectol. de vin. Pouilly, en dehors de son vin blanc, donne des vins rouges assez réputés, de même que Saint-Quentin et Tannay. Les coteaux de Pouilly voient mûrir aussi du chasselas en assez grande quantité. En 1899, on a replanté 565 hect.

Enregistrons encore dans la production fruitière 2547 quint. de châtaignes, 5096 de noix, 4297 de pommes à cidre et 579 de prunes. Les forêts domaniales occupent 14685 hectares 84 ares et ont produit 450 862 fr., les forêts communales et d'établissements publics en occupent 25 598 hect. 90 ares et ont produit 529 980 fr. Les bois et forêts appartenant aux particuliers occupent plus de



GAUCHIZY — [illegible]



DONZY. — Ancien Prieuré du Pré. Ensemble O.

165 000 hect. Les essences les plus communes sont le chêne, le hêtre, le charme, l'orme, etc. Citons parmi les forêts celles de Chenu, de Vézelay sur le versant de l'Yonne, celles de la Garenne et du Roi, sur la ligne de faîte ; celles de Donzy, de Ronceray, de Vauzé, de Vincence, sur les plateaux de la rive droite de la Loire ; celles de Chabet, de Mussy et du Perray, entre la Loire et l'Allier.

La race chevaline, en progression, par suite de la tendance qu'ont les Nivernais à la substituer à la race bovine dans la culture et les charrois, comptait 26 246 représentants en 1899, la race mulassière en comptait 161 et la race asine 10 588. Le département compte 7 saillies ... pur sang et 6 de demi-sang. Des courses de chevaux ont lieu à Nevers, Cercy-la-Tour ... Pour la race bovine, la race charolaise remplace de plus en plus la race morvandelle. Sur 195 750 têtes on comptait 71 950 vaches ayant fourni 625 817 hectolitres de lait. La race ovine, en décroissance voulue, comptait 147 785 représentants, ayant fourni 1 725 quintaux de laine pour 72 000 moutons tondus. On comptait encore 76 536 porcs et 5 751 chèvres. Ajoutons que 15 680 ruches en activité ont fourni 67 958 kil. de miel et 25 717 kil. de cire. Dans les étangs du bief de partage du canal du Nivernais et dans le canal lui-même, les poissons les plus communs sont : le brochet, le barbeau, la carpe, la perche, la tanche, l'anguille, le mulet ou rosse, la brème, le goujon. La truite, rare, se trouve cependant dans l'Yonne supérieure ainsi que l'écrevisse.

La Nièvre possède une chaire départementale d'agriculture avec laboratoire à Nevers ; des chaires spéciales de viticulture ont été créées à Cosne et à Clamecy. Enfin l'enseignement agricole est donné à l'École pratique d'agriculture de Corbigny.

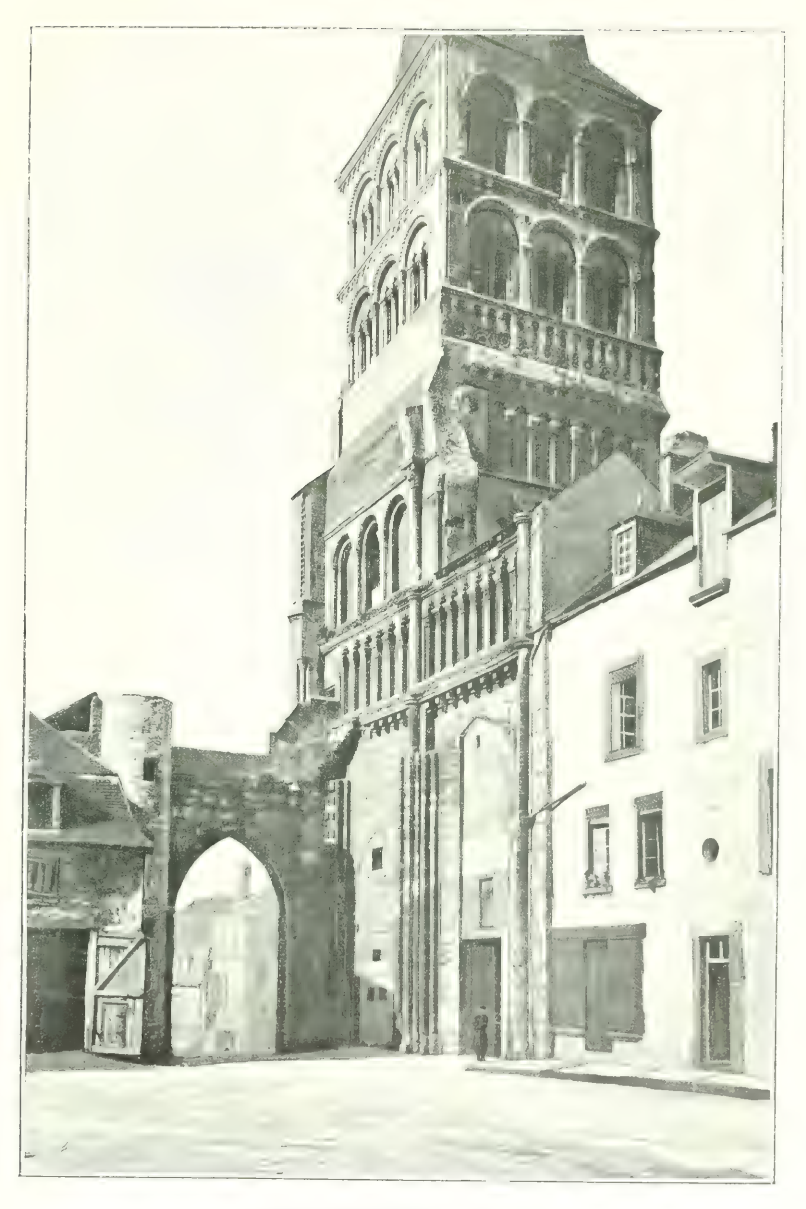
Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il existe deux concessions de mines dans le département : celles de *houille* de Decize, dont la production 176 970 t. en 1899 alimente les usines du Creusot. La concession de *pyrite de fer* et autres minerais connexes du Prélus est inexploitée. On comptait 21 *carrières* souterraines dont 11 exploitées d'une façon continue ; il existait en outre 256 carrières à ciel ouvert occupant 848 ouvriers. Nevers fabrique de la *porcelaine* et de la *faïence* artistique ; la *poterie*, en décroissance, se pratique à Arquian, Neuvy, St-Amand, St-Honoré, St-Verain et Toury-Lurcy. Il existe des *verreries* à St-Léger-des-Vignes et à Donzy ; signalons la grande *tuilerie briqueterie* de Myennes.

INDUSTRIES AGRICOLES. L'industrie de la *minoterie* se rencontre surtout sur les cours d'eau : Nohain, Yonne, Nièvre, etc. qui actionnent aussi des moulins à tan, à ciment, à phosphate, à laitier, ainsi que des *huileries* de navette, de colza, de chènevis. Les principales huileries se trouvent à Nevers, la Charité, Pouilly, Cours, Lucenay-les-Aix, Decize, St-Pierre-le Moûtier, etc. On trouve des fabriques de *vinaigre* à Nevers, la Charité et Clamecy ; des *brasseries*, peu importantes à Nevers, la Charité, Château-Chinon, Clamecy, Decize et Armes ; les *distilleries* à Corbigny, Dornecy et Nevers. L'industrie du *bois* est représentée par les *scieries* mécaniques de Clamecy, Corbigny, Prémery, etc., plusieurs *saboteries* et *tonnelleries*, et surtout par le *flottage à bûches perdues*, spécial aux vallées de l'Yonne et de la Cure. Sur l'Yonne ce flottage a lieu depuis le gué de Chevroches, en amont du pertuis d'Armes, jusqu'au pertuis de Crains près de Coulanges-sur-Yonne, soit sur un espace de 15 kil. 840. Cet espace est divisé en 6 retenues. Les pertuis sont fermés par des barrages mobiles constitués par une barre tournante et des aiguilles ; ils comprennent encore des déversoirs fixes et des vannages mobiles appelés gaulhiers. Le pertuis ne se franchit naturellement qu'à la descente, au moyen de l'ouverture brusque de l'écran mobile constitué par les fermettes et aiguilles. On lance ainsi du bief d'amont dans le bief d'aval un volume d'eau assurant pendant un certain laps de temps un mouillage supérieur à celui qui résulte du régime naturel des eaux. C'est à ce flot que l'on confie les bois à transporter. Dans son mouvement de translation, le flot s'aplatit et s'étale. Avant qu'il ne se confonde avec le niveau primitif, il faut qu'il trouve à la retenue d'aval qui précède et où il va parvenir un autre mouillage permettant au bois de poursuivre le voyage. Au moment propice on ouvre le pertuis d'aval en même temps qu'on recommence en amont la première manœuvre décrite. Le bois descend ainsi de bief en bief sans interruption. Au jour convenu, hommes, femmes, enfants précipitent à l'eau les bûches préalablement marquées aux deux extrémités et amenées sur les deux rives. Des *meneurs d'eau* armés de crocs veillent à ce qu'elles ne s'arrêtent point, ne forment pas de ...



LA CHARITÉ — Église abbatiale. Chapiteau de l'un des piliers du chœur.



LA CHARITÉ. — Église abbatiale. Côté S.-E.

sur la *goulette* (agglomération au milieu de la rivière). Aux arrêts, à Clamecy et à Coulanges, sur l'Yonne, à Vermenton sur la Cure, le bois est retiré et trié ; il continue en bateau son voyage sur Paris, le flottage en trains n'existant plus. En 1899, un seul flot a eu lieu sur l'Yonne, le 24 avril et a amené 5526 décastères. Un seul flot a également eu lieu sur la Cure le 9 avril, amenant 2750 décastères de bois. Le prix de revient de ce mode de transport s'est élevé sur l'Yonne à un centime par stère et par kilomètre.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Ce sont les plus importantes du département. On compte dans la Nièvre trois usines métallurgiques de premier ordre : les *Forges de la Chaussade* à Guérigny, appartenant à l'État (elles dépendent du Ministère de la Marine), les *Forges de Fourchambault* et les *Aciéries d'Imphy*. En 1899, ces trois grandes usines disposaient de 2840 chevaux-vapeur pour 55 machines. La production en acier ouvré s'est élevée à 25984 T. et à 21675 T. en aciers marchands et spéciaux pour la même année. En outre, 5 usines (usines de la Pique, de Garchizy, etc.) ont produit 4615 T. de fonte moulée de 2e fusion et 1746 T. de fer ouvré.



VARZY. — Église. Châsse.

Decize a des ateliers de *construction de machines* ; des *tuileries* existent à Dornecy, Prémery, St-Pierre-le-Moûtier. On fabrique des *limes* à Cosne, Donzy, Ste-Hélène, des *instruments agricoles* à Nevers.

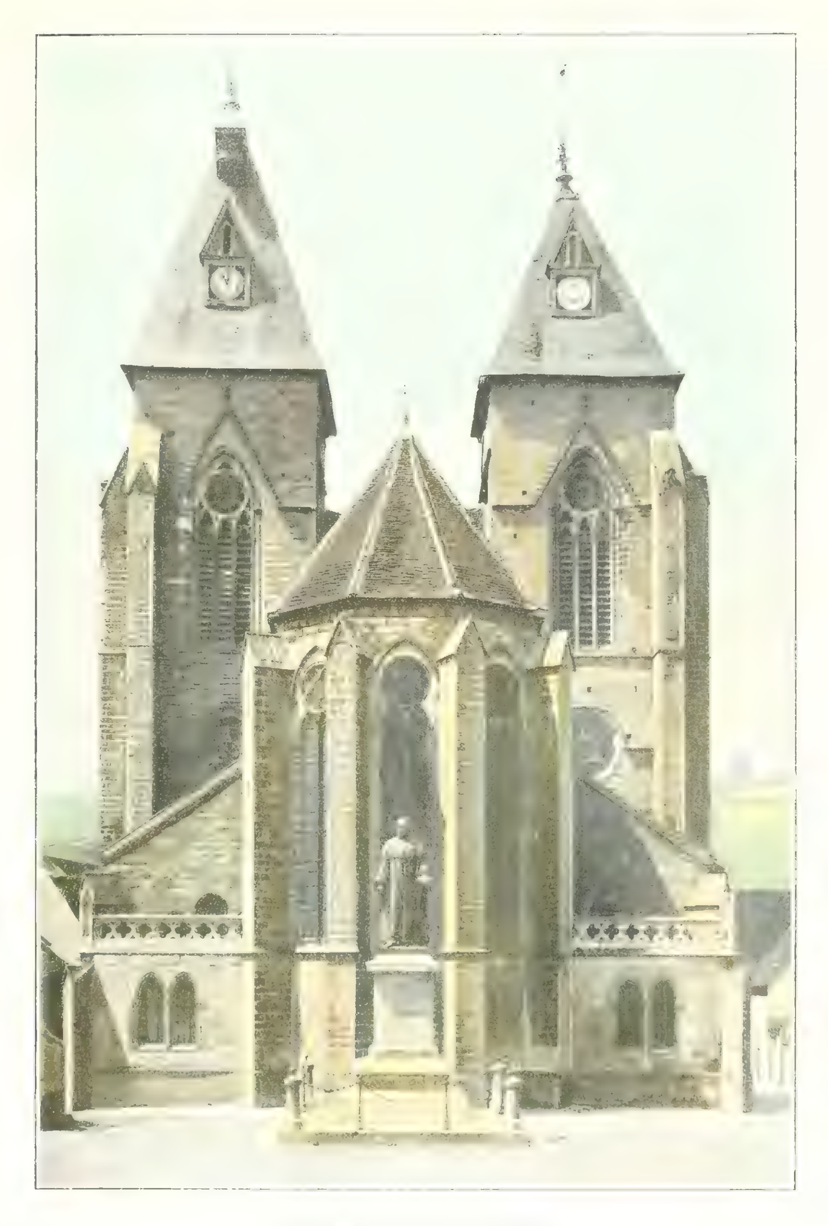
INDUSTRIES TEXTILES. Elles sont pour ainsi dire nulles. Signalons simplement quelques *filatures de laine* à la Charité, Corbigny, Cosne, St-Benin-d'Azy, St-Saulge et Tannay et 1 établissement de *bonneterie* à Decize.

INDUSTRIES CHIMIQUES. On fabrique des *produits chimiques* à Clamecy, Cosne, Demeurs, Neuvy-sur-Loire, Nevers, Prémery (distillation du bois, 500 ouvriers). On trouve des usines de *stéarinerie* à la Charité, Decize, Nevers ; des *teintureries* à Nevers et dans les grandes villes du département. Nevers fabrique de la *colle forte* et Neuvy-sur-Loire de l'*ocre*.

INDUSTRIES DIVERSES. Château-Chinon, Clamecy, Corbigny, Cosne, Decize, Donzy, Entrains, Lormes, Moulins-Engilbert, Nevers, St-Amand-en-Puisaye, Tannay, Varzy possèdent des *tanneries*, des *corroieries* ou des *mégisseries*.

On fabrique des *chaussures* à la Charité, Clamecy, Nevers ; des *chapeaux* à la Charité, Lormes et Nevers, des *fleurs artificielles* à Clamecy et Fourchambault. Enfin Corvol-l'Orgueilleux possède une *papeterie* importante.

En 1899 l'industrie comptait dans la Nièvre 145 établissements possédant des machines à vapeur, disposant de 9945 chevaux de force.



VARZY [illegible]

Commerce

La Nièvre exporte surtout des bestiaux et des bois de chauffage, du charbon de bois, de la houille, les produits de ses usines métallurgiques, des faïences et de la porcelaine de Nevers, des cuirs, des matériaux provenant de ses carrières, des eaux minérales (2 000 000 de bouteilles d'eaux de Pougues), des vins de Pouilly.

Elle importe des blés et farines, des vins et eaux-de-vie, des articles d'épicerie et des denrées



CLAMECY. — Église. Mise au tombeau, bas-relief.

coloniales, des modes et nouveautés, de la librairie, de la bijouterie, des articles d'ameublement, d'horlogerie et de la houille. Les transports par eau sont très importants. Le tonnage du canal du Nivernais s'est élevé à 291 017 T. en 1899, pour 5 057 bateaux à la montée et à la descente ; celui du canal latéral à la Loire s'est élevé à 1 528 795 T. pour 18 295 bateaux, tant à la montée qu'à la descente.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale) (sans compter les embr. particul.)	475,442	Canal du Nivernais et embranchements	125,148
Routes nationales	374,982	Loire (rive g. 5? kil., rive d.)	155,697
Chemins vicinaux de grande comm.	1 482,042	Allier (rive d.)	40, »
— d'intérêt commun	1 770,629	Yonne, flottable de 5 kilom. en amont d'Armes à la sortie du département	15,550
— ordinaires	5 862,201	Aron, flottable de Cercy jusqu'à l'embouchure	22
Canal latéral à la Loire et embranch.	60,950		

NEVERS est construit en amphithéâtre sur la rive dr. de la Loire. Vue de l'extrémité du pont en pierre jeté sur ce fleuve, dont le lit est occupé en grande partie par des bancs de sable, cette ville présente un aspect assez agréable. Du quai partent des ruelles ou des rues tortueuses grimpant vers le centre de la cité [illegible] quelques vieilles maisons à façades de bois [illegible] *Maison [illegible]*, *[illegible]*, *St-[illegible]*, etc. Des remparts d'autrefois, de nombreux vestiges sont encore debout; la *Porte du Croux* (1393-1398), dont la salle au premier étage renferme un intéressant *Musée [illegible]*, [illegible] deux tours et [illegible] de [illegible] la *Tour Goguin*, cylindrique, sur le quai de la rive dr. de la Loire; la *Tour St-Éloi* sur la rive g. de la Nièvre. Derrière le Palais ducal on voit aussi des restes considérables du Château de Pierre de Courtenay. Signalons, en outre, l'*Hôtel de Maugues*, flanqué d'une belle tour restaurée, et le *Portail* (XVe s.) de l'ancienne Cour des Comptes. Le *Château ducal* (XVe s.), dont on admire la tourelle octogonale renfermant le grand escalier, abrite le *Palais de Justice* et le *Musée céramique*, *les archives et la [illegible]*. Deux parterres, au centre desquels se dressent les *bustes* du pamphlétaire *Claude Tillier* et du poète menuisier *Adam Billaut*, précèdent la façade devant laquelle a été élevée, un peu plus loin, une fontaine au milieu d'une Place qui se termine en terrasse et d'où la vue s'étend au loin sur tout le Val de Loire. Le *Beffroi*, qui porte l'horloge de la ville, a des salles du XVe s. L'*Hôtel de Ville*, moderne, renferme un petit *Musée de peinture*, des collections d'histoire naturelle et la *Bibliothèque* qui compte 27 000 volumes, 25 incunables et 80 manuscrits. La *Préfecture*, le *Théâtre*, l'*Hospice général*, le nouvel *Hôtel des Postes*, n'offrent aucun caractère artistique. La *Porte de Paris* est un arc de triomphe commémoratif de la victoire de Fontenoy, érigé en 1746. La *Cathédrale St-Cyr* (XIe au XVe s.), se compose de deux églises accouplées, l'une romane à l'O., élevée sur crypte renfermant un Saint Sépulcre, l'autre gothique à l'E.; une belle tour carrée du XVIe s. s'élève à la façade latérale S. L'*Église St-Étienne* (XIe s.), restaurée, possède une abside fort remarquable. L'*église St-Pierre*, ornée de fresques, date de 1612; celle de l'*Oratoire* de 1680; la *chapelle de la Visitation*, du XVIIe s. Il reste peu de chose de l'*église St-Sauveur*, dont les bas-côtés sont convertis en magasins. De l'église romane *St-Genest* il reste une porte ogivale et une chapelle du XIIe s.; de l'ancien couvent dont elle dépendait, un réfectoire du XIIIe s. est encore debout. L'*Évêché* (XVIIIe s.) qui possède de belles tapisseries, a des salles souterraines du XIIIe s. et une chapelle du XVIe s. Le *Lycée* est l'ancien collège des Jésuites, où étudia Gresset. On voit encore une chapelle du XIIIe s. dans le couvent de St-Gildard. Nevers possède [illegible] promenade ombragée, le *Parc*, au devant duquel s'élèvent de belles constructions modernes.



CORBIGNY. — [illegible]

Château-Chinon, sur la rive g. de l'Yonne, étage ses maisons sur le flanc [illegible] colline élevée de 600 m. Au sommet, qui porte les ruines d'un vieux [illegible]

TANNAY. — Église. Ensemble N. E.

de caves sont seules visibles, la vue est splendide. Outre la *Porte N.-D.* encastrée entre deux tours transformées en habitations particulières et une troisième à l'O., seuls [illegible] de l'ancienne enceinte, signalons l'*Hôtel de la Cour épiscopale* (XVIIe s.) avec une belle cheminée et [illegible] rebâtie dans le style gothique.

Clamecy, marché important pour le bois à brûler qui s'entasse sur les rives de l'Yonne, occupe surtout l'angle formé par le confluent du Beuvron avec cette rivière. Vers la place où s'élèvent l'*Hôtel de Ville*, la *Halle* et l'*Église*, aboutissent des escaliers, des rues ou des ruelles montueuses, en bordure desquelles on voit encore quelques vieilles maisons. L'Hôtel de Ville renferme le *Musée* et la *Bibliothèque*. L'*Église St-Martin* (XIIIe et XVe s.), dont le portail porte des sculptures mutilées, est flanquée d'une belle tour carrée du XVIe s.; la disposition du chœur est curieuse; signalons à l'intérieur la chapelle sous la tour avec des fragments de retable, le buffet d'orgue et des fragments de vitraux anciens. Dans le faubourg de Bethléem, on voit des parties de l'ancienne église du même nom (XIIe s.). Sur le parapet amont du pont en pierre qui joint ce faubourg à la ville, se dresse la *Statue de Jean Rouvet* qui inventa en 1549 le flottage des bois.



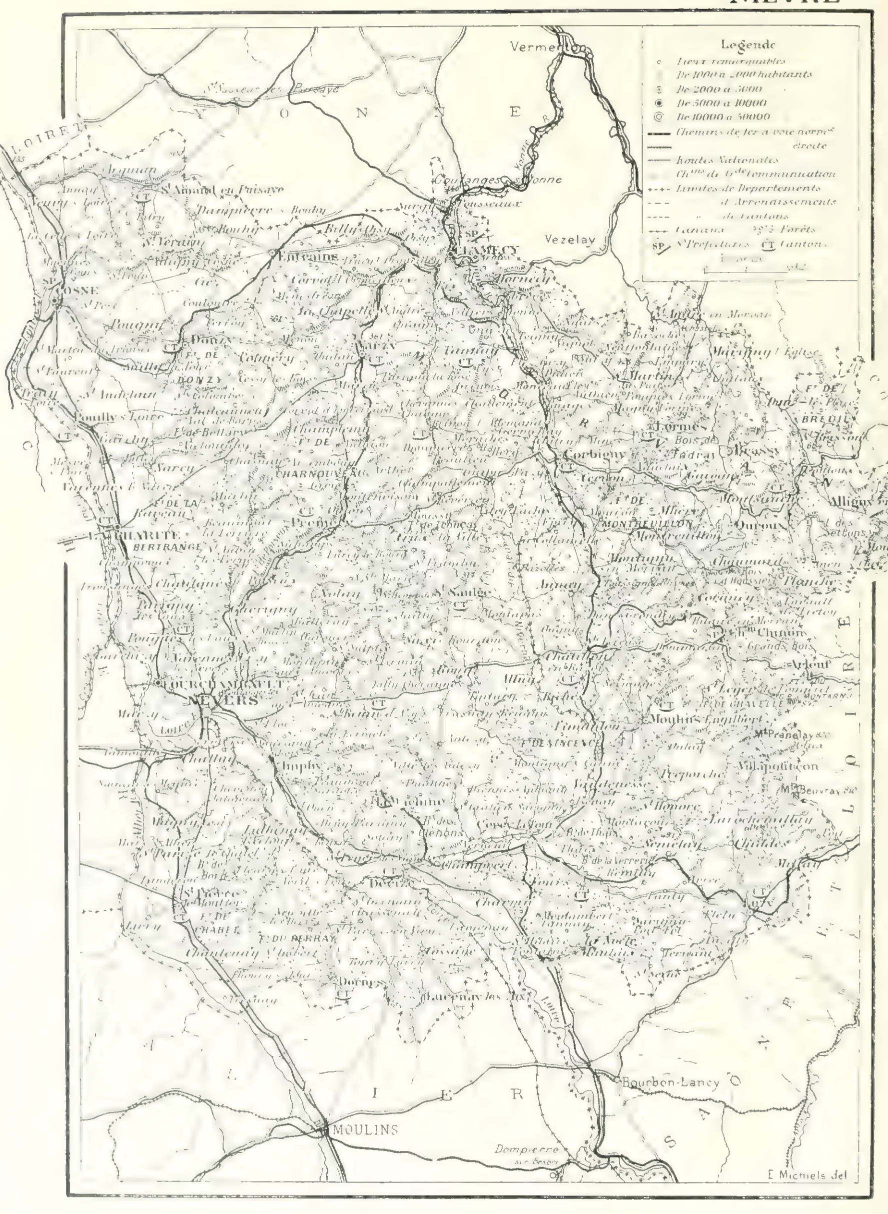
TANNAY. — Église. Bas-relief en pierre : St Hubert.

Cosne fut à l'origine une simple station gallo-romaine située entre la Loire et le Nohain, où s'élève aujourd'hui le *Palais de Justice*. Au XIIIe s. un château y fut bâti. L'*Église St-Aignan* a de curieux chapiteaux à l'extérieur de son abside romane. L'*Église St-Jacques* (XIVe au XVe s.), resserrée entre deux ruelles étroites, a quelques culs-de-lampe de retombées de voûtes intéressants. La tour de la *Chapelle N.-D. de Galles* (XIIIe et XVe s.) a été démolie en 1897. À côté, l'on remarque l'ancien *Auditoire*. La *Prison* occupe l'ancien *Château* dont la grande tour et les tourelles sont encore debout. Le *Collège* et le *Théâtre* occupent l'ancien couvent des Augustins. Signalons enfin la *maison dite des Chapelains* et les Promenades agréables des Marronniers et de la Pêcherie.

Liste des Monuments historiques

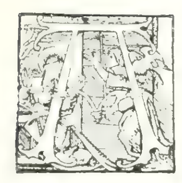
[illegible]	Ruines romaines de [illegible]	Nevers (Suite)	Chapelle du couvent des sœurs de la Charité (XVIIe s.)
[illegible]	Restes du transept et chœur de l'église (XIIe s.)	—	Ancien Palais ducal (XVe s.)
[illegible]	Église Ste-Croix (XIIe s.)		Porte du Croux (XIVe s.)
Clamecy	Église St-Martin (XIIIe au XVe s.)	Prémery	Église (XIIIe s.)
Corbigny	Ancienne Église St-Jean (XVe s.)	Rouy	Église (XIIe s.)
Cosne	Église St-Aignan (XIIe s.)	[illegible]	Église (XIIe s.)
Decize	Chœur (XIIe s.) et crypte (XIe s.) de l'Église St-Aré	St-Parize-le-Châtel	Église (XIe et XIIe s.) et crypte (XIe s.)
Donzy	Restes de l'Église N.-D. du Pré (XIe et XIVe s.)	St-Pierre-le-Moûtier	Église (XIIe et XIIIe s.)
Garchizy	Église (XIIe s.)	St-Révérien	Crypte de l'Église [illegible]
Jailly	Église (XIIe s.)	St-Saulge	Vitraux de l'Église (XVIe s.)
Mars-sur-Allier	Église (XIIe s.)	Semelay	Église (XIIe s.)
Nevers	Cathédrale St-Cyr et Ste-Julitte (XIe au XVIe s.)	[illegible]	[illegible]
		Tannay	Église (XIVe et XVe s.)
—	Église St-Étienne (XIe s.)	Ternant	[illegible]
—	Fresques de l'Église St-Pierre	Varzy	Église (XVe s.)
		Verneuil	Église (XIIe et XVe s.)

NIÈVRE


Legende
De 2000 à 5000
De 5000 à 10000
De 10000 à 50000
Vermenton
Y O N N E
LOIRET
Coulanges s Yonne
St Amand en Puisaye
Entrains
CLAMECY
Vezelay
COSNE
Donzy
Varzy
Tannay
Lormes
Corbigny
Pouilly s Loire
Prémery
Ouroux
BERTRANGE
St Saulge
Châtillon
NEVERS
Moulins Engilbert
Imphy
Decize
Fours
Dornes
Luzy
Bourbon-Lancy
MOULINS
Dompierre
E. Michiels del

Rhône

Nom – Situation



Allongé en forme de bande elliptique, dont le grand axe est sensiblement parallèle à la direction du méridien, ce département a reçu en 1795 le nom de Rhône, du grand fleuve qui le parcourt dans le chef-lieu même, au point capital de son cours, après avoir quitté la direction vers l'O. pour descendre franchement au S. jusqu'à son embouchure et s'y augmenter de son plus fort affluent, la Saône, à la pointe S. de la grande cité lyonnaise. En 1790, il avait reçu le nom de Rhône et Loire, mais il comprenait alors le territoire qui a formé les deux départements actuels du Rhône et de la Loire. Le Rhône appartient à la région S.-E. de la France. De la pointe N.-O. de l'arrondissement de Villefranche à la pointe S. de celui de Lyon il y a près de 100 kilom.; on en compte 47 dans la plus grande largeur, par le travers de Lyon. Au point de vue de l'étendue, le Rhône occupe le 85e rang. Seuls, le territoire de Belfort et la Seine ont une surface moindre. Il a des limites naturelles : à l'E., la Saône le sépare du département de l'Ain pendant 42 kilom., depuis le confluent du Doubs, au N., jusqu'un peu en amont de Neuville-sur-Saône au S., point à partir duquel elle lui appartient par ses deux rives jusqu'à son embouchure dans le Rhône. Une première fois ce fleuve lui sert de limite, en le séparant pendant près de 7 kilom. du département de l'Ain; cette limite comprend les îles basses ou *lônes*, situées en amont de Lyon, depuis la pointe occidentale de l'île des Brotteaux jusqu'au dessous de Miribel. En aval de Lyon, le fleuve le sépare du département de l'Isère, depuis un point situé un peu en amont d'Irigny sur la rive dr., jusqu'en un point un peu en aval de Condrieu, soit pendant 42 kilom. A l'O., enfin, le ruisseau du Pont Lyonnais le sépare du département de la Loire pendant près de 7 kilom. Il est borné au N. par le département de Saône-et-Loire, à l'E. par celui de l'Ain, au S.-E. par celui de l'Isère, et à l'O. par celui de la Loire.

Il a été formé, en 1795, du Lyonnais (*Beaujolais*, *Lyonnais* proprement dit, *Franc-Lyonnais*, *Forez*). En 1852 on lui a adjoint les territoires des 5 communes suivantes du Dauphiné : Villeurbanne, Bron, Vaulx-en-Velin, St-Fons et Vénissieux, prises au département de l'Isère.

Histoire

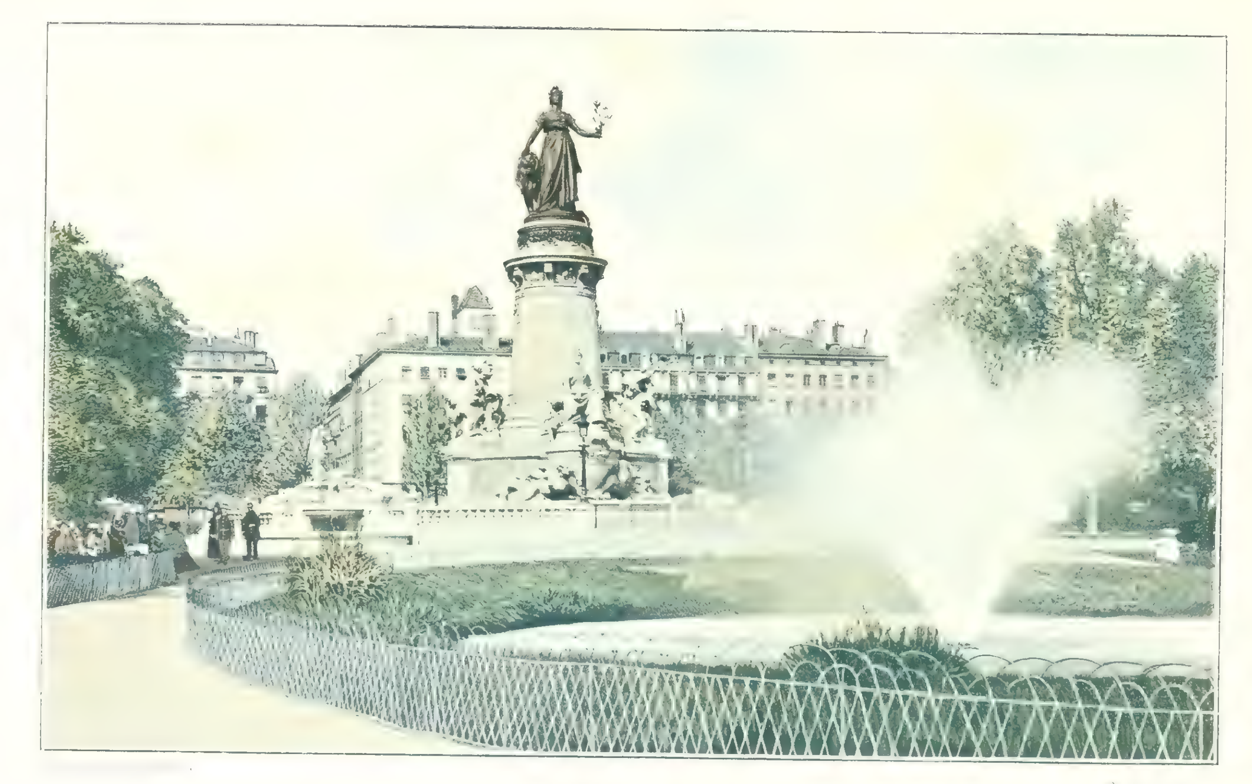
Les monuments mégalithiques sont extrêmement rares dans ce département. Citons le menhir de Quincieux et celui de Vaux-en-Velin. Des peuplades qui ont laissé ces traces de leur passage nous ignorons tout. La tribu des *Ségusiaves*, leur succéda, occupant un espace considérable vers l'O. et le N.-O. D'abord clients des Arvernes, les Ségusiaves passèrent ensuite sous la dépendance des Éduens. Au moment de la conquête définitive de la Gaule, la région extrêmement boisée du Lyonnais ne comptait aucun centre important. Ce n'est qu'après la mort de César que Lyon fut fondé (43 av. J.-C.). Une soudaine agitation se produisit contre les conquérants à la nouvelle de cet événement. La guerre civile aidant, les colons romains se trouvèrent isolés devant les Gaulois mécontents par le rappel des vétérans sous les drapeaux. A Vienne, tous les marchands établis durent abandonner la ville pour échapper à un massacre probable. Sous la con-

date de Munatius Plancus, ils remontèrent au N. de Vienne et s'établirent sur la hauteur qui domine le confluent de la Saône et du Rhône. Lépide, qui commandait à Vienne, aurait dû s'occuper des malheureux colons; mais, comme il s'était rallié à Antoine contre le Sénat, ce dernier le mit hors la loi. A Plancus seul revient donc l'honneur d'avoir fondé *Lugdunum*, qui ne tarda pas à prendre une importance capitale. Les émigrants gardèrent longtemps une haine profonde contre ceux qui les avaient contraints à quitter Vienne, et ne négligèrent aucune occasion d'en tirer vengeance. Lugdunum ne se trouvait pas au centre de la province dont il devint la capitale, et à laquelle il donna son nom. Il était au point de rencontre des provinces d'Aquitaine, de Celtique et de Belgique. L'empereur Auguste, en y plaçant le gouverneur général des



LYON. — Restes d'aqueduc romain.

trois Gaules, lequel avait sous son contrôle les simples légats des trois provinces, lui avait donc assigné un rôle supérieur, justifié de plus par la situation géographique de la ville. Toutes les routes tracées dans la Gaule venaient aboutir à Lugdunum. Tous les représentants de l'empereur furent en outre des personnages considérables : on dut les supprimer par crainte de voir les titulaires tentés de profiter de leur puissance dans un but d'ambition personnelle. Le dernier en titre fut Germanicus. Sous Tibère, Lugdunum était la cité la plus peuplée de la Gaule, après Narbonne. Un terrible incendie la réduisit en cendres en 65 ap. J.-C. On la reconstruisit à nouveau, et sa prospérité ne fit que s'accroître. C'était une agglomération de trois villes : la ville *haute*, où s'éleva le Forum (*Forum Vetus*, Fourvière) avec tous les bâtiments officiels : palais, prétoire, prison, etc.; la ville *basse*, sur la rive dr. de la Saône, au pied de la colline de Fourvière, la ville des affaires et des artisans, quartier qui devint très vite cosmopolite, car de tous les points du monde civilisé les trafiquants y affluèrent bientôt. Lyon, de par sa



LYON — Place Carnot

situation, devenant l'entrepôt de toute la Gaule. La troisième ville enfin occupait les hauteurs de la Croix-Rousse ; c'est là que se dressait l'autel dédié à Rome et à Auguste divinisé ; à côté s'y voyaient : temple, amphithéâtre, jardins en terrasse avec pièces d'eau et statues. La foire qui s'y tenait chaque année au mois d'août y répandait le mouvement et la vie. A cette époque lointaine, l'apport des alluvions et la science des ingénieurs n'avaient pas reculé au point où nous le voyons aujourd'hui le confluent du Rhône et de la Saône. Ce point se trouvait à peu près où est la place Bellecour. Au delà, une île, dont le centre correspondait au quartier d'Ainay, avait dû attirer tous les riches habitants de la cité, si l'on en juge par la beauté des mosaïques retrouvées. Quoi



LYON. — Place de Trion. Tombeaux gallo-romains.

qu'il en soit, Lyon frappa monnaie et eut une garnison. Jusqu'en 197 elle fut une véritable capitale et ne céda cette place que lorsque, la civilisation s'étendant de plus en plus, Trèves, l'Arles du Nord, la supplanta. Auguste, empereur, y séjourna. D'autres empereurs y virent le jour : Claude, Caracalla.

Le christianisme y fut prêché par deux prêtres de Smyrne, saint Pothin et saint Irénée qui devinrent ses premiers évêques. Saint Pothin mourut en prison à 90 ans, sous Marc-Aurèle, ses 46 compagnons périrent dans des supplices raffinés (177). Les légions de Bretagne ayant choisi Clodius Albinus pour général (197), celui-ci, profitant de l'absence de Septime Sévère, retenu en Orient, et dont il avait reçu des promesses fallacieuses, voulut marcher sur Rome. Sévère accourut à la tête de 150 000 hommes et défit, un peu au-dessus de Lyon, Albinus qui se tua. Pour punir la ville qui avait soutenu son compé-

LYON. — Jonction du Rhône et de la Saône



LYON. — Place Bellecour.

tilear, Sévère la livra aux flammes et fit massacrer plusieurs milliers de chrétiens et leur évêque saint Irénée.

La civilisation romaine fut plus lente à se développer sur la rive dr. du Rhône que sur la rive g. Lyon, malgré son rang de capitale, n'a que peu conservé de monuments et d'arts de cette époque. Son Palais des Arts abonde en inscriptions provenant de fouilles nombreuses. Signalons les tombeaux de la montée de Choulans qui décorent la place de Trion, les ruines des aqueducs qui y amenaient l'eau, les vestiges des quatre Routes que fit établir Agrippa. On y a aussi récemment retrouvé la courbe de l'amphithéâtre qui vit couler le sang des premiers martyrs. Aux environs, ce sont les restes d'aqueducs qui dominent à l'O. et au S.-O.; on en trouve à Mornant, Brignais, Soucieu-en-Jarrest, Montromant, Chaponost, Vaugneray, Ste-Foy-lès-Lyon, Bonnand, Lentilly. Craponne possède les restes d'un ouvrage fortifié, on voit des restes de camp ou de retranchements à St-Genis-les-Ollières et à Vénissieux, les culées d'un pont sur la Brévenne à Bessenay, les vestiges d'un palais à St-Romain-en-Gal. Enfin, une inscription romaine est encastrée dans l'une des 7 arcades romanes de l'Ile-Barbe, un cippe fait encore partie du mur d'une maison de Savigny.

Dès la fin du IIIe s., les institutions sur lesquelles reposaient la grandeur de Lyon n'ont plus le pouvoir d'en retarder la décadence. Les empereurs n'y séjournent plus. Lyon devient une ville secondaire que les Barbares vont ravager. Au Ve s., les Burgundes en font leur capitale.

En 457, ces Barbares furent appelés dans la province de la Ire Lyonnaise par les provinciaux, dans le but de les soustraire à l'impôt et de les protéger contre des Barbares plus féroces, les Francs et les Alamans, qui les menaçaient de tous côtés. En 470 les Burgundes étaient à l'apogée de leur puissance. Sensibles à l'influence romaine, ils devinrent très cultivés. Leur roi le plus connu, Gondebaud (474-516), fut un roi législateur. Culture et lois romaines vécurent longtemps dans ce pays. L'école de rhéteurs tenue à Lyon par Viventiolus était célèbre. Quoique Clovis eût épousé Clotilde, fille de Gondebaud, le roi franc prit les armes contre le roi burgunde. Vaincu en 500 sur les bords de l'Ouche, grâce à la trahison de son frère Godegisèle, Gondebaud s'enfuit jusqu'à Avignon, poursuivi par Clovis qui le contraignit à se reconnaître son tributaire. Le clergé gallo-romain, très puissant, donna sa sympathie et son appui aux Francs. A la mort de Clovis, le royaume burgunde était encore debout. A Gondebaud avait succédé son fils Sigismond. Les fils de Clovis commencèrent la lutte contre lui en 523. Battu, Sigismond fut emmené à Orléans par Clodomir. Gondomar, frère de Sigismond, tint le pouvoir jusqu'en 534, année de la chute du royaume. Vaincu par Clotaire et Childebert près d'Autun, Gondomar disparut.

Sous Charlemagne, un des nombreux lettrés dont il s'entourait, le Bavarois Leidrade, qui mourut vers 826, fut nommé archevêque de Lyon. Leidrade reconstruisit ou répara les églises de Lyon, restaura des monastères du diocèse et établit de nombreuses écoles, faisant ainsi disparaître les ruines que l'invasion arabe y avait accumulées soixante ans auparavant.

Après le traité de Verdun, en 843, la vallée du Rhône passa aux mains de l'empereur Lothaire, puis de son troisième fils Charles (855-863). Louis II, frère de ce dernier, en hérita. En 933 fut constitué le royaume de Provence, très vaste et qui comprenait le Lyonnais. Rodolphe II, roi de Bourgogne, le gouverna le premier. A la mort de l'un de ses successeurs, Rodolphe III, le Fainéant (1032), le royaume passa à Conrad II, empereur germain. Mais le frère cadet de Rodolphe, Burchard II, archevêque de Lyon, réussit à s'emparer du pouvoir, à l'imitation d'un grand nombre de seigneurs de la région. Les comtes de Forez essayèrent bien de le lui disputer par tous les moyens.

mais durent s'incliner devant le fait accompli, ne pouvant faire mieux. Les archevêques de Lyon continuèrent donc à être maîtres de la ville. Il fallut alors lutter contre les bourgeois ennemis des comtes-archevêques. Saint Louis se jeta dans la mêlée dans l'espoir de les réconcilier. Ce fut peine perdue. Il fallut l'intervention de Philippe le Bel, en 1320, pour contraindre l'archevêque à octroyer des libertés communales. Pierre de Savoie céda de mauvaise grâce, et Lyon nomma dix consuls qui la gouvernèrent. Le commerce et l'industrie prirent un grand essor dans la cité à partir de cette époque.

Pendant la période de suprématie temporelle des archevêques, un certain nombre d'événements importants avaient eu Lyon pour théâtre. En 1245, le Concile réuni par le pape Innocent IV y vota la déposition de l'empereur d'Allemagne, Frédéric II. Grégoire X en présida un autre en 1274, qui réunit 500 évêques de toutes les parties du monde catholique, deux patriarches latins, les rois de France et d'Angleterre, des ambassadeurs et plus de 1000 abbés ayant rang de prélats. Saint Bonaventure y assista aussi en qualité de cardinal.

En 1305, Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, élu pape sous le nom de Clément V, y fut couronné solennellement. C'est lui qui, le premier, transféra à Avignon la résidence des papes (1309). A sa mort, le Saint Siège resta vacant pendant deux ans. Enfin, les cardinaux s'assemblèrent en conclave à Lyon. Philippe le Long les enferma dans le couvent des Jacobins, et au bout de quarante jours ils élurent pape, sous le nom de Jean XXII, Jacques d'Eusa (1316).

Les luttes intestines de l'Italie, au XIVe s., attirèrent à Lyon une foule d'artisans qui y créèrent des branches d'industrie bientôt prospères. Les foires qui s'y tenaient étaient déjà importantes à cette époque. Réorganisées par Charles VII d'abord, puis par Louis XI, elles devinrent prospères jusqu'à la défaite de Pavie, époque à partir de laquelle elles allèrent en déclinant. De 1560 à 1572 les guerres de religion firent beaucoup de mal au Lyonnais. Les représailles des deux partis, tour à tour maîtres de Lyon, furent terribles. Après la St-Barthélemy, on y égorgea sans pitié plusieurs centaines de protestants.

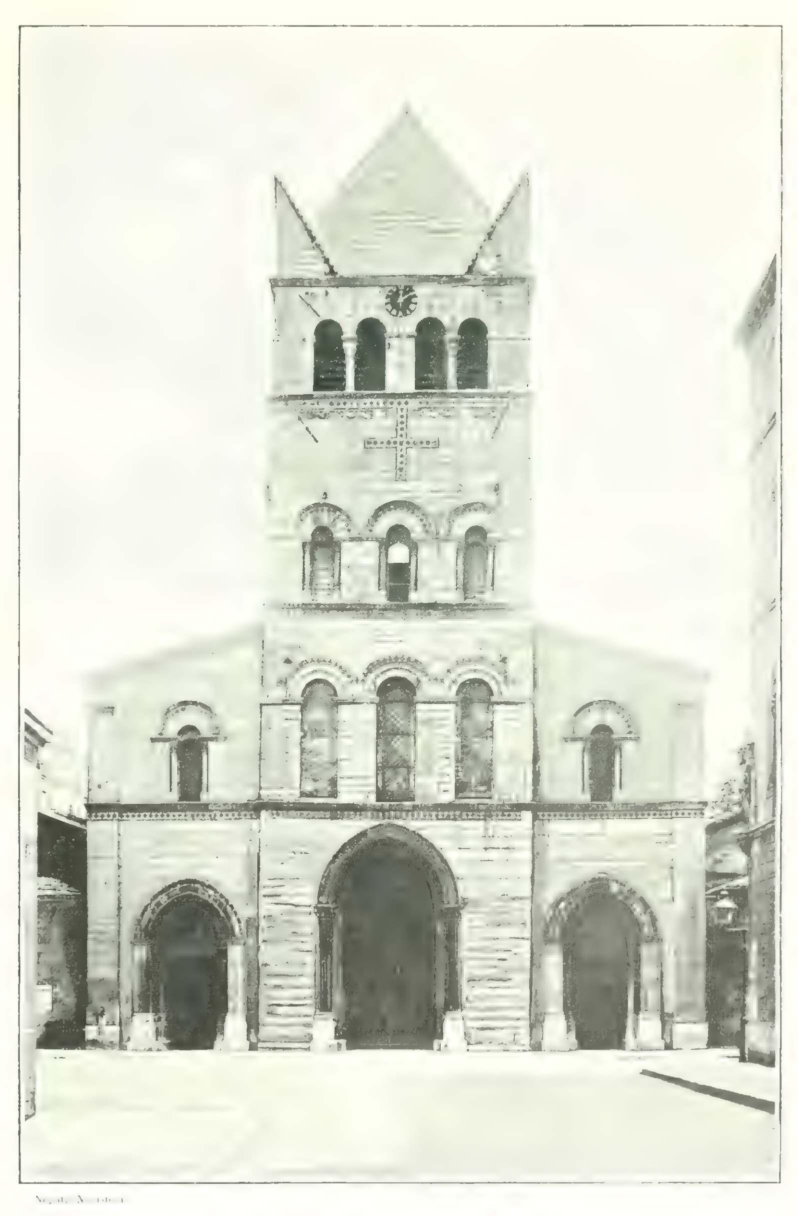
Lyon ouvrit ses portes à Henri IV en 1594. Jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes la région vécut dans la plus grande tranquillité ; mais à partir de ce moment, l'exode de milliers de réformés priva Lyon de la partie la plus laborieuse de sa population.

Le XVIIIe s. se signale à l'attention par toutes sortes de calamités : inondations, émeutes populaires, grands incendies.

En 1789, quand la nouvelle de la prise de la Bastille parvint à Lyon, le peuple entra en lutte avec la force armée. Le mouvement de fédération, parti du Dauphiné, gagna rapidement les deux rives du Rhône. En 1790, la fête de la Fédération nationale fut célébrée à Lyon, comme dans presque toute la France, avec enthousiasme. Les massacres de septembre 1792 y eurent leur contre-coup. En 1793, une conspiration girondine, à la tête de laquelle se trouvait le comte de Précy, y éclate. La Convention envoie Kellermann avec des troupes. La ville résiste d'abord, mais est forcée de capituler le 10 octobre. Le Comité de Salut public y dépêche Couthon, Collot d'Herbois et Fouché; on arrête les Lyonnais suspects et on les mitraille, on fait sauter les monuments. La mort seule de Robespierre met un terme aux atrocités commises. A leur tour les terroristes sont arrêtés, emprisonnés, égorgés et jetés au Rhône par les compagnons de Jéhu et du Soleil, brigands, détrousseurs de routes.

Sous le premier empire, l'invention de Jacquard ouvre une ère nouvelle à la prospérité de l'industrie de la soie, et répare les désastres accumulés par la période révolutionnaire.

La première invasion amène les Autrichiens à Lyon le 21 mars 1814. Le 10 mars de



[illegible]

LYON. — [illegible]

l'année suivante, Napoléon Ier, évadé de l'île d'Elbe, y arrive. Le comte d'Artois, le duc d'Orléans et le maréchal Marmont l'avaient quitté après la défection de la garnison. Le 17 juillet de la même année les Autrichiens y reparaissent. La réaction royaliste ne sut pas faire grâce au général Mouton-Duvernet, comme à bien d'autres qui s'étaient ralliés à Napoléon pendant les Cent-Jours. Condamné par un conseil de guerre, on le fusilla en 1816 sur le chemin des Étroits.

La révolution de 1830 fut accueillie avec faveur à Lyon. La garde nationale entra à l'Hôtel de Ville et en prit possession paisiblement, d'accord avec la troupe; mais l'année suivante la guerre civile y éclata le 21 novembre. L'abaissement des salaires avait réduit les ouvriers à la misère; les fabricants lyonnais ayant, avec le gouvernement, refusé d'appliquer le tarif demandé, les ouvriers parcoururent les rues avec des drapeaux où étaient inscrits ces mots : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.* Une partie de la garde nationale fit cause commune avec eux, et la garnison évacua la ville. L'insurrection resta huit jours maîtresse de Lyon que reprirent, le 3 décembre, le duc d'Orléans et le maréchal Soult, à la tête de 30 000 hommes. La garde nationale fut dissoute, on augmenta la garnison et on construisit des forts aux alentours. Une nouvelle insurrection éclata en 1834 : du 9 au 12 avril, une guerre de rue se continua entre la troupe et la population ouvrière; il fallut une lutte acharnée pour reprendre les faubourgs de la Guillotière, de Vaise et de la Croix-Rousse.

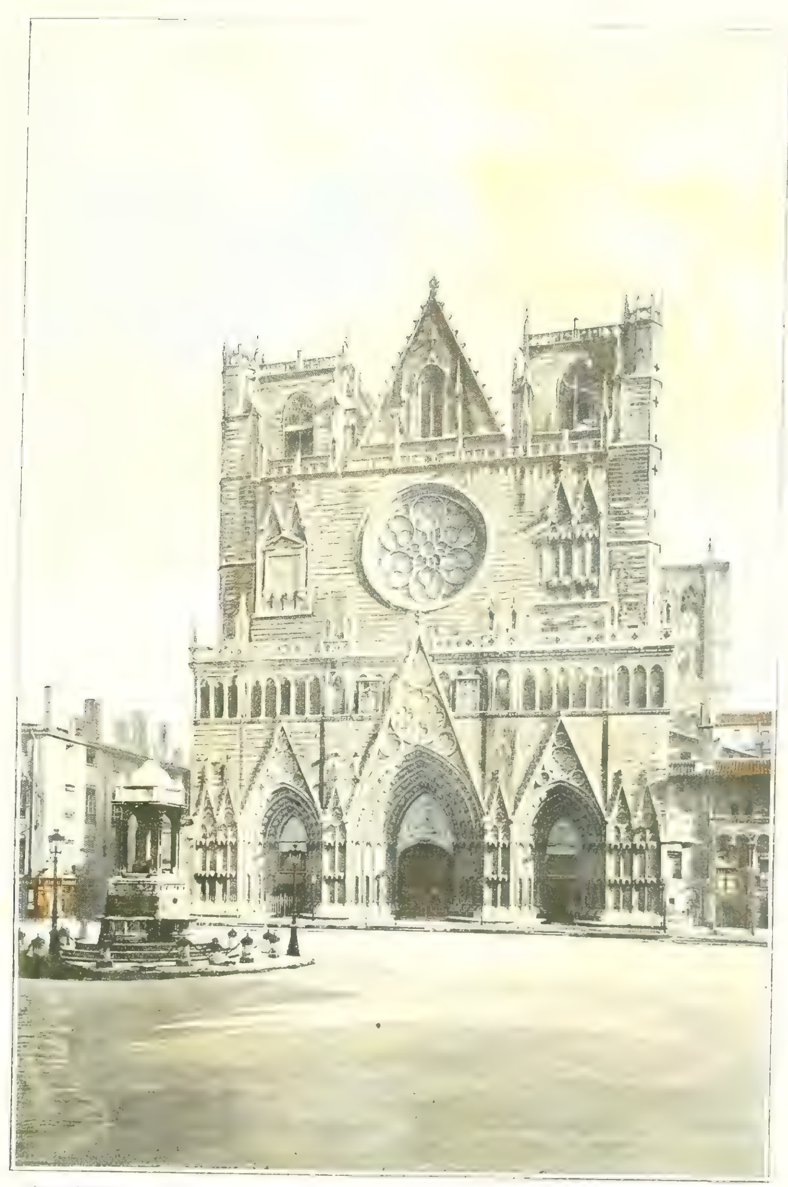
En 1840 et surtout en 1856, de terribles inondations de la Saône et du Rhône causèrent des désastres incalculables dans la presqu'île formée par les deux rivières et les quartiers bas de la rive g. du Rhône.

En 1849, une insurrection éclata encore à Lyon : des barricades s'élevèrent à la Croix-Rousse; l'ordre ne fut rétabli qu'après de sanglants combats (14 et 15 juin). En septembre 1870, Lyon devança Paris dans la proclamation de la République. Le 30 avril 1871, éclata un mouvement communal provoqué par des agents de la Commune de Paris; dès le lendemain l'ordre était rétabli, non sans avoir fait de nombreuses victimes dans les rues de la Guillotière.

Enfin, le 24 juin 1894, le Président Carnot tombait mortellement frappé par le poignard d'un anarchiste italien, devant le palais du Commerce et de la Bourse, au sortir d'un banquet offert par la ville de Lyon.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, le département du Rhône est assis presque entièrement sur un socle de *roches éruptives* (granit, micaschiste, gneiss, houille) sur lequel s'élèvent, dans la partie septentrionale, les Monts du Beaujolais avec les Monts de Tarare et, dans la partie méridionale, les Monts du Lyonnais, séparés par l'étroite vallée du Gier du Massif du Pilat. Ces deux parties sont elles-mêmes séparées l'une de l'autre par les vallées du Thoranchin, de la Turdine et de l'Azergues inférieure. Tout cet ensemble de collines élevées, placé à l'E. du Massif central, sert de ligne de partage aux deux bassins de la Loire et du Rhône; il s'incline de l'O. à l'E. vers les riches vallées de la Saône et du Rhône. Le long de la base orientale du socle, les coteaux qui le continuent relèvent des étages supérieurs du *système pliocène* : cailloutis, alluvions, limons anciens aux coteaux Beaujolais; lehm aux plateaux de la base du Mont d'Or, îlot jurassique isolé sur la rive d. de la Saône; lehm, cailloutis, alluvions glaciaires au plateau lyonnais. Plus bas que les coteaux Beaujolais apparaissent les terrains sédimentaires jurassiques avec les étages du trias, du lias et du jurassique inférieur, formant les coteaux depuis le Douby jusqu'à l'Azergues. L'éperon granitique qui forme le promontoire de la Croix-Rousse, qui domine



[illegible]

LYON — [illegible]

le confluent du Rhône et de la Saône, se poursuit par le plateau bressan. La terrasse des Balmes viennoises se compose de graviers et de cailloux ; au dessus se détachent les collines de Bron et de Feyzin. Enfin le Rhône et la Saône forment une large vallée alluviale, un peu étranglée en amont de Lyon par des affleurements granitiques, mais s'élargissant aussitôt en aval du confluent.

La cime culminante est le St Rigaud (1012 m.) dans les monts du Beaujolais, à l'O. de Monsols ; le Monné, un peu plus au S., a 1000 m. ; tous deux dominent le col des Echarmeaux, par lequel on passe du bassin du Rhône dans celui de la Loire. On trouve encore dans cette chaîne : 847 m. près du Mont des Eguillettes, 894 m. au N. de Beaujeu ; 855 m. au Mont Tourvéon à l'O. de la même ville, 890 m. à l'E. de Lamure. Dans les Monts Tarare on relève une côte de 700 m. au Mont Tarare, au N. E. de la ville du même nom. En descendant vers le S.-O. on trouve 955 m. au Mont Crépier, 1004 m. au Mont Boussièvre à la limite des deux départements de la Loire et du Rhône. Les coteaux du Beaujolais oscillent entre 200 et 500 mètres.


LYON. — Cour intérieure d'une maison, rue St-Jean.

Dans les Monts du Lyonnais, plusieurs sommets dépassent 900 m., mais aucun n'atteint 1000 m. Sur la rive g. de la Brevenne, le Mont Pottu s'élève à 821 m. ; un peu plus au N. le Mont Arjoux n'a plus que 817 m. et le Mont Popey 606 m. Sur la rive d. de la même rivière, une côte de 921 m. domine la route de Lyon à Montbrison ; le signal de Saint-André-la-Côte s'élève à 957 m.

Dans la partie du massif du Pilat située dans le département, le point le plus élevé se trouve au Mont Mimnet (777 m.). Ce massif a des pentes granitiques boisées ; les coteaux portent des vignobles.

Dans le petit massif isolé du Mont d'Or, on relève 467 m. au Mont Ceindre et 610 m. au N. de Limonest. De ces deux cimes la vue s'étend au loin sur les vallées de la Saône et de l'Azergues.

L'altitude moyenne des Balmes viennoises est de 185 m. Enfin le point le plus bas du département est à 140 m. à la sortie du Rhône.

Hydrographie

Presque toutes les eaux du département gagnent la Méditerranée par le Rhône, soit directement, soit indirectement surtout, par son plus fort affluent, la Saône. Toutefois



LYON. — Archevêché, Cathédrale St-Jean et coteau de Fourvière.

quelques cours d'eau de la lisière occidentale du département se rendent à la Loire. Sur les 177 rivières ou ruisseaux du Rhône, généralement à sec pendant une grande partie de l'année, 21 seulement ont de l'importance.

Le *Rhône* est à l'altitude de 175 m. quand il touche au département auquel il a donné son nom ; à ce point il a déjà franchi la frontière franco-suisse et sépare le département de l'Ain, situé sur sa rive d., de ceux de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère sur sa rive g. En cet endroit, son lit est large, tout encombré d'îles, dont plusieurs boisées ; la plus grande est celle des Brotteaux. Avant d'entrer dans Lyon, il rassemble ses eaux, resserre son lit, prend la direction S. pour aller à la rencontre de la Saône, coule rapide, sous les dix ponts de l'antique cité, puis à 9 kilom. en aval de ce confluent, cesse d'appartenir par ses deux rives au département. La rive d. seule l'accompagne jusqu'à Condrieu, tandis que la rive g. appartient au département voisin de l'Isère. Parvenu à Givors, à l'embouchure du Gier et du Canal de Givors, il fait un angle droit vers Vienne, coulant dans la direction N.-E. Au N. de cette dernière ville, il décrit un nouvel angle en prenant une direction diamétralement opposée vers le S.-O. A Condrieu, il abandonne complètement le département et gagne au S. la Méditerranée.

Les affluents du Rhône sont : la Saône, l'Yzeron, le Garon, le Gier, tous affluents de la rive d.

La *Saône*, qui descend des Monts Faucilles, dans le département des Vosges, a traversé en outre ceux de la Haute-Saône, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, quand elle touche par sa rive d. celui du Rhône, sa rive g. appartenant au département de l'Ain. Elle coule dans la direction N.-S. jusqu'au confluent de l'Azergues. De ce point, elle fait un coude à l'E. jusqu'au pied de Trévoux, puis se dirige au S.-S.-E. A 2 kilom. en amont de Neuville, elle appartient pendant les 22 derniers kilom. de son cours au département par ses deux rives. Elle contourne l'Ile Barbe en face St-Rambert, passe sous treize ponts ou passerelles avant de se réunir au Rhône en face de la Mulatière.

A la Saône se rendent, par la rive g. et hors du département : la *Grosne*, formée par la *Grosne occidentale*, née sur le flanc du St-Rigaud, qui passe au pied de Monsols, et par la *Grosne orientale*, qui naît également dans le département, un peu à l'E. de Monsols et se réunit à la première dans le département de Saône-et-Loire ; — la *petite Grosne* et la *Mauvaise*, dont le cours supérieur seul se trouve dans le département. Dans le département, la Saône reçoit : le *Douby* [illegible] l'*Ardières*, qui a sa source au S. de Monsols, traverse Beaujeu et se gonfle (rive d.) du *ruisseau de Sancey* [illegible] et (rive g.) du *ruisseau Morille* ; — le *Sancillon* et la *Vauxonne*, qui ont leurs embouchures très rapprochées l'une de l'autre ; — le *Nizerand*, qui passe au N. de Villefranche ; — le *Morgon*, qui arrose cette dernière ville ; — l'*Azergues*, fort jolie rivière et affluent le plus considérable de la Saône dans le département. Elle descend du Mont Monne, commence à la fontaine d'Azergues sous le nom d'*Azergue de Chaceville*, s'augmente de l'*Azergue de Poule* ; ainsi doublée, elle arrose Lamure, se gonfle de plusieurs ruisseaux, laisse Bois-d'Oingt à 1500 m. sur la rive g., décrit une demi-circonférence autour du Plateau de la Chassagne, recueille, en amont de la bifurcation de Lozanne (rive d.), la *Brévenne* qui vient du département de la Loire, se grossit (rive g.) du *ruisseau de* [illegible] du [illegible], du *Tresoncle*, arrose l'Arbresle, où elle reçoit (rive g.) la *Turdine* qui baigne Tarare et limite le *Torranchin* en face Pontcharra. Sa vallée s'élargit à partir de Lozanne et passe entre le massif du Mont-d'Or à d. et la pointe méridionale des Monts du Beaujolais à g. Avant de gagner la Saône en amont de Trévoux, l'Azergues arrose la petite ville d'Anse.

En aval de Lyon, le Rhône reçoit encore (rive d.) l'*Yzeron* [illegible] qui forme près du bourg de ce nom la cascade de la Tourtelle, coule dans une vallée étroite et accidentée, laisse Vaugneray à 2 kilom. de sa rive g. et recueille (rive g.) [illegible]



LYON. — Puits d'une maison rue Juiverie, 8.



LYON. — Galerie par Philibert De…

le *Garon*, grossi (rive d.) du *Mornantay*, qui coule dans un vallon dominé par Mornant ; — le *Gier*, qui serpente dans une vallée industrielle et finit à Givors, après avoir recueilli les ruisseaux de quelques petites combes.

La Loire, qui ne touche même pas le département, reçoit par sa rive d. un certain nombre d'affluents qui n'y ont guère que leur cours supérieur et parfois même uniquement leur source. Ces affluents sont : la *Coise*, qui a sa source au N. E. de Saint Symphorien et laisse ce bourg à 1 kilom. de sa rive d., non sans s'être augmentée de quelques ruisseaux ; — la *Thoranche*, qui a sa source à l'O. de Saint Laurent-de-Chamousset et recueille par sa rive d. le *ruisseau du Pont-Lyonnais* ; — la *Loise* ; — le *Rhins*, qui laisse Amplepuis sur sa rive g. et se grossit (rive d.) de la *Trambouse*, qui passe non loin de Thizy ; — enfin le *Sornin*, qui naît près de l'Azergues.



LYON. — Cour intérieure de maison (rue des Treize Cantons)

SOURCES MINÉRALES. **Bully-les-Bains** a 48 sources captées, chaudes et froides, arsenicales, sodiques, ferro-manganatées, etc., exploitées en bains, douches et boissons, dans un établissement thermal. **Charbonnières** possède deux sources ferrugineuses froides, exploitées dans un établissement. **Sarcey** a des sources minérales froides. Citons encore les sources de **Chessy, Neuville, Orliénas.**

CANAUX. Le canal de **Givors,** entre Givors et Grand-Croix a une longueur de 20 kilom. 500. Il est en état de navigabilité dans la partie comprise entre le Rhône et la 32e écluse, soit sur 16 kilom. 595, tant dans le département du Rhône que dans celui de la Loire. Son trafic est très faible.

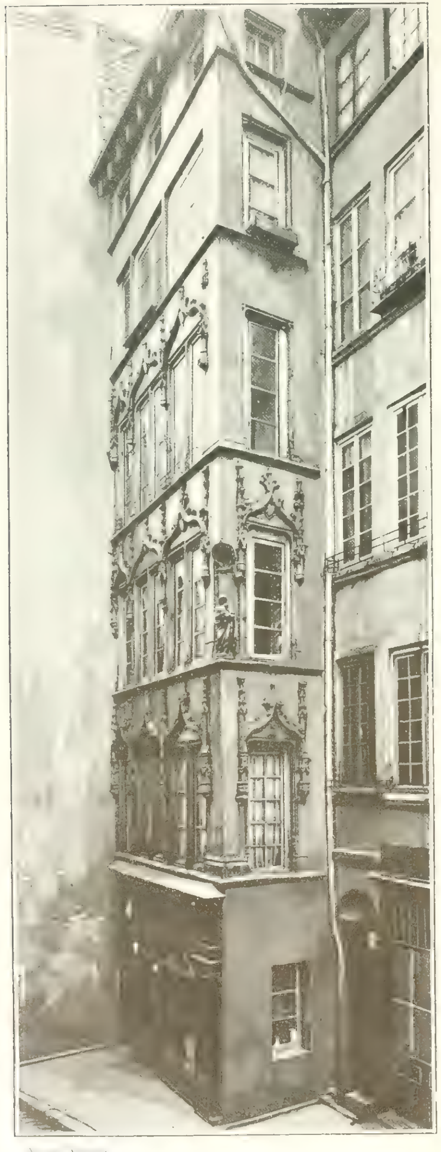
Un **canal de la Loire au Rhône,** de Roanne à Givors passant par St-Étienne, rendrait de grands services à la région industrielle de la vallée du Gier ; ce canal, à l'étude, aurait une longueur approximative de 55 kilom., avec une dénivellation énorme, 338 m. environ.

Climat

Rangé sous l'influence du climat *rhodanien*, spécial à la vallée du Rhône, qui, malgré des hivers rigoureux et des étés très chauds, est cependant tempéré, ce département, par suite d'écarts considérables d'altitude, est sujet en un même lieu à de brusques variations de température et en des lieux différents à des écarts notables du thermo-



LYON — [illegible] Basilique [illegible]



LYON. — [illegible]

mètre. Sur les coteaux et les plateaux, règne un climat continental où les moyennes de température sont nettement tranchées (de 12° à 13°). Sur les sommets élevés au-dessus de 900 m., les écarts sont plus considérables et la moyenne atteint à peine 7°. Le département est en outre très humide dans les vallées, orientées, les deux principales, vers le S. et exposées aux vents du N. et du N.-O. qui soufflent le plus fréquemment. Pour cette même raison, les pluies augmentent de hauteur du S. au N. d'une part, et du bas des vallées en remontant dans les montagnes, d'autre part. La hauteur moyenne annuelle de la pluie à Lyon, ville pluvieuse, est de 0 m. 78 ; elle dépasse 1 m. vers la ligne de faîte entre Rhône et Loire. C'est au pied du versant occidental des monts du Lyonnais que la hauteur moyenne de la pluie est le moins considérable (0 m. 67). Les brouillards y sont fréquents à certaines époques de l'année. Pendant l'hiver on observe de curieux renversements de température : les brouillards froids se condensent dans le bas des vallées, tandis que le soleil échauffe de ses rayons les sommets élevés des montagnes. Dans les parties hautes du département, il n'est pas rare de voir tomber la neige, de novembre jusqu'en mai. Pour toutes ces différences climatologiques, on comprend la variété considérable qui en résulte pour la flore et les cultures. La vigne et le mûrier prospèrent dans la région comme les châtaigniers et les sapins.

On trouve un observatoire astronomique à St Genis Laval et 5 stations météorologiques, à Lyon, au mont Verdun, à St Genis Laval

LYON. — [illegible]



LYON. Place des Terreaux Hôtel de Ville.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 279 050 hectares (Cadastre).
POPULATION (1896) : 8[illegible] 529 habitants.

	Arrondissement	Cantons	Communes
Préfecture : LYON.	1	19	154
Sous-Préfecture : *Villefranche*	1	10	154
	Total : 2	Total : 29	Total : [illegible]

LISTE DES CANTONS

Lyon. — L'Arbresle, Condrieu, Givors, Limonest, Lyon (8), Mornant, Neuville-sur-Saône, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray, Villeurbanne.

Villefranche. — Amplepuis, Anse, Beaujeu, Belleville, Bois-d'Oingt, Lamure-sur-Azergues, Monsols, Tarare, Thizy, Villefranche.



LYON. — Place des Terreaux. Fontaine Bartholdi.

CULTES. Culte catholique. — *Archevêché de Lyon*. Le diocèse comprend le département du Rhône moins le canton de Villeurbanne et le département de la Loire. Le siège de Lyon, fondé au IIe s., eut d'abord pour suffragants : Autun, Langres, Chalon-sur-Saône et Mâcon, auxquels on ajouta au XVIIIe s. Dijon et Saint-Claude. En 1790, métropole du S.-E. de la France, Lyon eut pour suffragants : Clermont, Saint-Flour, Le Puy, Viviers, Grenoble, Autun et Belley, auxquels le Concordat de 1802 substitua : Mende, Valence, Grenoble et Chambéry, qui en fut détaché en 1815. Depuis 1822, la province de Lyon comprend : Autun, Langres, Dijon, Saint-Claude et Grenoble. Les archevêques de Lyon ont le titre de primat des Gaules, auxquels ils ajoutent celui d'archevêque de Vienne. Le Rhône compte 75 cures, 269 succursales, 165 vicariats rétribués et 120 non rétribués. Lyon possède 1 séminaire diocésain et 1 séminaire universitaire ; Alix a 1 séminaire de philosophie. Le département compte un très grand nombre de congrégations religieuses d'hommes et de femmes dont beaucoup y ont leur maison mère. Lyon a des communautés s'occupant surtout de missions lointaines. L'enseignement, les œuvres charitables, la vie contemplative en retiennent également un nombre considérable. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. de Fourvière et de St-Nizier à Lyon, N.-D. de Rivolet près de Tarare et N.-D. de Grandris, près de Villefranche.

Culte protestant. Lyon est le siège d'un Consistoire de l'Église réformée, rattaché à la 20e circonscription synodale, qui a des annexes à L'Arbresle, Oullins, Villeurbanne. Outre les deux temples de l'Église réformée, Lyon possède 1 temple de la Confession d'Augsbourg, 1 de l'Église baptiste qui a une annexe à St-Didier-au-Mont-d'Or. Villefranche est le siège d'une Église évangélique libre. On compte environ 6000 protestants dans le département, rattachés aux diverses confessions.

Culte israélite. On compte un millier d'adhérents à ce culte rattachés à la circonscription de Lyon, qui comprend des communautés à Chalon-sur-Saône, Clermont-Ferrand, Dijon, St-Étienne et Vichy.

ARMÉE. Le département du Rhône est fractionné entre les 7e, 8e, 12e, 13e et 14e corps d'armée. Le Gouverneur militaire de la Place forte de Lyon est en même temps le commandant du XIVe corps d'armée dont le chef-lieu est **Grenoble**. Au XIVe corps sont rattachés quatre cantons de Lyon (1er, 2e, 5e et 6e) et ceux de Villeurbanne, St-Genis-Laval et Givors. La garnison de **Lyon** comprend la P.P. de 4 régiments d'infanterie et 2 autres régiments de la brigade régionale, trois régiments de cavalerie (2 de cuirassiers, 1 de dragons), 1 bataillon d'artillerie à pied, 1 escadron du Train des Équipages, 1 compagnie d'Ouvriers d'artillerie, 1 section de Secrétaires d'état-major et du recrutement, 2 sections de Commis et ouvriers militaires d'administration et 2 sections d'Infirmiers militaires. Deux grands camps se trouvent aux environs : au N. celui de Sathonay, à l'E. celui de la Valbonne, tous deux dans le département de l'Ain.

Le département du Rhône ressortit à la 14e légion de Gendarmerie.

Ouvrages militaires. **Lyon** est une grande place de guerre entourée d'une double ceinture de forts dont le périmètre est très étendu. On trouve : au N.-E. entre la Saône et le Rhône, la batterie de *Sathonay*, le fort de *Vancia*, la batterie de *Sermenaz*, les ouvrages de *Neyron* ; à l'E. les batteries du massif de *Meyzieux*, le fort de *Génas* ; au S.-E. les forts de *St-Priest*, de *Corbas*, de *Feyzin*, de *Millery*, qui commande la route et la voie ferrée de St-Étienne ; au S.-O., les forts de *Champvillars*, de *Montcorin*, de la *Côte-Lorette* ; à l'O. le fort du *Bruissin* ; au N. les forts de la *Duchère*, du *Paillet*, les batteries des *Carrières*, de *Narcel*, de *Montou* et de la *Frola* sur le massif du Mont-d'Or, le fort du *Mont-Verdun*. Entre cette première ceinture, la plus éloignée de la ville, et la seconde, est interposée, dans le secteur S.-E., une enceinte bastionnée entièrement située sur la rive g. du Rhône, allant de la pointe S. de l'île des Brotteaux jusqu'à St-Fons, que protègent en outre la batterie de *Lessivaz*, le fort de *Bron*, la batterie du *Petit Parilly*. La ceinture de forts la plus rapprochée se compose des forts de *Caluire*, de *Montessus*, *St-Laurent* et *St-Jean*, entre la Saône et le Rhône ; la lunette des *Charpennes*, les forts des *Brotteaux*, de *Villeurbanne*, de la *Motte*, du *Colombier*, de la *Vitriolerie* (*Chabert*), sur la rive g. du Rhône ; le fort *Ste-Foy*, la lunette du *petit Ste-Foy*, les forts de *St-Irénée* (*Dubois-Crancé*), de *Loyasse* (*Blandan*), de *Vaise* (*Clerc*), et les bastions de la colline de Fourvière.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Lyon**, où se tient en outre la **Cour d'assises**. Il existe un **Tribunal de 1re instance** à Lyon et à Villefranche ; un **Tribunal de commerce** à Lyon, Tarare et Villefranche ; 2 **Conseils de prud'hommes** à Lyon et un dans chacune des villes d'Amplepuis, de Tarare et de Thizy ; 1 **Justice de paix** dans chacun des 29 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Lyon** qui a dans son ressort les quatre départements du Rhône, de l'Ain, de la Loire et de Saône-et-Loire. Lyon est le siège d'une *Université* qui, après celle de Paris, compte le plus grand nombre d'étudiants. L'enseignement supérieur comprend les **Facultés de droit, de lettres, de sciences, de médecine et de pharmacie**. Lyon possède aussi des **Facultés libres de théologie, de droit, des sciences et des lettres**.

L'enseignement secondaire comprend pour les garçons : 1 **lycée** à Lyon (lycée Ampère) ; 1 petit **lycée** annexe à St-Rambert ; 1 **collège** communal à Villefranche ; 1 **petit séminaire** à Lyon et à l'Argentière près Duerne ; des **établissements libres** à Claveisolles, les Sauvages, Lyon (21), Oullins, Pomeys, Villefranche et Villeurbanne ; pour les filles 1 **lycée** à Lyon.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Lyon. Il existe des **écoles primaires supérieures** de garçons à Lyon (5) et de filles également à Lyon (5). Des **cours complémentaires** pour garçons et pour filles ont lieu aussi à Lyon. On



LYON — Église S. Paul. Façade N. O.

trouve des pensionnats primaires à Amplepuis, Beaujeu, Caluire (2), Charbonnières, Cours, Ecully, Lamure, Lyon (8), Monsols, Neuville, St-Didier au-Mont-d'Or, Ste-Foy-les-Lyon, St-Genis-Laval, St-Martin-en-Haut, Tarare, Villefranche, Villeurbanne (5), Villié-Morgon.

A côté des établissements que nous venons de nommer, on ne saurait passer sous silence les établissements spéciaux, soient qu'ils soient fondés ou entretenus par l'État, par le département, par la ville de Lyon et sa Chambre de commerce. En voici la nomenclature : *École nationale des Beaux-Arts, Conservatoire national de musique, Écoles municipales de dessin de Lyon, École municipale de dessin* de Tarare, *École supérieure de commerce, École de chimie industrielle* (près la Faculté des Sciences), *Institut chimique, École du service de santé militaire, École vétérinaire, École centrale lyonnaise, École municipale de tissage, École municipale de commerce* (avec école de tissage), *École de comptabilité et de commerce* pour jeunes filles, *École de tannerie française, École de la Martinière* (enseignement professionnel gratuit des sciences et des arts appliqués à l'industrie), *École d'enseignement colonial* (avec leçons de langue chinoise pratique et cours sur les principaux détails de la vie pratique en Chine), *École pratique d'agriculture* d'Ecully, *École d'horticulture* d'Ecully, *Écoles de sourds-muets.*

Le département ressortit encore à l'Arrondissement minéralogique de St-Étienne, sous-arrondissement de Lyon (division du Centre) ; à la 6e Région agricole (E) ; à la 14e Conservation forestière (Grenoble) et à la 6e Inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

La moitié de la surface occupée par le département du Rhône se compose de terres labourables où réussissent toutes les cultures. Les plantes industrielles n'y occupent pas toutefois la part qu'elles pourraient revendiquer. La fertilité des terres y est fort variable. Ce n'est guère que dans les vallées de la Saône et du Rhône que l'on rencontre de bonnes terres ; presque partout ailleurs le sol est pierreux ou sablonneux.

La production des céréales est insuffisante pour la consommation. Voici la statistique de cette production en 1899 :

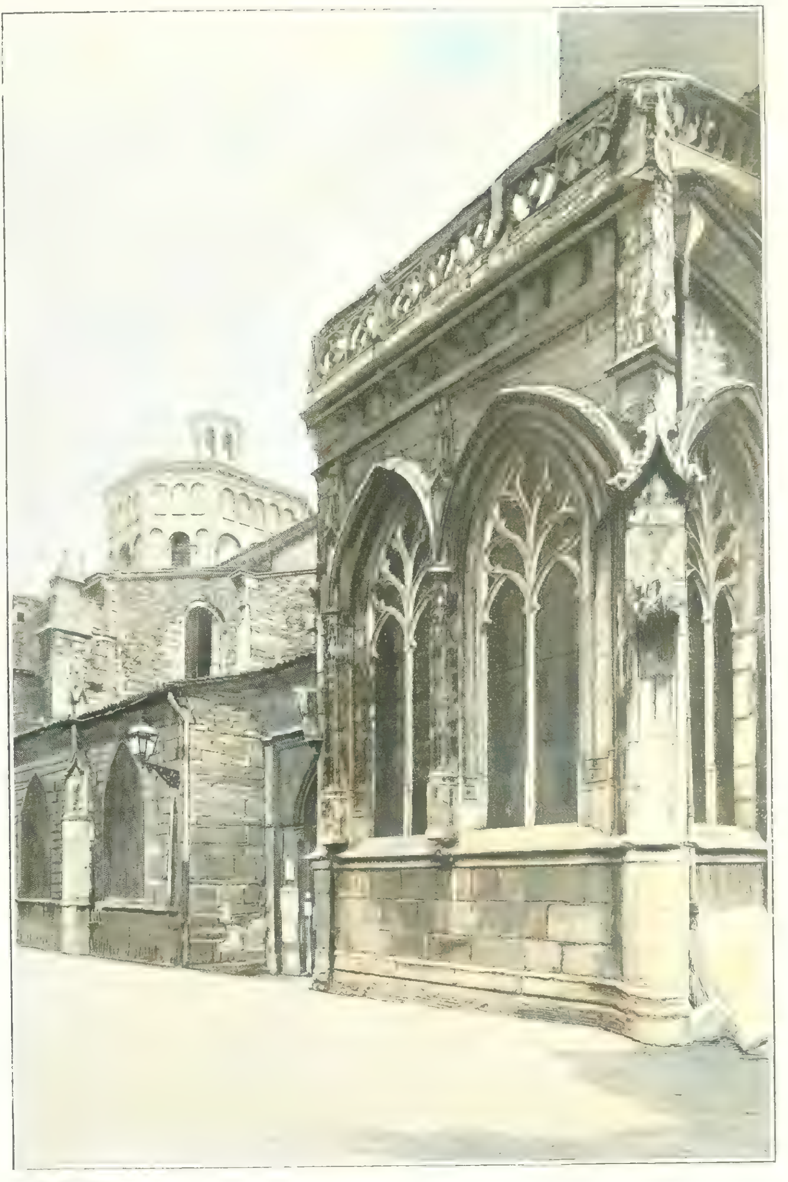
Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment	49.500 hectares	855.170 hectol.	Orge	170 hectares	5.250 hectol.
Méteil	660 "	9.960 "	Sarrasin	2.180 "	39.240 "
Seigle	15.650 "	205.810 "	Avoine	10.800 "	252.740 "

La pomme de terre est l'objet de soins importants et se cultive partout : elle a occupé 15660 hectares et a produit 1554600 quint. Les prairies naturelles occupent une assez grande surface ; les plus belles se rencontrent dans les vallées de l'Azergues, de la Brevenne, de la Turdine, du Garon, de l'Ardières. Voici le tableau de la production fourragère :

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betterave fourragère		1.760	545.200	Fourrages annuels	5.120	109.820
Prairies artificielles	Trèfle	7.550	709.550	Prairies temporaires	240	8.090
	Luzerne	5.850	195.270	Prés naturels (1re coupe)	44.650	1.786.000
	Sainfoin	290	8.410	" regain	"	185.740
	Légumineuses	160	5.790	Herbages	8.560	112.860

La betterave à sucre n'a occupé que 60 hectares et a donné un rendement de 10200 quintaux. La culture du chanvre est quelque peu délaissée, malgré le payement des primes consenties. La surface occupée n'a été que de 45 hectares ; la production en filasse a été de 180 quintaux et de 405 quintaux en graines. Le colza, cultivé sur 1570 hectares, a donné 16050 hectolitres de graines.

La vigne, la principale richesse agricole du département, occupe 41500 hectares, auxquels il faut ajouter 1400 hectares replantés en 1899. Cette même année la production en vin s'est élevée à 820000 hectolitres. Le vignoble du Beaujolais s'étage sur la rive d. de la Saône en une infinité de coteaux d'une longueur de 45 kilom. sur une largeur de 25 kilom. Le sol y est riche et composé à souhait pour la prospérité de la vigne. Qu'elle puise sa vie dans le sol granitique et schisteux, imprégné d'oxyde de fer, qui forme en partie le Haut-Beaujolais, ou dans les terres calcaires du Bas-Beaujolais, ses vins ont toujours un bouquet particulier, une constitution tonique, un carac-



LYON — Église St-Paul [illegible]

[illegible] remarquable. Les grands vins du Beaujolais se répartissent en deux classes : les vins fins, tendres et précoces de Thorins, Fleurie, Chénas, St-Etienne-la-Varenne, puis les vins fermes, corsés et de plus longue durée de Brouilly, Morgon, Juliénas, Lachassagne. A l'encontre de ce qui se passe en Bourgogne, où les bons vins sont produits par des sols riches en calcaire, les grands crus du Beaujolais proviennent de cépages reposant sur une roche de granit presque pur et dans un sol dépourvu presque complètement de chaux. De plus, le gamay est le cépage classique du Beaujolais : il donne un raisin produisant un vin très fort apprécié des gourmets, dont le bouquet approche de celui des grands vins de la Côte-d'Or produits par le pinot. Outre ses vins rouges et blancs, le Beaujolais produit des vins gris obtenus par une courte fermentation en cuve. Ces vins prennent en vieillissant une teinte dorée et sont doués d'une légèreté et d'une finesse exquises. Dans le Beaujolais, le propriétaire de la vigne fait cultiver par le vigneron ; la récolte est partagée par moitié. Cette coutume a fourni les meilleurs résultats. On trouve encore dans cette région 17500 hectares de vignes franches de pied ; le reste du vignoble se compose de vignes greffées. En 1899 on comptait 35 écoles de greffage établies dans 16 cantons et délivrant des diplômes à leurs élèves.

Le département forme un centre de production fruitière considérable, alimentant les marchés de Paris, de Londres, des grandes villes du Nord et de l'Est. On estime les cerises de Couzon, de Chaponost ; les pêches, les fraises et le raisin de cette dernière localité ; les abricots d'Ampuis ; les pêches de St-Genis-Laval. En 1899, on a récolté 6680 quint. de châtaignes, 6240 de noix, 1580 de pommes à cidre et 150 de prunes.

Un cours théorique et pratique de taille et greffage d'arbres fruitiers est professé à Villeurbanne.

Le mûrier est cultivé dans le département ; sa production en feuilles s'est élevée à 170 quintaux.

Le Rhône est peu boisé : on y compte environ 36 000 hectares de bois, dont 287 hectares 58 ares appartiennent au département, aux communes ou à des établissements publics. De 1861 à 1899, on a reboisé 4386 hectares 90 ares. Le produit des forêts domaniales n'a été que de 5569 fr. Les essences dominantes sont le sapin, le pin, le hêtre, le chêne et le châtaignier.

En 1899, on comptait 16881 chevaux, 755 mulets, 1794 ânes, 90117 représentants de l'espèce bovine, dont 64685 vaches ayant produit 1554600 hectolitres de lait et 58105 de l'espèce ovine. La tonte de 26516 de ces derniers a donné 440 quintaux de laine. On comptait encore 24467 porcs et 29285 chèvres. Avec le lait de ces dernières on fabrique principalement dans le canton de Limonest les excellents fromages dits du Mont d'Or.

La sériciculture est en baisse dans le département : 29 onces de graines de vers à soie ont été mises à l'incubation et ont produit 1522 kil. de cocons frais chez 36 sériciculteurs. La production en miel s'est élevée à 40480 kilog. et celle de la cire à 12145 kilog.

Le département possède une station agronomique avec un laboratoire de chimie agricole, une chaire départementale d'agriculture à Lyon, avec champs de démonstrations et d'expériences, une chaire spéciale d'agriculture à Villefranche, 9 comices et plusieurs sociétés agricoles. Ecully possède une école pratique d'agriculture et une école d'horticulture. De plus, il y a une ferme-école à Longes.

Industrie

Ce département occupe un des premiers rangs au point de vue industriel. Son activité s'exerce à peu près dans toutes les branches, mais principalement dans l'industrie de la soierie.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Le département du Rhône comprend 7 concessions de houille et 8 concessions de minerais métalliques. Sur ces 15 concessions, 3 seulement ont été exploitées en 1899 : ce sont les mines de **pyrite de cuivre** de Sain-Bel, les mines de **houille** de Ste-Foy-l'Argentière et celles de Givors et de St-Martin-de-Cornas. La production de la pyrite s'est élevée en 1899 à 317540 T., celle de la houille à 27840 T. à Ste-Foy-l'Argentière. L'extraction à Givors et à St-Martin a été insignifiante.

L'exploitation des carrières fournit surtout des matériaux à bâtir. Les bancs de *calcaire coquillier* des Mollières, près de l'Arbresle, sont exploités pour fournir de la pierre à bâtir et produire de la chaux maigre. A Anse et à Lucenay, on extrait de la pierre de taille de qualité recherchée.



LYON. — [illegible]



LYON. — La Saône. Gare d'eau de Vaise.

Couzon possède des carrières fort pittoresques; on en trouve encore à Bagnols, Charnay, [illegible], Dardilly, Limonest, Pommiers, St Andéol-le-Château, St Didier-au-Mont-d'Or, Vaux-en-Jarnioux. Le **marbre** se rencontre à Bully. On extrait du sable, des graviers et des cailloux roulés de la Saône et du Rhône. On compte dans le département une dizaine de **verreries** à Oullins, la Mulatière et Givors, qui en a de très importantes. Oullins a des **cristalleries**. Givors fabrique des **vitraux**. Les produits des verreries atteignent annuellement une valeur de 6000000 de fr. pour [illegible] ouvriers employés. Signalons aussi les **tuileries** de Tassin, [illegible] et de Villeurbanne.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** compte 8 établissements importants en dehors des petits moulins mus par des forces hydrauliques. Le chiffre d'affaires est fort variable: la production de la meunerie n'a guère dépassé 100000000 en 1899; elle a été de 1/3 environ en moins sur celle de 1898. L'industrie des pâtes alimentaires, très importante, se pratique dans 8 usines occupant un peu plus de 1000 ouvriers, produisant de 1 à 20000000 de kilog. de pâtes fabriquées avec des blés durs d'Auvergne, de Hongrie et de Russie et dont une partie (1/4) est exportée. La région lyonnaise a des **brasseries** importantes (5). Les **distilleries** de liqueurs jouissent d'une réputation ancienne et excellente. La **charcuterie** lyonnaise est fort renommée. On compte une quinzaine d'usines produisant du **chocolat**. Lyon possède une manufacture de **tabacs**.

Les industries du **bois** consistent principalement dans la fabrication des meubles de luxe, des poulies en bois, etc. On pratique la **tonnellerie** à Beaujeu, Belleville, St Fons, Tarare, Villefranche, etc.



LYON. — Église et passerelle St Georges.

INDUSTRIES METALLURGIQUES. La métallurgie lyonnaise n'a pris naissance qu'au début du XIXe s. Dans l'inventaire de l'industrie française dressé par Chaptal en 1818, il n'est pas question du département du Rhône sous ce rapport. Toutefois les mines de cuivre de Sain-Bel et de Chessy y figurent comme ayant une valeur métallurgique industrielle. Avant cette époque, à cause de sa situation limitrophe des départements producteurs de fer, Lyon était un centre pour le commerce des métaux qu'il réexpédiait dans tout le midi, avec de grandes facilités.

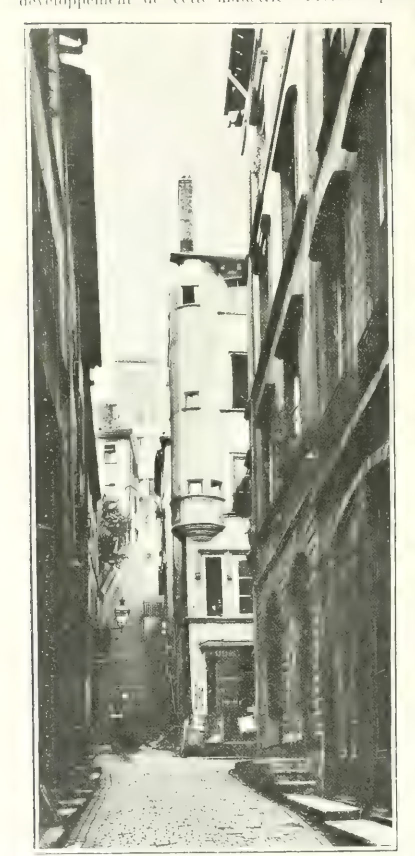


LYON. — Fontaine de la Place Grolier.



LYON — Nouvelle Basilique et ancienne Basilique de Fourvière

En 1857 les fonderies et les ateliers de mécaniciens n'étaient pas rares. Beaulieu cite 57 maisons faisant un chiffre de cinq millions d'affaires. Ces maisons occupaient surtout la presqu'île de Perrache. Vers la même époque, 21 maisons, s'occupant du commerce des fers, faisaient dix millions d'affaires dans cette branche. Dès la création des chemins de fer et des paquebots à vapeur, le développement de cette industrie s'accroît rapidement. L'invention des chaudières tubulaires, la production des rails en fer, lui donnent une nouvelle impulsion. Mais toutes les branches de la métallurgie ne sont pas également prospères. Givors, qui eut 8 **hauts fourneaux** n'en conserve que deux en pleine activité aujourd'hui, ayant produit 25 496 T. de fonte, dont 21 242 T. d'affinage et 4 254 de moulage (1899). Une usine nouvelle à Givors s'occupe de la production de l'**aluminium**.



Négatif Vatonne

LYON. — Montée du Change.

Les diverses branches de l'industrie métallurgique comprennent : la construction des machines motrices en tous genres, des locomotives, des locomobiles ; la fabrication du matériel d'entreprises et de chemins de fer, dragues, excavateurs, porteurs aériens, wagonnets, wagons à marchandises, voitures à voyageurs, automobiles, construction de générateurs à vapeur, réservoirs, gazomètres, charpentes en fer, ponts ; construction de coques de bateaux fluviaux et maritimes ; fonderie de cuivre et de robinetterie, chaudronnerie de cuivre pour teinture, produits chimiques, etc. ; grosse quincaillerie, matériel agricole, boulons, essieux, fabriques de bronzes, sonnettes, timbres ; fabrication du matériel pour l'emploi de l'énergie électrique, force, lumière, dynamos, câbles, etc. ; câblerie, tréfilerie, toiles métalliques, peignes à tisser.

On compte actuellement 400 maisons environ, se consacrant à l'industrie métallurgique sous toutes ses formes, occupant de 13000 à 14000 ouvriers auxquels sont distribués environ 16000000 de salaires annuels. Le chiffre d'affaires de ces maisons atteint 80000000, dont un tiers est destiné aux établissements lyonnais, un tiers aux départements voisins et l'autre tiers à l'exportation. Quoique placées dans certaines conditions défavorables : éloignement des mines, difficulté et cherté des transports des produits, hausse des combustibles, etc., ces industries ont pu se développer, grâce à la création d'usines nouvelles, à la multiplicité des lignes de chemins de fer et de tramways, à la production de l'énergie électrique. Lyon possède quelques spécialités : la fabrication d'épingles à tête de verre, l'orfèvrerie d'église. Oullins possède des ateliers considérables appartenant à la Cie P.-L.-M. où des milliers d'ouvriers sont employés à la construction et à la réparation du matériel de chemin de fer.

Au point de vue des conditions du travail dans ces industries, on peut constater de bonnes



LYON. — La Saône et le Pont Serin, vus des hauteurs de Fourvière.

relations entre patrons et ouvriers. Les grèves sont rares. La durée de la journée de travail est généralement de 10 heures. Les salaires varient de 5 à 10 fr. pour l'ouvrier, suivant sa valeur; ceux des manœuvres et apprentis, naturellement inférieurs, ont une tendance à s'élever. On compte 15 syndicats ouvriers à Lyon et 1 à Givors, ne groupant guère que 8 0/0 de la population métallurgiste et avec lesquels traite néanmoins, en cas de contestation, l'Association métallurgique du département du Rhône, qui représente les intérêts patronaux. Certaines corporations ont fondé des cours professionnels et, dans leurs revendications, témoignent d'un réel souci de justice. Ajoutons que Lyon est un marché considérable pour les valeurs métallurgiques de la région et que ses grands industriels sont intéressés dans une foule d'affaires de leur ressort à l'étranger, notamment en Extrême-Orient et en Russie.



LYON. — Église St Nizier
Statue de la Vierge.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ces industries, très importantes, occupent un grand nombre de bras et représentent un chiffre d'affaires de 80 000 000 de francs. **Produits chimiques**. La consommation de la soude sous toutes ses formes (sels de soude, cristaux de soude, soude caustique) s'est élevée à 15 000 T. La production de l'acide sulfurique a atteint 26 000 T., celle de l'acide chlorhydrique 16 000 T. Une seule usine de Lyon a produit 1500 T. d'acide borique et de borax raffiné. La fabrication de l'acide citrique est prospère, de même que celle de l'acide tartrique et des produits pharmaceutiques ; celle de l'acide acétique se pratique de plus en plus par le traitement des acétates de chaux qui remplace la distillation sur place. Le phosphore est fabriqué à Villeurbanne, l'amidon et la soude à St-Fons, le bleu pour blanchisseuses à Fleurieu-sur-Saône. Neuville, Pierre-Bénite, St-Fons, produisent des couleurs ; cette dernière ville fabrique en outre de l'essence. L'industrie des produits colorants tend à se développer à Lyon. Celle des plaques photographiques y est très florissante. Six usines traitent les os pour la production d'engrais, de colles et de gélatines; la quantité d'engrais produite s'est élevée à 25 000 T., celle de colles et gélatines à 7510 T. La production d'engrais minéraux (superphosphates et engrais chimiques) a atteint 14 000 T. La **stéarinerie** ne peut guère se développer devant la concurrence des autres modes d'éclairage : elle est encore assez importante ; elle réalise avec la **savonnerie** (Pierre-Bénite, Villeurbanne) un chiffre d'affaires annuel de près de 10 000 000 de fr. La **teinturerie** a des établissements de premier ordre à Lyon, Villeurbanne (8), Villefranche (4), Bourg-de-Thizy, Gleizé, St-Rambert et Tarare (4). La **blanchisserie** du linge se pratique à Oullins et à Tassin la Demi-Lune et sur les « plates » de Lyon.

INDUSTRIES TEXTILES. Au premier rang de ces industries brille celle de la **soierie**, dans laquelle Lyon a toujours excellé. Cette industrie, venue surtout d'Italie, a fait son apparition dès le xv[e] s. Sous le règne de Charles VII, Lyon possède le monopole de la vente des soieries dans tout le royaume. En 1466 un essai de manufacture royale de tissus de soie et d'or est fait d'abord à Lyon, puis à Tours en 1469. En 1531 des Piémontais montent une vingtaine de métiers dans la

LYON. — Église Saint-Nizier. Abside



LYON. – Église St Nizier. Façade latérale N.

ville. Pour faire prospérer l'industrie naissante, François Ier exonère les tisseurs du payement de l'impôt et du service militaire. En quelques années leur nombre dépasse 12000. A côté du tissage, on pratique le dévidage, la teinture. L'industrie progresse jusqu'au moment où éclatent les guerres de religion qui la paralysent. Au XVIIe s., une rénovation éclate, grâce surtout aux métiers de tissus façonnés, introduits par Claude Dagon. En 1640 on ajoute le tréfilage de l'or. En 1649 on fabrique du crêpe, en 1650 de la tapisserie, en 1665 des bas de soie. La révocation de l'Édit de Nantes prive Lyon de la moitié de ses ouvriers tisseurs et amène la création d'établissements rivaux en Allemagne, en Suisse et en Angleterre. Au XVIIIe s., la fabrique lyonnaise est extrêmement florissante. La Révolution brise l'essor de cette industrie jusqu'au début du XIXe s., époque à laquelle l'invention de Jacquard lui donne une impulsion nouvelle. Les métiers se multiplient : les « canuts » deviennent légion.

L'apogée de la fabrication se produit en 1872-1875. Depuis cette époque la lutte commence entre le métier mécanique et le métier à bras, qui est de plus en plus réduit au repos. Un nouvel élément, la distribution à domicile de l'énergie électrique, va modifier encore les conditions du travail.

La récolte en soie du monde entier a été évaluée, pour 1899, à 17 572 000 kilog. dont 4 277 000 kil. pour la France, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche-Hongrie ; 1 760 000 kil. pour la Turquie d'Europe, la Bulgarie, la Grèce, la Turquie d'Asie, la Perse, le Turkestan ; 11 535 000 pour la Chine, le Japon et l'Inde. Sur le chiffre de la production européenne, la France en revendique seulement 560 000 kil. La quantité produite est en décroissance depuis quelques années. En 1899, on comptait 128 114 sériciculteurs répartis dans 28 départements. La production de soie grège provenait de 6 995 559 kil. de cocons frais, fournis par 182 945 kilog. de graines de vers à soie de races française et étrangère.

Lyon est le premier marché du monde pour la soie. A côté de la production française, il faut placer le chiffre de l'importation : 8 514 600 kilog. en 1899 dont 5 751 200 kilog. ont été réexportés. Lyon, sa banlieue immédiate et quelques villes du Rhône ne font pas subir à la soie les opérations premières, qui restent l'apanage des départements voisins de l'Ardèche, de l'Isère, de la Drôme, du Gard, etc. En 1897, sur 268 filatures, le Rhône n'en comptait que 2 ayant produit 1 358 480 kilog. dont 780 000 kil. de soie française et 578 480 de soie étrangère.

Aux opérations du tissage de la soie, il faut joindre la teinture, l'apprêt, l'impression, qui occupent des milliers d'ouvriers dans le département tout entier.

Tarare est un centre important qui compte 12 tissages mécaniques. On y fabrique de la mousseline, de la tarlatane et de la Saint-Gallette ; la mousseline est en soie pure ou mélangée. En outre, cette ville renferme 12 établissements de broderie produisant des tissus brodés pour rideaux et pour robes. Le nombre d'ouvriers varie de 4000 à 5000 pour la mousseline et la broderie. La région qui travaille pour Tarare (Thizy, Amplepuis, Cours, Lamure) occupe environ 10 000 ouvriers. En dehors de Lyon et de Tarare, quelques centres s'occupent de diverses opérations, pour la soie. Amplepuis et Bourg-de-Thizy font du cardage ; l'Arbresle, Neuville, Villeurbanne, Cublize, Grandris, Amplepuis et Bourg-de-Thizy, du tissage ; Villeurbanne, du moulinage ; cette même ville et l'Arbresle, du polissage et de l'apprêt ; Villeurbanne du tulle ; l'Arbresle et Villeurbanne, du velours et de la peluche ; Neuville et Villeurbanne, de la tréfilerie d'or et d'argent faux.

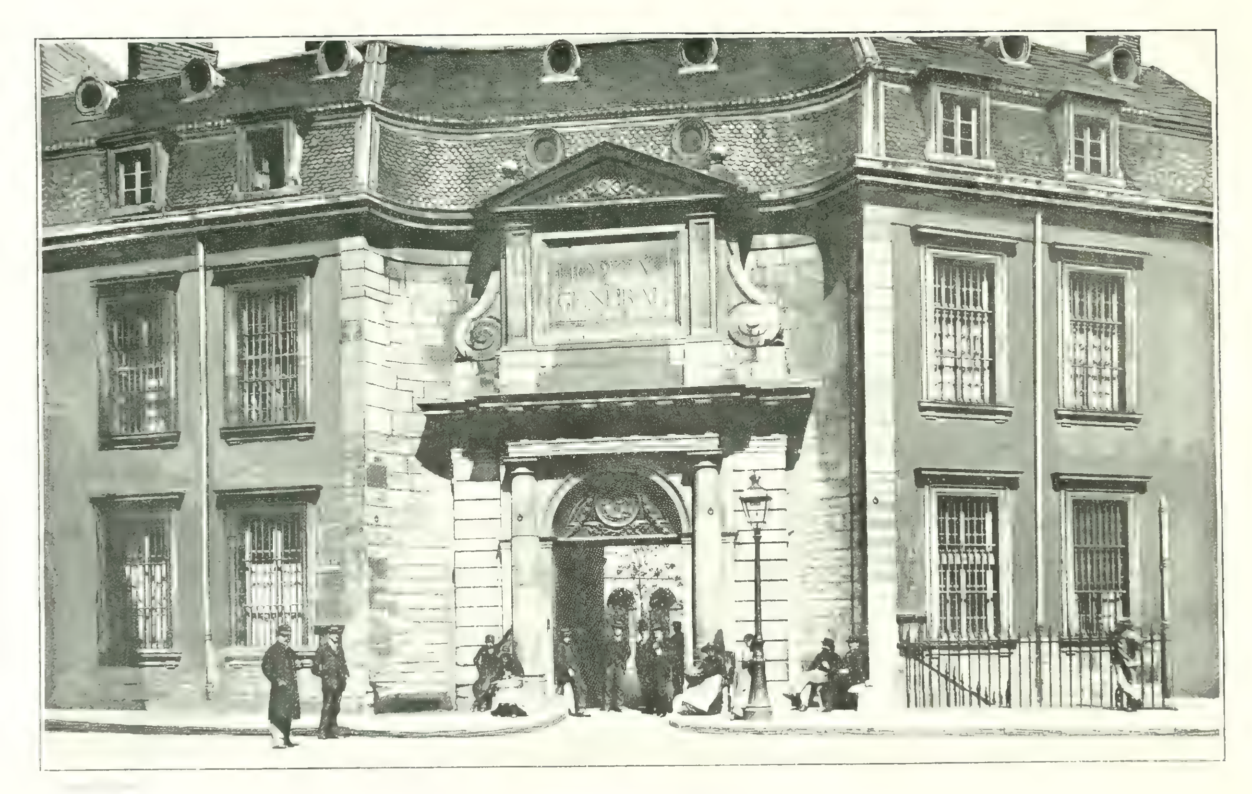
Le commerce de la soie étant basé sur le poids de la matière première, variable suivant son état hygrométrique, les établissements connus sous le nom de « *Condition publique des soies* », créés par un décret de Germinal, an XIII, ont reçu pour mission de ramener à un degré uniforme d'humidité les soies et d'en indiquer le poids, qui fait loi pour les vendeurs et les acheteurs.

Il en existe en France dans 12 villes : à Amiens, Aubenas, Avignon, Lyon, Marseille, Nîmes, Paris, Privas, Roubaix, St-Chamond, St-Étienne et Tourcoing. Presque toutes les soies du marché de Lyon passent par l'une ou l'autre de ces opérations, ce qui fournit des indications fort précises sur l'importance du commerce. En 1899, le conditionnement a porté sur 115 917 balles pesant 7 558 720 kilog., dont 4 540 603 kilog. conditionnés et 3 018 117 kilog. pesés. La même année, la production des étoffes lyonnaises, accrue non seulement en valeur par suite de la hausse des prix, mais encore, quoique dans une plus faible mesure, en quantité de tissus fabriqués, a été estimée au chiffre de 451 000 000 de fr. En voici le tableau par grande catégorie d'articles :



Négatif Victoire

LYON. — Palais du Commerce et de la Bourse, Façade S.



LYON. — Hôtel-Dieu. Entrée

	Francs
Tissus de soie pure unis	125 700 000
Tissus de soie pure façonnés et brochés	25 900 000
Tissus de soie mélangée or et argent pour le Levant et les Indes	5 100 000
Tissus mélangés d'autres matières unis	117 850 000
Tissus de soie mélangée d'autres matières façonnés ou brochés	20 450 000
Tissus bourre de soie et foulards	56 000 000
Tissus de bourrette pour ameublement	1 500 000
Gazes et grenadines	5 500 000
Mousselines unies, brodées, brochées, brillantes	45 000 000
Crêpes lisses, noirs et couleurs, anglais, de Chine, unis et façonnés	11 500 000
Tulles et dentelles	22 000 000
Passementeries, métal et textile	16 000 000
Broderies chimiques	500 000
Total	451 000 000

Sur ce total énorme, Lyon a exporté en soieries de toutes sortes, rubans et passementeries, pour une somme de 258 548 000 à l'étranger. Voici les chiffres par destination de pays.

	Fr.		Fr.		Fr.
Angleterre	126 895 000	Italie	2 454 000	Brésil	605 000
Allemagne	21 487 000	Espagne	9 184 000	Républ.-Argentine	945 000
Belgique	10 407 000	Turquie	5 851 000	Autres pays	25 954 000
Suisse	8 045 000	États-Unis	48 565 000		

Lyon possède un laboratoire d'études de la soie et un admirable Musée historique des Tissus qui organise annuellement un concours de fleurs et d'ornements.

N'oublions pas encore pour Lyon une importante spécialité : la fabrication des ornements d'église à laquelle on peut joindre la parasolerie. L'industrie de la **laine** n'occupe qu'un petit nombre d'établissements. 240 parties, dont le poids atteignait 22 150 kil., ont seules été présentées au conditionnement. La laine est cardée, moulinée et tordue à Lyon et à Villeurbanne.

Le conditionnement du **coton** n'a porté que sur 15 ballots du poids de 1059 kil. On compte une dizaine de filatures et autant de tissages de coton. Les filatures se trouvent à Lyon, Bourg-de-Thizy, Gleizé, St-Jean la Bussière, St-Vincent-de-Reins. Ces deux dernières villes et Amplepuis, Bourg-de-Thizy, Grandris, Cublize, Mardore, Neuville, Thizy, ont des tissages. Amplepuis et Thizy fabriquent surtout des toiles de fil et de coton et des cotonnades. Cours et Amplepuis font des couvertures. Villefranche s'occupe de confections (gilets de travail, chemises) ; Couzon fait des corsets, Grandris, de la bonneterie et St-Fons, des chemises.

La **sparterie** se fabrique surtout à Lyon (Vaise) et à St-Rambert. Villefranche, qui occupe un millier d'ouvriers dans 3 filatures de coton et 2000 dans 4 teintureries et dans l'impression, fait annuellement pour 40 000 000 d'affaires en doublures, qui arrivent tissées et manutentionnées. Une vingtaine de négociants réalisent ce chiffre.

INDUSTRIES DIVERSES. L'industrie du **cuir** est considérable à Lyon. Elle occupe 20.000 ouvriers et donne lieu à un chiffre d'affaires de 55 000 000 de fr. Il existe en outre des **tanneries** à Beaujeu, Oullins, Villeurbanne et Villefranche [2]. On fabrique des chaussures à Couzon et à Villeurbanne et de la corroierie dans cette dernière ville. La **chapellerie** de Lyon jouit d'une grande réputation et forme un article d'exportation. L'**imprimerie** qui a compté de tout temps des maîtres célèbres, comme les Detournes au XVIe s., possède une vingtaine d'établissements produisant de remarquables publications. L'**orfèvrerie** d'église de Lyon est justement renommée.

En 1899 le nombre des établissements employant la vapeur s'est élevé à 1509 ; le nombre des chaudières en activité a été de 2290 ; la force en chevaux déployée a atteint 46215 chevaux. La force hydraulique fournie par 645 prises d'eau représentait une force de 1900 chevaux-vapeur.

Commerce

Le département du Rhône occupe un des premiers rangs au point de vue des recettes. En 1899, le produit des quatre contributions directes, des contributions indirectes, de l'enregistrement des domaines et du timbre, s'est élevé à la somme de 74 745 592 francs.



LYON — Église St-Nizier [illegible]

La succursale de la Banque de France à Lyon occupe le premier rang avec un chiffre d'affaires de 851 105 950 francs.

Avec les données fournies au chapitre de l'industrie, on trouvera, pour les principales, le chiffre auquel elles ont donné lieu. Ajoutons ici que le département exporte, outre le produit de ses usines et manufactures, des vins, eaux-de-vie, liqueurs et bières. Villefranche, année moyenne, vend pour 40 à 50 millions de vins du Beaujolais. Lyon exporte pour 2000000 de charcuterie, des fruits confits et notamment des marrons venant d'Auvergne. Les beurres et fromages du Mont-d'Or s'exportent aussi.

Le Rhône importe des matières premières; soie, laine, coton, produits chimiques, matières colorantes, os, etc.

Le département a trois chambres de commerce : à Lyon, Tarare et Villefranche.

Voici le tableau du trafic sur les rivières et canaux pendant l'année 1899 :

Rhône (section de Lyon à Valence, 114 kilom.).	219545 T.
Saône (de St-Jean-de-Losne à l'Ile-Barbe)	901509 T.

Sur ce dernier chiffre, la navigation à vapeur en revendique 44 p. 0/0. Il faut de plus ajouter 120000 T. de sable et gravier draguées à Neuville-sur-Saône et transportées à Lyon.

Le canal de Givors n'a eu qu'un trafic insignifiant de 977 T. Une compagnie de navigation de la Saône a transporté entre Chalon-sur-Saône et Lyon 22595 voyageurs. Une autre compagnie transporte les voyageurs de Lyon jusqu'à Avignon, faisant escale aux principaux ports des deux rives du Rhône. Les deux ports les plus importants sur ce fleuve, dans le département du Rhône, sont Givors et Condrieu; sur la Saône, nommons ceux de Belleville, Frans-Villefranche, Neuville-sur-Saône.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (1) (voie normale) P.L.M.	321,106	Chemins vicinaux ordinaires	2.971,316
» (voie étroite)	122,500	Rhône (rive droite)	64, »
Routes nationales	227,555	Saône (rive droite)	56, »
Chemins vicinaux de grande comm^on.	1.255,627	Canal de Givors (du Rhône à la 52e écluse)	16,593
— — d'intérêt commun .	862,596		

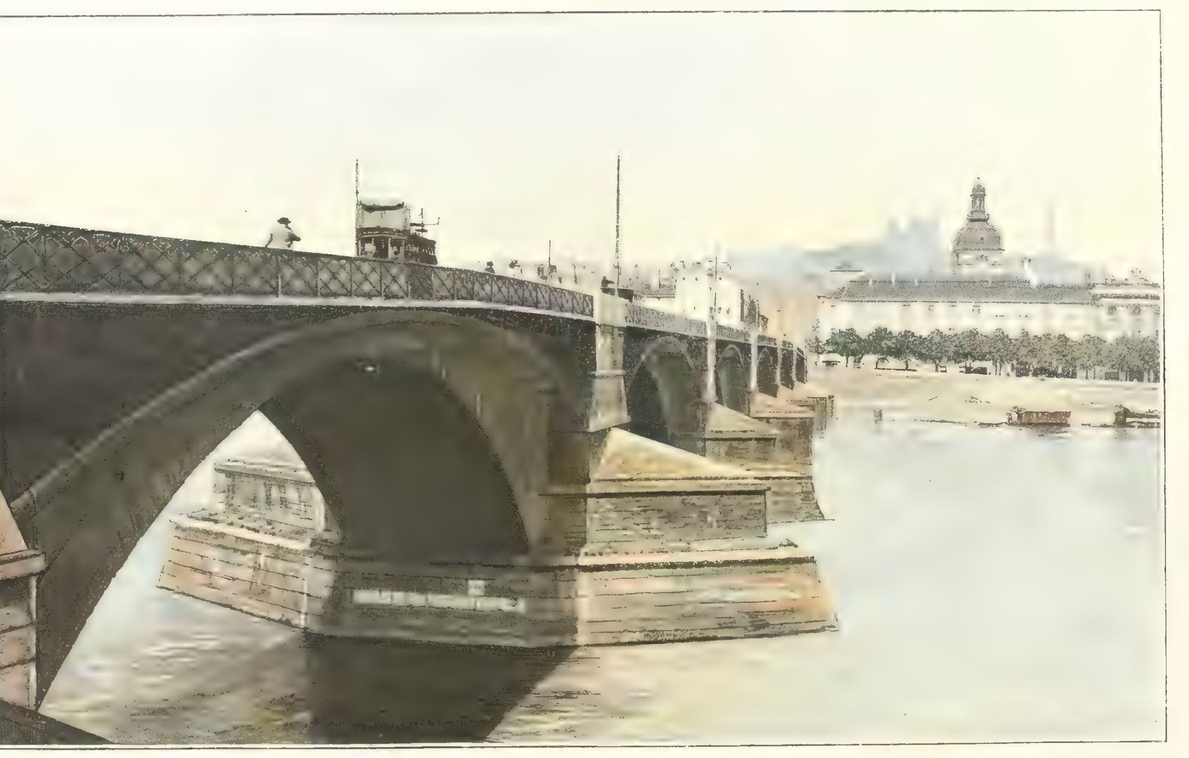
(1) La longueur des voies ferrées de la banlieue de Lyon ou du département du Rhône, à traction électrique ou à vapeur, n'est pas comprise dans ces tableaux, quelle que soit la largeur de la voie. Les divers réseaux de Lyon (tramways) n'y figurent pas non plus.



YON, grande cité bâtie dans une situation incomparable, à la jonction de deux des plus importants cours d'eau de la France, entre le Plateau central et les Alpes d'une part, entre Paris et la Méditerranée d'autre part, est la véritable métropole du Midi. Contrairement aux grandes villes modernes, qui ont une tendance manifeste à se développer vers l'ouest, Lyon ne peut s'étendre qu'à l'est, dans la plaine du Dauphiné, où elle empiète chaque jour. C'est là que s'élève la ville nouvelle, avec ses rues se coupant à angles droits, qu'habitent bourgeois et employés aux Brotteaux, ouvriers à la Guillotière, quartiers entourés d'une véritable ceinture d'usines à l'E. Au coude que forme le Rhône au N. s'étend le beau Parc de la Tête-d'Or. A part la Préfecture, le Palais de l'Université, des casernes et des églises neuves, les quais de la rive gauche du Rhône, de grandes Avenues, quelques belles Places et au premier rang la Place Morand, cette partie de la ville, très plate, n'offre rien de saillant. La partie qui occupe la presqu'île entre Rhône et Saône renferme la gare principale de Perrache, les deux plus belles places de Lyon, les Places Carnot et Bellecour, celles de la République, des Jacobins, des Terreaux. Là s'élèvent l'Hôtel de Ville, l'Hôtel-Dieu, l'Hospice de la Charité, le Palais du Commerce et de la Bourse, les Banques et Magasins, les Musées, les Théâtres, les églises St-Nizier, St-Bonaventure. Le quartier des Terreaux abrite les banquiers et les riches négociants, les gens de lettres, les hommes de loi et d'affaires. Au N. de



LYON. — Église St-Bonaventure (façade O)



LYON. — Pont de la Guillotière et Église de l'Hôtel-Dieu.

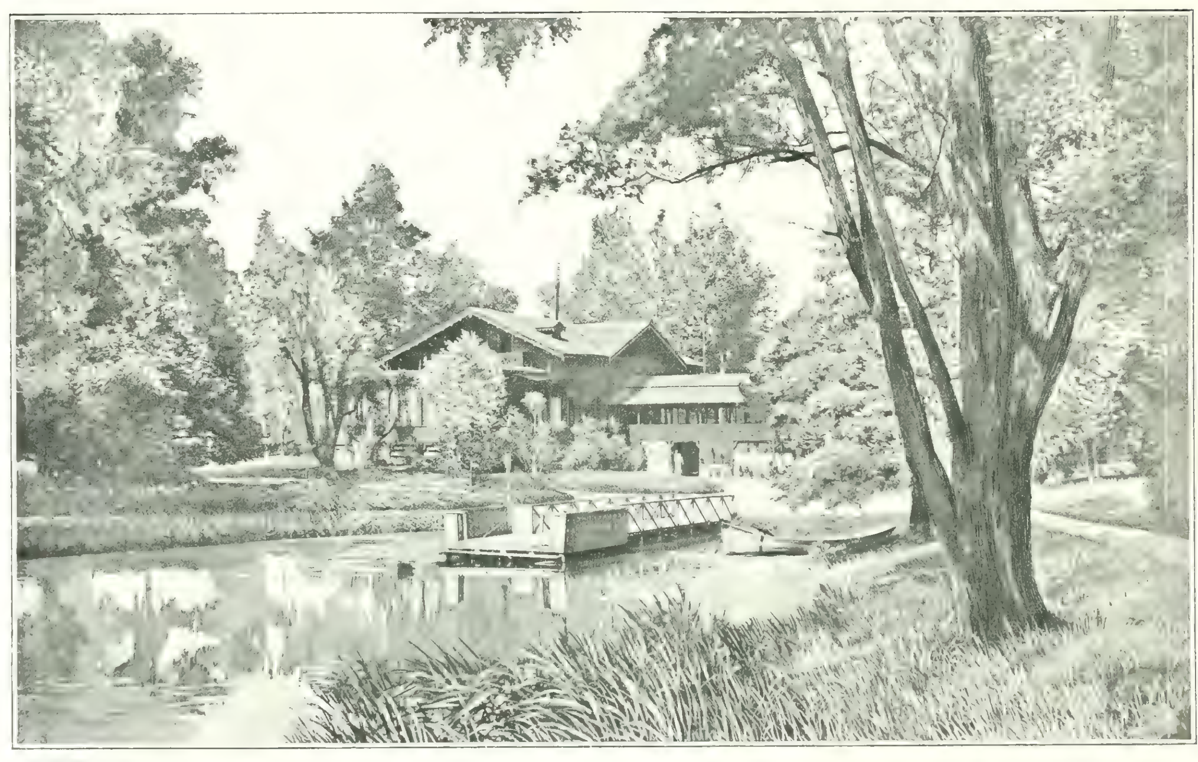
La presqu'île, longue de 4 kil. et dont la largeur atteint à peine 900 m., se dressent les hauteurs de la Croix-Rousse, qu'habitent les tisseurs et les passementiers et où s'arrête le terminus de la voie ferrée des Dombes. A droite, sur la rive dr. du Rhône est le quartier industriel de Saint-Clair, à gauche sur la rive g. de la Saône, se trouve celui de Serin que domine le fort St-Jean. La troisième partie de l'agglomération lyonnaise occupe les hauteurs de Fourvière (310 m.) sur la rive dr. de la Saône et descend par des rues rapides et étroites vers la rivière. Coupée çà et là de verdure, d'où émergent des toits et des silhouettes de bastions, elle offre un aspect assez pittoresque lorsqu'on la contemple des quais de la rive g. de la Saône, malgré l'écrasement que lui inflige la lourde bâtisse de la basilique de Fourvière. C'est là le berceau de Lyon; c'est sur ces hauteurs que s'arrêtèrent les colons chassés de Vienne pour y fonder Lugdunum. C'est des entrailles de ce sol que l'on a exhumé tous les fragments gallo-romains, médailles, mosaïques, etc., qui ornent les musées de Lyon. C'est au bas de cette colline que l'on retrouve le Lyon des XVe et XVIe s. avec ses vieux hôtels et ses maisons curieuses. Le sommet de la colline est occupé par des couvents; des églises s'étagent sur ses flancs: St-Georges, la primatiale de St-Jean, St-Paul, l'Archevêché et le Palais de Justice. Les deux gares de St-Paul et de l'Ouest-lyonnais y sont situées. Lorsque l'on a gravi la colline par l'une des curieuses montées qui y sont pratiquées (montée du Gourguillon, des Anges, du Change, etc.), un panorama, unique au monde, charme et retient les yeux du spectateur. Il a devant lui tout un enchevêtrement de dômes, de clochers, de cheminées d'usines, de toitures, entremêlé de verdure, coupé par un damier de rues et de boulevards, enlacé par le Rhône et la Saône, rubans d'argent onduleux n'en formant plus bientôt qu'un seul qui disparaît à l'horizon. Des panaches de fumée strient le ciel, sur les deux rivières glissent des bateaux tandis que, le long des quais, sur les ponts et sur les grandes voies, évoluent de nombreux tramways mus par la vapeur et l'électricité. Son oreille perçoit distinctement le bourdonnement intense de la ruche lyonnaise, ce qui complète l'impression ressentie à la vue du courant de circulation énorme qui se déroule à ses pieds. Lorsque le temps est clair, sa vue s'arrête sur une ligne lointaine, ourlet d'une blancheur éclatante, d'où se détachent quelques pics plus blancs encore. C'est la chaîne des Alpes qui achève le paysage à la limite de l'horizon. Si le ciel est gris, l'atmosphère remplie de brouillards et de vapeur, le tableau est terne et monotone, mais vienne un rayon de soleil, le décor change, tout s'anime et prend du relief. Lyon paraît alors ce qu'il est vraiment: une grande et belle cité à laquelle ne manque aucun élément de beauté.

Du Lugdunum gallo-romain, outre tout ce que renferment les Musées de Lyon, il reste encore debout sur les hauteurs de Fourvière des parties d'aqueducs, des vestiges de bains romains au Grand Séminaire, les cinq tombeaux exhumés en 1885 et qui ornent aujourd'hui la *Place de Trion*, des fragments de murs et des voûtes de cachot sous les substructions de l'*Hospice de l'Antiquaille*, d'autres tronçons de murs et des débris lapidaires dans le *Passage Gay*, enfin une partie des fondations d'une Naumachie au pied des hauteurs de la Croix-Rousse.

La plus ancienne église de Lyon est celle de *St-Martin d'Ainay*, rebâtie aux Xe et XIe s., complètement restaurée au XIXe s. Elle se compose d'une nef et de deux bas côtés avec trois absides demi-circulaires; un clocher décore la façade; une coupole s'élève à la croisée. Au-dessous de la sacristie se trouve une crypte du IXe s. On remarque à l'intérieur 4 colonnes monolithes de la nef, provenant du Temple d'Auguste élevé sur la colline St-Sébastien, une fresque du XIIe s. et des peintures de H. Flandrin. *L'église primatiale Saint-Jean*, dont la nef était jadis recouverte d'un toit pointu, présentait avec ses quatre clochers surélevés un aspect moins lourd qu'aujourd'hui où un toit à peine incliné a remplacé l'ancien. Au-dessus du triple portail, aux niches vides de statues, court une galerie du XVIe s. qui le sépare d'une rose flamboyante. A l'intérieur, on remarque la chapelle de St-Louis (XVe s.), avec de beaux vitraux modernes, une curieuse horloge de 1661, des vitraux des XIIIe et XIVe s. et un riche trésor. A dr. et attenant à St-Jean se trouve le bâtiment de la *Manécanterie* ou maison des chantres (XIe s.), dont plusieurs restaurations ont altéré le caractère. Le *Palais de l'Archevêché*, bâti au XVe s. par le cardinal de Bourbon, renferme une galerie de portraits d'archevêques dans la salle des Pas-Perdus. L'*église Saint-Paul* (XIIe s.) présente des parties intéressantes à l'extérieur, entre autres son dôme octogonal à trois étages, ses modillons et une porte latérale excavée. L'intérieur, remanié au XVe et XVIe s., est lourd, et est en voie de restauration. *Saint-Nizier*, qui s'élève au-dessus d'une crypte fort ancienne, date du XVe s.

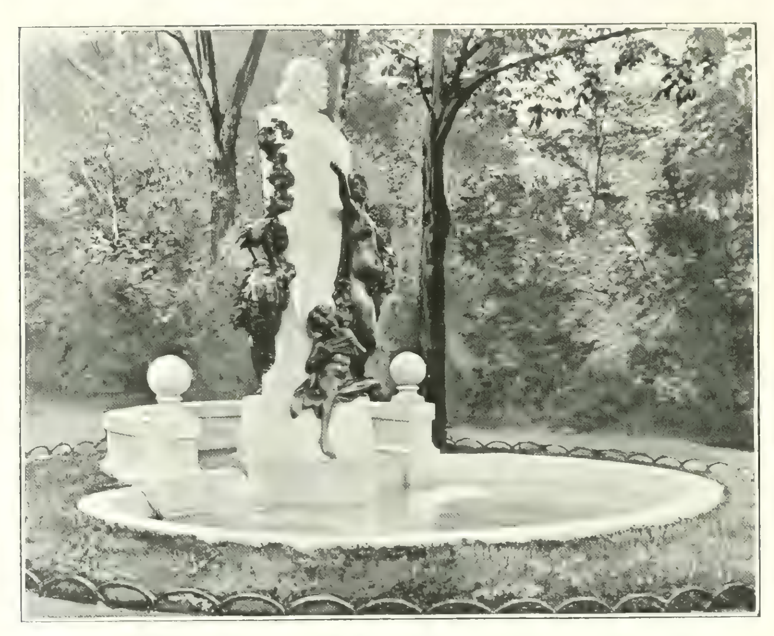
Négatif Neurdein fr.

LYON. — Pont du Midi, sur le Rhône. Vue prise en aval de la rive gauche.



LYON. — Coin du Parc de la Tête d'Or.

La flèche ajourée, qui surmonte le clocher de droite à la façade, ne date que de 1856; la demi-coupole de la façade serait l'œuvre du grand architecte Philibert Delorme, né à Lyon en 1518. *St-Pierre* (XVIIe s.) n'a conservé d'ancien que sa façade du XIIe s. *St-Bonaventure* n'était à l'origine (1220) qu'une chapelle de Cordeliers où saint Bonaventure fut enterré en 1274; reconstruite au début du XIVe s., elle ne fut terminée qu'en 1468. La façade actuelle date de 1860. Les confréries d'ouvriers s'y réunissaient jadis et un grand nombre de corporations y avaient leur chapelle. Elle fut saccagée en 1793 et le cloître démoli en 1796; les constructions élevées sur l'emplacement de ce dernier ont disparu dans la percée du quartier Grolée. *St-Irénée*, moderne, recouvre deux cryptes,



N., du Vict. u

LYON. — Jardin des Chartreux. Monument de Pierre Dupont.

l'une du Ve s., restaurée, renfermant les tombeaux de quelques martyrs et une autre moins ancienne. *St-Just* a été reconstruite en 1761; *St-Polycarpe* et *Notre-Dame-St-Louis* datent de la même époque. *St-Georges* a été reconstruite dans le style du XVe s. L'ancienne église des Chartreux, *St-Bruno*, est du XVIIe s. *L'église de la Charité* (1617), dépendant de l'Hôpital du même nom, a été restaurée en 1842. *L'église de l'Hôtel-Dieu* renferme la statue de la Vierge qui date du règne de Louis XIII et provient de l'édicule qui décorait le milieu du pont sur la Saône. *St-François-de-Sales* (1688) a été restaurée et remaniée. *Notre-Dame de Fourvière* n'était à l'origine qu'une simple chapelle en bois dont le campanile fut abattu et remplacé en 1860 par une coupole avec statue. A côté de cette basilique, on en a élevé une nouvelle sans style et où bien des styles se confondent. Ce nouveau monument, de forme rectangulaire, est flanqué de tourelles aux quatre angles. Celle du N.-E. renferme un observatoire à l'intérieur duquel on remarque une table d'orientation ou Panorama peint, de 27 m. 60 de circonférence, indiquant l'altitude et la distance de tous les points que

LYON

l'on aperçoit du haut de la plate-forme. La vue embrasse au N. la vallée de la Saône jusqu'à Mâcon ; à l'E. : le plateau de la Dombes, la vallée du Rhône, le Revermont, les cimes élevées du Jura, les pics des Alpes, les trouées de Chambéry et de Grenoble, le Vercors ; au S. la plaine du Viennois, la vallée du Rhône, le massif du Pilat ; à l'O. les monts du Lyonnais et du Beaujolais avec les cimes du Mont d'Or au premier plan. La tourelle du S.-O. possède un carillon ; celle du N.-O. sert d'observatoire à la Faculté libre des sciences et contient les archives. A l'intérieur, dont la décoration très riche n'est pas achevée, quelques détails d'une exécution soignée sauvent un peu l'incohérence de l'extérieur. Un grand nombre d'églises et de chapelles ont été construites dans le nouveau Lyon, presque toutes remarquables ; nous nous contenterons d'en citer les noms : *St-André*, *St-Bernard*, *Ste-Blandine*, la *Rédemption*, les *Dominicains*, toutes du



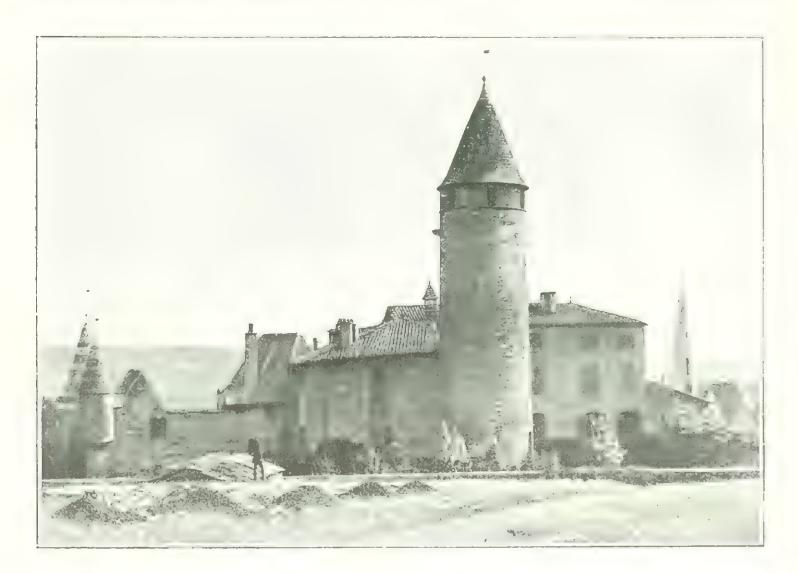
L'ARBRESLE. — Vue générale

style du XIIIe s. : *St-Pierre-ès-Liens*, l'*Immaculée-Conception*, *St-Joseph*, du style roman ; l'*Enfant-Jésus*, du style ogival ; *St-Pothin*, avec une façade dorique.

La *Loge du Change* (1749), œuvre de Soufflot, est devenue le *Temple* de l'Église réformée. Un autre *Temple*, de style roman, a été construit en 1884. Signalons encore la *Chapelle anglicane*, le *Temple évangélique* et la *Synagogue*, tous de récente construction.

L'*Hôtel de Ville*, qui se trouve au cœur de la cité, sur la *Place des Terreaux*, où tombèrent en 1642 les têtes de Cinq-Mars et de De Thou, a été construit sous Louis XIII. Après l'incendie de la toiture (1674) Mansart ajouta à la façade un attique, dont la partie centrale est occupée par une statue équestre de Henri IV. La façade postérieure a été remaniée en 1858. Le vestibule est décoré des deux belles statues des frères Coustou, le *Rhône* et la *Saône*. Au premier étage on admire le Salon Henri IV, la grande Salle Henri IV et le Salon Louis XIII, qui forment une suite de salles de fêtes, la Salle à manger, les Salles des Échevins, des Finances, etc. La *Préfecture*, achevée en 1890, est précédée d'un square où ont été érigées les *statues* du *Général Duphot* et du poète *Victor de Laprade* ; elle renferme des Salles et des Salons bien décorés. Le *Palais du Commerce et de la Bourse* est une œuvre remarquable de l'architecte Dardel, conçue dans le style du XVIIe s. La salle de la Bourse, dont l'étage

supérieur est supporté par des cariatides d'un beau style, produit un bel effet. C'est dans ce monument que s'abritent la *Chambre de Commerce* et le *Musée historique des Tissus*. La partie la plus imposante du *Palais de Justice* est la colonnade corinthienne qui s'aligne sur la rive d. de la Saône. Le *Palais St-Pierre* ou des *Arts*, en bordure de la Place des Terreaux, renferme les *Musées*, le *Muséum d'histoire naturelle*, l'*École des Beaux-Arts* et sa Bibliothèque importante. Le *Grand Théâtre* date de 1829; son plafond a été peint par A. de Pujol. Le *Théâtre des Célestins* a été érigé sur l'emplacement de l'église du couvent des Célestins, fondé en 1407 et sécularisé en 1778; on l'a reconstruit après l'incendie de 1880. Le *Guignol* lyonnais a vu le jour *Rue Port-du-Temple*, 46. L'*Hôtel-Dieu*, ou Hôpital général, dominé par le dôme de son église, développe sa longue façade sur la rive d. du Rhône, non loin de l'*Hospice de la Charité* fondé en 1531. Lyon possède en outre d'autres maisons hospitalières, dues à l'initiative privée ou publique : *Hospice de l'Antiquaille*,



JARNIOUX. — Château. Côté S.

près de Fourvière, *Hôpital de la Croix-Rousse*, l'*Hôpital Desgenettes*, l'*Hôpital St-Joseph*, etc. Le *Palais de l'Université*, qui s'élève sur la rive g. du Rhône dans le quartier des Écoles, comprend un bâtiment rectangulaire abritant les *Facultés de Lettres et de Droit* et un autre groupe de quatre bâtiments où sont installées les *Facultés des Sciences et de Médecine* avec laboratoires et bibliothèque (20.000 volumes). Un jardin botanique a été créé par derrière.

Les *Musées* de Lyon comprennent un *Musée de peinture* (Galerie des maîtres anciens, français et étrangers (*Le Pérugin, Ascension de J.-C.*), des peintres lyonnais du XIXe s.; — Paul Chenavard, cartons de l'artiste); — un *Musée de Sculpture* (Galerie des bustes lyonnais, sculpture moderne); — un *Musée épigraphique*, un des plus remarquables de France à tous les points de vue; en outre des salles d'archéologie du Moyen âge et de la Renaissance, — d'antiques, — dans l'une desquelles se voit la fameuse *Table de bronze de Claude*, découverte en 1528 sur le versant de la colline St-Sébastien, à Lyon; cette table porte gravée une partie du discours que prononça l'empereur Claude dans l'année 48, afin d'obtenir en faveur des Gaulois citoyens romains, le droit d'accès au Sénat et aux diverses fonctions de la carrière sénatoriale; — un *Muséum d'histoire naturelle* (Galeries de géologie, de minéralogie, de zoologie, d'anthropologie, salles spéciales



Nég. du Victoire

CHARLY. Château.

pour la géologie de la région lyonnaise; une collection entomologique, ethnologique et ostéologique (5000 crânes), bibliothèque de plus de 4000 volumes sur l'histoire naturelle. La *Bibliothèque du Palais des Arts*, spéciale pour les sciences et les arts, compte 90000 volumes, 5 incunables, 511 manuscrits et 30200 estampes. Une des salles, ancienne chapelle de 1630, sert de réunion à l'Académie. La *Bibliothèque de la Ville* comprend 179000 volumes, 800 incunables, 2000 manuscrits, entre autres un *Codex Lugdunensis* de la fin du Ve s., renfermant les sept premiers livres de la Bible en latin, 2272 portraits et 1500 estampes diverses. Le *Musée historique des Tissus*, auquel attient une Bibliothèque historique des Tissus, comporte plusieurs salles, où ont été classés avec beaucoup de goût et de méthode des tissus anciens et modernes, français et étrangers, tous décorés. On y trouve en outre des salles de Dentelles, de Broderies et de Tapis d'Orient. Cette admirable collection s'augmente chaque année par des dons et des achats. Le *Musée de la Condition des Soies* renferme des collections de tous genres ayant trait à l'industrie de la soie : cocons, insectes, plantes, soies, tissus, spécimens de teinture, etc.

Citons encore le *Musée des Moulages* de la Faculté des Lettres, le *Musée colonial* de l'École de la Martinière, le *Musée de la Propagation de la Foi* (objets de toutes sortes réunis par les missions catholiques répandues à la surface du globe).

Lyon possède encore quelques *maisons* et *hôtels* des XVe et XVIe s. présentant de l'intérêt au point de vue architectural. Citons : l'*Hôtel du Gouvernement*, sur la petite place du même nom; l'*Hôtel de la Couronne* (*Rue de la Poulaillerie* 13), où siégea de 1604 à 1652 l'administration consulaire de la ville; l'*Hôtel de Gadagne*, dans la rue du même nom; la *maison* dite des *Bullioud*, qui appartint à la famille des Thomassin (*Place du Change*); une maison à tourelle d'escalier (*Rue St-Jean* 11); une maison (*Rue Lainerie* 8) à la façade toute ornée de sculptures; une maison (8, *Rue Juiverie*) à galerie, exécutée en 1536 pour Bullioud, par Philibert Delorme; la *Maison* dite de *Henri IV*, à la *Montée St-Barthélemy*; une maison (8, *Rue Mercière*) avec les armes sculptées de Gayot de Bussière au-dessus de la porte, etc. Dans le vieux Lyon les maisons sont extrêmement élevées, et les rues assez étroites. Peu de villes en revanche peuvent être aussi fières de leurs quais. Ceux de Lyon sont larges, bien ombragés; le flâneur qui les suit découvre à chaque pas des vues fort variées d'aspect sur tous les points de la cité. On y trouve de très beaux ponts jetés tant sur la Saône ([illegible]) que sur le Rhône (10). Voici les noms de ceux qui se trouvent sur la Saône, en descendant le cours de la rivière : Ponts de la *Gare de Vaise*, du *Mouton*, de *Serin*, passerelle *St-Vincent*, ponts de la *Feuillée*, du *Change*, du *Palais de Justice*, *Tilsitt*, passerelle *St-Georges*, ponts d'*Ainay*, du *Midi*, de la *Quarantaine*, de la *Mulatière*. Voici d'autre part les noms de ceux qui sont jetés sur le Rhône d'amont en aval : *Pont [illegible]*, entre St-Clair et le Parc de la Tête d'Or, sur lequel passe la ligne de Genève; ponts *St-Clair*, *Morand*, passerelle du *Collège*, ponts *Lafayette*, de l'*Hôtel-Dieu*, de la *Guillotière*, des *[illegible]*, du *Midi* et *Pont [illegible]* entre les gares de Perrache et de la Mouche. Le *Pont de la Feuillée* est l'un des premiers types de ponts suspendus établis en France : au-dessus de son tablier passa l'inondation de 1840. Le *Pont du Palais de Justice* remplace le pont volant de Seguin lequel ne put résister comme le précédent; le *Pont de la Guillotière*, achevé au XVe s., succéda à deux autres dont le premier était d'origine romaine. Au XIIe s. il s'écroula sous l'effort qu'il eut à soutenir lors du passage de l'armée des Croisés; il a souvent changé d'aspect et va être reconstruit sur de plus amples proportions; le *Pont du Midi* est très décoratif. Un nouveau pont, le *Pont des Facultés*, est en construction et reliera le quartier des Écoles à celui de Bellecour. Lyon a de belles *Fontaines* parmi lesquelles nous nommerons l'élégante *Fontaine de la Place des Jacobins*, décorée de quatre statues d'artistes lyonnais : Guillaume Coustou, un des plus fameux sculpteurs du siècle de Louis XIV, Philibert Delorme, le grand architecte, le graveur Gérard Audran et le peintre Hippolyte Flandrin; la *Fontaine Morand*, élevée aux frais des habitants du quartier des Brotteaux en souvenir de l'abolition du péage des ponts du Rhône sous le second empire; la *Fontaine Bartholdi* personnifiant les fleuves de France se rendant à l'Océan; la *Fontaine de la Place St-Jean*, œuvre élégante de Dardel, exécutée dans le style du XVIe s. et sous la coupole de laquelle un groupe en bronze représente le baptême du Christ, etc.

Si la reconnaissance d'une ville se mesure au nombre de statues qu'elle érige, Lyon serait au premier rang des villes qui se souviennent. Il est vrai qu'après Paris c'est la cité qui a vu naître le plus d'illustrations en tous genres. Nommons donc le *monument* érigé à l'infortuné président Carnot,

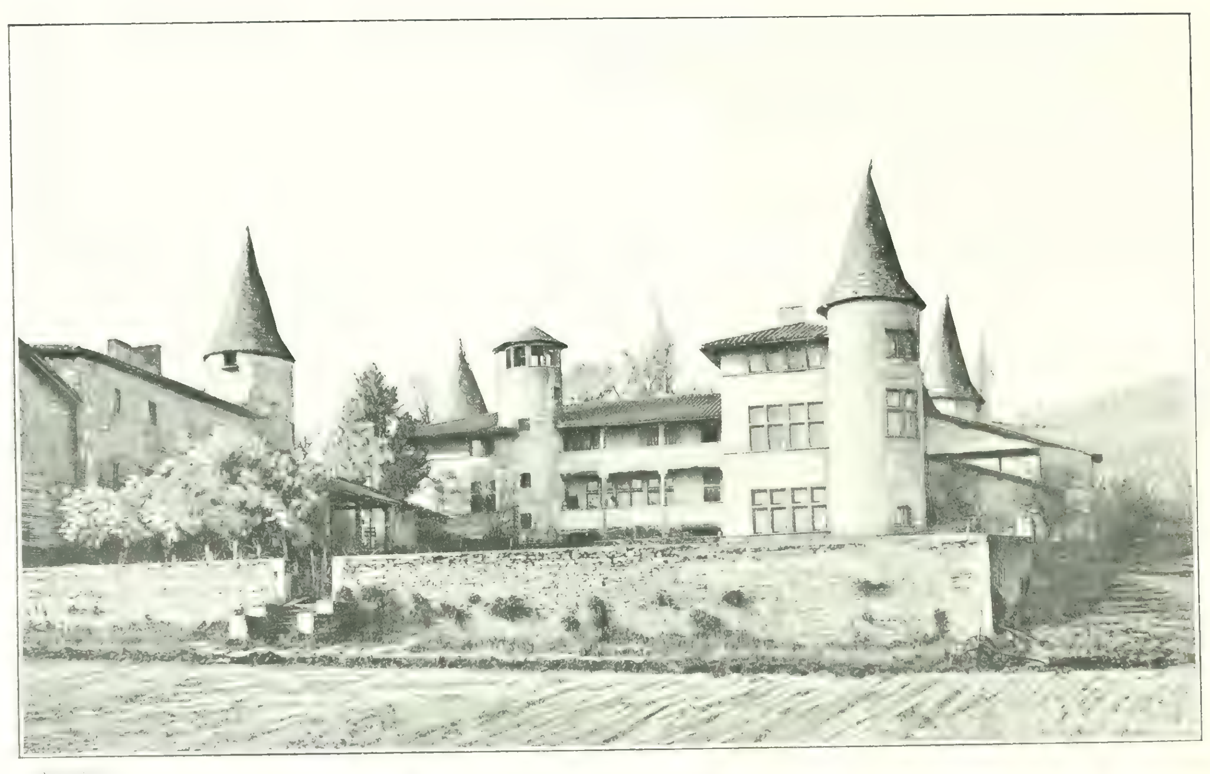
frappé mortellement le 24 Juin 1894 à Lyon : le *monument à la mémoire des Lyonnais tués en* 1870-1871, le *monument aux victimes du siège de* 1793 ; les *statues* élevées à la *République*, à *Louis XIV*, à la *Ville de Lyon*, à *Ampère*, à *Bernard de Jussieu*, à *Claude Bernard*, au *Dr A. Bonnet*, à *C. Bourgelat*, fondateur de l'école vétérinaire, à *Jacquard*, au *maréchal Suchet*, à *Joséphin Soulary*, le délicat poète, au chansonnier *Pierre Dupont*, à *Jean Kléberger*, Allemand généreux dans lequel on a reconnu à tort un personnage légendaire dit l'*Homme à la roche* ; les bustes de *Raspail*, du *capitaine Thiers*, du *sergent Blandan*.

Lyon possède un certain nombre de gares dont la plus importante est celle de *Perrache*, qui a pris le nom de l'ingénieur auquel la ville fut redevable au XVIIIe s. des travaux d'endiguement de la Saône et du Rhône ; située dans l'axe des Places Carnot et Bellecour, placée en contre-haut de la presqu'île formée par les deux grandes rivières, elle était réputée, lors de sa construction sous le second empire, comme l'une des plus remarquables de la France : elle ne



MONTMELAS SAINT SORLIN. — Château.

mérite plus aujourd'hui de desservir la grande cité lyonnaise. La situation qu'elle occupe inspirera, heureusement peut-être, un architecte de l'avenir. Au N. de la même presqu'île se trouve la gare de la *Croix-Rousse*, sur les hauteurs du même nom, terminus de la ligne des Dombes et de celle de Trévoux qu'un funiculaire prolonge jusqu'au pied des hauteurs ; un raccordement à la bifurcation de ces deux lignes à Sathonay conduit jusqu'à la gare de *St-Clair*, sur la rive d. du Rhône, où passe la ligne de Lyon à Genève par Ambérieu qui accompagne la rive d. du grand fleuve. La voie ferrée, qui de St-Clair gagne Perrache, en contournant la partie orientale de Lyon, possède encore la gare des *Brotteaux*, qui dessert le beau quartier de ce nom et se relie à la Guillotière, avec la gare de l'*Est Lyonnais*, d'où part la ligne d'Aoste-St Genix. Avant de traverser le Rhône, elle passe à la petite gare de la *Mouche* et rencontre la grande ligne qui se dédouble un peu au-dessus de St-Fons vers Grenoble d'une part et vers Marseille de l'autre. Sur la rive d. de la Saône on trouve la gare importante de *Vaise*, desservant le quartier du même nom. Cette gare est située sur la ligne de Paris à Lyon par la Bourgogne qui croise à St-Germain-au-Mont-d'Or l'autre ligne de Paris à Lyon par Roanne. Les deux lignes ainsi



POMMIERS — Château de la Pontaion

ferrées envoient un raccordement qui part de la rive dr. de la Saône, entre Collonges au Mont d'Or et St-Rambert, pour aboutir à St-Clair, en traversant en tunnel la presqu'île entre la Saône et le Rhône. Nommons encore les deux gares de la rive d. de la Saône : *St-Jean*, qui dessert, par un funiculaire électrique, Fourvière et Loyasse, et *St-Paul* située à côté de la précédente, terminus de la ligne de Montbrison. La Compagnie de l'Ouest lyonnais dessert également Fourvière et sa gare de *St-Just*, terminus des lignes de Vaugneray et Mornant, située sur les hauteurs de St-Just, par deux lignes funiculaires électriques. Enfin une petite ligne funiculaire isolée met en communication les quartiers bas de St-Clair avec la place de la Croix-Rousse.

Nous avons dit que Lyon possédait de fort belles places. Au premier rang brille la *Place Bellecour*, dont le centre est orné de la statue de Louis XIV ; des jardins et des fontaines la décorent, un marché aux fleurs s'y tient en permanence et la musique militaire s'y fait entendre ; le terre-plein rectangulaire qu'elle forme est bordé de rangées d'arbres à l'intérieur ; de fort belles constructions s'y alignent sur les quatre faces. La *Place Carnot* est située en face de la gare de Perrache ; également décorée de jardins, elle est de plus ornée de quatre fontaines d'angle d'où émerge le piédestal supportant une statue colossale de la République. Au centre de la *Place de la République*, s'élève le monument au Président Carnot représenté debout au centre d'une composition architecturale très considérable, groupant des fontaines et des motifs divers. La *Place des Terreaux* est également remarquable : l'Hôtel-de-Ville y aligne sa plus belle façade. Si l'on veut d'ailleurs se faire une idée de ce que Lyon renferme de plus saillant, il suffit, en quittant Perrache, de gagner cette place des Terreaux : on traverse d'abord le *Cours du Midi* qui s'étend de la Saône au Rhône, puis la *Place Carnot* qui est réunie à la *Place Bellecour* par la *rue Victor-Hugo*. Cette dernière voie coupe en deux parties le quartier le plus aristocratique de Lyon. La *rue de la République* relie à son tour la *Place Bellecour* à la *Place des Terreaux* : c'est l'une des plus belles et des plus animées, elle est bordée de magasins superbes, de banques et des bureaux des grandes sociétés industrielles et commerciales ; la *Place de la République* la partage en deux parties. La *rue de l'Hôtel-de-Ville*, autre belle voie qui lui est parallèle, va de la place des Jacobins à la place des Terreaux.

Lyon enfin possède la belle Promenade du *Parc de la Tête-d'Or* où se trouvent un observatoire, des serres, etc. Citons aussi le pittoresque *Jardin des Chartreux* et l'*Ile Barbe*, rendez-vous des Lyonnais le dimanche, promenade charmante en amont de Lyon, sur la Saône. L'Ile Barbe, qui occupe le milieu du lit de la Saône, en face de St-Rambert, auquel elle est reliée par un pont suspendu, n'a pas 600 m. de longueur. La pointe amont se compose de roches émergeant au-dessus de la surface de l'eau, sur lesquelles est assis un château (XVe s.), flanqué de tours rondes encore reconnaissables. A la pointe S. on trouve une fort belle esplanade ombragée ; on y voit aussi la *Chapelle N.-D. de Grâce* (XIIe s.), avec son curieux clocher bordant le bras g. de la Saône ; le long de l'autre bras, sept arcades romanes et gothiques, d'ouverture variable, sont encastrées dans un mur de propriété privée.

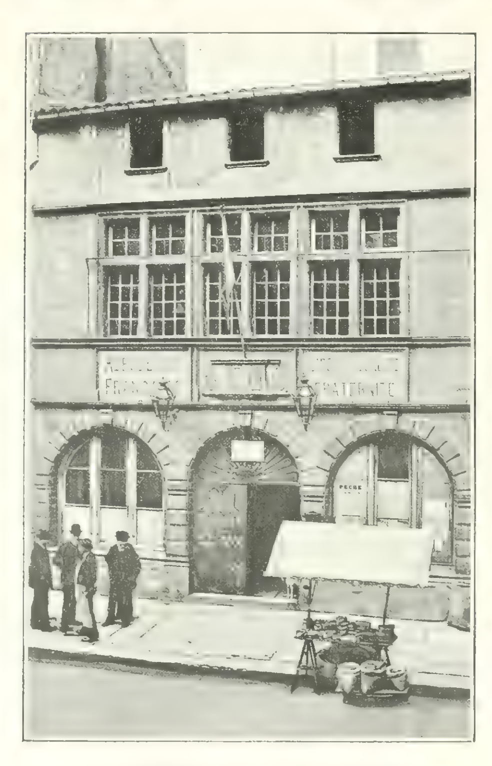
L'Arbresle, chef-lieu de canton industriel, à la jonction de deux lignes ferrées se dirigeant sur Lyon, l'une par St-Germain au-Mont-d'Or et l'autre par Charbonnières-les-Bains, villégiature chère aux Lyonnais, est une pittoresque petite ville située au confluent de la Turdine avec la Brévenne, qui s'éleva sur l'emplacement d'un oppidum gallo-romain. La vieille cité est dominée par le clocher carré de son *église* du XVe s. restaurée et agrandie, la tourelle hexagonale d'une *maison* du XVIe s. et le donjon (XIVe s.) restauré du *Château* qu'élevèrent au XIIe s. les moines de l'abbaye de Savigny. De la rive g. de la Brévenne partent des rues, des ruelles en escaliers conduisant dans la ville ancienne, dont les rues sont bordées de quelques curieuses maisons des XVe et XVIe s. Deux portes et des parties de remparts du moyen âge sont encore debout. Les célèbres mines de cuivre de Sain-Bel sont situées à 5 kil. au S.

Beaujeu, avec ses vieilles maisons mal construites, s'allonge dans un « étroit » formé par l'Ardières, sur un espace de plus de deux kilomètres. La rivière y est en partie voûtée, permettant ainsi un passage au-dessus de son lit. Des collines plantées de vigne, boisées ou recouvertes de cultures variées en surplombent les deux rives. Au sommet d'un tertre en éperon, d'où la vue sur la ville et la vallée est intéressante, se trouvent les ruines de l'ancien *Château* des sires de Beaujeu. Des usines, des tanneries bordent l'Ardières. L'*église* (XIIe s.), à une seule nef, porte un clocher à la croisée ; on remarque à l'intérieur une jolie fenêtre de chapelle et les culs-de-lampe

MESSIMY — Château

de l'extrémité des arêtes des voûtes de la même chapelle. L'*Hôtel de Ville*, avec la *Poste*, occupent de vieilles constructions. La ville possède encore un *Hôpital* couronné d'un dôme, une ancienne *maison* du xve s. près de l'église et quelques autres *maisons* du xvie s.

Belleville est formée de deux rues, en réalité deux routes se coupant à angles droits et dont la jonction s'appelle la Croisée. A moitié de la distance entre la Croisée et la rive d. de la Saône, se trouve l'agglomération la plus importante qui comprend l'*église*. Ce monument fut élevé au XIIe s., en même temps que le sire de Beaujeu, Humbert III, entourant la ville de remparts, dont aucun vestige ne subsiste aujourd'hui. A l'extrémité du transept de droite s'élève un beau clocher roman ; la façade latérale S. est percée de deux petites portes avec colonnettes charmantes ; une rosace orne le portail O. A l'intérieur on remarque des piliers curieusement sculptés mais malheureusement peints. Belleville est un centre industriel, fait un commerce de vins très important et possède un port sur la Saône.



VILLEFRANCHE. — Façade de l'Hôtel de Ville.

Tarare, la ville de la mousseline, bâtie dans le vallon de la Turdine, que franchit sur un beau viaduc en pierre la voie ferrée de Paris à Lyon par le Bourbonnais, est entourée de collines mamelonnées. Une longue rue centrale traverse sous différents noms cette cité industrielle. Dans la partie la plus élevée de la ville, sur la Place du Château, se dresse la vieille *Église St-André*, dont il reste peu de chose, une nouvelle église occupant son emplacement. L'*église Ste-Madeleine*, dans la basse ville, moderne, est du style grec. L'*Hôpital* date de 1725. On trouve encore dans quelques rues de vieilles *maisons*, assez curieuses. Citons surtout celle de la *Rue du Château* flanquée d'une tourelle hexagonale d'escalier, avec porte sculptée; nommons aussi quelques maisons de la *Place du Marché* (N°s 10 *et* 12) ainsi que celle de la *Rue Grande* (N° 55). Tarare possède un *Musée industriel* où l'on remarque des échantillons d'étoffes anciennes, provenant surtout de dons et intéressantes au point de vue artistique. Cette ville a élevé une statue à Simonnet (1710-1778), qui fonda l'industrie de la mousseline et auquel Tarare doit d'être la seconde ville industrielle du Rhône.

VILLEFRANCHE, que traverse le petit cours d'eau du Morgon, est une ville industrielle et commerçante, longue de plus de 5 kilom., bâtie parallèlement à la Saône et sur sa rive droite, dont elle est éloignée de 2 kilom. Elle y possède un port important. Elle est de plus située au point de jonction des lignes à voie étroite du Beaujolais et du réseau des chemins économiques

du S.-E. (réseau de l'Ain). Ses marchés sont considérables. Elle prit son nom actuel au milieu du XIIIe s., lorsque le sire de Beaujeu, Guichard V, lui eut accordé une charte de franchise. Elle s'étendit d'abord sur les rives du Morgon et s'entoura de murailles dont il ne reste plus de trace. Capitale de la sirerie de Beaujeu, que ses princes habitèrent rarement, elle eut en 1695 une Académie assez célèbre que protégea le duc d'Orléans, plus tard le Régent. Dans la longue *Rue Nationale*, route de Paris à Chambéry, qui descend et remonte les versants du Morgon, on trouve des *maisons* de la Renaissance très intéressantes (Nos 85, 142, 144, 150, 178, 202, etc.), l'*Hôtel de Ville*, de la même époque, et la belle *Église N.-D.-des-Marais* (XVe s.), près du Morgon, qui y aligne son élégante façade. A la g. de cette façade se trouve un arc boutant richement festonné qui s'y appuie ; à d. s'élève une tour de 1518, surmontée d'une flèche élevée, rétablie au XIXe s. ; au-dessus du chœur se trouve une autre tour carrée (XIVe s.) avec de curieuses gargouilles. A l'intérieur, on remarque les voûtes à pendentifs et les chapelles. Au milieu d'un petit *square*, autour duquel s'alignent la *Porte* de l'*Hôtel-Dieu*, le *Théâtre* et une *salle des Fêtes*, se dresse le buste en bronze d'*Étienne Poulet*. De la vaste *Place* ombragée du *Promenoir*, où les habitants se livrent au jeu favori du Lyonnais, le jeu de boules, on aperçoit le *Collège* installé dans l'ancien Château de Montgrés.

Au-dessous de Villefranche, presque au confluent de l'Azergues avec la Saône, se trouve la vieille cité d'**Anse**, d'origine romaine, où l'on retrouve encore des débris de cette époque. Ruinée à diverses reprises par les Barbares, elle se fortifia. Une partie de ses remparts est encore debout ; le château fort est devenu l'*Hôtel de Ville*. On y remarque encore l'*Hôtel Fétan* (XVIIe s.), dont la tour est antérieure à cette époque. L'*église* a été reconstruite dans le style du XIIIe s.

Neuville-sur-Saône étend sur la rive dr. de la Saône ses quais ombragés d'où la vue s'étend sur le Mont d'Or et sur les monts du Beaujolais ; c'est une petite cité vivant de son industrie et de son commerce.

Condrieu s'étend sur les pentes d'un coteau, à 500 m. de la rive dr. du Rhône. De ses anciennes fortifications il ne reste qu'une *tour* ; l'*église* est du XIIe s. et a été reconstruite en partie. Les hauteurs qui entourent Vienne au N.-E., le massif du Pilat au S.-O., le Dauphiné à l'E., tel est le vaste horizon qu'on découvre de ce chef-lieu de canton renommé pour ses vins blancs. Un petit village, *le P*[illegible], limite au Rhône.

VILLEFRANCHE. — Maison du XVe s.

St-Symphorien-sur-Coise est bâti sur un éperon que domine l'*église* (XVe s.), dont la [illegible] et le clocher datent du XIIe s. Au pied O. de la hauteur coule le ruisseau d'Onzon qui va rejoindre la Coise 1500 m. plus bas. Les rues montantes et tortueuses ont gardé à St-Symphorien [illegible]



LACENAS. — Château du Sou.

un cachet de vieille cité, qui, sur des ruines romaines, a vu les rois de Bourgogne construire un château et qu'une enceinte de murailles protégeait jadis. C'est un marché de bétail des plus importants.

Mornant est une vieille cité qui domine la rive g. du Mornantet et qui était autrefois entourée de murailles aujourd'hui disparues. L'*église* (XIIIe et XIVe s.), la *Tour de la Dîme*, qui sert de prison et est un reste du prieuré qui dépendait de l'abbaye de Savigny, et une *La ...* offrent la *Place des Terreaux* qu'ombragent au S. de beaux arbres.

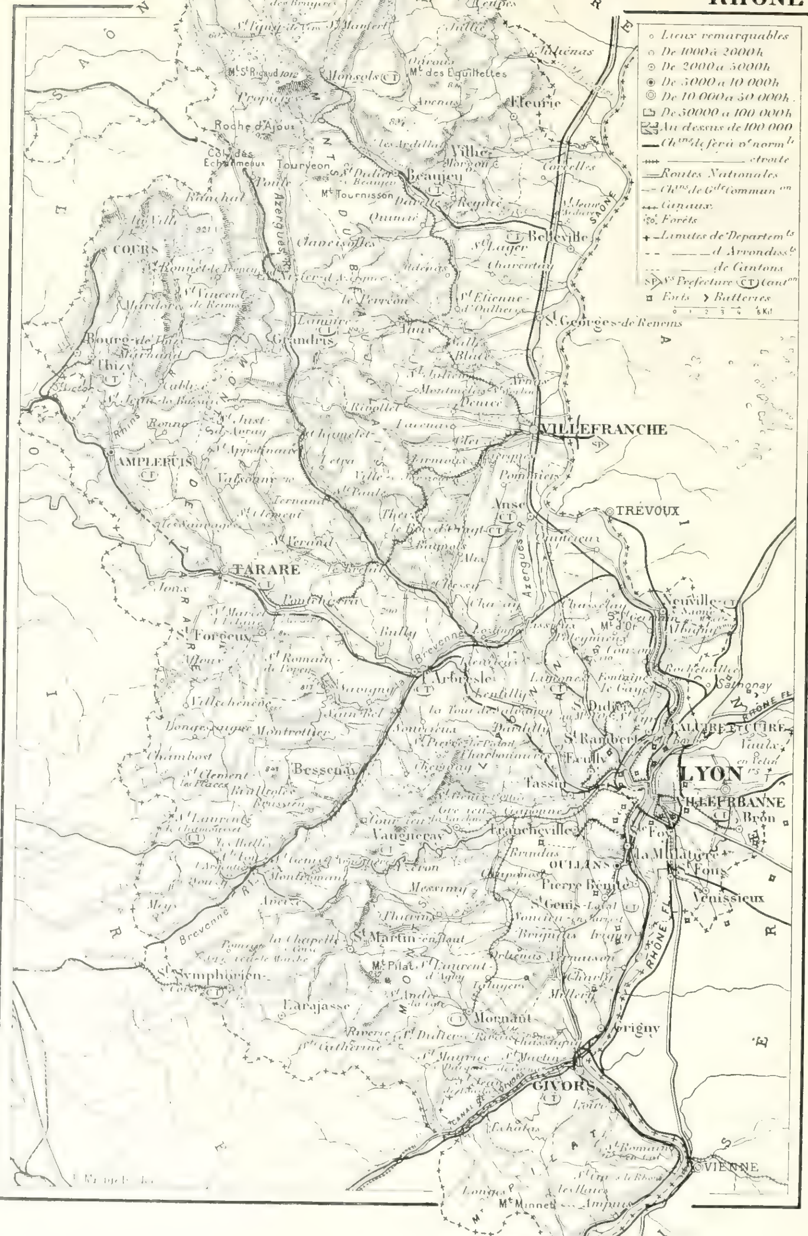
Ajoutons enfin que les environs de l'agglomération lyonnaise offrent au visiteur de belles promenades tant au point de vue pittoresque (le mont Cindre, Charbonnières) qu'au point de vue artistique (Oullins, aqueduc de Bonnand, arcs de Chaponost, mont Pilat, etc.).

Liste des Monuments historiques

Belleville-s.-Saône	Église (XIIe s.).
Chaponost et Bonnand	Restes de l'aqueduc du Mont Pilat.
Châtillon-d'Azergues	Chapelle N.-D. de Bon Secours (XIIe s.).
Lyon	Conserve d'eau, dite les *Bains Romains*, dans le couvent [illegible]naire.
—	Cathédrale St-Jean (XIIe à XVe s.).
—	Ancienne Manécanterie (XIe s.).
—	Église St-Martin d'Ainay (XIe s.).
—	Église St-Pierre, Portail (XIIe s.).
—	Église St-Bonaventure (XVe s.).
Lyon (suite)	Église St-Paul (XIIe et XIIIe s.).
	Église St-Irénée (crypte).
	Église St-Nizier (XVe s.).
	Hôtel de Ville (XVIIe s.).
Montromant et Mornant	Restes de l'aqueduc romain.
Sainte-Colombe	Bains romains.
Saint-Rambert-l'Île-Barbe	Église. Portail (XIIe s.).
Salles	Église (XIIe s.).
Villefranche-sur-Saône	Église N.-D. des Marais (XVe s.).

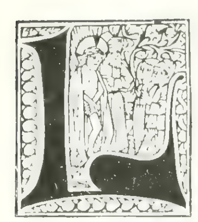


VILLEFRANCHE. — Église. Gargouille.


RHÔNE
LYON
VILLEFRANCHE
TARARE
GIVORS
VIENNE
TRÉVOUX
VILLEURBANNE
CALUIRE ET CUIRE
OULLINS
AMPLEPUIS
COURS
Belleville
Beaujeu
Fleurie
Monsols
Thizy
Anse
L'Arbresle
Neuville
Vaugneray
Mornant
Condrieu
S. Symphorien
Vénissieux
Bron
Larajasse
Besseuay
Grigny
Tassin
Francheville
Pierre Bénite
Col des Echarmeaux
Roche d'Ajoux
Tourveon
Mt Tournisson
Mt Pilat
Mt Minnet
Mt St Rigaud 1012
Mt des Éguillettes
Brévenne
Azergues
SAÔNE
RHÔNE FL.
CANAL DE GIVORS

Loire

Nom — Situation



Le département de la Loire, qui appartient à la région centrale de la France, se trouve presque en entier compris dans une partie de l'espace renfermé entre deux soulèvements que la propagation des plissements alpins a déterminés à l'E. du Massif central. Il affecte la forme d'un segment de couronne dont la partie convexe est tournée vers l'océan Atlantique. Il emprunte son nom au fleuve de *Loire*, qui le traverse dans la direction S. à N., laissant le chef-lieu, Saint-Étienne, à 10 kilom. à vol d'oiseau de sa rive d., Montbrison, l'ancien chef-lieu, à 12 kilom. de sa rive g., n'arrosant que Roanne, chef-lieu du troisième arrondissement. Sa longueur, de la pointe N.-O. de l'arrondissement de Roanne à la pointe S.-E. de celui de St-Étienne, ligne qui correspond à la corde du plus grand arc de la couronne, est d'environ 128 kilom. Le diamètre moyen de la couronne est de 50 kilom. à peu près. Au point de vue de la surface, ce département occupe le 78e rang. Il possède quelques limites naturelles : au N., quelques kilom. du ruisseau de Sornin, de l'Urbise, du Botoret, de la rivière d'Aron et du ruisseau de Mussy ; à l'E. une partie du cours de la Trambouze, du Rhins, de la Loise, du ruisseau de Toranche, de la Coise, du Bosançon, du Gier ; au S.-E. le Rhône, qui l'isole du département de l'Isère ; au S. quelques kilom. du cours du Limony, de la Déome, de la Loire (1 kilom.) ; à l'O., quelques kilom. de l'Ance, la crête des Monts du Forez ; au N.-O. enfin la crête des Monts des Bois Noirs et de la Madeleine, qui le séparent du département de l'Allier.

Il est borné au N.-O. par le département de l'**Allier**, au N. par celui de **Saône-et-Loire**, à l'E. par celui du **Rhône**, au S.-E. par celui de l'**Isère**, au S. par ceux de l'**Ardèche** et de la **Haute-Loire** ; à l'O. enfin par celui du **Puy-de-Dôme**.

Il a été formé, en 1793, d'une partie du département créé en 1790 sous le nom de Rhône-et-Loire, empruntée à la province du **Lyonnais** (*Forez, Beaujolais, Lyonnais* proprement dit). Il a successivement possédé pour chefs-lieux Feurs (1793-1801), Montbrison (1801-1856) et St-Étienne depuis 1856.

Histoire

On connaît quelques stations de silex taillés dans le département : à Périgneux, aux Débats, à Poncins et aux environs, à St-Just-sous-Couzan (Château brûlé et Grotte des Fées) ; dans la première de ces localités, on a même trouvé des objets en pierre polie, des poteries à la main dans le plus vieil *oppidum* de la région, situé au Pic de la Violette. On rencontre peu de monuments mégalithiques. Les dolmens de Boisset et de Fougerolles ont été détruits ; parmi ceux qui sont encore debout, citons le dolmen de la *Croix de l'homme mort*, sur la route de Montbrison à St-Anthème ; la *Pierre Cubertelle* ou dolmen de Luriecq ; les restes de l'allée couverte de Saint-Régis-du-Coin, au champ des Fusts. Les pierres branlantes ne sont guère que des accidents naturels ; par contre, les pierres à bassin s'y rencontrent assez souvent. Ces pierres hémisphériques, appropriées à un usage religieux, ont un diamètre variant de 10 à 20 centimètres. Elles ont été dédiées presque toutes à saint Martin, qui visita surtout les centres du paganisme. Citons encore

un tumulus à Châteauvieux, un autre à Machezal avec enceinte carrée vitrifiée, enfin une enceinte de pierres sèches à Roizey. Tous ces vestiges de la première occupation du pays ne nous ont rien appris sur les peuplades auxquelles nous les devons.

A ces peuplades succédèrent les Ségusiaves, dont la capitale était *Forum Segusiavorum*, Feurs, qui a donné son nom au Forez. Une tribu des Édûens, les *Bramovices*, occupait *Rodumna* (Roanne). Les oppida qu'ils ont laissés sont assez nombreux. Nous avons déjà parlé de celui de Périgneux; nommons le plus curieux, celui du Crêt Châtelard, à St-Marcel-de-Félines, où l'on trouve des remparts de 8 m. de hauteur, en moellons non taillés, avec pièces de bois assemblées par des coins en fer intercalées dans le mur. Les fouilles pratiquées dans l'enceinte ont mis à jour des vases à décorations géométriques et d'autres objets. Citons encore celui de Chasi à St-Georges-de-Baroilles et les con-



Négatif Balotte

SAINT ÉTIENNE. — Hôtel de Ville

structions vitrifiées de St Alban et de Châteaubrûlé, près de Villerest. Enfin la station d'Essalois a fourni un grand nombre d'amphores et de poteries, des monnaies gauloises, Cordelles, des statères gaulois, et Chalain d'Usore, un *potin* gaulois type d'Essalois. On hésite pour l'emplacement de *Mediolanum Segusiavorum* entre Moilon, près de Pinay et Moingt. Près de Pavezin, on voit aussi une enceinte de pierres sèches connue sous le nom de Château de Bélise et située sur le crêt de Bourchany : on en voit d'autres à St Bonnet des Quarts.

Les Ségusiaves se livraient surtout à l'agriculture. Ils accueillirent chez eux des Boïens quittant leur pays, et quelques auteurs pensent que le nom des deux localités de Boyer et de Boen serait tiré de cette occupation. Quand les Romains parurent en Gaule, ils les acceptèrent sans opposition et ne changèrent leur ligne de conduite que lors du soulèvement général de tous les peuples gaulois. Les conquérants ne gardèrent pas rancune aux Ségusiaves, dont le territoire fut incorporé plus tard à la Lyonnaise.



SAINT-SAUVEUR — Église

La civilisation romaine avec tous ses avantages ne tarda pas à métamorphoser le pays.

Il reste de cette époque des traces de camp à Ambierle, Perreux. Moingt possède encore l'hémicycle de son théâtre; le mont d'Usore dans la plaine forézienne est couvert d'antiquités romaines. Des ruines de l'aqueduc qui amenait à Lyon les eaux du Gier se trouvent en différents endroits : vestiges de piles dans la vallée de Langonand, ruines du réservoir de chasse connu sous le nom de *Mur des Sarrasins*, à Chagnon. Le point de départ de l'aqueduc était à la Martinière, près d'Izieux. On voit aussi des ruines gallo-romaines aux alentours de Charlieu. Feurs possédait un théâtre dont il ne reste plus rien. On a trouvé des monnaies romaines s'arrêtant au règne de Gallien à Boisset, Moingt et à Chalain d'Usore. On a cru voir dans Usson l'ancien *Icidmagus*. St-Galmier posséda sans doute des thermes puisqu'une piscine y a été découverte. Comme on le voit, les traces du séjour des Romains sont nombreuses dans cette région, qui, cinq siècles durant, vécut dans la paix la plus profonde.

Le christianisme y fut prêché vers le IIe s. et fit des progrès rapides. La période qui s'étend de la chute de la domination romaine à l'avènement des premiers Capétiens est obscure au point de vue historique. Aucune œuvre d'architecture antérieure au XIe s. ne peut y être signalée. Disons toutefois qu'au VIe s. le pays fut occupé par les Burgundes, puis par les Francs. En 534 il passa aux mains de l'un des fils de Clovis. En 727 les Sarrasins le saccagèrent. Puis la tranquillité y reparut et c'est pendant cette période que Louis le Débonnaire fit construire à Roanne les premières digues de retenue pour remédier aux inondations de la Loire. Sous le règne de Charles le Chauve, un comte de Forez, Guillaume, obtint l'hérédité de sa charge, à la diète de Kierzy (870). Il ne tarda pas à se déclarer indépendant. Ses successeurs voulurent agrandir leurs États et dès lors les luttes, auxquelles ces compétitions donnent lieu, ne cessent plus. Un comte de Nevers est défait vers 1150.

Vers cette époque est fondée (1184) l'abbaye de Valbenoîte, à St-Étienne, dont le nom apparaît pour la première fois (1195) dans un acte de donation à l'abbaye du Champ-de-l'Orme, appartenant à Wilhelmine de Rossillon.

Au XIIIe s. des chartes d'affranchissement sont octroyées par les comtes de Forez : Montbrison (1223), le Crozet (1236), Cornillon (1240), St-Germain-Laval (1248), Boën (1250), Villeret (1255), St-Haon-le-Châtel (1270), St-Bonnet-le-Château et Moingt (1272). Des privilèges en faveur de St-Rambert, Bonson, Chambles, St-Cyprien, St-Just, avaient été consentis dès 1224; d'autres, en faveur de Sury-le-Comtal furent confirmés en 1277. Quelques comtes du Forez participèrent aux Croisades et l'un d'eux, Guillaume III, mourut devant Nicée.

Pendant la guerre de Cent Ans, Montbrison et d'autres villes de la région furent pillées et brûlées. A la faveur des troubles qu'elle suscita pendant cette longue période (1356-1455), des bandes d'aventuriers connus sous les noms significatifs de *Retondeurs*, *Mangelards*, etc., y commirent toutes sortes d'atrocités et de déprédations. La suprématie des comtes du Forez prit fin par la mort du comte Louis, au combat de Brignais, en 1360, suivie bientôt de celle du comte Jean son frère (1367). A cette date, le mariage de la dauphine Anne avec Louis de Bourbon plaça le Forez sous l'autorité de cette famille. A la mort de Suzanne de Bourbon, femme du traître Charles de Bourbon, dit le connétable, il échut à Louise de Savoie, puis à son fils François Ier qui l'incorpora en 1531 au domaine de la couronne.

Les guerres de religion ruinèrent le pays. Protestants et catholiques se poursuivirent avec acharnement. Si les bandes huguenotes du baron des Adrets massacrèrent sans merci, les catholiques à leur tour usèrent de sanglantes représailles. Il serait difficile de citer une ville importante épargnée par l'un ou l'autre parti. Pour comble de misère,

la peste et des inondations terribles vinrent s'abattre sur la province qui ne respira qu'après l'abjuration de Henri IV.

Cette nouvelle période de calme s'achève à la Révolution qui déchaîne à nouveau tout un cortège d'atrocités. Les églises sont pillées ainsi que les châteaux, on massacre nobles et prêtres sans pitié. Feurs se montra acharnée dans cette sanglante besogne. Cette ville érigea un monument expiatoire à ses victimes en 1824. Au XIXe s. le développement économique de cette région fut rapide. Le premier chemin de fer européen fut celui de St-Etienne à Lyon, créé en 1827. Pour suppléer à l'insuffisance de la Loire comme moyen de transport, on creusa en 1832 le canal de Roanne à Digoin. Les riches gisements houillers de St-Etienne ont amené la création d'une foule d'usines qui



Nég. de Balette.

ROCHETAILLÉE. — Barrage en aval du Gouffre d'Enfer.

comptent au nombre des plus considérables de la France. La population qui s'y presse est fort dense et St-Etienne est devenue une de nos premières cités industrielles. Les conflits entre le capital et le travail ne se sont pas toujours résolus pacifiquement, témoin l'échauffourée de 1869 à la Ricamarie. Mentionnons encore celle de 1871 à St-Etienne, qui coûta la vie au préfet de la Loire.

Géologie — Topographie

Le département de la Loire s'étend sur une terre émergée dès les premières formations géologiques. Il se compose de deux plateaux ou plaines se succédant du S. au N. : plaine du Forez ou de Montbrison, ancien lac desséché, plaine de Roanne, plus basse que la première, toutes deux comprises entre deux chaînes montagneuses à l'E. et à l'O. La Loire, qui vient de traverser le bassin du Puy dans le département de la Haute-Loire, serpente à travers des gorges sauvages et tourmentées qu'elle s'est pratiquées



Négatif Bellotti

SAINT-PAUL-EN-CORNILLON. — Vue du rocher de Cornillon.

dans la masse granitique de la partie méridionale du département. En aval de St Rambert, elle traverse la riche plaine forézienne, dont l'altitude varie de 330 à 370 m. et qui s'étend sur un espace de forme elliptique de 20 kilom. de largeur sur 40 kilom. de longueur. A Pinay jusqu'un peu en amont de Roanne, elle forme le Saut de Pinay, couloir sinueux pratiqué à travers un épais bourrelet de terrain carbonifère. A partir de Roanne elle coule dans la plaine du même nom, dont l'altitude varie de 250 à 280 m. et qui se prolonge dans le département de Saône et Loire. Le soulèvement occidental qui entoure ces plaines appartient à une chaîne plus puissante que celle qui lui fait vis à vis à l'E. La chaîne de l'O. comprend : 1° les monts du Forez, continuation des monts du Velay. Ils commencent à St Bonnet le Château, leur altitude initiale (800 m.) augmente peu à peu et parvient à 1640 m. à Pierre sur Haute, point culminant du département. C'est un massif granitique à gorges profondes et étroites dont le versant occidental appartient au département du Puy de Dôme ; 2° la chaîne des Bois Noirs qui en forme le prolongement et dont elle n'est séparée que par la dépression de Noirétable. Le sommet le plus élevé de cette chaîne est le Puy de Montoncel, masse porphyrique qui atteint 1292 m. 3° les monts de la Madeleine, séparés par la taille du Forez de la chaîne des Bois Noirs qu'ils continuent au N. et qui atteignent 1165 m. au Bois de l'Assise, pour s'abaisser à 500 m. à leur sortie du département. Le soulèvement oriental se compose : 1° du massif du Pilat, extrémité N. des monts du Vivarais et dont le point le plus élevé est le Crêt de la Perdrix (1434 m.). On doit y rattacher le plateau de St Genest dont les versants N. E. et S. E. s'abaissent vers la rive dr. du Rhône. Ce massif granitique est recouvert de gneiss renfermant de la cordiérite et des schistes cristallins à tourmaline. Comme le Forez, il est coupé de gorges, mais moins profondes que dans cette dernière chaîne. 2° des monts du Lyonnais, de Tarare, du Beaujolais et du Charolais qui se succèdent dans cet ordre en remontant vers le N. Les monts du Beaujolais et du Lyonnais sont constitués surtout dans la partie S. de granit recouvert d'une couche épaisse de gneiss et de schistes primitifs. Leur pente plus douce que celle des autres chaînes du département a permis aux eaux de ruissellement et d'érosion de laisser subsister sur le gneiss des parties de terrain houiller, de schistes et de cornes vertes qui sont probablement d'origine cambrienne. La cime culminante de toutes ces chaînes est au mont Boussièvre (1004 m.) à la limite des deux départements de la Loire et du Rhône ; les autres sommets dans la Loire oscillent entre 900 et 950 m. Au point de vue géologique, la surface comprise entre les plissements de l'E. et de l'O. se décompose de la façon suivante, en allant du S. au N. : plateau houiller de St Etienne ; plaine oligocène de Feurs et de Montbrison ; plateau anthracifère du Roannais ; plaine de Roanne qui se divise en deux parties : en amont et rive g. de la Loire, la plaine proprement dite, oligocène ; en aval et rive d. de la Loire, le pays de Charlieu, jurassique.

Un mot sur le plateau houiller de St Etienne, qui s'étend entre le Pilat et la chaîne de Riverie. Il est borné au N. par des collines dont le sommet le plus élevé est le mont Crépon (821 m.) et qui sont constituées par des bancs épais de brèches et de poudingues durs. Ce gisement comporte 28 à 30 couches de plus d'1 m. d'épaisseur. L'étage de Rive de Gier compte 4 couches, dont l'une, celle dite de Rive de Gier, est lenticulaire ; sa puissance va de 0m 15 à 15 m. La puissance des autres couches varie de [illegible] m. L'étage inférieur de St Etienne possède 10 à 12 couches dont 3 ont plus de 3 m. d'épaisseur, parfois même jusqu'à 6 m. Il y a là 3 faisceaux de [illegible] m. et 4 à 6 m. de houille. L'étage moyen de St Etienne est celui que l'on trouve aux environs de la ville ; il est formé de 8 à 9 couches de 15 à 25 m. de houille. La troisième couche atteint en certains endroits 10 et même 15 m. ; sa moyenne est de 4 à 5 m. Le point le plus bas du département coïncide avec la sortie du Rhône (138 m.).

Hydrographie

A l'exception des deux tiers de l'arrondissement de St-Étienne (environ 60 000 hectares), dont les eaux vont au Rhône, tout le reste du département relève du bassin de la Loire qui en draine directement presque toutes les eaux.

BASSIN DU RHONE. Le *Rhône*, né en Suisse, a déjà traversé ou touché cinq départements quand, en amont de Condrieu, il touche celui de la Loire, qu'il sépare de celui de l'Isère pendant 11 kilom. 690. Avant que sa rive d. ne vienne le frôler, le *Gier* lui parvient à Givors, dans celui du Rhône. Le Gier prend sa source à 1307 m. à Jasserie-de-Pilat sur le flanc du Crêt-de-la-Perdrix, arrose St-Chamond, Grand'Croix, Lorette et Rive-de-Gier, puis passe dans le département du Rhône. Il absorbe (rive g.) le *Ban*, puis le *Janon* augmenté (rive g.) du ruisseau de l'*Angonnand* qui lui parvient à St-Chamond, puis encore (rive d.) le *Dorlay*, dont une dérivation alimente Grand'Croix, le *Couzon* qui alimente Rive-de-Gier et (rive g.) enfin, le *Bosançon*. Dans le département, le Rhône a pour tributaires, sur la rive droite, plusieurs torrents dont le plus important est la *Valeneize* qui touche Pélussin et boit (rive g.) le *Régrillon*. Un autre cours d'eau, la *Déôme*, qui arrose Bourg-Argental, où elle se grossit (rive g.) du *Riotet*, gagne le Rhône par la *Cance*, non sans avoir recueilli (rive g.) le *Ternay* qui descend du Pic des 3 Dents, dans le massif du Pilat.

BASSIN DE LA LOIRE. La *Loire* a déjà parcouru 158 kilom. lorsqu'elle pénètre par 414 m. d'altitude dans le département auquel elle a donné son nom. Pendant 18 kilom. elle coule, sinueuse, entre des gorges profondes, au pied de rocs dénudés, accompagnée sur sa rive g. par le *canal du Forez*, canal d'irrigation qu'elle alimente et qui s'en éloigne depuis un point en amont de St-Rambert vers Montbrison. Sa direction est S. à N.-N.-O. Elle passe à Feurs; à partir de son confluent avec l'Aix, elle coule de nouveau encaissée, pendant environ 55 kilom., entre des collines élevées et gagne Roanne où commence sur sa rive g. un canal latéral nommé canal de Roanne à Digoin. Elle quitte le département, à 2 kilom. en aval de son confluent avec la *Toissonne*, par 225 m. d'altitude, ayant accompli un parcours de 131 kilom.

Hors du département, la Loire reçoit : (rive d.) la *Dunières*, qui lui parvient par le Lignon-Villave; (rive g.), l'*Ance*, qui sépare le département de ceux du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire et qui se grossit (rive g.) de l'*Andrable* laissant à 5 kilom. de sa rive g. St-Bonnet le-Château; — (rive d.) la *Semène*, qui passe au pied de St-Genest-Malifaux.

Dans le département elle reçoit : (rive d.) l'*Ondaine* qui arrose la Ricamarie et le Chambon-Feugerolles, où elle s'augmente de la *Valcherie*, passe au pied de Firminy, s'accroît (rive g.) de la *Gampille* (rive d.), de l'*Égolay*, qui baigne Unieux et tombe dans le fleuve à la Noirie, où il devient officiellement navigable; — (rive d.) le *Lizeron*; — (rive g.) le *Bonson*, qui a sa source au S. de St-Bonnet-le-Château, se grossit de plusieurs ruisseaux, détache une branche, le *bief de Grillet*, qui va arroser St Rambert et le rejoint un peu avant son confluent; — (rive d.) le *Furens*, issu du Pilat, qui coule dans une gorge profonde, franchit le barrage du Pas-du-Riot, puis celui du Gouffre-d'Enfer, établis tous deux pour alimenter St-Étienne et Terrenoire, traverse St-Étienne en souterrain, se grossit (rive d.) de l'*Onzon*, du *Matteval* et finit à Andrézieux; — (rive g.) la *Mare*, dont la source appartient au Puy-de-Dôme : elle forme d'abord limite, puis passe au N. de St Jean Soleymieux, et toujours encaissée entre des montagnes, remonte vers le N. pour gagner la plaine du Forez, qu'elle atteint à Sury-le-Comtal par l'un de ses bras et s'accroître (rive g.) de la *Curaise*; — (rive d.) la *Coise*, originaire du département du Rhône, qui se grossit (rive g.) de la *Gimond*, passe au pied de St-Galmier, recueille le *Voiron* et a son embouchure presque en face de celle de la Mare, en amont du vieux donjon de Montrond : — (rive d.) la *Toranche*, rhodanaise par son cours supérieur; — (rive d.) la *Loise*, qui s'augmente (rive d.) de la *Cande* et baigne l'antique ville de Feurs; — (rive g.) le *Lignon* forézien, formé de plusieurs autres rivières du même nom, Lignon de Chalmazelles, de Pierre-sur Haute, de Sauvain, presque tous issus du massif de Pierre-sur Haute. Il passe au pied de St-Georges-en-Couzan, recueille (rive g.) l'*Anzon*, arrose Boën, où il quitte la montagne pour la plaine, s'augmente (rive d.) du *Vizezy* qui traverse Montbrison et dans lequel tombe (rive d.) le *Moingt*; avant de finir en Loire, il absorbe encore (rive d.) l'*Allieu*; — (rive g.) l'*Aix*, formé de plusieurs ruisseaux descendus des Bois-Noirs, qui baigne St-Just-en-Chevalet, St-Germain-Laval, boit (rive g.)



SAINT-PAUL-EN-CORNILLON. — La Loire [illegible]

l'*Isable* et (rive d.) l'*Oazon*, écoulement de plusieurs étangs de la plaine; — (rive g.) la *Renaison*, augmentée (rive g.) de la *Tache*, dont les eaux retenues par un barrage alimentent Roanne et qui finit au S. de cette ville; — (rive g.) l'*Oudan* qui a sa source au S.-O. de St-Haon-le-Châtel; — (rive d.) le *Rhins*, né dans le Rhône, qui recueille à son entrée dans le département (rive d.) la *Trambouze*, puis (rive g.) le *Gand* qui laisse St-Symphorien-de-Lay à 1 kilom. de la rive d., et frôle le Coteau, faubourg de Roanne; — (rive d.) le *Redon*, ruisseau qui arrose Perreux, le *Trambouzan*, le *Jarnossin*, le *Sornin*, qui peu après son entrée dans le département s'augmente (rive g.) du *Botoret* et (rive d.) du *ruisseau de St-Nicolas*, puis frôle Charlieu et recueille encore (rive g.) le *Chandonnet*; — (rive g.) la *Teissonne*, qui grossie (rive d.) du *Pèlerin*, passe près des ruines de l'abbaye de la Benissons-Dieu.

Hors du département vont encore à la Loire : (rive g.) l'*Arcon*, l'*Urbise*, la *Besbre* augmentée (rive d.) du *Barbenan*, qui n'ont que la partie supérieure de leur cours dans le département. Citons enfin la *Durolle*, torrent qui a sa source près de Noirétable et descend à la Dore, affluent de l'Allier et la *Faye* qui descend du Vimont et passe aussitôt dans le Puy-de-Dôme.

ÉTANGS. On en trouve dans les plaines du Forez et de Roanne; ces derniers sont rares et de minime étendue. Ceux du Forez disparaissent peu à peu, grâce aux syndicats d'assainissement qui se sont fondés et qui, de 1861 à 1898, en ont supprimé 264, d'une surface totale de 1575 hectares. Parmi ceux qui subsistent encore, citons ceux de Feurs, Mornand, Onzon, du Roi et de la Vernay.

SOURCES MINERALES. Elles sont nombreuses et appartiennent à la catégorie des sources alcalines gazeuses et alcalines terreuses. Ce sont pour la plupart des eaux de table. Beaucoup étaient connues du temps des Romains, notamment celles de *St-Alban* et de *St-Galmier*. La composition de ces dernières diffère peu de celles de Pougues; le bicarbonate de chaux et la magnésie y dominent. Les trois puits exploités, Badoit, Rémy et Noël, permettent d'expédier annuellement de 15 à 18 millions de bouteilles. A *Sail-sous-Couzan*, quelques sources ont disparu, Brault 1, Bayon, etc ; une nouvelle, Brault 5, est en exploitation. Ces eaux sont bicarbonatées sodiques, riches en acide carbonique avec une assez forte proportion de sels de fer. On les répartit en trois groupes qui expédient annuellement plus de 7 millions de bouteilles. *St-Romain-le-Puy* exploite des eaux bicarbonatées sodiques dont la teneur en acide carbonique varie suivant les puits : Parot, St-Georges, Fonfort n° 2; les expéditions atteignent par an plus de 4 millions de bouteilles. *St-Alban* est une station balnéaire fréquentée par les Roannais : les puits Antonin, Julia, Faustine et César, donnent une eau dont la température est de 17°. *Renaison* possède deux sources gazeuses, bicarbonatées, sodiques et calciques. *Sail-les-Bains* a six sources de thermalité différente; l'une (source des Romains) est ferrugineuse, bicarbonatée, froide (10°); les cinq autres (25° à 34°) sont surtout alcalines silicatées; un établissement utilise celle du Hamel. Des eaux semblables à celles de Couzan sourdent à *Montbrison* (Hôpital, Romaine, Rivière) et à Moingt (deux sources, dont l'une, la Romaine, est bicarbonatée sodique froide, 15°). *Montrond* possède une source de composition identique. Une source ferrugineuse (fontaine des Quatre, 17°), existe à *Feurs*; une autre de même nature existe à *Pélussin*. *Charlieu* exploite une source ferrugineuse crénatée. Enfin diverses sources minérales se rencontrent à *Cordelle* (bicarbonatée, sodique, gazeuse); près de *Juré* (deux sources gazeuses 15°, et deux sources sulfureuses 10°); à *Ouches* (alcaline, sulfureuse, 15°). Plusieurs sources inexploitées existent à *Roanne* (deux sources sulfureuses, ferrugineuses), à *Salt-en-Donzy*, à *St-Priest-la-Roche* (analogue à St-Galmier), à *Verrières*. Quelques dégagements gazeux, comme ceux de Boisset-lès-Montrond, sont inutilisés.

CANAUX. Le canal latéral à la Loire, dit **canal de Roanne à Digoin**, qui assure indirectement la navigabilité du fleuve, a une longueur de 56 kil. 075 dont 20 kil. 067 dans le département de la Loire. Sa pente de 37 m. 45 est rachetée par 10 écluses. Son mouillage normal de 1 m. 60 va être porté à 2 m. 20. Ses principaux ports dans le département sont ceux de Roanne, Artaix et Briennon. Le **canal de Givors**, qui va de Givors à Rive-de-Gier, n'est navigable qu'entre Givors et la 32° écluse, c'est-à-dire presque entièrement dans le département du Rhône. Un *canal de la Loire au Rhône*, à l'étude, peut seul donner satisfaction à la région industrielle qu'il doit traverser.

Le **canal du Forez**, canal dérivé de la Loire est un canal d'irrigation destiné à drainer et à arroser la partie de la plaine du Forez qui s'étend entre la Loire, le pied des montagnes du



SAINT-PAUL-EN-CORNILLON. — [illegible]

Forez et la rivière du Lignon, soit 20 000 hectares. Il comprend une branche principale, longeant le pied des monts du Forez et les deux branches secondaires de l'Hôpital et des Poncins, d'où se détache un réseau d'artères et d'artérioles. Au 1er avril 1900 il y avait 291 kilom. 528 de branches mères, secondaires, d'artères ou artérioles en service, non compris 119 kilom. de fossés latéraux et de colature. Ajoutons que 8900 hectares sont supposés pouvoir profiter normalement des irrigations et que de nouveaux tracés d'artères et de rigoles sont à l'étude, tandis que l'on pousse activement les travaux d'achèvement des artères en construction.

Climat

Au point de vue climatologique, on peut partager le département en trois zones distinctes : la zone montagneuse qui enserre à l'O. et à l'E. la partie médiane, la bande de collines qui accompagne les deux rives de la Loire, enfin la zone des plaines. La première zone est de beaucoup la plus froide. C'est également celle qui reçoit la plus grande quantité de pluie, de 1 m. à 1 m. 20 par an, tant sur la chaîne du Forez que sur le Pilat. Cette hauteur diminue aux monts du Lyonnais, où elle n'atteint plus que 0 m. 70 à 0 m. 80, pour se relever à 1 m. aux monts du Beaujolais, d'une altitude supérieure.

Dans la région des collines, le climat va en s'adoucissant en descendant vers le fond des vallées.

Les plaines de Feurs et de Roanne, ouvertes seulement vers le N., jouissent d'un climat tempéré, malheureusement un peu insalubre dans la première, par suite des marais qu'elle renferme. La fréquence des pluies diminue en même temps que l'on descend, et, aux environs de Montbrison, il ne tombe que 0 m. 50 à 0 m. 60 d'eau (un des minima pour la France). Ici encore, l'influence de l'altitude se fait sentir : ces deux plaines, dont la hauteur oscille entre 300 et 400 m., ont une température moyenne inférieure à celle de beaucoup d'autres régions de même latitude.

Sur le versant oriental du Pilat, vers les vallées du Rhône et de la Déôme, on trouve une région beaucoup plus chaude. C'est d'ailleurs là que se rencontre la partie la plus basse du département : la vallée du Rhône s'élève à 140 m. en moyenne.

Outre la station du Pilat, il existe dans le département 9 postes complets outillés pour les observations du baromètre, du thermomètre, de l'udomètre et des orages. De plus, 25 autres postes d'observations pour les orages, dont quelques-uns sont munis d'udomètres, fonctionnent sur différents points du département.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 475,962 hectares (cadastre).

POPULATION (1896) : 625 556 habitants.

	Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture : ST-ÉTIENNE	1	11	80
Sous-Préfectures { *Montbrison*	1	9	139
Sous-Préfectures { *Roanne*	1	10	114
Total	3	30	333

LISTE DES CANTONS

Saint-Étienne. Bourg-Argental, le Chambon-Feugerolles, Pélussin, Rive-de-Gier, St-Chamond, St-Étienne N.-E., St-Étienne N.-O., St-Étienne S.-E., St-Genest-Malifaux, St-Héand.

Montbrison. Boën, Feurs, Montbrison, Noirétable, St-Bonnet-le-Château, St-Galmier, St-Georges-en-Couzan, St-Jean-Soleymieux, St-Rambert.

Roanne. Belmont, Charlieu, Néronde, la Pacaudière, Perreux, Roanne, St-Germain-Laval, St-Haon-le-Châtel, St-Just-en-Chevalet, St-Symphorien-de-Lay.

CULTES. **Culte catholique**. Le département de la Loire est compris dans le ressort du diocèse de Lyon. Il compte 56 cures, 526 succursales, 204 vicariats rétribués et 92 non rétribués. Les communautés religieuses d'hommes, nombreuses, s'occupent surtout d'enseignement et de



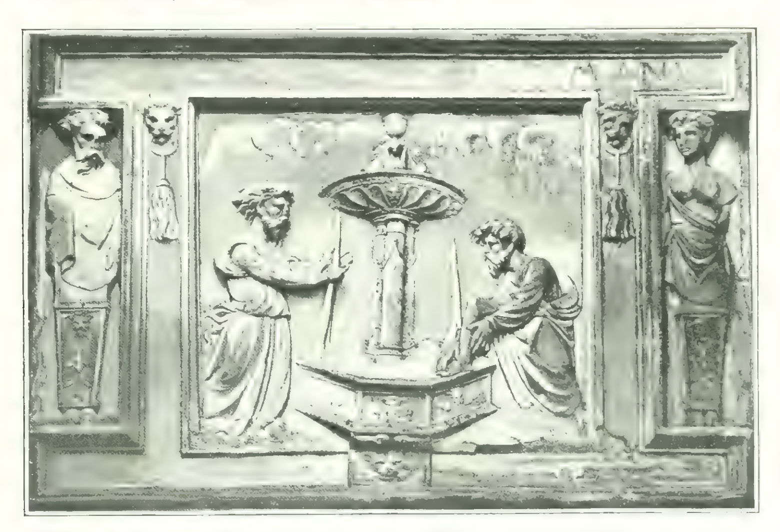
MONTBRISON. — Le Vizézy dans la traversée de la ville.



SAINT-ROMAIN-LE-PUY. — Église.

prédication ; celles de femmes, beaucoup plus nombreuses, sont vouées pour la plupart à l'enseignement et aux œuvres charitables, quelques-unes à la vie contemplative. Un certain nombre ont leur maison-mère dans le département. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. de Beno-le-Vaux (Valbenoite) à St-Étienne, N.-D. de Valfleury près Saint-Chamond, N.-D. de Vernay près Roanne, N.-D. de l'Isle à St-Genest-Lerpt, à la Cula et à St-Germain-en-Jarret, N.-D. d'Espérance à Montbrison, N.-D. de Champdieu et N.-D. de Lay.

Culte protestant. Le département est rattaché au consistoire de St-Étienne qui comprend cinq départements : Loire, Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Creuse, et fait partie de la 20e circonscription synodale. Les paroisses officielles du culte réformé sont : Firminy (annexe : Unieux), Rive-de-Gier (annexe : St-Chamond), Roanne, St-Étienne. L'église libre, l'église baptiste et la mission populaire Mac All comptent des adhérents, surtout à St-Étienne. On évalue à plus de 2600 le nombre des protestants des diverses confessions.



Négatif Lachet.

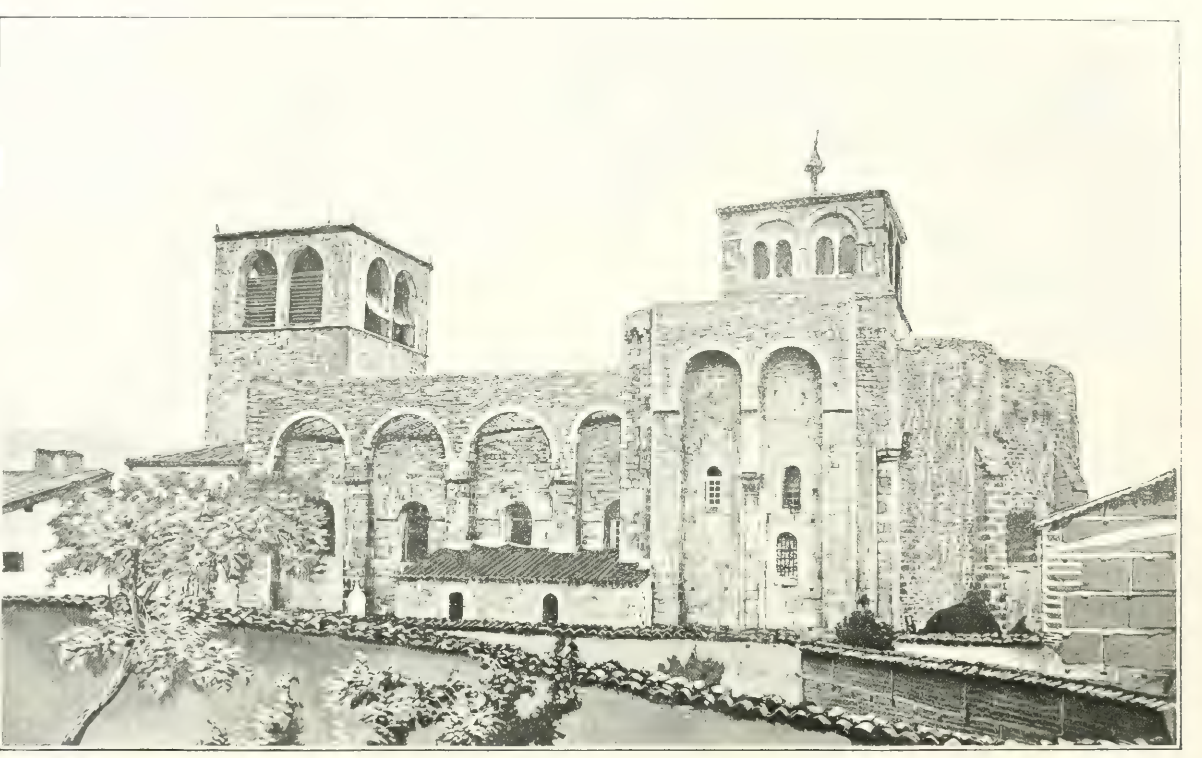
NERVIEUX. — Château de la Salle. Bas-relief dans la chapelle.

Culte israélite. Les 500 adhérents à ce culte sont rattachés à la circonscription consistoriale de Lyon, qui comprend l'unique communauté de St-Étienne dans le département.

ARMÉE. Ce département ressortit à la 13e région militaire qui comprend 8 subdivisions de région, dont 3 dans la Loire : St-Étienne, Montbrison, Roanne. Les troupes qui en dépendent font partie du 13e corps d'armée dont le chef-lieu est **Clermont-Ferrand**. La garnison de **St-Étienne** se compose de deux régiments d'infanterie dont l'un n'a que sa P. H. R. et d'un régiment de cavalerie (dragons) ; celle de **Montbrison**, d'un régiment d'infanterie (P. C.) ; celle de **Roanne**, d'un régiment d'infanterie (P. C.).

Il ressortit en outre à la 13e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel de Lyon**. Il y a 3 tribunaux de **1re instance** à St-Étienne (où se tient la **Cour d'assises**), Montbrison et Roanne ; 2 tribunaux de **commerce** à St-Étienne et à Roanne. Il existe des **conseils de prud'hommes** à Charlieu, Chazelles-sur-Lyon, Rive-de-Gier, Roanne, St-Chamond et St-Étienne, et 1 **Justice de paix** dans chacun des 30 cantons.



CHAMPDIEU. — Église.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Lyon** ; il ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend, pour les garçons : un **Lycée** à St-Étienne et à Roanne et pour les jeunes filles : un **Lycée** à St-Étienne et à Roanne. Il existe des **établissements libres** à St-Étienne (5) et à St-Julien-en-Jarez, St-Godard, Verrières et Montbrison ont chacun un *petit séminaire*.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** (avec école annexe) de Montbrison et à l'école **normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de St-Étienne. Il existe des **écoles primaires supérieures** pour garçons à Charlieu, Montbrison, Roanne, St-Étienne, et pour filles à St-Chamond et à St-Étienne. On trouve des **cours complémentaires** pour garçons à Chazelles-sur-Lyon, Firminy et Rive-de-Gier ; des **pensionnats primaires** à Apinac, Charlieu, Perreux, St-Bonnet-le-Château, St-Genest-Malifaux, St-Genis-Terrenoire, St-Just-en-Bas et Usson.

Signalons en outre à St-Étienne : l'**école régionale des Arts industriels**, une **école de chimie et de teinture**, une **école pratique d'industrie** pour les garçons, et pour les filles une **école pratique de commerce et d'industrie**, une **école des mines**. St-Chamond possède une école **pratique d'industrie**.

Le département ressortit en outre : à l'arrondissement minéralogique de St-Étienne (sous-arrondissements O. et E.), division du Centre ; à la 6e Région agricole (E.) ; à la 14e Conservation forestière (Grenoble) ; à la 6e Inspection des ponts et chaussées.



[illegible]

SAINT-GALMIER. — Église [illegible]

Agriculture

Dans ce département où la propriété n'est pas par trop divisée, peu en plaine, assez en montagne, il y a lieu de distinguer plusieurs zones agricoles : 1° le massif du Pilat avec ses cultures arbustives et ses forêts et qui, partout où le sol n'a pas une profondeur suffisante, porte du trèfle, du froment, des pommes de terre ou des prairies naturelles ; 2° les monts du Forez, qui jusqu'à 1500 m. sont plantés de vignes et qui au delà sont réservés à des pâturages [illegible] appelés *jasseries* ; 3° les plateaux de l'E. où poussent le froment et le trèfle avec des prairies naturelles et des cultures maraîchères nombreuses. C'est dans les belles prairies du N. de cette région

que l'on élève les célèbres bœufs charolais; 4° la plaine du Forez avec sa variété de terres : légères (*varennes*), fortes (*luions*, ou *chaninats*, ou varennes fortes), argilo-calcaires (*fromentales*), d'alluvion (*chambonales*), volcaniques enfin. C'est la région productive en blé, seigle et avoine, en pommes de terre; la culture de la betterave fourragère, de la carotte, du navet, du colza, y est assez répandue; les prairies temporaires ou artificielles s'y développent bien, mais ce sont surtout les prairies naturelles qui prennent de l'extension, grâce au canal du Forez; 5° la plaine du Roannais dont les cultures sont identiques à celles du Forez, mais où l'étendue du vignoble est plus considérable. Les prairies naturelles sont divisées en parcs ou *embouches* où l'on engraisse les bestiaux. Les tableaux statistiques pour 1899 donnent d'ailleurs un état complet des diverses cultures :

Cultures	Surface	Production	Cultures	Surface	Production
Froment.	54 500 hectares	888.550 hectol.	Méteil . .	660 hectares	10 824 hectol.
Avoine.	21.500 »	522 500 »	Orge	2.548 »	59.259 »
Seigle .	51.240	784 002	Sarrasin	422	7.596 »

La pomme de terre, cultivée sur 56 749 hectares, a fourni 5 507 410 quintaux.

		Hectares	Quintaux		Hectares	Quintaux
Betteraves fourragères . . .		2.024	588 992	Fourrages annuels . . .	12.925	655 505
Prairies artificielles	Trèfle .	12 647	1.074.995	Prairies temporaires. . . .	10.554	579.870
	Luzerne. . . .	1 825	160.600	Prés naturels (1re coupe).	76.911	5 999 058
	Sainfoin. . . .	110	6.600	» regains. . .	8.950	268.500
	Légumineuses.	1.097	65.820	Herbages	5.202	145.670

Le chanvre a occupé 16 hectares et a donné 128 quintaux de filasse et 22 de graines. Les deux seules plantes oléagineuses cultivées sont le colza et la navette, qui pour des surfaces respectives de 1 450 et de 25 hectares ont fourni 15 660 et 187 hectolitres de graines.

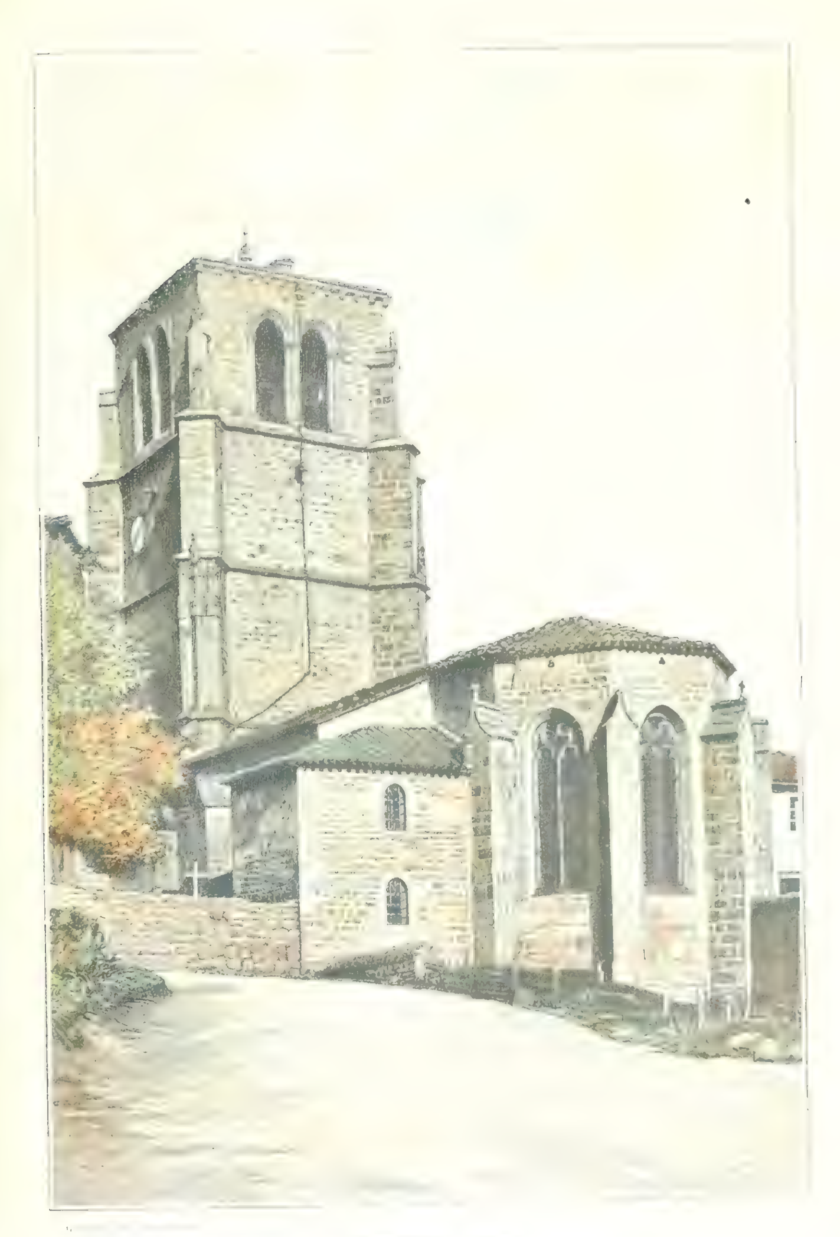
La vigne a occupé 16 915 hectares et produit 182 296 hectolitres de vin; la même année on a replanté 1 085 hectares. Les principaux crus sont ceux de Pélussin, crus rouges de Chavanay, Luppé, St-Michel, St-Pierre-de-Bœuf, La Chapelle, Vérin, Malleval; crus blancs de Château-Grillé; des coteaux du Forez (cru de Boën); de St-Nizier, de St-Pierre et Charlieu; de la côte de Roanne (crus de Bouteran, de Renaison, St-André-d'Apchon, Ambierle, St-Haon-le-Vieux, St-Haon-le-Châtel, St-Alban, Valentigny, Villemontais).

La culture fruitière a donné : 8 591 quintaux de châtaignes, 6 778 de noix, 2 500 de pommes à cidre, 241 de prunes et 150 de feuilles de mûriers. On comptait 156 sériciculteurs qui ont mis en incubation 159 onces de graines de vers à soie ayant produit 5 245 kilog. de cocons frais.

Sur une surface boisée dépassant 66 000 hectares, 2 992 hectares 70 ares, appartenant à l'État, aux communes ou à des établissements publics, sont seuls soumis au régime forestier. On a reboisé 221 hect. 15 ares à l'aide des plants et des graines de la pépinière de St-Étienne. D'autres pépinières existent à St-Sauveur et à Pélussin. Le produit des forêts domaniales s'est élevé à la somme de 86 500 fr. Les essences dominantes sont le pin, le sapin et le hêtre. Les plus belles forêts sont celles de l'Ermitage (110 hect.) et de Paradis (168 hect.).

Au 31 décembre 1899, on comptait 14 804 animaux d'espèce chevaline. Roanne et Montbrison ont une station d'étalons. Des courses existent à Feurs, Roanne et St-Galmier. Les concours de pouliches et de poulinières de Roanne, de Feurs et de Montbrison ont permis de constater un réel progrès dans l'élevage. Il y avait, la même année, 591 mulets et 2 684 ânes. L'espèce bovine était représentée par les races de Salers et ses dérivés, charolaise, du Mézenc, Durham, hollandaise, cotentine, schwitz et tarentaise. Sur 158 818 représentants, on comptait 15 750 bœufs de travail et 2 950 à l'engrais, 107 289 vaches ayant produit 1 515 581 hectolitres de lait dont une notable partie a été employée à la fabrication de fromages appelés *fourmes*. Il y avait 86 518 bêtes de l'espèce ovine réservées surtout à l'engraissement; la tonte de 45 000 de ces animaux a produit 1 275 quintaux de laine en suint. L'espèce porcine était représentée par 65 565 têtes et l'espèce caprine par 47 894; cette dernière se rencontrait surtout en montagne. Enfin 10 480 ruches en activité ont fourni 55 478 kilog. de miel et 12 024 kilog. de cire.

Le département possède à Bo. n un établissement de pisciculture qui a fourni des alevins de truites ordinaires et saumonées, de saumons, qui ont été lancés dans le Lignon, l'Onzon, l'A., Déome et la Loire.



Ajoutons que les plantes médicinales abondent sur le mont Pilat, notamment la mélisse. La Loire possède une chaire départementale d'agriculture avec champs d'expériences et de démonstrations, des cours de greffage, une chaire spéciale d'agriculture à Roanne, plusieurs sociétés agricoles, viticoles, horticoles, une chaire d'enseignement agricole à Charlieu, trois comices, un laboratoire de chimie agricole à l'École des mines de St-Étienne.



Neg. Lacroix

CHARLIEU — Maisons romanes

Industrie

Le département de la Loire est un des départements les plus industriels de la France, grâce à la présence de la houille sur son sol. Les industries métallurgiques se sont développées parallèlement à l'extraction du précieux combustible. Les industries textiles sont également fort importantes.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Le nombre des concessions existantes est de 76 dont 64 de houille, 8 d'anthracite, 2 de fer, 1 de cuivre et 1 d'antimoine. Sur ce nombre 46 ont été exploitées (45 de houille et 1 d'anthracite). Les 45 mines de **houille** (23 au groupe de St-Étienne et 22 à celui de Rive-de-Gier) ont produit 3 809 948 T. dont 3 442 548 pour le groupe de St-Étienne. La population occupée s'est élevée à 18 500. La production du coke n'a atteint que 110 594 T.

Il n'y a pas de carrières importantes : 40 ont été exploitées d'une façon continue par 229 ouvriers et 3 d'une façon temporaire par 5 ouvriers. Elles ont fourni des matériaux de construction, du silex, du sable, de l'argile pour briques et tuiles, de la chaux pour amendement, des pavés, dalles et du ballast, soit 780 584 m. c. d'une valeur totale de 1 582 729 fr.

Les **tuileries et briqueteries** mécaniques sont importantes et assez nombreuses dans l'arrondissement de Roanne. La **verrerie**, qui occupe 3 100 ouvriers et fait un chiffre d'affaires de 4 500 000 fr., est fort importante dans la Loire. Elle doit faire face à un embouteillage d'eaux minérales qui augmente annuellement. Les centres de fabrication de verre à bouteilles sont : Rive-de-Gier (35 000 000), St-Galmier (14 000 000). Rive-de-Gier fabrique de plus du verre à vitre (6 000 caisses), de la gobeletterie et de la topetterie, ainsi que St-Étienne. En outre, St-Just-sur-Loire et Andrézieux font le verre à vitre (6 000 caisses); la Ricamarie fabrique de la gobeletterie et de la topetterie.



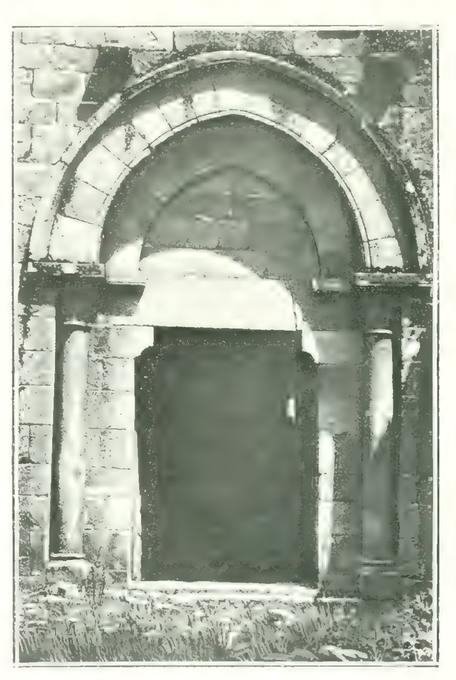
CHARLIEU. — Portail de l'[illegible] de [illegible]



CHALMAZELLES. — Château

INDUSTRIES AGRICOLES. La minoterie, avec 250 meuniers, a produit pour 18 000 000 de fr. de farines dont il a été exporté pour 1 500 000 fr. On compte quelques **brasseries**. L'industrie du **bois** est représentée par des scieries mécaniques dans les grandes villes, des **saboteries**, des ateliers de **tonnellerie**, etc.

INDUSTRIES METALLURGIQUES. Ces industries, dont l'outillage se transforme continuellement, ont occupé dans la métallurgie, 18 000 ouvriers, 3 000 dans les constructions mécaniques ; de 5 000 à 7 000 dans la fabrication des cycles (75 fabricants) et des automobiles (5 fabricants), 8 000 dans la [illegible] serrurerie, taillanderie, [illegible], ferronnerie ; 5 000 dans la fabrication privée (80 maisons) des armes. Le chiffre global d'affaires pour 1899 est estimé à la somme de 155 millions. La *Manufacture nationale d'armes* de St-Etienne emploie, suivant les circonstances, un chiffre fort variable d'ouvriers : 1 000 à 10 000. Avec ce dernier chiffre, on a pu produire 500 000 fusils Lebel dans une seule année. Les manufactures privées ont livré 52 246 armes fines poinçonnées. Les armes de luxe et de prix s'établissent à la main ; le reste est fabriqué mécaniquement. La production en fontes d'affinage, de moulage ou de 2e fusion s'est élevée à 29 926 T., celle des fers de toutes sortes à 75 899 T., celle des aciers puddlés, cémentés, fondus, etc., à 194 589 T. pour 1899. La Loire n'a qu'un seul haut-fourneau en activité (Firminy). Les principales usines métallurgiques se trouvent à St-Chamond, Rive-de-Gier, Assailly, St-Etienne et Firminy.



SAINT-GERMAIN-LAVAL. — Chapelle de Vercières. Porte.

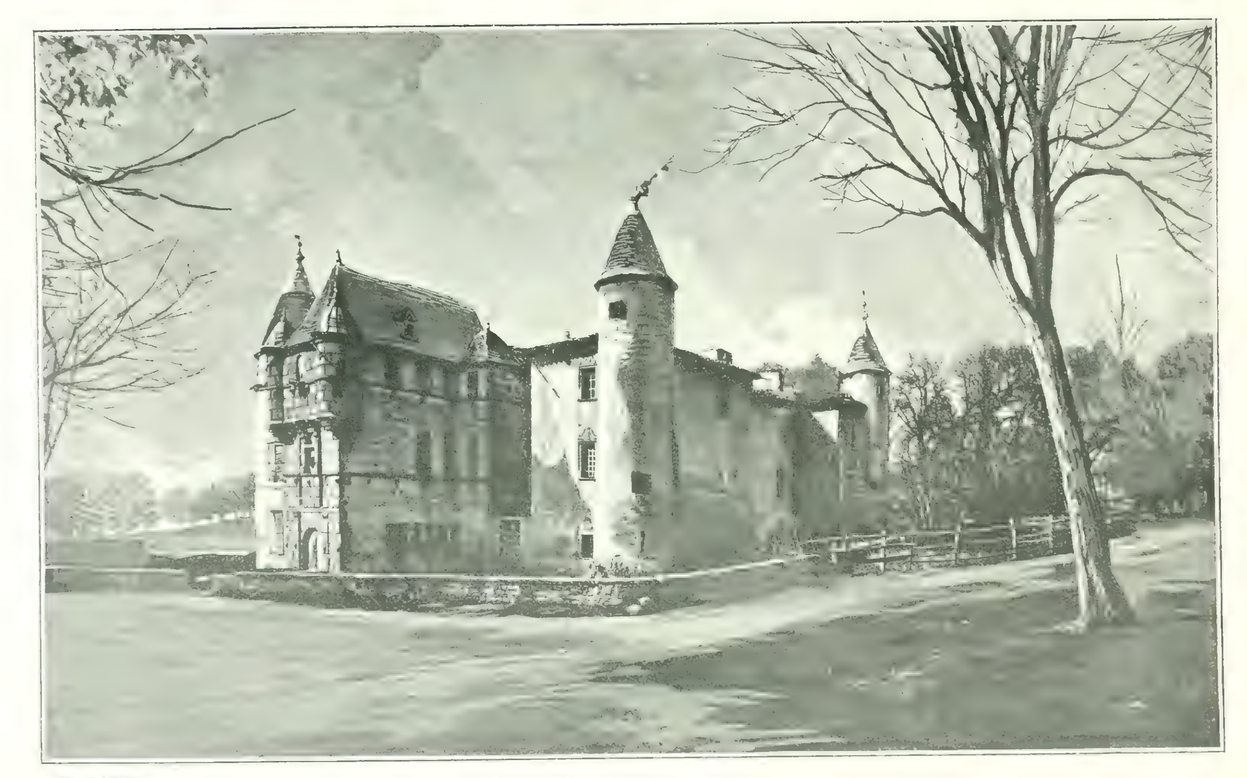
Voici les noms des grands établissements de la région : *Compagnie des Hauts-Fourneaux, forges et aciéries de la Marine et des chemins de fer*, qui possède des usines à St-Chamond, Assailly, Rive-de-Gier et Givors et produit des grosses pièces de forge, des bandages, tôles, matériel de guerre, plaques de blindage, etc. ; d'autres établissements à Rive-de-Gier et aux Etangs, produisent en outre des tubes et frettes de canons, [illegible], gouvernails, pièces pour quilles, etc. — la *Compagnie des* [illegible] (usine du Marais) ; — les *Aciéries et Forges de Firminy* ; — les [illegible], qui travaillent l'acier sous toutes ses formes ; — les [illegible] ; — les [illegible] *la Barbolière* ; — les [illegible].

Rive-de-Gier possède aussi des usines de transformation des fers et aciers : les [illegible] (roues de locomotive, tenders, wagons, [illegible] pièces de forge), puis d'autres forges s'occupant de bielles, manivelles, [illegible] en acier plat embouti, de pièces [illegible] d'enveloppes d'obus à la mélinite, etc.

Outre ces productions spéciales, le département compte des établissements de petite métallurgie : ferronnerie, chaînes, clous, pointes, fils de fer, [illegible], boulons, limes, faux, faucilles,



CHARLIEU. — Église et restes de l'Abbaye des Cordeliers. Ensemble S. O.



FOURNEAUX. — Manoir de l'Aubépin.

articles de taillanderie. La **ferronnerie** se fabrique surtout à St-Martin-la-Plaine : les petits objets viennent de St-Étienne. La construction se fait mécaniquement sauf pour les romaines, les outils de cordonnier et les outils forgés de menuisiers. La **chaîne** se forge à la main. **L'industrie cloutière** emploie un grand nombre de bras à St-Julien-en-Jarret, St-Chamond, Firminy, l'Etrat, le Chambon, Terrenoire et Marcilly-le-Pavé; on y fabrique mécaniquement depuis le clou de soulier jusqu'au clou de charpente. St-Étienne fait le clou pour fer à cheval. St-Julien fabrique aussi des fils de fer, rivets, fers à cheval, fers feuillards pour serrurerie et tonnellerie. Les cantons de St-Bonnet-le-Château et de Monistrol construisent mécaniquement des **serrures**: seul l'ajustage n'est pas mécanique. St-Étienne et le Chambon produisent les **boulons**; les limes sont fabriquées au Chambon; les **faux** et **faucilles** à Pont-Salomon, aux Balayres, à Firminy; les **fourches** à St-Chamond; enfin les **métiers**, les **battants**, les **navettes** proviennent de St-Étienne.

La **construction mécanique** consiste dans la production du matériel de forges et de mines, des machines à vapeur, des organes de mécanique générale, des chaudières, des charpentes et ouvrages métalliques, du matériel de teinturerie, des métiers à tisser, à rubans, des machines agricoles, frigorifiques, des cycles, automobiles, etc. Les principaux établissements se trouvent à St-Etienne, à St-Chamond, Rive-de-Gier, le Chambon. Le matériel de mines comprend des machines d'extraction, des ventilateurs, des machines d'épuisement, des compresseurs d'air, des machines à fabriquer les agglomérés de houille, etc. Le matériel de forges consiste en appareils de levage, ponts-roulants, grues à vapeur et électriques, pilons, marteaux, presses, rabots, tours, cisailles, fontes spéciales pour cylindres de laminoirs et pièces analogues.

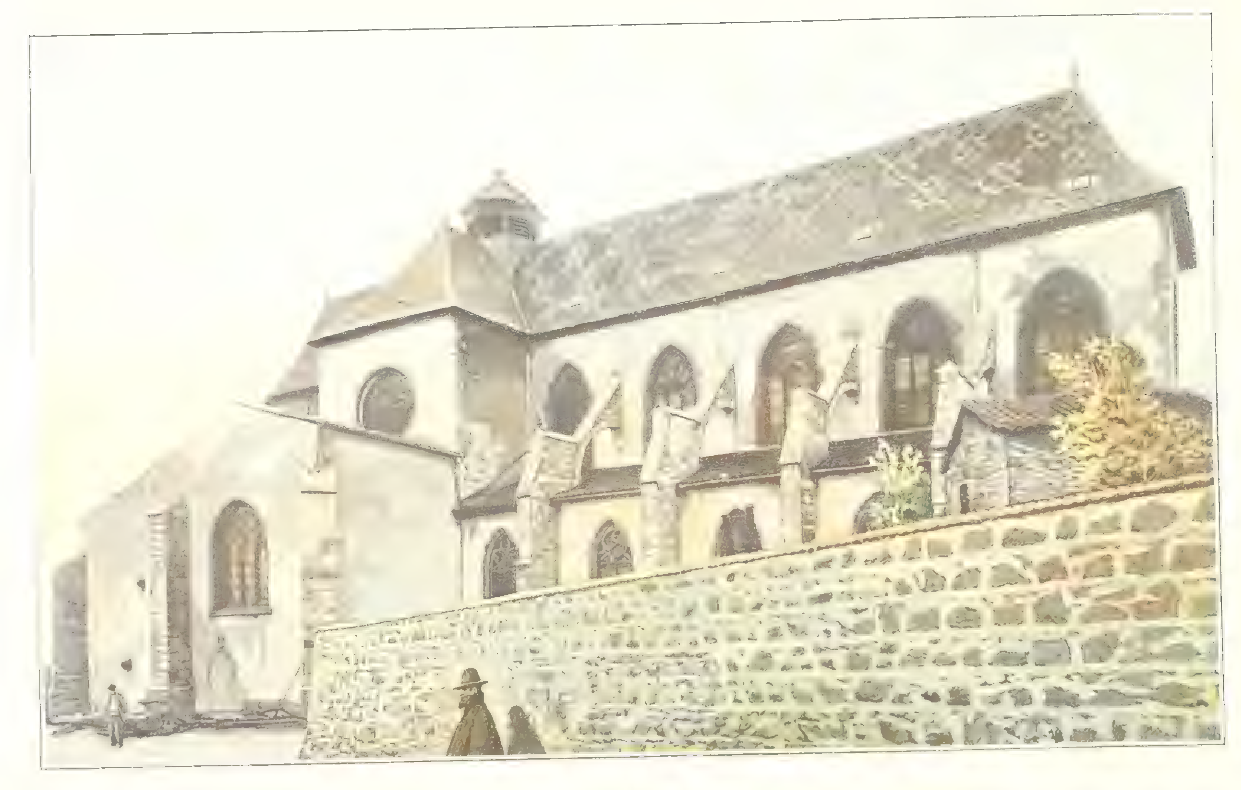
INDUSTRIES CHIMIQUES. De l'importance de l'industrie textile dépend celle de la **teinturerie.** On comptait dans l'arrondissement de St-Étienne 58 établissements occupant 5000 ouvriers et faisant pour 10 000 000 de fr. d'affaires, dont un tiers pour l'exportation. L'arrondissement de Roanne n'en comptait qu'une vingtaine occupant environ 1000 ouvriers.

INDUSTRIES TEXTILES. La **rubanerie** est au premier rang de ces industries. En 1899 on a compté dans tout le département 55 000 personnes employées à la fabrication des rubans, lacets, tissus élastiques, moulinage et teinture de la soie, commerce de matières premières et professions connexes. Le chiffre de la production s'est élevé à 88 472 570 fr. dont 5 000 000 pour les tissus élastiques; et il faut y ajouter de 18 à 20 000 000 pour les lacets, dont moitié à l'exportation. Le conditionnement de la soie à St-Étienne a porté sur 18 425 ballots du poids de 1 191 118 kilog. On comptait 166 fabricants et 5 759 métiers actionnés à l'électricité. Le moulinage de la soie se pratiquait dans 86 usines, occupait 5 500 personnes et donnait un chiffre d'affaires de 4 000 000 de fr., dont moitié à l'exportation. La rubanerie, outre la soie, a consommé 1 000 000 de kilog. de filés de coton et 25 000 kilog. de filés de schappe. Les centres industriels qui s'occupent de la soie sont : St-Étienne, St-Chamond, Boën, Bourg-Argental, l'Étrat, Jonzieux, Marlhes, Montbrison Sail-sous-Couzan, St-Genest-Lerpt, St-Just-sur-Loire, Terrenoire. St-Chamond a créé et fabriqué la tresse organsin, la tresse alpaga, la tresse mohair, la tresse cachemire; il fabrique le lacet dit lacet à la reine. La fabrication des **tissus élastiques** (ceintures, jarretières, bretelles) se fait à St-Étienne et à St-Chamond. Le moulinage se pratique dans les cantons de St-Étienne, du Chambon, de St-Chamond, de Rive-de-Gier, de Pélussin, de Bourg-Argental. Le tissage de la soie se fait à St-Étienne, St-Paul-en-Cornillon et dans les cantons de Charlieu, Belmont, Feurs, Néronde, Perroux, St-Galmier, St-Symphorien-de-Lay.

Roanne est célèbre par ses **cotonnades**, ses **mousselines** et ses **cotons écrus**. Le tissage de ces tissus s'est amélioré de même que la teinture. On comptait en 1898 environ 10 000 métiers. Le conditionnement du coton a porté la même année sur 1 125 904 kilog. La fabrication des **toiles de lin** (Panissières) a occupé 250 ouvriers et produit 800 000 fr. Le conditionnement de la laine n'a porté que sur 45 589 kilog. On ne compte que quelques usines de **bonneterie** dans le département : à St-Germain Laval.

INDUSTRIES DIVERSES. Signalons sous cette rubrique la **chapellerie** qui occupe 200 ouvriers à Chazelles-sur-Lyon et a produit pour 7 000 000 de fr.; la **tannerie** dont le chiffre annuel d'affaires est de près de 5 000 000 fr.; la **papeterie**, qui a des usines à Bourg-Argental et à Villerest; enfin la fabrique de **crayons** de St-Paul-en-Jarret.

En 1899, on comptait, sur les 5019 kil. de longueur des cours d'eau du département, 898 usines



hydrauliques utilisant une force effective de 4 761 chevaux-vapeur. En outre 1870 machines, avec 2566 chaudières motrices ou calorifères, développent 72 767 chevaux-vapeur de force.

Commerce

Le département a exporté 2 076 859 T. de houille tant en France qu'à l'étranger (Suisse et Italie); 150 496 T. de coke, 33 276 000 bouteilles d'eaux minérales; 56 750 000 fr. de rubans, 5 000 000 fr. de lacets, 2 000 000 fr. de soie moulinée, 3 500 000 fr. d'articles teints; des armes de commerce pour une somme de 1 500 000 fr.; des cycles et automobiles pour 1 000 000 fr.; de la chapellerie pour 1 500 000 fr.; des farines pour 1 500 000 fr.; des toiles de lin, des cotonnades, des crayons, etc.

L'importation consiste en céréales tirées des départements voisins, en soie, coton brut, filés de coton, fils pour dentelle; fer en barre, acier brut; épicerie et liqueurs; articles de modes et nouveautés, etc.

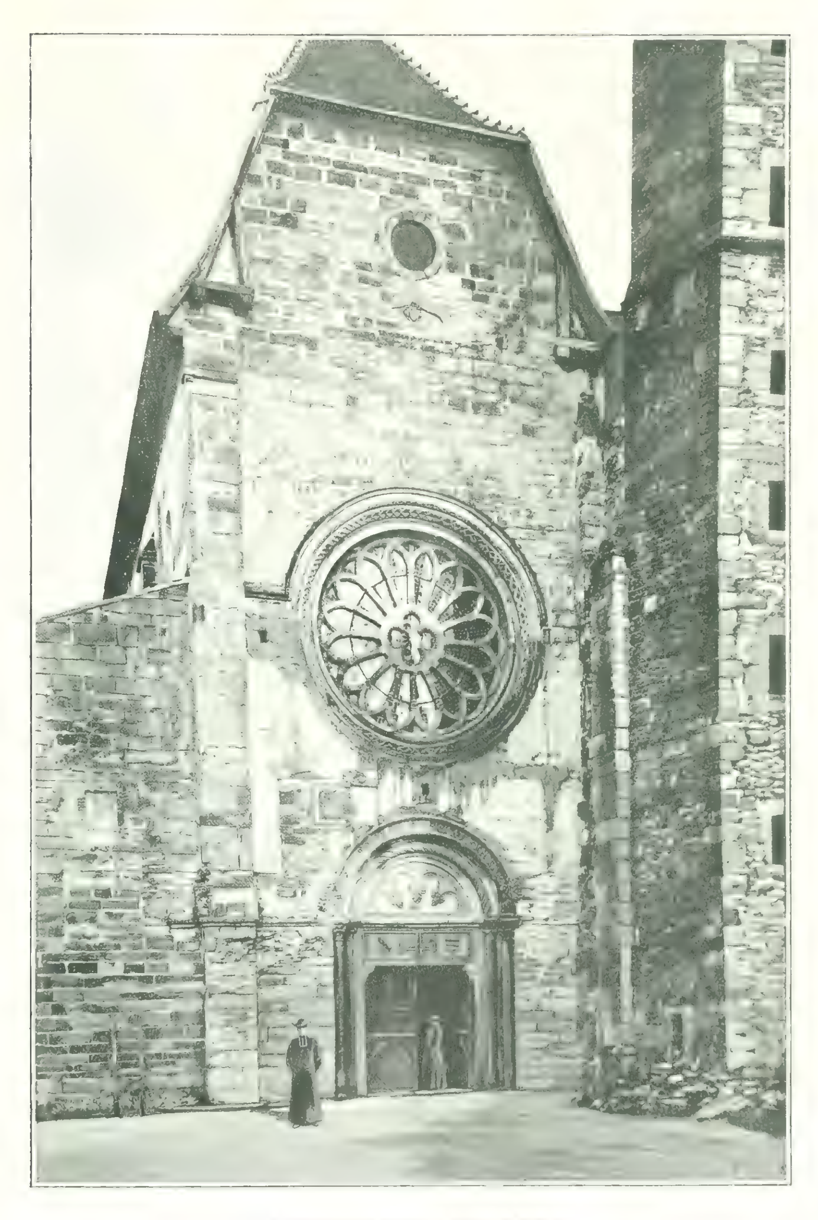
Le département possède deux Chambres de Commerce, à St-Étienne et à Roanne; sur 126 succursales de la Banque de France, celle de St-Étienne a occupé le 14e rang avec un chiffre d'affaires de 142 624 520 fr. pour l'année 1900.

Le mouvement de la navigation se décompose comme suit : 30 001 T., à la descente, sur la Loire de Roanne à Briare : 270 kil. et 411 891 T., sur le canal de Roanne à Digoin. Le mouvement sur le canal de Givors, dans le département, est nul.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	391,600	Loire (flottable, de l'entrée dans le dép^t jusqu'à la Noirie)	14,500
» (voie étroite)	115,000	Loire (navigable, de la Noirie à Roanne)	86,500
Routes nationales	339,964	» de Roanne à la sortie.	21,990
» départementales.	497,561	Rhône (dans le dép^t., rive d.)	11,690
Chemins vicinaux de grande comm^n.	565,908	Canal de Roanne à Digoin (longueur dans le département).	20,067
» d'intérêt commun.	1,959,728	Canal de Givors (Long. dans le dép^t).	12,000
» ordinaires	1,985,955		
» ruraux (reconnus).	610,585		

SAINT-ÉTIENNE, grande ville industrielle traversée de l'E. à l'O. par le Furens, affecte la forme d'une ellipse allongée dont le grand axe, long de près de 6 kilom., est l'artère principale. Cette voie importante, parcourue par une ligne de tramways à vapeur, est bornée au N. par la colline de St-Priest (605 m.) et au S. par celle du Bois-Noir (876 m.). C'est au cours du XIXe siècle que St-Étienne s'est surtout agrandi. Les riches mines de houille de son bassin ont amené la création d'établissements métallurgiques considérables. La fabrication des armes et les industries de la soie en ont fait une des cités les plus prospères de la France. A l'E. de la ville, les vallées du Janon et du Gier sont jalonnées par une suite ininterrompue de bourgs industriels : **Terrenoire**, **Izieux**, **St-Chamond**, **St-Julien-en-Jarret**, **la Grand'Croix**, **Lorette**, **Rive-de-Gier** dont la population ajoutée à celle de Saint-Étienne forme une agglomération de plus de 200 000 habitants. La grande ruche stéphanoise a des rues étroites, se coupant à angles droits, très propres, bordées de maisons élevées, avec des places nombreuses servant de promenades ainsi que le *Jardin des Plantes* à l'E. et le *Square du Palais des Arts* à l'O. Son atmosphère remplie de fumée, ses maisons noircies par toutes les poussières de charbon, l'air affairé de ses industrieux habitants, lui impriment un cachet assez sévère, que la pluie et le ciel gris rendent encore plus triste et qu'un rayon de soleil égaye difficilement. Ville moderne, St-Étienne n'a gardé de ses premières origines que l'*église St-Étienne-la-Grand'* (XVe s.), dont la façade est curieuse, et des maisons intéressantes du XVIe siècle aux alentours (*Place Boivin*, *Rue Cité*), avec d'autres des XVIIe et XVIIIe s.; *Notre-Dame* et *St-Louis* sont des églises du XVIIe s.; *St-Ennemond* date de la Restauration; *St-Charles*, *Ste-Marie*, *St-Roch*, le *Temple protestant* et la *Synagogue* sont modernes. L'*Hôtel de ville* (1822), flanqué plus tard de pavillons et couronné d'un dôme, la *Préfecture* inachevée, la *Manufacture d'armes* (1866), les *Lycées*, le *Palais des Arts*, sont des édifices dépourvus d'intérêt artistique. Ce dernier renferme la *Bibliothèque* (5 incunables, 18 raretés bibliographiques, 305 manuscrits, 41 000 volumes) et le *Musée municipal d'art et d'industrie* (sculpture, peinture, dessins, aquarelles, gravures, médailles,



LA BÉNISSONS-DIEU. — Église. Façade O.



LA . ENISSONS DIEU. — Église. Ensemble S. E.

meubles, tapisseries, faïences, 500 modèles divers de fusils de chasse et de guerre avec pièces détachées, incrustations, etc., collections d'histoire naturelle. La *Chambre de Commerce* a sa salle de réunion décorée de panneaux en tapisserie des Gobelins, d'après les compositions de [illegible] Maignan. Le *Monument des Enfants de la Loire* morts pour la patrie en 1870-1871 se dresse sur une des places de la ville.

Aux environs, signalons à **Rochetaillée** le barrage de la vallée du Furens connu sous le nom de Gouffre d'Enfer; le pittoresque rocher qui porte le bourg de **Cornillon** contourné par la Loire et les *Gorges* sauvages de ce fleuve en amont et en aval de **St Victor**.

MONTBRISON, au pied du versant méridional d'une colline volcanique, est traversé de l'O. à l'E. par le Vizezy, dont la vallée supérieure est si sauvage et si pittoresque. Cette ville a conservé des tours, restes de ses anciens remparts et des ruines du château des comtes du Forez. Du sommet de ces ruines, où l'on a élevé un calvaire, on jouit d'une vue admirable sur toute la région. Un boulevard continu forme une ceinture ombragée à la paisible cité dans laquelle on trouve des *maisons* intéressantes des XVe, XVIe et XVIIe s. (*Rues Martin-Bernard, St Pierre, de [illegible]*). Son plus beau monument est l'*église Notre-Dame-d'Espérance* (1220), ex-collégiale continuée du XIIIe au XVe s., restaurée et flanquée à g. de la façade d'une tour haute de [illegible]; au trumeau du portail se voit une statue de la Vierge (XVe s.); à l'intérieur, on remarque la statue tombale du comte Guy IV et celle d'un autre personnage. Au delà du chevet de l'église se trouve la *Salle des Chapitres* ou de la *Diana*, restaurée par Viollet-le-Duc. Cette salle renferme les *bibliothèques* réunies de la ville et de la *Société de la Diana* (4 incunables, 400 manuscrits, 1800 pièces d'archives précieuses et 21500 volumes). A côté est un *Musée* lapidaire (objets antiques, fragments sculptés). L'*Hôtel de Ville*, la *Halle*, le *Théâtre* occupent des parties d'un ancien couvent de Cordeliers. La *Sous-Préfecture* est installée dans un ancien collège d'Oratoriens (XVIIIe s.), le *Palais de Justice* dans le couvent des Sœurs Ste-Marie. Signalons aussi : l'*église de la Visitation* (XVIIIe s.), l'ancienne *Commanderie de St Jean-des-Prés* (XVe s.), les sculptures effritées du fronton de la *Caserne* (1754) et le beau *Jardin public* dans lequel on a élevé une *Statue au poète Victor de Laprade* qui y naquit; près de là se trouve un *Musée d'histoire naturelle*.

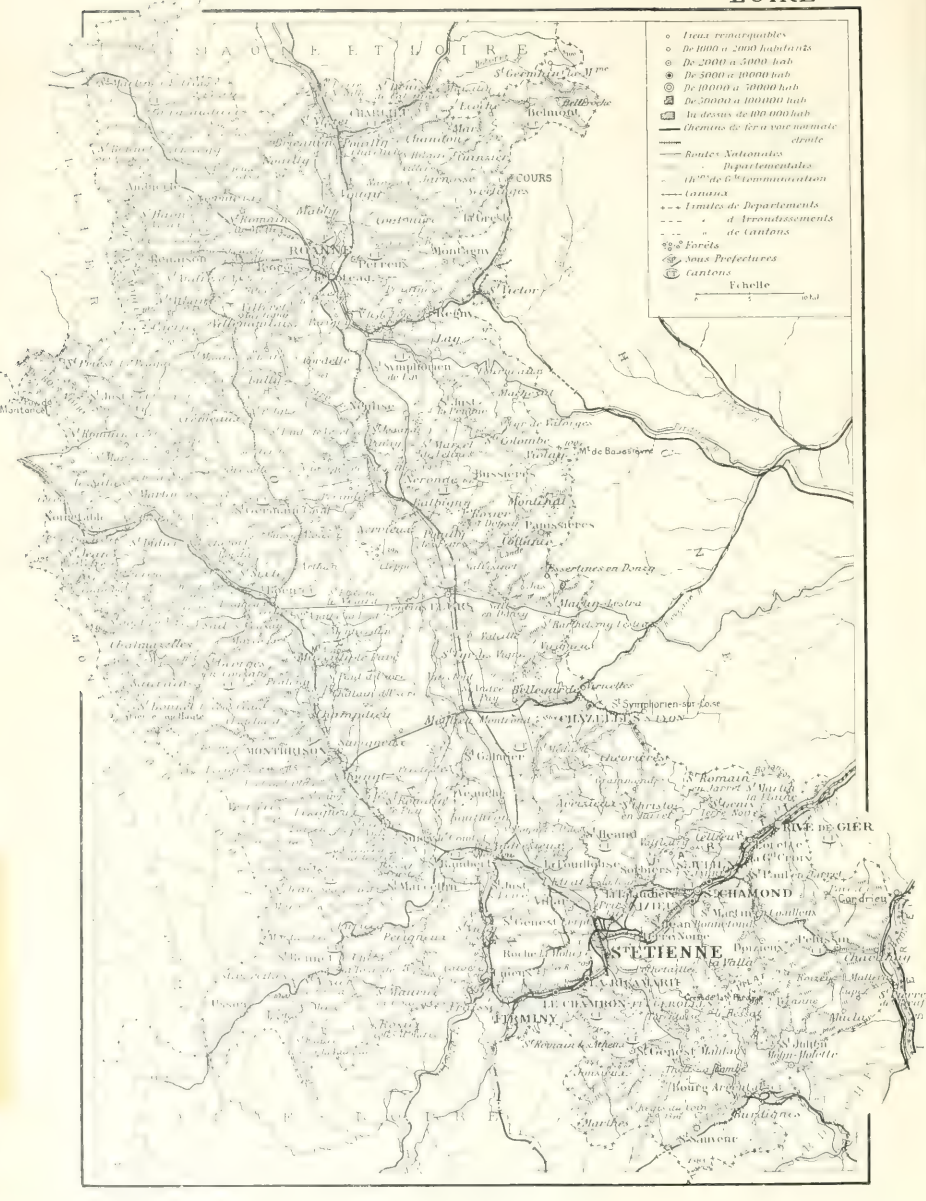
ROANNE est une ville industrielle dont la population a doublé depuis 1864, grâce à l'industrie cotonnière qui y a longtemps prospéré. Elle s'étend sur la rive g. de la Loire, qui la sépare de la ville du **Coteau**, qui en forme plutôt un faubourg. Le canal latéral de Roanne à Digoin, qui y commence, y forme un port important sur cette même rive. Au centre du vieux Roanne se trouve l'*église St Étienne*, reconstruite dans le style du XVe s. et à côté de laquelle on voit une vieille tour du XIIe s. et quelques *maisons* anciennes. L'*Hôtel de Ville* (1875) renferme la *Bibliothèque* (66 incunables, manuscrits intéressants sur le Forez, le Lyonnais, le duché du Roannais et 50000 volumes), et le *Musée* (objets préhistoriques, antiquités gauloises, monnaies, peintures, objets d'art et de curiosité). *Notre-Dame-des-Victoires* (style XIIIe s.), *Ste Anne*, *St Louis* (style roman), sont des édifices modernes. Le *Monument de la Défense* se dresse sur la *Place du Château*. Signalons encore le *Théâtre* et, près de la gare, la belle *Promenade Populle* où se dresse le buste en bronze de l'ancien maire du même nom (1808-1875).

Un peu au N.-N.-E. de Roanne se trouve la vieille cité industrielle de **Charlieu** où l'on remarque les restes de la célèbre *abbaye* du IXe s., des *maisons* du XIIe s. et les restes de deux cloîtres.

Liste des Monuments historiques

Ambierle	Église (XVe s.)	Charlieu (Suite)	Maison (R. [illegible])
Bénisson-Dieu (La)	Église (XVe s.)		Cloître et Chapelle de l'ancien couvent des Cordeliers (XIVe s.)
Bourg-Argental	Église (XIIe s.)	Montbrison	Église Notre-Dame (XIIIe et XVe s.)
Champdieu	Église (XIIe s.)	—	Salle dite de la Diana (XIVe s.)
Charlieu	Abbaye et Donjon (XIIe s.)	Pouilly-les-Nonains	[illegible]
	Ancienne maison abbatiale presbytère	St [illegible]	[illegible]
	Maison (R. Mercière) (XVe s.)	St [illegible]	[illegible]
	Maison [illegible]	St [illegible]	Église [illegible]
	Maison (R. [illegible])	St [illegible]	Église [illegible]
		St Romain-le-Puy	Restes du Prieuré [illegible]

LOIRE



SAONE ET LOIRE
Lieux remarquables
De 1000 a 2000 habitants
De 2000 a 5000 hab
De 5000 a 10000 hab
De 10000 a 50000 hab
De 50000 a 100000 hab
Au dessus de 100 000 hab
Chemins de fer a voie normale
etroite
Routes Nationales
Departementales
Ch.ns de Gde Communication
Canaux
Limites de Departements
d'Arrondissements
de Cantons
Forêts
Sous Prefectures
Cantons
Echelle
0
5
10 kil
St Germain la Mtne
Belmont
CHARLIEU
Pouilly
Chandon
Noailly
COURS
Mably
Coutouvre
la Gresle
ROANNE
Perreux
Montagny
Renaison
St Victor
Regny
Lay
St Symphorien de Lay
Neulise
St Colombe
Mt de Boussièvre
Néronde
Bussières
Montchal
Panissières
Feurs
Essertines en Donzy
St Martin Lestra
Chalmazelles
Bellegarde
St Symphorien-sur-Coise
CHAZELLES S LYON
Noirétable
MONTBRISON
Sury le Comtal
St Galmier
Chevrières
St Romain en Jarret
RIVE DE GIER
St Rambert
St Chamond
St Paul en Jarret
Condrieu
St Genest Lerpt
St ETIENNE
La Valla
Pelussin
Roche la Molière
Terrenoire
LE CHAMBON FEUGEROLLES
FIRMINY
St Genest Malifaux
Bourg Argental
Burdignes
St Sauveur
Marlhes
St Pierre de Boeuf
Maclas
St Julien Molin-Molette
Cret de la Perdrix